



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

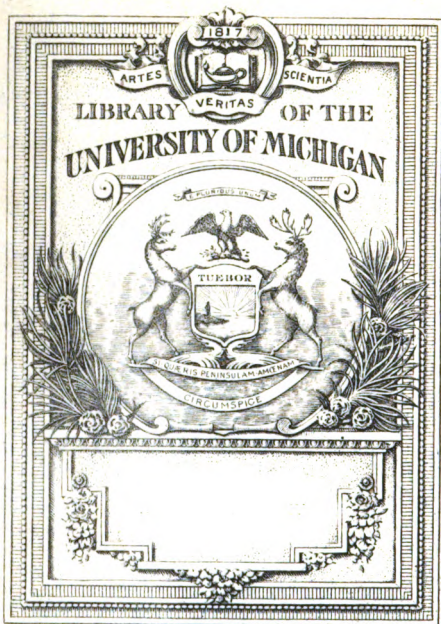
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 495850



840.6
M558

MERCURE
DE FRANCE.
DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 5 M A R S 1785.



A P A R I S,
Chez P A N C K O U C K E, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Février 1785.

P	PIÈCES FUGITIVES.	<i>& du Bonheur,</i>	9
	<i>Quatrain à M. le Comte d'Es-</i>	<i>Loix Municipales & Econo-</i>	
	<i>taing,</i>	<i>miques du Languedoc,</i>	54
	<i>Le Sansonnet & le Rossignol,</i>	<i>Épître à la Raison,</i>	69
	<i>Fable Allégorique,</i>	<i>Discours sur une Question,</i>	71
	<i>A Madame de C...</i>	<i>Vûes sur l'Education d'un</i>	
	<i>Impromptu à un Poète, ibid.</i>	<i>Prince,</i>	74
	<i>A Mlle de Saint Léger,</i>	<i>Suite de l'Extrait des Loix</i>	
	<i>Les Quatre Saisons de la Vie,</i>	<i>Municipales du Languedoc,</i>	
		<i>Éc.</i>	103
	<i>Souhait de Bonne Année,</i>	<i>Discours prononcés à l'Aca-</i>	
	<i>de Sceptre & la Houlette,</i>	<i>démie Françoisse,</i>	152
	<i>Fable,</i>	<i>Bergeries & Opuscles,</i>	167
	<i>L'Amour & l'Amitié,</i>	SPECTACLES.	
	<i>Impromptu,</i>	<i>Aca.émie Roy. de Musiq.</i>	32,
	<i>Charades, Enigmes & Logo-</i>		77, 125
	<i>gryphes, 4, 52, 101, 147</i>	<i>Comédie Françoisse,</i>	42, 130
	NOUVELLES LITTÉR.	<i>Comédie Italienne,</i>	170
	<i>Eloge de Bernard le Bovier</i>	<i>Variétés,</i>	85
	<i>de Fontenelle,</i>	<i>Annonces & Notices,</i>	44, 88,
	<i>Traité Élémentaire de Morale</i>		136, 186

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

Compl. sets
Higley

7-10-31
24009

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 5 MARS 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*ÉPITRE à Mlle ÉM. DE P** , qui doit
épouser un Officier , au printems prochain ,
si la Guerre n'a pas lieu.*

Q U I mieux que vous , sage Glycère ,
Sait combien je goûte d'attraits
A vivre ignoré , solitaire ,
Au sein de la tranquille paix
Que je trouve en mon presbytère ,
Loin des insipides caquets ,
Des faux dévots , du plat vulgaire
Dont je méprise les pamphlets ?
Là , dans mon boudoir littéraire ,
Les Fenélons , les Bossuets ,
Pascal , Massillon , La Bruyère ,

A ij

Et de Montagne les Essais,
De mon bureau font tous les frais;
Si ce n'est que pour me distraire
Quelquefois je prends Rabelais,
Que je quitte pour Saint-Aulaire,
Imbert, Colardeau, Beauharnois
Et le Chantre de Bélisaire.
Ainsi, dans un vaste parterre,
Nos sens tour-à-tour satisfaits,
Du luxe pompeux des œillets
Passent à la rose éphémère....
O doux loisir que rien n'altère,
Tu peux seul combler mes souhaits !
Est-il sans toi de plaisirs vrais ?
Est-il de bonheur sur la terre
Aux lieux où gronde le tonnerre,
Où la foudre lance ses traits ?
Dans cette contrée étrangère,
Ma jouissance la plus chère,
C'est qu'oublié des indiscrets,
Je puisse marquer ma carrière
Par des vertus, par des bienfaits
Et des vers dignes de vous plaire,....
A ma délicate paupière
Il faut de paisibles objets,
Et non les lugubres apprêts
D'une bataille meurtrière,
L'affreux roulement des boulets,
Le bruit, la musique guerrière

Pour mon cœur ne furent pas faits.
 Les doux accens des flageolets ,
 Les chants d'une Muse Bergère ,
 Des madrigaux , des triolets ,
 Et sur-tout de jolis couplets
 Rendus par votre voix légère :
 Voilà mes plaisirs, mes hochets.
 C'est un aveu que je vous fais ,
 Bien moins glorieux que sincère ;
 Mais à l'ombre du sanctuaire ,
 S'il est des Joigné , * des Beauvais ,
 Les d'Estaings ne s'y trouvent guère....
 De toutes ces raisons j'infère
 Que mes vœux seront désormais
 Pour cette impraticable paix
 Que rêva l'Abbé de Saint-Pierre ,
 Et sur-tout depuis que je sais
 Qu'aussitôt que sur la fougère
 Et sous la feuille printannière
 On ira respirer le frais ,
 Un très-aimable Militaire ,
 Dont les vertus & les hauts faits
 Ont illustré la vie entière ,
 A promis , charmante Glycère ,
 De s'unir à vous pour jamais.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)

* MM. les Archevêque de Paris & l'ancien Evêque de
 Sénez.

*IMPROMPTU fait à Saint-Ouën , par
le Cousin Jacques , à un petit Paysan
qui gardoit les dindons dans l'avenue de
M. le Duc de Nivernois.*

LOIN d'ici tes tristes troupeaux,
Jeune imprudent ! par quelle audace
Promènes-tu ces vils oisieux
Si près de l'aigle du Parnasse ?

EH ! POURQUOI vers la Capitale ;
Pourquoi ne point guider leurs pas ?
Chaque troupe aime son égale ;
D'amis ils ne manqueront pas.

MAIS Nivernois, de ton pays
A fait des Arts le sanctuaire.....
Sais-tu qu'il est des beaux-esprits
La Divinité tutélaire ?

SAIS-TU que tu dois être fier
D'habiter les lieux qu'il habite,
Et de respirer le même air
Qu'un Sage que l'Univers cite ?

MAIS , toi , né pour passer ta vie
Au sein de la rusticité.....
Je te parle de son génie ,
Tu ne connois que sa bonté !

STUPÉFAIT aux sons de sa lyre ,
 Qui s'étonnent sans se charmer ,
 Tandis que tout Paris l'admire ,
 Contente-toi donc de l'aimer.

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Boisson* ; celui
 de l'Énigme est *Cordier* ; celui du Logo-
 gryphe est *Orgue* , où l'on trouve *or* , *ré* ,
orge , *rue* , *grue* , *roue* , *rouge*.

CHARADE.

DANS la carrière de l'honneur
 Fussiez-vous parvenus jusques à ma première ,
 Intrépides Guerriers , malgré votre valeur ,
 Hélas ! souvent mon tout vous mit dans ma dernière.
 (*Par M. Courtat.*)

ÉNIGME.

TOUJOURS errant au loin , toujours changeant
 de lieu ,
 Seul je puis rapprocher grand nombre de contrées ,
 Qui , sans moi , pour jamais resteroient séparées.
 De mes humides flancs quelquefois sort du feu.
 A iv

Ce qui rapidement en tous lieux me transporte,
N'est que trop fréquemment mon cruel ennemi :

L'homme le plus brave a frémi

En voyant dans mon sein entrer ce qui me porte.
D'un hémisphère entier je fus long-temps l'effroi ,
Loin de ne voir en moi que l'humaine industrie :
Deux minéraux unis sont mon unique loi

Pour regagner ou pour fuir ma Patrie.

Je n'en dirai pas plus : quiconque m'a hanté ,
Me quitte & me reprend avec même gaité.

L O G O G R Y P H E.

LECTEUR , je n'ose m'énoncer ;

Sans peine tu vas me connoître ;

Ta bouche va me prononcer ;

Car tu m'as souvent vû paroître.

Cependant , comme j'ai quitté

L'habit dont j'étois revêtu ,

En trompant ton activité ,

Je pourrois un instant échapper à ta vue.

Pour cet effet , déguisons-nous ,

Prenons d'autres métamorphoses :

J'ai six pieds , démanche-les tous ,

Tu dois y rencontrer cinq choses.

Ce qui d'abord déplaît aux jeunes gens ,

Quoique leur étant nécessaire ;

Ce que pour l'ordinaire on donne aux vieilles dents ;

DE FRANCE.

Ce que l'on fait jouer , sur-tout en temps de guerre ;

Ce que l'on cire pour blancheur ;

Puis une note de musique.

Je ne peux plus me déguiser , Lecteur ;

Car à tes yeux rien n'est énigmatique.

(Par M. Barraud , Pensionnaire du Collège
de Poitiers.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES,

APOLOGUES & Contes Orientaux , &c. par
l'Auteur des *Variétés Morales & Amu-*
santes. Legite , austeri. A Paris , chez
Debure , fils aîné , Libraire , quai des
Augustins. in-8°.

C'EST après avoir prouvé , par la publica-
tion des *Variétés Morales & Amusantes* ,
combien M. l'Abbé Blanchet méritoit d'être
connu , que M. Dufaulx , son ami & son
parent , nous le fait connoître aujourd'hui.
Du temps des Oracles on n'auroit pas man-
qué de dire que l'Auteur des *Variétés* , &c.
& des *Apologues* , &c. entraîné dès sa jeu-
nesse vers les Lettres par un attrait irrésis-
tible , avoit consulté l'Oracle pour savoir
quel seroit son rang dans la Littérature , &
qu'il lui avoit été répondu : *Redoute le mo-*
ment où tes essais paroîtront dans le Public.

A v

En effet, après avoir, pendant plus de soixante ans, cultivé les Lettres dans le secret de son cœur, après avoir résisté pendant tout ce temps aux tentations de la gloire, après avoir recherché toute sa vie l'obscurité & la pauvreté, comme les autres recherchent la réputation & la fortune, après avoir injustement livré au feu la plupart de ses productions, M. l'Abbé Blanchet cède enfin, non sans beaucoup d'incertitudes & d'agitations, & sous la condition de n'être pas nommé, à des amis qui veulent le rendre illustre malgré lui dans sa vieillesse; & le moment où ses *Variétés* paroissent imprimées & reçoivent l'accueil le plus flatteur, ce moment de son triomphe est le moment de sa mort; il sembloit qu'il eût été doué du don de faire jouir les autres, & condamné à ne jamais jouir lui-même: toujours aimable dans la Société, à laquelle il se livroit peu, sombre & mélancolique dans la solitude, où il aimoit cependant à vivre, accablé de vapeurs dont il souffroit seul, & dont il craignoit toujours de faire souffrir les autres: *Tel que je suis, disoit-il, il faut pourtant que je me supporte; mais les autres y sont-ils obligés?*

On ne manquera pas, dit M. Dufaulx, d'objecter à l'Auteur de la Vie de M. l'Abbé Blanchet, cette obscurité même à laquelle l'Abbé Blanchet s'étoit condamné. Pourquoi, dira-t-on, occuper le Public d'un inconnu? Pourquoi? Pour le faire connoître, puis-

qu'il a mérité d'être connu , pour rendre hommage à ses talens , à ses vertus , & le venger des injustices de sa modestie ; c'est le plus bel emploi de l'art d'écrire :

Non ego te meis

Chartis inornatum silebo ,

Totve tuos patiar labores

Impune , Lolli , carpere lividas

Obliviones.

Le caractère de l'Abbé Blanchet est plein de physionomie & d'originalité ; & personne , après avoir lû cette vie , ne demandera pourquoi elle a été écrite. On parle , avec raison , des réputations usurpées ; on peut dire que son obscurité l'étoit. Boursault parle dans ses Lettres de l'Abbé T*** , de l'Académie Française , qui avoit , selon lui , de grands talens pour la Chaire ; il lui disoit que Dieu lui demanderoit compte un jour de ces talens enfouis , & lui diroit :
 „ Je t'avois donné la grâce , la force , l'opu-
 „ tion , l'éloquence , en un mot , toutes les
 „ qualités nécessaires à un Prédicateur , &
 „ tu as résisté à ce que je souhaitois de toi.—
 „ Encore passe , répondoit l'Abbé , le repro-
 „ che sera honnête ; au lieu qu'il dira à tant
 „ d'autres : de quoi vous êtes-vous mêlé de
 „ prêcher ? Je vous avois donné gratuite-
 „ ment le talent de vous taire , & malgré
 „ moi vous avez voulu parler. „

Ce que l'Abbé de Boursault étoit pour la

A , vj

Chaire , l'Abbé Blanchet l'étoit pour la Littérature. Il composoit cependant pour son plaisir , & quelquefois pour celui des autres , mais il ne publioit rien. « On respecta sa » modestie , dit M. Dufaulx , de crainte de » troubler son bonheur ; car , chez ses pareils , l'un dépend de l'autre. Rien n'empêche aujourd'hui de le nommer , & tout » invite à le louer. »

M. Dufaulx le loue avec zèle , mais avec choix , sans rien exagérer , sans rien négliger ; on sent que c'est la vertu qui aime à parler de la vertu. Il peint , & le plus souvent par ses propres Lettres , « cet homme qui , gardant » la peine & le chagrin pour lui seul , ne » portoit que de la gaieté chez tous ceux qu'il » fréquentoit ; cet homme qui ne savoit ni » demander ni accepter ; qui méprisoit sincèrement les richesses , mais sans cynisme , » sans jactance , & ne condamnoit pas les » autres à s'en passer. »

Il fallut s'occuper de sa fortune malgré lui ; un indult qu'il tenoit de l'amitié de M. de Chavannes , Doyen du Parlement , lui ayant procuré un Canoniat , il accepta ce Canoniat par reconnoissance , & s'en démit peu de temps après. On le fit Interprête à la Bibliothèque du Roi , à condition de ne rien interpréter ; il voulut encore remettre cette place , mais cette fois-ci on étoit en garde contre lui. « Nous ne recevrons point , lui dit M. Bignon , la démission de votre » place d'Interprête , comme M. de Mire-

» poix a reçu celle de votre Canoniat. Ainsi
 » l'Abbe fut condamné à toucher cent pis-
 » toles, qui lui ont été comptées jusqu'à la
 » mort. On le fit aussi Censeur, à condition
 » de ne rien censurer, & seulement pour le
 » gratifier de nouveau : cette fois il n'en eut
 » pas le démenti ; il accepta le titre & refusa
 » la pension. » On le fit *Garde des Livres du*
Cabinet du Roi ; il quitta encore cette place
 pour aller languir & mourir à St-Germain-
 en-Laye.

Ce caractère semble, au premier coup-
 d'œil, offrir quelques traits de conformité
 avec celui de J. J. Rousseau ; mais il y a de
 grandes différences, dit avec raison M.
 Dufaulx. « Jean-Jacques fut constamment
 » dévoré de l'amour de la célébrité ; il se
 » défia de tout le monde, & fut toujours
 » insociable ; au lieu que l'Abbé Blanchet
 » cacha de son mieux sa vie & ses Ouvrages,
 » vécut avec confiance, & mourut au sein
 » de l'amitié.....

» Cet homme, dont les infirmités préco-
 » ces avoient considérablement altéré l'hu-
 » meur & diminué l'activité, retrouva tou-
 » jours dans le besoin de servir ses amis,
 » un principe de vie qui le rendoit infati-
 » gable. On auroit dit quelquefois que son
 » âme, inutile à lui-même, n'appartenoit
 » qu'aux autres. »

Expression forte & heureuse.

Cet homme, qui se refusoit à toutes les
 grâces & à tous les bienfaits, entroit dans le

ravissement quand ses amis parvenoient à quelque chose d'utile & d'honorable. « Re-
» marquons cependant qu'il se modéroit
» d'autant plus qu'il sentoît d'avantage. Par
» une sorte de pudeur que je ne saurois dé-
» velopper, on auroit dit, lorsqu'il étoit vi-
» vement affecté, qu'il craignoit de paroître
» faux & impudent. »

Sentiment délicat, & délicatement ob-
servé. Celui que l'Abbé Blanchet lui-même
attribuoit à M. Bouvard, ne l'est pas moins.
Copions encore ici M. Dufaulx.

« M. Bouvard étant, il y a environ 40 ans,
» à toute extrémité, dit à son ami Blanchet:
» Du caractère dont je te connois, tu ne
» feras jamais rien pour ta fortune: il y a
» grande apparence, mon ami, que je n'irai
» pas loin; & quand je serai mort, que
» deviendras-tu? L'Abbé vouloit répondre;
» mais le malade profitant de son avantage,
» lui imposa silence, & dicta ses volontés:
» J'entends que ta vie durant, tu jouisses
» de dix mille écus que j'ai gagnés..... Ne
» t'effarouche point, le fonds retournera à
» ma famille. Quelque temps après, l'Abbé
» raconta ce trait à Mme la Duchesse d'Au-
» mont, qui en fut si ravie, qu'elle le pria
» de recommencer. — Bon, Madame! ce
» que je viens de vous dire n'est rien en com-
» paraison de ce qui suit: quand mon pau-
» vre Bouvard fut hors d'affaire, est-ce que
» je ne le trouvai pas tout honteux d'en être
» revenu? »

Voilà pour ce qui concerne le caractère de l'Abbé Blanchet, & l'intérêt qu'il prenoit & inspiroit à ses amis. Quant à ses talens, celui d'écrire en prose avec beaucoup d'esprit, de philosophie & de goût, est prouvé par les *Variétés*, &c. qui ont paru imprimées l'année dernière, & par les *Apo-logues*, *Contes*, *Anecdotes*, &c. contenus dans ce volume. De plus, l'Éditeur nous apprend que l'Abbé Blanchet est l'Auteur de plusieurs petits morceaux de poésie, d'un goût exquis pour la plupart, & dont quelques-uns, très-connus, ont été attribués aux meilleurs Poètes du temps, qui ne s'en défendoient pas trop. L'Abbé Blanchet ne l'ignoroit pas, & disoit : *Je suis charmé que les riches adoptent mes enfans.*

C'est de lui, par exemple, qu'est ce triolet charmant, adressé à trois sœurs.

Aimables sœurs ! entre vous trois
A qui mon cœur doit-il se rendre ?
Il n'a point fait encor de choix,
Aimables sœurs, entre vous trois ;
Mais il se donneroit, je crois,
A la moins fière, à la plus tendre.
Aimables Sœurs, entre vous trois
A qui mon cœur doit-il se rendre ?

M. de Fontenelle, juge suprême dans le genre galant, ingénieux & aimable, disoit qu'on ne pouvoit pas mieux faire dans ce

genre, & on ne peut qu'être de son avis. Le fameux triolet de Ranchin :

Le premier jour du mois de Mai , &c.

qu'on appeloit *le Roi des Triolets* , est beaucoup moins parfait. Le voici :

Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus beau jour de ma vie ;
Le beau dessein que je formai
Le premier jour du mois de Mai !
Je vous vis & je vous aimai ,
Et ce dessein vous plut , Sylvie !
Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus beau jour de ma vie.

Ce triolet , fort joli sans doute , n'est pas sans tache. Qu'est-ce que ce dessein formé d'aimer ? Aime-t-on ainsi par dessein formé ? D'ailleurs le vers :

Je vous vis & je vous aimai.

qui rappelle le *ut vidi , ut perii* de Virgile , exclut cette idée de dessein & d'arrangement. De plus, l'à-propos des refrains , qui fait le principal mérite des triolets , & qui doit être tel , que les vers répétés soient non-seulement bien placés , mais nécessaires à l'endroit où on les répète , cet à-propos nous paroît plus fin , plus parfait , plus abondant en idées accessoires dans le triolet de l'Abbé Blanchet que dans celui de Ranchin :

Qu'on ne regarde point ce mérite du re-

frein comme frivole; il fait le plus grand charme de la poésie lyrique & chantante dans tous les genres; c'est celui qui donne le plus sensiblement & le plus délicieusement au cœur & à l'oreille l'idée de la perfection. Qu'on en juge par les exemples suivans, pris exprès dans des genres absolument différens.

1°. Dans le genre noble & sublime.

Tout l'Univers est plein de sa magnificence :
Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais ;
Son empire a des temps précédé la naissance.

Chantons, publions ses bienfaits.

En vain l'injuste violence.

Au peuple qui le loue imposeroit silence ;

Son nom ne périra jamais.

Le jour annonce au jour sa gloire & sa puissance.

Tout l'Univers est plein de sa magnificence :

Chantons, publions ses bienfaits.

2°. Dans le genre doux & tendre.

Alys est trop heureux :

Souverain de son cœur, maître de tous ses vœux,

Sans crainte, sans mélancolie,

Il jouit en repos des beaux jours de sa vie.

Alys ne connoît point les tourmens amoureux;

Alys est trop heureux.

3°. Dans le genre vif & passionné.

mêmes qui s'amusoient le moins de ce genre , & embarrassa ceux qui s'y exerçoient le plus.

On vous annonce une maison

A louer en toute saison.

Elle a deux portes , trois fenêtres ,

Du logement pour quatre Maîtres ,

Même pour cinq en un besoin ;

Écurie & grenier à foin.

Elle est dans un quartier qui pourroit ne pas plaire ;

En ce cas , le propriétaire ,

Avec certains mots qui font peur ,

Et sa baguette d'enchanteur ,

Emportera maison , meubles & locataire ,

Et tant fera qu'il les mettra

En tel endroit que l'on voudra.

On connoît cet hôtel célèbre

A son écriteau singulier ,

Pris dans Barême ou dans l'Algèbre ,

Et l'on trouve au calendrier

Son nom & celui du forcier.

Il ne seroit pas impossible que M. l'Abbé Blanchet eût pris la première idée de cette Énigme dans ces vers du *Mondain* :

Un char commode avec grâces orné ,

Par deux chevaux rapidement traîné ,

Paroît aux yeux une maison roulante ,

Moitié dorée & moitié transparente.

M. l'Abbé Blanchet, toujours sans se nommer, avoit publié dans sa jeunesse, dit M. Dufaulx, une Ode contre les Incrédules :
 « Il en ufoit dans cette conjoncture comme
 » ceux qui écrivent contre les passions qu'ils
 » redoutent ou dont ils cherchent à se gué-
 » rir. » M. Dufaulx n'en cite qu'une strophe,
 dont les quatre premiers vers sur-tout sont
 bien du ton qui convient à l'Ode.

Aux accens de sa voix féconde,
 L'Être Éternel & Tout-puissant
 Fit sortir le temps & le monde
 Du sombre abyme du néant.

Je fais, dit M. Dufaulx, que dans le temps qu'elle parut, l'Abbé Desfontaines la traita fort bien dans son Journal. Cette Ode est apparemment celle que l'Abbe Desfontaines, dans ses *Observations sur les Ecrits Modernes*, Tome 12, page 43 & suivantes, annonce sous ce titre : *Les Dérègles* ; elle est aussi richement rimée que celles de Rousseau, & contient en effet de fort belles strophes ; entre-autres celle-ci :

Sage Raison, Vierge immortelle,
 Tu m'entends, tu viens en ces lieux :
 C'est toi, ton cortège fidèle
 Avec toi se montre à mes yeux ;
 L'Attention laborieuse
 Et la Méthode industrieuse
 Tenant dans sa droite un compas ;

Le Doute, enfant de la Prudence ;
 Prêt à fuir devant l'Évidence ,
 Qui vient lentement sui tes pas.

Elle finit par ces trois vers , qui sont le précis du sujet.

Soumis à Dieu , que j'ai pour Maître ,
 Je fais raisonner & connoître ;
 Je fais plus , je fais ignorer.

Observons encore , avant de quitter les vers , un combat de modestie & d'amitié propre à orner les fastes de la Littérature honnête & vertueuse. M. l'Abbé Blanchet avoit fait des vers pour être mis au bas du portrait de M. Dufaulx ; celui - ci les trouvant modestement trop obligeans pour lui , & jugeant qu'ils convenoient mieux à l'Auteur même , a placé à la tête du nouveau Recueil une fort belle gravure , représentant l'Abbé Blanchet , & au bas de laquelle on lit ces mêmes vers faits par l'Abbé Blanchet pour M. Dufaulx. Les voici :

Puis-je espérer de vivre au Temple de Mémoire ?...
 Mais qu'importe après tout ? Dans le siècle où je vis ,
 Je fais , grâces au ciel , tout le bien que je puis ,
 Le vrai bien , peu connu , peu vanté dans l'Histoire ;
 Je remplis mes devoirs , je règle mes desirs ,
 J'aime la gloire enfin plus que les vains plaisirs ,
 Et la vertu plus que la gloire.

Si quelqu'un objecte que ces mots : *J'aime la*

gloire, ne peuvent convenir à un homme qui ne songeoit qu'à se cacher, la réponse est qu'il faut prendre le vers entier :

J'aime la gloire enfin plus que les vains plaisirs,

& alors la proposition est vraie; car l'Abbé Blanchet s'est constamment refusé aux vains plaisirs, & il a fini par se prêter du moins à la gloire.

Quant à la prose, apologues, contes, anecdotes, maximes & proverbes, tout est moral & philosophique dans ce Livre; ce qui l'est moins, est du moins plaisant & ingénieux; telle est, par exemple, l'idée de l'apologue, intitulé : *L'Académie Silencieuse*, ou *les Emblèmes*. Le Docteur Zeb, Auteur d'un petit Livre excellent, intitulé : *Le Baillon*, est reçu en qualité de Surnuméraire à l'Académie Silencieuse; il falloit qu'il fît son remerciement en une seule phrase, il le fit même sans dire mot. « Il écrivit en marge le » nombre cent, c'étoit celui de ses nouveaux » Confrères; puis en mettant un zéro devant » le chiffre, il écrivit au-dessous : *Ils n'en » vaudront ni moins ni plus (0100)*. Le Président répondit au modeste Docteur avec » autant de politesse que de présence d'esprit. Il mit le chiffre un devant le nombre » cent, & il écrivit : *Ils en vaudront dix » fois davantage (1100)*. »

*Analyse courte & utile d'une immense
Bibliothèque Royale.*

Cette Analyse est en quatre maximes :

» 1^o. Dans la plupart des Sciences , il n'y
» a que ce seul mot , *peut-être* ; il n'y en a
» que trois dans toute l'Histoire : *ils naqui-*
» *rent , ils souffrirent , ils moururent.*

» 2^o. N'aime rien que d'honnête , & fais
» tout ce que tu aimes ; ne pense rien que
» de vrai , & ne dis pas tout ce que tu
» penses.

» 3^o. O Rois ! domptez vos passions , ré-
» gnez sur vous-mêmes ; ce ne sera plus
» qu'un jeu de gouverner le monde.

» 4^o. O Rois ! ô peuples ! on ne vous l'a
» point encore assez dit , & de faux sages
» osent encore en douter : il n'est point de
» bonheur sans vertu , ni de vertu sans
» crainte des Dieux. »

Un homme de plaisir , qui se croyoit heu-
reux , quoiqu'il fût un peu troublé dans son
bonheur par l'idée de la mort , se propose
de ne plus penser à la mort ; *mais cela même* ,
dit l'Auteur , *c'étoit y penser*. Ce mot rap-
pelle le trait de Moncrif passé en proverbe :

En songeant qu'il faut qu'on l'oublie ,

On s'en souvient.

Dans l'Histoire d'Abou-Taher , Prince des
Carmathes , l'Auteur définit le fanatisme ,
une espèce de ressort qui a tout-à-la-fois l'éner-
gie

gie du crime & celle de la vertu. Nous croyons que plus on méditera cette définition, plus on la trouvera juste & complète. C'est précisément ce mélange de crimes & de vertus qui rend le fanatisme si redoutable.

Finissons par quelques Maximes orientales :

« Les Rois ont besoin du conseil des sages; les sages peuvent se passer de la faveur des Rois.

« On peut vivre sans frère, mais on ne peut pas vivre sans ami.

« La patience est la clef de toutes les portes, & le remède à tous les maux.

« La tristesse qui vient avant la joie, est moins triste que celle qui vient après.

« L'impatience dans l'affliction est le comble de l'affliction. »

Le volume est terminé par deux morceaux de Traduction; l'un est l'*Histoire de la Famille d'Hiéron*, dans le 24^e Livre de Tite-Live; l'autre, la *Conjuration de Pison contre Néron*, au 15^e Livre des *Annales de Tacite*. L'Éditeur juge que M. l'Abbé Blanchet a mieux traduit Tacite que Tite-Live, & il observe à ce sujet qu'il est plus aisé de rendre la force que l'élégance. C'est que la force de l'original soutient le Traducteur, & le rend capable des efforts qu'elle exige. L'élégance, au contraire, ne présente que des difficultés sans fournir le même ressort pour en triompher.

N^o. 10, 5 Mars 1785. B

DISSERTATION qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, à Pâques 1784, par M. de Pastoret, Conseiller de la Cour des Aides, Membre de plusieurs Académies; sur cette question: Quelle a été l'influence des Loix Maritimes des Rhodiens sur la Marine des Grecs & des Romains, & l'influence de la Marine sur la puissance de ces deux Peuples.
 1 vol. in-8°. de 130 pages. A Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine.

L'abus de l'érudition dans les matières de philosophie & de goût, inséparable presque de son usage, à l'époque de la renaissance des Lettres, en donnant à l'une un langage étranger, en revêtant l'autre de formes bizarres, devoit nécessairement, dans un siècle de lumières nouvelles, devenir l'objet du ridicule & du dédain. Mais ce mépris retombant ensuite sur un des premiers instrumens des connoissances humaines, sur la science des faits, a produit un nouveau mal plus difficile à détruire que celui qu'il devoit guérir. C'est à la philosophie à arrêter sur ce point les écarts d'une opinion absurde dans son principe, & dangereuse dans ses effets.

Dans le nombre des faits qu'on abandonne pour l'ordinaire, & même sans aucun effort de modestie, aux Érudits de profession, à ces hommes qu'on accuse de tout connaître,

hors l'art de penser, il en est quelques-uns, qui, à force d'être rapprochés, discutés, éclaircis & combinés par la méthode & l'esprit philosophique, offrent dans leurs résultats une source de rapports nouveaux, dont le Philosophe seul a droit de soupçonner l'existence. Tels sont les faits qui ont rapport à la Législation des anciens peuples. C'est en examinant avec soin leur nature & leur cause, en rapprochant les différentes Loix d'une Nation, des événemens, qui, à la même époque, se sont manifestés chez elle d'une manière plus ou moins sensible, qu'on parvient à s'assurer de la vérité & de l'étendue de cette influence, & à démontrer d'une manière invincible pour les hommes ordinaires, c'est-à-dire, par l'évidence des faits, que la force d'un État est essentiellement liée à la sagesse des Loix, & que le malheur public a sa source dans l'exécution des réglemens arbitraires qui en usurpent le nom.

Telle a été sans doute l'opinion de l'Académie dans le choix du sujet offert par elle à la discussion publique. M. de Pastoret a rempli les vœux de cette illustre Compagnie, il a traité cette question comme elle devoit l'être, en Philosophe & en Savant.

Sa Dissertation est divisée en trois Parties. La première a pour objet l'Histoire Maritime des Peuples qui se sont adonnés à la navigation, & celle des Rhodiens en particulier. L'influence des Loix Rhodiennes sur

la Marine des Grecs , & l'influence de cette Marine sur leur puissance, est le sujet de la seconde Partie; & la troisième est consacrée à faire pour les Romains un examen semblable à celui que , dans la seconde , il a fait pour les Grecs.

Il jette d'abord un coup-d'œil rapide sur les Égyptiens , les Phéniciens & les anciens peuples Navigateurs ; il trace avec autant d'exactitude que de précision le tableau des progrès & de la décadence du commerce chez ces différentes Nations.

Il passe ensuite à l'Histoire des Rhodiens, de ce peuple , qui , fameux dans l'antiquité par la sagesse de ses Loix , ne se servit jamais de la puissance qu'elles avoient fait naître , que pour assurer à toute la Grèce le libre exercice des droits de la propriété , en la défendant sans relâche contre les attaques des usurpateurs , & qui offrit à l'Univers le second exemple d'un empire exercé sur des peuples par des actes de justice coercitive.

Cet aperçu historique est suivi de l'analyse de leurs Loix Maritimes. On sait qu'elles ne sont point parvenues jusqu'à nous telles qu'elles ont été faites. Il ne nous en reste que quelques fragmens insérés dans le Digeste , & que les Empereurs avoient successivement réunis pour en faire une Jurisprudence navale, ainsi qu'un petit nombre d'articles conservés par différens Auteurs , & qui ne renferment pas même la disposition textuelle de ces anciennes Loix.

M. de Pastoret, qui les divise en deux classes : Loix Pénales & Loix de Police , fait voir que, sous ce double aspect, elles étoient conçues avec la plus grande sagesse.

« Un vaisseau mettant à la voile heurtoit-
 » il dans le port un autre vaisseau ? Si celui-
 » ci n'avoit pas été prévenu par des cris ou
 » des signaux, il falloit payer tout le dom-
 » mage. Les Passagers même & les Matelots
 » y contribuoient quelquefois. Les derniers
 » étoient-ils engloutis avec le canot qui sui-
 » voit le navire ? Leurs héritiers recevoient
 » la solde d'une année , à compter du jour
 » de leur mort, &c. »

Après avoir soumis à l'analyse la plus philosophique les sages Loix des Rhodiens, M. de Pastoret conclut ainsi : « Telles sont ces Loix
 » célèbres , monumens éternels de la sagesse
 » des Rhodiens , qui , tour-à-tour , adoptées
 » par les Grecs & les Romains , sont ve-
 » nues ensuite se fondre , pour ainsi dire ,
 » dans les Ordonnances Maritimes des peuples de l'Europe , & jouissent encore par
 » conséquent de la gloire de présider , au
 » moins en partie , au commerce de l'Uni-
 » vers. »

Dans la seconde Partie de sa Dissertation , il commence d'abord par exposer l'état politique de la Grèce avant qu'elle connût les Loix Maritimes des Rhodiens , pour faire connoître ensuite l'influence de sa Marine.

Nous ne pouvons pas suivre l'Auteur dans l'énumération de toutes les preuves qu'il ac-

cumule. Il rapproche les Loix Rhodiennes des Loix Navales de la Grèce , postérieures aux autres de plusieurs siècles , & conservées dans quelques plaidoyers de Démosthène , sur-tout dans celui qu'il fit contre Lacritus , où se trouve un acte maritime , dans lequel on reconnoît tous les usages , toutes les conditions prescrites par les Loix des Rhodiens.

« Qu'on ne pense pas , ajoute-t'il , qu'en-
 » traîné par un aveugle enthousiasme , je
 » suppose une liaison intime entre ces Loix
 » & les progrès qui ont immortalisé la
 » Grèce. Sans elles , je le fais , Platon eût
 » instruit ses contemporains ; Euripide &
 » Sophocle les eussent attendris ; la toile eût
 » respiré sous la main de Zeuxis , & le mar-
 » bre sous le ciseau de Phidias ; sans elles ,
 » Démosthène eût écrasé Philippe & défendu
 » la liberté ; mais sans les Loix des Rhodiens
 » peut-être les efforts de Thémistocle n'au-
 » roient été qu'impuissans. Oui , malgré le
 » courage de ce grand Homme , le pouvoir
 » de ses ennemis , la renaissance des pré-
 » jugés , la facilité d'être Corsaire , l'avan-
 » tage qu'il y avoit à l'être , le silence de la
 » Législation sur la Marine , tout auroit
 » éloigné les Grecs. d'avoir des flottes puis-
 » santes , & ce pays célèbre eût languï sous
 » le joug des Perses , qui l'auroient rendu tri-
 » butaire. »

Quelle fut l'influence de la Marine des Grecs sur leur puissance ? C'est ici que les

preuves naissent en foule ; mais les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de parcourir avec M. de Pastoret la succession rapide du triomphe des Athéniens , des succès de Thémistocle & d'Eurybiade , jusqu'à la guerre du Péloponèse , que fit conclure à la Grèce épouvantée cette longue & constante supériorité , & qui , après 27 ans de durée , vit expirer la puissance d'Athènes avec la destruction de ses forces navales ; nous ne pourrions considérer séparément quelques parties de ce magnifique tableau , sans nuire à l'effet de l'ensemble.

Il restoit à examiner l'influence des Loix Rhodiennes sur la Marine des Romains , & de celle-ci sur leur puissance.

L'Auteur commence par tracer l'histoire de la Navigation chez les Romains , & développer les causes de ses progrès successifs. " Sans la crainte de Carthage , les Romains » n'eussent peut-être jamais connu la Ma- » rine. »

Mais si cette puissance maritime fut un des principaux ressorts de sa grandeur , elle devint aussi une des plus puissantes causes de sa décadence. " En ouvrant la commu- » nication avec les Grecs , elle (la Marine) » avoit produit le commerce & l'opulence , » qui produisirent à leur tour le luxe & la » dépravation..... La générosité antique dis- » parut , & on érigea en axiôme cette ma- » xime désastreuse , trop souvent adoptée » par les Gouverneurs des Empires , que la

B iv

» politique & la bonne-foi sont incompatibles ; & que pour réussir dans la guerre
 » comme dans la paix , il faut savoir faire
 » usage de l'adresse, de la fraude & du mensonge..... »

M. de Pastoret pense, avec Gravina & plusieurs autres Savans distingués , « qu'on
 » doit fixer au règne de Claude l'époque à
 » laquelle on adopta la jurisprudence navale des Rhodiens ; c'est dire qu'elle n'eut
 » aucune influence sur la Marine des Romains ; peut-être en eût-elle soutenu
 » l'éclat sans les chaînes & les bourreaux dont se trouvoient alors environnés les
 » descendans de Scipion , de Marius & de Pompée ; mais à quelle gloire peut donc
 » aspirer un peuple flétri par la servitude , jouer éternel de l'ignorance , des vices & de la cruauté , de toutes les fureurs d'un maître corrompu ? ainsi , par une triste expérience , qu'atteste l'exemple de tous les
 » peuples , les Loix utiles , soit qu'elles versent des bienfaits , soit qu'elles corrigent des abus , semblent n'être produites que
 » dans ces momens tardifs , où tout s'oppose à leurs succès. »

M. de Pastoret termine ainsi sa Dissertation. « Les Loix Rhodiennes obtinrent la reconnaissance & le respect des premières Nations de l'Univers , comme elles obtiennent encore aujourd'hui les hommages de la postérité. Chez les Grecs , elles eurent quelque influence sur la Marine ; qui

» en eut beaucoup sur la puissance de l'État :
 » elles n'en eurent aucune chez les Ro-
 » mains; mais ils durent à cette Marine leurs
 » grandes conquêtes, l'étendue de leur em-
 » pire, leurs richesses, leur éclat, leur indus-
 » trie; &, par une suite nécessaire, le luxe,
 » la corruption & l'esclavage. »

C'est de cette manière que M. de Pastoret a résolu une des questions les plus intéressantes que l'antiquité historique pouvoit offrir à nos recherches. Sa Dissertation est accompagnée d'un très-grand nombre de notes intéressantes, dont la plupart sont, par leur nature, tellement liées au corps de l'Ouvrage, qu'on regrettera quelquefois de ne pas voir ajoutés au fil historique des événemens, des faits placés à la fin de chaque page. La rapidité de sa marche ne lui a vraisemblablement pas permis de les disposer dans cet ordre; mais quelques personnes diront peut-être que la rapidité n'est pas le premier devoir de l'Écrivain dans ce genre de composition, sur-tout lorsque la matière est neuve & difficile à éclaircir. Quoi qu'il en soit, M. de Pastoret n'a pas cru que l'importance du sujet l'autorisât à dédaigner ces agrémens du style, dont les Savans se dispensent d'ordinaire avec une sorte de facilité qui a bien droit d'étonner, puisqu'elle n'est pas l'ouvrage de l'amour-propre, & qu'elle ne leur est pas dictée par un motif d'intérêt. Sa manière est forte & précise, son style vif & animé, son ton sage & modeste. Cette Dis-

Bv

lertation, digne d'être placée dans le petit nombre des Ouvrages d'*Érudition Philosophique*, ne peut qu'ajouter infiniment à la réputation d'un jeune Écrivain, qui, persuadé sans doute que les loirs du Magistrat appartiennent à la Société, & que son âme ne doit point s'user dans un cercle de dissipation ou d'importantes frivolités, s'avance tous les jours avec des forces nouvelles dans une carrière toute remplie des noms fameux des de Thou, des Peiresc, des d'Aguesseau, des Montesquieu, dans une carrière où l'appelle l'exemple des hommes les plus chers à la Magistrature & aux Lettres.

TABLEAU de la situation actuelle des Anglois dans les Indes Orientales, & de l'état de l'Inde en général, par M. Brissot de Warville. A Londres, & se trouve à Paris, chez Périssé le jeune, Libraire, rue du Marché Neuf, pont S. Michel.

DANS un moment où la fermentation, excitée à Londres à l'occasion des affaires de l'Inde, fixe l'attention des Politiques de l'Europe, & que chacun s'occupe plus ou moins de cette contrée si vaste & si peu connue, c'est rendre service au Public que de lui présenter un Ouvrage qui réunit le double mérite de faire connoître l'Inde, & de montrer quelle y est depuis long-temps la conduite des Anglois; en conséquence de ce

plan , l'Auteur a commencé le tableau qu'il offre au Public, par l'Histoire de l'Indouan & celle des Marattes , qui forment les deux premiers Numéros , & le Précis Historique des établissemens des Anglois qui forme le troisième. On trouve dans ces trois Numéros l'Histoire abrégée , mais présentée avec chaleur & avec clarté , de Mahmoud d'Aureng-Zeb de Sevagi. L'esprit philosophique , c'est-à-dire , l'amour de l'humanité , a toujours tenu la plume de l'Auteur , & il ne cite jamais des traits de courage & de bienfaisance que l'on trouve souvent dans cette Histoire , ni de perfidie & d'atrocité qui y fourmillent bien davantage, sans faire éprouver à ses Lecteurs les sentimens d'amour ou de haine , de colère ou d'admiration dont il est lui-même pénétré : on doit lui savoir gré sur-tout de la franchise avec laquelle il écrit en Anglerterre une Histoire qui présente du côté des Anglois autant d'erreurs que de crimes ; & on applaudit avec plaisir à l'adresse avec laquelle il justifie son projet & ses vûes aux yeux de cette Nation.

Nous ne citerons aucun trait historique , quoique nous en ayons trouvé plusieurs qui auroient pu faire plaisir à nos Lecteurs ; nous avons craint , en les isolant , de leur faire perdre de leur prix. En les lisant dans l'Ouvrage même , on verra que la générosité & la tyrannie , l'extrême foiblesse & le courage , l'irréligion & la superstition sont de tous les temps & de tous les lieux.

B vj)

L'Auteur a fait précéder son Ouvrage d'un vocabulaire des mots Indostaniques, tels que les Anglois les écrivent & les prononcent ; il y a joint le catalogue des principaux Ouvrages qu'il a consultés & cités. On y trouve les titres de près de 60, dont la plupart sont considérables. On est étonné, avec raison, de la constance qu'il a fallu pour les lire ; & un extrait aussi peu volumineux que celui qu'il offre au Public, qui est le résumé d'un aussi grand nombre de Livres, ne peut qu'être très-intéressant pour les personnes qui prennent quelque intérêt à cette partie de l'Histoire.

Cet Ouvrage, qui se publie par Numéro de quatre à cinq feuilles, formera au moins 2 vol. in-8°. La Souscription est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province.

V A R I É T É S.

MOYEN de préserver de l'Incendie les Édifices publics & particuliers.

DANS tous les fléaux qui affligent l'humanité, le premier soin des hommes a toujours été d'y chercher un remède ; ce n'est que long-tems après qu'ils songent aux moyens de les prévenir : ainsi les ouvrages de mécanique sortent compliqués des mains de leur inventeur ; ce n'est que par la suite qu'ils se simplifient & qu'ils arrivent jusqu'à la perfection. On s'est fort occupé de nos jours des moyens d'arrêter les progrès du feu dans les bâti-

mens incendiés; le zèle & les lumières de quelques artistes, secondés par des magistrats bienfaisans, par un gouvernement ami de l'humanité, ont obtenu les plus grands succès à cet égard; mais si les incendies sont aujourd'hui moins effrayans, moins terribles qu'autrefois, ils ne sont encore que trop redoutables, les secours même les plus prompts les plus efficaces, ne peuvent arrêter ce fléau qu'après qu'il a manifesté ses ravages, qu'il a déjà détruit quelques possessions, souvent consumé quelques victimes; & l'on a beau le combattre avec avantage, il y en auroit sans doute beaucoup plus à le prévenir.

On l'a déjà tenté plusieurs fois en Angleterre, où la construction des maisons, & la disette de secours, causée par le défaut de police, rendent les incendies encore plus redoutables qu'ici. Nous avons vu même à Paris, depuis plusieurs années, quelques essais infructueux dans ce genre. M. Ango, architecte, juré-expert, propose un nouveau moyen qui paroît atteindre le but désiré, & qui, à cet avantage, en joint beaucoup d'autres également intéressans.

Il ne pouvoit l'offrir dans des circonstances plus favorables; plusieurs exemples funestes & récents affligent encore la mémoire: la foire St Germain, deux salles d'Opéra, le Palais, l'hôtel-Dieu, ce dernier édifice sur-tout, dont la destruction offre à la sensibilité le spectacle déchirant d'une foule de malheureux, trop foibles pour se secourir eux-mêmes, trop nombreux pour être secourus. Ce qui vient d'arriver à l'hôtel de Toulouse est fait pour ranimer les alarmes. La vigilance active des magistrats & de leurs préposés a empêché le désastre d'être plus considérable; mais elle n'a pu l'empêcher d'arriver. M. Ango rendra donc à la nation le plus important service, s'il parvient à garantir les édifices publics & particuliers d'un pareil accident. Le moyen qu'il a imaginé, est de substituer au bois, dans les

bâtimens , le fer employé en bien moindre quantité , & en construisant les mûrdits en plâtras & plâtre ou mortier , comme sont construits les âtres ou foyers de nos cheminées.

Au lieu d'être arrêté par les préjugés de l'habitude, qui engagent souvent à rejeter sans examen toute idée nouvelle, si l'on veut réfléchir mûrement à celle de M. Anglo, la considérer en détail, on verra qu'il est très-possible de proscrire le bois de tous les édifices indistinctement, au moins pour tout ce qui constitue le corps de la bâtisse, tel que les planchers, les combles, les cloisons, & tout ce qui peut y avoir rapport; mais on peut conserver dans l'intérieur des maisons les accessoires qu'on est dans l'habitude de faire en bois, comme les portes, les croisées, les lambris, quoique avec une légère augmentation dans les frais, il soit encore possible de s'en passer. *

Une Académie de province a proposé, il y a quelque tems, un prix pour celui qui indiqueroit le meilleur moyen d'arrêter les incendies. Il n'en est aucun plus certain sans doute que celui d'éviter les combustibles parmi les matériaux de construction. Ce moyen est facile dans les villes où le fer est commun, & même dans la plupart des campagnes; celles où l'on ne peut absolument s'en procurer en assez grande abondance, n'ont d'autre ressource que d'isoler leurs bâtimens, & d'éviter de les mettre sous le vent les uns des autres.

Les planchers proposés par M. Anglo, consistent en deux armatures de fer, composées chacune de deux barres posées l'une sur l'autre. La barre supérieure qui est courbe, est arrêtée par les extrémités

* L'Auteur a fait faire, il y a environ 12 ans, une croisée avec ses volets, de même forme que la menuiserie, en fer & en cuivre, les moulures dorées & les panneaux des volets en cuivre rouge poli;

sur l'inférieure qui présente une ligne droite. Elles sont soutenues de distance en distance par des brides, sans pouvoir s'allonger, ni ployer dans toute leur longueur. Elles sont réunies par des bandes de petit fer plat, pour soutenir l'ordr de plâtras & de plâtre qui doit être fait entre deux. D'après les calculs la dépense est parfaitement la même que dans la manière ordinaire pour les maisons des particuliers ; dans les monumens publics, elle pourroit excéder d'un quart ou d'un tiers ; mais on le regagnera bien, si l'on songe à la sécurité qui en résulte, & même au produit futur des démolitions.

Parmi la foule d'avantages que présente ce nouveau procédé, on doit compter pour beaucoup l'épargne des bois, dans un tems où la France est menacée d'en manquer, où le zèle s'occupe des moyens de le multiplier, de le remplacer, où le gouvernement protège tout ce qui en peut diminuer la consommation. Le fer en proportion n'est pas à beaucoup près aussi rare : il a d'ailleurs l'avantage de rendre les planchers plus légers & moins épais ; de donner aux appartemens une distribution plus commode, en laissant la liberté de placer les cheminées où l'on veut ; de dispenser les murs de ces chaînes de pierre, avec lesquelles on est dans l'usage de les bâtir ; enfin, comme nous l'avons fait remarquer, de donner aux maisons une plus grande valeur réelle, sans causer une dépense plus grande : le fer étant la seule chose qu'on puisse retirer des décombres d'un édifice totalement incendié.

On doit accueillir avec d'autant plus d'empressement les moyens de se passer de bois de charpente, que ceux dont on se sert aujourd'hui sont mal équarris, pleins d'aubier, de nœuds ; souvent on les emploie encore verts, on les place très-imprudemment, & par leur prompt pourriture ils occasionnent des réparations fréquentes & toujours très-dispendieuses.

M. Ango a fait le premier essai de son procédé dans sa maison rue St. Victor, où il a établi une forge pour être à portée de se rendre compte de ses dépenses. L'annonce en a été faite dans le journal de Paris les 8 janvier & 22 avril 1782. Tous les amateurs qui l'ont visitée lui en ont témoigné la plus grande satisfaction. M. Dumont, architecte connu très-avantageusement par son mérite, incapable de cette basse jalousie qui déshonore trop souvent les artistes, jaloux seulement de profiter d'une découverte heureuse, en rendant justice à son auteur, a fait usage du moyen de M. Ango pour la terrasse d'une maison rue d'Antin, au coin de celle des Petits champs, sous la direction de l'auteur lui-même, & M. Dumont s'est empressé d'en publier l'effet avantageux. Le modèle en a été présenté à l'Académie d'Architecture, qui a nommé des Commissaires pour l'examiner.

Beaucoup de planchers semblables s'exécutent déjà tant à Paris qu'en province; une invention aussi heureuse doit en effet avoir un prompt succès. L'auteur vient d'en exécuter un à Boulogne, près Paris, dans une étendue de 19 pieds sur 16 avec 8 pouces au plus d'épaisseur; & au pavillon de la Souche, près la Machine de Marly, il vient de faire de la même façon une salle de billard de 22 pieds sur 16 qui n'a pas moins bien réussi.

Jamais peut-être on ne s'est tant occupé d'architecture que dans ce siècle; mais tandis que d'autres dirigent leurs recherches du côté des embellissemens & de la commodité, M. Ango a porté ses vues vers des objets plus utiles. Il vient encore d'imaginer un moyen de débarrasser les combles de nos édifices des cheminées qui y passent extérieurement, & qui ne sont pas moins désagréables à la vue, que dangereuses par leur chute. Il propose donc d'en porter toutes les issues au faitage, & ce procédé, qui sert à la décoration, qui est beaucoup plus économique, & qui

délivre la tête des citoyens d'un péril de plus, a encore l'avantage de parer à beaucoup d'inconvéniens qu'occasionne l'amas des p'uies & des neiges. Le succès le plus décidé doit récompenser des découvertes aussi heureuses, qui ne prouvent pas moins de talens dans M. Ango que d'amour pour l'humanité.

Sa demeure actuelle est sur le quai de l'Ecole près le Pont-Neuf.

ANNONCES ET NOTICES

RACONTE des Edits, Déclarations & Lettres-Patentes enregistrés au Parlement de Flanare, des Arrêts du Conseil d'Etat, particuliers à son Ressort, & des Arrêts de Règlement de cette Cour depuis son érection en Conseil Souverain de Tournay; dédié à Mgr. Hue de Miromesnil, Garde-des-Sceaux de France, en plusieurs Volumes in-4°. Proposé par souscription. A Douay, chez Simon, Libraire, sur la Place. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis celle Hautefeuille, & chez les principaux Libraires du Royaume.

On payera en souscrivant 8 liv. & pareille somme à la livraison de chaque Volume en feuille jusqu'à la dernière, dont le payement aura été anticipé par celui fait au moment de la souscription. Les frais de port seront au compte des Souscripteurs. Le premier Volume paroîtra au mois de Juillet prochain, & les autres successivement de trois en trois mois; chaque Volume sera composé de 800 pages, même papier & même caractère que le Prospectus, qui se distribue *gratis* aux Adresses ci dessus.

LOGIQUE Françoisse pour préparer les jeunes gens à la Rhétorique, par M. l'Abbé Hauchecorne,

de la Maison & Société de Sorbonne, Professeur de Philosophie au Collège des Quatre - Nations. A Paris, chez l'Auteur, au Collège des Quatre-Nations; Belin, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves, & Colas, Libraire, Place Sorbonne.

Cet Ouvrage nous a paru mériter la réflexion du Censeur dans l'approbation qu'il en a donnée. L'Auteur, dit-il, a senti la nécessité d'apprendre aux jeunes gens à penser avant de les appliquer à la composition, & de quelle utilité il seroit de rapprocher deux Arts qui n'en faisoient qu'un seul avant Socrate, c'est-à-dire, de réunir l'Art de bien penser à l'Art de bien dire.

VOYAGE de Sicile. Dixième Chapitre; par M. Honel, Peintre du Roi. A Paris, rue du Coq Saint - Honoré. — Ce Chapitre achève de faire connoître les intéressantes particularités du Théâtre de Taormine, dont les Vûes & les Plans ont rempli tous les Chapitres précédens, avec l'explication des usages de ce genre d'édifices chez les Grecs & les Romains. On passe en revue les divers Tombeaux antiques, dont on donne en deux Planches les Vûes & les Plans, ensuite le Discours fait connoître les autres détails; après quoi l'Auteur nous décrit les Édifices au moyen desquels les habitans de Taormine conservent dans ce pays élevé une suffisante quantité d'eau pour tous leurs usages, & il explique comment ces eaux parviennent des sources éloignées; il fait voir les Plans & les Vûes intérieures d'un de ces Édifices, appelé Réserve d'eaux.

La quatrième Planche présente la Vûe perspective d'un Gymnase, suivie de son Plan & de son Élévation géométrale, avec les explications qui prouvent que cet Édifice n'a pas dû être une Naumachie, mais un Gymnase, & il explique ce qu'étoient ces Édifices chez les Anciens.

La sixième Planche est la Carte de l'Etna. L'Auteur, avant de quitter Taormine, donne par anticipation une idée préliminaire de la hauteur & de la forme de l'Etna, dont il va s'occuper dans les Chapitres suivans. Cette Description termine cette Livraison d'une manière intéressante par les connoissances qu'il offre de l'extérieur du plus grand Volcan qui soit en Europe.

On voit que ce grand Ouvrage marche à sa fin, & qu'on ne peut que désirer de l'y voir parvenu.

DÉLASSEMENS de l'Homme Sensible, ou Anecdotes diverses, par M. d'Arnaud. Tome cinquième, neuvième Partie. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, près l'estrapade, maison de M. de Fouchy, & la Veuve Ballard & fils, Imprimeurs-Libraires, rue des Mathurins.

On ne sauroit trop engager l'Auteur à continuer cet Ouvrage utile & intéressant.

CORNELIUS Nepos, in-12. Prix, 6 liv. relié en veau doré sur tranche. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

L'Edition précédente du Cornelius Nepos étant épuisée, M. Barbou s'est vu obligé de le réimprimer pour compléter sa belle Collection des Auteurs Latins, dont il existe soixante-huit Volumes. Celui que nous annonçons mérite les mêmes éloges.

On trouve chez le même les Livres suivans : *Leçons Élémentaires d'Histoire Naturelle*, par le Père Cotte, in-12. Prix, 1 livre relié en parchemin. — *Etrennes du Chrétien*, in-32. Prix, 2 liv. en maroquin. — *Les mêmes en veau doré*. Prix, 1 liv. 4 sols. — Et le *Calendrier du Limousin*.

O D E sur la Paix, par M. Labrat. A Paris,

au Louvre, sous le vestibule du Coq, & chez les Marchands de Nouveautés.

Il y a dans cet Ouvrage des fautes, telles que *mânes sacrées* au lieu de *mânes sacrés*, qui annoncent un jeune homme, & quelques détails qui promettent du talent. Voici une strophe qui justifie cet éloge.

Tremblez , fiers rivaux de la France ,
Trop vains d'un siècle de succès ;
Louis commande à la vengeance
D'épuiser sur vous tous ses traits.
Assez long-temps de vos ravages
On a vu gémir nos rivages ,
Que vous braviez par vos mépris :
Votre Léopard moins superbe,
Déformais étendu sur l'herbe ,
Ne dévorera plus nos lys.

ORLÉANS délivré, Poëme en douze Chans.
in-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Bruxelles, chez Savena, Libraire, & se trouve à Paris, chez Mérimot le jeune, Libraire, quai des Augustins, & la Veuve Esprit, au Palais Royal.

Leçons Élémentaires de Mathématiques, contenant les Principes de l'Arithmétique, de la Géométrie, de l'Astronomie, des Météores, de la Méchanique & de l'Algèbre, par M. P. D. L. F., de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, & de la Société des Antiquités de Cassel; Tome II. A Paris, chez la Veuve Ballard & fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

Nous avons annoncé avec des éloges mérités le premier Volume de cet estimable Ouvrage. Le second ne mérite pas moins d'être accueilli par le Public.

SUPPLÉMENT aux deux Rapports de MM. les Commissaires de l'Académie & de la Faculté de Médecine, & de la Société Royale de Médecine, in-4°. Prix, 1 livre 16 sols. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Guiffier, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.

MÉMOIRES sur le premier Drap de Laine super-fine du cru de la France : lu à la rentrée publique de l'Académie Royale des Sciences, le 21 Avril 1784, par M. d'Aubenton, de la même Académie. Selon l'Édition, d'après celle du Louvre. A Paris, chez Ph. D. Pierres, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques ; Debure l'aîné ; Didot le jeune, & Gogué & Née de la Rochelle.

Nous avons entretenu nos Lecteurs de la précieuse découverte qui fait le sujet de cette Brochure.

Le même Savant, toujours occupé d'objets utiles, vient de publier un autre Mémoire sur les *Indigestions*, qui commencent à être plus fréquentes pour la plupart des hommes, à l'âge de 40 ou 45 ans, lu à la Société Royale de Médecine. Ce Mémoire se trouve aussi chez les Libraires nommés ci-dessus.

ÉTAT actuel de la distribution des Rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour servir de Supplément à la Jurisprudence des Rentes ; par M. de Beaumont, Pensionnaire du Roi. Prix, 1 liv. 10 sols broché. A Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, N°. 219.

On y trouve la distribution de la caisse des arrérages, faite aux dix nouveaux Payeurs des Rentes. L'Auteur a encore des exemplaires de la troisième Édition de la Jurisprudence des Rentes, ou Code des Rentiers, Ouvrage reconnu utile. Prix, 3 liv. broché. Les personnes de Province qui désireront se procurer ces deux Ouvrages, les recevront, franc de port par la poste, en s'adressant à l'Auteur.

*TABIEAU de toutes espèces de Successions régies par la Coutume de Paris, & Computation des degrés de Parenté, suivant le Droit Civil & le Droit Canon, par M. C** , suivi du texte de la Coutume de Paris. A Paris, chez Leboucher, quai de Gèvres, vol. in-32. Prix, 1 liv. 16 sols relié.*

LA Demande acceptée, peint par N. C. Lépicie, Peintre du Roi, Professeur en son Académie Royale de Paris, gravé par Charles Ch. Cl. Bervic, Graveur du Roi, des Académies Royales de Paris & de Rouen. Prix, 16 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Étienne-des-Grès, n°. 26, & chez Mlle Lépicie, Cloître Saint Louis du Louvre.

Cette Estampe est gravée avec soin, est d'un bel effet, & rend toute l'expression de l'original.

NUMÉROS 145, 146, 147 & 148 du Journal d'Ariettes Italiennes, dédié à la Reine, pour lequel on souscrit chez M. Bailleux, Marchand de Musique du Roi, rue S. Honoré, près celle de la Lingerie. à la Règle d'or. Prix de l'abonnement, 36 liv. & 42 liv. franc de port.

Ce Journal, qui en est à sa septième année, continue de jouir du plus grand succès. Il est toujours fait avec beaucoup de soin ; il paroît même que l'Éditeur a fait de nouveaux efforts pour y répandre encore plus de variété, ce qui est toujours l'un des premiers mérites dans les Collections de cette espèce.

DEUXIÈME Recueil de petits Airs de chant, avec accompagnement de Piano-Forté ou de Harpe, dédié à Mme Lebrun, par M. Martini. Prix, 9 liv. A Paris, chez le Portier de M. le Normant d'Étioles, rue du Sentier, N°. 34.

Le nom de M. Martini est un titre favorable pour

tout Ouvrage de Musique, & nous croyons que le Public n'applaudira pas moins aux Airs de ce Recueil qu'à sa Dédicace.

NUMÉROS 13, 14, 15, 16 & 17 des Feuilles de Terpsychore, pour la Harpe & le Clavecin. Prix, 1 liv. 4 sols chaque. Elles paroissent tous les Lundis. A Paris, chez Cousineau père & fils, Luthier de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, place de l'École.

Bouquet Lyrique, ou huit Romances avec accompagnement de Guitare, par M. Morin, Amateur. Œuvre Premier. Prix, 4 liv. 16 sols. A Paris, chez Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies, & Mlles River & Lebeau, Marchandes de Musique, galerie du Palais Royal.

Le choix des paroles nous a paru fait avec goût.

Six Duos concertans pour deux Flûtes, par M. Jean Canal, mis au jour par M. Muslard, Maître de Flûte. Prix, 6 liv. A Paris, chez M. Muslard, rue Aubry-le-Boucher, maison du Marchand de Vin; à Versailles, chez l'Auteur, Musicien du Roi, rue de la Pompe.

NUMÉRO 22. Ariettes & Petits Airs arrangés pour le Clavecin ou la Harpe, par M. Druix le jeune, Maître de Clavecin. Prix séparément, 2 liv. 8 sols; abonnement pour 24 Cahiers, 36 & 48 liv. A Paris, chez Mlle Girard, Marchande de Musique, rue de la Monnoie, à la Nouveauté.

RECUEIL pour la Harpe, contenant un Prélude & une Sonate de l'Auteur, avec accompagnement de Violon, une Romance, les Airs de Figaro & Malbroug, variés & autres, & un Duo de Zémire &

Azor, accompagné de deux Harpes, par M. Pétrini. Œuvre Sixième. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, N°. 272; Mme Borelly, rue Faydeau, à l'*Ariette du Jour*, & à Versailles, chez Blaizot, rue Satory.

FAUTE à corriger. Le *Traité Élémentaire de Morale & de Bonheur*, annoncé dans l'un des précédens Numéros, se trouve chez Royez, quai des Augustins.

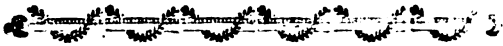
Pour les *Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux*, voyez les *Couvertures*.

T A B L E.

<i>ÉPITRE à Mlle Em. de P**</i>	3	Prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres,	26
<i>Impromptu</i> ,	6	Tableau de la situation actuelle des Anglois dans les Indes Orientales.	34
<i>Charade, Enigme & Logogryphe</i> ,	7	<i>Variétés</i> ,	36
<i>Apologues & Contes Orientaux</i> ,	9	<i>Annonces & Notices</i> ,	41
<i>Dissertation qui a remporté le</i>			

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 5 Mars 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 4 Mars 1785. GUIDI.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 30 Janvier.

LES Monténégrius, selon des récits très-incertains, ont exécuté de nouvelles Vêpres Siciliennes, en massacrant tous les Turcs qui se sont trouvés au milieu d'eux : après cette boucherie, ils se sont sauvés dans la Dalmatie Vénitienne. On ne nomme ni le jour, ni le lieu, ni les circonstances de cet événement.

On parle toujours beaucoup de nos armemens, de nos efforts maritimes, de nos constructions, des ingénieurs, des directeurs de nos chantiers & du Capitan Bacha. Si tout ce qu'on débite a un fondement, il faut croire que cette émulation produira enfin quelques effets visibles.

Des brigands de la Servie ont pillé dernièrement une caravane qui alloit de Nissa à Constantinople : ils sont commandés par

N^o. 10, 5 Mars 1785.

a

un ancien chef d'une compagnie de Janissaires. Quelques Agas du même corps étant soupçonnés de connivence avec ces voleurs si multipliés, le Pacha de Belgrade en a fait arrêter trois dont on attend la punition.

D A N E M A R C K.

D E C O P E N H A G U E , le 10 Février.

Dans la nuit du 23 au 24 Janvier, on a ressenti à Socbyc quelques secousses légères de tremblement de terre.

Le 12 Janvier on a fait à Christiania l'inauguration solennelle de la Bibliothèque publique, placée dans plusieurs salles de la cour du Tribunal suprême. Indépendamment d'une collection considérable d'objets d'histoire naturelle, elle renferme actuellement environ 10,000 volumes. Cette bibliothèque a été fondée par le Conseiller de Chancellerie Deichman, & augmentée par le Conseiller de justice Bartholin.

Voici en substance les principaux changemens faits dans l'Armée. Un régiment de Cavalerie ne sera composé à l'avenir que de quatre escadrons; le traitement annuel du Chef d'un escadron sera de 750 rixdalers. Les deux régimens de Hussards formeront deux corps particuliers, & chacun sera composé de deux escadrons. Les Commandans de chaque corps auront chacun 1000 rixdalers d'appointemens. Les régimens d'Infanterie ne seront composés dorénavant que de deux compagnies de Grenadiers & de huit de Mousquetaires. Le trai-

serment du Chef de la compagnie sera de 700 rix-dalers. Deux régimens formeront une brigade ; mais pour les distinguer ensemble , le second régiment de la brigade aura un rebord blanc au collet. Il y aura à chaque régiment six enseignes. Les régimens de Copenhague consisteront en 800 hommes enrôlés & en 790 nationaux ; ceux de Jutlande en 500 enrôlés & en 1090 nationaux ; & ceux de Holstein en 1000 enrôlés & en 590 nationaux. Cette nouvelle formation aura lieu le premier du mois prochain.

A L L E M A G N E.

DE HAMBOURG, le 15 Février.

La Princesse d'Aschkow , Président de l'Académie des Sciences de Pétersbourg , vient de poser elle-même le buste de feu Léonard Euler sur son piedestal dans le salon de l'Académie. En même temps, elle a félicité l'assemblée d'avoir compté un si grand homme parmi ses membres, & s'est glorifiée de l'honneur d'en poser l'image, comme le véritable ornement de cette salle. Le buste en marbre de Carrare fait honneur à l'Artiste, M. Rachette, Professeur de Sculpture & de Peinture à Berlin. Les Académiciens ont fait les frais de cet ouvrage : la colonne de marbre italien est un présent de la Princesse d'Aschkow.

Selon des lettres de Cherson, les constructions se poursuivent avec activité dans les ports de la Crimée : *la Gloire de Catherine II,*

vaisseau de ligne de 74 can., a été lancé dernièrement : six autres vaisseaux du même rang sont sur les chantiers, & sept frégates à l'embouchure du Niester. Si ces détails sont bien avérés, voilà la mer Noire sur le point de recevoir des flottes, qui probablement ne sont pas destinées à en assurer la tranquillité.

Un Journal Allemand très-estimé offre les détails suivans sur la ville de Brandebourg.

Cette ville composée de la vieille & de la nouvelle ville, renferme 1297 maisons, 6 Eglises & 2 grands Collèges. L'année dernière le Roi lui a accordé 50,000 rixdalers, pour être employés en diverses constructions & réparations. En 1782 on y comptoit une population de 2930 âmes, dont 4246 hommes, & 4734 femmes. A cette population, il faut ajouter celle de l'Etat Militaire en garnison dans cette ville, & qui montoit dans la même année à 2,250 âmes ; savoir 1042 hommes, 529 femmes, 336 garçons & 383 filles. La même année, on y a compté 1585 mariages ; 76 veufs & 291 veuves. Ces mariages, d'après le nombre moyen de 6 années d'énumération, produisent annuellement 275 enfans, ce qui fait une naissance sur cinq mariages & sept neuvièmes. La proportion des naissances aux vivans est comme 1 à 31, & celle des morts aux vivans comme 1 à 39. Sur 132 personnes de la population, on ne peut compter qu'un seul mariage.

Indépendamment des Agriculteurs, qui sont au nombre de 138, on y a compté en 1782, 134 Maîtres Drapiers qui fabriquent par an environ 5,703 pièces de draps & autres étoffes de laine de la valeur de 89,844 rixdalers ; on en a

exporté cette année pour 23 648 rixdalers ; le reste a été employé dans le pays ; 6 Fabricans de ras & d'étamine , qui fournissent par an environ 443 pieces de la valeur de 5,011 rixdalers ; il en a été exporté pour 1102 rixdalers ; 15 Maîtres & Fabricans de bas de laine , qui fabriquent par an environ 530 douzaines de paires de bas de la valeur de 3401 rixdalers , on en a exporté pour 945 rixdalers ; 10 Maîtres Chapeliers qui fabriquent par an environ 6809 chapeaux de la valeur de 4073 rixdalers ; la plupart de cette marchandise est consommée dans le pays ; 10 Maîtres pour tondre & pour feuler le drap ; 86 Maîtres Tisserands qui fournissent par an pour environ 18,883 rixdalers de toile ; l'exportation de cette marchandise forme un objet d'environ 2,160 rixdalers ; 60 Maîtres Tailleurs ; 108 Cordonniers ; 9 Tanneurs , 10 Passementiers ; 11 Fabricans de papier colorié , qui fabriquent par an environ 22 ballots de cette marchandise de la valeur de 880 rixdalers ; on en a exporté pour la valeur de 100 rixdalers ; 65 Brasseurs de bière ; 88 Brasseurs d'eau-de-vie ; 37 Boulangers : il leur faut par an pour faire du pain environ 388 wispels ou muids de froment , 1386 muids de seigle ; 17 Bouchers ; 45 Pêcheurs ; 25 Regrattiers ; 12 Aubergistes ; une Fabrique de futaine , où l'on fabrique par an environ 2379 pieces de la valeur de 21764 rixdalers ; on n'en a exporté que pour la somme de 711 rixdalers ; 7 Marchands qui vendent des marchandises de fabrique ; 20 Marchands de drap & de toile , & 32 Epiciers-Droguistes. Le nombre des familles juives dans cette ville monte à 21.

DE BERLIN, le 14 Février.

M. de Ségur est parti d'ici pour Péters-

bourg, d'où étoit arrivé M. de Diecker, courier du cabinet ; on le croyoit chargé de dépêches politiques, mais il est destiné pour Montpellier.

Le 25 Janvier, mourut dans ses terres le Lieutenant-Général de *Werner*, d'une colique hémorroïdale, qui l'a emporté dans vingt-quatre heures, à l'âge de 78 ans. Il avoit servi le Roi trente-trois ans, & la maison d'Autriche pendant vingt-neuf ; distingué dans l'un & l'autre service par son courage, par sa droiture, par son humanité. Il étoit né en Hongrie en 1707.

L'Impératrice de Russie vient de faire remettre à la régence de Stettin, par les mains de son Ministre en Prusse, le Prince Dolgorucki, une médaille d'or, de 36 ducats, frappée en mémoire de la réunion de la Crimée. Il est sorti l'année dernière du port de cette même ville de Stettin 1282 navires de toutes nations, & il en est entré 1160.

Sa Majesté ayant accordé aux Catholiques de Potzdam le libre exercice de leur culte, notamment celui des Baptêmes & de la Bénédiction nuptiale ; le 3. de ce mois, on a célébré cette dernière pour la première fois. Pour ajouter à la solennité, la Musique de l'Opéra, de la Chapelle royale, & celle du Prince royal se rendirent à l'Eglise ; le Prince de Prusse, le Commandant de la ville & d'autres personnes de marque ont assisté à cette cérémonie.

Le 27 Janvier, on a perdu ici Benjamin Calau, Peintre du Roi, qui avoit retrouvé le secret de la cire Punique, dont les anciens se servoient dans la Peinture. Sa famille reste en possession de cette méthode de ré-

foudre la cire dans l'eau , & de l'employer au lieu d'huile.

Le Roi a jugé à propos de défendre l'importa-
tion des marchandises suivantes dans ses Etats en
deçà de la Weser, pour y être consommées ; savoir,
galons de soie , laine , coton & fil , vinaigre de
bierre , guimbardes , seranus , fourcieres , tire-
bouchons , paniers & corbeilles d'osier ou de fil
de fer , huile de lin , sas , cribles & tamis , ha-
ches , coignées , fourches , bèches , crocs , ra-
teau de fer & de bois , poudre à poudrer & ami-
don , savon noir & vert , boucles , boutons de
chemise & anneaux d'acier de métal de compo-
sition , d'étain & de fer , dragées de plomb , trébu-
chers , perles de cire , chaînes d'acier pour mon-
tres , écuelles , assiettes & autre vaisselle neuve
d'étain , & gans de peau , soie , coton , fil &
laine doublés ou non , les gands de peau de Dan-
nemarck exceptés. — Les marchandises suivantes
paieront à leur importation 50 pour cent , savoir,
agréments de soie , misere & fil , poids qui s'em-
boîtent ; éventails ; manchons & autres parures
de plumes , gands de peau de Dannemarck , mou-
lins à café & à épicerie de toutes les especes , &
aiguilles à coudre. La cire à cacheter ne paiera à
son importation , que 20 pour cent.

Le Roi a assigné un fonds considérable
pour les travaux de plusieurs nouveaux ca-
naux , qui seront faits dans la Marche Elec-
torale.

Le nombre de grands & de petits bâti-
mens arrivés l'année dernière à Elbingue ,
monte à 1547 , & celui des bâtimens qui en
sont sortis , à 1182.

DE VIENNE , le 16 Février.

Les nouvelles du moment n'étant que des bruits vagues, ou répandus à dessein pour masquer l'avenir, il est inutile d'entretenir nos lecteurs de ces rapports qui seroient détruits avant que le Journal fût imprimé. L'opinion des observateurs sensés flotte toujours dans l'incertitude ; le parti prudent est de ne rien croire jusqu'à la démonstration.

Le Prince Czartorinski, dont la vie, dit-on, a été menacée à Varsovie, est chef de la Garde Noble de l'Empereur en Gallicie : il se trouvoit pour ses affaires dans la capitale de la Pologne : on ajoute qu'immédiatement après la découverte du complot feint ou réel, le Prince expédia des couriers à Vienne & à Pétersbourg : il est attendu ici incessamment. Probablement cette intrigue restera long temps sous un voile épais.

Le carnaval est ici très-brillant & très-animé. Un Poète allemand avoit traduit la Comédie françoise du *Mariage de Figaro* ; on en a permis l'impression, en défendant de la représenter.

Le Gouvernement a pensé que l'on pouvoit sans crainte laisser entre les mains de la partie du public qui lit & qui raisonne, certains objets qui doivent être dérobés à la curiosité de celle qui n'a que des yeux & des oreilles.

On doit donner dans peu une superbe fête ; dans le vaste emplacement de l'orangerie à Schoenbrun ; il y aura un grand nombre de tables dressées sous les orangers , & la vue y sera aussi agréablement flattée que l'odorat. Aux deux extrémités de la salle , on dressera deux théâtres sur lesquels seront représentés en même temps des opéras Allemands & Italiens. Si le temps est favorable , la Cour s'y rendra en traîneaux.

Il est question d'abolir les Majorats dans les Provinces héréditaires de la Monarchie : cette mesure est aujourd'hui débattue dans les Conseils de S. M. I.

Les constructions qui avoient été ordonnées ici par l'Empereur , & suspendues ensuite , seront continuées. L'Augarten sera agrandi , le grand Hôpital sera élevé à 4 étages , & il aura 4 entrées principales , 6 cours & 250 salles.

Les horlogers ont obtenu la permission de faire venir de l'étranger les rouages , les aiguilles & les ressorts pour la fabrication des montres , en obtenant pour cet objet des passeports , & en payant les anciens droits de Douane.

L'éducation publique des enfans a été autrefois très-négligée dans le Royaume de Bohême. On voyoit à peine dans ce pays , qui renferme une population de plus de deux millions d'ames , 14000 enfans qui alloient aux écoles. Mais les Instituteurs étoient la plupart des sujets ignorans. Par les soins de seule l'Impératrice Marie-Thérèse , & de l'Empereur actuel , l'éducation publique dans ce Royaume a gagné infiniment. On y compte actuellement 2100 écoles pu-

bliques , & l'hiver dernier le nombre des écoliers étoit de 117,733.

On apprend de Munich que l'Electeur a supprimé la Régence du haut Palatinat. Quelques-uns des membres de cette Régence ont été pensionnés , & on croit que les autres seront employés dans d'autres Colleges.

Des lettres de Clagenfurt , du 2 de ce mois , apprennent que le 31 Janvier on y ressentit à minuit deux nouvelles secousses de tremblement de terre. Le lendemain matin il est tombé une prodigieuse quantité de neige ; dans plusieurs endroits elle est de la hauteur de 3 pieds.

DE FRANCFORT , le 20 Fevrier.

Le Vicariat général de l'Archevêché de Mayence a publié, le 18 du mois passé, une ordonnance concernant les Chapitres collégiaux, qui déclare irrégulière & contraire aux anciennes loix de l'Eglise, la réunion de plusieurs Prébendes dans la même personne, & ne permet d'exception qu'en faveur de ceux qui, par un mérite & des services distingués, auront acquis des droits évidens à cette double récompense.

Les dispenses reçues de Rome à ce sujet, n'auront de valeur qu'autant qu'elles auront été soumises à l'examen du Vicariat-Général. L'Electeur dit à cette occasion : « qu'il ne veut user du pouvoir qui lui a été confié, que pour le bien de l'Eglise & non pour sa destruction, & que ces dispenses s'obtenoient souvent par des supposi-

« tions fausses & des voies obliques , contre l'in-
 « tention du S. Pere. Plus loin , il est dit au su-
 « jet du Clergé d'Allemagne : « On n'a vu que
 « trop souvent des Ecclésiastiques abuser de cette
 « facilité de la Cour de Rome , en réunissant deux
 « Prébendes , tandis qu'ils n'en méritoient pas
 « une , & nuire par là à l'avancement de ceux
 « qui en étoient plus dignes : il est temps de met-
 « tre fin à un scandale aussi nuisible. »

Une autre ordonnance interdit toutes les dispenses de Rome au sujet des mariages entre parens , de la permission de faire gras les jours maigres , de lire des livres défendus , à moins que ces dispenses ne soient préalablement soumises au Vicariat général , qui décidera de leur validité.

Autant que nous le pourrons , nous rassemblerons dans ce Journal tout ce qui peut servir un jour de documens à l'histoire , ou d'instruction en cas de certains événemens. L'état militaire des différentes puissances mérite sous ce point de vue d'être conservé. Voici la composition actuelle & le dénombrement des troupes du Landgrave de Hesse-Cassel. On se fera une idée juste de l'influence que peut obtenir ce Prince par son armée, lorsqu'on apprendra ce que nous affirmons, qu'outre quelques remises d'impositions faites à ses peuples, des embellissemens de tout genre , qui ont rendu Cassel l'une des plus belles villes de l'Europe, le Landgrave a retiré des Anglois des subsides si prodigieux, qu'avec le seul intérêt de ces sommes, il peut suffire à l'entretien de vingt

mille hommes. Aujourd'hui son armée consiste dans les Régimens suivans :

Cavalerie.

Les Gardes-du-Corps , les régimens des Gardarmes , du Prince Héréditaire , des Dragons , du Corps , du Prince Frédéric , de Schlotheim ; de Diemar , Dragons ; le corps de Hussards & le corps des Chevaux-légers.

Infanterie.

Trois bataillons de Gardes , la Garde Suisse ; les régimens du Landgrave , du Prince Héréditaire , du Prince Charles , de vieux Losberg , de Kniphausen , de Donop , de Bosc , de Ditsfurth , de Losberg jeune , de Wilke ; le régiment des Grenadiers du Marquis d'Angelelli , le corps d'Artillerie & le corps des Ingénieurs ; les régimens de garnison de Scih , de Knoblauch , de Benning , de Bulow , de Bunau , de Normann , & le bataillon des Invalides : en tout 31 régimens dont 9 de Cavalerie & 22 d'infanterie. — Les régimens des Cuirassiers sont composés chacun de 6 compagnies & chaque compagnie de 24 Cavaliers , non compris les Bas-Officiers ; 2 compagnies de Cuirassiers forment un Escadron. Les régimens de Dragons sont composés chacun de 5 compagnies ou escadrons , & le complet de chaque escadron est de 100 hommes , & l'effectif de 60. La plupart des régimens de Cavalerie ne sont pas montés. — Les régimens d'infanterie consistent chacun en 5 compagnies ; le complet de chaque compagnie est de 100 hommes , & l'effectif de 60.

Les régimens employés en Amérique pendant la dernière guerre , ont été une compagnie du second & un du troisième bataillon des Gardes , les régimens du Corps , du Landgrave , du Prince

ce Héréditaire , du Prince Charles , de vieux Losberg , (fait prisonnier de guerre à l'affaire de Trenton) de Kniphausen (prisonnier de guerre à la même occasion) , de Donop , de Boic , de Disfurth , de Losberg jeune , trois compagnies du corps d'Artillerie ; le régiment des Grenadiers d'Angelelli (fait prisonnier de guerre à l'affaire de Trenton) ; les régimens de garnison de Scih , de Knoblauch , de Benning , de Bunau , en tout 15 régimens & 5 compagnies.

Le 23 de Janvier , le nouveau corps des Volontaires Esclavons a dû se mettre en marche de la Sirmie , pour se rendre à Agram , & pour s'y joindre au corps des Volontaires Croates. Ces deux corps devoient ensuite partir ensemble pour les Pays-Bas ; & l'on ignore les ordres précis donnés depuis à leur sujet.

Le Conseiller Laxman a adressé à l'Académie des Sciences de Pétersbourg une lettre d'Irkuzk , dans laquelle il rend compte de ses observations sur la congélation du vis-argent dans la Sibérie. Il en résulte que le froid au 32^e. degré du thermometre de Réaumur , est suffisant pour opérer la congélation du vis-argent le plus pur. L'Académie a examiné ces observations par des essais qu'elle a fait faire à ce sujet , & les a trouvées exactes.

L'Impératrice a non-seulement permis les mariages des Russes & des Tartares de la Crimée , mais elle y a aussi envoyé un certain nombre d'instituteurs & d'agriculteurs ; les uns leur apprendront la Langue russe , & les autres l'agriculture.

L'entretien de la Chambre Impériale de Wetzlar , & les appointemens des Juges sont portés à la somme annuelle de 98,426 rixdalers ; mais comme les contingents des Etats de l'Empire ne sont pas payés avec exactitude , la Chambre touche tout au plus par an la somme de 50,764 rixdalers. Les appointemens des personnes employées à la Chancellerie de ce Tribunal suprême , lesquels montent à la somme annuelle de 10,217 rixdalers , sont acquittés encore avec moins d'exactitude ; on leur devoit vers la fin de l'année dernière au moins la somme de 30,000 rixdalers.

ITALIE.

DE BOLOGNE, le 1 Février.

Les dernières lettres de la Russie-Blanche, écrites à des personnes respectables de cette ville , nous apprennent que le crédit des Jésuites qui s'y sont établis , augmente de jour en jour. Ils sont même vus de si bon œil par les Evêques Grecs-schismatiques de la Province, que l'on ne désespère pas de voir réunir par leur entremise ces Evêques & leurs églises à la Religion Catholique-Romaine. Si Monsignor Archetti , actuellement, Cardinal , avoit eu des instructions convenables sur cet objet , lors de son ambassade à la cour de Russie, cette importante affaire seroit vraisemblablement très-avancée.

On écrit de Mantoue que , par un concordat fait entre Sa Majesté Impériale & la République de Venise , on a réuni aux Diocèses de la Répu-

bligue quelques districts de la domination Impériale qui appartenoient aux Diocèses de Bresse & qu'il a été publié à cette occasion une lettre très-sage de l'Evêque de Mantoue.

Le sculpteur Covacchino Falcioni de Rome, ayant achevé de réparer à neuf le pavé antique de mosaïque, trouvé à Ottricoli, vient de commencer à le placer dans la rotonde du Musée Clémentin au Vatican. Ce morceau précieux d'antiquité, admiré de tous les connoisseurs, achevera d'embellir cette précieuse collection.

DE MILAN, le 5 Février.

Il arrive tous les jours ici de Trieste des grains qu'on enmagazine. On assure que le Gouvernement a résolu d'en faire importer de Stirie, de Carinthie, &c. jusqu'à 42 mille sacs. Les importations déjà faites ont diminué de 2liv. le prix du muid.

On a supprimé ici ces jours derniers une Confratrie établie dans l'Eglise des Augustins de S. Marc. Les revenus de cette Confratrie ont été réunis à la caisse des fondations pieuses, & on y en joindra encore beaucoup d'autres pour former un fonds plus considérable, & capable de subvenir aux besoins de toutes les pauvres familles de la Ville.

DE ROME, le 4 Février.

On a trouvé dernièrement dans les excavations que la Chambre Apostolique fait pratiquer à ses dépens dans les jardins de

Sancta Sanctorum, une tête colossale d'Hercule couronné; une petite colonne ornée de pampres & de lierre, dédiée à ce même demi-Dieu par un Affranchi d'Auguste, & un vase de terre, contenant 375 médailles du IXe. siècle.

S. Em. le Cardinal Carlo Rezzonico voulant remédier à la rareté du numéraire dans cet Etat, a tenu ces jours derniers pour la seconde fois un comité particulier, composé de Cardinaux & de Prélats : mais jusqu'ici rien n'a transpiré de ses résolutions. Cependant on suppose que l'Etat empruntera trois millions d'écus à une certaine Puissance.

Le 28 du mois prochain, il sera tenu dans le Palais du Vatican, une Congrégation des Rites sacrés, pour la béatification & canonisation du vénérable Juan Grande, Religieux Profès de l'ordre de S. Jean-de-Dieu de Séville, & dans laquelle il sera fait l'examen de ses miracles.

DE NAPLES, le 3 Février.

Il arrive tous les jours en cette ville des personnes étrangères de diverses nations. Un des objets de curiosité qui les attirent, est le Vésuve qui continue toujours ses éruptions de laves.

On espère rétablir à Bayes & à Pouzzole, au moyen des défrichemens auxquels on travaille, les anciens ports où venoient les Romains : le morcellement des campagnes étant purifié, on croit que le peuple tont en peu de temps.

On a appris par le dernier Courier d'Espagne ; que la Cour avoit nommé le Comte de Las Casas Ambassadeur auprès de notre Souverain , à la place du Vicomte de la Herreria qui va résider auprès de la Cour de Turin.

Dans le dessein de donner au Corps de la Marine des sujets habiles en tous les genres , on vient de faire embarquer trois pilotes pour Terre neuve sur des bâtimens anglois , où ils seront entretenus aux dépens de S. M.

Le Marquis de Caraccioli , Vice - Roi de Sicile , prend les mesures les plus justes pour en perfectionner l'administration. Il vient de régler que les Barons de ce Royaume ne pourront point faire emprisonner leurs propres fiefs. Ils devront à l'avenir avoir recours à la Grande-Chambre. Enfin ils ne pourront pas non plus s'attribuer l'Election des Administrateurs des Communes de leurs fiefs ; l'intention du Gouvernement étant qu'ils se conforment aux usages du Royaume de Naples.

On continue avec activité dans la Calabre les travaux pour l'écoulement des eaux stagnantes , que les derniers tremblemens ont rassemblé. Plus de 1500 travailleurs y sont continuellement employés , & les frais se montent à plus de 12 mille ducats par mois.

ESPAGNE.

DE MADRID , le 12 Février.

S. M. a nommé Secrétaire d'Etat au département des Finances , & par *interim* Se-

crétaire d'Etat à celui de la guerre, Dom Pedro Lopez de Lerena, assistant de Séville & Intendant des troupes de l'Andalousie, à la place de feu Dom Miguel de Muzquiz, qui occupoit les mêmes emplois.

Sur les représentations faites au Gouvernement par le corps des Pêcheurs de Llanès dans les Asturies, concernant les moyens de rétablir la pêche qui y fleurissoit autrefois, le Ministère vient d'accorder aux Pêcheurs des barques qui iront à la pêche de la morue, le privilege d'être exempts du service du Roi; il se propose en outre de donner des ordres pour faire nettoyer le port de Llanès.

On espère bientôt voir cette Ville recouvrer l'opulence qu'elle avoit jadis lorsque la pêche étoit encouragée, & que les Nobles eux-mêmes s'intéressoient à sa prospérité.

On a lancé à l'eau à Carthagene, le 22 Janvier dernier, le vaisseau de 74 can., le S. Ildephonse. Les travaux continuent avec la même activité. Il y a actuellement sur les chantiers un autre vaisseau de la même force nommé le S. Antoine, deux frégates de 34, & deux galéaces.

Dans le courant de l'année dernière, il a été expédié de S. Andero pour les possessions Espagnoles de l'Amérique, 24 Bâtimens dont 16 ont fait leurs retours dans ce port. Il est entré en outre pendant la même année, 688 Navires; savoir, 562 Espagnols, 71 François, 15 Anglois, 10 Hollandois, 2 Américains, 2 Danois, 5 Vénitiens, 3 Génois, 11 Portugais, 2 Russes & 5 Prussiens.

Dans le même espace de 1784, il s'est trouvé à Saint-Lucar de Barameda, 148 mariages, 601 batêmes, & 292 enterremens ; les naissances ont excédé les morts de 309. Sur les 14,918 ames que contient la ville, d'après les derniers dénombremens, il n'en est pas même mort 2 sur 100.

Pendant la même année il est entré dans ce port 119 navires, dont 30 Espagnols, 9 François, 1 Napolitain, 42 Anglois, 13 Hollandois, 6 Danois, 9 Portugais, 3 Impériaux, 2 Génois, 2 Vénitiens, 1 de Hambourg & un Suédois.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 19 Février.

M. Pitt proposa un Bill pour permettre aux habitans de Terre-Neuve, de s'approvisionner de vivres chez les Etats Unis, sous la condition qu'ils se serviroient, dans ces voyages, de navires & d'équipages Anglois. Plusieurs membres des Communes, entr'autres M. Eden, objectèrent que ce Bill serait une infraction à l'acte de navigation ; M. Pitt le justifia de ce reproche. Le 4 on le lut pour la seconde fois dans la chambre des Communes : Lord North s'y opposa sous prétexte que le Monopole des subsistances de nos colonies appartenoit à la Métro-

pole ; doctrine réfutée par M. Jenkinson.

Ce dernier exposa , en s'appuyant sur les preuves les plus authentiques , que la Colonie de *Terre-Neuve* , par une manœuvre qui fait honte aux Négocians de *Pool* & de *Dartmouth* , s'étoit trouvée réduite à la plus affreuse détresse ; - que le Gouverneur Campbell , effrayé de la famine qui menaçoit la Colonie , s'étoit décidé à déobéir aux loix de la navigation & à envoyer chercher des vivres sur le territoire des États Unis.

Le Bill ayant été mis au Comité , reçut la troisieme lecture le 16 , fut admis & renvoyé à l'approbation des Chambres des Paris.

S'il faut en croire les Papiers de l'opposition , les amis du Marquis de *Lansdown* ont voté pour M. Fox dans l'Affaire de l'Élection de *Westminster*. En conséquence , ces mêmes Gazettes sont remplies de paragraphes , qui présagent une nouvelle coalition. Il est certain qu'une partie des Adhérens du Ministère , fatigués des interminables longueurs de cette vérification des votes , ont opiné pour y mettre fin.

Le 15 , la chambre des Communes vota 29,345 hommes effectifs , y compris les trompes de la marine , pour le service de terre de cette année. Les six régimens qu'on projettoit de réformer ne le seront point encore , & on a suppléé à cette réduction , par celle de six hommes & d'un tambour dans chaque compagnie.

M. Francis fit ensuite une motion appuyée de beaucoup de calculs & de véhémence , relative aux dépenses & aux revenus de l'établissement dans l'Inde. Sur les objections de M. *Dundas*

& d'autres , il réduisit ensuite sa motion par forme d'amendement , à ce qu'il fut ordonné aux Directeurs de la Compagnie des Indes de présenter à la Chambre un état des ressources probables & des dépenses du Bengale depuis le 1er de Mai 1784 , au 1er de Mai 1785. La motion fut alors agréée sans difficulté.

Le 17, la Chambre se forma en comité pour délibérer sur l'état des comptes publics. M. Pitt exposa le résultat du travail des Commissaires chargés de cette vérification; il en développa chaque article , il présenta les abus & les remèdes , annonça plusieurs bills à ce sujet, & finit par proposer qu'il lui fût permis de présenter un bill pour établir la meilleure forme de régler & d'examiner les comptes publics dans le Royaume, & un autre bill dans le même genre, relatif au bureau du Trésorier de la Marine. Le Ministre fit précéder ces deux motions d'un discours aussi instructif que détaillé, mais que le défaut d'espace nous oblige de renvoyer au Journal suivant. Il nous suffira de dire qu'il s'agit ici d'une réforme générale dans les frais de recouvrement & dans la perception des revenus publics, des économies à gagner sur cette partie, des profits à enlever aux différens Caissiers & Receveurs, notamment au Receveur-Général de la taxe des terres. M. Pitt démontra la lésion du public par les provisions allouées à ces Officiers intermédiaires entre le trésor & la nation, par les jouissances d'argent qu'ils s'arrogeoient en prolongeant l'époque de leurs versemens,

& par les sommes dont ils étoient souvent reliquataires. Le Ministre examina ensuite les différens prétextes dont s'autorisoient les Receveurs publics, & les suivit dans chacune des branches du revenu national. Il n'est pas douteux que le Parlement ne mette fin à des désordres ; aucun intérêt particulier, aucune intrigue ne pouvant prévaloir ici & dans cette circonstance sur l'intérêt national.

Le plan qui doit servir de base aux nouvelles liaisons de commerce entre l'Angleterre & l'Irlande, fut proposé le 7 de ce mois à la Chambre des Communes de ce dernier Royaume, par M. Orde, Secrétaire du Viceroi. Ce plan consiste dans les neuf articles suivans :

1°. Les importations des marchandises provenant de l'Angleterre & de l'Irlande respectivement, seront sur un pied d'égalité.

2°. Tous les articles quelconques qui ne sont point du crû ou de la fabrication de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, pourront être réexportés & admis dans les Ports de ces deux Pays, en payant les mêmes droits, & les anciens impôts seront supprimés, afin qu'on ne puisse plus interpréter d'une manière partielle l'acte de navigation.

3°. Tous les articles de manufacture des deux Pays seront admis réciproquement à parité de droits.

4°. Dans la vue d'égaliser les droits sur les manufactures importées de l'un des deux Pays dans l'autre, le Pays où existe le droit le plus fort sera tenu de le réduire au même taux que l'autre.

5°. Tous les objets de manufactures, qui dans l'un ou l'autre Pays supportent un droit intérieur, seront assujettis à ce droit en cas d'exportation.

6°. Il n'existera plus de prohibition à l'égard de l'importation des manufactures provenant de l'un ou de l'autre Pays, & elles ne seront plus assujetties à aucun droit additionnel.

7°. La même disposition aura lieu à l'égard de l'exportation.

8°. Il ne sera accordé aucune gratification sur l'exportation des marchandises de l'un ou de l'autre Pays, excepté pour la fleur de farine & la drèche.

9°. Tous les articles du cru ou de la fabrication des Etats étrangers & provenant de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande, seront admis réciproquement dans les Ports de l'un & de l'autre de ce Pays.

M. Orde fit des observations sur chacune de ces propositions, & il annonça une motion tendante à augmenter les forces générales de l'Empire, en appliquant une partie du revenu héréditaire à l'objet que le Parlement jugeroit le plus convenable.

On annonce comme certain que les Directeurs de la Compagnie des Indes ont déterminé le rappel de M. Hastings, & que ce Gouverneur général du Bengale sera remplacé par le Lord Macartney. Le Président de la Compagnie s'est, dit-on, rendu le 14 chez M. Pitt, pour lui faire part de cette décision, & on assure que le premier Ministre y a donné sa sanction. Cette révolution pourra coûter cher à la Compagnie, & prouver d'une manière péremptoire l'esprit de fac-

tion qui la domine , & l'inconféquence de toutes les mefures.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes fe propofent de fréter encore 10 Vailfeaux pour la Chine feulemeut ; ce qui portera à 18 le nombre de ceux employés extraordinairement à ce commerce. Tels font les heureux effets de la taxe commutative. Lorsque la contrebande du thé fera fupprimée entièrement , la Compagnie pourra envoyer tous les ans 30 Vailfeaux à la Chine : ce qui donnera de l'emploi à environ 4000 Matelots.

On envoie à nos établifsemens fur la côte d'Afrique un renfort de 2 Compagnies d'infanterie. Les troupes partiront dans peu de jours fous l'efcorte du Commodore Thompson.

Le Public a pris beaucoup d'intérêt à la fuation d'un de nos membres du Parlement, le Colonel Barré. Cet Officier, dont la vue étoit déjà très-affoiblie , vient de perdre totalement la lumiere. Il affifte néanmoins toujours au Parlement avec la même dignité , & prend autant de part aux débats que fon état affligeant peut-le lui permettre.

On attend à Londres dans quelques femaines une députation du Comité des Etats-Unis de l'Amérique , qui viennent , dit-on , pour prendre , avec notre Miniftère , un arrangement définitif , relativement au fyftème de commerce entre l'Angleterre & l'Amérique. Ils comptent avoir en leur faveur une partie du Miniftère , & ils efpèrent , qu'en nous promettant quelques avantages pour notre commerce dans leurs Ports, ils nous détermineront à nous éloigner de notre aâe de navigation , & à leur permettre de devenir les facteurs

facteurs du commerce entre nos Îles & la Métropole. Mais il faut espérer que la sagesse & la fermeté du Parlement nous garantira des effets d'une semblable connivence.

La plupart des vaisseaux du Roi qui viennent d'être vendus au public, particulièrement ceux du port le plus considérable, ont été achetés par les agens des négocians Américains; achats qui prouvent la pauvreté des Américains, dont cependant l'habileté en fait de construction est généralement reconnue.

A peine avons-nous encore joui d'une année de tranquillité, dit une lettre de la Jamaïque du 22 Janvier, qu'il s'élève des difficultés qui pourront amener de nouveaux désastres, & devenir peut-être le prétexte d'une nouvelle guerre. Ces différends sont ceux qui ont lieu entre nos Colons de la côte des *Musquitos*, & les Espagnols qui viennent de leur donner de nouvelles marques de leur ancienne jalousie. Les nouvelles, que nous avons reçues de ces parages, sont d'une nature très-affligeante. Elles promettent un sort très-malheureux à nos Concitoyens établis sur cette côte. Les plaintes, qu'ils ont portées au Gouverneur & au Conseil, sont envoyées en Angleterre sur le même Paquebot qui porte la présente; mais dans la crainte que les choses n'empirent avant qu'on puisse recevoir des ordres d'Angleterre, on a tiré des divers Régimens 600 hommes, que l'on va équiper de manière à pouvoir les embarquer au premier moment, dans le cas où les Espagnols procéderaient aux voies de fait pour expulser nos Colons. Le Sloop le *Swan* croise actuellement sur la côte, & la frégate la *Flore*, qui vient d'être radoubée, va se rendre à la même

N^o. 10, 5 Mars 1785.

b

station avec un renfort de 70 hommes , qu'elle débarquera pour protéger nos établissemens.

Le Général Ross s'étant exhalé en plaintes peu mesurées contre le choix qu'a fait le Roi du Général Boyd , Lieutenant-Gouverneur de Gibraltar , pour lui donner l'Ordre du Bain , on l'a mis aux arrêts ces jours derniers. Le prétexte de sa réclamation est qu'il est en grade l'ainé du Général préféré. On ne fait point encore s'il y aura une cour martiale à ce sujet.

Le navire la *Marie*, Capitaine Hay , parti de Leith pour Londres , a coulé bas en mer il y a quelques jours à la hauteur d'Orfordness , vers le minuit. Il y avoit à bord 30 personnes , compris l'équipage. 24 ont péri à bord , & les six autres se sont réfugiés dans la chaloupe. Après avoir battu la mer 15 heures de tems , ils ont débarqué sains & saufs , à l'exception d'un qui mourut dans la chaloupe. Le maître , son second , deux passagers & un Matelot sont les cinq personnes qui ont eu le bonheur d'échapper du naufrage. Le Bâtiment ne faisoit point d'eau , & , deux heures avant ce désastre , on fonda les pompes sans en trouver. C'est à cinq lieues au N. E. d'Orfordness que ce malheureux événement est arrivé. Le Bâtiment avoit à bord une cargaison assez riche.

F R A N C E.

DE VERSAILLES , le 23 Février.

Le 16 de ce mois , le Prince Doria-Pamphili, Archeveque de Séleucie, Nonce ordinaire du Pape , eut une audience parti-

cullere du Roi , pendant laquelle il prit congé de Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale , par le sieur Lalive de la Briche , Introduitèur des Ambassadeurs ; le sieur de Séqueville , Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs , précédoit.

Le Comte de Saint-Priest , ci-devant Ambassadeur du Roi à la Porte , de retour de son Ambassade , a eu l'honneur , à son arrivée ici , le 19 de ce mois , d'être présenté à Sa Majesté par le Comte de Vergennes , Chef du Conseil royal des finances , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires étrangères.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé , le 20 de ce mois , le contrat de mariage du Comte de Croismare , Capitaine de Dragons au Régiment de Ségur , avec Demoiselle de Croismare ; celui du Comte de Nonant , avec Demoiselle de Nonant de Pierrecourt ; & celui du Comte d'Estampes , avec Demoiselle le Camus.

Le même jour , la Princesse de Talmont a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de la Tremouille , & de prendre en même tems le Tabouret ,

La Marquise de Montaignac a aussi eu , ce jour , l'honneur d'être présentée à leurs Majestés & à la famille Royale par la Marquise de la Roche-Aymond.

Le 22 , le Prince Bariatinski , Ministre plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie , a eu du Roi une audience particulière , dans laquelle

il a pris congé de Sa Majesté ; après cette audience , le sieur Simolin , Ministre plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie , en a eu pareillement une , dans laquelle il a présenté sa lettre de créance au Roi. Ces deux Ministres ont été conduits à l'audience de Leurs Majestés, & à celles de la Famille Royale , par le sieur Lalive de la Briche , Introduceur des Ambassadeurs ; le sieur de Séqueville , Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs , précédoit.

DE PARIS, le 4 Mars.

Une lettre du port Vendre , en Roussillon , rapporte de la manière suivante les travaux exécutés dans cette ville , & les avantages de son port.

Nous commençons à jouir , depuis quelques années , des avantages de ce Port , mais ils viennent de s'accroître par la quantité de Bâtimens qui y sont entrés dans le courant de l'année dernière , soit pour le commerce , soit pour le refuge ; l'on en compte 762 , dont 344 des premiers , & 418 des seconds. Ce Port présente l'entrée la plus facile ; & la tranquillité dans son intérieur est égale à celle d'un canal ; les Etrangers admirent l'obélisque en marbre , élevé par la Province à la gloire du Roi , premier monument que la France ait consacré à Sa Majesté.

Élevé à cent pieds au - dessus du niveau de la mer , il est terminé par le globe des quatre parties du monde , & surmonté d'une fleur - de - lys en forme de Protection de toutes les nations.

Le socle est orné de bas-reliefs en bronze ,

présentant les quatre premières époques du Règne du Roi , l'un, *la Servitude en France abolie* , l'autre , *l'Amérique indépendante* , & les deux autres , *le Commerce protégé* , & *la Marine relevée*. Le tout surmonté de trophées & d'inscriptions.

Il est entouré de quatre piédestaux en marbre d'Italie , portant les attributs des Souverains des quatre parties du monde ; ils sont unis par des grilles de fer dorées ; & l'intérieur pavé en marbre , présente quatre marches pour monter au pied de l'obélisque. Ce monument est élevé au centre de la grande place de Louis XVI, ornée dans tout son pourtour de trophées militaires de terre & de mer , & l'on y monte de la place de débarquement , par un superbe escalier en avant-corps à deux rampes , aux pieds desquelles sont deux génies tenant deux cornes d'abondance d'où sortent toutes les richesses du commerce & de la mer , & aux deux côtés deux fontaines qui donnent de l'eau aux vaisseaux.

On jugera par la lettre suivante des heureux succès du Magnétisme animal dans les Provinces , & de la chaleur des Initiés. On regardera peut-être cette Epître comme un nouveau sarcasme contre la *doctrine* ; mais nous en sommes très-innocens , & tout le blâme en sera à l'Auteur, dont nous conservons soigneusement les expressions & l'orthographe.

Monsieur, je ne puis sortir de mon étonnement, lors que lisant votre journal, dont je suis abonataire, je n'i vois continuellement que sarcasmes & panphelet, contre la doctrine du magnétisme animal , & jamais rien en sa faveur, tandis que je lis journellement des livres rem-

plus de métaphysique & de raisonnemens les plus fots, qui tous prouvent l'existence d'un fluide vivifiant de la manière la plus irrévocable ; je ne puis vous regarder comme opposans à cette doctrine & encor moins comme ses juges ; car M. Mesmer ne doit reconnaître comme tels que les personnes instruites de son principe & vos expressions nous assurent du contraire : il me semble que vous ne devez pas ignorer du grand nombre de personnes, qui instruites, sont persuadés de la vérité de cette doctrine, & que vous êtes trop publics pour oser prendre un parti d'opposition décisif comme celui que vous avez l'air de prendre parti qui entre vos mains ne pourroit être regardé que comme cabale & ne cadreroit pas avec le but que vous vous êtes proposé de plair à tout le monde. Ce n'est donc que dans l'impartialité que vous pourrez trouver cette confiance qui vous est si nécessaire ; c'est aussi dans celle où je suis que vous voudrez bien vous en rapporter à mon attestation que je vous adresse celle ci-dessous que je vous prie d'insérer dans votre journal à l'ordinaire le plus prochain ou me marquer les raisons qui vous auront déterminés à agir au contraire.

Je ne suis point défenseur de la doctrine du magnétisme animal, j'ai peut-être été un des plus mécréans ; l'air imposant & de mystère que prenoient à Beauberg plusieurs des traitans, n'étoit pas suffisant pour me persuader : j'ai suivi ce traitement pendant trois mois plutôt comme curieux que comme enthousiaste ; j'ai voulu enfin me faire instruire de cette doctrine qui me paroissoit plus singulière que savante, je l'ai étudié, enfin, & en termes de maçonnerie j'ai vu la lumière.

Elle m'a d'abord étonné, & plus j'ai cherché à la trouver pure, plus elle a paru s'obscurcir à

mes yeux ; tel est l'effet que doivent produire toutes les sciences sur les hommes peu instruits , mais je ne me suis point déconcerté pour cela j'ai cru que l'expérience seule pouvoit me lever toute difficulté j'ai attendu l'occasion elle s'est présenté.

Le premier jour de Janvier dernier le sieur Orange Md. à Saint-Denis-du-Port près Lagny me faisant visite me dit en larmoyant qu'il étoit désolé de ce que Pierre Huvé , son neveu , étoit chez lui malade depuis 6 mois d'une fièvre qui ne lui laissoit point de relache , & que depuis trois jours il avoit un frisson qui n'avoit pas discontinué ; je fus pénétré de la douleur de ce voisin , me transportai aussitôt chez lui , je trouvai effectivement ce malade dont le tremblement mettoit tout le lit en mouvement ; je le magnetisai & après un quart d'heure de traitement , je sentis le frisson s'arreter ; je ne pouvois me persuader que ce fut moy qui produisois cet effet & pour m'assurer du fait je detournai la main de dessus le malade & fis lever aussi la main du nommé Orange , que j'avois pris avec deux autres personnes pour établir une chaîne : le frisson reprit à l'instant ; alors redoublant de courage , & ne pouvant douter que ce fut mon traitement qui fit cet effet , j'ai retabli ma chaîne jusqu'à ce que le frisson fut cessé en entier , ce que j'ai obtenu après un autre quart d'heure , j'ai continué depuis , le même traitement & au bout de 10 jours , j'ai vu de la mutation , la fièvre a changé d'heure & laissoit plus de tranquillité à mon malade , auquel j'ai trouvé la grosseur d'un œuf au côté gauche au dessous des côtes dans les visceres , cette grosseur étoit on ne peut pas plus sensible à mon malade qui d'abord n'i pouvoit souffrir l'approche de mes doigts ; il est survenu un crachement de sang

corrompu après lequel la grosseur a disparu, la fièvre s'est calmée & l'appétit est revenu. Je n'ai pas voulu vous informer de cette guérison qu'elle n'ait été certaine & avérée : il y a aujourd'hui 15 jours que cet homme ne s'est senti d'aucun mouvement de la même fièvre & il est en état de travailler. J'ai l'honneur d'être, &c.

RAMARD,

Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Contrôleur au Grenier à sel de Lagny, & Maire de la même Ville.

Lagny, ce 4 Février 1785.

Voici des guérisons d'un autre genre, & qu'il n'est pas inutile de mettre sous les yeux du Public, puisqu'elles sont attestées par un Physicien qui nous écrit en ces termes :

J'ai lu, dans votre journal du 29 Janvier 1785, une lettre de M. le Provost, Curé de St. Marc d'Ouilly, diocèse de Bayeux, au sujet d'une fille épileptique, dont la guérison est due à un accident presque mortel. Je vais vous en exposer deux autres, dont la première est due à un arrêt de mort.

Madame de Feugneroles, demeurant au château de Millot, à deux petites lieues de Caen, avoit une chatte épileptique qui avoit eu plusieurs portées de chats morts-nés. Les attaques d'épilepsie étoient si fréquentes, que, quoiqu'elle fût chérie de la maîtresse du château, elle donna ordre à un de ses laquais de la tuer. Il se contenta de lui passer une corde au col, sans la serrer, & la pendit à un arbre : elle y resta pendant trois jours. Madame de Feugneroles passant par le lieu où elle étoit, l'aperçut, &, la croyant morte, elle ordonna de couper la corde, & la fit jeter dans une haie qui étoit proche. Le lendemain,

quatrième jour depuis son exécution, la chatte rentra au château : on lui accorda la grace. Elle a vécu six ans depuis ce temps, sans aucunes attaques d'épilepsie : elle a eu plusieurs portées de chats tous vivans. Ce fait est certain, M. & Madame de Feugneroles me l'ont attesté en me montrant la chatte.

Je pense bien qu'on ne sera pas tenté de pendre un épileptique pour le guérir ; mais une diète rigoureuse ne pourroit-elle point opérer la guérison de cette maladie ? Je m'en rapporte aux maîtres de l'art : il n'en couleroit rien pour essayer.

J'ai opéré la guérison suivante en 1782. Une femme âgée de 28 ans vint me prier de l'électriser. Elle avoit des attaques d'épilepsie très-fréquentes. Après qu'elle m'eut exposé son état, j'observai attentivement son pouls, qui m'indiqua que le cerveau n'étoit aucunement embarrasé, mais seulement l'estomach & le bas-ventre. Je regardai son épilepsie non comme idiopathique, mais seulement comme symptomatique. En conséquence, je m'appliquai à attirer l'humeur sur le bras gauche (il m'auroit été aussi facile de la transporter sur une des jambes) en y tirant des étincelles, que l'on rend dures & piquantes par une disposition particulière de la bouteille de Leyde ou du tableau magique. Le soir du premier traitement elle eut une attaque d'épilepsie : le lendemain elle fut électrisée matin & soir, chaque fois pendant trois quarts-d'heure. Les étincelles formèrent sur le bras des pustules comme des boutons de petite-vérole discrète, qui le lendemain étoient remplis d'une sérosité rouille, qui causoit à la malade une démangeaison fort vive sur le bras. Son pouls m'indiqua que l'estomach & le bas-ventre étoient moins affectés qu'aupa-

b s

ravant. Je continuai les mêmes opérations que les jours précédens. Quelques-unes des pustules s'ouvroient, les autres devinrent plus grosses. Le quatrième jour, au matin, elle sentoît comme un cordon qui s'étendoit d'un côté à l'autre dans la région ombilicale. J'y appliquai la chaîne du conducteur, & je tirai des étincelles du bras comme les jours précédens. L'espece de cordon se dissipa. Après l'électrification du soir, je lui trouvai le pouls fort régulier & qui n'indiquoit presque plus aucun embarras dans l'estomach. Je la traitai pendant quinze jours de la même manière : peu à peu les pustules disparurent, la sérosité qui étoit au dedans étoit moins rousse, causoit peu de démangeaisons : l'estomach & le bas-ventre étoient entièrement dégagés : son corps faisoit bien toutes ses fonctions : elle n'éprouvoit plus aucunes attaques d'épilepsie : le sommeil étoit doux & sans rêves ni agitation. Au bout d'un mois elle cessa de se faire électriser : depuis ce temps elle n'a point eu de rechûtes.

Ce même traitement m'a toujours réussi, quoiqu'appliqué sur plus de cinquante personnes qui avoient des gouttes sciaticques. Je l'ai aussi employé sur des personnes qui avoient des dartres rentrées, en les faisant reparoître à la partie du corps où elles étoient auparavant ; après quoi je faisois transpirer l'humeur, au moyen d'une pointe de fer que j'appelle *vaporatoire électrique*. Quiconque a électrisé, sait combien l'électricité fait transpirer abondamment : il est d'ailleurs très-aisé d'exciter des métastases, ou de transporter une humeur d'une partie du corps à l'autre. L'électricité me paroît donc avoir opéré sur cette épileptique le même effet que la suppuration opéra sur la fille dont M. le Provost a annoncé la guérison. Je souhaite que ma lettre soit utile aux

personnes attaquées de cette cruelle maladie!

Caën, ce 10 Février 1785.

Le 8 Janvier, on a fait à Caën la distribution des prix du Palinod. L'Université n'a rien négligé pour donner à cette cérémonie tout l'éclat dont elle est susceptible, & ranimer le zèle des Poètes qui envoient des pièces au concours. M. l'Evêque de Bayeux, qui étoit cette année un des Juges souverains, célébra le matin, avec la plus grande pompe, une Messe pontificale, qui fut chantée par la Musique; le soir, sur les quatre heures & demie, il se rendit aux grandes Ecoles, qui étoient éclairées d'un grand nombre de lustres, & décorées des plus belles tentures. Aussitôt après, l'Université en corps vint occuper ses places sur un grand théâtre qu'on avoit élevé à cet effet. M. Chibourg, Docteur en Médecine, & Recteur de l'Université, ouvrit la séance par une harangue analogue à la cérémonie, & digne de la haute réputation de ce Médecin distingué. On l'entendit avec plaisir rappeler tous les grands hommes qui ont fait l'ornement de ce Corps célèbre, & dont plusieurs actuellement existans, ont donné au public des ouvrages estimés; il annonça ensuite les Pièces auxquelles l'Académie de Palinod avoit décerné le prix. Les Auteurs qui se trouvoient présens, en firent eux mêmes la lecture, & reçurent les applaudissemens d'une assemblée aussi brillante qu'elle étoit nombreuse. Comme la plupart des Pièces couronnées étoient en François, les Dames avoient été invitées à la fête. L'Université a rétabli l'Usage de distribuer des médailles & des jettons; elle a cru ces prix plus dignes d'une Académie où les plus grands Poètes de la France, Corneille, Fontenelle, Crébillon, Ségrais, &c. se sont fait gloire de venir disputer des couronnes.

Il est de mode en France aujourd'hui de calomnier les Quakers, comme il étoit de mode de les admirer il y a vingt ans. Le trait suivant aidera à les apprécier. Un Quaker Anglois, intéressé par ses liaisons nécessaires avec ses associés de commerce, dans les prises de quelques-uns de leurs armateurs dans la dernière guerre, vient d'envoyer son fils en France, & fait publier l'avis suivant :

« Les Personnes intéressées, comme propriétaires ou assureurs dans les Vaisseaux l'*Aimable-Françoise*, Capitaine Etienne Clemenceau, de Bordeaux, l'*Assurance*, du Havre-de-Grace, Capitaine Jean-François Quentin, pris au commencement de la dernière guerre; le premier dans son trajet de la Guadeloupe à Bordeaux; vers la fin de 1778, par le *Greyhound*, Lettre de marque, Capitaine Richard John, de Saint-Ives, & amenés à Falmouth, dans le Comté de Cornouailles en Angleterre; le second, dans son passage de la Martinique au Havre, par les Lettres de marque le *Brillant*, Capitaine Henri Jane, & le *Delphin*, Capitaine François Ford, tous deux du Port de Saint-Ives, & amenés à Fowey, dans le même Comté; tous ceux enfin qui se trouvent intéressés sous les mêmes rapports dans lesdits Vaisseaux ou tous autres pris par lesdites Lettres de marque, peuvent s'adresser au Docteur Edouard Long Fox, Hôtel d'York, rue Jacob, à Paris, lui faire connoître leurs noms, leurs demeures, leurs droits, & il leur donnera quelque satisfaction à ce sujet ».

La Société Royale de Médecine a tenu au Louvre sa séance publique, le 15 Février.

La Société avoit proposé dans sa Séance publique, du 18 Août 1781, la question suivante :

« Déterminer par l'analyse chimique , quelle est la nature des remèdes anti - scorbutiques de la famille des Crucifères » ?

Ce prix devoit être distribué dans la Séance publique du 26 Août 1783. Les vues de la Société n'ayant point été remplies , elle annonça de nouveau le même sujet , & elle indiqua les plantes sur lesquelles elle desireroit fixer l'attention des gens de l'Art.

Parmi les Mémoires envoyés au Concours , deux ont été remarqués. La Compagnie a pensé que le prix devoit être partagé entre leurs Auteurs , à chacun desquels , elle a adjugé une Médaille en or de la valeur de 50 livres.

Le premier est M. Guenet , ancien Apothicaire-Major , à Strasbourg.

Le second est M. Tingry , Membre de Collège de Pharmacie , Résident à Genève.

La Société avoit annoncé dans ses Séances publiques du 26 Août 1783 & du 31 Août 1784 , qu'elle décerneroit des prix d'encouragement aux Auteurs des meilleurs Mémoires sur cette question : *Existe-il un scorbut aigu ?* Parmi ceux qu'elle a reçus , elle en a distingué un de M. Gueguelin , Docteur en Médecine à Montcontour , en Bretagne. Elle a arrêté qu'il en sera fait une mention honorable dans cette Séance.

Le R. P. Cotte , associé Régnicole , ayant continué depuis l'institution de la Société de se livrer avec le plus grand zèle à la rédaction des observations météorologiques très - nombreuses que la Compagnie reçoit de ses Correspondans , & qu'elle publie dans ses volumes , elle a arrêté qu'elle lui offriroit aujourd'hui , comme un témoignage authentique de sa reconnaissance , une médaille en or de la valeur de 100 livres.

Parmi les Mémoires envoyés sur la Topogra-

phie médicale , la Société en a distingué un de M. Guyetant , Médecin & correspondant à Lons-le-Saunier sur la Topographie du Bailliage & de la ville d'Orgelet. Elle lui a décerné le prix , consistant dans une médaille en or , ayant la même forme que les jettons ordinaires de la Société.

Elle a adjugé l'*Accessit* à M. Didelot , Docteur en Médecine & Correspondant à Remiremont en Lorraine , Auteur d'une description Médico-Topographique du Bailliage de Mirecourt.

La Société a décerné dans l'ordre suivant trois médailles d'or , chacune ayant la même forme que le jetton en argent qu'on distribue dans les Séances de la Compagnie.

1^{re}. A M. Ramel , Docteur en Médecine à Aubagne , Auteur d'un Mémoire sur les maladies les plus communes à Bonne & à la Calle , Comptoirs principaux de la Compagnie Royale d'Afrique.

2^o. A M. Jacquinelle , Chirurgien-Major du Régiment d'Aginois , auteur de deux Mémoires , l'un sur les pierres intestinales , tant de l'homme que du cheval , l'autre sur la gangrene humide des Hôpitaux.

3^o. A M. Lefebvre Deshayes , Correspondant du Cabinet du Roi , & résidant à la nouvelle Plymouth , Auteur de deux mémoires , l'un sur les eaux minérales de la grande anse ; l'autre sur les *Albinos* ou *Negres-Blancs*.

La Société croit devoir faire une mention honorable d'une observation envoyée par M. Massie , Docteur en Médecine à Bordeaux , sur des accidens très-graves , survenus à des Ouvriers que l'on employoit pour enmagasiner & battre des peaux de chevreuil , envoyées de la Louisiane , & auxquels plusieurs ont succombé.

Cette Compagnie avoit proposé dans sa Séance publique du 11 Mars 1783 , pour sujet d'un Prix

de la valeur de 600 liv. dû à la bienfaisance de M. Lenoir, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, Associé libre de la Compagnie, la question suivante :

« Déterminer quelles sont parmi les maladies ;
 » soit aiguës, soit chroniques, celles qu'on doit
 » regarder comme vraiment contagieuses ; par
 » quels moyens chacune de ces maladies se
 » communique d'un individu à un autre, &
 » quels sont les procédés les plus sûrs pour
 » arrêter les progrès de ces différentes con-
 » tagions ».

Le vrai sens de la question n'a point été saisi dans les Mémoires envoyés au Concours. La Société est donc forcée de différer la distribution de ce Prix, & elle annonce de nouveau le même sujet.

Quoiqu'elle propose la question en entier pour le Concours, ceux qui en ne répondant qu'à un des Membres, donneront des renseignemens utiles ou des observations intéressantes, recevront de la part de la Compagnie, des encouragemens proportionnés au mérite de leurs recherches. M. Lenoir, Lieutenant-Général de Police l'a autorisée à annoncer qu'il en fera les frais. MM. les Médecins & Chirurgiens chargés du traitement des maladies épidémiques ou de celles qui regnent dans les Hôpitaux, sont invités à communiquer leurs réflexions à ce sujet.

La Suite à l'Ordinaire prochain.

Marguerite-Louise Françoise le Sénéchal Carcado-Molac, veuve de Louis-Vincent, Marquis de Beauvau, Grand-Sénéchal du Maine, est morte à Molac en Bretagne, le 2 de Février.

Jean-Baptiste-Guillaume Ferrant, ancien Prévôt, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu,

Professeur royal, ancien Professeur de l'Ecole pratique, Membre des Académies de Florence & de Rouen, de l'Institut de Bologne, Conseiller de l'Académie, Docteur en Médecine, Censeur royal, est mort à Paris, le 9 Février 1785, âgé de 50 ans.

N. de Montgon, Abbessé de Charenton, diocèse de Bourges, est mort le 15 du mois de Décembre, âgée de 104 ans & demi.

César-Joseph, Marquis de Bernetz, des Comtes de Rossanne en Piémont, chef des deux seules & uniques branches de cette ancienne & illustre Maison, restantes tant en Piémont qu'en France, celle du Bout-du-Bois en Picardie, aînée, & celle de Montgiroult en Brie, cadette, est mort dans son château du Bout-du-Bois, le 2 Janvier, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1 de ce mois, sont : 62, 33, 28. 53, & 73.

PROVINCES UNIES.

DE LA HAYE, le 27 Février.

Les Etats de Hollande ont arrêté la levée de deux corps de troupes légères, l'un offert par le Prince de Hesse-Darmstadt, l'autre par le Major Meyer, employé ci-devant en Amérique dans les troupes de Brunswick. On attend le consentement des autres confédérés à cette résolution.

On parle de l'envoi de deux députés à Vienne. selon les uns, pour y reprendre les négociations; selon d'autres, pour y excuser auprès de S. M. I. les procédés qui ont eu lieu sur l'Escaut.

Les Lettres de *Berg-op-Zoom* annoncent , que le Gouverneur de cette Place , le Lieutenant-Général de *Hardenbroek* , y étoit arrivé après une courte absence , & que la Bourgeoisie & les Militaires y sont pleins d'ardeur & de bonne volonté. Il y a dans cette Ville cinq Régimens d'Infanterie ; savoir , de *H. Stein-Gottorp* , du Rhingrave de *Salm* , du Comte de *Byland* , de *Saxe-Gotha* & du Comte d'*Effren* , & en outre , un Régiment de Dragons & une Compagnie d'Artillerie & de Mineurs ; mais il en a été détaché pour *Lillo* & les For. voisins. La Garde se fait avec la plus grande vigilance , & les Bastions , Ravelins & autres ouvrages sont pourvus de canons , munitions & autres choses , qui sont envoyées journellement de *Hollande*. En attendant , l'*Escad* entre *Lillo* & *Saftingen* n'est pas dans un moindre état de défense. La Frégate le *Harlingue* s'y est rendue pour remplacer le *Pollux* retourné à *Flessingue*.

Les Autrichiens , avertis du passage d'un convoi de 80 mille rations de foin , qu'on envoyoit à *Mastricht* , lui ont refusé de passer outre , & l'ont obligé à rebrousser chemin.

La proposition du Stathouder au sujet des refus de s'enrôler , qu'on appelle des séditions , n'aura aucun succès , comme nous l'avons annoncé l'Ordinaire dernier. Il faut que cette affaire se soit passée bien différemment de ce qu'en ont rapporté les Gazettes , puisque le Prince d'Orange , en remettant aux Etats de *Hollande* son projet de publication , y joignit une adresse conçue en ces termes :

Les principes de modération , de douceur , &

Véritablement patriotiques , auxquels je me suis montré constamment attaché , nonobstant la gravité & la multiplicité des offenses par lesquelles je me vois journellement outragé , m'ont déterminé à faire connoître à la Nation les vrais sentimens de mon cœur , & à exhorter tous les habitans de ce Pays au repos , à l'harmonie , à l'obéissance. Je n'ai point voulu manquer d'offrir en cette occasion à V. N. & G. P. la Copie d'une Piece que j'ai fait dresser dans ce dessein , & dont j'aurai l'honneur de faire tenir incessamment à V. N. & G. P. le nombre nécessaire d'Exemplaires , avec prière de vouloir bien en faire faire au plutôt possible les envois aux Régences des diverses Villes & Places de la Province de V. N. & G. P. pour les faire publier & afficher à tous les lieux d'usage : Pensant pouvoir attendre des soins paternels & de la justice de V. N. & G. P. qu'Elles voudront bien prendre de telles mesures , pour que le mal n'empire point , en exerçant trop de rigueur contre ceux qui ne sont coupables que de faits , qui pris en eux mêmes , ne sont ni criminels , ni illicites ; mais sont devenus uniquement tels par les circonstances : Pendant qu'on laisseroit un libre cours à d'autres menées & insinuations injurieuses , propres à exciter la haine , la discorde & la méfiance , dont la nature criminelle ne dépend point des tems & occasions , mais qui par elles-mêmes sont diamétralement opposées aux Loix divines & humaines , reconnues dans tout Pays policé. *La Haye, ce 31 Janvier 1785.* [Etoit signé] G. PR. D'ORANGE.

Les Lettres de France ne nous apprennent rien d'intéressant , sinon l'ordre de doubler les magasins en Alsace. On s'occupe toujours de porter au complet 20 Régimens.

LL. HH. PP. ont nommé pour leur En-

voyé extraordinaire à la Cour de Russie le comte de Rechteren, de Borg-Beuningen, qui réside actuellement à Copenhague, avec le même caractère.

Les divers mouvemens des troupes de l'Empereur, écrit-on de Maëstricht, nous donnent ici beaucoup d'activité. S. A. le Prince de Hesse-Cassel fait travailler continuellement pour mettre cette place dans le meilleur état de défense possible : les travaux avancent avec la dernière diligence. Les canons & mortiers sont placés sur les batteries & les forts. Les magasins s'emplissent à vue d'œil : on dit qu'on veut y mettre des vivres pour six mois pour une garnison qui est déjà d'environ 10,000 hommes.

Au défaut de nouvelles plus intéressantes, nous placerons ici un fragment d'éloquence au-dessus du tempéré. Il est tiré d'un discours *patriotique*, adressé par un *Patriote* au corps franc *patriote* d'Utrecht. Les vertueux & simples défenseurs de Leyde, d'Harlem, &c. &c. au XVIIe. siècle seroient bien ébahis, s'ils revenoient au monde, du langage figuré de leurs descendans.

» Nous avons la satisfaction de vous féliciter d'être entrés dans une association qui unit tellement les cœurs & les mains des citoyens libres, que le moment heureux paroît venu, où les tyrans ne tremblent pas seulement sur leurs trônes, mais éprouveront aussi de la manière la plus rigoureuse les effets flétrissans de leur trahison & de leur iniquité. Le citoyen ne procède plus dans les ténèbres. Il ose se produire hardiment à la lumière d'un soleil qui brille de toutes parts. L'astre de liberté & de bonheur s'élève de plus en plus sur l'horizon, & nous

pouvons vous assurer sur des fondemens solides ; que lorsqu'il aura atteint son méridien , il n'y aura plus de tyrans privilégiés du peuple. La liberté armée effacera leurs noms ; & s'il en reste des traces, ce sera pour être en exécution éternelle à la postérité. Nous avons vu les semences jettées dans le jardin belgique ; ces germes se développeront avec une incroyable rapidité , & vous verrez s'élever un arbre , à l'ombre rafraîchissante duquel nous nous reposerons en paix , en cueillant ses fruits avec reconnoissance & bénédiction.

La vénérable assemblée des citoyens libres & armés des Pays-Bas-Unis, ce cortège de Héros que conduit la raison , la prudence & la Religion , qu'anime l'équité , & qui menace du supplice tous les oppresseurs arbitraires, a porté nos cœurs pleins de patriotisme & de liberté à un point d'enthousiasme qui nous dédommage au centuple des difficultés & des persécutions contre lesquelles nous avons eu à lutter avec vous.

Dans cette assemblée, la liberté étoit sur le trône. La justice & la sagesse étoient ses guides. Tous les carreaux du Ciel étoient , au premier signal, prêts à frapper les mineurs secrets de la Constitution Belgique, & les ennemis séditionnaires de la liberté.

P A Y S - B A S .

DE BRUXELLES, le 2 Mars.

Le 12 Février il arriva à Aix-la-Chapelle un Convoi impérial de 64 pieces de canon de 12 & de 6 , 256 chariots & 652 chevaux.

On prétend que le Ministre Impérial à Varsovie a communiqué à la Chancellerie de Vienne, les particularités suivantes :

Il se trouve à *Varsovie* une femme allemande ; mariée avec un Officier Russe. Cette femme intimement liée avec un Anglois , lui confia qu'elle avoit été persuadée par un Adjudant & un Valet-de-chambre du Roi , sous promesse de 100 ducats & une pension annuelle de 500 autres ducats , d'empoisonner le Prince Czartorinski , Capitaine des Gardes Nobles Polonois de S. M. l'Empereur. L'Anglois ne manqua pas d'en prévenir le Prince , qui se trouvoit alors à *Varsovie*. S'étant d'abord rendu chez cette femme , pour faire les perquisitions nécessaires , elle n'hésita pas un moment ; elle pria le Prince de revenir au soir , ou d'envoyer une personne de confiance , qu'on placeroit dans une chambre voisine pour entendre les discours des complices , qui viendroient alors chez elle pour prendre les dernières mesures. Le Prince Czartorinski n'y alla pas lui-même , mais il envoya le Comte Potocki à sa place. L'Adjudant devant le même soir accompagner S. M. au spectacle , s'absenta , & le Valet-de-chambre vint tout seul. Le Comte Potocki entendit ses discours. Assuré du fait , il prit toutes les mesures pour retenir le Valet-de-chambre dans la maison : comme il étoit Staroste par sa naissance , on ne pouvoit pas l'arrêter de force ; la chose fut donc exposée au Roi , qui ordonna de le faire chercher par la Garde. On fait actuellement des recherches exactes pour remonter à la source de cet attentat.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre le sieur de la Borde , & le tuteur du mineur du Marquis de Fleury.

De quel jour part l'hypothèque d'un créancier sur les biens de son débiteur , pour une obliga-

damner au paiement desdits arérages échus , & à continuer ceux à venir , & voir déclarer la Terre Duplessis-aux-Tournelles affectée & hypothéquée au paiement de ladite rente. Le tuteur a défendu à la demande du sieur de Laborde , en lui faisant signifier les lettres de rescision obtenues par le Marquis de Fleury contre tous les engagements par lui souscrits en minorité , & il en a demandé l'entérinement vis-à-vis le sieur de Laborde ; il lui a fait également signifier l'acte de donation entre-vifs passé le 1 Avril 1775 au profit de son fils , de la nue propriété , avec charge de substitution de la Terre Duplessis-aux-Tournelles. — Les Juges du Châtelet avoient accueilli la défense du tuteur , & rejeté la demande du sieur de Laborde , qui a interjeté appel de leur Sentence. — Arrêt du 19 Août 1783 , qui a mis l'appellation & ce au néant , émendant , déchargé le sieur de Laborde des accusations contre lui prononcées ; ce fait , ordonné que la Terre Duplessis-aux-Tournelles demurerait affectée & hypothéquée au paiement de la rente viagère de 3000 liv. ; & condamné le tuteur du mineur Fleury à payer & servir ladite rente à l'avenir , ensemble à en payer les arérages échus depuis le 29 Avril 1775 , avec les intérêts du jour de la demande , & aux dépens.

GAZETTE DES TRIBUNAUX.

*Pour laquelle on souscrit chez l'Auteur , rue & hôtel
Serpente. Prix 15 liv. par an.*

La première feuille du dix-neuvième tome de la *Gazette des Tribunaux* a paru au commencement de la présente année. Cet ouvrage dont M. Mars , Avocat au Parlement de Paris , est l'auteur , paroît tous les jeudis depuis près de dix ans sans interruption.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 12 MARS 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*ÉPITRE à Mme la Comtesse GABRIELLE
DIGOINE, Chanoinesse du Chapitre Noble
de S. Martin de Sales, âgée de 14 ans.*

CÉDEZ au charme de l'Amour,
Dit la Nature à la Jeunesse ;
Fuyez l'Amour, dit la Sagesse ;
Je les crus chacune à son tour.
Zulir fut l'objet de ma flamme ;
Jugeant son cœur d'après mon âme ,
Je crus l'aimer jusqu'au tombeau.
D'une erreur qui me fut si chère ,
Hélas ! dans sa course légère ,
Le Temps déchira le bandeau.
L'Amour éteignit son flambeau.

N°. 11, 12 Mars 1785.

C

Zulir, à force d'injustices,
Et de dépits & de caprices,
Aigrit enfin ce Dieu vengeur,
Qui s'éloigna d'un vol rapide
En brisant le lien perfide
Qui captivoit mon foible cœur.
Depuis ce jour, où la tendresse
Fut asservie à la raison,
Je m'accoutume, avec Charron,
Aux longs ennuis de la sagesse;
Et quelquefois, sur l'Hélicon,
Je rêve encore à ma maîtresse.
O vous! dont les appas naissans,
Embellis par le caractère,
Par l'esprit & par les talens,
Auront toujours ce don de plaire
Qui ne craint pas les coups du tems;
Déjà vous offrant leur encens,
Mille rivaux qu'Amour inspire,
Voudroient, à l'envi, dans vos sens
Exciter ce tendre délire,
Ces transports qu'on ne peut décrire,
Mais bien sentis des vrais amans:
Si jamais votre âme soupire,
Heureux l'objet d'un feu si beau!
Chaque jour un attrait nouveau
Le fixera sous votre empire.
Oui, chaque jour à vos genoux,

Ravi de son bonheur suprême,
 Il ne prodiguera qu'à vous
 Ces soins si flatteurs & si doux
 Qu'on donne à la beauté qu'on aime.
 Je les donnois tous à Zulir,
 Dans les jours charmans du bel âge :
 Je sens qu'avec même plaisir
 Je lui rendrois encore hommage ;
 Elle fut mon premier desir,
 Et je n'étois point né volage.
 De ces beaux jours que je n'ai plus,
 Je garde un souvenir fidèle ;
 Mais ils ne seroient point perdus,
 Si , comme vous , sensible & belle ,
 A tout ce qui plaisoit en elle ,
 Zulir eût uni vos vertus.

(Par M. Pilhes.)

*V E R S adressés à Mlle G A V A U D A N
 cadette , chantant le rôle d'Agarène , de
 l'Opéra de Panurge dans l'Isle des Lan-
 ternes.*

C O M M E Panurge , entre deux Belles ,
 Que n'ai-je à me déterminer !
 Sans m'amuser à *lanterner* ,
 On me verroit à l'une d'elles ,

G ij

En un instant, fixer mon choix.

Eh! comment résister au charme de ta voir,
Dont le brillant éclat & l'heureuse harmonie
A tous les tons divers se prêtent sans effort?
O jeune Gavaudan! tu prends un double essor
Qui te rend, comme à nous, bien chère à Polymnie!
Si par *Chimène* en pleurs notre âme est attendrie,
La gaité d'*Agarène* à nos Cours plaît encor.
Qui que tu sois, enfin, on t'aime à la folie:
On t'applaudit avec transport!

(*Par M. Baudrais, l'un des Rédacteurs de la
Petite Bibliothèque des Théâtres.*)

M O T D E C O C L È S.

J'AI toujours fort aimé le mot de ce Romain,
Qui, seul, au bout d'un pont, retardant une Armée,
Par l'effort de son bras sauva Rome alarmée.
Grâces à Tite-Live, ou peut-être à Rolin,
Mon Lecteur est instruit que Coclès, à la nage,
Quand le pont fut rompu, regagnant le rivage,
Fut atteint d'une pique, & que cet accident
Fit que, tant qu'il vécut, Coclès alla boitant.
Un jour qu'un étourdi, dans la place publique,
Lui tenoit, sur sa marche, un propos ironique :
« Rome est libre, dit-il, je ne m'en repents pas;
« Je n'ai qu'à me louer du sceau de ma victoire;

» Je me souviens , à chaque pas ,

» De son bonheur & de ma gloire. »

(Par M. Félix-Nogara.)

**COUPLETS adressés à M. BLANCHARD
chez M. PHILIDOR.**

AIR: Voulez-vous savoir les on dit , &c.

ENFIN le vainqueur désiré

De la mer en furie

Vient dans le temple révéré

Du Dieu de l'harmonie.

Quoi de surprenant ?

Ce rapprochement

N'a rien de ridicule :

L'un dans les concerts ,

L'autre dans les-airs

N'auront jamais d'émule.

EN VOLANT au séjour des cieux ,

L'Auteur du grand voyage ,

Du rossignol harmonieux

Entendit le ramage.

« Dieu ! quel doux concert ,

» Dans ce froid désert ,

» Me ravit & m'enchanté !

» Ah ! c'est Philidor

- » Qui forme un accord,
 » Ou bien Richer qui chante. * »

AUTREFOIS Messieurs les Titans

Au ciel firent la guerre :

C'étoit fait, avec vos talens ,

Du maître du tonnerre.

Le hardi Blanchard ,

Monté dans son char ,

L'ont sommé de se rendre ;

Au Dieu le Sorcier **

Eût fait oublier

Qu'il falloit se défendre.

(Par M. Duchosal , Avocat en Parlement .)

Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Cimeterre* ; celui de l'Énigme est *Vaisseau* ; celui du Logogryphe est *Énigme* , où l'on trouve *gêne* , *mie* , *mine* , *neige* , *mi*.

* Tout le monde connoît le talent du célèbre M. Richer. Il a encore étonné ses Auditeurs au Concert Spirituel , quand il chanta la Cantate de *Circé* , que M. Philidor a mise en musique. (*Note de l'Auteur.*)

** Opéra-Comique de M. Philidor.

CH A R A D E.

BE A U C O U P de mon premier, de mon second
très-peu ,
Des vains mortels ce fut toujours le vœu ;
Mais mon tout en furie
A maint ambitieux a fait perdre la vie.

É N I G M E.

QU O I Q U ' U N astre malin préside à ma naissance ,
Mes jours n'en sont pas moins heureux.
L'on fait de moi dans mon enfance
Un présent , il est vrai , de peu de conséquence ,
Qui pourtant quelquefois se trouve gracieux.
Car , sans vouloir ici vanter mes avantages ,
Et sans passer pour fanfaron ,
Je puis fort bien me mettre au rang des personnages
Dignes d'admiration.
Je suis tout-à-la-fois Politique , Algébriste ,
Géographe , Chronologiste ,
Historien & Généalogiste ;
Je pénètre souvent dans le sombre avenir ;
Et quoique quelques gens m'accusent de mentir ,
Cependant dans plus d'une affaire
Mon conseil est très-nécessaire.
Tantôt vêtu superbement ,

C i v

Je suis aussi doré qu'un Maréchal de France ;

Tantôt mis plus modestement ,

Comme un simple homme de Finance ,

Du cabinet j'ai le département.

A ces traits , cher Lecteur , tu dois me reconnoître ;

Où si tu n'es encor bien au fait de mon être ,

Pour ne te plus inquiéter ,

Je finis par te souhaiter

Qu'un jour Dieu te fasse la grâce

De venir chez moi prendre place.

(Par M. de Roucelle , Commissaire des Guerres
de la Maison Militaire de MONSIEUR.)

L O G O G R Y P H E.

DANS un État lointain & florissant ,

Avec huit pieds j'offre un titre éminent.

Un seul de moins , voyez la différence ,

Par mes forfaits je fus célèbre en France ;

Je suis ce scélérat fameux

Qui mit long-temps en défaut la Justice ;

Qui par cent tours , aussi hardis qu'heureux ,

Ne fit que reculer l'instant de son supplice.

(Par M. Deville.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MORCEAUX extraits de l'Histoire Naturelle de Pline, par M. Guérout, Professeur d'Éloquence au Collège d'Harcourt. 1 vol. in-8°. avec le texte à côté de la Traduction Française. A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, rue de la Harpe, & chez Brocas, Libraire, rue S. Jacques.

IL y a peu de Recueils, a dit un homme de goût, que le Lecteur ne voulût abrégér, & qui ne gagnassent à cette diminution ; de ce petit nombre est celui que nous annonçons. Les Littérateurs qui connoissent Pline, regretteront peut-être de ne pas trouver dans ce Recueil, quelques *morceaux* dont le Traducteur auroit pu encore l'enrichir. Mais il n'y aura personne qui n'approuve le choix des *morceaux* qui le composent. Il n'en existe point de plus amusant, ni de plus instructif. C'est l'Ouvrage d'un homme judicieux, & qui écrit aussi bien dans sa langue qu'il entend la langue latine. Il y a sans doute beaucoup de mérite à traduire exactement un Auteur qui, pour vouloir être toujours serré, devient souvent obscur. Mais M. G*** est au-dessus de ce mérite : il en a un qu'il partage avec un très-petit nombre de Traducteurs : c'est d'avoir rendu fidèlement

C v.

le caractère de style qui distingue le Naturaliste Latin. Presque par-tout c'est l'esprit de Pline; & si l'on excepte quelques traits, on retrouve dans la copie toute la physionomie de l'original. Nous pourrions citer au hasard, & comparer la version avec le-texte; mais l'abondance des matières ne nous permet pas de mettre sous les yeux de nos Lecteurs un parallèle que d'ailleurs ils peuvent faire eux-mêmes. Nous croyons les obliger davantage en les avertissant des richesses Littéraires que leur offre le travail de M. G***.

Le nom seul de Pline doit exciter la curiosité. Il faut que ce soit un bien grand Homme, puisque son nom a paru à notre siècle un titre d'honneur pour M. de Buffon. Tout le monde sait que son Histoire Naturelle est le dépôt le plus précieux des connoissances de l'antiquité. Il nous apprend lui-même qu'il a extrait plus de deux mille volumes; mais dans cette multitude prodigieuse de faits, d'observations, de découvertes qu'il a pris soin de rassembler, tout n'est pas également intéressant, également vrai. Pourquoi perpétuer l'ignorance & les préjugés, lorsque l'on ne devoit écrire que pour les combattre? Pourquoi ne pas dégager la vérité des erreurs qui l'étouffent? On doit respecter les Anciens, sans doute; mais on doit encore plus respecter la raison. Et d'ailleurs, n'est-ce pas insulter à la mémoire d'un Écrivain Philosophe, que d'offrir, au mé-

pris des Lecteurs éclairés, des réflexions qui lui sembleroient fort étranges à lui-même, s'il étoit de notre siècle? M. G*** a donc rendu service à Pline & au Public, en choisissant, parmi les extraits dont le Naturaliste Latin a composé son Ouvrage, ceux qui peuvent instruire & plaire. S'il a conservé dans son Recueil quelques opinions erronées, ce sont de ces erreurs contre lesquelles le temps & l'expérience nous ont si bien mis en garde, qu'on peut s'en amuser, sans craindre aucune surprise pour sa raison. Le Traducteur s'est attaché principalement aux Anecdotes, qui servent à faire connoître les progrès du luxe chez les Romains. En voyant la peinture de tant d'excès, nos Moralistes les plus sévères seront tentés de pardonner à notre siècle, & nos prodiges les plus fastueux rougiront presque de se trouver si mesquins dans leur magnificence. Qui oseroit vanter sa vaisselle, après avoir lû, page 413, qu'un des esclaves de Claude possédoit neuf plats d'argent, dont un seul pesoit cinq cent livres, & les huit autres ensemble huit cent cinquante livres? Qu'une femme se pare de tout ce que la richesse peut acheter de plus brillant, *pour remporter la palme du luxe dans une de ces fêtes où l'on étale tout le faste de l'opulence*; & dans cet appareil superbe, qu'elle voye, p. 155, la petite-fille de Lollius, à un souper de fiançailles très ordinaires, avec une parure de quarante millions de sesterces, c'est-à-

dire, de 7,782,010 livres de notre monnoie ; pourra-t'elle encore se regarder avec complaisance , & ne craindra-t'elle pas d'être à peine remarquée par ceux qu'elle se flattoit d'étonner ?

Quand nous lisons que le Surintendant Fouquet, sans doute pour insulter à la magnificence des tables les plus somptueuses, fit servir un plat de *louis* sur la sienne, & que les convives se retirèrent les poches pleines de ce dessert précieux, nous savons moins de gré à Pélisson de l'avoir défendu dans le malheur avec tant de courage & d'éloquence. Voici une Anecdote qui modérera beaucoup notre indignation contre le Surintendant. On connoît l'extravagance de Cléopâtre, qui gagea avec Antoine de consommer seule, dans un souper, dix millions de sesterces, ou, à peu de chose près, deux millions de notre monnoie. Personne n'ignore que *cette Courtisane couronnée, Regina meretrix*, avoit déjà gagné la moitié de sa gageure, en avalant une perle d'un million, qu'elle avoit fait dissoudre dans le vinaigre. « Elle portoit la main sur l'autre. » Plancus, juge du pari, la saisit, & pronça qu'Antoine étoit vaincu : présage trop malheureusement accompli. Après que cette Reine fameuse, par un triomphe si glorieux, fut tombée au pouvoir du vainqueur, on scia cette seconde perle pour faire deux pendans d'oreilles à la Vénus du Panthéon, & la moitié d'un de

» leurs soupés fait la parure d'une Déesse.
 » Cependant ils ne remporteront point la
 » palme du luxe; ils seront depouilles même
 » de cette gloire. Dejà le fils du Tragédien
 » Ésope Clodius, à qui son père laissa des
 » richesses immenses, avoit donné à Rome
 » l'exemple de ce magnifique scandale;
 » qu'Antoine ne soit pas si fier de son trium-
 » virat: à peine a-t'il égale un Histrion,
 » dont l'action même a plus de grandeur,
 » puisqu'il ne fut point provoqué par une
 » gageure. Il vouloit avoir la gloire d'essayer
 » le premier le goût des perles; il le trouva
 » merveilleux; & pour ne pas le savoir
 » seul, il en fit servir une à chacun des con-
 » vives », page 1, 9.

La prodigalité du Ministre de Louis XIV peut-elle être comparée à celle du Comédien Romain? Et Baron, *avec ses gens*, comme il feroit pitié, si nous le mettions à côté d'Ésope! On ne trouveroit peut-être chez aucun peuple un second exemple d'un luxe si insolent. Au reste, Ésope avoit été formé par un grand maître, & ce maître étoit son père. On verra, page 171, que cet Acteur se fit servir un plat d'oiseaux qui coûtoit cent mille sesterces, c'est à dire, 19,453 liv. Ils étoient de l'espèce de ceux qui chantent ou qui parlent. Chaque oiseau avoit été payé six mille sesterces, 1,167 liv.

Ces Anecdotes, que nous avons choisies entre mille, suffiront pour faire pressentir combien le Recueil que nous annonçons

doit être utile & agréable ; il embrasse toute la Nature. M. G*** l'a divisé en XVI Chapitres. Il n'y en a point qui n'offre à la curiosité des singularités peu connues , & à la raison des réflexions brillantes & fécondes. Le troisième Chapitre est un des plus intéressans. On y verra le tableau de l'homme moral , & les portraits de quelques hommes célèbres. Il est impossible de peindre avec plus d'énergie & de vérité. En parcourant le cinquième Chapitre , où le Traducteur a rassemblé tout ce que Pline raconte de piquant sur les animaux terrestres , malgré les récits merveilleux des voyageurs , nous avons été surpris de l'intelligence & de la légèreté des éléphans. On nous saura gré d'en rapporter quelques traits ; & après les avoir lus , on s'étonnera d'avoir tant admiré les chevaux du fleur Astley. “ Aux combats de
 ” Gladiateurs , donnés par Germanicus , des
 ” éléphans exécutèrent une espèce de ballet
 ” grossier & sans mesure. Il étoit ordinaire
 ” de les voir lancer des javelots avec tant de
 ” force , que les vents ne pouvoient les dé-
 ” tourner , faire assaut entre eux comme
 ” les Gladiateurs , ou se jouer ensemble ,
 ” en dansant la pyrrhique. Ils marchèrent
 ” ensuite sur la corde , portant même à
 ” quatre des litières dans lesquelles étoit un
 ” autre éléphant , imitant une nouvelle ac-
 ” couchée ; ils allèrent se placer à table dans
 ” des salles remplies de peuple , & passèrent
 ” à travers les lits , en balançant leurs pas

» avec tant d'adresse, qu'ils ne touchèrent
 » aucun des buveurs, page 85. Il est très-
 » étonnant que des éléphans montent le long
 » d'une corde tendue; mais il l'est bien
 » plus encore qu'ils reviennent sur leurs
 » pas, sur-tout la corde étant inclinée. Mu-
 » cien, qui fut trois fois Consul, rapporte
 » qu'un de ces animaux avoit appris à tracer
 » des caractères Grecs, & qu'on lui faisoit
 » écrire ces mots en Grec : *J'ai moi-même*
 » *tracé ces lettres, & dédié les dépouilles des*
 » *Celtes.* »

Les Érudits, qui aiment à s'instruire de toutes les antiquités Romaines, liront avec avidité les Chapitres qui traitent de l'agriculture, des jardins & des herbes. Les économistes y trouveront les préceptes les plus utiles; & ceux qui ont recours aux Livres pour échapper à l'ennui, ou pour se délasser des occupations sérieuses, remerceront le Traducteur d'avoir inséré dans ces articles beaucoup d'Anecdotes, qui doivent avoir pour eux tout l'agrément de la nouveauté. Annoncer un Chapitre sur les Médecins, c'est promettre du plaisir aux Lecteurs qui jouissent d'une bonne santé. Il falloit que Pline fût à l'épreuve des maladies pour attaquer avec tant de hardiesse les *maîtres de nos destinées. Hi regebat fata.* Nous craignons que ce Chapitre ne préviene certaines personnes contre le mérite de cet Écrivain. Mais les torts de Pline ne les rendront pas injustes envers M. G***, & elles admi-

reront ; comme nous , le style énergique du Traducteur , dans les morceaux que nous allons leur présenter.

« Chrisippe, discoureur inépuisable, adopta
 » une nouvelle méthode, à laquelle son Disciple, Érasistrate, fit aussi beaucoup de
 » changemens; & pour commencer à parler
 » des gains de la Médecine, il reçut cent
 » talens, 466,875 l. du Roi Ptolomée, pour
 » avoir guéri Antiochus, son père. Ces différentes écoles se combattirent long-tems.
 » Hérophile les condamna toutes. Il con-
 » noissoit l'état du pouls par les temps de la
 » musique, selon la différence des âges. Sa
 » methode fut abandonnée aussi, parce qu'il
 » falloit avoir étudié pour l'entendre.... Je
 » passe sous silence une foule de Medecins.
 » Les plus fameux sont Capius, Calpetanus.
 » Ils recevoient des Empereurs deux cent
 » cinquante mille sesterces par an, 48,632 l.
 » Stertinius vouloit qu'ils lui fussent gré de
 » ce qu'il se contentoit de cinq cent mille
 » sesterces d'honoraires, 57,265 liv. Il prou-
 » voit, par la liste de ses visites, que
 » Rome lui en avoit rapporté six cent mille,
 » 161,718 liv. Son frère recevoit la même
 » somme de l'Empereur Claude. Malgré les
 » dépenses incroyables qu'ils avoient faites
 » pour l'embellissement de Naples, leur
 » succession monta à trente millions de sesterces, 5,836,507 liv. ... Dans le même
 » siècle, sous l'Empire de Néron, le sceptre
 » de la Médecine passa entre les mains de

» Thepsalus , qui proscrivit tous les systê-
 » mes des anciens..... Jamais Histrions , ni
 » conducteurs de char , ne parurent en Pu-
 » blic avec un cortège plus nombreux.....
 » Tout-à-coup un Marseillois, nommé Char-
 » mis , vint s'emparer de Rome , en con-
 » damnant tout ensemble , & ses prédéces-
 » seurs & l'usage des bains chauds. Il plon-
 » gea les malades dans les étangs. J'ai vû des
 » vieillards Consulaires roides de froid ,
 » faire parade de leur constance. Nul doute
 » que ces intrigans, cherchant la célébrité dans
 » l'innovation , ne se font aucun scrupule de
 » trafiquer de nos jours. De-là ces malheu-
 » reuses consultations autour des malades :
 » aucun des Consultants n'opine de la même
 » manière pour ne point paroître penser
 » d'après un autre ; de là cette triste épitaphe
 » gravée sur un tombeau : *J'ai succombé*
 » *sous le nombre des Médecins.* Après tant
 » de variations, l'Art change encore tous
 » les jours, & souples aux impressions des
 » Grecs, nous sommes le jouet de cette suc-
 » cession de systèmes. Le Grec qui fait le
 » mieux discourir, devient à l'instant l'arbi-
 » tre suprême de notre vie & de notre
 » mort.... A moins qu'un Médecin ne parle
 » Grec, il est sans crédit, même auprès de
 » ceux qui n'entendent pas cette Langue.
 » Ils ont moins de confiance aux choses qui
 » intéressent leur santé lorsqu'elles sont in-
 » telligibles pour eux. Aussi dès qu'un hom-
 » me se dit Médecin , on le croit sur parole.

» Nulle loi qui séviffe contre l'ignorance.
 » Ils s'instruient aux dépens de nos jours.
 » Leurs expériences nous coûtent la vie,
 » & le feul Médecin tue avec impunité. Les
 » reproches même ne tombent pas fur eux ;
 » on accufe l'intempérance du malade , &
 » les morts ont toujours tort. Je ne dénon-
 » cerai pas cette avarice infatiable, cette
 » cupidité qui marchande avec le malade
 » expirant, ce tarif fixé pour chaque dou-
 » leur, ces avances prises fur la mort. Grâces
 » à ces abus, le feul remède contre l'excès
 » du brigandage a été le nombre même des
 » brigands. La concurrence & non la pudeur
 » les rend moins chers. Pages 359 & fuiv. »

Nous ne nous étendrons pas davantage fur
 le mérite de cette Traduction. Le Lecteur y
 trouvera ce que M. de Buffon a dit de Pline.
 » Dans chaque partie, Pline eft également
 » grand. L'élévation des idées, la noblefse
 » du ftyle relèvent encore fa profonde éru-
 » dition. Il avoit cette facilité de penfer en
 » grand qui multiplie la fcience. Il commu-
 » nique à fes Lecteurs une certaine liberté
 » d'efprit, une hardiefse de penfer qui eft
 » le germe de la Philofophie. »



RECUEIL de quelques Pièces de Littérature en prose & en vers. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

IL faut l'avouer, en lisant ce Recueil on ne peut se défendre d'un sentiment pénible; il semble voir l'indifférent Propriétaire d'une mine très-riche & très-variée, qui, content de faire briller quelques diamans d'un grand éclat, dédaigne d'ouvrir ses trésors. Quoique bien courts, la lecture des trois morceaux dont nous allons rendre compte suffira pour justifier ce jugement. Le premier est une Dissertation relative à une Epitaphe Grecque trouvée à Naples sur un monument antique, & que le célèbre Méraïasse a traduite en vers Italiens. Voici la manière dont le Traducteur François l'a rendue dans sa Langue.

LE POÈTE.

O messager du Dieu qui règne sur les ombres!
Dis-moi; qui conduis-tu dans les royaumes sombres?

MERCURE.

Aristor, par la Parque à sept ans enlevé,
Et qu'au milieu des siens tu vois ici gravé,

LE POÈTE.

Si lorsqu'un fruit est mûr, la Parque le dévore,
Pourquoi cueillir, hélas! un fruit si verd encore?

La Dissertation dont ces vers sont l'occasion , a seulement été écrite pour un ami , qui heureusement plus généreux que l'Ecrivain , a cru ne pas devoir profiter & jouir seul de l'instruction & du plaisir que cet Ecrit doit généralement procurer. Les objets qu'elle embrasse sont importants ; & quoique l'Auteur n'en prenne que la fleur , il n'en affoiblit pas l'intérêt ; il remonte aux causes de ce respect , de cette tendre vénération que nous inspirent les monumens antiques ; il en découvre deux principales , l'une fondée en raison , & l'autre dûe sur-tout à notre imagination.

« Dans la jeunesse du monde , & sur-
 » tout sous la douce température de la
 » Grèce , le Génie , créateur en tout genre ,
 » s'animoit à la vûe de ses créations ; l'es-
 » prit imitateur n'abâtardissoit point ses
 » ouvrages , deserviles bienfaisances ne lioient
 » aucun de ses mouvemens ; il combattoit
 » tout nud ainsi que les athlètes. La ma-
 » nière antique a donc un véritable avan-
 » tage sur la moderne. Elle est grande ,
 » simple , originale & pure ; mais en ac-
 » cordant aux Anciens une supériorité réelle ,
 » nous leur prêtons encore une supériorité
 » imaginaire. Quoique la Nature ait tou-
 » jours été la même , on se la représente
 » plus jeune , plus vierge dans les premiers
 » siècles , & en même-temps plus robuste &
 » plus féconde. Les Anciens l'ont vûe dans
 » sa fraîcheur & dans son innocence ; dans

» chaque carrière ils se montrent les pre-
 » miers : à l'admiration & à l'enthousiasme
 » se joint une sorte de reconnoissance, &
 » nous considérons avec une tendresse filiale
 » leurs idées ainsi que leurs bustes. Cette
 » tendresse va jusqu'à la superstition. Tout
 » monument devient sacré en devenant an-
 » tique, les années sont des ritres, les siè-
 » cles des triomphes, on adore ses débris.
 » Si le temps, poursuit l'Auteur que nous
 » nous affligeons d'abrèger, a consacré les
 » monumens antiques, il a sanctifié les mo-
 » numens funéraires. A l'aspect d'un mau-
 » solée, les sens se recueillent ; on lit l'ins-
 » cription en l'honneur du mort qu'il ren-
 » ferme ; on croit assister à ses derniers mo-
 » mens ; on s'attendrit sur lui, sur soi ; on
 » s'enfonce dans le passé, dans l'avenir ; on
 » soulève en tremblant le voile redoutable
 » qui couvre tant de siècles, & qui touche
 » au nôtre. »

En conservant la forme aimable & sim-
 ple du dialogue, l'Auteur a cru devoir sub-
 stituer à l'image des raisins, qu'il trouve
 trop familière, celle des fruits, qui, dit-il,
 a conservé plus de noblesse parmi nous. Cette
 observation nous paroît peu juste, & nous
 pourrions citer une foule de beaux vers de
 Racan, de Rousseau, de M. de Saint-Lam-
 bert & de M. l'Abbé Delisle, dans lesquels
 le mot *raisin* est très-heureusement placé ;
 mais on pardonnera facilement cette légère
 erreur, en supposant même que c'en est

une, si l'on songe qu'on lui doit des vûes très-ingénieuses, très-fines & même très-neuves sur le génie différent des Langues anciennes & modernes. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans toutes ses observations sur les Écrivains de l'antiquité comparés aux Écrivains modernes; nous nous bornons à inviter à lire avec soin ce qu'il dit des métaphores, & en particulier la note, où sont cités plusieurs mots de feu M. le Dauphin, vive, brillante & concise: l'abrégé, ce seroit la tronquer & non la faire connoître.

« Chez les Anciens, on divisoit le style
» en simple, en tempéré & en sublime.
» Les trois styles distingués parmi nous,
» sont le style pur, le style brillant, le style
» énergique. »

Je ne crois pas que nous ayons une division des styles différente de celle des Anciens, & je crois moins encore que le style pur entre dans cette division; la pureté est le premier mérite nécessaire de tous les styles depuis celui des Lettres jusqu'à celui de l'Épopée.

« La pureté du style dépend de la noble
» réserve des ornemens, & de l'observation
» délicate des convenances. Le style brillant, de la richesse des idées principales, &
» du corrége pompeux des idées accessoires; le style énergique, de l'audace des
» expressions, de la rapidité des mouvemens. »

Il seroit peut-être possible d'attaquer avec

quelque avantage ces définitions; mais au lieu d'insister longuement sur les styles, nous ferons mieux d'offrir l'exemple d'un style à la fois fort & brillant, en copiant le parallèle de Rousseau & de Montesquieu. « Rou-
 » seau a cette vigueur de coloris qui grossit
 » merveilleusement les objets; Montes-
 » quieu, cette vigueur de trait qui les pé-
 » nètre à fond: l'un heurte de front toutes
 » les opinions dominantes, l'autre les tou-
 » mer à son empire. Montesquieu semble
 » avoir étudié la politique au milieu du
 » Sénat de Rome; Rousseau, du haut des
 » Alpes. Le premier défend la chose publi-
 » que en Dictateur sublime, le second en
 » Tribun véhément. Lisez-vous l'un? vous
 » croyez assister à l'assemblée générale des
 » Nations, & vous y apprenez la sagesse
 » qui peut tout rétablir. Lisez-vous l'autre?
 » vous croyez assister à une assemblée de
 » courageux Républicains, & vous y puisez
 » l'audace qui peut tout renverser. Au nom
 » de la liberté, de la vertu, du courage, de
 » l'amour & de l'amitié, Rousseau agite
 » & quelquefois dérange les fibres les plus
 » sensibles de notre cœur, par la profon-
 » deur de ses idées, par l'étendue de ses sys-
 » tèmes, par l'ensemble de ses connois-
 » sances; Montesquieu exerce & féconde
 » toutes les facultés de notre entendement;
 » l'un enflamme les têtes, & l'autre les
 » mûrit. » Nous n'étendrons pas d'avantage
 cette analyse, quoique cette dissertation de

34 pages donne plus de matière aux réflexions qu'une foule de gros volumes.

Le portrait du charlatanisme est plein d'originalité, de grâce & d'esprit. Dans ce portrait, tracé avec une imagination brillante, le charlatanisme est son peintre à lui-même. Les couleurs dont il se sert sont gaies & vives, & jamais tranchantes & dures. Il remonte aux jours où les Égyptiens le virent naître, & parcourt rapidement tous les lieux qui l'ont accueilli, c'est-à-dire, à peu-près toute la terre; il s'arrête avec plus de complaisance parmi les peuples ingénieux, comme les Grecs, les Romains & les François: c'est chez ceux-là qu'il est le mieux reçu, parce que c'est avec de l'esprit, de la facilité, de l'imagination & de la grâce qu'on est le plus facilement trompé, comme il l'observe lui-même en parlant des Grecs,

Ce peuple étoit fin & moqueur;

Mais il m'aimoit avec tendresse;

L'imagination dispoit de son cœur,

Il accueillait avec ivresse

Le Philosophe & l'imposteur:

Il fut l'ami de la sagesse;

Mais il fut l'amant de l'erreur.

Parle-t'il de Rome,

Là, dirigeant les Aruspices,

Je soumis aux oiseaux les vainqueurs des humains;

Là, consacrés par mes caprices,

Des poulets commandoient à l'aigle des Romains.

Il

Il instruisit à Médine le pigeon qui conseil-
loit Mahomer; on sait qu'elles ont été les
suites de cette éducation; mais elles n'ont
jamais été décrites d'une manière si riante
que le charlatanisme les décrit lui-même. A
Londres, il renforce ses couleurs comme ses
moyens. A Paris, il a tous les moyens &
toutes les couleurs. C'est lui qui va nous pré-
senter ses traits distinctifs.

En résumé, voici les traits
Auxquels on peut me reconnoître :
J'aime à parler, j'aime à paroître,
J'aime à prôner ce que je fais,
J'aime à grossir ce que je fais;
J'aime à juger, j'aime à promettre,
J'annonce les plus beaux secrets,
Je n'en ai qu'un, celui de mettre
Tous les fots dans mes intérêts;
Je les associe à ma gloire,
En m'associant à leur bien;
Leur bonheur suprême est de croire,
Et m'enrichir voilà le mien.

Venez voir dans Paris tout l'or que j'accumule,
Venez voir près de moi les badauds attroupés,
Depuis ils y sont attrapés;
Ce François si malin est encore plus crédule.

Ce portrait est accompagné de notes qui
sont d'un esprit très-philosophique & en
même-temps très-aimable. L'embarras de
N^o. 11, 12 Mars 1785. D

choisir nous interdit les citations. Nous invitons à lire ces notes avec la plus grande attention, & pour récompense nous promettons l'instruction facile & le plaisir.

Ce Recueil est terminé par un Poëme sur les *Échecs*. C'est, comme le pense l'Éditeur, un jeu d'esprit, un tour de force, auquel il étoit difficile de réussir. L'Auteur y est parvenu ; mais à la vérité, il n'a pas cherché à développer en vers, comme *Vida*, les combinaisons immenses & arides d'un jeu très-compiqué & très-difficile ; mais il a voulu montrer qu'à force d'esprit il n'est point de sujet qu'on ne puisse dominer. Il a tiré du sien des traits heureux, des éloges aussi justes que délicats, & il a su l'embellir par un grand nombre de bons vers. Nous allons en citer quelques-uns de l'épilogue, pour donner au moins une idée du ton de cet Ouvrage.

Tandis que je chantois un fantôme de guerre,
Le véritable Mars ensanglantoit la terre ;
Vingt peuples opprimés contre un peuple oppresseur,
Dans un bras de vingt ans trouvoient un défenseur.

.

Par des plans combinés préparant les conquêtes,
Par des miracles prompts réparant les tempêtes,
Castre au nom de Louis affranchissoit les mers,
Et sous son pavillon rallioit l'Univers.
Neptune indépendant remercioit la France.

Suffren , du Gange aux fers hâtoit la délivrance ;
 La Tamise , appauvrie & réduite à ses bords ,
 Portoit le deuil d'un monde & pleuroit ses trésors
 Par d'invincibles nœuds associant leur trône ,
 Un Prince Philosophe , une Reine Amazone ,
 De l'Ottoman aveugle observoient le déclin ,
 Et d'un État mourant précipitoient la fin ;
 La Grèce réveilloit sa liberté captive ,
 Et l'Europe en suspens écoutoit attentive.
 De moins sanglans débats , non sans hostilités ;
 Divisoient dans Paris les esprits agités :
 Au nom du magnétisme une foule en extase ,
 Pour Mesmer , pour Deslon hurloit avec emphase ;
 Leur index , tout puissant dans ses inflexions ,
 Semoit l'enthousiasme & les convulsions.

. ;

Des cieux quels cris soudains font retentir la voûte ?
 L'homme des Immortels ose tenter la route ;
 Montgolfier dans son char paroît l'égal des Dieux ;
 On le suit , on le cherche , on le perd dans les cieux ,
 La critique un instant respecte le courage.
 Le char descend à peine , elle rit du voyage.
 Loin d'un monde censeur & plein d'inimitié ,
 Où fuir ? Près de l'Olympe ou près de l'amitié.
 Églé , dans tous les temps vous fûtes son asyle ;
 Vous savez embellir ce sentiment tranquille ;
 De votre caractère on ressent la douceur ,

Dij

Comme on ressent le frais d'un ombrage enchanteur ;
 Les Dieux vous ont donné cette philosophie
 Qui prévient les chagrins ou qui les *pacifie* :
 Je vous offre ces vers ; ma Muse attache exprès
 L'image de la guerre à celle de la paix.

On ne peut que féliciter l'Éditeur du bonheur qu'il a d'avoir un pareil ami, le remercier du présent qu'il a fait au Public, & l'engager, s'il le peut, à lui en faire souvent de semblables.

HISTOIRE Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres, nouvellement traduite de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres, enrichie de figures & de cartes. 72 vol. in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

Ce grand Ouvrage, dont le temps & le suffrage unanime des Savans ont confirmé la célébrité, est le dépôt le plus vaste qu'on puisse consulter, & le recueil le plus complet que l'on ait sur l'histoire de tous les âges & de tous les pays. La plupart des Écrivains les plus renommés de l'Angleterre, par leur érudition & la sagesse de leur critique, y consacrèrent leurs veilles pendant plus de vingt ans. Les Savans d'Allemagne, en faisant passer cette Histoire Universelle dans

leur langue , ont relevé quelques erreurs échappées aux recherches ou à la sagacité des premiers; & les nouveaux Traducteurs François ont profité des observations de ceux-ci, soit en les consignait en notes au bas des pages , quand elles leur paroissent encore susceptibles de quelques discussions , soit en fondant dans le texte les vérités incontestablement prouvées. Ils ont ajouté à cet Ouvrage un volume entier sur les monnoies des anciens peuples; & un Géographe avantageusement connu, les a aidés de ses lumières pour rectifier les anciennes cartes d'après les découvertes dont la Géographie s'est enrichie dans les derniers temps.

Cet Ouvrage est partagé en deux grandes divisions , l'Histoire Ancienne & l'Histoire Moderne. La première partie renferme dans le plus grand détail ce que l'antiquité présente d'intéressant sur les mœurs , les loix , les usages des anciens peuples qui ont habité la terre. Tout ce que l'étude la plus constante & les recherches les plus laborieuses ont pu répandre de lumières sur les Arts & les Sciences qu'ils cultivoient , y est traité avec une profondeur d'érudition qui ne laisse rien à désirer aux Lecteurs , même les plus instruits.

La seconde Partie , l'Histoire Moderne , marche avec plus de rapidité. Il sembleroit qu'on ait voulu mettre plus à l'aise le commun des Lecteurs , qu'on s'y soit occupé plus

particulièrement de ses plaisirs : les grandes révolutions , les époques intéressantes s'y trouvent plus rapprochées ; l'Histoire de Malthe en est la preuve ; elle n'a produit qu'un seul volume. Celle d'Espagne est contenue dans les Tomes 70 , 71 , 72. L'Histoire de France leur succédera , & après elle , il ne restera plus à publier , pour compléter ce grand Ouvrage , que les volumes destinés à faire connoître l'Italie , les Gouvernemens & les Nations du Nord.

Nous ne terminerons point cette notice sans faire une remarque avantageuse au Libraire ; c'est qu'outre les soins donnés à la partie Typographique , il a scrupuleusement rempli jusqu'ici sa promesse relativement à la distribution des volumes ; il en paroît soixante-douze , & il n'y a guère que soixante-douze mois que le premier a été publié ; le soixante - treizième , qui contient l'Histoire de Portugal , a paru ; & le soixante-quatorze , qui commence l'Histoire de France , va paroître.

Le prix de la Souscription est de 54 liv. pour les douze volumes qui paroissent dans le courant d'une année.

Depuis plus d'un an on ne trouvoit plus d'exemplaires complets ; le Libraire , en réimprimant les volumes qui lui manquoient , est en état d'en fournir actuellement ; cependant il laisse la liberté aux personnes qui voudroient se procurer cet Ouvrage avec facilité , de le leur fournir six volumes à six

DE FRANCE: 79
volumes, ou douze volumes par chaque
Livraison, à leur choix.

VARIÉTÉS.

D'un Doute sur la première Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

QUE le hasard ou le génie seuls aient conduit ce célèbre Navigateur sur les côtes d'*Hayti*, cela n'est guères vraisemblable; qu'avant lui, on eût déjà touché à ces terres inconnues, point de documens de cette antériorité de découverte; que *Christophe Colomb* ait profité de quelques vestiges incertains, pour donner un nouveau monde à la Géographie; c'est une opinion qu'on peut recueillir de différentes circonstances historiques.

Avant de les présenter, je dois faire mention d'une notice envoyée par M. *Artaud* au Rédacteur du *Mercur*, & dont voici l'abrégé :

« Le fait qui inspira à *Christophe Colomb* la première idée de découvrir un nouvel Hémisphère, est consigné dans un Ouvrage Portugais, intitulé : *Chronique du Brésil*, par le P. *Simon de Vascotellos*, de la Compagnie de *Jésus*; édition de Lisbonne, 1673, 1 vol. in-fol. En voici l'extrait fidèle :

» Dans la partie de l'Andalousie, appelée le Comté de *Niebla*, existoit un homme nommé *Alonzo Sanchez*, natif de la ville de *Guelva*, & pilote de profession. Tandis qu'il navigeoit, en 1491, des Canaries à l'Isle de Madère, avec une cargaison de sucre, de confitures, & d'autres productions destinées pour l'Espagne, il fut jeté par la tempête

Div

» & par des vents violens d'Est ; dans la parriedu
 » Ponent , & vers des parages jusqu'alors inconnus
 » aux Navigateurs. Son navire démâté & faisant eau
 » de tous côtés , fut pendant vingt jours entiers en
 » état de perdition : la frayeur de l'équipage fut égale
 » à sa détresse , sur-tout lorsqu'il découvrit une
 » grande terre inconnue. *Alonzo Sanchez* , qui n'a-
 » voit point perdu la tête dans cette détresse , n'osa
 » toucher à cette terre : enfin , les vents contraires
 » ayant cessé , il chercha & retrouva la route de Ma-
 » dère , où il arriva ; mais si exténué , qu'une mala-
 » die aiguë le conduisit en peu de jours au tombeau.
 » Ce fut dans la maison de *Christophe Colomb* , pi-
 » lote Gênois , qu'*Alonzo Sanchez* tomba malade , &
 » qu'il reçut tous les secours possibles de son hôte.
 » Leur intimité fut aussi rapide que leur confiance ,
 » & *Christophe Colomb* reçut de *Sanchez* mourant
 » tous les détails de sa navigation , son journal , son
 » livre de lok , & sa carte marine sur laquelle il avoit
 » tracé en rouge la terre découverte. *Sanchez* se prêta
 » d'autant plus volontiers à la demande de *Colomb* ,
 » qu'il crut reconnoître ainsi son hospitalité.

» Muni de ce secours important , *Colomb* forma
 » aussitôt le projet d'acquérir de la gloire en suivant
 » la découverte de *Sanchez* ; mais quelle espérance
 » avoit-il de réussir ? Il alla de Cour en Cour , à Flo-
 » rence , en Castille , en Portugal , en Angleterre
 » même , proposer son entreprise : par-tout il fut re-
 » buté , traité de fou ; aucun Roi , aucun Ministre ne
 » voulut l'entendre.

Nous supprimons la suite de cet Historique , par-
 faitement connu de tous les gens instruits.

Ce Roman du P. *Vasconcellos* n'est pas de son in-
 vention : il n'a fait que transcrire une fable imaginée
 par la jalousie *Éspagnole* , pour disputer à un Italien
 la gloire d'avoir découvert l'Amérique. Il existe plu-
 sieurs variantes de ce récit , débité originairement par

Gomeira, & adopté par le Jésuite Portugais. Les uns ont fait naître l'Informateur de *Colomb* dans l'Andalousie, d'autres dans la Biscaye, de troisièmes en Portugal; on lui a donné autant de noms que de patries, ainsi qu'à son navire. *Oviedo* parle avec mépris de ce bruit populaire: *Herrera* n'a pas daigné en faire mention; enfin il n'existe aucune preuve de l'authenticité d'un fait aussi important. Qu'un Moine obscur l'ait consigné, il y a un siècle, dans un livre obscur, cela ne suffit pas pour en admettre la vérité; elle est sans aucune vraisemblance.

Ce vent d'Est, qui, si à propos, pousse l'*Andalous* en Amérique; ce vent d'Ouest, non moins favorable qui le ramène à *Madère*; cette maladie, cette mort, cette générosité envers *Colomb*, dans un temps où l'ambition des nouvelles découvertes agitoit tous les gens de mer; tant de hasards ne se rencontrent ainsi à point nommé, que dans l'*Ariste* ou l'*Amadis*. D'ailleurs, lorsqu'on se rappelle les objections & les dédains dont on accabla *Colomb*; lorsqu'on le voit errer de Cour en Cour, & rebuté par-tout comme un visionnaire, on se demande, pourquoi ne subjuguoit-il pas cette résistance par une assertion positive dont le secret étoit entre ses mains? Pourquoi ne vas montrer cette carte marine, ce dépôt justificatif de l'entreprise, cette première découverte? Où est le Prince qui eût tenu contre une pareille démonstration? *Colomb* ne la fit point; donc elle n'existoit pas & tout critique judicieux trouvera la preuve sans réplique.

Bien plus, un équipage entier auroit abordé, ainsi que le pilote Andalous, vers la terre inconnue; auroit-il été aussi généreux envers *Colomb*? Se seroit-il piqué, pour ouvrir à ce Génois un chemin sûr à la gloire, d'oublier la sienne propre, & ne seroit-il resté aucune trace d'un voyage auquel cent personnes peut-être auroient eu part? Les conteurs, il est vrai, se dé-

font des matelots, comme ils se sont défaits du maître: d'où il faut conclure que, puisque personne n'a survécu, le secret de l'héritage légué à *Colomb* n'a pu transpirer.

S'il ne s'agissoit que de citer des fictions pour fonder des vérités historiques, on pourroit croire que, dès le douzième siècle, l'Amérique fut connue des Européens. On trouve dans la collection d'*Hackluyt* les détails d'une expédition maritime faite en 1170, par *Madoc*, fils d'*Owen-Gwyned*, Prince de Galles. Ce Navigateur, selon *Powell*, allant à l'Ouest, avoit aussi rencontré une terre riche en fruits & en mines d'or; il y laissa cent-vingt hommes, revint en Angleterre, équipa une nouvelle escadre, & repartit, sans que par la suite on ait entendu parler de lui. Quatre vers en l'honneur de cette expédition, faits par un nommé *Meredith*, vivant en 1477, sembleroient en attester la réalité; mais quelle étoit cette terre opulente reconnue par *Madoc*? C'est ce que personne n'a jamais su.

Il est certain qu'il exista, dans le moyen âge, des communications entre le Nord de l'Europe & la terre de *Labrador*. Quelques *Scandinaves* hardis & quelques caboteurs Norvégiens ont été, selon les plus fortes apparences, les premiers Européens débarqués en Amérique; mais ce trajet n'a aucun rapport avec les entreprises, & fut parfaitement inconnu des Navigateurs Italiens ou Portugais du quinzième siècle. Quoique *Colomb* eût fait un voyage en Islande, ce n'est point de ces traditions septentrionales qu'il apprit la route d'un nouvel Hémisphère.

Auroit-il dû l'idée de cette tentative uniquement à ses propres méditations sur une carte générale, comme l'affirment les Historiens? Le célèbre *Robertson* a adopté ce sentiment; M. l'Abbé *Raynall* l'a exagéré encore, en attribuant le projet de *Colomb* à la force de l'instinct. Toutes ces opinions gratuites perdent leur cré-

dit, lorsqu'on observe le lieu de la naissance, le théâtre des études, l'époque des projets de cet immortel Navigateur. Deux faits authentiques, ignorés de MM. *Robertson & Raynal*, jettent une grande lumière sur la véritable source des conceptions maritimes de *Christophe Colomb*.

Préoccupés des expéditions des *Portugais*, les Historiens n'ont point donné assez d'attention au commerce, aux connoissances nautiques, aux navigations des Italiens dans le quatorzième & le quinzième siècles *. Lorsqu'on voit quatre marins de cette nation, oubliée aujourd'hui sur l'empire des mers, *Cabot, Colomb, Vespuce & Verazzani*, opérer une révolution qui a changé la face de l'Europe, quelle Puissance, après un pareil exemple, se flattera d'être à l'abri des vicissitudes de la fortune ?

Gènes, Pise & Venise étoient au quinzième siècle le centre des grands rapports du commerce. Les *Vénitiens* sur-tout possédant les flottes les plus considérables & le négoce maritime le plus étendu, de tous les peuples de l'*Europe*, étoit le plus riche en décrets de plans & de cartes marines. Ils connoissoient parfaitement les entreprises des Portugais ; & *Louis Cadamosto*, Vénitien, entré au service de Portugal, reconnut la plus grande partie des côtes méridionales de l'Afrique.

Réfugié en Espagne, un autre Vénitien, *Sébastien Cabot*, aussi expérimenté que *Colomb*, encouragea le premier les tentatives de *Mendozco* pour reconnoître la mer d'Ouest. Dans le récit que nous a transmis *Ramusio* (1), des efforts imparfaits de ce Viceroy, on voit que *Cabot* avoit soupçonné & presque affirmé l'existence d'une communication entre l'*Atlantique* & la mer Occidentale. C'est lui qui, le premier, in-

* Ni l'un ni l'autre des Historiens cités n'en disent mot.

* *Ramusio Naviggaze Viagg.* Edit. de 1556, T. 2.

pira à la Cour d'Espagne l'idée de transporter par cette route les épiceries des Philippines au Mexique, & de-là en Europe, pour abrégér le trajet de dix-sept cent soixante lieues, & s'épargner mille éris; idée foiblement suivie dans l'établissement du Gallion d'Acapulco. Les vues de *Cabot*, ses grandes découvertes attestent l'étendue des connoissances qui éclairoient sur ces objets les lieux où il avoit appris son métier.

Mais il existe encore aujourd'hui un grand monument de ces lumières de l'Italie sur la Géographie & sur la Navigation. En 1439, époque incontestable, le Sénat de *Venise* ordonna au Frère *Maure*, Camaldule, de tracer sur les Mémoires que lui fournit l'Amirauté, le célèbre Planisphère de 4 pieds 8 pouces de diamètre, qu'on voit aujourd'hui dans la Bibliothèque de *Saint Michel de Muran*, près de Venise.

On voit sur ce Planisphère la Côte d'Afrique terminée, le Cap doublé, la Terre de *Zanguebar* (appelée *Zinzibar*), & l'Isle de Madagascar reconnues. On y remarque pareillement la partie supérieure des côtes de Tartarie & de Sibérie, terminée jusqu'au Japon.

Ce singulier Ouvrage est encadré dans une suite de notes intéressantes pour la Géographie, la Navigation & la Physique. Dans l'une de ces remarques, on lit que le Cap de Bonne-Espérance, connu alors sous le nom de Cap de *Diab*, avoit été découvert en 1420, par un Navire de l'Inde. L'Auteur parle, dans un autre, du flux & du reflux, en l'attribuant à la pression & à la gravitation de la Lune. Ailleurs, il affirme que les *Conques*, ou bâtimens Indiens, naviguent sans boussole, quoiqu'ils fassent usage de l'Astrolabe; observation qui détruiroit l'opinion où l'on a été, que les Italiens tenoient l'usage de la boussole des Indiens & des Chinois (1).

* *Idem.* T. 2, à la fin de la Préface des Voyages de *Marco-Paolo*.

En 1459, le Roi de Portugal, *Alphonse IV*, demanda une copie de ce Planisphère : le Sénat en délibéra, & permit au Monastère, en 1462, de livrer cette copie, qui fut terminée en 1464 ; le prix en fut payé au nom d'Alphonse : circonstances toutes constatées par les Livres de comotes, aujourd'hui existant dans le monastère de *Saint Michel de Muran*.

Le double de ce Planisphère est conservé en Portugal dans le Couvent d'*Alcobaça*. De ce premier document furent tirées les Cartes remises à *Vasco de Gama*. Toutes les tentatives des Portugais pour passer aux Indes en doublant les Côtes d'Afrique, eurent ce Planisphère pour guide & pour fondement. Dans le voyage d'*Alvarez*, publié par *Ramusio* (1), on lit que *D. Emmanuel*, régnant en 1487, fit donner à *Pierre Covigliano* & à *Alphonse de Payva*, partant pour des découvertes en Afrique, des Cartes extraites d'une *Mappemonde Italienne* : or, cette Mappemonde n'étoit autre chose que le Planisphère du *P. Maure*.

Ce qu'il y a d'étrange, ce qui prouve l'inadvertance de ce qu'on appelle les voyageurs, c'est qu'aucun de ceux qui ont écrit leurs courses en Italie, & qui, à l'exception de *M. de la Lande*, ont tant vu de choses inutiles, ou déjà connues, n'a fait mention d'un monument aussi curieux.

Il n'est pas le seul qui atteste chez les Italiens des progrès dans la Navigation, antérieurs aux découvertes des Portugais & des Espagnols. On conserve dans la Bibliothèque de Parme une Carte géographique, dont la date avérée est de 1436, & où se trouve désignée une grande Terre ou Isle à l'ouest des Canaries, précisément à la hauteur de Saint-Domingue. Un Savant d'Italie, dont l'immense érudition a éclairci beaucoup de faits sur l'histoire & sur les antiquités, le Comte *Carli*, ancien Président du Conseil des Fi-

* Tome 1, p. 361.

nances à *Milan*, rapporte, dans ses *Lettres Américaines*, avoir vu, il y a trente ans, une Carte absolument pareille entre les mains du Procureur *Foscarini* (1). Ce ne sont pas les seuls *Portulans* des quatorzième & quinzième siècles dressés en Italie, où sont tracées les dernières Isles de l'Océan vers l'Amérique. La Bibliothèque de Genève possède quatre de ces Cartes marines in-folio, en vélin, collées sur des tablettes de bois. Au-delà des Isles Fortunées, l'Auteur a écrit ces mots : *in hac Regione sunt plaça arenosa & valde magna*, &c. &c. Ces Cartes, comme l'indique une note de l'Auteur même, furent tracées en 1476, par *André Benincasa*, d'*Ancone*, par conséquent antérieures de seize ans à la découverte de *Colomb*.

Il seroit peu judicieux d'induire de ces divers documens, qu'en les composant on avoit déjà une connoissance certaine de ces Isles, de cette Contrée à l'ouest, réservées aux recherches & à l'expérience de *Colomb*. Plus que les faits, les vieilles traditions sur l'*Atlantide* & sur les *Hespérides* purent guider ces Géographes qui antipoient sur les découvertes ; mais il n'en résulte pas moins qu'il existoit alors, en Italie, une opinion universelle de l'existence de l'autre continent ; qu'indépendamment des rêves ou des découvertes de l'Antiquité, cette opinion, purement conjecturale, reposoit sur des raisonnemens, fruits de l'expérience, sur une pratique éclairée de la Navigation, sur quelques faits, peut-être, dont la trace ne nous est point parvenue. Lorsqu'on voit de pareils monumens chez un Peuple maritime, riche en Navigateurs hardis, célèbre alors par ses entreprises ; quand on considère cette explosion presque instantanée, où le courage, armé des lumières, franchit de toutes parts les limites de l'Univers connu, on ne peut douter que cette grande

* Lettère Américane, 1782, T. 2, p. 68.

époque n'ait été précédée d'une grande masse de science : l'instinct, le génie, ou la fortune peuvent créer un Voyageur comme *Colomb* ; mais il n'appartient qu'aux lumières du temps d'en produire dix au même instant.

Ce fut sur les ailes de ses compatriotes que *Colomb* prit le chemin des découvertes & de l'immortalité. Son éducation très-soignée avoit répondu à la destinée qui l'attendoit. Tout ce qu'on savoit alors d'Astronomie, de Géométrie, de Cosmographie & de Dessin, il l'avoit appris. Son école fut l'Université de *Padoue*, ville Vénitienne, où les sciences relatives à la navigation étoient enseignées, comme le fondement de la puissance & de la prospérité de la République. Là, *Colomb* dûit puiser les notions les plus étendues ; là, fut développé à son ardeur naissante, l'état des découvertes faites & des découvertes espérées ; là, il prit connoissance de ces Cartes marines, dont il devoit bientôt vérifier les pronostics.

Ses premiers voyages dans la Méditerranée eurent lieu en 1467.

Son siècle & l'Italie doivent partager sa gloire, comme l'ayant formé. A la vue des Navigateurs célèbres, originaires à cette époque de la même contrée, on peut dire d'elle : *magna virum mater*. *Colomb* traça la route & trouva le pays, comme on sort d'une forêt à l'aide des clairières que la main des hommes y a ménagées.

On pourroit objecter contre ces connoissances antérieures des Vénitiens, leur indifférence à en profiter. Comment cette République négligea-t-elle de s'intéresser aux découvertes des Portugais ? Pourquoi ne prit-elle point elle-même cette route des Indes dont elle avoit le fil, & qui servit ensuite de tombeau à son commerce ?

Il n'est pas difficile de discerner les causes de cette prétendue inactivité. La prudence d'abord interdisoit

peut-être à la République de marquer de ses pas le vestige à l'aide duquel d'autres Nations l'auroient suivie aux Grandes Indes. C'eût été s'arracher à dessein le commerce de l'Orient : une fois le Cap doublé, ce n'étoit pas d'ailleurs à un Peuple enfoncé dans le Golfe Adriatique que ce commerce pouvoit rester. Comment les Vénitiens eussent-ils défendu & conservé leurs conquêtes aux Indes, sans un seul Port sur l'Océan, & obligés, en quelque sorte, à demander passage aux Dominateurs du Déroit de Gibraltar ?

Le succès de leurs expéditions, en augmentant la jalousie des autres Puissances, eût préparé d'avance la Ligue de *Cambray*, qui se forma en 1508. Toutes les forces maritimes de l'État étoient enfin employées par les guerres contre *Bajazeth*. Le Soudan d'Égypte venoit de s'engager à les affranchir des droits sur leur commerce aux Indes : avantage immense qui suffisoit pour écarter la Navigation périlleuse du Cap, où, dans l'espace de 13 ans, de 114 Navires envoyés aux Indes, il en périt 59.

(Cet Article est de M. Mallet du Pan.)

ANNONCES ET NOTICES.

TROISIÈME & quatrième années de la Bibliothèque Physico-économique, instructive & amusante, ou années 1784 & 1785, contenant des Mémoires & Observations Pratiques sur l'Économie Rustique, sur les nouvelles découvertes les plus intéressantes; la Description de nouvelles machines inventées pour la perfection des Arts utiles & agréables, &c. On y a joint nombre de Recettes, Pratiques & Procédés découverts récemment sur les maladies des hommes & des animaux, sur l'économie Domestique, & en général sur tous les objets d'agrè-

ment & d'utilité dans la vie. 2 vol. in-12. de plus de 400 pages chacun, avec des planches en taille-douce.

Les Éditions nombreuses des années précédentes de cet Ouvrage, attestent un succès décidé. Il est actuellement composé de 4 volumes in-12, c'est-à-dire, des années 1782, 1783, 1784 & 1785, avec des planches en taille-douce. Le Rédacteur a ajouté un mérite de plus à son travail. Dans les deux nouveaux volumes que nous annonçons, on trouve à la fin quantité d'articles, & par supplément, des notes qui servent ou à les étendre ou à les rendre plus intelligibles, & par conséquent plus utiles. Telle sera la rénovant la marche du Rédacteur, qui, par ce moyen, donnera un nouveau prix à son Ouvrage, devenu un dépôt utile à toutes les classes de la Société. Chaque volume se vend ensemble ou séparément, 2 liv. 12 so's broché, rendu franc de port par la poste dans tout le Royaume. On s'adressera à M. Huiffon, rue & hôtel Serpente, à Paris. Les personnes qui voudroient y faire insérer quelques articles utiles ou nouveaux, sont priées de les envoyer, franc de port, à la même adresse.

BIBLIOTHIQUE portative des Pères de l'Eglise, où sur chaque Père on expose, 1°. l'Histoire abrégée de sa Vie; 2°. L'Analyse de ses principaux Ouvrages; 3°. Le Précis de sa Doctrine; 4°. Que quelques Sentences tirées de ses Ecrits; par un Directeur de Séminaire à Paris. Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée par M. Laurent-Etienne Rondet, Interprète des Langues Saintes, & Éditeur de la Bible d'Avignon. Proposée par SouSCRIPTION, en 8 vol. in-8°. Prix, 32 liv. brochés.

On est d'accord depuis long-temps sur l'utilité des Ouvrages des Saints Pères, pour les personnes surtout qui se consacrent à l'état Ecclésiastique. Mais

la Collection en est si volumineuse, que peu de gens ont le loisir de la lire, & il en est moins encore qui aient les moyens de l'acheter. La Bibliothèque que nous annonçons obvie à ces deux inconvéniens, & ajoute un nouveau prix à l'Ouvrage, par les notes & les remarques qui l'accompagnent.

En recevant les Tomes I & II de la Bibliothèque des Pères, in-8°. brochés, qui sont mis en vente, on payera 8 liv.; en recevant les Tomes III & IV en Mars 1785, 8 liv.; en recevant les Tomes V & VI en Juin suivant, 8 liv.; en recevant les Tomes VII & VIII, en Octobre suivant, 8 liv. On souscrit à Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Augustins; Laporte, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers. A Toulouse, chez N. Étienne Sens, Libraire, vis-à-vis Saint-Rome. A Nîmes, chez Gaude, Père, Fils & Compagnie, Libraires.

ATLAS Nouveau, Seconde Partie, renfermant les Plans des 20 premières Villes de l'Europe rapportés à une même échelle. Première Livraison, *Plans de Paris, Londres, Rome & Madrid*. On distribue des Exemplaires sur papier fin & enluminés; les autres sont sans aucune enluminure, mais gravés supérieurement par M. P. F. Tardieu.

Conditions pour les Personnes qui prennent tout l'Atlas. 1°. Pour les 20 Plans, papier de Hollande, dit *nom de Jesus*, & enluminés dans le plus grand détail: en souscrivant 24 l. à chaque Livraison 24 l. Total, 144 liv. 2°. Pour ceux en papier fin de Montargis, dit *raisin*, & aussi enluminés; en souscrivant 15 l. à chaque Livraison, aussi 15 l. Total, 90 l. 3°. Pour les Exemplaires sans enluminure; en souscrivant 12 l. à chaque Livraison, 12 l. Total, 72 l. On peut souscrire séparément pour cette *Seconde Partie*, en observant de payer 4 liv. de plus à chaque Livraison si l'on ne prend pas les Cartes.

N. B. On peut voir des exemplaires des quatre Plans qui paroissent actuellement, chez M. Mentelle, Historiographe de Mgr. Comte d'Artois, rue de Seine, N°. 27, chez lequel on souscrit.

APPARITION du Globe Aérostatique de M. Blanchard entre Calais & Boulogne, parti de Londres le 7 Janvier 1785, à une heure & demie, Estampe dessinée par Desfrais, gravée par L. Bonvalet Prix, 2 livres 5 sols. A Paris, chez Basset, rue S. Jacques, au coin de celle des Mathurins.

Au bas de cette Estampe, qui est dédiée à M. Blanchard, on lit ces vers :

Le Pêcheur qui sur l'eau tenoit son bras tendu,
Laisse tomber sa ligne, & reste confondu ;
Les yeux fixés au ciel, courbé sur sa charrue,
Le Laboureur les voit & les suit dans la nue ;
Le timide Berger les crut des immortels,
Et dans son cœur troublé leur dresse des autels.

HISTOIRE d'Angleterre, représentée par figures, accompagnées d'un Précis Historique, les figures gravées par F. A. David, d'après les dessins des plus célèbres Artistes ; troisième Livraison. Prix, 15 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance.

Après l'Histoire de France, l'Histoire la plus intéressante pour nous, c'est celle d'Angleterre. On doit savoir gré à M. David de la faire paroître avec tous les honneurs typographiques. Nous avons annoncé avec éloge les deux premières Livraisons. Le nom de M. le Tourneur, qui est chargé de la partie du Discours, doit donner du prix à l'Ouvrage.

HISTOIRE & Mémoires de la Société Royale de Médecine, année 1783. Deuxième Partie. Vol. in-4°.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, & se trouve chez Théophile Barrois, Libraire de la Société Royale de Médecine.

Ce sont-là de ces Ouvrages dont le titre seul annonce & prouve tout-à-la-fois l'importance & l'utilité. L'illustre Corps dont il émane acquiert, en le publiant, un nouveau droit à la reconnaissance du Public.

HISTOIRE Ecclésiastique & Civile du Diocèse de Laon, par Dom Nicola Jelong, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes & de Saint-Hydalphe. A Châlons, chez Seneuze, Imprimeur du Roi, in-4°.

Cet Ouvrage, dont il a été rendu compte dans le N°. 3 du 15 Janvier 1785, se trouve aussi à l'Abbaye S. Germain-des-Prés; s'adresser à Dom Prêcheur, Procureur - Général de la Congrégation de S. Vannes.

Le Mérite décrédité ou le Temps présent, Comédie en un Acte & en vers, par M. Fardeau. A Londres, & se trouve à Paris, chez la Veuve de Poilly, Libraire, au milieu du quai de Gèvres.

L'action de cette Pièce est toute unie. C'est un jeune homme qui, avec du mérite, se voit préférer, pour une place & pour un mariage, un autre jeune homme sans mérite, mais protégé. Quant au style, les vers ont quelquefois le nombre des syllabes prescrit par les règles de la versification.

DICTIONNAIRE Alchymique, en 2 vol. grand in-8°. proposé par soumission.

» Dans le premier âge du monde, les connoissances de la philosophie Chaldéenne étoient réservées à ceux que l'Être Suprême daignoit en favoriser: elles furent transmises ensuite, sous le sceau du plus grand

secrét, à ceux des Égyptiens & des Hébreux qui vivoient dans la vertu, & dont les mœurs étoient irréprochables. Ces connoissances ont graduellement dégénéré, & se sont enfin évanouies à mesure que l'amour & la crainte de Dieu se sont insensiblement éclipsés, & que les mœurs se sont corrompues. »

Ainsi s'exprime l'Auteur dans son Prospectus qui est curieux. Son Ouvrage sera le résumé de plus de cent cinquante traités d'Alchymie.

Pour se procurer ce Dictionnaire, il ne faudra qu'envoyer une soumission à M. Didot l'aîné, Imprimeur, rue Pavée Saint-André, par laquelle on s'engagera à donner trente-six livres en recevant cet Ouvrage. Il sera imprimé conformément au Prospectus, qui est digne des presses dont il sort. Il n'y aura d'exemplaires de tirés qu'autant qu'il y aura de soumissionnaires; & au premier Mai prochain, temps où l'on commencera l'impression, les soumissions ne seront plus reçues.

NOUVELLES Recherches sur la génération des êtres organisés, auxquelles on a joint quelques conjectures sur les principes des corps, & une nouvelle Théorie de la Terre; par Pierre Eutrope Serain. A Paris, chez la Veuve Humaire, Libraire, rue du Marché-Palu, entre la rue Notre-Dame & le petit Châtelet, vis-à-vis la Vierge.

La nature de ce Journal ne nous permettant pas de donner un Extrait de l'Ouvrage de M. Serain, nous nous bornerons à transcrire ici l'approbation de M. Lebegue de Presse, qui en a été le Censeur.

« L'Auteur présente sur la génération, tant de
 » l'homme que des animaux, ainsi que sur celle
 » des végétaux & la formation des minéraux, enfin
 » sur les principes des corps & la théorie de la
 » Terre, des idées que la réflexion & les phénomènes de la Nature lui ont fait présumer plus vrais.

» semblables & micux établis que les nombreux
 » systêmes publiés avant le sien sur ces divers ob-
 » jets, aussi curieux que difficiles à comprendre.
 » Cet Ouvrage est raisonné, fondé en général sur
 » des faits, écrit avec prudence, modestie & hon-
 » nêteté. »

*DARIUS, Tragédie nouvelle en cinq Actes & en vers, revue, augmentée & corrigée, par M. D***.*
 A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande; la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Vissé, rue de la Harpe, & Esprit, au Palais Royal.
 Cet Ouvrage, dit-on, a été imprimé en 1776, & réimprimé en Juin 1783, avec des augmentations & des corrections que l'Auteur a jugées nécessaires.

EXPLICATION & Description des Monumens Gaulois-Romains, extraite de la nouvelle Histoire du Berry, ornées de quatre planches; contenant vingt pièces de monumens, dessinées & gravées par M. Arault, d'après les originaux. Prix, 4 liv. 4 sols br. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Française; Legras, quai de Conti; & à Bourges, chez J. B. Prévost, place des Carmes, & Raifin, Marchand d'Estampes, rue de la Porte-Neuve.

Cette Brochure est tirée du Tome premier de la nouvelle Histoire du Berry; elle fait partie du second Chapitre. On a pensé que les personnes qui ne s'intéressent pas à une Histoire particulière, aimeroient à trouver séparément cette explication. Les planches en sont gravées avec soin.

MORALE di Moise, ad uso de principianti nella lingua Italiana; dal signor Abbate Curioni, Professore di lingua Italiana al primo Museo. In Parigi.

fi trova Presso l'autori al primo Musco nel Palazzo Reale.

C'est une Traduction Italienne fort bien faite d'un Ouvrage François, qui fait honneur aux connoissances & aux sentimens de son Auteur, M. le Vicomte de Toussain Richebourg.

PARTITION du Barbier de Séville, Opéra-Comique en quatre Actes, mis en musique sur la Traduction Italienne par le célèbre signor Paisiello, & remis en François d'après la Pièce de M. de Beaumarchais, & parodié sous la musique, par M. Framery; Surintendant de la Musique de Mgr. Comte d'Artois; représenté à Trianon, sur le Théâtre de la Reine, le 14 Septembre; & à Versailles, sur celui de la Cour, le 28 Octobre 1784. Dédié à la Reine, & présenté au Roi & à la Famille Royale. Prix, 24 liv. franc de port par la poste, en s'adressant directement à l'Auteur, à Paris, rue Neuve des Petits-Champs, vis-à-vis celle de Chabanois, N°. 127.

Les talens de M. Paisiello, dans le genre comique, sont assez connus pour n'avoir pas besoin d'éloge, & le succès qu'a eu cette Traduction sur les Théâtres de la Cour, prouve qu'elle n'a point détruis le mérite de l'original. Cette Partition, désignée par tous les Théâtres de Province qui ont le droit de représenter cette Pièce, offre en outre aux Amateurs une foule de morceaux du plus grand effet pour les Concerts.

*Les Deux Tuteurs, Comédie en deux Actes, en prose, mêlée de musique, représentée, pour la première fois, à Fontainebleau devant LL. MM. le 11 Octobre 1783; & à Paris, au Théâtre Italien, le 8 Mai 1784; mise en musique par M. d'A***. Prix, 18 liv. A Paris, chez M. Leduc, successeur*

de M. de la Chevardiére , rue du Roule , à la Croix d'Or.

Les situations de cette Pièce sont très-gaies , très-piquantes , & la musique vive & légère y répond parfaitement. Il y a plusieurs petits Airs fort jolis , des morceaux d'ensemble faits avec esprit , & en général un chant agréable. L'Ouvrage a très-bien réussi au Théâtre de Paris , & nous paroît fait pour réussir par-tout.

Ouverture de la Caravane , arrangée pour la Harpe , avec accompagnement de Violon , par M. Deleplanque. Prix , 2 liv. 8. sols pour Paris & la Province , franc de port. A Paris , chez M. Leduc , successeur de M. de la Chevardiére , rue du Roule , à la Croix d'Or.

T A B L E

<i>Entrée de Mme la Comtesse Gabrielle Digoine ,</i>	49	<i>Morceaux extraits de l'Histoire Naturelle de Plin ,</i>	57
<i>Vers adressés à Mlle Gavaudan cadette ,</i>	51	<i>Recueil de quelques Pièces de Littérature ,</i>	67
<i>Mor de Coclès ,</i>	52	<i>Histoire Universelle ,</i>	76
<i>Couplets à M. Blanchard ,</i>	53	<i>Variétés ,</i>	79
<i>Charade , Enigme & Logogryphe ,</i>	54	<i>Annonces & Notices ,</i>	88

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu , par ordre de Mgr le Garde des Sceaux , le *Mercur de France* , pour le Samedi 12 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , le 12 Mars 1785. **GUIDE**



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 8 Février.

L paroît deux Ordonnances de S. M. I., dont l'une, en date du 18 Décembre 1784, permet l'importation libre & sans payer de droits des productions du territoire de la Pologne, limitrophe des Gouvernemens de la Russie-Blanche & de la petite Russie. La seconde Ordonnance de la même date, intéressant les négocians François, nous allons la rapporter en entier. Elle a pour objet d'obvier à divers abus de l'importation des eaux de vie de France en Russie, & d'encourager les provinces méridionales de l'Empire à établir des fabriques d'eau-de-vie.

« I. Jusqu'à nouvel Ordre de notre part ; Nous permettons l'Importation ultérieure des Eaux-de-vie de France, dans les Ports de St. Petersbourg, d'Archangel, de Nerva, de Wibourg, de Revel, de Frédéricsham, de Habsal, de Pernau, d'Arrsburg, de Riga ; & il

N^o. 11, 12 Mars 1785. c

en sera levé des Droits fixés par le Tarif ».

» II. Nous défendons , pour l'avenir , l'Importation des Eaux - de - vie de France dans nos Ports de la Mer Noire. Afin que ceux qui en exercent le Commerce , puissent à l'égard des Commissions dont ils se trouvent chargés , prendre leurs mesures , cette défense n'aura lieu qu'au premier Mars de l'année prochaine 1785 ».

» III. Pour couper racine à tous les abus sur la quantité des Eaux - de - Vie de France , qui se trouvent déjà dans ces Ports , ou que l'on pourroit y importer encore jusqu'à l'époque indiquée , il en sera tenu une Notice exacte , & les Barriques & les Tonneaux seront marqués : A quoi veilleront avec les Conseils de Gouvernement , ceux de Douane , mais en particulier les Maires dans les Villes , les Capitaines de Cercle dans les Cercles , en conformité de notre Règlement relatif aux Gouvernemens ».

» IV. Nous défendons l'Importation des Eaux - de - Vie de France des Pays Etrangers , par les Bureaux de Douane situés sur les Frontières de nos Gouvernemens de Catharinoſlaw , de la Petite Russie , & de la Russie Blanche , laquelle Défense aura son effet à compter du jour où cette Ordonnance sera publiée. Nous répétons ici aux Conseils de Gouvernement , aux Maires & aux Capitaines de Cercle , d'exécuter aussi ponctuellement ce que l'Article II. prescrit à cet égard ».

» V. Au cas d'une Importation illicite des Eaux - de - Vie de France dans les Ports , ou par les Bureaux de Douane , où cela est défendu en vertu de cette Ordonnance , on procédera à la punition du Coupable & à la récompense du Dénoncateur ou de ceux qui arrêtent un Transgresseur semblable , en conformité du Règlement promulgué sur les Douanes ».

« VI. Les Gouverneurs - Généraux ; ou ceux qui remplissent leurs fonctions dans les Gouvernemens de Catharinoſlaw , de la Taurique & du Caucaſe , s'efforceront d'encourager les Habitans à établir des Fabriques d'Eau-de-Vie ſemblables , dont ils doivent retirer de grands avantages ; & des Etabliffemens de cette nature ſeront protégés contre toute vexation & violence ».

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 22 Février.

Le Baron de Kolbel, Capitaine au ſervice Impérial, eſt arrivé de Vienne à Altona pour veiller au transport d'un grand nombre de chevaux de remonte, achetés dans le Holſtein.

Voici la lettre du Prince Dolgoroucki, Envoyé de Ruſſie à Berlin , qui accompagnoit la médaille dont l'Impératrice a gratifié la ville de Stettin. Cette lettre eſt en françois. « MM. c'eſt avec plaifir que je me
 » vois encore dans le cas de pouvoir vous
 » donner des preuves de la bienveillance
 » dont S. M. I. honore votre ville. L'incor-
 » poration de la Chersonèſe - Taurique à
 » l'empire de Ruſſie étant une des époques
 » les plus mémorables du ſiècle, mon au-
 » guſte Souverain en a fait perpétuer la
 » mémoire par une médaille, & m'a ordon-
 » né de vous en tranſmettre une , avec des
 » aſſurances de l'intérêt conſtant que S. M. I.
 » daigne prendre au bien-être de votre ville.
 &c. &c.

On prend dans plusieurs endroits de nos environs des précautions pour les garantir d'inondations que l'on appréhende au dégel. L'année dernière que la débacle a causé tant de malheurs, on avoit observé que 4 semaines avant cet événement les eaux du lac près de notre ville avoient baissé de trois pieds ; on remarque aujourd'hui que ce lac commence déjà à diminuer.

Un Ecrivain Suédois porte à 102 le nombre des Villes en Suede & en Finlande ; leur population étoit, en 1772 , de 273,455 ames. On évalue la population de Stockholm à 75,000 ames ; ainsi la population des autres Villes ne va pas au-delà de 200,000 ames. On peut évaluer la population de la Suede & de la Poméranie Suédoise, un peu au-delà de trois millions d'ames. — L'accroissement de la population en Finlande, depuis 1772 jusqu'en 1782 , est bien remarquable ; on n'y comptoit en 1772 que 500,000 ames, & en 1782 , ce nombre étoit accru à 623,000.

Une lettre de Frédériefnagor au Bengale, en date du 9 Juin dernier, apprend que les vaisseaux Danois, le Prince Royal, le Comte de Moltke, le Copenhague & le Ganges y sont arrivés heureusement, & qu'on attendoit d'un jour à l'autre le vaisseau la Patience.

Le Roi de Dannemarck a nommé une Commission pour examiner la triste situation de d'Islande, & pour indiquer les moyens les plus efficaces de secourir cette île.

Un Ecrivain Allemand, qui s'occupe des

recherches relatives au commerce, a publié l'état suivant des exportations du Brésil :

Savoir ; diamans, 6000 karats, ou pour 780,000 rixdalers. D'autres pierres précieuses, 37,500. Or monnoyé & en lingots, 168 quintaux 3 quarts, 6,328,125. Sucre blanc, 3,450,000. Sucre brut, 1,252,500. Tabac, 585,000. Coton, 281,000. Bois de Brésil, 250,000. Riz, 95,000. Bois de menuiserie, 15,000. Bois de construction, 22,615. Café, 31,500. Cacao, 140,000. Salse-parcille, 26,812 & demi. Rocou ou Orléans, 8,750. Cloux de girofle, 10,200. Cannelle, 15,750. Indigo, 1,296. Baleines, 78,375. Huile de Baleine, 154,437 & demi. Huile de Caouaïba, 5875. Peaux seches, 10,180 pieces, 35,630. Peaux salées, 83,910 . . . 314,662 & demi. Peaux tannées, 20,330. . . . 144,534. Gingembre, 5,500. Gros draps de coton, 4,000. Petite marchandise, 15,000.

TOTAL, 14,159,322 & demi rixdalers.

Lorsqu'on ajoute à cette somme celle pour les marchandises exportées frauduleusement, savoir ; pour les diamans, la somme de 78,000 rixdalers ; pour les marchandises exportées de cette manière aux Açores, celle de 197,500 rixdalers ; pour les marchandises qui passent ainsi à Madère, celle de 117,500 rixdalers ; pour les marchandises envoyées frauduleusement en Afrique, celle de 221,500 rixdalers ; & enfin pour les marchandises envoyées de cette manière aux Isles des Indes-Occidentales, celle de 31,250 rixdalers ; le commerce d'exportation du Brésil monte à la somme de 14,805,072 & demi rixdalers.

Le même Auteur porte à 80,000 rixdalers la Ferme de la pêche de la Baleine au Brésil, & il

affaire qu'on prend à l'Île de Sainte-Catherine, du Gouvernement de Rio - Janeiro, annuellement environ 3 à 400 Baleines. Il évalue à 1,164,700 rixdalers le vin, le miel, la cire, le sucre & la gomme de Madere, & à 610,100 rixdalers le vin, la toile pour voile, le bled & le bétail des Açores.

DE VIENNE, le 23 Février.

Point de lumieres encore sur l'avenir. La Feuille du matin appaise toutes les difficultés, celle du soir les déclare de nouveau insurmontables. Les esprits pénétrants, pour qui des Conseils impénétrables sont percés à jour, ne sont point, il est vrai, embarrassés des circonstances. Si ce sont les bruits de paix qu'on veut faire dominer, on donne aux négociations une décisive activité; on fait renaître les troubles en Transylvanie, on multiplie les conférences entre les Ambassadeurs & les Ministres; on cede Maftricht à l'Empereur; & si la Hollande hésite touchant cette cession, on trouve sans effort des équivalens; enfin l'on réduit tous les arrangemens à prendre à de petites formalités, que, d'autre part, la fermeté de la Porte doit applanir. Même méthode d'argumenter en faveur de la guerre, de forcer toutes les inductions, d'expliquer tous les incidens, & d'en inventer au besoin; si l'on en manque.

Par exemple, on reparle de nouveau du voyage de l'Empereur dans le Brabant; on fait partir les Corps francs, dès qu'ils seront

parvenus à 5 ou 600 hommes ; on sedit encore que 8 Régimens ont nouvellement reçu ordre d'aller en Flandres, & que les Croates stationnés dans le Tirol doivent quitter Inspruck, pour suivre leur première destination.

La dernière fête donnée par l'Empereur à Schottbrunn a été très brillante. Le Jardinier de la Cour reçut en récompense de ses peines une tabatière d'or, & ses garçons, 100 ducats à partager entre eux. Les Danseurs, Chanteurs & Chanteuses n'ont pas été oubliés dans ces actes de munificence.

S. M. fera reconstruire à ses dépens toutes les maisons détruites en Transylvanie par les rebelles; & les habitans que ces troubles ont ruinés, jouiront des mêmes avantages que les Colons étrangers. Le 15 de ce mois, l'Empereur se rendit à l'improvisite à la conciergerie, visita les prisons, & se fit rendre un compte exact du traitement des détenus.

Le Prince de Gallitzin, Ministre Plénipotentiaire de Russie à cette Cour, reçut, le 9 de ce mois, un Courier de Pétersbourg, qui après lui avoir remis un paquet de dépeches, a continué sur le champ sa route au travers des Etats de S. M. sans qu'on sache quelle est sa destination ultérieure. L'on a seulement remarqué que ce Prince remit le lendemain une note au Vice-Chancelier Comte de Cobenzel, & que la Chancellerie de l'Etat fit aussi-tôt après partir un Courier qui prit la même route que celui de Pétersbourg.

Un jeune homme, d'une très-bonne fa-

mille , ayant dansé à Prague toute la nuit dans un des bals du carnaval , s'étoit retiré chez lui fort gai , & en folâtrant avec ses amis. A peine fut-il enfermé dans sa chambre , qu'il se pendit sans délibérer.

Un cuisinier de cette capitale , zélé citoyen , s'est appliqué à faire en son particulier la guerre aux Hollandois. Il prétend posséder un moyen , avec des herbes , des racines & des graines d'Europe préparées , de se passer des épiceries des Indes Orientales.

D'après les épreuves faites à la Monnoie , on a évalué exactement les nouvelles piastres qui se fabriquent à Constantinople. On a trouvé que 100 de ces piastres Turques n'équivalent qu'à 72 florins d'Empire , 17 creutzers & 2 senings ; leur poids d'ailleurs est fort inégal , & la différence entre les piéces du meilleur & celles du plus bas aloi , est de 7 pour 100. Le Public a été mis en garde par ordre de S. M. I.

Le Général Baron de Preiss , ancien Commandant général dans la Transylvanie , a reçu de l'Empereur une pension & la décoration de l'Ordre de Sainte-Elisabeth.

Le 2 de ce mois , il est arrivé ici des dépêches de Constantinople. On les croit relatives à l'affaire de la démarcation , qui n'avance pas. — Des lettres particulières de la même ville , assurent que le Divan ne paroît nullement goûter le projet que la Cour Impériale lui a communiqué à ce sujet , & qu'il a répondu au Baron d'Herbert que la Sublime Porte étoit prête à régler les limites qui pourroient être douteuses , mais que pour cet objet , elle ne pourroit pas sacrifier des

différents entiers dont la propriété & la possession lui appartiennent indubitablement.

DE FRANCFORT, le 27 Février.

L'Envoyé de Bavière à la cour de Berlin s'est expliqué à cette Cour, touchant les bruits courans d'un échange de la Bavière contre les pays Autrichiens ; mais quoique cette explication ait été interprétée par le public de plusieurs manières, la véritable nature n'est qu'imparfaitement connue. Il ne seroit point étonnant que ce Ministre eût désavoué les assertions qu'on fait circuler à ce sujet, puisque la cour de Munich elle-même a déclaré ces rumeurs destituées de fondement. Ce qui est encore un secret, c'est la vérité à substituer aux nouvelles hasardées, qui ont couru sur cette affaire mystérieuse.

On prétend qu'il est question de l'ouverture d'un canal pour joindre le Danube au Main. Sa longueur, depuis Ochsenfurt jusqu'aux environs de Ratisbonne, ne doit être que de 14 milles d'Allemagne. Il y a quelque temps, plusieurs Villages de cette contrée ont vu un Ingénieur prendre en différens endroits la hauteur de l'eau, sonder les terrains, & s'informer du prix exact des matériaux de toutes espèces, ainsi que de la main d'œuvre. L'exécution d'un pareil projet, supposé qu'il fût possible, augmenteroit le commerce de toute l'Allemagne, par le centre de laquelle les marchandises venant de la Manche, de la Baltique, &c. pourroient descendre jusqu'à la mer Noire ; & si le Danube seroit rendu navigable en remontant, on verroit baisser considérablement toutes les pro-

auditions exotiques, sur-tout celles de l'Orient.

Les lettres de Varsovie augmentent l'incertitude, touchant le complot avorté contre le Prince Czartorinski. Ce qu'on débite est tellement invraisemblable, qu'aucune personne sensée ne peut ajouter foi à de pareilles aventures. On prétend qu'une courtisane François, nommée Leclerc, femme d'un nommé Ugramow, de concert avec un aventurier, a ourdi cette trame, & que ce n'est même pas son coup d'essai. Qui a jamais imaginé de faire un commerce de conspirations ? Quelle extravagance faut-il supposer dans cette femme, accusatrice de personnages accrédités, dont le témoignage suffit pour la confondre ? A-t-elle pu croire que la dénonciation suffiroit pour consommer le succès de cette imposture, qu'aucune procédure n'en feroit la suite, que les accusés resteroient muets, & que sans aucune preuve à leur opposer, elle triompheroit d'eux & de la justice ? Donne-t-on des récompenses aux délateurs, sans être assuré de la justesse de la délation ? Cette explication est si grossière, qu'elle n'en imposera à aucun homme judicieux ; tout ce qu'elle prouve, c'est qu'on veut donner le change, & que la vérité restera peut-être impénétrable. Le Tribunal continue ses séances.

On apprend de Ratisbonne qu'il a été porté plusieurs plaintes sur ce qu'il se trouvoit dans le Comté de Wertheim quelques Officiers Hol-

landois pour y faire des recrues , avec permission de la Cour de Prusse , d'effectuer les enrôlemens : Sur quoi la députation de Cercle a fait répondre que les Etats divers de l'Empire , jouissant par la Paix de Westphalie du *jus sœderum Belli & Pacis* , avoient le droit de permettre les enrôlemens étrangers qui n'étoient point destinés contre l'Empire , & principalement en ce cas , où Sa Majesté impériale n'a point comme Empereur de différend avec les Hollandois , mais seulement comme Souverain des Pays Bas.

Des lettres de Berlin portent que le sieur de Dierz , Résident du Roi à Constantinople , a demandé au nom de sa Cour , l'agrément de la Porte pour l'établissement de deux Consulats , l'un dans la Moldavie , & l'autre dans la Walachie.

On assure que le projet de réforme de la constitution du Royaume de Hongrie , médité depuis long - temps , ne tardera pas à être exécuté. Suivant ce projet , dit-on , ce Royaume sera réparti en huit Gouvernemens auxquels on subordonnera les Comitats ; le Conseil du Gouvernement général sera supprimé , & les Gouverneurs adresseront leurs lettres & leurs rapports à la Chancellerie de Hongrie , qui , réunie à celle de Bohême & d'Autriche , n'aura qu'un seul Chef. En général , l'administration de la Hongrie sera semblable à celle des autres Etats de S. M. I.

L'Abbé de Diesbach , nommé Instituteur de l'Archiduc François , n'est point l'Ecclesiastique de même nom , aussi ex-Jésuite , & d'une famille patricienne de Fribourg en Suisse. Le Précepteur du Chef désigné de

L'Empire est de la Bohême; il a donné des preuves d'un mérite distingué, en élevant le jeune Comte de Brown, fils du Gouverneur-général de la Livonie, & neveu du Maréchal de Laszi. L'Empereur ayant eu occasion de connoître à Vienne cet Abbé & de juger de ses talens, a cru ne pouvoir faire un meilleur choix. Il est attaché à cette éducation sans aucun titre, & on lui a assigné mille florins d'appointemens, avec logement & table à la Cour.

I T A L I E.

DE ROME, le 17 Février.

S. S. a tenu Consistoire le 14, & elle y a créé Cardinaux les Prélats suivans :

*Cardinaux Prêtres, avec leurs Dignités
précédentes*

Mgr. Garimpi, Nonce à Vienne.

Mgr. Joseph Dori, Nonce à Paris.

Mgr. R. muzzi, Nonce à Lisbonne.

Mgr. Colonna di Stigliano, Nonce à Madrid.

Mgr. Chiramonte, Evêque d'Imola.

Mgr. Gallo, Secrétaire de la Consulte.

Mgr. Gregori, Auditeur de la Chambre Apostolique.

Mgr. Riminaldi, Doyen de la Rote.

Mgr. Maffei, Commissaire des armes de S. S.

Mgr. Carrara, Secrétaire du Concile.

Cardinaux Diocés.

Mgr. Sainelli, Gouverneur de Rome.

Mgr. Antoine Doria, Maître de Chambre de
Sa Sainteté.

Mgr. Livizzani, Président d'Urbain.

Sa Sainteté a ajouté cinq Cardinaux aux
quatre qu'elle s'étoit déjà réservés *in petto*.

ESPAGNE.

D'ALICANTE, le 28 Janvier.

Dans la nuit du 13 de ce mois, on a vu la mer enflammée. On a observé que la lumière avoit son siége dans les eaux mêmes, au point que lorsque la lame venoit se déployer sur la rive, on la voyoit jeter au loin des étincelles de feu qui faisoient le spectacle le plus brillant. Ce phénomène a duré plus de trois heures, & a commencé à 7 heures du soir. Les deux nuits suivantes on a remarqué que la mer n'étoit lumineuse qu'aux endroits où les vagues venoient se briser. On a recueilli de cette eau dans des vases : la couleur est rougeâtre, & on y distingue des particules solides, & en apparence métalliques. On s'occupe à expliquer ce phénomène, qui n'a jamais eu d'exemple dans ces parages.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 26 Février.

Il est très-certain que la Cour des Direc-

teurs de la Compagnie des Indes a pris, le 23, la résolution finale de rappeler M. *Hastings*, de le remercier en même tems de *ses longs, fideles & excellens services*, & pour récompense de *ses excellens services*, de lui substituer Lord *Macartney*. M. *Hastings* doit résigner sa place à ce dernier avant le 30 Avril 1786. Le célèbre Gouverneur-Général avoit demandé un successeur, en 1778, de la manière la plus pressante, vû que sa santé déperissoit dans le Bengale: On assure que de nouvelles instances à ce sujet ont seules déterminé la décision dont nous venons de rendre compte.

Il paroît que la nomination de Lord *Macartney* & le rappel de M. *Hastings* n'ont point été concertés dans le Cabinet de S. James; car le Chancelier Lord *Thurlow* a déclaré hautement dans la Chambre des Pairs, le 18 de ce mois, qu'il n'en avoit aucune connoissance: il ajouta, avec son énergie ordinaire, qu'il ne connoissoit M. *Hastings* que comme *Alexandre le Grand*, par ses actions; qu'il étoit indigné des reproches faits journellement à ce Gouverneur sur ses richesses & sur sa conduite, sans qu'aucun de ses accusateurs articulât la moindre preuve contre lui; enfin que si le bruit de son rappel étoit fondé, si l'Angleterre perdoit les services de M. *Hastings* dans un moment si critique pour les affaires de l'Inde, c'étoit un malheur dont dix Lords *Macartney* réunis dans le Bengale, ne pourroient indemnifier l'Angleterre.

Lord *Macartney* jusqu'ici étoit connu en Angleterre par ses bonnes fortunes, par la perte de la *Grenade*, dont il fut Gouver-

neur ; par ses hostilités dans l'Inde contre M. Hastings , contre le Colonel *Burgoyne*, &c., &c. ; mais ses talens sont réels, & on lui suppose de l'expérience. Il est gendre du Comte de *Butt*.

Le 18, la Chambre des Communes vota 1,500,000 pour acquiter des billets de l'Echiquier.

Le plan de commerce proposé au Parlement d'Irlande a été agréé par la Chambre des Communes de ce Royaume. M. Pitt en reçut la nouvelle le 20 au soir. Ce plan devoit être rapporté au Parlement Britannique le 21 : mais M. Pitt ne sachant point encore s'il avoit passé dans celui d'Irlande fit remettre l'ordre au 21.

Ce jour - là, le Chancelier de l'Echiquier présenta à la Chambre des Communes les articles de *coalition* entre les deux Royaumes. Il fit d'abord une première motion pour que la Chambre se formât en grand Comité, puis une seconde pour lire le passage du discours du Roi, relatif à l'Irlande ; enfin, une troisième pour la lecture des arrêtés suivans.

Arrêté que, pour porter à son exécution un établissement aussi avantageux que l'est un arrangement de Commerce entre les deux Royaumes, il est convenable & nécessaire que toutes les marchandises qui ne sont point du crû ou des manufactures de la Grande-Bretagne ou d'Irlande, soient importées réciproquement d'un de ces Royaumes dans l'autre, d'après les mêmes

règlemens & sous les mêmes droits, (si tant est qu'elles soient sujettes) qu'elles paient lorsqu'elles sont directement importées du lieu qui les a produites, ou bien dans lequel elles auront été manufacturées; & que tous les droits, originaires payés à l'importation dans l'un des deux pays respectivement, seront déduits à l'autre lors de l'exportation.

Arrêté qu'il n'existera point de prohibition dans aucun des deux Royaumes pour l'importation, l'usage ou la vente d'aucune marchandise du cru ou des manufactures de l'autre pays; & que les droits que chacun de ces articles, s'il est sujet à des droits, payera à l'importation, seront exactement les mêmes dans l'un & dans l'autre pays, excepté lorsqu'un surcroît de droits sera nécessaire dans l'un de ces pays, en conséquence d'un péage intérieur établi sur chacun de ces articles de sa propre consommation.

Arrêté que, dans le cas où les droits imposés sur les articles du cru ou des manufactures d'aucun des deux pays, seroient différens de ceux payés à l'exportation de l'autre, il seroit à propos qu'ils fussent réduits dans le pays où ils seront plus forts, au même taux de ceux payés dans l'autre; & que tous ces articles fussent exportés du pays où ils auroient été importés, avec la même franchise de droits que les marchandises semblables ou que les manufactures du même pays.

Arrêté que toutes les fois que l'un des deux Royaumes chargera des articles de sa propre consommation d'un droit de péage intérieur sur l'objet manufacturé ou sur la matière première, cette même marchandise, lorsqu'elle sera importée de l'autre pays, sera chargée d'un droit

additionnel d'importation, jusqu'à la concurrence du droit de péage intérieur payé par cette marchandise, ou de manière enfin à équivaloir le droit imposé sur la matière première ; & que cette marchandise méritera qu'on lui accorde à l'exportation une remise ou une gratification qui puisse la mettre sur le même pied que les marchandises fabriquées dans le pays ; le droit additionnel ne devant continuer qu'aussi longtemps que la consommation intérieure sera chargée du droit ou des droits pour le dédommagement desquels il aura été établi, ou jusqu'à ce que la marchandise venant de l'autre pays, soit sujette à une charge égale, laquelle ne soit point remise ou compensée à l'exportation.

Arrêté que, pour donner de la solidité à l'établissement actuellement projeté, il sera nécessaire qu'il ne soit point établi à l'avenir aucune prohibition, ni aucuns droits additionnels dans l'un ni dans l'autre Royaume, sur l'importation d'aucun article du crû ou des manufactures de l'autre Royaume, excepté ceux qui seront absolument nécessaires pour balancer les droits sur la consommation intérieure, conformément à la résolution précédente.

Arrêté qu'à l'avenir il ne sera point établi aucune prohibition ou droits additionnels dans aucun des deux Royaumes sur l'exportation d'aucun des articles de son crû ou de ses manufactures dans l'autre Royaume, exceptés ceux que l'une des deux Nations jugera nécessaires de temps à autre, sur le bled, le gruau, la drêche, la farine & les biscuits, & excepté encore dans les cas où il n'existe actuellement aucune prohibition qui ne soit réciproque, ou aucun droit qui ne soit point égal dans les deux Royaumes ; dans lesquels cas, la prohibition

pourra être rendue réciproque , & les droits haussés de maniere à les mettre au même taux.

Arrêté qu'il sera nécessaire pour l'avantage général de l'Empire Britannique , que l'importation des articles de l'Etranger soit réglée de temps en temps dans l'un & dans l'autre Royaume , de maniere à produire une préférence marquée envers les mêmes articles de cru , du produit ou des manufactures de l'un & de l'autre Royaume.

Arrêté , pour la protection plus immédiate du Commerce , que les sommes quelconques que le revenu héréditaire du Royaume d'Irlande , (toutes remises ou gratifications comprises sous le nom de détraits , étant déduites) produira annuellement au-dessus de six cents cinquante-six mille liv. sterlins , sera appliqué au maintien des forces navales de l'Empire , de la maniere que le Parlement d'Irlande jugera à propos de le régler.

M. Pitt se leva ensuite , & prononça un discours trop important pour être passé sous silence.

Je sens , dit-il , qu'il est de mon devoir de soumettre à l'examen du comité les diverses résolutions dont-on vient de faire lecture Il n'est aucun membre qui ne convienne avec moi de leur importance. Je me flatte donc , Messieurs , que vous vous dépouillerez de tout préjugé , & que vous attendrez , pour vous décider , qu'on vous ait présenté l'état des choses sous son vrai point de vue. S'il en est d'entre vous , qui s'étant formé de fausses idées sur l'affaire en question , ayant adopté une opinion prématurée , j'espère qu'au lieu de s'en tenir aux premières impressions , ils reprendront l'examen de cette affaire avec sang froid. Ayant donc la plus grande confiance dans l'impartialité du comité , je

vais lui tracer l'esquisse d'un plan qui a pour objet de régler définitivement les liaisons de commerce entre l'Angleterre & l'Irlande, & qui, j'espère, sera conforme au vœu des deux pays. Mon dessein n'est pas en ce moment d'entrer dans de longs détails. Le comité ne pourra asseoir un jugement sur l'affaire en question qu'après avoir été instruit de certains faits qui y sont naturellement liés. Les résolutions dont on a fait lecture & qui ont reçu la sanction du Parlement d'Irlande, sont la base sur laquelle je me propose de fonder une motion que j'aurai l'honneur de soumettre à la considération du comité. Il est de la plus grande notoriété que l'Angleterre, depuis l'époque de la révolution jusqu'à nos jours, a eu principalement en vue d'empêcher que l'Irlande ne prît aucune part aux avantages du commerce. Elle ne s'est écartée que très-rarement de ce plan de conduite. Tout espèce de commerce avec l'étranger fut restreinte tantôt par une prohibition formelle, tantôt par des droits qui équivaloient à une prohibition; la seule faveur accordée à l'Irlande, se borna à permettre qu'elle communiquât avec l'étranger par l'entremise de l'Angleterre. Ce système injuste fut un pas à l'ouï, il est vrai, par quelques loix passées sous le règne de George II.

M. Pitt, après avoir exposé avec beaucoup d'énergie tous les inconvéniens qui étoient résultés de semblables entraves, dirigea l'attention du comité sur le plan relatif aux liaisons de commerce entre l'Angleterre & l'Irlande. A la faveur de ce pacte, s'il m'est permis de le traiter ainsi, l'Irlande jouira d'une libre exportation dans toutes les parties du monde, en Asie, en Afrique & en Amérique, (à l'exception seulement des établissemens où la compagnie des Indes exerce son monopole) & elle pourra également importer les produits

nions du crû de ces pays en leurs manufactures. La Grande-Bretagne renoncera de la sorte à un système de commerce dont l'existence qui s'est prolongée jusqu'à nos jours a été si préjudiciable aux intérêts de l'Irlande.

Le plan actuel renferme , dit-il , deux objets qui méritent principalement notre attention. Le premier est d'unir les intérêts & les affections des deux pays par des biens indissolubles , de manière que la Grande-Bretagne & l'Irlande paroissent ne former qu'un même royaume , & qu'elles soient dans une égale dépendance l'une de l'autre ; le second est que les deux pays s'efforcent d'établir entr'eux une communauté d'intérêts & une communauté de charges. A la faveur d'un tel système , la Grande-Bretagne servira de guide & de sauvegarde à l'Irlande , & ce dernier pays servira réciproquement d'appui au premier. Quoique l'Irlande doive desirer ardemment un changement de système dans ce commerce , elle n'oubliera pas sans doute , que l'Angleterre s'est toujours montrée jalouse d'obtenir des avantages particuliers pour le commerce & la navigation ; elle reconnoitra également combien il est naturel qu'elle attache un si grand prix au commerce de ses colonies. Elle se rappellera que l'Angleterre s'est relâchée en quelques circonstances des principes relativement au commerce exclusif de ses colonies , & qu'elle lui a permis d'y prendre part. — Il étoit nécessaire de donner une base aux liaisons de commerce à établir entre les deux pays : c'est dans cette vue que le parlement d'Irlande a pris divers arrêtés qu'il a soumis à l'examen du parlement d'Angleterre. Si l'on a saisi l'esprit de ces arrêtés , l'on aura reconnu qu'ils renferment deux objets essentiels ; le premier a rapport aux liaisons de commerce , & le second aux moyens qui peuvent

mettre l'Irlande en état de supporter une partie des charges sous lesquelles l'Angleterre gémit en ce moment. On pourroit objecter que les avantages qu'on se propose d'accorder à l'Irlande sont contraires aux dispositions de l'acte de navigation ; mais une telle objection seroit peu solide puisque les bâtimens Irlandois sont regardés comme des bâtimens appartenant à la Grande-Bretagne. J'ai toujours désiré qu'on accordât à l'Irlande une égale extension de commerce , sans toutefois la mettre à portée de nous nuire dans les parties essentielles du commerce des colonies. On a jugé qu'il étoit convenable d'adopter cette mesure & de conférer à l'Irlande cette faveur à titre de pure libéralité , & sans exiger d'elle aucune compensation.

Quant aux concessions qui lui ont été faites précédemment , je n'y ai eu aucune part , elles sont le fruit du système inconsideré du noble Lord (le Lord North). M. Pitt s'attache à démontrer la futilité des raisonnemens mis en avant par le noble Lord , à l'appui de ces concessions. Il rappelle au Comité que le noble Lord , entr'autres assertions gratuites , avoit avancé que l'Irlande nuiroit au commerce de l'Angleterre , parce que ses bâtimens seroient moins longue traversée que les bâtimens anglois. — L'Irlande , j'en conviens , jouit par sa situation de plusieurs avantages , mais ils ne sont point de nature à porter le moindre préjudice à notre commerce. On auroit tort de craindre qu'elle ne devînt le marché de l'Europe ; cela n'arrivera jamais , parce que les Irlandois ne pourront point vendre les productions de nos Colonies à un prix aussi raisonnable que celui auquel nous les livrons. La crainte que l'Irlande ne devienne notre rivale en commerce est absolument illusoire. Je me

contenterai de faire une seule question pour le prouver. L'Irlande pourra-t-elle naviguer au même prix que nous le pourrons? Certes, non : les frais de navigation excéderont les nôtres, & cette seule considération doit nous rassurer. Il ne me reste qu'à rappeler au Comité une circonstance qui mérite une sérieuse attention de sa part ; je veux parler de la liberté que va acquérir l'Irlande d'exporter à nos Colonies en Amérique, & de là en Irlande, les productions & les manufactures de l'un & de l'autre pays : mais, ainsi que j'ai déjà observé, une telle liberté ne peut pas lui fournir les moyens de devenir notre rivale. L'Irlande achètera nos laineries & nos draps, & nous prendrons en échange ses toiles. — M. Pitt discuta ensuite à fond les objets énoncés dans les diverses résolutions. Je n'ai pas le moindre doute, dit-il, sur la sincérité de l'Irlande & sur ses dispositions généreuses à l'égard de la Grande Bretagne. Il ne s'agit de rien moins, en ce moment, que de resserrer les liens qui unissent les deux pays, & d'augmenter leur sûreté réciproque. S'il résulte de l'exécution du plan proposé un grand accroissement de revenus pour l'Irlande, on doit espérer qu'elle appliquera une partie de ce revenu à la protection du commerce, d'où il tire son aliment, en contribuant au soutien des forces navales de l'Empire. Le revenu héréditaire est la source dans laquelle l'Irlande doit puiser pour fournir à la G. B. des secours proportionnés à ses facultés. Mais, avant de réclamer aucune assistance de la part de l'Irlande, il est nécessaire que les avantages dont le plan en question lui offre la perspective, soient bien constatés.

M. Pitt termina son discours par les motions suivantes : « Que le Comité est d'avis qu'il im-

porte essentiellement, pour l'intérêt général de l'Empire Britannique, que le commerce entre la Grande-Bretagne & l'Irlande reçoive tous les encouragemens & l'extension possibles, & qu'à l'effet de parvenir à ce but, les liaisons de commerce soient réglées définitivement, & fondées sur des principes d'équité pour l'avantage réciproque des deux pays ».

M. Marsham seconda cette motion. Lord North se leva ensuite, & dit que l'imagination la plus déréglée n'auroit jamais pu enfanter un projet plus chimérique que celui de M. Pitt. Il lui conseilla de peser les suites funestes qu'il auroit pour le commerce de l'Angleterre, dont il devoit examiner scrupuleusement toutes les branches avant de songer à le mettre en exécution. Il l'engagea également à considérer à quel point ce projet porteroit atteinte à l'acte de navigation. Il ne voulut point admettre la nécessité de faire participer l'Irlande au commerce de l'Angleterre. Il se justifia relativement aux concessions qu'il avoit faites précédemment à l'Irlande, & prétendit que le plan de M. Pitt n'étoit point propre à remplir le but qu'il se proposoit. M. Fox dit qu'il croiroit consentir au sacrifice du commerce de l'Angleterre, s'il donnoit sa voix en faveur de la motion actuelle. Il reprocha à M. Pitt la manière dont il avoit présenté les résolutions, comme étant on ne peut pas plus indécentes. Il fit envisager l'inégalité du marché qu'on alloit conclure entre l'Angleterre & l'Irlande, & il conseilla à M. Pitt de ne pas accorder à ce dernier pays plus qu'il ne pouvoit espérer.

La Chambre étant allée aux voix, la motion passa. Nous rendrons compte des discussions ultérieures qu'elle ne manquera point d'occasionner.

La plupart des grandes villes commerçan-

tes du Royaume, Bristol, Liverpool, Norwich, &c, &c, sont soulevées contre cet arrangement. Il est hors de doute qu'il ne cho- que l'intérêt personnel & exclusif d'un certain nombre de Négocians anglois, mais, où est aujourd'hui l'acte de bonne législation, qui n'ait le même inconvénient? Plusieurs de ces villes ont déjà présenté des pétitions au Parlement contre le plan proposé, à moins qu'on ne répartisse également les impôts sur les deux Royaumes; ce qui paroît juste, autant que leurs forces relatives peuvent le permettre.

Les Ministres, pour calmer les esprits, ont fait imprimer dans les Papiers, sous leur influence, que l'Irlande ne pourroit jamais profiter du commerce des Isles, vu que ces Colonies étoient tellement endettées envers l'Angleterre, qu'elles seroient forcées de lui faire tous leurs envois. Mais les Négocians craignent au contraire, que ce ne soit un motif de plus pour que les Colons, peu délicats, envoient toutes leurs marchandises en Irlande, où ils seront sûrs de trouver de l'argent comptant. Ils craignent également que l'Irlande ne reçoive en dépôt les sucres François qui sont à bien meilleur marché que les sucres Anglois, & qu'elle ne les fasse ensuite passer dans la Grande-Bretagne.

Le 23, la Chambre des Communes vota 42,000 liv. sterl. pour les dépenses extraordinaires de l'Artillerie, & 350,000 livres sterl. pour les dépenses relatives aux fortifications. La majeure partie de cette somme est employée à fortifier Portsmouth & Plimouth.

Un

Un Capitaine de vaisseau , *M. Macbride* , trouva mauvais que la Chambre vôt tant d'argent pour mettre à l'abri des insultes de l'Ennemi, des Villes qui renfermoient dans leur sein les Escadres Angloises , ces Fortereses redoutables de l'Empire Britannique ; mais le Colonel *Phipps* , dont le Régiment étoit à *Plymouth* , lorsque l'Escadre de *M. d'Orvilliers* parut devant ce Port , lui répondit , que s'il avoit été comme lui témoin de l'effroi & de la consternation qui régnoient à cette époque dans cette Ville , il donneroit , sans balancer , la voix aux Subsidés demandés.

Le commodore *Sawyer* vient d'être nommé par l'Amirauté Commandant à *Halifax* , à la place du Chevalier *Douglas*.

Un plan d'union & d'arrangemens de commerce entre l'Irlande & la Grande-Bretagne , pareil à celui qui occupe le Parlement , fut présenté au Comte de *Chatam* par le feu Chevalier *John. Barnard*. Lorsque *Mylord Chatam* eut examiné & médité ce projet , il en remercia l'auteur , en le félicitant sur son patriotisme & sur son habileté : mais , ajouta-t-il , » si je proposois pareille » chose , il s'élèveroit telles clameurs des » marchands , manufacturiers & autres pro- » priétaires , qui profitent de la détresse de » l'Irlande , qu'à l'instant je serois forcé de » résigner ma place. Il est peu probable que le fils du Ministre qui parloit ainsi soit dans la même alternative ; mais il aura un violent orage à essuyer : il a déjà perdu des amis par son consentement à la démission de *M. Haskins*.

N°. 11, 12 Mars 1785. d

tings : l'affaire d'Irlande lui ôtera encore d'autres suffrages.

On voit un tableau comparatif très-exact du revenu national en 1784, en 1782 & en 1783.

La dépense de 1784, a consisté dans les articles suivans :

Liste civile	l. st. 900,000.
Intérêt de la dette, jusqu'au 31	
Décembre	7,951,930.
Intérêt de l'emprunt de 1784 . .	316,500.
Intérêt des billets de Marine, à 5	
pour cent, constitués l'année dern.	343,967.
Intérêts de la portion de la dette	
de la Marine, non fondée, au capi-	
tal de L. 7.7000,000	385,000.
Billets de l'Echiquier	135,000.
Charges & pertes sur le manie-	
ment des fonds publics	134,261.
Dito sur l'emprunt de 1784 . .	5,294.
Dito sur la dette de la Marine . .	3,871.
Dito sur la partie de cette dette	
non fondée	4,331.

Total de la dépense. L. 10,180,184.

La dépense de l'établissement civil en temps de paix n'est point comprise ici.

Produit du revenu en 1784.

Taxes perpétuelles.

Douanes	3,005,022 11.
Excise	5,263,578 8.
Timbre	936,283.
Divers articles non compris	
dans les précédens	1,190,635.

Taxes annuelles.

Taxes des terres	2,000,000.
Dreche	750,000.

Nouvelles taxes établies en 1784.

Diverses, établies par M. Pitt.	970,000.
Idem en remplacement de celles sur le charbon de terre, &c.	200,000.
Taxes sur les fenêtres, en pla- ce de celle du thé	300,000.

Total du revenu en 1784. 14,415,512.

Ainsi, il est resté pour faire
face aux dépenses de l'établisse-
ment civil, en 1784. 4,235,332 16.

En 1782, la totalité des bran-
ches du revenu, rendit. 12,324,329.

En 1783 11,060,219.

Le déficit de 1782 à 1783
fut donc de 1,324,110.

Ainsi, en déduisant 12,00,000 l. st. de taxes nou-
velles en 1784, la recette des autres parties a
surpassé celle de 1783, de . l. st. 2,155,110.

Un nombre de particuliers en Ecosse ont
formé une société, destinée à poursuivre les
découvertes au Pole septentrional; ils ont
équipé à Perth un vaisseau qui appareillera
le mois prochain avec des naturalistes, astro-
nomes, &c. à bord : on les a pourvu de tou-
tes les choses nécessaires à l'entreprise.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 2 Mars.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont
signé, le 27 du mois dernier, le contrat de
mariage du Comte de Carvoisin, Capitaine
de Cavalerie au régiment de Champagne,
avec Demoiselle de Laâge.

d 2

Le même jour , la Comtesse d'Aginois , la Comtesse d'Oilliamson , la Comtesse de Capellis & la Comtesse Amélie de Lambertye , ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première par la Maréchale de Richelieu ; la seconde par la Duchesse d'Harcourt ; la troisième par la Comtesse des Escotais ; & la quatrième par la Vicomtesse de Lambertye.

Le sieur Robert de Hesseln , Censeur royal , a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale , qui l'ont honoré de leurs souscriptions pour la nouvelle Topographie de la France , la contrée nord-est , région Centre , la cinquième des cartes qui renferment le second degré des détails de la superficie du royaume , sur une échelle invariable de 243 toises par ligne , & de 9 lignes pour une lieue de 2187 toises.

DE PARIS , le 11 Mars.

La flûte , le *Nécessaire* , partie de l'Orient pour l'Isle de France , a doublé les Caps sans obstacle ; mais la flûte , la *Seine* , sortie peu de temps après du même port , n'a pas été aussi heureuse. Battue par les vents , & fort endommagée , elle vient d'être forcée de relâcher à Rochefort. Elle avoit 400 hommes de recrues à bord , & en a perdu 30 ou 40 pendant la tempête. Après son radoub , elle remettra à la voile avec la *Vénus* , frégate armée à Brest , dont le départ fut suspendu , à l'arrivée de la dernière Corvette de l'Inde.

Le Roi a signé le privilège d'une nouvelle Compagnie des Indes. Nous en parlerons d'une manière plus circonstanciée, lorsque son établissement commencera.

La fin de l'hiver a été assez âpre, puisque le thermomètre fut à huit degrés au-dessous de la glace, au commencement du mois : mais cette rigueur est peu de chose, comparativement à celle qu'on a ressentie en plusieurs pays, même dans des provinces plus méridionales. Le haut Dauphiné, où les neiges sont ordinairement assez abondantes, en a été surchargé. Le 6 du mois, Briançon & ses alentours en étoient couverts à plusieurs pieds de hauteur, & les routes furent totalement interceptées. Deux particuliers entre Vars & Guillestre sont morts suffoqués par un tourbillon de neige que le vent précipitoit de la cime des Alpes. On a trouvé sur le col d'Izard la tête d'un homme dévoré par les loups, ce qui n'est pas un prodige : mais on a rencontré également des dépouilles de loups mangés par leurs semblables.

Un voiturier de Briançon, étoit en route pour se rendre à Grenoble, avec un Capucin, lorsqu'ils furent au Travers de Corps, un amas de neiges se détache de la montagne, descend avec fracas, & sépare le voiturier de ses mulets. Le courant d'air que produisit l'impétuosité de cette lavange se saisit du conducteur & le porte à 200 pas sur les bords du Drac. Cet homme ainsi dans l'air, ressembloit à un ballon rasant la terre avant

de prendre son essor ; mais ce qui fixa encore plus l'attention des spectateurs , ce fut le danger que courroit ce malheureux , & le sang-froid qu'il conserva ; on voyoit d'un côté , le Capucin lui donner l'absolution , & l'on entendoit de l'autre le muletier demander hautement à Dieu de conserver ses mulets.

M. Berenger, Vérificateur des domaines de la Couronne, atteste ce fait, comme témoin oculaire, dans les Affiches du Dauphiné.

Nous étions persuadés qu'on compromettrait MM. de Montgolfier, en leur prêtant des idées & des projets fort extraordinaires. Ces Messieurs viennent en effet de réclamer contre ces suppositions publiques, en nous adressant la lettre suivante.

M. nous avons cru inutile de réclamer contre l'article d'un de vos derniers numéros , où il est question de nous ; persuadé que la façon dont il est présenté devoit suffire pour désabuser. Cependant d'autres Papiers publics ont copié cet article auquel nous n'avons aucune part , & annoncé que nous avions ouvert une souscription ; nous vous prions de vouloir bien insérer dans votre prochain Journal, notre désaveu formel de tout ce que l'on a pu ou pourra publier sans notre signature.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Annouay , 15 Février 1785.

Ceux de nos lecteurs qui pourroient être surpris du ton de défiance qui règne dans la plupart des articles de cette Feuille, nous en sauroient gré, s'ils étoient à même de se convaincre, comme nous, de la fausseté des 3 quarts des choses qu'on imprime, ou qu'on

raconte. Voici encore une preuve de cette assertion. Dans le Journal du 15 Janvier, nous citâmes une anecdote relative à M. de Bougainville, & consignée dans la Gazette d'Utrecht : cette source auroit suffi pour nous faire rejeter ce fait ; nous le rapportâmes, en prévenant le Public contre son adoption. Il est absolument faux, comme on s'en assurera par une lettre authentique qu'on nous adresse à ce sujet, & dont voici l'extrait.

Par la capitulation qui fit passer le Canada sous la puissance de l'Angleterre, tous les François qui avoient défendu cette Colonie, furent déclarés prisonniers de guerre & transportés dans nos ports aux frais du Gouvernement Britannique. Ce fut ainsi que M. de Bougainville devint le prisonnier des Anglois & qu'il fut embarqué sur la *Juanha*, petit Navire marchand de 150 tonneaux, avec feu M. de Bourlamaque, quatre Officiers d'Artillerie & autant du corps du Génie, dont j'étois du nombre ; & je puis vous assurer, Messieurs, que nous ne fîmes point naufrage sur les côtes de la Nouvelle Ecosse. Ainsi l'éloquence vraiment sublime & la générosité héroïque que le Gazetier d'Utrecht prête à notre Capitaine, le moins éloquent cependant & le moins généreux de tous les hommes, je vous assure, ne furent, Dieu merci, point mises à l'épreuve à notre égard ; car bien certainement, quoiqu'Irlandois & Catholique, il n'auroit pas fait plus de quartier à M. de Bougainville & à ses compagnons de voyage, que Polyphème n'en fit à ceux d'Ulysse.

Après 45 jours de traversée, Messieurs, nous
d 4

vinmes mouiller , sans accident , dans la rade de la Rochelle. Le lendemain de notre arrivée nous descendîmes à terre dans la journée , & il étoit temps ; car dans la nuit il s'éleva une tempête si furieuse , que toutes les ancres de notre Vaisseau ne purent l'empêcher d'être jetté & brisé sur les rochers qui bordoient la côte aux environs de notre mouillage. Mais aucun des gens restés à sa garde ne périt ; & nous trouvâmes , comme vous jugez bien , à la Rochelle tous les secours qui pouvoient nous dispenser d'avoir recours pour vivre , à l'horrible loterie du cannibale & fabuleux Capitaine *Christie* du *Gazetier* d'Utrecht , dont l'imagination n'est pas gaie , ce me semble , dans l'invention de ses contes de remplissage.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DE CAIRE , Lieutenant-Colonel
au Corps Royal du Génie.

Au Neuf-Brissack , 24 Février 1785.

On vient de lire à l'article de Pétersbourg dans ce N°. ci , les nouvelles restrictions mises à l'introduction des eaux-de-vie Françoises en Russie : un négociant a présenté le tableau des autres désavantages de ce commerce , désavantages auxquels l'Edit du Roi du 23 Septembre dernier , pourra remédier en partie.

Je ne m'arrêterai point sur les raisons politiques qui ont fait traiter quelques nations plus favorablement que la nôtre , aux douanes de Sa Majesté l'Impératrice de Russie ; je dirai seulement que le navigateur étant obligé de payer les droits d'entrées & de sorties en rixdales d'argent , est forcé de s'en procurer à la banque Impériale. Le Russe paie la rixdale 90 copecks invariablement. L'Anglois la paie de 120 à 125

ropecks, selon l'agio. Et le François de 140 à 145 copecks, selon l'agio.

Il étoit donc très-important, pour le bien du commerce de la mer Baltique, que le Roi voulût bien accorder des primes aux Armateurs ; ils regagnent par cette faveur une concurrence que leur ôtoit la remise faite au pavillon Anglois : mais il y a en outre une infinité d'objets que le spéculateur ne doit pas perdre de vue.

1°. Que les droits doivent être payés en totalité, avant de pouvoir disposer de la moindre partie d'un chargement.

2°. Que les droits sont perçus sur le montant des connoissemens, & qu'un navire, dont le chargement auroit été avarié de moitié, par le coulage ou autres événemens, n'en devoit pas moins payer les droits pour la totalité. Les vins de Champagne sont sujets à ces sortes d'avaries : on doit en faire les expéditions immédiatement après l'ouverture de la navigation ; les chaleurs font casser les bouteilles ; & outre la valeur du vin qui se trouve perdu, l'Armateur doit ajouter la perte de l'entrée, qui est d'environ un rouble (cent sols tournois par bouteille).

3°. Que la vente des eaux-de-vie en Russie est entre les mains des Fermiers des boissons, comme le tabac en France ; & quoiqu'il s'en consomme pour 5 à 6 cens mille roubles par an, il seroit imprudent aux Armateurs d'en expédier sans avoir des marchés avec les fermiers.

4°. Que les vins des François les plus communs paient environ 17 roubles d'entrée par barique : ceux d'Espagne n'en paient que 6. Cette faveur a également ses causes.

5°. Que les termes de paiemens sont de 6, 9 & 12 mois, la commission de vente de 6 pour cent, & le du-croire à proportion.

d 5

6°. Enfin, que le rouble estimé cent sous de France en Russie, est pour l'étranger une monnaie imaginaire.

S. Petersbourg ne change qu'avec Amsterdam ; là le rouble cesse de valoir 100 copecks ; il y prend une valeur arbitraire, communément de 36 à 39 *fluyvers* (3 l. 18 sols à 4 liv. 1 sol tournois). Il est donc essentiel que le spéculateur calcule cette perte sur le change, en observant que les objets de commerce qu'il prendra pour le retour de ses navires, devront être payés comptant.

Quelques détails, omis à l'impression dans l'annonce du dernier N°. , relative à la *Correspondance générale & gratuite*, nous obligent à placer ici une lettre que nous adresse M. de la Blancherie, Agent général de cette Institution. Elle est trop importante pour ne pas être présentée au Public, de manière à lui en faire parfaitement connoître & la nature & les avantages & la solidité.

On ne doit point confondre l'établissement de la Correspondance générale & gratuite pour les sciences & les arts, avec plusieurs autres auxquels elle a donné naissance, & qui, n'ayant point le même objet, ne présentent ni la même universalité ni les mêmes ressources, ni la consistance dont elle est susceptible.

La Correspondance est la base & le vrai point de vue de l'établissement ; tout le reste n'est qu'accessoire : elle remplit trois objets : 1°. elle étend ses relations pour connoître promptement les découvertes & les faits intéressans : 2°. elle satisfait gratuitement aux questions du Public sur ces découvertes & sur tout ce qui a rapport aux sciences & aux arts ; c'est ainsi qu'elle tient lieu non-seulement d'une bibliothèque universelle que jamais

personne ne réalisera , mais encore de rapports directs avec les Savants & les Artistes , dans tous les pays : 3°. elle suit dans les pays l'homme à talens & l'homme qui peut lui être utile , ou auquel il peut être utile , dans les différentes circonstances qui peuvent faire desirer à tous deux ce rapprochement.

Le *Salon de la Correspondance* n'a pas seulement pour objet de servir de point de réunion aux Savans , Artistes , Amateurs , &c. il fait connoître tous les livres de sciences ou arts , compositions , inventions , morceaux quelconques , anciens & modernes , capables d'exciter la critique , l'émulation & la curiosité , & qui sont remis , à cet effet , de plein gré à l'Agent général , soit par les Auteurs , soit par les Propriétaires. Toutes sortes d'expériences nouvelles peuvent y être répétées. Les Musiciens ou leurs Eleves , ont de même le droit de s'y faire entendre , soit par le chant , soit par les instrumens , sans qu'on puisse , sous aucun prétexte , y introduire la forme de concert. La notice de ces objets , l'annonce des expériences & celle des Musiciens ou Eleves , sont mentionnées successivement dans les feuilles de la *Correspondance* , connues sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres & des Arts*.

Les fonds qui font subsister cet établissement *gratuit* , sont formés non seulement du produit des souscriptions pour cette feuille , mais encore de la contribution d'une association volontaire de personnes de tout pays , divisée en deux classes ; la première , dite des *Associés protecteurs* , donnant chacun quatre louis par an pendant trois ans ; la seconde , dite des *Associés ordinaires* , donnant chacun deux louis par an pendant trois ans.

Les spéculations , tant au profit des *Associés* des deux classes , que pour les encouragemens

à donner aux Artistes, sont d'autant mieux fondées, qu'en 1783 il restoit déjà, en excédent de la recette & des recouvremens à faire sur les dépenses des deux dernières années, près de 24000 liv. On fait que jusqu'alors on avoit eu à combattre toutes sortes d'obstacles, qui n'existent plus.

Pour ne laisser aucun doute sur l'activité éclairée avec laquelle toutes les parties de cet établissement concourent réciproquement à servir les Sciences & les Arts par l'homme, & l'homme par les Sciences & les Arts, on a formé :

1°. Un *Conseil d'Administration*, dont les membres sont pris dans les différents ordres de la Société.

2°. Un *Comité*, composé de Savans, d'Artistes & d'Amateurs distingués, au nombre de dix-huit, présidé par l'un des Présidents du Conseil d'administration, qui s'occupe tant de l'examen des lettres ou demandes qui sont adressées par l'Agent général, pour des renseignemens à prendre, relatifs aux Sciences & aux Arts, que des réponses qu'il convient de faire à celles qu'il a reçues, de la rédaction des articles de la Feuille, des traductions, & généralement de tous les objets qui lui sont présentés par l'Agent général, selon l'esprit de cette institution.

Les *Associés protecteurs* auront droit à la loterie, à raison de trois billers; les *Associés ordinaires* à raison d'un seul. On préleve un louis pour la Feuille sur chaque association.

On reçoit tous les *Jeudis*, au *Salon de la Correspondance*, les fêtes & le temps des vacances d'automne & de Pâques exceptés, depuis *midi jusqu'à deux heures & demie*, toutes sortes de personnes, connues ou non connues, qui s'y présentent; l'après-midi, depuis *cinq heures jusqu'à neuf*, à l'instant de la réunion des Savans, des

Artistes & des Amateurs connus, on ne reçoit que les personnes qui se font présenter par eux comme tels. Ainsi il ne faut point de billet.

Les associations dans les deux classes, se prennent au *Bureau de la Correspondance, rue St.-André-des-Arts*, ou chez *M. Bro, Notaire, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, &c.*

N. B. Que les membres des deux classes d'association ne pourront être que des personnes d'un nom ou d'un rang distingué, ou du moins des notables des lieux de leur résidence; & le nombre en sera borné dans chaque ville ou canton, & d'après l'avis du Conseil d'administration.

L'article suivant nous vient de personnes respectables, & mérite l'attention publique.

M. Moisson, Ecclésiastique attaché à la Cathédrale d'Uzès, est parvenu à simplifier le métier à bas par des moyens qui tendent à la perfection de la Bonneterie en France.

Il a réduit cette belle Machine à un volume d'environ 60 livres de pesanteur, sur un pied de hauteur, 17 pouces de largeur, & 6 pouces & demi de profondeur, qu'on peut accrocher dans tel endroit d'un appartement qu'on voudra, & qu'on pourra transporter de même. Ce nouveau métier produit les mêmes effets que celui en usage depuis si long-temps. Il a par-dessus ce dernier des avantages inappréciables qui résultent, 1°. de la suppression des deux systèmes de platines & des pièces nombreuses qui contribuent à leurs jeux; ce qui offre une diminution de plus de moitié prix dans l'achat & une épargne considérable dans les frais d'entretien. 2°. L'opération du cueillage qui s'y fait, suivant l'ancien système, mais bien plus facilement, par le moyen des nouvelles formes données aux platines. 3°. La suppression totale du travail de l'ouvrier dans l'assemblage, sans nuire à la régularité des mailles.

4°. La simplification du jeu & du mouvement de la presse. 5°. Des nouveaux moyens qui mettent tous les assemblages des pieces en équilibre , dans quelque situation qu'ils soient ; ce qui rend le métier si doux , que des enfans de l'un & de l'autre sexe pourront y manœuvrer. Outre ces avantages , il en est encore deux bien précieux , c'est l'épargne du temps que trouvera l'ouvrier dans l'emploi de ce nouveau métier , & le peu de temps qui sera nécessaire pour que les personnes les plus bornées soient en état d'y travailler & le connoître parfaitement.

M. *Moisson* a eu l'honneur de présenter ce Métier & de travailler devant M. le Contrôleur-Général & Messieurs les Intendans du Commerce ; qui lui ont accordé les encouragemens & les récompenses les plus honorables. Touchés de son utilité , ils lui ont témoigné combien ils desiroient qu'il s'occupât de le répandre dans les différentes Provinces. En conséquence , l'Auteur qui n'a jamais eu en vue que le bien public , & le desir de se montrer reconnoissant du bienfait qu'il a reçu , distribuera , à des conditions très-avantageuses , cette nouvelle Machine à ceux qui desireront se la procurer.

P R O V I N C E S - U N I E S .

LA HAYE , le 6 Mars.

Le Roi d'Angleterre a accordé en qualité d'Electeur d'Hanovre , le passage par ses Etats d'Allemagne , au cinquieme bataillon du Prince de Waldeck , qui se rend en Hollande. M. de Butemeister , Ministre d'Hanovre en cette Résidence , a notifié cette permission au Président de LL. HH. PP.

On-dit publiquement que les Etats-Gé-

néraux se sont décidés à envoyer deux Députés à Vienne, pour faciliter le retour de négociations amicales : leur véritable caractère & la nature de leurs instructions ne sont encore connus que par des rapports de Gazettes. Quant à la cession de Maastricht, il est indubitable qu'elle est une condition préalable, exigée par l'Empereur. On se flatte que ce Monarque ne persistera pas dans cette demande, & si l'on se fait illusion, il est encore incertain à quel parti on se déterminera.

Les Etats de *Hollande* ont fait afficher un Placard qui défend de porter aucune marque ou signe séditieux de quelque couleur que ce soit, *notamment de couleur orange* ; d'arborer des drapeaux sur les maisons, moulins ou bateaux, de tenir des discours tumultueux, de faire des attroupemens, sous les peines portées contre les perturbateurs du repos public.

A peine cette publication a-t-elle été affichée, que le peuple l'a mise en pièces en quelques endroits, l'a couverte d'ordures en d'autres, & a forcé les Etats de recourir à une seconde publication comminatoire, où ils promettent une récompense de 1400 flor. au dénonciateur des coupables ou des complices de ces violences. L'inquiétude augmente à la vue de ces preuves itératives de l'improbation populaire : on se rappelle que la révolution de 1747 commença par des scènes pareilles, & l'on craint avec raison que les châtimens n'augmentent le mécontentement, au lieu d'y mettre fin.

Les dernières lettres de Vienne annoncent que les Généraux de Thun & Cavanac ont ordre de se rendre en Hongrie sans délai, pour diriger la marche de 5 Régimens qui doivent venir en Flandres, & auxquels deux Régimens de Bohême doivent aussi se joindre.

La faillite de la maison Proli d'Anvers est avérée. Le Comte Pierre Proli, qui en étoit le chef, passe pour avoir été l'un des instigateurs de l'ouverture de l'Escaut, qui n'eût pas prévenu sa catastrophe. Celle-ci eût été un début de bien mauvais augure. On craint avec raison, que la compagnie de Trieste ne soit sensiblement affectée par cet événement. Voici ce qu'on écrit à ce sujet au sujet du Comte Proli.

On débite, qu'avant de partir il avoit fait une vente simulée de sa maison à son fils, qu'il a emporté tous les livres, qu'en passant à Bruxelles il avoit demandé des lettres de change sur Paris qui lui avoient été accordées par une maison de banque, mais que cette maison avoit été prévenue assez à temps pour en arrêter le paiement. Si ces détails sont vrais, il est coupable, mais qui en sont les garants ?

D'autres prétendent que son intention étoit d'aller directement à Vienne se jeter aux pieds de l'Empereur. Ce seroit une preuve que sa chute n'est que l'effet du malheur.

On ne dit point encore l'effet que cette nouvelle aura produit sur l'esprit de S. M.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 9 Mars.

Les Etats de Brabant & de Hainaut se

sont assemblés hier & se sont séparés aujourd'hui à midi. Ils ont donné leur consentement à la levée des subsides extraordinaires annuels, & à un emprunt de 2,000,000 florins pour le service Impérial; il n'y a pas été question de la conscription militaire.

On apprend du Doële qu'on y travaille depuis quelques jours aux digues de la mer, pour trouver moyen de faire écouler les eaux dont les Hollandois ont inondé les environs de Liefkenshoek & mettre pour l'avenir les malheureux habitans de ce pays à l'abri de pareil malheur; on ajoute que les postes avancés près du rivage de la mer ont reçu ordre de couvrir ces ouvrages & de les défendre contre toute attaque ennemie.

Le régiment de Preiss doit rester en garnison à Louvain; Tillier à Mons, & Teutschmeister à Namur. Le régiment de Toscane Dragons se rend de Luxembourg dans le Brabant. Le corps-franc du Baron de Stein, fixé à 1200 hommes, est à-peu-près complet.

Une lettre de Liege, du 21 Février, raconte l'anecdote suivante comme certaine.

Les Généraux de Zehentner & d'Alton sont ici depuis quelques jours. Un Anglois des amis du dernier, lui demandoit hier, ce que l'Empereur prétendoit faire avec les 40 mille hommes qui se trouvent maintenant dans les Pays-Bas: *Il est impossible, disoit-il, qu'il puisse entamer avec si peu de monde les possessions Hollandoises. — Il est vrai; répondit Mr. d'Alton, mais d'ici à ce que la saison permette d'ouvrir la campagne, ne peut-il pas en arriver 40 mille autres? Nous ne savons cependant pas qu'il y ait encore des troupes en route. — Non, mais*

les ordres sont donnés pour leur prochain départ , & d'ailleurs les Croates sont déjà très-certainement en marche.

Le bruit court que les Généraux & Colonels ont reçu des lettres qu'ils ne doivent ouvrir que le 15 Mars. Il y en a d'autres , dit-on , adressées à tous les membres des Etats de Flandre & de Brabant actuellement assemblés. Dix interprétations différentes du contenu de ces missives. Voici l'une de ces conjectures hasardées.

On sait que l'Empereur a fait dans ses états d'Allemagne de grands changemens dans tous les départemens de judicature & autres ; il veut aujourd'hui en faire autant dans les Pays-Bas ; il va en conséquence casser tous les conseils actuellement subsistans pour les recréer sur de nouveaux plans ; il a dessein encore d'achever le plan de réforme qu'il n'a fait qu'ébaucher , il y a deux ans , dans l'hierarchie Ecclésiastique ; on dit enfin qu'il va supprimer entièrement tous les Etats , & l'on ajoute qu'il n'attendoit pour exécuter cette opération délicate , que l'arrivée des troupes.

On voit circuler une Correspondance entre la Régence de ces provinces & le Cardinal de Frankenberg , Archevêque de Malines. Voici la teneur d'une lettre adressée par S. A. R. à ce Prélat.

Cher Cousin ,

Sa Majesté voulant que les Evêques de cette Province ne fassent à l'avenir publier ni imprimer aucun Mandement , ou Lettre pastorale , sans en avoir préalablement obtenu l'agrément de la Régence , l'objet de la présente est de vous avertir de cette volonté de S. M. , en conséquence de laquel-

Je , toutes les fois que vous jugerez à propos de publier quelque Mandement ou Lettre pastorale dans votre archevêché , vous voudrez bien en soumettre préalablement le plan à la Régence. Ce faisant , nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. MARIE ALBERT.

Voici la Réponse du Cardinal :

« J'ai été presque étonné à la lecture de la lettre dont votre A. R. m'a honoré , par laquelle S. M. I. signifie ses intentions au sujet des Mandemens & Lettres pastorales. Il est cependant une vérité incontestable , c'est que le dépôt de la foi , ainsi que tout ce qui concerne le culte divin & l'exercice des devoirs du christianisme , a été confié par Jesus-Christ aux Evêques , comme aux successeurs des Apôtres , lorsqu'il les envoya prêcher l'Evangile par toute la terre. En vertu de cette mission , les Evêques revêtus de ce même pouvoir dans la partie de l'Eglise qui leur a été confiée , sont chargés par Dieu même du grand œuvre de l'instruction des fideles , & c'est à Dieu seul & à son Eglise qu'ils doivent en rendre compte. Ils ne peuvent donc , sans que leur dignité en souffre , soumettre leurs instructions pastorales aux jugemens d'une puissance séculière , étant eux-mêmes dans leurs Evêchés les seuls juges compétens pour tout ce qui concerne la Religion & les dogmes. Aussi la dignité de leur caractère sacré , jointe à la confiance que le souverain témoigne avoir en eux , lorsqu'il les élève à ce poste éminent , devraient sans doute lui ôter tout soupçon qu'ils puissent oublier dans leurs Mandemens le respect & la soumission qu'ils lui doivent.

Quant à ce qui me regarde , V. A. R. peut être assurée , que toutes les fois que je serai obligé de publier des Mandemens , soit pour l'instruction de mes ouailles , soit pour les ramener dans la voie du salut , j'aurai toujours soin qu'ils s'accor-

dent avec les intentions de S. M. Pour cet effet je ne cesserai d'implorer la grace du Tout-puissant, afin que, dans la conduite du troupeau qui m'est confié, je puisse dans toute occasion rendre à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est à Dieu.

On s'attend à de vives réclamations de la part du Congrès, & sur les difficultés qu'ont éprouvé les Américains de la part des Espagnols, lorsqu'ils ont voulu descendre le Mississipi & l'Ohio. Il n'y a rien eu encore d'officiel à ce sujet. Il est aisé de prouver que les Anglois, en laissant aux Américains la liberté de descendre les deux fleuves, leur ont accordé par le Traité de paix un droit dont ils n'étoient plus les maîtres de disposer, puisque fort avant dans l'intérieur des terres, les deux rives des fleuves devoient appartenir aux Espagnols. On sait que ceux-ci, dans aucun temps, dans aucun lieu, n'ont permis l'entrée de leurs Colonies aux étrangers. On compte 100,000 familles formant 800 mille têtes, répandues au nord & à l'est de ce vaste pays, & qui par leur dispersion occupent un terrain immense. Accoutumées à la fatigue, au maniment des armes, il est à craindre qu'elles ne se réunissent contre les Espagnols.

GAZETTE ABREGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS.

Grand'Chambre.

Cause entre les Sieur & Demoiselle Jouannes, & les Sieur & Dame Prier.

QUESTION d'Accroissement de legs Caducs.

Le Légataire universel du surplus des biens d'un Testateur qui a préalablement fait des

legs à différentes personnes , peut-il réclamer par droit d'accroissement ces legs particuliers, devenus caducs par le prédécès des Légataires, des sommes que le Testateur a eu intention de distraire du legs universel ? Enfin , ces legs caducs rentrent-ils dans l'hérédité , & doivent-ils retourner aux héritiers ? Voilà la cause. Marie Henriette de Bede , veuve du sieur de St. Martin , Seigneur de Brunel , est morte le dix Avril 1780 , âgée de près de cent ans , laissant des biens considérables , diminués par les bienfaits dont elle avoit comblé Henriette-Victoire Coignard , sa filleule , aujourd'hui dame Prier , fille de Guillaume Coignard. Elle avoit fait son testament olographe le 10 Juin 1772 , qui contient les dispositions suivantes : Après divers legs pieux , elle donne & lègue à sa sœur les 10000 liv. qu'elle a sur M. & Mad. Damfreville : elle donne & lègue à Guillaume Coignard , Aubergiste du Point-du-Jour , les 375 liv. de rente qu'elle a sur le Moulin de Renouville. Enfin , pour tout le surplus de ses biens & meubles , elle fait Henriette Coignard , sa filleule , sa légataire universelle , & lui donne tout ce que la Coutume permet de lui donner. Elle nomme le sieur Polisse son Exécuteur testamentaire. Par un codicille olographe du Juin 1773 , elle approuve tous legs faits par son testament , hors celui de la rente de 375 liv. fait à Guillaume Coignard. Elle substitue ladite rente au fils de la dame Prier ; & au cas que l'enfant meure avant ledit Coignard , elle la substitue à la mere dudit enfant. Après la mort de la Testatrice , les sieur & dame Prier formerent contre les sieur & demoiselle de Jouannes leur demande en délivrance du legs universel à eux fait , pour jouir de tous les objets y compris , ensemble des 10000 liv.

formant le legs particulier fait à la sœur de la dame Brunel, devenu caduc par son prédécès. Le sieur & demoitelle Jouannes s'en rapportèrent à Justice d'ordonner la délivrance du legs universel à la dame Prier ; mais soutinrent qu'elle devoit être déboutée de la demande à ce que les 10000 liv. y fussent comprises ; que cette somme devoit au contraire rester aux héritiers. Sentence de la Prévôté de Houdan, du 18 Juillet 1781, qui adjuge au sieur & dame Prier les 10000 liv. comprises dans le legs universel. Appel des héritiers au Bailliage de Montfort-Lamaury, où après Plaidoirie contradictoire & délibéré, Sentence du 14 Janvier 1782, infirmative de celle de Houdan, qui excepte du legs universel les 10000 liv. en question qui sont déclarées n'en faire partie, & adjugées aux sieur & dame Jouannes, seuls & uniques héritiers de la dame Brunel. Appel en la Cour de la part des sieur & dame Prier. Arrêt du Vendredi de relevée 4 Juillet 1782, qui a mis l'appellation, & ce au néant ; emendant, ordonnant que le legs de 10000 liv. devenu caduc, accroîtroit au legs universel, & en feroit partie ; & à ce titre, appartiendroit à la dame Prier, & a condamné les héritiers aux dépens.

Cause extraite du Journal des Causes célèbres.
Affaire de l'abbé Miolan, ou Procès à l'occasion du
Ballon brûlé dans le Luxembourg.

Les sieurs Miolan & Janinet qui s'étoient associés pour faire une expérience aërostatique remarquable, ont éprouvé un revers dont les circonstances sont connues de tous les habitans de la Capitale. Après plusieurs mois d'attente pour leurs souscripteurs, ils leur avoient enfin annoncé qu'ils rempliroient leurs engagemens le 11 Juillet dernier.

Le long intervalle de temps écoulé depuis leurs prospectus jusqu'au jour de l'expérience, les nouveaux moyens de tenter une direction, les essais particuliers dont le succès en promettoit de plus grands; d'autres circonstances, peut-être, avoient attiré au jardin du Luxembourg, lieu indiqué pour l'élévation du Ballon, une foule prodigieuse, & tous les esprits, partagés entre l'espérance, le doute & l'incrédulité, étoient dans l'attente de l'événement. On ne connoit que trop le dénouement de cette journée, si cruelle pour les sieurs Miolan & Janinet. Malgré leurs efforts multipliés & le secours de leurs coopérateurs, on ne put jamais parvenir à donner à la machine tout son développement. L'entreprise fut abandonnée, & la retraite des Auteurs fut le signal du désordre. Le peuple débordé dans le jardin, mit le Ballon en pièces, le brûla, & avec lui, chaises, instrumens de physique, & se vengea, à sa manière, de la fatigue d'une atteinte inutile. Le bruit de cette catastrophe remplit la Capitale, vola dans les Provinces, & donna aux noms des sieurs Miolan & Janinet une malheureuse célébrité.

Plusieurs jours s'étoient déjà écoulés depuis cette journée fatale; le sieur Miolan pouvoit enfin se flatter d'être bientôt oublié dans cette Capitale, scène toujours changeante, où les événemens se succèdent rapidement, où les acteurs s'effacent successivement, où la gloire & la honte des particuliers échappent bientôt à l'attention publique: il alloit se consoler dans cet heureux oubli, & travailler, sans doute, en paix, à réparer cette disgrâce, lorsqu'un spectateur de son infortune eut la cruauté de renouveler ses douleurs, & de le traîner devant un tribunal, pour lui redemander le prix de sa curiosité trompée, ou la simplicité de croire à la justice d'une répétition de 12 livres qu'il avoit avancées pour suivre, à son aise, la marche de ce pompeux aérostat dans les airs. Le

ſieur Koenig, indifférent juſqu'alors , à la découverte de M M. Montgolfier , aux diverſes expériences qui avoient attiré l'attention de tout Paris , ſe ſentit enfin piqué du deſir de voir auſſi ce phénomène. Il ſe décide à quitter ſes travaux journaliers , & à ſacrifier 12 livres pour donner à lui & à ſa femme cette ſatisfaction d'un genre ſi nouveau , & pour en jouir commodément. Ce deſir concourant avec l'époque où le ſieur Miolan devoit tenter ſa nouvelle expérience , & le deſtin lui réſervoit ce ſpectateur d'une curioſité ſi difficile à émouvoir , & en même temps ſi peu indulgente , quand elle n'eſt pas ſatisfaite. Témoin de l'invaſion du peuple dans le Luxembourg , de l'incendie général du Ballon & de tous les combuſtibles qui l'entouroient , ce ſpectacle imprévu ne le conſola point de celui qu'il venoit de perdre ; il fut inſenſible à l'aveugle & cruelle joie de la populace , & ſortit , regrettant ſes 12 francs , & ſongeant aux moyens de ſe les faire reſtituer.

En effet , le 24 Juillet , il forma ſa demande au Châtelet. Cependant il paroît que , content de parvenir à ſon but , à la reſtitution du prix des deux billets , il eut la diſcrétion de mettre , entre ſa demande & ſa poursuite , un intervalle aſſez long , pour laiſſer les clameurs de la populace ſ'appaifer , les bons mots des oisifs & des plaiſans ſ'épuifer , & l'expérience même ſ'oublier tout-à-fait. Si ce fut-là ſon motif , il fut humain ; mais ſa généroſité ſe borna là. Il reprit ſon action , & retraduiſit , devant une audience publique , les ſieurs Miolan & Janinet.

Mais après pluſieurs Plaidoyers , le tribunal des Audiſeurs du Châtelet a mis un terme à cette querelle , en déclarant par Sentence du 20 Janvier dernier , conforme aux conſolutions du miniſtere public , le ſieur Koenig , non recevable dans ſa demande , & le condamnant aux dépens envrs le ſieur Miolan.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 19 M A R S 1785.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

É P I T R E

V I E N S calmer mes ennuis , tranquille Indifférence,
Des malheureux amans , seul & cruel espoir ,
Fais parler la fierté , le rigoureux devoir ;
Oui , mon cœur a besoin de toute ta puissance.
Pour toujours je m'enchaîne à tes austères loix ,
Venge-toi de l'Amour , règne seule en mon âme ;
Verse tes flots glacés dans mon cœur tout de flamme ;
A mes sens éperdus fais entendre ta voix ;
Efface jusqu'au nom de l'objet que j'aïorc ;
Qu'il paroisse à mes yeux , & qu'il soit méconnu ;
Et pour mieux triompher qu'à son tour il m'implore ;
Qu'il pleure , mais trop tard , le bien qu'il a perdu.

N^o. 11 , 19 Mars 1785. E

Ciel ! avec quel plaisir je verrois ses alarmes !
Comme je lui rendrois ce qu'il m'a fait souffrir !
Ses pleurs , son désespoir auroient pour moi des char-
mes ;

A mes pieds sans pitié je le verrois mourir.
Qui te retient encore , inflexible Déesse ?
Ma voix n'a-t'elle pas pénétré ton séjour ?
Réponds à mes accens , hâte-toi , le temps presse....
Mais ciel ! que vois-je ? Arrête , & reconnois l'Amour,
Je préfère mes maux , l'Amour seul est mon maître.
Oui , c'est lui qui m'inspire , il égareoit mes sens.
Reste aux sombres climats où l'enfer te fit naître ;
Vas subir pour jamais les tristes loix du temps.
Pardonne , Amour , pardonne un si cruel outrage.
Toi seul l'avois causé , tu peux tout réparer ;
Si tu ne veux vers moi ramener le volage ,
Laisse-moi la douceur au moins de l'adorer.

(*Par Mlle Aurore , de l'Académie Royale
de Musique.*)



L'ORIGINE DE L'INCONSTANCE.

ON dit que , jaloux de l'Amour ,
Qui dormoit dans les bras d'Elvire ,
Le Temps vint l'éveiller un jour ,
Et lui reprocher son délire.
De Saturne l'aspect glaçant
Refroidit soudain la tendresse
De ce bel & timide Enfant ,
Qui ne peut souffrir la vieillesse.
Le Dieu , se voyant outrager ,
Auroit bien voulu s'en venger ,
Et , d'un coup de flèche rapide ,
Punir ce vicillard homicide ,
Par qui le monde est dévoré ;
Mais le Temps est invulnérable :
Puis de sa saulx inexorable
Peut-être il l'eût défiguré.
A ses loix il fallut souscrire ,
S'éloigner d'Elvire à l'instant ;
Il part sans oser le lui dire ,
Et voilà l'Amour inconstant.
Vous , que l'Inconstance désole ,
Belles qui pleurez un amant ,
Sachez que , depuis ce moment ,
L'Amour avec le Temps s'envole.

(Par M. François , Peintre.)

E ij

*RÉPONSE d'un Enfant à une belle Dame ,
Épigramme.*

QUE cet Enfant est laid ! disoit un jour Bélife ;
C'est un vrai singe... Encore un singe est-il moins laid.
La Nature, bizarre en tout ce qu'elle fait ,
En le formant, sans doute, s'est méprise.
L'Enfant, de ce propos justement irrité ,
J'aurois aussi, dit-il, de la bête légère
La malice perfide & la méchanceté ,
Si vous eussiez été ma mère.

*A une jeune Demoiselle , en lui donnant une
paire de Ciseaux.*

AIR : *Ce fut par la faute du sort.*

ON dit ce cadeau dangereux
Pour l'amitié, pour la tendresse ;
Mais peut-il n'être pas heureux
Quand c'est à toi qu'Amour l'adresse ?
Tu reçois d'un souris flatteur
Ce don plus galant que superbe ;
Tes grâces, ton âge & mon cœur
Feront bien mentir le proverbe.

NON, l'Amour ne craint de ciseaux
Que ceux dont la Parque funèbre

Tranche nos jours qu'il rend si beaux ;
Mais à quinze ans , c'est de l'algèbre.
A cet âge heureux , si touchant ,
Où tes appas viennent d'éclorre ,
Peut-on s'occuper du couchant
Lorsqu'on est si près de l'aurore ?

POUR couper une aîle à l'Amour,
De ce don tu dois faire usage ,
Te diroit quelqu'autre en ce jour ;
Mais ce conseil est un outrage ;
Car si ce Dieu n'est inconstant
Que pour préférer la plus belle ,
Dire qu'il t'a vûe un instant ,
C'est prouver qu'il sera fidèle.

(Par M. Damas.)

*Le courage de l'Amour & de la Nature ,
Anecdote.*

LE lieu de la scène que j'ai à raconter a toujours été le théâtre le plus agité de l'Europe ; & jamais il ne le fut aussi violemment qu'à l'époque dont je dois rappeler la mémoire. C'étoit du temps de ce trop fameux Cromwel , dont la sombre politique s'étoit servie , pour assujétir les Anglois , de leur passion même pour la liberté ; de ce profond usurpateur qui avoit renoncé aux titres de la toute puissance , pour en réunir tous

E. ij)

les ressorts dans sa main; qui, en un mot, à tous les moyens connus des tyrans, en avoit joint un plus neuf, moins vulgaire, l'hypocrisie; moyen terrible, dont il avoit su faire tout-à-la-fois & le masque & l'instrument de son ambition.

L'Ancedôte qu'on va lire n'est potirant pas une action éclatante, ni même un événement politique. C'est un fait particulier, renfermé dans le sein d'une famille; mais qui, sans avoir influé sur les destins de l'État, pourroit servir à prouver de nouveau, que la sensibilité n'a jamais plus d'explosion, ni la vertu plus d'énergie, qu'aux momens où le crime triomphant semble en avoir brisé tous les ressorts.

Lord Mirvey étoit une des victimes que l'ambition du Protecteur devoit immoler à son intérêt ou à sa vengeance. Le motif de sa disgrâce étant étranger à ce récit, nous nous bornerons à dire que sa mort avoit été mise à prix, secrètement à la vérité, & non par un arrêt authentique; mais l'assassin qui auroit apporté sa tête, avoit plus à compter sur le fruit de son crime que sur la récompense d'une action vertueuse. Lord Mirvey étoit alors chargé de quelques intérêts politiques dans une des Cours de l'Europe. Informé à temps de sa proscription, il crut devoir s'y dérober par la fuite. Mais il a voit laissé à Londres, auprès d'une vieille sœur qu'il lui restoit, une fille unique, que nous nommerons, *Juliette*, enfant chère à son

cœur, qu'il n'avoit quittée qu'à regret, & qu'il brûloit de revoir. Un nouveau motif vint se joindre à ce mouvement de tendresse paternelle ; presqu'en même-temps qu'il fut instruit de sa disgrâce, il apprit la mort de sa sœur ; & l'image de sa fille abandonnée à elle-même l'emporta sur son propre danger. Il ne craignit point d'aller exposer sa tête sur cette arène sanglante, où le tyran l'avoit déjà dévouée au fer ou au poison. Il prit pourtant les précautions que lui suggéra sa prudence ; le même sentiment qui lui faisoit chercher sa chère Juliette au péril de ses jours, lui inspiroit en même temps le désir de se conserver pour elle. Il déguisa son nom, son rang & ses traits ; & enfin il eut l'adresse ou le bonheur d'arriver à Londres, & de retrouver sa fille sans avoir été reconnu, ni même soupçonné.

Juliette joignoit à la figure la plus intéressante, l'esprit le plus aimable & l'âme la plus sensible. Elle aimoit tendrement son père ; mais le plaisir de le retrouver étoit bien empoisonné par le danger qui le menaçoit. La joie le lui avoit fait oublier un moment ; la cruelle réflexion ne tarda pas à l'en punir. L'arrêt prononcé contre les jours de son père vint épouvanter son imagination ; elle savoit que la haine qui avoit prononcé ce fatal arrêt étoit inexorable ; & son cœur passa de la plus douce joie aux angoisses les plus déchirantes. « Ah, mon père, s'écria-t-elle en fondant en larmes ! mon père, qu'avez-

» vous fait ? Si les Ministres du Tyran ve-
» noient vous arracher de mes bras ! Le désir
» de revoir votre Juliette vous a tout fait
» oublier. Vous avez volé à mon secours ;
» mais , moi , comment pourrai-je défen-
» dre votre vie ? Cette preuve de votre
» amour me fait verser des pleurs d'atten-
» dissement ; hélas ! elle peut me coûter un
» jour des larmes bien amères ! Si le ciel ,
» qui se déclare aujourd'hui pour la tyran-
» nie, alloit vous prendre pour victime ! j'en
» mourrois sans doute ; & je mourrois ,
» mon père , en me reprochant votre
» mort. »

Lord Mirvey se jette dans les bras de sa fille , la presse contre son sein , & ne lui répond que par ses larmes. Cependant il étoit nécessaire de songer à ne laisser rien transpirer de son retour ; & il étoit si difficile de se dérober à la vigilance du Protecteur & de ses Ministres ! Que faire ? Et à qui confier un pareil secret ? Il fallut que Mirvey , content de l'amour & des soins de sa fille , consentît à se priver , pour ainsi dire , de la lumière du jour ; à s'enfvelir vivant , en attendant qu'il plût au ciel de désarmer la haine de son persécuteur , ou de venger les maux de l'Angleterre.

Un étroit souterrain , creusé sous la maison du Lord , & que personne ne fréquentoit , parut à Juliette le seul asyle auquel elle pût confier une tête si chère. Ce souterrain prenoit , par une arrière-cour , un

petit jour qu'elle ferma, de peur qu'il ne fît naître quelque soupçon. Ce lieu ne fut plus éclairé que par une lampe dont elle craignoit encore de voir percer les sombres rayons à travers les ais de la porte, qu'elle masqua du mieux qu'elle put. Ainsi, l'infortunée Juliette ne vit d'autre moyen, pour sauver son père, que de l'enfermer dans un cachot ténébreux; & en lui prodiguant les plus tendres soins, elle sembloit en être le Geolier. Ses mains seules préparoient les alimens dont il se nourrissoit; & par prudence, elle ne le voyoit jamais pendant le jour.

Qu'il étoit long pour le malheureux Mirvey, qui n'avoit alors d'autre consolateur, que quelques livres que sa douleur lui faisoit fermer en les ouvrant, avec de l'encre & du papier qui lui étoient inutiles, puisqu'il se voyoit séparé du reste de l'Univers! Mais Juliette, quoique plus libre que lui, n'en souffroit pas moins; ses inquiétudes surpassoient l'ennui de la plus douloureuse captivité. Sa crainte donnoit sans cesse une interprétation sinistre à tout ce qu'elle voyoit, à tout ce qu'elle entendoit; le moindre bruit la faisoit frissonner. Elle brûloit d'apprendre des nouvelles de la Cour du Protecteur, & sa bouche n'osoit s'ouvrir pour en demander, de peur qu'on ne soupçonnât le motif de ses questions; son père étoit toujours présent à sa pensée, & il sembloit qu'elle n'auroit pu prononcer son nom sans le trahir; enfin ses yeux, sans cesse ap-

E v

pelés vers le lieu qui le receloit, n'osoient s'y arrêter un moment ; on eût dit qu'elle craignoit de le dénoncer par un regard.

Sans doute on s'intéresse déjà à Juliette ; & cependant on ne connoît encore que la moitié de ses chagrins. Son cœur, si fort troublé par le sort de son père, étoit encore en proie à l'amour, à ce sentiment, qui, dans le cœur d'une Angloise, n'est jamais une fantaisie, une émotion foible, mais la plus impérieuse des passions. Le jeune Thermond, qui étoit digne à la fois de son amour & de son estime, l'avoit vûe assiduellement, sous les auspices de la vieille tante, qui, quelques mois avant sa mort, l'avoit mandé au père de Juliette. Mirvey ne l'avoit pas jugé indigne de son alliance ; mais depuis, des raisons politiques avoient changé ses sentimens. Le père du jeune Lord étoit entré dans le parti de Cromwel ; & Mirvey avoit ordonné à sa fille d'oublier un amour qui étoit devenu criminel à ses yeux.

Cet ordre, arrivé trop tard, loin de rompre les nœuds des deux amans, ne servit qu'à les faire resserrer d'avantage ; car la tante, attendrie par leur tristesse, séduite même par leurs larmes, eut la foiblesse de les unir par un mariage secret. Telle étoit la situation de Juliette au retour de son père. En arrivant, l'ayant félicité sur son obéissance, dont il étoit peut être loin d'être persuadé :
« Ma fille, ajouta Mirvey, j'exige & j'attends
» de vous une nouvelle preuve de votre doc-
» tité & de votre tendresse. Je veux que le se-

» cret de mon retour demeure pour toujours
 » impénétrable. Si mes destins ne changent
 » point, je veux qu'on ignore à jamais que j'ai
 » eu la foiblesse de retourner dans une patrie
 » dont je rougis, qui s'est deshonorée par
 » son obéissance au tyran. Ce souterrain qui
 » va cacher ma vie à l'Univers entier, ca-
 » chera aussi ma mort; qu'il soit mon tom-
 » beau comme il fut mon asyle. Mais je
 » veux que mon secret me reste même après
 » mon trépas; qu'on n'apprenne jamais que
 » ma cendre est venue reposer dans mon
 » ingrate patrie. Si ma fille, quand je ne se-
 » rai plus, continuera-t'il avec un ton des plus
 » effrayans, croit pouvoir trahir mon se-
 » cret, je la dévoue d'avance aux vengean-
 » ces célestes, je prononce dès ce moment
 » l'arrêt de la malédiction paternelle. Si par
 » une infidélité plus criminelle encore, elle
 » oseroit de mon vivant confier mon secret à
 » un seul être, quel qu'il soit, ce fer fera
 » couler tout mon sang à ses yeux; & je
 » laisserai à ma patrie deshonorée une fille
 » bien digne d'elle, une fille parricide. »

Juliette connoissoit trop bien l'auteur de
 ses jours pour regarder ce discours comme
 une simple menace, comme le mouvement
 d'un courroux passager. Mirvey, que nous
 n'avons fait connoître jusqu'ici que pour
 un père tendre, étoit en même-temps un
 homme ferme jusqu'à l'opiniâtreté, un ca-
 ractère fier & inflexible. Les circonstances,
 ses malheurs, en l'aigrissant, l'avoient rendu

E vj

plus farouche encore ; & l'on devoit tout craindre de son désespoir.

Juliette promit , se lia même par un serment que son père lui dicta. Ses devoirs sembloient lui être devenus plus sacrés , depuis qu'elle avoit pu s'y soustraire une fois ; l'Amour qui l'avoit rendue coupable ne l'avoit pas affranchie du remords ; & quand elle n'auroit pas eu d'autres motifs , le souvenir d'une faute dont elle n'avoit pas la force de se repentir , mais qu'elle ne pouvoit se dissimuler , lui auroit suffi pour se condamner à la plus aveugle obéissance.

Mais combien ce silence étoit difficile & douloureux à garder ! combien il ajoutoit à l'embarras de sa situation déjà si pénible & si affligeante ! Que dira-t-elle à Thermond , qui , réunissant les droits d'amant & d'époux , regarde presque la demeure de sa Juliette comme sa propre maison ? Osera-t-elle , en l'y recevant , désobéir à son père , devenu plus sacré par son infortune ? Se verront-ils malgré lui , son amant & elle , sur la voûte même qui le couvre , quand peut-être le bruit de leurs pas , l'accent de leur voix , peut retentir jusqu'à son oreille ? Ne seroit-ce pas , pour ainsi dire , profaner le tombeau d'un père ? Pourroit-elle d'ailleurs , en parlant à son époux , cacher le trouble que ces idées feroient naître dans son cœur ? Et comment se justifier , quand le plus saint des sermens la condamne au silence ?

Une seule ressource , faible encore , res-

toit à Juliette ; elle écrivit à Thermond , qu'étant seule dans sa maison , où elle ne demuroit qu'en attendant une vieille parente qu'elle avoit , & ne pouvant déclarer encore leur hymen , elle croyoit devoir aux bienféances , à son honneur , de se priver du plaisir de le voir chez elle. Elle ajoutoit que toutes les précautions qu'il pourroit prendre , ne sauroient la guérir de la crainte d'une indiscretion involontaire , & qu'elle comptoit assez sur son amour , pour espérer qu'il voudroit bien épargner cette inquiétude à sa rendre Juliette. Thermond avoit à quelques lieues de Londres , une sœur , qui , seule de sa famille , étoit dans la confiance de leur union secrète ; c'est la maison de cette sœur que Juliette proposa pour leur rendez-vous.

Le prétexte qu'elle avoit choisi , étoit foible , sur-tout pour un amant aussi tendre & aussi passionné que Thermond ; mais la nécessité parloit ; mais Juliette pouvoit tout sur son cœur , & sa lettre , même en l'affligeant , exprimoit tant de tendresse & de sensibilité , qu'il fallut bien vouloir ce qu'elle exigeoit. La sensible Juliette , pour le récompenser de ce qu'elle appelloit sa complaisance , promit de le voir tous les jours chez sa sœur ; & elle fut fidelle à sa promesse. -

O que l'Amour donne de force & de courage ! Juliette , avec un tempéramment délicat , affoibli encore par le chagrin , partageant ses soins entre la Nature & l'Amour ,

donnoit tous ses jours à son époux, & toutes ses nuits à son père. Le malheureux Mirvey, qui croyoit au moins que le jour elle se délassoit des fatigues de la nuit, craignoit, avec raison, que sa santé n'en fût altérée; & cependant il ignoroit que ni le jour ni la nuit le sommeil n'approchoit sa paupière. A la fatigue des longues courses & de l'insomnie, se joignoit l'embarras de cacher le véritable motif de ses voyages habituels; ce qui la forçoit de multiplier les précautions, même les déguisemens, & jusqu'aux courses à pied; ajoutez à cela la contrainte douloureuse où elle vivoit, ces combats continuels d'un cœur plein, qui ne peut s'épancher, d'une fille tendre & d'une amante sensible, obligée de cacher son père à son amant, & son amant à son père; où prenoit-elle des forces capables de résister à des peines si douloureuses, à des chagrins si cuisans? Combien de larmes elle dévoreroit encore, soit avec son père, soit avec son époux; & quand elle pleuroit moins, elle souffroit d'avantage.

Cependant ses maux paroissoient encore éloignés de leur terme; & un événement imprévu vint en augmenter l'amertume. Par une inadvertance que le trouble continuel de son esprit rendoit assez vraisemblable, elle avoit laissé parmi des papiers qui passeroient dans les mains de son père, un billet de Thermond, dont la date étoit postérieure à la défense qui lui avoit été faite de le voir,

de songer à lui. A la vûe de ce billet , la colère de l'ardent Mirvey s'allume , & devient fureur. « Fille perfide ! » s'écria-t'il avec un ton de voix qui fit trembler Juliette , « c'est donc ainsi que tu m'as obéi ! » Juliette veut ouvrir la bouche pour répondre ; mais Mirvey l'interrompant : « Vas-tu joindre , » s'écria-t'il , le mensonge & l'imposture à la désobéissance ? Que dis-je ? T'es-tu bornée à me désobéir ? Dans quel sein , grand Dieu , ai-je déposé le secret , le destin de ma vie ! celle qui a pu braver les loix d'un père , celle qui a sacrifié la Nature à l'Amour , pourra-t-elle ?..... Arrêtez , » s'écria Juliette avec l'accent de la douleur & du désespoir ! ménagez une fille coupable sans doute , mais cent fois plus malheureuse. Oui , mon père , il est vrai , j'ai vû Thermond malgré votre défense ; mais est-il si facile d'éteindre l'amour dans un cœur ? Mais votre propre sœur m'avoit permis d'espérer un sort plus heureux ; c'est sous ses auspices , c'est devant elle que Thermond..... Ma sœur , interrompt Mirvey en se promenant à grands pas ! ainsi , tout ce que j'aimois , tout mon sang a conjuré pour me trahir !..... Laisse-moi , fille coupable ! rends-moi ma liberté ; ouvre-moi ma prison ; laisse-moi porter ma tête au tyran. Le crime est dans ton cœur ; il ne te quittera plus ; fais-tu , fais-tu où il peut te conduire ? En me livrant moi-même , je te sauve peut-être un parricide.

A ce discours affreux , l'infortunée Juliette s'étoit jetée sur le corps de son père , qu'elle tenoit étroitement serré dans ses bras : « Mon père , s'écrioit-elle en l'arrosant » de ses larmes ! vous m'allez voir expirer » à vos pieds. Comme vous me traitez , » mon père ! moi , vous trahir ! non , vous » ne le croyez pas. Ah ! la douleur , j'ose le » dire , oui , la douleur vous rend plus in- » juste que je ne suis criminelle. Quoi ! vous » avez bravé pour moi la mort , & mainte- » nant la honte vous paroît plus facile à » supporter que ma présence ! vous me pré- » ferez l'échafaud !

Enfin au son de cette voix qui avoit si souvent pénétré dans son cœur ; à ces accens de l'âme qu'on ne sauroit ni définir ni imiter , Mirvey sentit plus de calme dans son cœur. Son regard tombe sur Juliette , & s'attendrit. L'âme de Juliette en est pénétrée , consolée ; & tout-à-coup un doux sourire se mêle sur son visage aux larmes dont elle est encore inondée ; Juliette se laisse couler le long du corps de son père , qu'elle tenoit embrassé , tombe à genoux ; & les yeux levés vers le ciel : « Grand » Dieu , s'écrie-t-elle avec l'expression de la » plus douce sensibilité , je te rends grâce : » tu m'as rendu mon père. Oui , le voilà ; » voilà son regard paternel. J'y ai lu mon » pardon. Ah ! mon père ! que votre bouche » achève de le prononcer. Croyez , ajouta- » t-elle en le pressant contre son sein , que » votre secret tout entier , que tout le cœur

» de votre Juliette est toujours à vous. Non,
 » le crime n'est pas dans son cœur ; il ne
 » sauroit y habiter avec l'amour qu'elle a
 » pour vous. »

J'ai dit que Mirvey , quoique sévère & aigri par son infortune , aimoit tendrement sa fille ; quelques larmes roulent dans ses yeux ; & Juliette , à qui la joie laisse à peine l'usage de la voix , lui dit en sanglottant :
 « N'est-ce pas..... mon père..... que vous con-
 » sentez à vivre pour moi ? Oui, ma fille,
 » répondit Mirvey. Mais si un seul mot.... »
 Cette menace étoit le dernier éclat de son courroux ; Juliette l'interrompt , le rassure ; & un tendre embrassement répond à ses discours & à ses caresses.

Au commencement de cette scène , nous avons vû Juliette épouvantée faire l'aveu de sa désobéissance ; si elle n'eût été interrompue par l'emportement de son père , elle alloit sans doute lui dévoiler tous les secrets de son cœur. Quand elle le vit apaisé , elle jugea qu'elle ne pouvoit , sans le plus grand danger , achever alors ce fatal aveu ; elle se tut , & aim mieux consoler son père que de l'affliger encore.

Le jour venu , Juliette , suivant l'usage , se sépare de lui ; mais son corps étoit brisé par les douleurs qu'elle avoit souffertes ; elle avoit peine à se soutenir. Cependant Thermond l'attendoit chez sa parente. S'il ne la voit pas , rien ne pourra l'arrêter ; son amour alarmé bravera tout ; il va voler vers

elle. Juliette cherche encore des forces dans son courage, & se remet en chemin.

Tant de chagrins & de fatigues ne pouvoient qu'influer sur la santé de Juliette; sa beauté même en étoit altérée. Son amant, toujours aussi tendre, aussi empressé, s'apercevoit, non du changement de ses traits, mais de sa tristesse, qui sembloit augmenter de jour en jour. Il lui en demandoit souvent la cause; Juliette ne pouvoit alléguer que l'absence de son père. Mais peut-être sa bouche, qui avoit toujours été l'organe de la candeur, n'exprimoit-elle un mensonge, même innocent, qu'avec un air de gêne qui pouvoit éveiller le soupçon. Quoi qu'il en soit, Thermond étoit peu rassuré par ses réponses. « Juliette, lui dit-il un jour, ma-
 » chère Juliette ! tu m'as rendu le plus heur-
 » reux des hommes. Toutes les richesses,
 » tous les honneurs de la terre n'ont rien
 » de comparable au présent que tu m'as
 » fait : tu m'as donné ton cœur & ta main.
 » Mais, pardonne, dans un extrême bon-
 » heur, la moindre peine est un tourment.
 » Souffre que mon amour te confie ses
 » tendres alarmes. Il me semble, (ah ! je le
 » crains au moins) il me semble qu'auprès
 » de moi, tu n'as plus si bien qu'autrefois
 » ce sentiment, cette expression du bon-
 » heur. Si le temps, qui n'a fait qu'ajouter à
 » mon amour, avoit affoibli..... Si ta tris-
 » tesse..... » A peine a-t'il prononcé ces
 mots, qu'un tendre regard de Juliette lui

fait sentir son injustice, & le rassure, au moins pour l'instant. Il tombe à ses pieds; & déjà les plus tendres discours & les plus douces caresses ont expié ses soupçons injurieux.

Cependant ni à Londres ni à la Cour, personne n'ayant eu la moindre nouvelle de Lord Mirvey, on ne savoit qu'imaginer. Cromwel, qui s'étoit emparé de toutes les voies qui pouvoient en porter à Juliette, étoit surpris de n'avoir rien découvert; & il résolut enfin d'employer des moyens plus directs pour la surveiller. Donnant à sa politique un air de décence, & même de protection, il prétendit que la parente qu'attendoit depuis si long-temps Juliette, n'arrivant pas, il étoit contre la bienséance qu'une fille de sa naissance & de son nom, demeurât seule, à son âge, exposée aux propos, & même au danger; un soir il lui fit porter la prière, qui étoit un ordre au moins, de se disposer à se rendre chez une Dame de la Cour qu'on lui nomma; & on l'avertit qu'on viendrait la prendre le lendemain.

Qu'on se figure ce que devint Juliette à cet ordre foudroyant! ne pouvant ni résister, ni obéir, une sentence de mort auroit moins frappé son cœur sensible. Pâle, éplorée, & presque mourante, elle descend dans le fatal souterrain, se jette dans les bras de son père, en s'écriant: mon père!... & elle ne peut achever. Mirvey la relève, rappelle ses sens, l'interroge, & apprend cet

ordre effrayant, qu'il regarde comme l'arrêt de son trépas. Il alloit trancher ses jours, quand Juliette, arrêtant son bras: « Mon » père, s'écria-t-elle, si vous voulez mourir, » commencez par m'ôter la vie à moi-même. » Quel crime ai-je commis pour me punir » par le spectacle de votre mort? »

Mirvey, désarmé par l'action & les reproches de Juliette, se jette dans ses bras: Eh! quoi, lui répond-il avec le cri de la douleur & du désespoir, veux-tu que la faim termine ici mes jours, ou que j'expire sur un échafaud?

« Eh bien, continua Juliette en recueillant » toutes ses forces, sans doute on ne craint » aucune entreprise de ma part; personne » ne vous soupçonne dans ce lieu; peut-être » la fuite nous sera-t-elle permise. Fuyons, » nous trouverons ensemble le salut ou la » mort. Quel qu'en soit le danger, c'est le » seul parti qui nous reste, & nous n'avons » qu'un moment pour l'exécuter. »

Juliette a prononcé ces paroles avec un ton de courage & de fermeté, qui attendrit Mirvey, sans le convaincre; il cède néanmoins à ses prières, & s'abandonnant à elle, il se dispose à la suivre. Voilà donc la tendre Juliette tenant par la main son malheureux père, montant l'escalier du souterrain, traversant son appartement; au premier pas qu'elle fait pour franchir le seuil de la porte, elle éprouve un frémissement universel: enfin la voilà dans la rue,

tenant toujours dans sa main celle de son père , & la serrant de toutes ses forces. Son maintien ne se ressent point de sa foiblesse ; son pas est rapide quoique tremblant ; elle marche , en conjurant le Ciel d'épaissir les ténèbres , d'assoupir tous les yeux ; son pied semble craindre de toucher le pavé , & sa poitrine ne respire qu'à peine , de peur que le bruit n'éveille la tyrannie.

Ah ! sans-doute , elle n'avoit pas oublié son amant ; mais pouvoit-elle abandonner son père ? Son danger ne lui permettoit pas de disposer d'un seul instant ; mais si elle parvient à le sauver , elle a résolu d'écrire à Thermond , pour le rassurer & pour justifier son absence.

Mais Thermond avoit été informé de l'ordre qu'avoit reçu Juliette ; craignant de perdre la liberté de la voir , il vouloit au moins l'entretenir avant son départ , & ayant pris quelques mesures pour lui parler sans la compromettre , il s'étoit mis en chemin pour se rendre auprès d'elle.

Il n'étoit pas encore prêt d'arriver , lorsqu'il entrevit dans l'ombre deux personnes qui sembloient se dérober par une fuite précipitée ; il s'approche , regarde , doute de ce qu'il voit , examine encore & reconnoît Juliette fuyant avec un homme qui lui est inconnu. A cette vue , il n'est plus le maître de ses transports. Soit qu'il craigne quelque violence pour Juliette , soit que , la voyant fuir sans résistance , un mouvement jaloux

se soit emparé de lui ; (car à la honte du cœur humain , ce sentiment injurieux se mêle au plus tendre amour.) il tire son épée , & s'adressant à l'inconnu : Qui que vous soyez , s'écria-t-il d'une voix terrible , défendez-vous.

Mirvey n'étoit pas encore affoibli par l'âge ; il secoue la main de Juliette , recule un pas , s'arme d'un fer , & fond lui-même sur son Adversaire. Juliette éperdue se jette sur les deux épées , & s'écriant , mon père , avec une voix déchirante , tombe presque sans vie au milieu du champ de-bataille. A ce mot , Thermond jette son épée aux pieds de Mirvey , qui s'arrête pour relever sa fille. Ce malheureux époux se joint à lui pour la ranimer. Accablé de remords , & plus tremblant qu'elle-même , il n'a pas la force de se justifier. Mais le danger de Juliette & de son père n'est pas le seul crime qu'il ait à se reprocher. Sa méprise a produit un plus cruel malheur : tandis que Mirvey , qui l'a reconnu , ouvre la bouche pour s'expliquer avec lui , on accourt au bruit qu'on avoit entendu ; des Gardes arrivent , Mirvey est reconnu , & l'on s'empare de lui pour le mener le lendemain au Protecteur.

Dans quel abyme sont précipités Thermond , Juliette & son père ! & sans doute le plus malheureux des trois , est Thermond , qui vient de livrer à la mort deux têtes si chères. Aucun supplice n'est comparable aux tourmens qu'il endure ;

mais il se croit plus criminel encore, s'il se bernoit à pleurer des maux dont il est l'auteur. Son désespoir lui laisse encore tout son courage ; & il aime mieux s'exposer à se perdre lui-même , que d'abandonner des malheureux qu'il a faits.

Le lendemain il prévient le moment où Mirvey doit être conduit devant Cromwel. A la faveur de son nom , qui lui donne un libre accès , il court au palais du Protecteur , attend qu'il soit environné de quelques Courtisans , & avant qu'on ait fait paroître ni annoncé le Lord Mirvey , il commence lui-même à en raconter l'histoire au Protecteur avec toute la chaleur du sentiment qui l'anime. Il parle de sa méprise qui l'a fait découvrir & arrêter ; entraîné lui-même par l'éloquence de son âme , il fait la peinture la plus attendrissante des maux qu'a soufferts ce père infortuné ; retrace le tableau le plus touchant du souterrain & de la tendresse héroïque de Juliette ; & au milieu des Courtisans que son récit fait fondre en larmes , il tombe aux pieds de Cromwel , en demandant à haute voix , & au nom de tous les cœurs sensibles , la grâce de Milord Mirvey.

Cromwel a vû tous les cœurs attendris ; sa politique ne croit pas pouvoir punir sans être accusée d'inhumanité ; peut-être aussi que son cœur fut réellement attendri ; quoi qu'il en soit , il fit grâce , & tout le monde applaudit à sa clémence.

Thermond , au comble de sa joie , de-

mande une seconde faveur ; c'est d'aller le premier porter cette nouvelle à Milord Mirvey. Il court, il vole ; & ce malheureux père, qui craignoit moins sa propre mort que le chagrin qu'elle alloit causer à sa fille, fut vaincu par cette preuve d'amour & de courage. Il pardonna tout aux deux amans. Cromwel, soit clémence, soit politique, ne voulant pas être généreux à demi, parla lui-même pour eux à Milord Thermond, qui, peut-être moins en père qu'en Courtisan, confirma le mariage de son fils & de Juliette.

(Par M. Imbert.)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Orage* ; celui de l'Énigme est *Almanach* ; celui du Logogryphe est *Mandarin*, (dont en ôtant le second *a*, reste *Mandrin*.)

C H A R A D E.

LE Public, satisfait d'un couplet qui l'enchanté,
Se sert de mon premier pour doubler son plaisir ;
Mon second, dirigé par une main savante,
Et qui par l'habitude apprit à réussir.

Ne

Ne s'embronse que mieux ; enfin dans les menages ,
On voit souvent mon tout ennemi de l'accord
Obscurcir de beaux jours par ses fréquens nuages.
Mais c'est assez , Lecteur , tu m'as saisi d'abord.

Par Mme la Comtesse de Tréborras.

E N I G M E .

JE suis fille du Temps ,
Ma mère est la Constance ;
Je suis vieille , & j'ai des amans ,
En tout pays j'en ai , sur-tout en France ;
Et chaque jour
Je vois que l'on s'empresse ,
A me faire la cour ,
Dans la Roture & la Noblesse.
Mais les plus amoureux
Seront les plus heureux.

(Par Mlle A de Granfund la jeune.)

L O G O G R Y P H E .

JE suis à tout vivant meuble fort nécessaire ;
Sans moi tout languiroit , esprit , savoir , raison .
J'ordonne , j'obéis ; du fond de ma prison
Je souffle la paix & la guerre.
Monstrueux assemblage & de bien & de mal ,
Je suis , je te l'avoue , un étrange animal ;

N°. 12 , 19 Mars 1785.

Tandis que d'un côté je détruis, j'empoisonne,
J'égratigne, je mords, je foudroie & je tonne,
De l'autre on voit en moi le plus beau don des cieux ;
De la société le lien précieux ;

Douce , humaine, bienfaisante,
Je suis l'appui des malheureux ;
Sage , équitable , éloquente,
Je me plais à louer les mortels vertueux ;
Et toujours attentive à célébrer leur gloire ,
Je fais placer leur nom au temple de mémoire.

Enfin , Destructeur, si tu le peux ,
Décompose , suivant l'usage ,
De mes six pieds le bizarre assemblage ;
Par un secret peu commun ,
Otes-en quatre il n'en restera qu'un ;
Je deviens un État brillant dans l'autre monde ;
Une Province en valeur non seconde ,
Qui fut long-temps de Rome la terreur ;
Je sers à fixer la couleur ;

Je suis appas , je suis mesure ;
Je suis pour les vivans du plus sinistre augure ;
Ce que tu prends lorsque tu veux courir ;
Ce que César ne vouloit point souffrir ;
Je suis encore utile en quadrature ;
Voisin fâcheux d'un pas précipité ,
Je détruis à la fois l'Amour & la Beauté ;
Puis tout-à-coup jouant un autre rôle ,
Au gré du vent sans cesse balloté ,

J'erre souvent de l'un à l'autre pôle;
 Rivale des rayons qui nous donnent le jour,
 J'emprunte le flambeau que je prête à mon tour;
 Je fais plus, je m'envole au sein de Dieu lui-même,
 Et j'annonce aux mortels sa volonté suprême.
 A ces signes, Lecteur, si tu ne comprends pas,
 Vas me chercher où tu pourras.

(Par un Orléanois.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ENFER des Peuples Anciens, ou Histoire des Dieux Infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms, de leurs attributs, avec la description des morceaux célèbres de Peinture, Gravure & Sculpture des Artistes Anciens & Modernes qui ont représenté ces Divinités, par M. de Landine, Avocat, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Associé de celles de Dijon, Villefranche, de la Société Littéraire de Bourg-en-Bresse, & Correspondant de l'Académie des Belles-Lettres & Inscriptions. A Paris, rue & hôtel Serpente.

LE plan de cet estimable Ouvrage est très-bien exposé dans l'*Avant-propos*. Nous ne pouvons mieux faire que d'en citer quelques fragmens.

F ij

« Cette mythologie ingénieuse, qui a fait
 « pendant tant de siècles la destinée de Peu-
 « ples renommés, intéresse également en-
 « core le Philosophe & le Littérateur. L'un
 « y voit établies ces idées générales d'ordre
 « & de justice universellement répandues,
 « cet espoir d'une autre vie & de l'immor-
 « talité de l'ame, qui rend l'homme meilleur
 « & plus heureux; l'autre y trouve la fi-
 « liation des usages anciens jusqu'à nous,
 « l'histoire des mœurs de l'antiquité, des
 « Ouvrages qu'elle a produits, des monu-
 « mens qu'elle a fait élever, & dont il
 « ne reste plus que le souvenir. C'est la
 « mythologie qui est encore la source la plus
 « féconde des traits, que la peinture, la
 « sculpture & la gravure choisissent pour les
 « sujets de leurs compositions.

« Cet Ouvrage, fruit de plusieurs années
 « de recherches, est destiné à recueillir ce
 « que les Peuples anciens, & sur-tout les
 « Grecs & les Romains ont pensé sur les
 « récompenses dues aux vertus, & sur la
 « punition des vices après la mort; on n'a
 « pas cherché à y indiquer aux Artistes le
 « choix de leurs tableaux, mais on a pris
 « soin d'y décrire tous les monumens pré-
 « cieux sur lesquels les Dieux d'enfer ont
 « été représentés. Aux chef-d'œuvres de
 « l'antiquité que le temps n'a que trop
 « souvent détruits, on a réuni les plus beaux
 « morceaux des Artistes modernes, fait
 « parce qu'on peut plus aisément les con-

» sulter, soit parce que ces morceaux sont
 » souvent eux-mêmes des imitations heu-
 » reuses des Ouvrages fameux qui ont il-
 » lustré autrefois les contrées de la Grèce
 » & de l'Italie.

» Chaque chapitre renferme l'histoire,
 » les noms & les attributs d'une Divinité.
 » Dans l'histoire, on comprend les actions
 » les plus mémorables qui lui sont attri-
 » buées, le culte qu'on lui a rendu, l'enu-
 » mération de ses temples principaux, les
 » cérémonies employées dans les sacrifices
 » qui lui étoient offerts ».

Quand on conçoit & qu'on développe
 ainsi son plan, on montre assez combien
 on est digne de le bien exécuter. Aussi on
 reconnoît par-tout dans l'Ouvrage un savant
 Philosophe & un Écrivain de goût. Un Ou-
 vrage où l'érudition domine à un double
 mérite, quand on le lit avec intérêt; nous
 ne pouvons mieux faire l'éloge de celui-ci
 que d'en citer plusieurs morceaux. Voici de
 quelle manière l'Auteur remonte à l'origine
 de la mythologie & même de la religion,
 parmi les Peuples profanes.

« Si l'amour & la reconnoissance ont
 » élevé des Autels & créé des Dieux, la
 » crainte n'a pas été moins puissante :
 » l'homme sentant sa faiblesse, a tremblé
 » sur son sort. Né sans aveu, & périssant
 » de même, il connut, dès son origine,
 » qu'une volonté supérieure à la sienne, une
 » force plus active entretenoient ses rés-

F iiij

» sorts , & pouvoient lui donner des jours
» plus longs & plus heureux. Des idées
» grossières lui firent bientôt oublier qu'il
» ne devoit son encens qu'à un seul Être
» qui avoit tout créé ; il ne comprit plus
» que le même Dieu pût verser sur lui les
» biens & les maux , paroître bienfaisant &
» terrible , rendre le Ciel serein , & y faire
» éclater la foudre. Il divisa son pouvoir ,
» il imagina des Dieux bons & méchants ,
» des Dieux rémunérateurs & vengeurs. Dès-
» lors tout ce qui , dans l'univers , frappa
» ses sens , tout ce que son esprit put se
» représenter , devint l'objet de son culte ,
» & reçut son hommage. La nature en-
» tière s'anima & fut déifiée. Tout y fut
» gouverné par des génies chargés de veiller
» au bonheur de l'homme , & de pourvoir
» à ses besoins, C'est ainsi qu'on peupla de
» Dieux le Ciel , la terre & les eaux.

» Il manquoit encore à l'Idolâtre d'autres
» motifs de crainte, il n'avoit imaginé que
» les Divinités qui pouvoient le servir ou
» lui nuire pendant qu'il étoit sur la terre ;
» il lui en falloit d'autres pour le récom-
» penser ou le punir après le trépas. Il
» falloit aux hommes vertueux un séjour
» de délices, un Élysée ; il falloit aux mé-
» chans un lieu de supplice , & le Tartare ;
» il falloit enfin des Juges pour décider des
» actions , des Dieux pour ordonner des
» peines , des Ministres cruels pour exé-
» cuter leurs jugemens. Ces Êtres furent

» d'autant plus honorés, qu'on les imagi-
 » noit plus redoutables. La terreur prof-
 » terna les Peuples devant leurs images :
 » ce n'est que d'une main tremblante qu'on
 » leur offrit des sacrifices ; ce n'est qu'après
 » des purifications sans nombre, qu'on osa
 » leur adresser des vœux. Toutes les Nations
 » de l'antiquité reconnurent leur pouvoir ;
 » mais les Grecs & les Romains se distin-
 » guèrent sur-tout par le culte qu'ils leur
 » rendirent.

» Je vais développer l'histoire de ces Di-
 » vinités terribles, rappeler leurs différens
 » noms, faire connoître leurs temples, leurs
 » Fêtes & leurs Pretres ; & pour être utile
 » aux Artistes, je tâcherai de n'oublier aucun
 » de leurs attributs. »

A ce tableau d'un style ferme & noble,
 opposons-en un autre d'une couleur plus
 vive & plus riante ; c'est l'histoire de Pro-
 serpine, la seule Déesse des Enfers, à qui
 les Poètes aient laissé les graces & la
 beauté.

« Le sort du Monarque des Enfers parut
 » si triste, si cruel à l'imagination brillante
 » & heureuse des Peuples de la Grèce,
 » qu'ils crurent que l'amour seul pouvoit
 » l'adoucir. Un Empire dont l'obscurité pro-
 » fonde ne disparoissoit quelquefois qu'à la
 » lueur des feux vengeurs ou des flambeaux
 » des Furies ; le spectacle continuel des dou-
 » leurs & des peines toujours renaissantes ;
 » l'affreux droit de punir ; le bruit effrayant

» & terrible des cris, des chaînes & des
» poignards : tel étoit le partage horrible
» de Pluton. Semblable aux Despotés, il
» régnoit, mais sur des ombres desespérées;
» jamais il n'avoit vu près de lui le respect
» affectueux, le contentement de l'ame &
» le sourire du bonheur. Il étoit cependant
» l'un des plus grands Dieux : il falloit bien
» rendre ses jours moins tristes, & lui ac-
» corder quelques plaisirs. On le rendit
» amoureux de Proserpine.
» La fille de Cérès, dans la fleur de l'âge
» & de la beauté, ignoroit que ses attraits
» avoient ému le Souverain des Enfers; elle
» se promenoit souvent avec ses compagnes
» dans l'agréable & fertile plaine d'Enna.
» Là, entourée de bois & de ruisseaux,
» tranquille & heureuse, elle cueilloit des
» fleurs, lorsque du milieu d'un abîme de
» l'Etna, Pluton s'élançant plein d'ardeur,
» enleva l'objet de ses vœux. Aussi-tôt le
» char du Dieu vola vers Syracuse : c'est
» près de cette ville, suivant quelques Écri-
» vains, qu'il se perdit sous terre & re-
» tourna dans le Tartare. Un lac profond
» remplaça alors le gouffre où il étoit dis-
» paru; & pendant une longue suite de
» générations, les Syracusains vinrent sur ses
» bords offrir des sacrifices, & les jeunes
» filles désirer, au fond de leurs cœurs,
» d'éprouver le sort de la Déesse, & d'être
» ravies de même, pourvu qu'elles pussent
» être aimées, & régner.

» Cérès, inconsolable de la perte de sa
 » fille, fit retentir la Sicile de ses gémisse-
 » mens. Pour trouver Proserpine, elle al-
 » luma deux flambeaux aux flammes de
 » l'Etna, & parcourut la terre. Ce Pluton,
 » Dieu des feux souterrains ; cette Cérès
 » pénétrant dans tous les lieux avec ses
 » flambeaux, font un emblème sensible
 » d'une éruption violente de l'Etna. Ce
 » volcan terrible, qui a tant de fois cou-
 » vert la Sicile de ruines & de cendres,
 » roule avec impétuosité sa lave brûlante
 » & funeste ; elle renverse les moissons,
 » pénètre jusqu'aux *grains*, & répand dans
 » les campagnes & la famine & le dé-
 » sespoir.

» Pour consoler Cérès, & l'engager à
 » rendre la fertilité à la terre, Jupiter or-
 » donna que sa fille lui seroit rendue, si
 » elle n'avoit pris aucune nourriture dans
 » les Enfers. Proserpine se flattoit de jouir
 » aussitôt des embrassemens maternels,
 » lorsqu'Ascalaphe révéla qu'elle avoit
 » cueilli & mangé neuf grains de Gre-
 » nade. L'indiscret fut puni par Cérès, &
 » changé en hibou : mais tout ce que cette
 » mère irritée put obtenir alors du maître
 » des Dieux, fut que sa fille resteroit six
 » mois auprès d'elle, & six mois avec son
 » époux. »

Nous avons déjà un grand nombre d'écrivains
 sur la mythologie ; mais aucun, ce me sem-
 ble, n'en a aussi bien rassemblé toutes les

B v

parties, & ne les a aussi bien liées à la connoissance de certains faits de l'histoire, & à celle des arts. L'Auteur a encore ici un mérite particulier, c'est qu'il ne s'égare jamais à expliquer, par des emblèmes morales, toutes ces rêveries de la superstition, toutes ces fictions de la poésie; il s'arrête toujours aux interprétations les plus simples, aux conjectures les plus raisonnables. Il annonce à la fin de sa Préface un dessein, que l'accueil que le Public fera sûrement à son livre, l'engagera sans doute à accomplir.

» Si l'*Enfer des Anciens* pouvoit être
 » accueilli & lu avec quelque intérêt, on
 » s'enhardiroit à traiter de même le *Ciel*
 » *des Anciens*, & l'histoire des *Dieux terrestres & marins*. Ces autres parties formeroient un cours complet de mythologie, où les Littérateurs & les Artistes trouveroient recueillis & les faits principaux des Divinités du Paganisme, épars dans des Ouvrages volumineux & dans une foule de Mythologues, & particulièrement tous les détails qui peuvent aider dans l'exercice des arts, & dont la connoissance est nécessaire à leurs succès. »

(Cest Article est de M. de L. C.)



ACADÉMIE FRANÇOISE.

LES Séances publiques de l'Académie Françoise ont toujours beaucoup d'affluance; celle qui a été tenue Jeudi dernier n'a pas été moins brillante qu'à l'ordinaire. Le genre de mérite qui avoit fait adopter le nouveau Récipiendaire, M. Target, offroit un motif nouveau à la curiosité du Public. Son Discours traite de l'éloquence en general; on doit être admis à en donner le précepte, après en avoir si bien donné l'exemple; aussi le Public a-t'il entendu M. Target avec de grands applaudissemens. L'éloge qu'il a fait de son prédécesseur, M. l'Abbe Arnaud, a beaucoup intéressé.

C'est encore M. le Duc de Nivernois qui a répondu au Discours du Récipiendaire, en sa qualité de Directeur actuel. Ce célèbre Académicien réduit toujours la critique à la monotonie de l'éloge, quoique ses gâces soient toujours nouvelles; c'est de lui qu'on peut apprendre à mériter la louange & à la décerner.

M. l'Abbé de Boissinont a terminé la Séance par la lecture d'un morceau sur les *Assemblées Littéraires*, dans lequel il a fait entrer une discussion assez neuve; il a voulu prouver à ceux qui l'écoutoient qu'ils n'avoient pas le droit d'improver tout haut, dans une séance Académique où ils ne paroissent que

F vj)

comme invités. C'est ce qu'il a discuté d'une manière ingénieuse ; mais il étoit difficile d'inspirer aux Auditeurs l'envie d'applaudir, dans le même moment où l'on vouloit lui ôter le droit de blâmer.

Ces Discours se trouvent à Paris, chez Demonville, Imprimeur de l'Académie Française, rue Christine. Prix, 1 liv. 10 sols.

A N E C D O T E S.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

M O N S I E U R,

Vous avez dernièrement fait connoître au Public un prodige de sciences, qui n'est plus, dans la personne de Valentin Jumeray Duval. Je veux, moi, vous faire connoître un prodige existant en Littérature. C'est Fiacre Bouillon. Ce jeune homme, qui n'a pas encore vingt ans, compatriote de Duval, né comme lui sous le chaume, dans la plaine de Rocroy, & gardien de quelques vaches, n'ayant jamais rien lû, outre son catéchisme, que la Grammaire de Restaut & les Poésies de Boileau, a débuté dans la carrière Poétique par faire, sur la naissance de Mgr. le Dauphin, une Ode assez longue, peut-être trop longue ; mais dans laquelle je n'ai point aperçu une faute, ni contre la mesure, ni contre la rime, ni contre l'assortiment des vers. Bouillon, qui, pendant le cours des instructions qu'il venoit de recevoir sur les élémens de notre divine Religion, s'étoit fait remarquer de son Curé par son intelligence & sa sagesse, s'en fit, sans y songer, bientôt

connoître par son talent pour la poésie. Le Pasteur étonné s'empresla de présenter son Paroissien à M. le Comte Esterhazy, Gouverneur de la Ville, qui ne fut pas moins surpris de voir tant d'esprit à travers une si rude écorce. On engagea le jeune Poète à exercer son génie sur la victoire célèbre que le grand Prince de Condé remporta à vingt-deux ans sous les murs de Rocroy; d'après quelques Mémoires qui lui furent fournis, il mit la herogne sur le chantier; & en assez peu de temps, tout en gardant ses vaches, fauchant son pré, en battant son seigle & son avoine, il composa un Poème de plus de 500 vers, qu'il présenta en 1783 à Mgr le Prince de Condé, sur le champ de bataille même où le Duc d'Enghein, par son coup d'essai, se couvrit de gloire.

Vous pourrez, Monsieur, juger du talent de l'Auteur par quelques tirades que je vais mettre sous vos yeux.

En parlant de la marche de l'Armée Espagnole sur Rocroy, il dit :

Sur ses humides bords, où coulant à la Meuse
La Sambre à longs replis traîne son eau fangeuse,
Les altiers Espagnols, enflés de leurs succès,
Sempioient la crainte au loin par de cruels excès.

Le superbe Méles conduisoit cette Armée
De butin, de carnage & de gloire affamée.

Il exprime ainsi la sécurité de Rocroy assiégé :

Comme l'on voit ces murs qu'un art industrieux
Éleva sur les bords d'un fleuve impétueux,
Dans son lit enchaîner son onde mugissante,
Et garantir les champs de sa fougé impuissante;

Tel Rocroy, défendu par sa seule valeur,
Bravoit des Espagnols l'audace & la fureur.

Après avoir représenté le Général François dormant profondément sur l'affût d'un canon pendant toute la nuit qui précéda le combat qu'il alloit livrer, l'Auteur ajoute :

Sur un char éclatant le soleil brille aux cieux ;
La nuit, à son aspect, s'enfuit en d'autres lieux ;
Condé, le grand Condé seul n'a point vû l'aurore ;
Dans les bras du sommeil ce Héros est encore ;
Le danger l'environne : il dort.

Dans la description du combat, il parle ainsi du changement d'armes :

Ce qui fuit, épargné par le plomb meurtrier ,
Tombe sous le tranchant de l'homicide acier.

Deux fois il peint un orage ; & , comme son premier modèle, il ne se répète point. Voici ces deux tableaux :

Ainsi l'on voit souvent, au plus fort des chaleurs,
Dans l'espace des airs se former des vapeurs :
Soudain leur sein brûlant enfante le tonnerre ;
Le ciel armé de feux épouvante la terre ;
L'air siffle, l'onde écume ; & la pluie à torrens
S'échappe de la nue & submerge les champs.

Le Poète ayant mis aux prises Enghien & Fuentes, fait cette autre comparaison :

Telles, portant la mort, s'entre-choquent deux nues,
Sous un ciel embrasé par les vents soutenues ;
Bientôt on voit partir de leurs flancs entre-ouvertes
Mille traits enflammés qui sillonnent les airs ;

L'épouvantable bruit du tonnerre qui gronde ,
Menace les mortels de la chute du monde ;
La terre tremble au loin , & le jour qui s'enfuit
Est suivi des horreurs d'une effroyable nuit.

Je ne pousse pas plus loin ces citations , & je m'abstiens d'en porter aucun jugement ; c'est une tâche que je vous réserve , Monsieur. J'ajoute seulement que le nouveau Maître-Adam ayant retouché son Ouvrage , le Curé de Rocroy me mande , par une Lettre du 15 de ce mois : « Nous faisons imprimer à Charleville , avec l'agrément exprès de » Mgr. le Prince de Condé , le Poème de la Baraille » de Rocroy , par Bouillon. Ce jeune homme fait » des progrès étonnant. Je voudrois que vous vissiez » une Épître qu'il vient de composer , sur le mépris » & les peines des richesses , par comparaison avec » le bonheur de la vie champêtre. Vous ne vous » lasseriez pas d'admirer la beauté des pensées & » des expressions Je crois que c'est ce qu'il a fait de » mieux , & vraiment la pièce est belle. »

Je ne finirai pas sur le chapitre de ce Payfan singulier , & si digne d'intéresser , sans en rapporter un trait qui prouve que la bonté de son âme ne le cède en rien à la beauté de son génie. On lui proposoit de l'envoyer quelque part pour lui procurer de l'éducation. *Je ne le puis , répondit-il ; ma mère est pauvre , & ne subsiste que du fruit de mes travaux ; je ne l'abandonnerai pas.*

Si vous voulez bien insérer ma Lettre dans un des premiers Mercurès , j'en aurai une véritable reconnoissance ; & c'est le sentiment avec lequel je suis dans cette attente , Monsieur ,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur , l'Abbé DUHOUX.

V A R I É T É.

SUR L'AMOUR DU CHANGEMENT.

JE me trouvai dernièrement à côté d'un homme un peu chagrin, qui ne peut pas souffrir le changement, qui croit que le bonheur consiste à se plaire dans sa situation, & qui vouloit m'assurer que tout étoit de mal en pis, parce que la manie de changer étoit parvenue à un tel point, que dans aucun gouvernement, dans aucun état, dans aucune situation de la vie, il n'y avoit rien de fixe, & qu'on ne savoit plus sur quoi compter. — Vous n'aimez donc pas le changement, lui dis-je ? pour moi, je pense bien différemment ; je crois que les peuples civilisés n'atteindront au bonheur qu'ils peuvent se promettre que par des mutations, des réformes continuelles. — Êt-ce sérieusement que vous me parlez ainsi ? Vous plaisantez sûrement : en Angleterre, la Législation ne passe-t-elle pas pour un modèle de perfection ? passe encore si vous me parliez de certains États du Nord.... — Oui, en Angleterre & en France même, quoique ce soient les Gouvernemens les plus perfectionnés de l'Europe, & quoique dans ces derniers temps on ait fait nombre de changemens utiles, soyez persuadé qu'il reste encore beaucoup à faire en morale, dans les Arts, &c. &c Il faut toujours changer jusqu'à ce que l'on ait trouvé le mieux. — Hé, qui m'assurera que l'on a atteint ce mieux dont vous parlez ? — Faites-moi la grâce de m'écouter, & si je vous prouve..... — On ne me prouve rien ; ce qu'on appelle vérité est un mot si vague ; je l'ai vu tant de fois prodigué à l'erreur ; voyez ce qui vient de se passer ; j'avois quelque confiance dans la Médecine ; un homme

venu du fond de l'Allemagne a tourné toutes les têtes. Selon lui, il n'y a qu'une santé, il n'y a qu'une maladie, il n'y a qu'un seul remède, & il tient la santé, la maladie & le remède au bout de son doigt. Il a chez lui de grands baquets armés de pointes de fer, qu'on s'applique contre le sein, & bientôt toute l'Assemblée s'agite, entre en fureur, c'est un véritable tableau des furies; ce ne sont point ici des hommes du peuple qui ont été séduits, entraînés; ce sont des Militaires, des gens instruits, des Médecins même: comment ne pas croire à ce que tout le monde croit? — Il faut toujours être en garde contre l'opinion de la multitude. Il faut juger de sens froid, & jamais dans le moment de l'enthousiasme. — Quoi, tout cela pourroit n'être pas vrai? Mais on voit le remède agir, on a des crises, des convulsions, il y a eu des malades guéris. — Prenez la peine de lire les deux Rapports des Commissaires & de la Société Royale de Médecine, & vous demeurerez convaincu qu'il n'y a dans tout cela qu'erreur, qu'illusion, que charlatanerie. On produit en agissant sur l'imagination absolument les mêmes effets que par ce prétendu Magnétisme Animal qui n'a jamais existé, & qui ne peut exister. Croyez qu'il y a de grandes vérités en Médecine, que la Science est très-avancée; nous possédons nombre d'ouvrages immortels, de remèdes utiles. — Je m'étois persuadé que toutes les vérités dont les hommes se vantent, ne sont que des rapports arbitraires. J'en excepte les vérités révélées. Je sais bien qu'il y a une foule de vérités en mathématiques; mais ce ne sont que des vérités abstraites, idéales, de définitions. Dans toutes les autres connoissances, je ne vois que doute, incertitude. Les idées du bon, du beau, du juste, de l'injuste, varient d'individu à individu, de nation à na-

tion. Les Philosophes les plus sages, ne sont même jamais d'accord entre-eux ; & c'est parce que les hommes changent toujours , qu'on ne fait véritablement à qui croire , & auquel entendre. Je ne conçois pas votre amour pour le changement. — Si l'on ne changeoit que pour aller du bien au mal , vous auriez raison de vous plaindre ; mais quand on change pour aller du mal au bien , & du bien au mieux , ne fait-on pas ce qu'on doit ? Or , je vois toutes les Nations Européennes , d'un pas plus ou moins rapide, tendre à la perfection. Ne conviendrez-vous pas qu'on peut indiquer en Europe des Gouvernemens , des États , dont les loix , les mœurs , les usages , les sciences sont plus perfectionnés que dans d'autres ? — Oui , l'Angleterre & la France , par exemple ; mais enfin à force de changement , peut-on parvenir au point de n'en plus désirer ? Y a-t-il dans les choses humaines un terme fixe & invariable qui indique le dernier degré de perfection auquel elles peuvent atteindre , & où le changement seroit un mal ? — Oui , sans doute , & à ne pouvoir jamais s'y tromper. Il y a eu dans les siècles anciens , & il y a dans l'âge présent , des peuples civilisés , qui , dans plusieurs objets , ont atteint ce dernier degré de perfection. — Pourriez-vous m'en nommer seulement un ? Je pourrois vous citer entr'autres les Grecs & les Romains. A-t-on jamais rien fait , & fera-t-on jamais rien de plus beau , de plus parfait , par exemple , que la Vénus de Praxitelle , & l'Apollon du Belvédère. Ces monumens de l'Art , sont en ce genre la dernière limite où l'esprit humain puisse atteindre. — Il me paroît bien étonnant que quelques Nations aient pu parvenir à la perfection dans les beaux Arts , dans plusieurs parties des Belles-Lettres , comme la Comédie , la Tragédie , l'Epopée , &c. qui sont de toutes les conceptions de l'esprit les plus difficiles , & qu'ils aient marché

d'un pas si lent, si tardif, dans la plupart des connoissances, qui touchent de si près à leur bonheur ; comme les loix, le commerce, la navigation, l'agriculture même. — Il me semble que la raison en est facile à donner ; c'est que les beaux Arts sont des objets de luxe, des délaitemens de l'esprit, qu'on perfectionne dans le cabinet sans trouble, sans obstacle, & sur-tout sans contradiction ; & que les hommes avant de s'occuper du bonheur général, n'ont pensé d'abord qu'à leur satisfaction particulière. Tout est susceptible, croyez-moi, de perfection, & à mon avis, il faut toujours changer, jusqu'à ce qu'on ait atteint à ce terme de perfection, où le changement seroit un mal. Ne vient-on pas tout-à-l'heure d'annoncer un projet, dont tout Paris se réjouit d'avance ; on va abattre enfin ces vilaines maisons des ponts, qui depuis plusieurs siècles bornent la vue, empêchent la libre circulation de l'air, & produisent un effet aussi désagréable à l'œil que nuisible à la santé des Citoyens : heureux sont ceux qui ont le pouvoir de changer : pour moi je suis né avec un si grand amour pour la nouveauté, que je me réjouis infiniment, lorsque je vois des changemens heureux ; je n'en ai encore proposé que deux, & j'ai le chagrin de n'avoir pu me faire écouter. Vous pourriez me servir, vous avez des amis à la Cour, vous êtes connu de la plupart des Ministres. Ce Magistrat, dont le zèle actif, éclairé ne repose jamais, vous distingue particulièrement : parlez-leur de mes projets, je sais qu'il faut revenir souvent sur ce qui est utile ; si l'on veut enfin le faire adopter. — Hé bien, quels sont-ils vos projets ? S'ils sont raisonnables, je pourrai vous servir ; car vous me paraissez aimer le bien & la vérité de bonne-foi. — Je voudrois qu'on fût assis aux Parterres de tous les Spectacles, & que le dîner n'eût lieu qu'à cinq heures. — Je connois ces projets ; & malgré mon

aversion pour le changement, je suis votre partisan à cet égard. On est assis dans toutes les Salles de l'Europe, on l'est même dans les Salles des Boulevards; & je vois comme vous, avec peine, qu'on soit encore debout aux Parterres des principaux Théâtres de la Capitale. C'est un usage très-dangereux, & qui a coûté d'ailleurs la vie à nombre de Citoyens. Je ne me suis jamais trouvé aux Spectacles sans souffrir beaucoup de ce reste de barbarie. Dernièrement, encore à la seconde représentation pour la capitation des Acteurs de l'Opéra, je ne puis vous dire de combien de sentimens mon ame fut agitée. On donnoit Iphigénie en Aulide, & le Ballet de Ninette à la Cour. L'Assemblée étoit nombreuse; c'étoit un Spectacle ravissant. Mais bientôt le Parterre s'agite, forme des espèces d'ondulations. La première vue en étoit assez agréable; mais quand je vins à penser que le froid, ce jour-là, étoit très-vif, & que de tant d'hommes ainsi pressés, foulés, agités dans tous les sens, il n'y en avoit peut-être pas un seul qui ne fût couvert de sueur, & que la plupart de ces Parterriens iroient, au sortir de ce lieu, respirer un air glacé, qui pouvoit leur donner la mort, je vous avoue que le Spectacle alors n'eut plus d'attraits pour moi; car je ne fais pas jouir, lorsque mes Concitoyens souffrent; & l'humeur chagrine que l'on me reproche quelquefois, vient moins du mal que je ressens, que de l'intérêt, peut-être trop vif, que je prends à celui des autres.

Votre projet du dîner à cinq heures me paroît aussi utile que sagement vû: cet arrangement seroit le bonheur d'une foule de familles, & à l'avantage de ne pouvoir nuire à personne. Il seroit doux, agréable de pouvoir quitter toutes les affaires à cinq heures, & de n'avoir alors qu'à s'occuper de son dîner & de ses plaisirs. Dans la distribution actuelle des heures

de la journée, on n'a pas un moment de repos, pas un instant de relâche: les Ministres & leurs Bureaux gagneroient à cet arrangement, ainsi que la Magistrature & tout ce qui tient au Barreau: l'avidité chicane laisseroit au moins quelques heures de repos aux malheureux Clients. Le Financier, le Commerçant, l'Artisan y trouveroient aussi leurs avantages: les femmes sur-tout y gagneroient, on n'auroit plus de raison pour quitter leur société. Les Spectacles seroient beaucoup plus fréquentés. Ceux des Boulevards, qui, aujourd'hui sont nuisibles au peuple, parce qu'ils lui prennent une partie de sa journée, n'auroient plus cet inconvénient. Tout cela a été démontré; & pour que cet arrangement ait lieu, il ne faut ni Édit ni Arrêt du Conseil, il suffiroit de mettre les Spectacles à six heures & demie, ou sept heures du soir. Enfin j'en parlerai, j'en parlerai; car malgré la répugnance que je vous ai fait paroître pour le changement, je ne suis pas fâché de vous laisser dans l'idée que je n'en suis pas tout-à-fait l'ennemi, quand on m'en fait voir évidemment l'utilité.

ANNONCES ET NOTICES:

LES *Quatre Ages de l'Homme, Poëme*, nouvelle Édition, considérablement augmentée & corrigée. 1 vol. petit format in 18. avec fig. ; de l'Imprimerie de MONSIEUR. Prix, 3 liv. 12 sols broché sur papier vélin. On en a fait tirer quelques exemplaires sur papier d'Annonay. A Paris, chez Moutard, rue des Mathurins; Legras, quai de Conty, attenant le Petit-Dunkerque, & la Veuve Duchesne, rue S. Jacques.

Nous avons fait connoître la première Edition de cet Ouvrage; celle-ci est beaucoup plus considérable.

& plus estimable encore. L'Auteur a profité de quelques observations, a mis plus de correction dans son Style ; & son Poëme a beaucoup gagné par les nouveaux soins qu'il lui a donnés.

ETAT de la France , enrichi de Gravures , contenant , 1°. les qualités & prérogatives du Roi , la Généalogie , abrégée de la Maison Royale , le Clergé de la Cour , les Officiers de la Musique du Roi , de sa Maison , de sa Chambre , de sa Garderobe , de ses Bâtimens & Maisons Royales. 2°. Les Troupes de la Maison du Roi , le Juge de la Cour , la Maison de la Reine , des Enfans de France , Princes & Princesses du Sang , Princes Légitimés & Princes Étrangers. 3°. Le Clergé de France , les Bénéfices à la nomination du Roi & des Princes. 4°. Les Pairies & Duchés de France , les Ordres de S. Lazare , de S. Michel , du S. Esprit , de S. Louis , du Mérite Militaire , de la Toison d'Or & de Malte , qui comprend le nom de tous les Chevaliers qui sont en France , &c. 5°. Les Maréchaux de France & autres Officiers Généraux de Terre & de Mer , le Corps Royal d'Artillerie & les Gouverneurs des Provinces , &c. 6°. Les Conseils du Roi , les Secrétaires d'État , les Parlemens , les Cours Supérieures & autres Jurisdictions du Royaume , les Généralités & Recettes , &c. 7°. Les Universités , les Académies , les Bibliothèques Publiques , les Ambassadeurs , Envoyés ou Résidens dans les Cours Étrangères , &c.

Toutes les personnes qui , par leur Rang , leurs Charges & leurs Emplois , sont susceptibles d'être comprises dans cet Ouvrage , & qui n'ont pas encore fourni leurs Notes , sont priées d'envoyer , franc de port aux Auteurs , rue des Cordiers , N°. 4 , près la Place Sorbonne , leurs noms de Baptême , de Famille , Surnoms & Qualités , avec la date de leur Naissance & de leurs Provisions , ainsi

que leur Adresse , tant à Paris qu'en Province. L'Ouvrage paroîtra le 15 Décembre prochain.

ÉPIÎRE à un Jeune Matérialiste, par M. Morel, Doctrinaire, l'un des Professeurs de Rhétorique au Collège R. B. d'Aix. Seconde Edition, corrigée & augmentée. A Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande.

SERMONS du Père Élisée, Carme Déchaussé, Prédicateur du Roi. 4 vol. in-12, papier ordinaire, brochés, prix, 9 liv. ; reliés en bazanne, 11 liv. ; en veau, 12 liv. ; & sur papier fin d'Angoulême, 12 liv. brochés. — *Sermons de M. l'Abbé Poulle, Prédicateur du Roi*, 2 vol. in-12 ; reliés en bazanne. Prix, 5 liv. A Paris, chez J. G. Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, N°. 38.

Le Père Élisée étoit au rang de nos célèbres Prédicateurs ; le Recueil de ses Sermons doit être accueilli des personnes qui s'intéressent à l'éloquence de la Chaire.

QUATRE Sonates pour la Harpe seule ou avec accompagnement de Violon, Basson ou Violoncelle ; dédiées à Mlle Caroline Descarfin, par M. J. B. Mayer. Œuvre Onzième. Prix, 9 liv. Ces Sonates sont composées pour la Harpe ordinaire, ou pour celle à Sourdine de nouvelle mécanique, de l'invention du sieur Naderman. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve des Capucins, Chaussée d'Antin, hôtel de M. le Marquis de Choiseul, & chez Naderman, Facteur de Harpe de la Reine, rue d'Argenteuil, bureau S. Roch.

La très-jeune personne à laquelle ces Sonates sont dédiées, a un talent prodigieux pour la Harpe, & vient d'en donner les preuves les plus brillantes dans

un Concert pour son bénéfice à la salle des Tuileries. Les talens paroissent consacrés dans sa famille. M. son père, Élève de l'Académie de Peinture, & qui fait le portrait d'une manière charmante, vient d'exposer plusieurs de ses Ouvrages à la Cour, avec le plus grand succès.

NUMÉROS 8 à 11 de la Cinquième Année du Journal de Harpe, par les meilleurs Maîtres. Abonnement, 15 liv. port franc par la poste, pour 52 Livraisons qui se font tous les Dimanches. Séparément, 12 sols. A Paris, chez M. Leduc, successeur de M. de la Chevardiére, rue du Roule, à la Croix d'or, N°. 6.

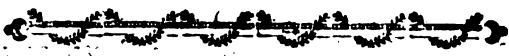
JOURNAL de Clavecin par les meilleurs Maîtres, N°. 2 de la quatrième année. Prix séparément, 3 l.; abonnement, 15 liv. Même Adresse que ci-dessus.

T A B L E

<i>E</i> PI TRE,	97	<i>p</i> he,	120
<i>L'Origine de l'Inconstance,</i>	99	<i>L'Enfer des Peuples Anciens,</i>	123
<i>Epigramme,</i>	100	<i>Académie Française,</i>	131
<i>A une jeune Demoiselle, ibid.</i>		<i>Aneccdoies,</i>	132
<i>La courage de l'Amour & de la</i>		<i>Variétés,</i>	146
<i>Nature, Aneccdoie,</i>	101	<i>Annonces & Notices,</i>	148
<i>Charade, Enigme & Logogry.</i>			

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 19 Mars 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 18 Mars 1785. GUIDÉ



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, le 25 Février.

PAR une résolution du Cabinet du 2 de ce mois, le Roi vient de permettre à toutes les nations quelconques, de transporter des negres à l'isle de S. Thomas, pour être réexportés & vendus de-là à d'autres endroits.

Les negres réexportés, seront exempts des droits d'entrée & de sortie.

A la dernière vente des marchandises apportées par le vaisseau le *Christiensbourg* appartenant à la Compagnie des Indes Orientales, cent livres pesant de salpêtre ont été vendues, à raison de 11 thalers 30 shellings jusqu'à 12 thalers, & le même poids de bois Calcatur, à raison de 4 thalers 1 shelling jusqu'à 4 thalers 12 shellings. La livre de poivre a été vendue depuis 19 shellings & demi jusqu'à 19 shellings trois quarts.

On écrit de Gothenbourg, que le 7 de ce mois
N°. 12, 19 Mars 1785. c

le vaisseau le *Prince Royal-Gustave* est parti pour aller à Canton en Chine . & que le même jour le Yacht le *Triton*, un bâtiment de commerce, appelé le *Duc Charles*, un Senaut & deux Brigantins, ont fait voile pour l'île de St. Barthélemi.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 1 Mars.

Ces jours derniers, le froid a été tellement excessif, qu'on a traversé sur la glace, sans aucun danger, le passage d'ici à Harbourg : la navigation étant entièrement suspendue, les voitures & les chariots ont aussi voyagé sur la glace. L'abondance des neiges a rendu impraticables les chemins entre Drefde & Prague.

Le bruit se soutient qu'on armera dans le port de Cronstadt une escadre de 20 à 22 vaisseaux de guerre, & qu'elle croisera dans la Baltique pendant l'Été. Selon les mêmes avis de Pétersbourg, le Général Comte de Soltikof, de retour de Moscou, aura le commandement des troupes qui s'assembleront dans l'Ukraine & dans la Russie-Blanche.

Le même Ecrivain, qui a fourni un état des exportations du Brésil, expose des détails instructifs sur le commerce de l'Espagne & de ses Colonies.

Les Cotoniers de Séville fournissent dans de bonnes années jusqu'à 450,000 robes de coton. La récolte du chanvre de Valence monte, une an-

sée portant l'autre, à 25,000 quintaux. On en paye
 le quintal à raison de douze rixdalers. — Vers
 le milieu de ce siècle les mines de vif argent en
 ont fourni jusqu'à 18,000 quintaux ; dont 12,000
 ont été exportés au Mexique, 2,000 à Guatimala
 & 4,000 à Lima. — Les mines d'Antimoine dans
 la Manche en fournissent par jour près de 300 li-
 vres pesant. — On évalue à 8 millions & demi
 de rixdalers le montant de la laine. La province
 d'Estremadura en fournit par an près de 50,000
 quintaux, Séville environ 125,000, & Ségovie
 25,000. On exporte actuellement des ports de Bil-
 bao, & de Santander environ 20,000 ballots de
 laine de moutons & d'agneaux ; le ballot est du
 poids de 170 à 200 livres ; la ville d'Amsterdam en
 reçoit par an environ 30,000 quintaux. — La
 province de Valence fournit par an environ 10,000
 quintaux de soude. — On exporte annuellement
 de l'isle de Ténériffe près de 28,000 pipes de vin
 de Malvoisie ; la pipe est payée à raison de 30 rix-
 dalers. En 1778, Portorico a fourni 2,737 quin-
 taux de sucre, 1,114 quintaux de coton, 11,163
 quintaux de café, 19,556 quintaux de riz, 15,216
 quintaux de maïs, 7,458 quintaux de tabac, &
 19,719 tonneaux de melasse. — Vers le milieu
 de ce siècle la nouvelle Espagne a exporté 7,500
 quintaux de jalap, 50 quintaux de vanille,
 6,000 quintaux d'indigo de Guatimala, 4,608
idem de cochenille, 10,356 *idem* de bois de Cam-
 peche, 320 *idem* de bois de Brésil, 47 *idem* de
 Roucou, 30 *idem* de Salsepareille, 40 *idem* de
 baume de Capahu, 47 *idem* de carmin, 5 *idem* de
 sandragon, 6 *idem* d'écaille, 200 *idem* de
 cacao, peaux vertes 100 pieces, 5,634 quintaux
 de cuivre, & pour 11,049,013 rixdalers d'or &
 d'argent. — Cartagene des Indes a exporté 4,480
 quintaux de cacao de Guayaquil, 580 *idem* de

quinquina , 17 *idem* de laine de Vigogne , 1 & demi *idem* de vanille , 7 *idem* d'écaillé , 15 *idem* de nacre de perle , 16 *idem* de baume , 42 *idem* de sangdragon , 6 *idem* de lait de Marie , 7 *idem* de falsepareille , 1 *idem* d'ivoire , 2,030 *idem* de bois de Brésil , 2,100 peaux vertes , 188 quintaux de coton , & pour 3,521,826 rixdalers d'or & d'argent. — Cuba a exporté 18,750 quintaux de tabac , 173,800 *idem* de sucre , & 1,569 pieces de peaux vertes. — Caracas a exporté 37,000 quintaux de cacao , 2,580 *idem* de tabac , 157 *idem* d'indigo , & 22,000 peaux vertes. — Buenos-Ayres a exporté 300 quintaux de laine de Vigogne , 150,000 peaux vertes , & pour 1,326,176 rixdalers d'or & d'argent.

DE BERLIN , le 1 Mars.

Le 28 du mois dernier , le thermometre de Réaumur fut à 20 degrés au-dessous de la congélation , à 8 heures du matin ; & à 16 degrés à 2 heures après midi. Toute l'Allemagne est couverte de neiges. On craint que le dégel ne fasse encore plus de ravages que l'année dernière , s'il est aussi rapide.

Notre Monarque , dont la santé est excellente , a déclaré , dit-on , à l'Impératrice de Russie , & de la maniere la plus positive , qu'il employeroit toutes ses ressources pour le maintien du repos de l'Empire & de la Constitution Germanique.

La Noblesse de Silesie voulant donner une marque de sa reconnoissance au grand Chancelier Baron de Carmer , qui , par ses sages opérations a su retablir les finances & le crédit du pays , a

Supplé le Roi de permettre qu'elle offrît à ce Ministre la somme de 8000 rixdalers qui seroit employée à rebâtir l'Eglise de la Terre de Ruzent appartenant au grand Chancelier ; mais S. M. dans sa réponse à la lettre de la Noblesse, en faisant l'éloge du désintéressement de son grand Chancelier, a fait connoître que ce Ministre pensoit trop noblement pour accepter ce présent & a conseillé de ne point le lui offrir.

Les lettres de Varsovie n'éclaircissent rien encore sur l'affaire du Prince Czartoriski. Quelques-uns soupçonnent qu'on travaille à l'assoupir : le staroste Ryx, ce valet de chambre du Roi, impliqué dans l'accusation, ne tardera pas, à ce qu'on présume, à être reconnu innocent. S. M. Polon., dont l'extérieur annonçoit la tristesse & l'inquiétude, a repris sa sérénité. Le bruit court que le Prince Czartoriski abandonnera la Pologne, pour se retirer dans les Etats de l'Empereur.

Le Capitaine Lanskoy, courier du cabinet de Pétersbourg, allant à la Haye, vient de passer ici, & à Postdam où il s'est arrêté un jour.

DE VIENNE, le 2 Mars.

L'Empereur a fait décorer en cérémonie d'une médaille suspendue à un ruban noir & jaune, sept paysans de la Stirie, qui ont marqué un zèle particulier pour l'amélioration des Ecoles de la campagne. « Recevez, » leur a-t-on dit, cette marque de l'estime » de votre Souverain : continuez vos efforts » pour le bien de vos enfans, & pour l'utilité publique qui y est liée ; & soyez »

» comme vous l'avez été jusqu'ici des mo-
 » deles de bons parens & d'amis des hom-
 » mes ». Le Curé & le Juge de village ont
 reçu une pareille récompense honorifique.
 On offrit à l'un des payfans, très-pauvre,
 14 ducats, au lieu de sa médaille, il les re-
 fusa en disant : « Que me resteroit-il du té-
 » moignage de la bienveillance de mon
 » Souverain ? »

Après Pâques, on fermara la Cathédrale
 de S. Etienne, pour la décorer avec plus de
 simplicité, ainsi qu'on l'a fait pour la Cha-
 pelle de la Cour ; on ne conservera que trois
 Autels. Le grand Hôpital d'une immense
 étendue va être converti en logemens par-
 ticuliers : changement qui exige une dé-
 pense de 300,000 flor.

1. L'Empereur étant d'avis que l'inaction &
 le luxe de la haute Noblesse tiennent prin-
 cipalement aux Majorats & aux substitutions,
 dont les possesseurs une fois assurés, négli-
 gent d'acquérir des connoissances, & de se
 rendre utiles à l'Etat, a annoncé au Col-
 lege supérieur de Justice, par un billet de
 sa propre main, son dessein d'abolir ce reste
 des institutions féodales. On rapprochera
 ainsi la distance entre la Noblesse & le tiers-
 Etat ; & on la rendra plus dépendante de la
 Cour.

Dernierement on fit circuler une préten-
 due lettre du Monarque, qui manifestoit
 l'intention de ne plus tolérer les Francs-Ma-

cons dans ses Etats : ce billet a causé de l'inquiétude ; & il s'est trouvé une invention de la méchanceté. On assure que S. M. I. a promis 500 ducats à quiconque découvrira le nom du faussaire.

C'est au Conseiller de Cour Urmeny, Hongrois de naissance, qu'on attribue le plan adopté par l'Empereur, de substituer aux constitutions de la Hongrie celles des autres Etats héréditaires. Il circule déjà une liste des personnes qui préside ont les nouveaux cercles.

Le 15 de Février on arrêta ici 8 Valaques, munis de faux passeports. On parle de transporter dans la Bukovine une partie de ces rebelles. Horiah a été promené de Deva à Carsbourg, avec un chapeau de paille sur lequel étoient peints des croix & des gibets. Après avoir été exposé à la risée publique, ce malheureux, dont le sort est si peu misérable, sera condamné, selon les Nouveaux, à recevoir 50 coups de bâton dans chacune des villes de la domination Impériale, & à remonter les bateaux du Danube le reste de sa vie. On ne peut compter gueres moins de 300 villes dans les Etats de l'Empereur : ce seroit donc 15000 coups de bâton distribués au préalable à Horiah ; or, 15000 bastonnades dispensent pour toujours celui qui les reçoit, de remonter des bateaux.

On débite qu'un domestique Grec, qui, pour quelque faute avoit cherché un asyle dans la maison du Consul Russe à Jassi, en a été arraché par

les Arnăutes du Prince de Moldavie, qui ont forcé les portes de la maison : le Consul a dépêché aussitôt un estafette à l'Ambassadeur Russe à Constantinople, pour lui donner avis de la violence exercée envers lui. Ce Consul est le même qui, l'année dernière, prit la liberté de faire donner des coups de bâton à un boyard de distinction ; & qui à peu près dans le même temps chassa de sa maison des Officiers du Prince, lesquels vouloient se saisir de contrebandiers qui s'étoient retirés dans sa maison. Le Prince Moldave se plaint à la Russie de la grande vivacité de son Consul ; & comme l'on n'a pas appris qu'on lui ait accordé satisfaction, l'acte de violence que l'on vient d'exercer contre ce Consul est peut-être une représaille.

D'un autre côté, l'on prétend que la Porte vient de déposer ce même Hospodar de Moldavie, & lui a donné pour successeur, un de ses parents, ancien Grand-Dragoman à Constantinople. Comment concilier cette déposition avec les engagements auxquels les deux Cours Impériales avoient soumis la Porte ?

Les Chrétiens de la confession helvétique, établis à Weroecze, lieu qui appartient à M. le Cardinal Migazzi, obtinrent l'automne dernier le libre exercice de leur Religion, & choisirent pour leur Ministre un jeune homme de beaucoup de mérite ; il y avoit très-peu de temps qu'il exerçoit ses fonctions lorsque S. E. vint de Vienne faire la visite de son diocèse de Waizen, & alla aussi à Weroecze ; le jeune Ministre vint complimenter le Cardinal, qui lui répondit : « Je ne suis pas, mon cher frere en Jesus-Christ, capable d'en vouloir à quelqu'un à cause de sa Religion ;

& jamais une telle façon de penser ne sera la mienne. Notre Roi & Seigneur l'a ainsi ordonné, & je m'efforce à mettre par-tout ses ordonnances en vigueur. Souvenez-vous qu'il y a ici deux sortes de Religion ; & dans toutes vos exhortations n'oubliez jamais de recommander la charité : c'est le vrai nœud qui doit nous unir constamment ici-bas, & qui nous réunira dans l'éternité ; évitez dans la chaire toute expression susceptible d'être interprétée de manière à détruire ou affaiblir l'amour du prochain , pour y substituer une haine implacable , &c. »

Le P. Sibach, ex-Jésuite, est nommé Instituteur de Mathématiques de l'Archiduc François.

Un Barbier de Dantzick avoit prêté 20 ducats à un Officier de la garnison, sur une lettre de change : le terme du paiement arrivé, l'Officier demanda encore crédit pour quelque temps ; il l'obtint, mais il se trouva encore dans l'impuissance de payer au jour fixé, & donna sa parole d'honneur pour un autre jour, auquel le Barbier ne manqua pas de se rendre chez son créancier qui étoit de garde ce jour-là ; le Barbier demanda son paiement, & voyant qu'il ne pouvoit l'avoir, il dit en colere à l'Officier : puisque tu as perdu ton honneur, il faut que tu t'en souviennes ; & en même temps il lui coupa une oreille. La justice vient de condamner le Barbier à rendre la lettre de change sans en pouvoir exiger le paiement, à payer les frais de guérison que justifiera l'Officier, & l'a en outre condamné à une amende de 12 ducats.

DE FRANCFORT, le 6 Mars.

On écrit de Munich que les Etats de Ba-

viere ont chargé le Comte de Sausheim de présenter à S. A. E. les représentations de ses fideles sujets, touchant l'échange dont on les avoit menacés. Quoique la réponse de l'Electeur ait été très-satisfaisante, elle n'a pas entierement rassuré les esprits. Il regne une grande mésintelligence entre les troupes Palatines & Bavarroises; leurs querelles ont même occasionné quelques voies de fait.

On prétend savoir par une lettre de Stuttgart, qu'après l'arrivée d'un courrier de Vienne, le Duc de Wirtemberg a remercié la légion Impériale levée pour le service de la Maison d'Autriche. Les soldats ont été incorporés dans divers Régimens, les Officiers sont rentrés dans les Corps qu'ils avoient quittés.

S'il faut en croire des lettres de Berlin, la Cour de Prusse se propose de former au printemps prochain un camp de 30,000 hommes dans les environs de Koenigstein, & elle a invité la Cour Electorale de Saxe à y joindre 12,000 hommes de ses troupes.

Selon d'autres nouvelles, il doit s'assembler aussi cette année une armée de 80,000 hommes près de Schweidnitz.

On s'occupe toujours à Vienne du projet d'établir un impôt unique sur les biens fonds. La Cour a établi à ce sujet une commission, composée des Comtes de Halzfeldt, de Zinzendorf & de Chotek, char-

gée d'examiner tout ce qui est relatif à cette affaire. On continue dans les provinces à mesurer les terres, & pour avancer ce travail, on a augmenté le nombre des arpenteurs. On projette de supprimer tous les impôts de l'intérieur, comme accises, droits de douane, taxes sur les comestibles. Les bureaux de péage seront réformés, les fermiers Juifs, (établis il y a quatre jours) congédiés, & des régisseurs leur succéderont.

Il est aussi vaguement question d'un camp de 30,000 hommes en Transylvanie, sous les ordres du Baron de Wurmsler, d'un autre camp de la même force en Moravie, commandé par le Lieutenant Général d'Alton ; & d'un troisième, encore de 20,000 hommes, sous la conduite du Feldt-Maréchal de Laudon, à Kolin, sur les frontières de la Prusse.

Une des principales branches de l'industrie des habitans du duché de Gotha est la culture du lin, la filature & la fabrication des courils de fil. La plus grande partie de cette marchandise est envoyée ici & dans la Hollande. Le commerce de fil non blanchi, se fait dans les villes de Gotha, de Waltruhausen & d'Orsdruf. La principale blanchisserie est établie à Frédéricrode. On compte jusqu'à 450 métiers pour la fabrication des courils. Une année portant l'autre ces métiers fournissent 53,208 pièces. La fabrication des courils fait un objet annuel de commerce de 284,160 rixdalers.

Les Etats de l'Electorat de Cologne ont

présenté à S. A. E. un don gratuit de 6000 écus d'or.

On trouve l'anecdote suivante dans un papier public.

Le jeune Comte de H..... aime depuis longtemps la Baronne de F... Il a manifesté dernièrement ses intentions à sa famille & la résolution sérieuse qu'il avoit formée d'épouser sa maitresse. La famille du jeune homme compte sa noblesse par quartiers, la jeune Baronne n'a malheureusement pas d'autre parchemin que son mérite & sa fortune, d'ailleurs elle est protestante. La famille de l'amant jeta les hauts cris, & jura de ne jamais consentir au mélange monstrueux d'un sang illustre, avec un sang de nouvelle création.

L'amant au désespoir prit le parti de s'adresser directement à l'Empereur; il sollicita une audience particulière & l'obtint. S. M. I. l'honora d'un entretien de deux heures & demie; le jeune homme s'exprimoit avec une facilité singulière. Joseph II se fit un plaisir de le faire parler, il fit tomber la conversation sur des objets politiques. Le jeune Comte déploya tant de connoissances & de lumieres, que l'Empereur non-seulement lui accorda la permission qu'il lui étoit venu demander, mais le nomma sur le champ à la dignité de Conseiller au gouvernement de Prague.

ITALIE.

DE GENES, le 22 Février.

Le Gouvernement a fait ériger dans la Salle du Grand Conseil la statue de M. Marcello Durazzo. Les services importants ren-

à la République par ce Sénateur, lui ont valu cette récompense. Ce monument a été exécuté par le ciseau de M. Bocciardini, dont les talens sont connus, & qui dans cette occasion a rempli l'attente du Public.

Les dernières lettres d'Espagne font mention d'un Traité de Commerce qui se négocie actuellement entre les Cours de Madrid & de Londres. Ces mêmes Lettres assurent que Gibraltar sera dans peu déclaré Port franc. Le Général Elliot, ajoutent-elles, a rassemblé dix d'entre les principaux Négocians de cette Place pour leur demander des éclaircissémens sur les points suivans, à savoir ; quel est l'état actuel du Commerce de Gibraltar ? quels sont les principaux articles d'exportation & d'importation, & d'où l'on tire ces derniers ? Si l'on peut se promettre de donner de l'extension à ce Commerce, quelles sont les branches de Commerce & les relations qui pourroient rendre utile à la Grande-Bretagne & à ses Colonies le Commerce de Gibraltar ? La situation de cette Place est certainement très-avantageuse pour le trafic du Levant & de la Méditerranée, des côtes de Barbarie & du Portugal, & l'on croit par cette raison, que la Cour de Londres s'efforcera de tirer parti de ces ressources, afin de moins ressentir la charge des dépenses occasionnées ou l'entretien de cette Place.

DE LIVOURNE, le 3 Février.

La *Thétis*, frégate angloise de 38 can. & de 250 hommes d'équipage, commandée par le capitaine Blanker, & venant en dex-

nier lieu de Nice, a mouillé le 17 dans cette rade. A bord de cette frégate sont 24 canons de fonte d'une nouvelle forme, dont S. M. B. fait présent au roi de Naples.

Les dernières Lettres d'Espagne nous ont appris que le Vaisseau le St. Carlo, Capitaine Francesco Squari, étoit arrivé à Lisbonne, de retour de l'Inde. Ce Vaisseau avoit mis à la voile de ce Port il y a environ deux ans & demi. Son chargement consiste en poivre, thé & autres articles précieux, & il est destiné en partie pour Marseille & en partie pour notre Port.

DE NAPLES, le 19. Février.

S. M. a tenu le 10 de ce mois un conseil particulier, auquel ont assisté MM. D. Nicola Vespoli, directeur des finances, & le Général D. Francesco Pignatelli. Il y a été question de divers objets importants relatifs à la Calabre ultérieure, & l'on a agité si l'on devoit remettre pour cette année les impositions aux habitans de cette province. On ignore le parti pris à cet égard. Tout ce que l'on fait, c'est qu'il a été donné ordre à la Chambre des finances de ne plus se mêler de l'administration des bénéfices ecclésiastiques qui viendront à vaquer dans cette province, cette administration devant être confiée à l'avenir à une caisse particulière.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 5 Mars.

M. Fox vient de remporter une victoire

sur M. Pitt, & sur tous ceux qui s'opposeroient à son élection. Le 3 l'Alderman Sawbridge représenta à la Chambre des Communes que le peuple voyoit avec le plus grand déplaisir la ville de Westminster sans représentans, & victime de l'entêtement d'un jeune Ministre. Il ne répéta point sur cette matière tous les lieux communs dont le parti de l'opposition fait si souvent usage; mais assuré que la majorité des voix & que les amis du Chevalier Wray ruinés par les frais du scrutin, seroient de son avis, il renouvela simplement la motion rejetée tant de fois, qu'il fût ordonné au Grand-Bailly de Westminster de déclarer l'élection des deux membres pour la ville de Westminster. M. Pitt s'opposa à cette motion, & en fit une pour que la Chambre s'ajournât sur le champ. On alla aux voix, & le premier Ministre eut contre lui une majorité de 38 suffrages. M. Fox alors fit biffer sur les registres de la Chambre tout ce qui pouvoit avoir autorisé la continuation de la vérification des suffrages.

L'examen du nouveau système de commerce pour l'Irlande est encore reculé. M. Pitt l'a remis au 8, & il a prévenu la Chambre, que peut-être seroit il forcé de le renvoyer à une époque plus éloignée. On ne s'attendoit point à une opposition aussi violente de la part des Négocians. Toutes les villes de commerce ont enjoint à leurs représentans de ne point laisser passer une opération qui tendoit

ruiner l'Angleterre, ou plutôt à diminuer quelques-uns de leurs profits exorbitans. Cet obstacle n'est point le seul que M. Pitt ait eu à surmonter. L'Irlande est offensée de l'arrêté provisoire qu'il a proposé le 22 Février aux Communes d'Angleterre. Elle consent à employer volontairement le surplus de son revenu aux dépenses générales de l'Empire; mais elle ne veut point que cette contribution soit considérée comme une des conditions préliminaires du nouveau système de commerce. Cet esprit d'opposition prouve qu'il seroit plus facile de gouverner 40 millions d'agriculteurs, que vingt mille Négocians embrasés de l'amour du gain, & dont l'intérêt sordide combat journellement l'intérêt national.

Il résulte de plusieurs lettres de l'Inde, insérées dans les Papiers de l'Opposition, c'est-à-dire, inventées en grande partie par leurs Editeurs, que la paie des troupes de la Compagnie étoit arriérée de 13 mois; qu'il étoit dû une somme prodigieuse aux Entrepreneurs des charrois de l'armée, & que le crédit de la Compagnie étoit anéanti, au point que les lettres-de-change, tirées à deux mois de date par le Gouverneur & le Conseil du Fort Saint-George sur le Conseil Général du Bengale, ne pouvoient être escomptées à moins de 40 pour 100. La guerre des Marattes a coûté à la Compagnie plus de trois millions sterlings, sans compter les deux millions sacrifiés au même objet par le Gouvernement de Bombay. Les mêmes lettres disent que les François ont pris possession des Isles d'Andaman; de sorte qu'ils ont actuellement deux Ports dans le golfe du Bengale.

M. John Temple est nommé Consul général de S. M. auprès des Etats-Unis. Quelques-uns des consulats particuliers sont destinés, dit-on, à des Loyalistes.

La frégate la *Junon*, Cap. Montague, a apporté à l'Amirauté des dépêches de l'amiral Edouard Hughes. Ce commandant de l'escadre angloise aux Indes orientales revint à Madras, au mois d'Avril dernier, & y ramena 1200 hommes de la côte de Malabar. Tous les articles de la paix conclue avec Tippoo-Saïb ont été mis en exécution ; M. Hastings avoit quitté Lucknow pour se rendre à Calcuta, & une tranquillité profonde regnoit au Bengale & dans l'Indostan.

Le *Sandwich*, vaisseau de la Compagnie des Indes est entré sauf à Plymouth. Il vient de la Chine, a relâché à S. Helene, & est suivi d'un *London*, qu'on attend d'un jour à l'autre.

L'on fait des préparatifs pour le départ du jeune Prince Edouard, quatrième fils de S. M., qui doit aller à Gottingue ce printemps. Il achevera ses études dans cette célèbre Université ; & le Prince Williams Henri doit revenir en Angleterre à la même époque.

Le Général Phillippson a été nommé par S. M. Colonel du troisième Régiment des Gardes, à la place du Général Honnywood, mort dernièrement ; & le Général Murray lui succède dans le gouvernement de Hull.

Le Bureau de l'Amirauté a reçu des dépêches du Chevalier *John Lindsey*, Commandant de l'Escadre de la Méditerranée. Elles sont datées du 14 du mois dernier. Le Commodore étoit à Villefranche, à bord du *Trusty* de 50 canons, avec le Sloop de 16, le *King's-Fisher*. Cet Officier rapporte qu'il a visité tous les Ports d'Italie & d'Espagne, dans lesquels le Pavillon Britannique est le plus respecté. A Naples, il a traité à son bord le Roi, la Reine & toute la Cour, & il a traité également à Livourne & à Genes les Gouvernemens respectifs de ces deux Ports. Après avoir croisé à la hauteur de la Sicile, l'Escadre porta sa bordée sur les côtes de Barbarie, où elle entra dans les Ports de Tripoli, d'Alger & de Tunis; mais la peste y étoit si violente, qu'il ne fut pas possible de laisser venir personne à bord, ni de descendre à terre, de manière que l'Escadre n'y a fait qu'un séjour très-court.

Une grande partie des manuscrits du célèbre Docteur *Johnson* a été consumée ces jours derniers dans l'incendie de la maison du Chevalier *Hawkins*, entre les mains de qui se trouvoit ce précieux dépôt, qu'il étoit chargé de mettre au jour, avec une vie de l'auteur.

On a calculé de la manière suivante la balance qui résulteroit du nouveau plan de commerce, proposé par le Ministre, entre l'Angleterre & l'Irlande.

La Grande-Bretagne reçoit de l'Irlande, en exemption de droits, des toiles pour la valeur, année commune, de 1,400,000*li*

Cet article est payé argent comptant.

La Grande Bretagne reçoit de l'Ir-

lande, également en exemption de droits, des grains, provisions & autres articles pour la valeur, année commune de 750,000 l.

La Gr.-Br. reçoit de l'Irlande, en exemption de droits, des fils de laine & autres pour la valeur, année commune de 350 000 l.

2,500,000 l.

L'Irlande reçoit de la Grande-Bretagne, en exemption de droits, des toiles de toutes espèces pour la valeur de 20,000 l.

L'Irlande reçoit annuellement environ 390,000 verges de draps, connus sous le nom de vieux draps. Cet article est soumis à un droit de 6 den. par verge. 340,000 l.

L'Irlande reçoit environ 400,000 verges de draps connus sous le nom de nouveaux draps. Cet article est soumis à un droit de 2 d. par verge, ci 50,000 l.

Les soieries, étoffes de coton, les toiles peintes & les étoffes mêlées de fil & coton, & les autres manufactures de la Gr. Bret., sont livrées à long terme. Ces articles sont soumis à un droit de 10 pour 100 de leur valeur; mais ce droit varie depuis 10 jusqu'à 50 p. 100 pour les mouchoirs, fils, &c. La réunion de tous ces articles forme un objet de 540,000 l.

L'Irlande reçoit de la Grande-Bretagne du charbon & des autres productions pour la somme de 300,000 l.

1,150,000 l.

L'Irlande reçoit de la Gr. Bret. en
articles provenans de l'Etranger &
des Colonies pour la somme de . 850,000 l.

2,000,000 l.

Balance présumée en faveur de
l'Irlande. 500,000 l.

2,500 000 l.

Dimanche dernier, dit une lettre de la Jamaïque du 18 Décembre, vers les dix heures du soir, Richard Page, Tonnelier du vaisseau le Highsiel, se rendit avec plusieurs de ses camarades sur le rivage, où une chaloupe les attendoit pour les conduire à bord de ce bâtiment. Lorsqu'ils furent prêts à s'embarquer, Page jura qu'il n'entreroit pas dans la chaloupe, mais qu'il feroit le trajet à la nage. Ses camarades tenterent en vain de le forcer à partir avec eux : après s'être dégagé de leurs mains, cet infortuné se jeta à l'eau & nagea vers le vaisseau. Alors les compagnons de Page entrèrent dans la chaloupe & quittèrent le rivage; mais à peine s'en trouverent-ils éloignés de dix verges, qu'ils entendirent l'obstiné Tonnelier pousser les cris les plus aigus & les appeller à son secours. Ils allerent aussi-tôt à lui & tirèrent de l'eau sa carcasse déchirée, mutilée & sanglante. Le malheureux expira après leur avoir dit qu'un monstre nommé le Goulu-de-mer, l'avoit mis dans cet état. Ses entrailles étoient coupées, l'os de son dos étoit brisé & un de ses bras étoit dépouillé de chair depuis

l'épaule jusqu'au cou. Un gros chien de Terre-Neuve, qui l'avoit suivi à l'eau, fut dévoré par le même monstre.

Suivant une lettre de Columbo dans l'Isle de Ceylan, (lettre sans date) il venoit d'y arriver un paquebot Hollandois, qui avoit mis à la voile du Cap le 17 Février. A la sortie du Cap, il rencontra huit Vaisseaux de ligne Hollandois & deux Frégates qui se dispoient à entrer dans ce port. En voici la liste.

Princeis Royal,	80 can.
Nassau - Weilbourg, Vice - Amiral	
Rickers,	74
Union, Capitaine Naufman,	74.
Princé Frédérick, Cap. May,	74.
Clinthorst, Capit. Kinsberg,	68.
Sweden, Capit. Bickers,	64.
Braufwiq, Capit. Brust.	64.
Walker, Capit. Hanmgman.	50.
Alarm, Capit. Sylvestre,	36.
Hawk, Capit. Miller,	24.
Deux Brulots le Heckla & le Vulcana.	

Cette Escadre escortera huit Vaisseaux de la Compagnie des Indes. Il y avoit en outre vingt-un transports & quelques autres plus petits Bâtimens, qui amenoient 3150 hommes de troupes régulières.

Le Bureau de la Marine a rendu public l'état circonstancié des dettes contractées par ce département, qui restent aujourd'hui à liquider. Il résulte de la vérification des comptes à ce sujet le tableau suivant.

Pour acquitter les Ordonnances de la Marine, les provisions, le fret des transports & autres services

L. fr. 6,288,225 3 8

Pour fret des transports &

(118)

provisions délivrées dans les
chantiers de S. M., pour les-
quels on n'avoit pas encore
fourni de traité au 31 Déc.
1784, ainsi que pour plusieurs
lettres de change à acquitter,

223,071 3 5

Pour l'ordinaire & l'ex-
traordinaire de plusieurs des
chantiers & corderies de Sa
Majesté,

152,936 0 0

Pour la dernière paie des
Officiers de la Marine, con-
formément à l'arrangement
adopté sous le regne du feu
Roi,

132,184 3 10

6,797,016 10 11

Gages des Matelots.

Pour payer les équipages
des vaisseaux désarmés,

1,002,430 14 8

Pour les équipages des
vaisseaux qui étoient de ser-
vice au 31 Décemb. dernier,

561,334 6 4

Pour acquitter les engage-
mens contractés pour la four-
niture des lits des Matelots,
& des drogues pour les Chi-
rurgiens des vaisseaux,

124,398 6 1

1,688,163 7 1

*Dettes des vivres, telle qu'elle appert par le rapport
des Commissaires.*

Pour l'entretien des Com-
pagnies des vaisseaux de S. M.
en service actuel,

28,849 10 7

Pour acquitter toutes les
Ordonnances pour ce ser-
vice,

2,932,422 13 10

Pour provisions fournies &
autres avances pour lesquelles
on n'avoit point encore donné
de traites au 31 Déc. 1784,

10,957 7 10

Pour dépenses ordinaires &
extraordinaires, & ordonnan-
ces expédiées,

47,823 19 9

Pour les Officiers, ouvriers
& travailleurs employés dans
les différens ports,

8,520 0 0

 3,028,573 17 0

Hôpitaux.

Il est dû sur le compte des
Hôpitaux où sont traités les
Matelots blessés, & les ma-
lades des vaisseaux de S. M.
ainsi que pour les prisonniers
de guerre, & autres dépenses
du même genre,

87,753 13 8

Le total de ces différentes
sommes monte à celle de

 11,594,507 8 8

Sur lesquelles il faut sou-
straire ce qui se trouve entre
les mains du Trésorier de la
Marine,

255,777 9 4

Ce qui doit être prélevé
sur les subsides courans, qui
se montent à

545,843 4 10 $\frac{1}{2}$

 801,610 14 12 $\frac{1}{2}$

Moyennant cette déduction
la dette actuelle de la Marine
se trouve réduite à la somme
de

10,792,886 14 5 $\frac{1}{2}$

F R A N C E.

DE VERSAILLES , le 9 Mars.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Comminges, l'Abbé d'Osmond de Médavi, Vicaire général de Toulouse; à l'Abbaye de Préaux, Ordre de Saint-Benoît, diocèse de Lisieux, l'ancien Evêque de Comminges; & à celle de Sainte-Claire, Ordre des Urbanistes, ville & diocèse de Clermont, la Dame des Champs, Religieuse professe de l'Abbaye de Préaux, Ordre de Saint^e Benoît, diocèse de Lisieux.

Sa Majesté a nommé le Comte de la Touche, Capitaine de ses vaisseaux, Directeur-adjoint des Ports & Ateliers de la Marine, à Versailles, à la place du Chevalier d'Entrecasteaux, qui va prendre le commandement de la station de l'Inde.

L'Abbé Jumentier, Maître de musique du Chapitre royal de Saint-Quentin, a fait exécuter devant le Roi un Motet de sa composition.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le 6 de ce mois, le contrat de mariage du Vicomte de Lomenie, Mestre-de-camp en second

second au régiment d'Infanterie de Vivarais, avec Demoiselle de Vergès.

Le même jour, la Comtesse Arthur de Dillon & la Comtesse de Menou ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale; la première par la Duchesse de Fitz James, Dame du Palais; & la seconde par la Marquise de Menou.

Ce jour, le sieur Framery, Surintendant de la Musique de Monseigneur Comte d'Artois, a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale la partition du Barbier de Séville, pièce dédiée à la Reine, qu'il a remise en François d'après la traduction Italienne, & parodiée sous la musique de Paisiello, ainsi qu'elle a été représentée devant Leurs Majestés sur les théâtres de Trianon & de Versailles.

DE PARIS, le 9 Mars.

Par une Ordonnance du premier Janvier S. M. a consacré trente deux mille livres de rente, en faveur de l'Ordre du Mérite militaire, institué par Louis XV en 1759. Les deux Grands-Croix de l'Ordre jouiront chacun d'une pension de quatre mille livres; chacun des quatre Commandeurs d'une pension de trois mille livres, & le surplus en pensions de Chevaliers, qui ne pourront excéder 800 liv. ni être au-dessous de 200 liv. Les Officiers de tout grade qui quitteront le service du Roi, pour aller ré-

N°. 12, 19 Mars 1785.

f

sider en pays étranger, sans permission expresse de S. M., ne continueront pas à jouir de leurs pensions.

Un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 27 Février, concernant l'expédition d'un vaisseau pour la Chine, autorise l'armement d'un navire de six à sept cent tonneaux, destiné à rapporter une cargaison de soies de Nankin, sous la direction des sieurs Gourlade, Bérardet, Terrier, Négocians, qui rendront compte de leur gestion au Contrôleur Général des Finances.

Un autre Arrêt du Conseil, du 5 Février, a cassé l'assignation au Châtelet de Paris, portée par le sieur Goderneaux, *se qualifiant seul possesseur d'un prétendu spécifique par lui appelé la Poudre unique*, contre les sieurs Missac & Raulin, Censeurs Royaux, lesquels avoient approuvé un écrit du sieur la Fond, Chirurgien, sous le titre de *Propriétés de la Poudre unique réduites au vrai*. Il est fait en même temps défenses de donner semblables assignations aux Censeurs choisis de S. M. pour l'examen des ouvrages à imprimer, sauf à ceux qui croiront avoir à se plaindre, à se pourvoir pardevant S. M.

On a reçu la fâcheuse nouvelle que le *Fendant*, de 74 can., en station dans l'Inde, & commandé par M. de Peynier, a été jetté à la côte, & brisé par la négligence de l'Officier de quart. M. de Peynier étoit alors entre Goudelour & S. David, & avoit recommandé qu'on se tint à dix brasses, ce qu'apparemment on n'aura pas exécuté. L'é-

quipage, les agrêts & les principales provisions ont été sauvés.

La mort du célèbre Chymiste Bergman ayant laissé à l'Académie Royale des Sciences une place d'Associé étranger, la Compagnie y nomma le 12 Février M. Camper, Anatomiste Hollandois très distingué.

L'Académie Française a tenu, le 10 de ce mois, une Séance publique pour la réception du sieur Target, à la place vacante par la mort de l'Abbé Arnaud. Le Duc de Nivernois, faisant les fonctions de Directeur en l'absence de l'Archevêque de Toulouse, a répondu à son Discours. L'Abbé de Boismont termina la Séance par des réflexions sur les Assemblées littéraires.

Le Magnétisme animal a été défendu par des systèmes, probablement très-inintelligibles pour ceux qui les ont soutenus & pour ceux qui les attaquoient. Lorsqu'on a été bien ennuyé de ces controverses, on a cité les faits ; & en bonne logique, c'est par où il falloit commencer ; mais les récits de faits sont tout aussi abusifs, lorsque les historiens & les témoins sont eux-mêmes affectés de l'esprit de secte ou de parti. Pour éclairer son jugement dans cette histoire d'une doctrine si extraordinaire, il est important de lire l'extrait que vient de publier M. Thouret, de la Correspondance de la Société Royale de Médecine, relativement au Magnétisme animal (1). De toutes les par-

(1) Se trouve chez Pault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, prix 1 liv. 16 s.

ties du Royaume & de l'Etranger , il s'est élevé, d'après cet Extrait, des voix imposantes d'improbation contre ces chimeres d'un instant, & des démentis de ses prétendus effets. Le célèbre Charles Bonnet entr'autres, écrit à ce sujet, » Les erreurs auxquelles » l'étrange doctrine de M. Melmer a donné » lieu, feront époque dans l'histoire des rê- » ves de notre siècle ; & elles figureroient à » merveille dans une logique vraiment phi- » losophique qui nous manque encore.

L'Académie Royale de Nîmes, a fait célébrer le 17 Janvier dernier, dans la Maison-quarrée, un Service solennel pour le repos de l'ame de feu M. Seguier, son protecteur.

L'Académie a tenu le même jour à l'Hôtel-de-Ville, une Séance publique extraordinaire consacrée uniquement à honorer la mémoire de ce Savant illustre.

M. l'abbé d'Esponchés, Vicaire-Général de Senlis & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, a fait, en qualité de Chancelier, l'ouverture de la Séance par l'Eloge oratoire de M. Seguier.

Mad^e. de Bourdie, associée, a lu des Vers où elle a exprimé avec sensibilité les regrets de l'Académie.

M. Vincens de St. Laurent, Officier au Régiment de Barrois, associé, a lu un Ouvrage en vers, intitulé : *Les Tombeaux rustiques*, imitation libre du Cimetière de campagne de Gray. Il a fait entrer dans cette Elégie l'Eloge de M. Seguier.

M. Vincens l'ainé, a lu des anecdotes sur la vie privée de ce Savant.

M. Boissy d'Anglas a terminé la Séance par un Discours en vers sur le Bonheur, dans lequel il a peint celui dont a joui M. Segnier, pendant sa longue carrière, & qu'il devoit à ses vertus, à ses travaux, & à la simplicité de ses mœurs.

L'Académie a été présidée, le matin & le soir, par M. l'Evêque de Nîmes, son nouveau protecteur.

Le recueil d'Estampes, représentant les événemens de la dernière guerre les plus honorables à la Nation & aux Etats-Unis, est actuellement public. L'idée en est heureuse, les sujets choisis avec intelligence, & exécutés avec expression.

Ces Estampes in-4°. sont au nombre de seize, & au bas de chacune l'on trouve l'explication historique relative. Comme des ouvrages de cette nature doivent survivre au moment, l'exactitude dans ces notices est essentielle, & l'Auteur ne devoit jamais se piquer de flatter la vanité nationale aux dépens de la vérité. Quoi qu'il en soit, ces gravures répondent aux talens des auteurs MM. Ponce & Godfroy : Elles se trouvent chez le premier, rue St. Hyacinthe n°. 19, & chez le second, rue des Fossés de M. le Prince n°. 127. Prix 24 liv. en feuilles.

L'Académie Royale des Sciences, par son procès verbal du 22 Janvier dernier, vient de donner une nouvelle approbation au sieur Gouault de Monchaux, auteur d'un moyen propre à empêcher les accidens qui résultent de la rupture subite de l'essieu, d'après les expériences qu'il en a fait en présence des Commissaires qu'elle avoit nommés à cet effet.

Sa Majesté a bien voulu permettre que le

seur Gouault de Mouchaux lui présentât le
Modele de sa mécanique.

Suite de la Séance de la Société Royale de Médecine.

Le Prix ci-devant de la valeur de 600 liv., porté maintenant par M. Lenoir à celle de 800 liv., sera distribué dans la Séance publique de S. Louis 1787. La Société a cru ce délai nécessaire pour donner aux Auteurs le temps que ce travail exige. Les Mémoires seront remis avant le premier Mai 1787 : ce terme est de rigueur.

La Société considérant le peu de connoissances exactes que l'on a acquises sur la nature & les propriétés des différentes especes de laits employés en Médecine, a cru devoir fixer son attention sur cet objet de premiere importance. En conséquence, Elle propose pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante :

« Déterminer par l'examen comparé des propriétés Physiques & Chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'agneau, de brebis, de jument ».

Ce Prix sera distribué dans la Séance de Saint Louis 1786, & les Mémoires seront remis avant le premier Mai de la même année.

La Société prévient qu'elle proposera pour sujet d'un second prix aussi la valeur de 600 liv. des recherches sur l'usage médical de ces différentes especes de lait, sur leurs avantages & leurs inconvéniens, sur les moyens de prévenir ces derniers, & sur les différens cas auxquels chaque espece de lait peut convenir.

« Les Mémoires qui concourront à ces Prix » seront adressés francs de port à M. Vicq-d'Azir, Secrétaire perpétuel de la Société, &

» seul chargé de sa Correspondance , rue des
 » Petits-Augustins, N^o. 2, avec les billets ca-
 » chetés, contenant le nom de l'Auteur, & la
 » même Epigraphe que le Mémoire ».

La description & le traitement des maladies épidémiques, & l'histoire de la constitution médicale de chaque année sont le but principal de l'institution de la Société, & l'objet dont elle s'est le plus constamment occupée. Elle a annoncé dans sa dernière Séance publique, que la bienfaisance du Gouvernement, & la générosité de quelques-uns de ses Membres qui n'ont voulu être connus, l'avoient mise à portée de disposer d'une somme de 4000 liv., destinée à fournir des encouragemens pour les travaux relatifs aux Epidémies, aux Epizooties, & à la constitution médicale des saisons. Les mêmes conditions du Concours annoncé le 26 Aout 1783 subsistent. Nous croyons devoir les rappeler ici.

La somme de 4000 liv. dont il a été parlé, sera employée à la distribution de Médailles de différente valeur, aux Auteurs des meilleurs Mémoires & Observations, soit sur la constitution médicale des saisons, & sur les Maladies épidémiques du Royaume, soit sur les différentes questions relatives à ces deux sujets, que la Société s'est réservé dans son dernier Programme le droit de proposer.

La distribution de ces différentes Médailles se fera, comme il a été déjà exposé, dans les Séances publiques de l'année 1785. En conséquence, les Médecins & Chirurgiens sont invités à entretenir avec la Société la correspondance la plus suivie. On a dit dans le Programme de 1783, & on répète ici que l'exactitude dans la Correspondance donne des droits à ces Prix.

Indépendamment des Prix que la Société pro-

posée dans cette Séance, elle croit devoir annoncer au Public la suite des recherches qu'elle a commencées sur la Topographie Médicale du Royaume, sur les Eaux minérales & médicinales, sur les maladies des Artisans & sur les maladies des Bestiaux. Elle espère que les Médecins & Physiciens Regnicoles & Etrangers, voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui seront continués pendant un nombre d'années suffisant pour leur exécution. La Compagnie fera dans ses Séances publiques une mention honorable des Observations qui lui auront été envoyées ; & elle distribuera des Médailles de différente valeur aux Auteurs des meilleurs Mémoires sur ces différents sujets.

La Séance fut terminée par la lecture de différents Eloges & Mémoires.

Henri Duval, Comte de Dampierre, Brigadier des Armées du Roi, ancien Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, est mort en son château de Han, près sainte Menehould en Champagne, le 12 Février, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Très-Haut & Très-Puissant Seigneur, Messire Etienne-François, Comte de la Porte, ancien Mestre-de-Camp en second du Régiment de Viennois, & ensuite de celui de Royal-Normandie-Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, est mort à Vienne en Dauphiné, âgé de 42 ans,

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 76, 51, 88, 73, & 7.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, le 13 Mars.

L'on a réciproquement exagéré la désertion des troupes Impériales & de celles de la République. 40 soldats du Régiment de Nassau-Veilbourg, écrit-on de Mastricht, ont quitté nos drapeaux dans l'espace d'un mois ; & il nous est arrivé près de 50 Autrichiens. Ainsi la balance est de 10 en notre faveur.

M. le Comte de Maillebois ayant nommé M. Cornabé, Major du régiment Wallon de Grenier au service de la République, pour son Aide de Camp ; cet Officier est parti pour Dunkerque, afin d'y prendre le Comte & de l'amener à la Haye. On dit qu'ils s'embarqueront là pour Fleissingue ; mais la glace formée par la dernière gelée pourra bien retarder leur arrivée.

L'un des papiers périodiques publiés en Hollande ; affirme que, divers papiers périodiques, publiés en Hollande assurent qu'il existe, & bien réellement une Correspondance entre le Duc de Brunswick & la Cour Stathoudérienne, & qu'une tête couronnée a averti l'Etat que le même Duc entretient une Correspondance illicite & secrète à Mastricht, & qu'il n'est question de rien moins que de faire livrer par trahison cette place à l'Empeur. L'inventeur, ou le copiste de

f ;

cette accusation est bienheureux que le mépris des honnêtes gens pour les Feuilles publiques, & la liberté qu'on leur laisse en quelques pays d'outrager les droits les plus respectables des Princes & des Citoyens, le mettent à l'abri du châtiment que mériteroit un pareil excès.

La preuve que le Gazetier donne de sa conspiration, est que le Duc de Brunswick assista deux heures en plein air à la revue des Troupes Autrichiennes, à Aix-la-Chapelle. Les mêmes Editeurs de calomnies trouvent abominable qu'un Général au service de l'Empereur ait reçu les civilités des Officiers Impériaux ; par égard pour la Hollande qui a chassé ce Prince, il auroit dû fermer sa porte à ses camarades de service, qui lui rendoient un hommage d'étiquette & de devoir ; enfin, on est tourmenté de ne pouvoir l'expulser d'Aix-la-Chapelle, comme des Provinces-Unies, & l'on s'en console, en imprimant des infamies.

Ces inculpations ont déjà occasionné la réplique suivante insérée dans la Gazette de Mastricht.

L'indigne Ecrivain d'un Papier public, nommé *Nede-lansche Courant*, dont le contenu licentieux a déjà excité depuis long-tems la surprise de chacun, ose hardiment placer dans sa Feuille calomnieuse, N^o. 29, qu'une correspondance secrète entre des personnes de cette Ville, & le Seigneur Duc de *Brunswick*, qui se trouve à *Aix-la-Chapelle*, auroit lieu, tendant à trahir

la Ville de *Maestricht*, notre chere patrie, formant indubitablement le rempart des *Sept-Provinces Unies*.

Une marque certaine que ce calomniateur n'a point de connoissance des vrais sentimens de nos Bourgeois, comme étant Bourgeois moi-même, & ne balançant pas aussi un moment à répondre pour la fidélité sincere de nos braves Militaires; mais qu'il est d'idée qu'il y auroit aussi parmi nous de telles personnes infâmes qui, oubliant Dieu & tout sentiment d'honneur, considéreroient comme un jeu d'enfant de trahir leur Ville & Pays, & mettre ainsi leurs propres possessions en feu & flamme.

Pour instruire de nos sentimens ce Calomniateur, nous disons que nous mettons notre gloire en ce qu'il ne se trouve parmi nous, aucune de ces ames basses qui cherchent à anticiper sur le jugement de leur légitime Souverain pour insulter quelqu'un, ainsi que cela a lieu ailleurs: qu'il ne se trouve ici personne, ou qu'il n'y est connu personne, qui entretienne une correspondance d'une si horrible nature, dont la seule idée, & bien plus encore l'exposition par-devant toute une Nation, devroit faire frémir un homme d'honneur. Que par conséquent, il seroit à souhaiter qu'un tel Ecrivain fût puni publiquement, & de la maniere la plus rigoureuse, pour servir d'exemple à ceux qui le suivent dans sa maniere de vomir des horreurs, à moins qu'il ne prouvât ses injures.

Pour ne point entrer dans aucun détail, & démontrer à l'Ecrivain par son propre Ecrit, ou qu'il est entièrement fou, ou guidé uniquement par une passion criminelle, il suffira uniquement de répondre à ses mensonges à la charge de nos habitans, soit Bourgeois, soit Militaires, que

nos sincères & purs souhaits sont que le Souverain garde cette Ville en sa possession, aussi long-tems que la fidélité des Bourgeois & de ceux à qui la défense en est confiée, continueront à y contribuer, & qu'alors on ne doute point que *Maëstricht* ne reste éternellement la principale frontière de la patrie, & par conséquent un salut pour l'Etat, pendant que les habitans seront toujours les Sujets les plus fideles que les *Pays Bas* puissent produire, &c. &c.

Le second Placard des Etats de Hollande a été mis en pieces comme le premier, notamment à la Haye : au haut d'un des Exemplaires affichés, on avoit écrit ces mots : *Placard à envoyer à Lisbonne pour y figurer à côté des Sentences rendues par l'Inquisition.* C'est ainsi que de part & d'autre, la fureur de l'esprit de parti ne respecte plus rien, ni l'honneur des Particuliers & de l'Etat, ni la décence, ni les loix, ni le Souverain. Ce qui n'empêche pas que chacun ne cite son patriotisme, sa vertu, sa liberté, &c. &c.

Comme l'on substituoit des médailles aux drapeaux & aux rubans couleur d'Orange, les Etats de Hollande voulant proscrire tous ces signes de ralliement, ont rendu le 5 de ce mois, un nouveau Placard prohibitif de ces médailles, de même nature que les précédens.

On a arrêté à la Haye un jeune homme de 17 ans, accusé de répandre quelques Ecrits féditieux. Un autre Citoyen, coupable d'avoir fait meubler un de ses appartemens couleur d'orange, ayant été saisi pareillement, un

Maçon a tenté de le délivrer , & ils ont été ensemble conduits dans les prisons.

On assure que le Baron de *Wassenaër* fait préparer ses équipages pour retourner à Vienne , en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. L'on ignore encore le nom du second Député qui lui sera adjoint.

Un transport de 60 recrues Suisses qui alloient à *Mastricht* , ayant appris que des Hussards de *Wurmser* voltigeoient sur les environs , ne voulurent point prendre la barque de *Liège* à *Mastricht* , de peur qu'on ne les soupçonnât de crainte , ils se munirent d'armes & se mirent en chemin. Les Hussards se sont contentés de reconnoître les transports & les recrues , sans les arrêter.

P A Y S - B A S .

DE BRUXELLES , le 16 Mars.

Les Etats de Brabant se sont assemblés à la demande expresse de Sa Majesté ; le Chancelier M. de Crumpipen a-annoncé que S. M. leur demandoit quatre millions de florins de change , dont le remboursement se fera sur le pied dont on conviendra : après que le Chancelier se fut retiré , les Etats ont délibéré , & accordé la demande ; ils ont chargé leurs députés ordinaires de régler la levée de cette somme , & de s'arranger avec le gouvernement pour l'hypothèque & le remboursement du capital.

Plusieurs comptoirs commencent à se ressentir de la faillite de la Compagnie Asiatique.

que d'Anvers & de Trieste, qu'il ne faut point confondre avec la Compagnie Impériale de ce dernier port.

On dit qu'il est parti ces jours derniers, un Officier d'artillerie, avec 400,000 florins pour acheter des poudres en Angleterre. L'Empereur, à ce qu'on ajoute, lui a donné des lettres de recommandation pour S. M. B.

Une Feuille Allemande donna un précis de l'incident qui a occasionné le démêlé actuel entre la Hollande & la République de Venise ; précis que nous rapporterons, parce qu'à quelques inexactitudes près, il est entièrement conforme à la vérité.

« Le fils d'un Gentilhomme indigent de *Buda* ; sur les confins de l'*Albanie Vénitienne*, vivant dans la Capitale des ressources du jeu, imagina de se faire appeller Comte de *Zannowich*, dans un temps qu'il étoit déjà trop connu. Visitant sous ce nom plusieurs pays étrangers pour faire fortune, on le vit en 1772 paroître à *Amsterdam*, chez MM. *Chomel & Jordan*, Négocians de cette Ville ; il présenta à ces MM. une Lettre de recommandation de la part d'une bonne maison de *Lyon*, MM. *Grénier, Arles & Compagnie*, qui, en écrivant à MM. *Chomel & Jordan*, annonçoient le porteur comme Noble *Vénitien*, Comte *Zannowich* ; ces *Lyonnois* lui donnoient même le titre d'Excellence. Les Négocians *Chomel & Jordan*, trompés par les manières séduisantes de cet aventurier, ne firent aucune difficulté de lui confier jusqu'à la concurrence de 27000 florins de *Hollande*, partie en argent, partie en diamans. Il leur donna par contre une lettre-de-change sur le Lord *Lincoln*, de la valeur de 3,500 sequins, payables en trois

ans ; 9 à 10000 piaſtres en lettres-de change ſur *Genes*, avec des proteſtations ſacrées , qu'il leur céderoit en totalité un de ſes Vaiſſeaux chargé de vins , qui devoit ſans délai arriver au *Texel*. La lettre ſur le Lord *Lincoln* , déclarée fauſſe à la préſentation , fut renvoyée de *Londres* à *Amſterdam*, accompagnée des particularités ſuivantes. En 1771 , *Zannowich* , ce joueur tant favoriſé par la fortune , avoit ſu gagner à *Florence*, chez *Lambertini* , 28000 ſequins du Lord *Lincoln*. La Police , informée du fait , chaffa *Zannowich* de la Ville , ne voulant pas avoir dans ſon ſein un homme auffi habile. Il ſe retira : le Lord *Lincoln* le ſatisfit cependant avec des lettres-de-change ſur ſon Banquier à *Londres* ; elles avoient déjà été diſcomptées par *Zannowich*. Le papier qu'il préſenta à MM. *Chomel & Jordan*, n'étoit donc qu'une copie adroitement imitée d'une des lettres-de-change du Lord , faiſant la huitieme partie de la ſomme perdue au jeu , & dont l'original ſe trouvoit déjà entre les mains des Banquiers *Anglois*. Les lettres ſur *Genes* n'eurent pas un meilleur ſort. Elles revenoient avec Protêt ; mais le Navire chargé de vins n'arrivoit point. Son Excellence le Comte *Chiud Zannowich* fut , malgré cela , perſuader MM. *Chomel & Jordan* que le meilleur parti qui lui reſtât à prendre , ſeroit de retourner chez lui pour mettre ordre à ſes affaires. Ces Négocians y consentirent non ſeulement, mais ils lui procurerent des Lettres de recommandation & laiſſerent partir cet impoſteur , qui ne manqua pas d'entretenir de tems en tems par des lettres artificieuſes ces ſentimens favorables à ſon égard. *Zannowich* ſe rendit à *Naples* , il y forgea de nouveaux plans. Il ſut gagner toute la confiance & l'amitié de M. *Cavalli* , qui étoit alors Réſident de la République de *Veniſe* à la

Cour du Roi des Deux-Siciles. Dès qu'il eut avoir gagné la confiance illimitée de M. *Cavalli*, il lui présenta un jeune homme, sous le nom de *Nicolo Peowich*, qu'il fit passer pour le chef de la maison opulente de *Nicolo Peowich*, qui sans contredit, étoit la plus florissante de la *Dalmatie*, par le grand commerce qu'elle exerçoit dans ces contrées. *Zannowich* prouva au Résident d'une façon évidente, que par cette maison on pourroit très-avantageusement négocier en *Hollande*, pourvu qu'on fût en état de lui procurer quelques bonnes connoissances à *Amsterdam*. Peu de tems après, il proposa au Résident la maison de commerce de *Chomel & Jordan*, qui à la vérité n'étoit pas connue à M. *Cavalli*; néanmoins, comme sur les recommandations bien fortes de son ami *Zannowich*, il avoit tant fait en faveur de la maison de *Peowich*, que d'ailleurs il ne desiroit rien plus ardemment que d'étendre le commerce de sa République, M. *Cavalli* ne fit aucune difficulté de recommander la maison de *Nicolo Peowich* à MM. *Chomel & Jordan*. Il ne se douta jamais que le prétendu *Peowich* qu'on lui avoit présenté, n'étoit qu'un frere cadet de *Zannowich*, nommé *Steffano*, que ce fourbe avoit supérieurement exercé à jouer son rôle en qualité de *Nicolo Peowich*. M. *Cavalli* écrivit donc à ladite maison *Hollandoise*, le recommanda à elle, & il ajouta dans sa lettre : Qu'il connoissoit cette maison ; les assurant, MM. *Chomel & Jordan*, qu'ils pouvoient lui accorder toute leur confiance, parce que la maison *Nicolo Peowich* la méritoit si bien. Ceci arriva en 1774. En recevant cette lettre de recommandation, les Négocians *Chomel & Jordan* furent charmés de pouvoir ouvrir une nouvelle branche de commerce avec un Sujet de la République de *Venise*. La première opération fut, que

Nicolo Peowich prit sur son compte les dettes de *Zannowich*. Celui là écrivit à MM. *Chomel & Jordan* : Que le Comte *Zannowich* étoit retourné dans sa patrie , pour mettre ordre à ses affaires & pour s'arranger avec son pere. Qu'ils n'avoient donc qu'à mettre sur son compte leurs prétentions à sa charge. Les *Hollandois* , contens d'éteindre ainfi d'une maniere auffi satisfaisante leurs prétentions qu'ils regardoient déjà comme perdues , envoyèrent à *Nicolo Peowich* , sur sa demande , une quittance générale concernant cette prétention ; après quoi ils ne s'en embarrassèrent plus. En attendant , les affaires entre *Nicolo Peowich* d'un côté , *Chomel & Jordan* de l'autre , commencerent à devenir importantes. Les *Hollandois* attendoient un gros Navire , appelé la *Minerve* , que l'on prétendoit être en route , avec une très-riche cargaison de la part du prétendu *Nicolo Peowich* ; & sur lesquels ils avoient fait assurer 150000 florins. Mais ce Navire & toute sa cargaison étoient des choses aussi idéales que la maison de *Nicolo Peowich* même. Il falloit donc imaginer qu'il étoit péri dans un naufrage. *Nicolo Peowich* ne laissa pas de prendre des arrangemens pour toucher les deniers d'assurance. MM. *Chomel & Jordan* se donnerent bien des peines pour les recueillir ; mais les Assureurs qui devoient payer , firent des difficultés. Les documens produits pour constater la perie du Navire , ne leur paroissoient pas satisfaisans. Le rusé *Zannowich* avoit cependant pris des mesures assez fines ; il avoit fait jouer plusieurs ressorts pour y donner le plus grand degré de probabilité. Selon lui , ce Navire étoit entré , toujours accompagné d'inconvéniens , dans différens Ports de la *Turquie*. Il produisit réellement des preuves sur l'existence du Navire & des effets qui s'y trou-

voient chargés. Ces preuves , il sut les acquérir en partie de gens honnêtes qu'il séduisoit , ou en partie , en les fabriquant lui-même ; mais elles ne purent suffire. Le fourbe perdit enfin tout espoir de prouver l'existence , le chargement & la perte de ce Navire : & même au commencement de l'année 1776 , MM. Chomel & Jordan apprirent que la maison de *Nicolo Peowich* étoit disparue de même. Ils y perdirent encore une somme de 6000 florins en espèces. Leur prétention , y compris les 27000 florins dont *Zannowich* étoit encore redevable , monta donc à 34000 florins , dont ils réclamèrent le paiement de M. *Cavalli* , qui étoit alors Ministre à *Milan*. Ils lui mandèrent : *Qu'il étoit de son devoir de les satisfaire , vu que , sans recommandation de sa part , ils ne se seroient jamais liés avec Nicolo Peowich*. M. *Cavalli* refusa cependant d'y acquiescer , alléguant pour raison : *Que sa recommandation ne les avoit certainement pas dispensés d'user des précautions requises & en particulier usitées parmi les Commerçans*. Sur quoi les *Hollandois* répliquèrent : *M. Cavalli , Résident de la République de Venise , nous a assurés que la maison de Peowich est sujette de sa République ; que cette maison existe réellement , qu'elle lui est connue : Faussetés , par lesquelles il nous a trompés , en sa qualité de Ministre , à qui nous prêtions une foi entière. C'est à lui de nous payer ; & comme il refuse de le faire , c'est à son Souverain de nous rendre justice.*

MM. Chomel & Jordan s'adressèrent aux Etats-Généraux pour requérir leur protection , & cette Requête parut si juste à L. H. P. , qu'elles la firent parvenir au Sénat de *Venise*. »

L'Auteur Allemand de cet exposé se trompe sur plusieurs articles , & grossière-

ment, lorsqu'il appelle *Zannowich* ami de M. Cavalli. Ce Résident ne le connoissoit point, ne l'avoit jamais vu, ne lui donna aucune lettre de crédit. Abusé par ce faufaire & par son associé, il crut ce dernier un véritable *Peowich*, & recommanda aux marchands Hollandois, non pas le fourbe, mais la maison de commerce dont il prenoit le nom. En cela, il ne passoit nullement les règles de la prudence; & il seroit bien extraordinaire que l'envoyé d'une Puissance fût solidaire de tous les fripons qui peuvent surprendre sa bonne-foi.

Au reste, cette affaire n'est point terminée : elle rencontre même de nouvelles difficultés qui retarderont encore le retour de l'harmonie entre les deux Républiques.

L'Electeur de Baviere a adressé la déclaration suivante au Gouvernement général de la Haute & Bas-Baviere.

CHARLES-THÉODORE, Electeur, à ses amis & fideles sujets. Nous nous sommes laissé représenter votre humble remontrance sur le projet d'un échange de ce pays qui devoit avoir été conclu le 3 Janvier 1785, entre la Cour de Vienne & nous. Mais ce traité sur lequel se sont trompées plusieurs Feuilles publiques n'avoit d'autre but que la ratification des frontieres de ce pays & la cession de quelques objets de peu d'importance que nous avons cru devoir faire, pour obvier à toute difficulté ultérieure. Nous vous en avons fait communiquer l'extrait le premier de ce mois, pour tout ce qui concerne les

affaires du pays , & nous y joignons la présente déclaration pour votre tranquillité.

Munich , le 13 Février 1785.

CHARLES-THEODORE.

Cette convention , à ce qu'on prétend , consiste en 15 articles dont le résumé est , qu'en vertu du traité de Teschen , le Danube , l'Inn & la Salza formeront les limites de la partie de la Baviere cédée à l'Autriche. Les isles , rivages , portions de terrain appartiendront , selon qu'ils sont situés à droite ou à gauche , à la Baviere ou à l'Autriche. La navigation sur le fleuve sera parfaitement libre ; il ne sera permis à aucune des deux parties contractantes de détourner le cours du fleuve , mais chacune pourra de son côté y établir des moulins & fortifier le rivage. Les ponts seront entretenus à frais communs , &c.

Cette convention a été , dit-on , signée au nom de l'Empereur , par le Commandeur Baron de Lehrbach , & de la part de l'Electeur par le Comte de Konigsfeldt , le Baron de Vieregg , & le Baron de Kraitmar.

Articles divers tirés des Papiers Anglois & autres.

Depuis quelque temps il circuloit dans les Pays-Bas quantité de libelles , pamphlets & autres ouvrages contre les mœurs. Le Gouvernement , qui ne sévit qu'avec peine contre les citoyens , s'est enfin vu dans la nécessité de détourner la source de tous

ses ouvrages licentieux qui auroient pu donner aux autres nations une idée désavantageuse des mœurs de notre pays. C'est d'après ces observations que MM. les Fiscaux se sont rendus chez des Colporteurs soupçonnés depuis long-temps ; & d'après visite faite , ils en ont fait enfermer trois dans les prisons criminelles de la porte de Hal. Le sort de ces malheureux est encore incertain , on craint qu'il n'y ait punition exemplaire.

En réponse au manifeste que le Chevalier Foscarini , envoyé de Venise , a fait passer aux Ministres des différentes Cours , au sujet de l'affaire des sieurs Chomel & Jourdan , le Baron de Ridesel , Ambassadeur de S. M. Prussienne , a remis à cet Envoyé une note par laquelle ce Monarque engage la République à procéder dans ce différend avec la prudence & la modération qui lui sont ordinaires , & à ne point arrêter la première le cours des négociations. Un Courier chargé de cette note est parti le 16 pour Venise. *N. d'Allemagne n° 37.*

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS , I^{re}. CHAMBRE DES ENQUÊTES.

Entre les sieur & dame Grégoire , & la veuve Garnier.

Les deux enfans Garnier , frere & sœur , étant restés en bas âge avec le plus modique patrimoine.

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier , dont l'abonnement est de 15 liv. par an , chez M. Mars , Avocat , rue & Hôtel de Serpente.

ne; le sieur Garnier leur cousin ; Procureur-Fiscal , prit soin de leur enfance. Il ne jugea pas à propos de faire faire un inventaire dont les frais auroient été trop coûteux ; il prit seulement pour eux , d'après l'avis des parens , des Lettres d'émancipation d'âge , les fit entériner , devint leur Curateur aux Causes , administra leurs biens , en employa le revenu à acquitter les charges & à fournir à l'entretien & à la subsistance de ces deux enfans , qu'il mit en apprentissage pour leur donner un talent. — Ayant atteint leur vingt-un & vingt-deuxième années , ils passerent au sieur Garnier une déclaration , par laquelle ils reconnoissent avoir reçu leur portion en meubles & effets , 165 liv. en argent , & qu'une somme de 1500 & quelques livres a été employée à payer leurs vêtemens , leur apprentissage , & les réparations faites à leurs biens : le tout *suivant l'état qu'ils reconnoissent leur en avoir été fourni & remis.* — Trois ans après , la fille étant mariée au sieur Grégoire , elle reconnoît avec lui , *avoir retiré de la Dame* veuve du sieur Garnier , tous les titres & papiers dont il étoit chargé , lesquels ont servi à former le compte qu'il lui a rendu , duquel elle lui a passé quittance , lequel compte , disent-ils , nous approuvons pour en avoir pris une ample communication , & déchargeons entièrement ladite veuve Garnier. Trois ans auparavant , en 1776 , le frere avoit déjà passé la même déclaration au sieur Garnier sur la demande des sieur & dame Grégoire , contre la veuve Garnier , afin de reddition d'un nouveau compte avec pièces justificatives , & de serment , faute d'avoir fait inventaire ; Sentence du premier Juge qui les déboute de leurs demandes. — Appel & Sentence en la Duché-Pairie de Châtillon-sur-Sevre , qui au

contraire les leur adjuge pleinement. Appel en la Cour. — Arrêt du 7 Août 1784, qui infirme la Sentence de la Duché-Pairie de Châtillon-sur-Sèvre, déboute les Grégoires de leurs Lettres de rescision & de toutes leurs demandes, & les condamne aux dépens.

Parlement de Paris, 1ere Chambre des Enquêtes.

Donation faite en Pays de Droit écrit, par une Femme à l'Enfant du premier lit de son Mari.

Une donation est faite par contrat de mariage, à une fille du premier lit, par sa belle-mère, concurremment avec son père : cette donation est reconnue & avouée onéreuse dans une transaction sur procès, passée depuis entre les donateurs & la donataire. La transaction s'exécute pendant dix ans. Le père meurt. Sa belle-mère est-elle recevable à attaquer la donation & la transaction ? — Tel est le début du Mémoire imprimé des donataires. Il est impossible, disoit-il, de ne pas confirmer la Sentence de la Sénéchaussée de Lyon, qui a déclaré la donatrice non-recevable & mal fondée en ses demandes & Lettres de rescision. — Cette Sentence, répon-
doit-on, ne peut pas subsister, si on la rapproche des faits & des principes de la Mortière. — Le 6 Juillet 1766, contrat de mariage du sieur de Chazel avec la demoiselle Dumoulin ; le sieur Dumoulin son père, & la demoiselle Grange sa belle-mère, lui font une donation (vaine de la part du père, puisqu'il n'avoit rien), mais très-réelle de la part de la demoiselle Grange. Elle a donné son domaine du Paillet, qui étoit pour elle un bien paraphernal, & qui a été vendu

26000 liv. la Terre de Villedieu , qui est un objet de 6000 liv. de rente ; son mobilier , estimé dans le contrat à 15000 liv. seulement , pour échapper au poids du contrôle ; & toutes ses autres créances , droits & actions : elle ne s'est réservée pour elle & pour son mari que l'usufruit de quelques objets modiques , lequel passera à son mari , au cas qu'elle prédécède. Elle charge la donataire d'acquitter les dettes des biens donnés , & celles même du sieur Dumoulin. On ne stipule point de droit de retour , au cas que les donataires décèdent sans enfans ; & le sieur Dumoulin , s'il leur survivoit , avoit l'espoir de recueillir ces mêmes biens à titre d'héritier légitime de sa famille , & écartoit par-là , non-seulement la donatrice , mais encore tous ses parens. — On concluoit de ces faits , que le sieur Dumoulin trouvant tous ces avantages dans cette donation , c'étoit pour lui-même qu'il avoit dépouillé sa femme de toute sa fortune , que ne pouvant se la faire donner directement , soit à cause de la prohibition faite aux conjoints de s'avantager pendant le mariage , soit parce qu'il craignoit que la donatrice ne vînt à révoquer ses libéralités , il l'avoit fait indirectement par l'interposition de sa fille du premier lit , espérant par-là mettre la donation à l'abri de la prohibition ou de la révocation. — *Arrêt du 6 Juillet 1784* qui confirme la Sentence de la Sénéchaussée de Lyon , entérine les Lettres de rescision prises contre la donation & la transaction , & condamne les sieur & dame de Chazel à délaisser à la demoiselle Grangé les biens compris en la donation avec restitution des fruits depuis la demande.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 26 MARS 1785.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE

LE ZÉPHYR ET L'AQUILON,

Fable.

FOIBLE rival de ma puissance,
Dit un jour à Zéphyr l'Aquilon en fureur,
Oses-tu braver ma présence?
Ne crains-tu rien de mon pouvoir vengeur?
Vois ces tiens jardins, ces fleurs, cette verdure,
Tous ces objets brillans que je puis immoler:
Je n'ai qu'à le vouloir, & tout va s'écrouler;
Je puis, jusqu'en ses flancs, ébranler la nature.
Oui, répondit Zéphyr, ton souffle est destructeur
Je le fais; mais le mien est doux & créateur.
Tu fais mourir la rose à qui j'ai donné l'être;
Elle tombe aussi-tôt que tu viens à paroître.

N^o. 13, 26 Mars 1785. G

Mais, dis-moi, tout ce bruit, effet de ton courroux ;
 Te produit-il un prix bien doux ?
 Par-tout on me chérit, & par-tout on t'abhorre.
 On te traite en tyran sanguinaire & jaloux,
 Et l'on encense en moi le protecteur de Flore.

PRINCES, n'imites point les ravages affreux
 Qu'exerce d'Aquilon le souffle impétueux !
 Du paisible Zéphyr écoutez le langage :
 Bienfaisant, généreux, qu'il soit seul votre image.
 (*Par M. Langeron fils, du Musée de Paris.*)

C O N T E.

P O U R ses hauts faits, certain voleur
 Étoit conduit à la potence :
 Un Cordelier, grand Directeur,
 L'exhortoit à réspiscence ;
 — Amandez-vous, mon fils, c'est l'instant de prier,
 De recourir à Dieu, votre unique espérance ;
 Demandez lui pardon de ce mauvais métier...
 — Mauvais, dit le voleur ! ... ah ! quelle erreur,
 mon père !
 Il étoit excellent, si l'on m'eût laissé faire.

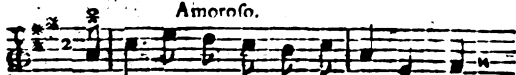


DE FRANCE.

ROMANCE.

*Paroles de Madame DUFRESNOY, musique
de M. POUTEAU, Organiste & Maître
de Clavecin.*

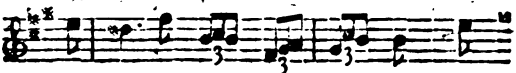
Amoroso.



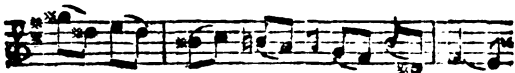
CLOÉ re-ve-noit du vil-la-ge, Non



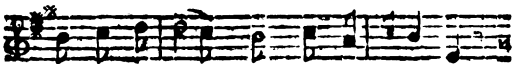
sans rê-ver pro-fon - dé- ment, Au beau



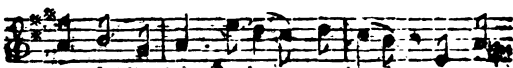
Mir-til, à son hom-ma-ge, A



son a-mour, à son ser-ment;



El-le-di-toit : Quand on fait plai-re,

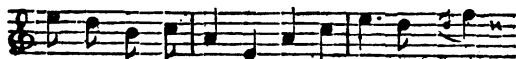
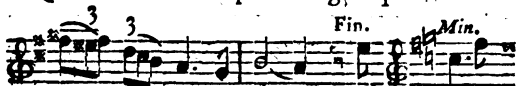


Pourquoi faut-il ne pas ai-mer, Et fuir

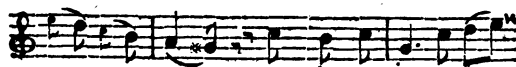
G iij



Qu'il seroit doux de par- ta- ger ? qu'il se- roit



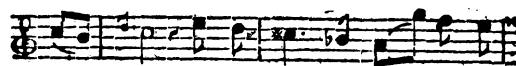
la sui- voit sans ces- se , En- tendit ses vœux ,



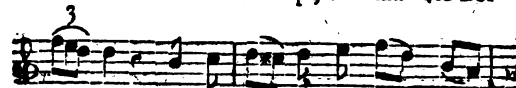
ses sou - pirs ; Quoi ! lui dit - il a- vec



ten- dre- lle , Tu ré- pon- dois à mes



de - sirs ? C'en est trop , ai - ma- ble Ber-

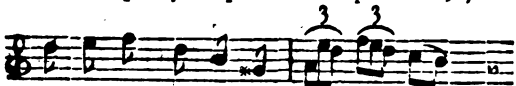




rir : Mais si ma pei- ne fut a-me- re,



J'en suis pa- yé par le plai- fir, j'en



suis pa- yé, j'en suis pa - yé par le



plai- fir.

RÉPONSES A LA QUESTION :

Si la beauté est un avantage pour les Femmes, ou si elle est un obstacle à leur bonheur.

I.

SELON moi, la Nature avec égalité

De tous ses dons fait le partage.

Euphrosine de la beauté

Possède le rare avantage ;

Mais son cœur agité de violens desirs,

Jamais du vrai bonheur ne peut goûter les charmes.

G iv

Life, moins belle, a bien moins de plaisirs ;

Mâis en retour elle a bien moins d'alarmes.

(Par M. H....)

I I.

Je te l'ai dit souvent, ô toi qui m'es si chère !

Ce n'est qu'au charme seul d'un heureux caractère

Qu'une femme doit son bonheur.

La rose & ta beauté sont une même fleur ;

Climène, un seul printemps cette fleur peut me plaire ;

Mais j'aimerai toujours les vertus de ton cœur.

(Par M. Cabarrus.)

I I I.

La beauté n'est qu'un don trompeur ;

Et bien loin d'être un avantage,

C'est une épine sous la fleur

Qui pique en en faisant usage.

Que ce présent est dangereux

Pour un sexe aimable & timide,

Qui craint de rendre malheureux

Celui qui souvent est perfide !

(Par Mme Dufrenoy.)

I V.

J'étois jolie, & n'avois que quinze ans ;

Pour m'obtenir chacun m'offroit un tendre hommage ;

Un mal affreux en un moment

Changea les traits de mon visage.

Je n'étois plus jolie, & n'avois plus d'amans.

Un seul pourtant à ses feux fut fidèle ;
 En lui donnant ma main je lui donnai mon cœur ,
 Et je vis fort bien qu'être belle
 N'est pas toujours le vrai bonheur.
 La beauté passe , Amour fuit avec elle.
 Que reste-t'il ?..... Hélas !..... tout , s'il vous reste un
 cœur.

(*Par une Dame.*)

V.

ON regrette toute la vie
 Les agrémens qu'on a perdus ;
 Le souvenir d'avoir été jolie
 Ne console point Émilie
 Du chagrin de ne l'être plus.

V. I.

PAR-TOU de la beauté le pouvoir est vainqueur ;
 Mais trop souvent le sort , attristant cet honneur ,
 Ternit sa gloire & trouble son empire.
 Une laide aisément peut régner sur un cœur ;
 Or un amant suffit à son bonheur ;
 Vingt rivaux pourroient le détruire.



Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Bisbille* ; celui de l'Énigme est *Science* ; celui du Logogryphe est *Langue*, où l'on trouve un, élu, gaule, alun, glue, aulne, gla, élun, égal, angle, âge, nuage, lune & Ange.

C H A R A D E.

A Mlle DE, ... qui s'y reconnoitra.

QUI n'a que mon premier ne peut faire grand fête ;

Mon second dépeint bien une âme satisfaite.

Que chez toi, belle Églé, mon tout est gracieux !

Qu'il a charmé de fois & mon cœur & mes yeux !

É N I G M E.

JE suis un édifice avec art inventé,
Que l'on construit de diverse manière,
Pour la forme & pour la matière ;
Et qui moins qu'en hiver est d'usage en été.

Outre mon huis, souvent j'ai plus d'une fenêtre ;
 Mais ce n'est pas pour le bien-être
 Des objets par lesquels on me voit habité ;
 Au contraire, en rendant service ,
 Ils sont chez moi condamnés au supplice :
 Un ennemi puissant bientôt les y détruit ;
 Et c'est communément la nuit.

(Par M. N.... d'Arras.)

LOGOGRYPHE.

JE suis un être monstrueux ,
 Inventé par le cerveau creux
 Des suppôts du Dieu de la lyre ,
 Que mainte femme, en son délire ,
 Prend plaisir à réaliser ;
 Non que jamais dans la nature
 On ait vu ma laide figure ;
 Mais sous des traits charmans je fais me déguiser.
 Onc il ne fut de fait moins apocryphe.
 En faut-il des témoins ? il en est à foison ;
 Consultez les maris qui tombent sous ma griffe.
 Dans les six pieds qui composent mon nom ,
 Lecteur, vous trouverez sans peine
 Un fanal, dans la nuit, utile au nautonnier ;
 Un oiseau très-jaseur ; le tuyau nourricier
 Qui du froment contient la graine :

G v

Ce que le débiteur , hors d'état de payer ;
 Obtient souvent contre son créancier ;
 La veille du jour où nous sommes ;
 Un poisson de mer excellent ;
 Une des plus brillantes pommes ;
 Ce dont on environne un champ :
 Bref, un instrument de musique.
 Suis-je au bout de ma rhétorique ?
 Non , car je suis d'un sexe à ne jamais finir ;
 Mais par de longs discours je crains de me trahir.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*PIECES intéressantes & peu connues , pour
 servir à l'Histoire & à la Littérature. 3
 Vol. in-12. A Bruxelles , & se trouvent
 à Paris , chez Prault , Imprimeur du
 Roi , Quai des Augustins.*

On peut affurer que ce Recueil réunit tout ce qui peut donner du prix à un Ouvrage de ce genre. Il exigeoit un homme également versé dans la Politique & dans les Lettres ; & l'Editeur , sous ce double aspect, ne laisse rien à desirer. Estimé lui-même par différentes productions , il a vécu avec les plus célèbres Littérateurs du tems ; & par un choix que le succès a justifié , s'étant trouvé chargé de plusieurs affaires publi-

ques , il a eu des rapports & des liaisons avec des personnes qui ont le plus influé sur les événemens & sur l'histoire de nos jours. Aussi ce Recueil est-il riche en morceaux précieux , & qui justifient pleinement le titre de *Pièces intéressantes & peu connues*.

D'après cela on sera moins surpris que le premier Volume , qui avoit paru séparément , ait eu un débit des plus rapides , quoiqu'imprimé à très-grand nombre. Il a été réimprimé avec le second & le troisième , qui ne sont ni moins soignés ni moins piquans.

On sent jusqu'où pourroit s'étendre l'extrait d'une pareille collection , dont presque toutes les pièces sont faites pour intéresser plus ou moins les différens goûts ; mais les bornes qui nous sont prescrites , ne nous permettent point de céder au désir d'en donner une connoissance très-détaillée. Nous nous contenterons de citer un ou deux morceaux de chacun des trois Volumes , & ils suffiront pour justifier le succès de ce Recueil.

On lit avec autant d'intérêt que de plaisir , à l'ouverture du premier Volume , les pièces originales concernant l'affaire du brave , mais un peu trop paladin , le Comte de *Bonneval* , qui , par les suites de cette aventure , s'est vu forcé de se réfugier en Turquie , & d'y prendre le turban. Les Lettres que notre célèbre *J. B. Rousseau* a écrites à ce sujet , & que l'Editeur a en le

G vj

bonheur de se procurer à Bruxelles, rendent plus agréable encore le récit de cet étrange événement.

Vient ensuite le Mémorial de *Duclos*, Secrétaire de l'Académie Française, & Historiographe de France; ce manuscrit avoit été confié à l'amitié, & contient différentes anecdotes, recueillies avec autant de goût que de choix, & relatives à l'Histoire de France. Parmi ces anecdotes se trouve l'Histoire intéressante de l'Épouse du fils du Czar *Pierre le-Grand*; cette Histoire, à cause de son air romanesque, est révoquée en doute par plusieurs personnes; mais elle est attestée par d'autres qui ont connu cette malheureuse Princesse; tant à Bruxelles qu'à Paris. Nous regrettons que son étendue ne nous permette pas de la rapporter ici en entier; nous allons en abrégé le récit, afin de ne pas en priver tout-à-fait nos Lecteurs.

La femme du Czarovitz *Alexis*, fils de *Pierre I*, Czar de Moscovie, étoit si détestée de son mari, que ce dernier essaya plusieurs fois de l'empoisonner. Un jour, quoiqu'elle fut grosse de huit mois, il lui donna un si grand coup de pied dans le ventre, qu'elle tomba noyée dans son sang. Le Czarovitz la croyant morte, comme ceux qui l'environnoient, se retira dans une campagne, en ordonnant ses obsèques; mais la Comtesse de *Conismark*, mère du Maréchal de *Saxe*, trouva moyen de la sau-

ver ; elle reçut l'enfant mort dont elle accoucha , prit soin d'elle , gagna ses femmes-de-chambre , & la fit évader. » On » dépêcha des Couriers au Czar & dans » toutes les Cours , & l'Europe prit le » deuil d'une buche qu'on avoit enterrée. »

Cette malheureuse Princesse , munie de quelques pierreries & de l'or que la Comtesse lui procura , vint à Paris , sous la conduite d'un vieux domestique Allemand , dont elle se disoit la fille. Delà , s'étant embarquée pour la Louisiane , elle y fut reconnue par un Officier de la Colonie , nommé Dauband , qui avoit été à la Cour de Russie , & qui , ayant appris par les gazettes la mort du Czarovitz , proposa à sa veuve de l'y ramener ; mais contente d'une habitation qu'elle s'étoit montée , elle préféra son obscurité tranquille aux orages d'une mer où elle avoit fait un si cruel naufrage. L'amour y contribua peut-être encore plus qu'une sage philosophie. L'Officier , avec qui des intérêts de commerce l'avoit liée d'abord , étoit jeune , aimable ; il devint amoureux , sut plaire ; & après la mort du domestique , qui passoit pour le père de la Princesse , il se proposa & fut accepté pour époux. Ainsi » celle qui étoit » destinée à régner en Russie , & dont la » sœur régnoit à Vienne , devint la femme » d'un simple Officier d'Infanterie. Elle en » eut , dès la première année de son mariage , une fille , qu'elle nourrit elle-même ,

» qu'elle éleva , & à qui elle enseigna le
 » françois & l'allemand. »

Dix ans après , *Dauband* , pour sa santé , étant venu avec elle à Paris , sollicita auprès de la Compagnie des Indes , & obtint la Majorité de l'Isle de Bourbon. Les deux époux vivoient toujours dans l'union la plus touchante. Pendant leur séjour à Paris , la Princesse causant un jour avec sa fille sur un des bancs des Tuileries , le Maréchal de Saxe , qui vint à passer par hasard , les ayant entendu parler russe , s'arrêta tout d'un coup ; la mère , qui le reconnut , parut si embarrassée , qu'il s'écria , *quoi , Madame ! seroit-il possible ?* ... Elle ne le laissa point achever , se leva , & le tirant à l'écart , lui avoua ce qu'elle étoit , & lui promit de lui raconter son histoire , un jour qu'elle lui indiqua. Le Maréchal s'étant rendu au lieu & le jour indiqués , apprit qu'elle étoit partie deux jours auparavant avec son mari , qui avoit obtenu la Majorité de l'Isle de Bourbon. Le Maréchal crut devoir en parler au Roi , qui fit écrire au Gouverneur de l'Isle , pour lui ordonner d'avoir les plus grands égards pour M. *Dauband*. La Reine de Hongrie , que le Roi avoit informée aussi de cette aventure , écrivit à la Princesse pour l'inviter à venir auprès d'elle , mais en se séparant de son mari & de sa fille , dont on promettoit d'avoir soin. Aimant mieux être épouse & mère que Princesse , elle ne voulut jamais quitter son mari , qui mourut en 1747.

Ayant perdu aussi sa fille, elle revint à Paris; & en 1772, elle vivoit à Vitry, sous le nom de Madame de Moldack.

Nous nous contenterons d'indiquer l'Histoire singulière du fameux Abbé de *Vattemville*, page 190, pour dire un mot de *Fouquet de la Varenne*, qui d'abord avoit été garçon de cuisine chez Catherine, Duchesse de Bar, sœur de Henri IV. Ce Prince, qui avoit reconnu son intelligence, l'avoit chargé de quelques négociations galantes, & il fit en peu de tems une telle fortune, que la Duchesse lui dit : *tu as plus gagné à porter les poulx de mon frère qu'à piquer les miens.*

Dans l'intéressant Discours de Louis XIV mourant, à Monseigneur le Dauphin, on a omis quelques détails, tel que celui-ci, qu'il est bon de rapporter pour la gloire de ce Monarque. Duclos, qui a tenu le manuscrit de ce Discours, a cru devoir citer ce qu'on va lire; il s'agit des Protestans :

» Il me semble, mon fils, que ceux qui
 » vouloient employer des remèdes extrê-
 » mes & violens, ne connoissoient pas la
 » nature de ce mal, causé en partie par la
 » chaleur des esprits, qu'il faut laisser passer
 » & s'éteindre insensiblement, plutôt que
 » de la rallumer de nouveau par une forte
 » contradiction, sur-tout quand la corrup-
 » tion n'est pas bornée à un petit nombre
 » connu, mais répandue dans toutes les par-
 » ties de l'Etat..... »

On verra aussi avec plaisir, dans le même Volume, l'Histoire de la conversion de Mademoiselle *Gautier*, Comédienne, morte Carmélite. Mais ce qu'on ne lira point sans attendrissement, c'est le récit des premières couches de *Marie de Médicis*, par sa sage-femme : on y voit le brave & le bon Roi Henri IV, déployant toute la gaité de son caractère & la sensibilité de son ame.

Un morceau vraiment curieux encore, c'est une Lettre de *Marie Stuart* à la Reine *Elisabeth*, contenant nombre d'anecdotes très-singulières sur la vie privée de cette Reine d'Angleterre ; & le second Volume s'ouvre par des *pièces singulières & intéressantes*, relatives à la mort de Marie Stuart, & qui, même en fournissant une plus forte conviction de son crime, intéresseroient toujours vivement à ses malheurs & à son courage.

C'est après de pareilles aventures, que le Lecteur est agréablement consolé par des faillies ou des anecdotes plaisantes. Aussi est-ce avec plaisir, qu'après avoir pleuré la mort de Marie, on fait gré à l'Editeur de nous apprendre que l'*Abbé de Pompadour*, mort en 1710, payoit un Laquais pour dire son *Bréviaire*.

On trouve souvent dans ce Recueil des traits de mœurs & de costume, utiles à ceux qui veulent écrire l'Histoire ou en acquérir une connoissance détaillée. Voici une éti-

quette de Cour concernant la table, étiquette qui peut étonner, vu que la date du temps où elle existoit n'est pas très éloignée: c'est sous Louis XIV. « Dans ce temps-là on » étoit toujours couvert à table: c'eût été » un air de familiarité d'en user autrement. » Le Dauphin même y gardoit son chapeau » devant le Roi, qui seul quittoit le sien. »

Les détails que renferme ce Volume sur Philippe V, Roi d'Espagne, sont très-curieux; & nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici un *fragment d'une lettre* du Régent, adressée à ce même Monarque: elle est remarquable, & par les choses qu'elle renferme, & par la manière dont elle est écrite.

L'anecdote de Mylord Stairs laisse au Lecteur une impression aussi singulière que profonde. Appelé à un rendez-vous très-mystérieux, dont le résultat pouvoit être également ou une aventure galante, ou une affaire périlleuse, Lord Stairs se laisse conduire « dans une rue presque déserte, où son » conducteur s'arrêtant à la porte d'une » vieille & petite maison, l'ouvre, lui » montre un escalier, lui dit: montez, » Milord, & ferme la porte sur lui. »

L'intrépide Lord, tenant son épée d'une main & de l'autre un pistolet, arrive dans une chambre fort tristement meublée, & éclairée par une espèce de lampe sépulcrale. Là, il voit dans un lit, dont on le

prie d'ouvrir les rideaux , un vieillard , une espèce de fantôme effrayant. On s'intéresse comme lui , au récit de ce vieillard , qui lui remet des papiers que l'on croyoit perdus , les titres de plusieurs terres dont on avoit fait des ventes simulées. Enfin ce bienfaiteur inconnu de Milord Stairs , se trouve son bisayeul , qu'on croyoit mort depuis longues années , & qui lui parle avec la tendresse la plus affectueuse. En lisant ce récit , on partage la surprise & la reconnoissance du Lord , & on desire savoir l'histoire du Vieillard ; on n'en apprend que le dénouement , & c'est avec un frémissement involontaire. Le motif qui l'avoit forcé à cacher sa vie , dont la durée étoit jusques là de cent quatorze ans , c'est une vengeance aussi nouvelle que terrible , qu'il avoit tirée du Roi Charles premier , qui avoit séduit & rendu malheureuse une de ses parentes. Il fait entendre le Vieillard lui-même :

» de vous dire aujourd'hui , Milord , par quels
» moyens aussi recherchés que périlleux , ma
» fureur contre ce Prince , à partir de ce fatal
» moment , toujours également la même ,
» est enfin parvenue à remplir ma vengeance
» & mon exécration serment , ainsi que les
» événemens qu'ont produit les remords ,
» dont mon crime ne tarda pas d'être suivi ;
» tous ces détails , dans l'état où vous m'avez
» vu , sont maintenant trop douloureux
» pour être rappelés. Qu'il vous suffise au-
» jourd'hui de savoir , pour m'abhorrer autant

» que je m'abhorre moi-même, que l'exécuteur
 » du Roi *Charles premier*, qui ne parut sur
 » l'échafaud que sous un masque, n'étoit
 » autre en effet que votre indigne &
 » trop coupable bisayeul, Sir Georges
 » Stairs. »

Hâtons-nous de détruire l'impression de
 cette horrible anecdote, par un trait d'un
 intérêt différent. « Henri, second du nom,
 » étant à Regensberg ou Ratisbonne, & y
 » faisant une partie de chasse, invita Babon,
 » Comte d'Arenberg, à s'y trouver, mais
 » sans aucune suite. Celui-ci avoit, de deux
 » femmes qu'il avoit épousées, huit filles
 » vivantes, & trente-deux garçons bien
 » faits, & en âge de rendre quelques ser-
 » vices à cet Empereur. Croyant devoir pro-
 » fiter de cette occasion, & ayant bien
 » équipé ses trente-deux fils, avec un domes-
 » tique pour chacun, fort bien montés, il
 » les mena au rendez-vous convenu pour la
 » chasse. Henri, surpris de l'arrivée de ces
 » soixante-quatre cavaliers, appela Babon,
 » & lui dit : qu'est-ce donc que tout ce
 » monde, Babon ? ne vous avois-je pas prié
 » de venir seul ? — Seigneur, c'est à
 » quoi je me suis conformé, & je n'ai pris
 » pour m'accompagner, qu'un seul domes-
 » tique. — Qui sont donc ces gens dont je
 » vous vois servir ? — Ce sont mes trente-
 » deux fils, accompagnés de chacun un
 » valet, & qui ne veulent vivre que pour

» vous servir, ainsi qu'a fait leur père. J'ai peu
 » de bien pour les élever convenablement à
 » leur qualité; & j'ai cru que Votre Ma-
 » jesté pourroit leur en faire. Je puis même
 » assurer qu'ils sont heureusement nés, di-
 » gnes, en un mot, du sang & de la répu-
 » tation de leurs ancêtres; & si vous trouvez
 » digne de vous le présent que j'ose vous en
 » faire, vous pouvez le regarder, à partir
 » de cet instant, comme le propre bien de
 » Votre Majesté.

» Henri agréa avec plaisir l'offre du bon
 » vieillard, donna de l'emploi à tous les frè-
 » res, s'en trouva bien, & nombre d'illus-
 » tres familles d'Allemagne se font hon-
 » neur aujourd'hui de tirer leur origine de
 » ce Comte Babon. »

L'étendue que nous avons déjà donnée à
 cet article, nous force à nous restreindre
 pour le troisième volume. Pour suivre l'es-
 prit de l'Editeur, qui a su mélanger ces piè-
 ces avec une variété, qui en fait ressortir
 l'intérêt, citons huit vers, qu'on lira sans
 doute avec plaisir :

*RÉPONSE d'un Grenadier, à M. le Comte
 D'ESTAING, à son retour d'Amérique.*

Qui décore ainsi ma porte à

Otez, braves Grenadiers,

Que trop loin le zèle emporte,

Otez-vite ces lauriers.

— Duffiez-vous, grand Capitaine,
Ne point parler à des sourds ;
Parbleu, ce n'est pas la peine,
Ils repousseront toujours.

Ces vers sont sans doute de M. D. L. Pl. lui-même, qui en a inséré beaucoup d'autres aussi agréables.

Ce n'est pas une anecdote des moins piquantes que celle concernant Garrick, fameux Comédien Anglois, & Hogarth, premier Peintre du Roi d'Angleterre. Nous allons en donner une idée.

Hogarth, ami intime de Fielding, ne pouvoit se consoler de l'avoir laissé mourir, sans avoir fait son portrait. Un jour étant occupé à peindre, il entend comme une voix sépulchrale sortant de son salon, qui lui crie : *Hogarth, viens me peindre.* Hogarth, frappé de cette voix, ne croyant pas aux revenans, voulut continuer son travail ; mais la même voix s'étant fait entendre, il ouvre la porte de son salon, & il recule d'effroi, croyant en effet reconnoître Fielding qui lui dit : *ne crains rien, mon ami ; & hâte-toi de saisir mes traits. Je n'ai qu'un quart-d'heure à te donner.*

Hogarth fait son esquisse, le fantôme s'en va ; le Peintre n'ose parler de son aventure, de peur qu'on n'en rie ; mais l'esquisse exposée est reconnue, & jugée parfaitement ressemblante.

On ne devineroit jamais le nœud de cette

aventure. C'étoit le célèbre Garrick, qui avoit pris la figure & la voix de Fielding, pour en faire faire le portrait par son ami Hogarth.

Nous ne dirons rien de plusieurs morceaux aussi piquans, renfermés dans ce même volume, tels que la ressuscitée, quelques anecdotes de Pierre de la Place, premier Président à la Cour des Aides de Paris, l'un des ancêtres de l'Editeur, &c. &c. &c.

Non-seulement ce recueil est riche par les morceaux qui le composent; mais l'ordre, ou l'art avec lequel les matériaux sont employés, en rend la lecture plus piquante, & fait désirer le quatrième volume qui est sous presse.

PRINCIPES généraux de Belles-Lettres, par M. Domairon, Professeur Royal des Belles-Lettres à l'Ecole Militaire, de l'Académie de Béziers. A Paris, chez Laporte, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers. 2 vols in-12. Prix, liv br., 6 liv. reliés.

Nous étions riches en Ouvrages didactiques dans le genre littéraire; mais nous n'en avions aucun qui renfermât autant d'objets que celui-ci; & nous en avons peu où ces objets soient si bien présentés. Cet Ouvrage est le recueil des leçons que M. Domairon dictoit aux Cadets Gentilshommes de l'Ecole Royale Militaire. Il l'a rendu

public , parce que , dit-il , on a jugé qu'un des moyens d'accélérer leurs progrès , seroit de le leur mettre entre les mains , imprimé ; & que , d'un autre côté , des Gens de Lettres ont pensé que les jennes gens , & même les personnes dont l'éducation a été négligée , pourroient en retirer quelque avantage. Nous ne doutons nullement qu'il ne soit en effet de la plus grande utilité pour les uns & pour les autres. Le grand nombre des objets , tous essentiels à connoître , l'ordre & l'enchaînement des matières , la précision & la netteté du style , les divers tons que l'Auteur fait prendre selon les sujets qu'il traite , les preuves qu'il donne par-tout d'un goût sain & d'une critique éclairée , en un mot l'ensemble & les détails de l'Ouvrage , lui méritent , de la part du public , l'accueil le plus favorable.

Les Belles-Lettres comprennent la grammaire , la rhétorique & la poétique , c'est-à-dire , l'étude des principes nécessaires pour bien écrire en notre langue , & celle des regles des divers genres de Littérature , soit en prose , soit en vers. C'est de ce point que part M. *Domairon* , pour diviser son Ouvrage en deux parties. Dans la première , il traite de l'art de bien écrire , & dans la seconde , des productions littéraires. « Nous n'écrivons , dit-il , que pour » communiquer aux autres nos pensées ; » mais en écrivant nous désirons toujours

» que nos Lecteurs les saisissent & les con-
 » çoivent parfaitement. Il faut donc que
 » nous exprimions nos pensées avec préci-
 » sion, avec exactitude, & par conséquent
 » que nous nous attachions à écrire *cor-*
 » *rectement*. Nous sommes charmés qu'on
 » éprouve un certain plaisir en nous li-
 » sant. Il faut donc que nous exprimions
 » nos pensées avec grace, avec élégance,
 » & par conséquent que nous nous atta-
 » chions à écrire *agréablement*. Nous nous
 » proposons bien souvent de toucher &
 » de persuader ceux qui nous lisent. Il
 » faut donc que nous exprimions nos pen-
 » sées avec chaleur, avec véhémence, &
 » par conséquent que nous nous attachions
 » à écrire *pathétiquement*. La première ma-
 » nière satisfait la raison : elle suppose une
 » connoissance des principes de la gram-
 » maire. La seconde flatte l'imagination :
 » elle suppose une connoissance de cette
 » partie de la rhétorique, qu'on appelle
 » *élocution*. La troisième maîtrise l'ame :
 » elle suppose une connoissance du pathé-
 » tique & de l'éloquence.

Après cette exposition lumineuse & rai-
 sonnée du plan de la première partie,
 l'Auteur développe les principes relatifs à
 ces trois manières d'écrire. Une étude sé-
 rieuse & réfléchie des règles de notre lan-
 gue, nous est absolument nécessaire pour
 écrire *correctement*. On ne peut saisir &
 comprendre ces règles, sans connoître la
 nature

nature des mots qu'on emploie, & leur arrangement dans le discours. Tout ce qui tient à ces deux objets, l'Auteur l'explique avec autant de méthode que de précision, sans rien dire de superflu, sans rien omettre d'essentiel.

Ecrire agréablement, suivant M. Domairon, c'est flatter l'oreille & l'esprit par les charmes d'une belle élocution, c'est-à-dire, par les ornemens dont on embellit ses pensées. Il rapporte tout ce qu'il y a d'essentiel à dire sur cette partie de la rhétorique, à deux objets principaux, qui sont le style & les différentes espèces. Après avoir défini le style, il explique la nature & les qualités des pensées; celles qui ont un caractère propre ou des agrémens particuliers, & celles qui, n'ayant d'autre mérite que celui de la vérité, ont besoin d'être relevées par l'expression. Pour faire connoître la manière d'embellir ces pensées, il divise ce chapitre en deux articles. Dans le premier, il parle des qualités du style, qu'il considère d'abord dans sa forme, c'est-à-dire, lorsqu'il est *coupé* & lorsqu'il est *périodique*. Il recommande ensuite de s'attacher principalement à la clarté & à la convenance, qualités dans lesquelles sont comprises toutes les autres qualités ou tous les agrémens qui tiennent au fond du style. Il fait voir en quoi consistent ces différens agrémens, & les défauts qui leur sont opposés. Dans le second article, l'Auteur

N^o. 13, 26 Mars 1785.

H

parle du style figuré, qui comprend les figures de mots, celles qui ne sont pas *tropes* & celles qui sont *tropes*. Quant aux figures de pensées, il y a un si grand rapport entr'elles & les différentes espèces de style, qu'il a cru devoir en parler conjointement dans le second chapitre, où il fait connoître en même-tems le style simple & les figures qui lui sont propres, ou les plus convenables à la preuve, le style tempéré, & les figures d'ornement. Pour mettre de l'ordre & de l'exactitude dans les matières, il a renvoyé à la section suivante ce qu'il devoit dire du style sublime & des figures qui lui conviennent.

On écrit *pathétiquement*, dit M. Domairon, lorsque, par la noblesse & l'elevation des pensées, la vivacité, l'énergie & la chaleur du style, on touche & l'on persuade. On ne peut toucher qu'en employant le pathétique. On ne peut persuader que par le secours de l'éloquence. Tel est la matière de deux chapitres. Dans le premier, l'Auteur fait connoître le style sublime & les figures touchantes ou propres aux passions, & de plus, ce qu'on appelle proprement le *sublime* qui peut naître de trois différentes sources, des pensées, des sentimens, des images. Dans le second chapitre, il fait voir en quoi consiste l'éloquence, & quels en sont les différens genres ou caractères.

Cette première partie est suivie d'obser-

vations générales sur l'art d'écrire les lettres, & sur le cérémonial qu'on y observe; objet qu'il est assez important aux jeunes gens de ne pas ignorer en entrant dans le monde.

En entrant dans le vaste champ des productions littéraires, l'Auteur présente un tableau raccourci des quatre fameux siècles de la Littérature, & fait connoître les grands hommes qu'ils ont produits. Il divise cette seconde partie de son Ouvrage en deux sections. Dans la première, il expose toutes les règles essentielles du discours oratoire, en général. Il parcourt ensuite succinctement, mais sans rien omettre d'essentiel, toutes les espèces de discours. Vient après le genre historique, où l'Auteur trace la manière d'écrire l'Histoire, & en indique les différentes espèces. Ce qui concerne les Ouvrages didactiques & le roman, termine cette première section.

La seconde section, consacrée aux Ouvrages en vers, est beaucoup plus étendue. Après quelques notions préliminaires sur la versification française & sur la poésie en général, il en indique les quatre différens genres, qui sont l'épique, le dramatique, le lyrique & le didactique. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans toutes ces différentes parties, qui sont toutes également traitées avec le talent d'un bon Ecrivain, & les principes d'un vrai Littérateur.

Hij

MANUEL du Minéralogiste, ou Sciagraphie du Règne Minéral, distribué d'après l'analyse Chimique, par M. Torbern Bergman, Chevalier de l'Ordre de Wasa, des Académies d'Upsal, de Stockholm, de Londres, &c. traduite & augmentée de notes, par M. Mongez le jeune, Chanoine Régulier de Ste Geneviève, Auteur du Journal de Physique, & Membre de plusieurs Académies. 1 vol. in-8°, de 342 pages, avec une planche de figures, sous le privilège de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.

CET Ouvrage n'est, comme l'annonce le titre de Sciagraphie, qu'une simple ébauche d'une distribution du règne Minéral, d'après l'analyse chimique; mais une ébauche que l'on pourroit comparer à ces premiers linéamens, qu'Apelle traça un jour chez un autre Peintre célèbre de l'antiquité, en son absence, & dans lesquels celui-ci reconnut aussitôt la main d'un grand Maître.

M. l'Abbé Mongez a rendu un double service aux Sciences, par le soin qu'il a pris de nous donner la Traduction de ce morceau précieux, & de l'enrichir de notes, qui en sont comme le développement. Cette Traduction est précédée d'une Introduction, dans laquelle M. Mongez donne d'abord une

idée très-nette des méthodes imaginées pour faciliter l'étude de la Minéralogie. Parmi ces différentes méthodes, il distingue celle de M. Daubenton, qu'il regarde, à juste titre, comme la plus parfaite dans son genre que l'on ait encore donnée, & comme celle qui doit être adoptée & préférée par tout Naturaliste qui veut connoître parfaitement les corps du règne minéral, sans remonter jusqu'à leurs principes constituans.

M. Mongez passe aux notions générales de la Minéralogie, dont il ne dit qu'un mot, parce qu'elles sont développées dans tout le corps de l'Ouvrage. Il s'étend davantage sur l'idée qu'on doit se faire de la minéralisation, qui est, selon lui, *une vraie combinaison chimique d'une substance métallique, avec un acide quelconque*. Ainsi, point de Minéralisateur sans acide; si le soufre en fait la fonction, c'est à raison de l'acide qu'il contient; l'arsenic en état de demi-métal, ne peut non plus minéraliser aucune substance, mais seulement l'acide arsenical, qui est un de ses principes constituans. Cette idée, qui est le résultat de plusieurs expériences auxquelles M. Mongez se propose d'en ajouter de nouvelles, nous paroît belle & bien conforme à la simplicité de la nature.

M. l'Abbé Mongez termine cette Introduction par la description du chalumeau, instrument avec lequel il invite les Naturalistes à se familiariser, & qu'il regarde,

D iij

avec raison , comme étant de la plus grande ressource ; sur-tout pour ceux qui voyagent dans le dessein d'observer les minéraux sur les lieux mêmes.

Le système donné par M. Bergman , dans sa Sciagraphie , est divisé d'abord en quatre classes principales , qui sont les sels , les terres primitives , les substances phlogistiques & les métaux. Ces différentes classes ont plusieurs sous-divisions , dont chacune a pour titre le nom du principe qui abonde le plus dans les substances auxquelles elle s'étend.

Le grand nombre de notes & d'observations que M. Mongez a ajoutées à la Sciagraphie , forment seules la matière d'un Ouvrage à part , & doivent le faire regarder ici plutôt comme Auteur que comme Traducteur. On trouve dans ces notes des réflexions intéressantes , qui répandent un nouveau jour sur le texte , des descriptions minéralogiques très-bien faites de chaque substance , avec l'indication de ses principes constituans , de ses propriétés , de ses usages dans les Arts , &c.

Chaque article est terminé par l'exposition des phénomènes que présentent les substances traitées à l'aide du chalumeau. M. Mongez donne ici le résultat des expériences multipliées qu'il a faites à l'aide de cet instrument , dont il a tiré le parti le plus avantageux.

Cet Ouvrage , qui a eu le suffrage de l'Aca-

démie des Sciences, est également précieux au Minéralogiste & au Chimiste, & bien propre à étendre le goût & à perfectionner l'étude de deux Sciences importantes, qui feront des progrès beaucoup plus rapides, lorsqu'on saura les associer l'une à l'autre, les faire marcher, pour ainsi dire, de front, & envisager à la fois la nature sous deux points de vûe, unis entre-eux par des rapports intimes, & faits pour s'éclairer mutuellement.

LA dernière Héloïse, ou Lettres de Junie Salisbury, recueillies & publiées par M. Dauphin, Citoyen de Verdun. A Londres, & se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Bailly, rue S. Honoré, & Royez, quai des Augustins.

ADELCLAR, jeune Anglois, orphelin dès l'enfance, a éprouvé toutes sortes de disgrâce; son Tuteur intéressé, comble ses persécutions par le projet d'enlever sa victime, qui trompe l'adresse de son assassin, & lui porte un coup mortel. Accusé par la calomnie d'avoir voulu se défaire de son oncle, Adelclar prend la fuite; il est introduit comme Musicien dans un Concert, chez Milord Salisbury, où il devient amoureux de Junie, à qui il inspire un penchant égal au sien. Adelclar a le bonheur de sauver la vie à Milord dans une partie de chasse; & pour reconnoître ce bienfait, Milord lui

H iv

offre la main de sa fille ; mais sur ces entre-faites un homme qui avoit des vûes sur Junie revient avec une succession considérable, & Milord Salisbury lui accorde Junie. Peu de temps après, ayant surpris une lettre d'Adelclar dans les mains de sa fille, il se livre à toute sa colère, traîne Junie échevelée sur les pavés de la cour, la jette à la porte sans connoissance, & menace d'ôter la vie au premier qui osera en approcher & la secourir; Adelclar arrive; reconnoît sa maîtresse à la clarté de la lune, & fuit avec elle; dans sa fuite il est arrêté comme assassin, mis en prison avec Junie. Milord Wolsaindall, qui avoit fait un trajet de mer avec eux, s'intéresse à leur sort, brise les fers de Junie, & lui donne une retraite au sein de sa famille, au milieu de son fils & de sa fille; ce fils est un mauvais sujet, froidement atroce, qui commet toutes les noirceurs possibles pour avoir Junie. Il parvient à l'enlever. L'agent de ses perfidies, après avoir conduit Junie dans une solitude, se repent, & dévoile à cette infortunée toutes les manœuvres du fils de Milord. Junie fuit sans savoir où elle va; au sein de la misère, elle n'a d'autre ressource que de se mettre en service. Un des maîtres qu'elle sert l'accuse de vol; on l'emprisonne, on l'interroge, & enfin elle meurt dans toutes les horreurs de la captivité.

Voilà le sujet de ce Roman, auquel on a donné, nous ne savons trop pourquoi, le titre de la *dernière Héloïse*; les incidens, s'y

succèdent avec trop de rapidité ; il manque de développemens nécessaires , & les situations intéressantes y manquent souvent leur effet , faute d'être préparées. Quant au style , nous avons été frappés de plusieurs endroits vicieux ; en parlant par exemple du voile qui couvre le sein de Junie , l'Auteur dit que " ce voile , pour être un *impudent* , n'est " pas moins séducteur..... J'ai cherché à " *m'empoisonner de sensibilité*..... Dans l'ombre de la nuit mes yeux cherchoient vos " traces dans les détours où je soupçonnois " que votre lettre avoit été écrite ; il me " sembla reconnoître une empreinte... Mes " genoux tremblans de plaisir cédèrent à " mes lèvres brûlantes l'heureux droit de la " presser tendrement. Je réchauffai de baisers & de larmes cette terre que la fraîcheur des nuits avoit déjà refroidie. » Malgré ces défauts , on ne peut pas disconvenir qu'il n'y ait du mérite dans cet Ouvrage ; on y trouve des détails heureux ; le trait d'un fils , que Junie a eu d'Adelclar , dans ses malheurs , qui ne vit que d'eau & de pain pour porter quelques schellings au Geolier de la prison de sa mère , nous a paru touchant. En général , il y a trop d'incidens pour un Roman d'une si petite étendue.



S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L .

LES Concerts de cette quinzaine s'annoncent d'une manière très-brillante, par la sensation prodigieuse qu'a faite M. *DaVIDE*, le plus célèbre *Ténor* de l'Italie. Sa manière de chanter peut être considérée sous plusieurs aspects, & nous offrira par la suite l'objet d'une légère discussion; mais en attendant que les avis soient entièrement fixés sur son compte, que les opinions générales soient assez bien établies pour que nous puissions les rapporter & y joindre la nôtre, nous ne parlerons que de son succès, qui ne sauroit être plus éclatant. M. *DaVIDE* joint à une exécution prodigieuse beaucoup d'adresse, de force, de sensibilité, une justesse, une précision parfaite, toutes les qualités qu'on exige d'un Chanteur. Sa méthode est excellente, & nous n'avons point encore entendu en France de Virtuose plus consommé dans son Art. Nous entrerons quelque jour sur son compte dans des détails plus étendus.

Dans l'usage où nous sommes de passer en revue, après la quinzaine, tous les talens qui se sont fait applaudir, nous ne nous

étendrons pas davantage sur les trois Concerts derniers; il nous est cependant impossible de passer sous silence la symphonie concertante de M. de Vienne le jeune, pour le cor & le basson. Dans ce morceau, d'une composition très-agréable, l'Auteur a exécuté lui-même la partie de basson avec une perfection étonnante; & M. Lebrun, chargé de la partie de cor, malgré les grands succès qu'il avoit déjà eus dans plusieurs symphonies d'Hayden, a surpassé de beaucoup l'idée avantageuse qu'on avoit déjà conçue de ses talens. Il est impossible d'unir à pûs d'exécution un son plus moëlleux, plus touchant; le jeune Artiste a prouvé, par ce seul morceau, qu'il n'est point de degres de réputation auquel il ne puisse prétendre.

C O M É D I E F R A N Ç O I S E.

LE Samedi 12 de ce mois, la clôture de ce Théâtre a été faite par une représentation d'*Athalie*, Tragédie de Racine, suivie du *Sonnambule*, Comédie de feu M. de Pont-de-Veyle.

Athalie est un de ces Ouvrages qui ont le privilège de paroître toujours neufs, & d'exciter l'admiration de tous les ordres des Spectateurs; mais cette Tragédie a besoin, pour produire tout l'effet dont elle est susceptible, d'être représentée par des Comédiens d'un véritable mérite. Les rôles

H vj

de Joad & d'Athalie, exigent principalement des Acteurs consommés. Le premier a été rendu par M. Brisard, avec une supériorité de talent bien rare. Dans le troisième acte sur-tout, il a offert l'image parfaite d'un Grand-Prêtre du Dieu d'Israël, d'un homme possédé de l'Esprit divin, *os magna sonaturum*. Des applaudissemens d'enthousiasme lui ont témoigné la satisfaction générale. Mlle Raucourt, dans le rôle d'Athalie, a mérité aussi des éloges. Nous saisisons cette occasion pour répéter à cette Actrice ce que nous lui avons déjà dit quelquefois. Sa taille majestueuse, sa figure noble & imposante, la fierté de son maintien, lui donnent de grands avantages dans l'emploi des Reines, dont elle est aujourd'hui chargée. Elle a de l'intelligence, de l'esprit; & lorsqu'elle ose se permettre de l'abandon, elle prouve qu'elle n'est pas dénuée de cette sensibilité qui fait l'ame de la scène, & qui donne de la vie aux personnages dramatiques. Nous l'invitons donc à combattre les craintes qui arrêtent l'essor de ses moyens, & qui nuisent à l'expression qu'elle est capable de donner aux sentimens qui agitent les caractères qu'elle représente. Nous l'exhorterons aussi à étudier les différentes modifications de son organe, à en varier davantage les accens, sur-tout à ne point laisser tomber, dans les sons graves de sa voix, tous les derniers vers de ses tirades; non-seulement parce que

cette négligence détruit absolument l'effet que la vérité de son débit avoit produit d'abord, mais encore parce qu'elle la réduit souvent à l'impossibilité de se faire entendre. Nous croyons pouvoir l'assurer qu'avec cette attention & du courage, elle se montrera digne de l'emploi difficile qu'elle occupe, & qu'elle y obtiendra les suffrages publics. Au moins l'intérêt que nous prenons au Théâtre François & à sa gloire, nous le fait-il vivement désirer.

Entre les deux Pièces, M. Saint-Phal, jeune Acteur, admis l'année dernière au nombre des Comédiens du Roi, & qui, depuis l'instant de sa réception, a développé, par des progrès très-rapides, le talent dont il avoit montré le germe, a prononcé, avec beaucoup de graces & d'un ton ensemble modeste & noble, le Discours qu'on va lire.

MESSIEURS,

« Nous n'aurions plus rien à désirer si l'expression de notre reconnoissance pouvoit se varier aussi souvent que vos bontés se multiplient. Nous pourrions nous flatter alors, sans craindre d'être accusés d'orgueil, de vous en offrir l'hommage d'une manière qui ne seroit pas tout-à-fait indigne de vous. Mais si d'un côté votre indulgence n'a point de bornes, si nos cœurs sont capables d'en sentir tout le prix; de l'autre il est trop malheureusement vrai que les moyens de vous peindre la sensibilité dont nous sommes pénétrés sont devenus d'autant plus rares,

qu'on en a fait un usage plus fréquent. Quel parti nous reste-t-il donc à prendre, Messieurs, dans une pareille position? celui d'abjurer les ressources d'une vaine éloquence & de chercher à prouver par des faits le desir de vous plaire, dont nous sommes toujours animés. *Multipliez vos plaisirs en donnant à notre Répertoire autant de variété que de mouvement; faire revivre dans votre mémoire les productions des anciens Maîtres de l'Art; accueillir avec empressement celles de leurs successeurs; attirer votre attention par des Ouvrages piquans & susceptibles d'intéresser votre curiosité: voilà les devoirs que nous avons à remplir & que nous remplirons toujours avec autant de soumission que de joie.* La continuation de vos bontés, Messieurs, soutiendra, sans doute, notre zèle & notre résolution. De toutes parts des cris inquiétans se font entendre, On se plaint de la décadence du goût, du dépérissement de l'Art dramatique, de la foiblesse des talens. Si ces plaintes sont aussi bien fondées qu'on a lieu de le craindre, la Comédie Française doit s'en alarmer justement, puisque le premier des titres dont elle s'honore est celui de dépositaire des chef-d'œuvres qui ont placé le Théâtre de la Nation au-dessus de tous les Théâtres de l'univers connu. Mais la confiance qu'elle a dans vos lumières suffit pour calmer ses alarmes. C'est à ceux d'entre vous, Messieurs, qu'une longue habitude de la Scène a rendu juges compétens des productions dramatiques, qu'il convient de guider l'Auteur qui veut entrer dans la carrière des Molière & des Corneille; d'éclairer le Comédien qui se propose tout-à-tour de s'armer du poignard de Melpomène & de prendre le masque de Thalie; enfin de donner à la Jeunesse, que le goût du Théâtre conduit à nos Jeux, les connoissances par lesquelles on peut protéger, soutenir & juger un Art qui présente encore plus de difficultés qu'il n'a d'attraits. Votre présence

en ces lieux peut seule produire ces heureux effets ; nous vous la demandons , moins comme une récompense de nos travaux & de notre zèle , que comme un gage de l'intérêt que doivent prendre des esprits éclairés , tant à la gloire de leur nation , qu'à celle d'un Théâtre qui a immortalisé sa langue , son génie & ses succès. »

Le Public a paru satisfait de ce Discours , & bien plus encore de la manière dont il a été prononcé. L'Orateur y parle des devoirs que les Comédiens ont à remplir , & qu'ils rempliront toujours , dit-il , avec autant de soumission que de joie. On peut désirer , pour l'avantage de tout le monde , que ces devoirs soient en effet remplis avec exactitude. En variant leur répertoire , en faisant revivre les chef-d'œuvres des anciens Maîtres , en accueillant avec empressement les productions de leurs successeurs , les Comédiens multiplieront , il est vrai , les plaisirs du Public , mais ils augmenteront aussi leurs recettes , par conséquent leur fortune : ainsi Auteurs , Acteurs , Spectateurs , gagneront à l'exacte observation de ces joyeux devoirs. *O utinam !*

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a fermé ce Spectacle par une représentation de *Fanfan & Colas* , jolie Comédie de Mme de Beaunoir , suivie de *Richard Cœur-de-lion*.

A la fin de cette pièce, les Acteurs ont fait leurs adieux au Public par des couplets, dont le mérite n'est que celui de l'à-propos. Chantés par des Comédiens en possession de l'estime générale, ces couplets ont été fort applaudis. Celui que l'Auteur (M. Favart le fils) a placé dans la bouche de Mme Dugazon , a été redemandé. En voici les quatre derniers vers :

Lorsque mon zèle obtient votre suffrage,
Comme mon cœur mon orgueil est flatté;
Pour conserver cet heureux avantage,
Puisse le ciel me rendre la santé!

Les maladies dont cette charmante Actrice a été affligée pendant le cours de l'année qui vient de finir, & qui même ont menacé ses jours, l'ont rendue plus chère au Public. Il s'est mis, en conséquence pour moitié dans le vœu qu'elle a formé. Cette preuve d'intérêt ne peut que rendre Mme Dugazon plus exacte à ses devoirs; & c'est son empressement à servir ce Public dont elle est adorée, qui peut seul attester qu'elle est pénétrée de toute la reconnoissance qu'elle lui doit.



ANNONCES ET NOTICES.

ŒUVRES de Racine, 5 vol., pour la collection in-18, imprimée par ordre du Roi, pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin : sur papier vélin, de la fabrique de MM. Mathieu Johannot d'Annonay. Prix 30 liv. br. en carton. A Paris, chez Didot l'aîné, rue Pavée Saint-André.

On a employé pour cette édition un caractère gravé exprès. Il est un peu plus petit que celui du Télémaque & du Bossuet, de la même collection in-18, pour empêcher les vers de doubler ; & il n'en est pas moins facile à lire à cause de sa netteté. A chaque nouvel Ouvrage qu'il publie, cet habile Imprimeur est récompensé de ses peines & de son talent par le suffrage des Connoisseurs.

OPERA Latina D. Caroli Lebeau. Tome quatrième. Prix, 2 liv. 8 sols br., 3 liv. relié A Paris, chez P. M. Nyon, place du Collège Mazarin, & se trouve aussi à Versailles, chez Poinçot, Libraire, rue Dauphine.

Ce quatrième volume des Œuvres Latines de M. Lebeau, renferme un parallèle des Fables en vers Latins de M. Lebeau, avec La Fontaine & tous les Poètes Latins qui ont traité les mêmes Fables. On ne verra pas sans intérêt cet estimable Littérateur mis en vis-à-vis avec plusieurs rivaux, dont plusieurs sont dignes de l'être. L'Éditeur, dans sa Préface, le justifie de deux reproches qui lui ont été faits ; d'avoir trop orné son style, & d'avoir employé le vers hexamètre.

Les trois premiers volumes se vendent aussi sépa-

rément chez les mêmes Libraires. Prix, 3 liv. chacun br., & 3 liv. 12 sols relié.

Le même Libraire vient de mettre aussi en vente les Ouvrages suivans : *Vie de l'Infant Dom Henri de Portugal*, par M. l'Abbé de Cournand, 2 vol. in-12. Prix, 3 liv. broché. — *Le Zélé Compatriote, ou Nouveaux Essais Historiques & Moraux sur l'Education Française*, par M. de Bury. Prix, 2 liv. 10 s. — *Essais de Géographie, de Politique & d'Histoire, pour servir de suite aux Mémoires du Baron de Tott.* in-8. Prix, 3 liv. — *Correspondance du Lord Germaine avec les Généraux Clinton & Cornwallis.* in-8°. Prix, 3 liv.

SUPPLÉMENT au choix des meilleurs Médicamens pour les maladies les plus désespérées, recueillis par M. Buc'hoz, Médecin de MONSIEUR, ancien Médecin ordinaire de Mgr. Comte d'Artois, & de son Sa Majesté le Roi de Pologne, Membre de plusieurs Académies, &c. in-12. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, la première porte-cochère au-dessus du Collège d'Harcourt.

L'Auteur de cet Ouvrage, content du succès du premier volume qu'il avoit publié sur cette matière, a cru devoir en donner un second, & en promet d'autres si le Public lui fait le même accueil.

Le Médecin des Dames, ou l'Art de conserver la Santé. — *Le Médecin des Hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse.* 2 vol. in-12. Prix, 3 liv. chaque relié A Paris, chez Servière, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.

Ces deux Ouvrages utiles se vendent séparément ; ils peuvent servir de guide journalier à l'un & à l'autre sexe, pour tout ce qui peut entretenir ou rappeler la Santé.

ALMANACH général des Marchands , Négosians & Armateurs de la France , de l'Europe & des autres parties du monde , année 1785. A Paris, chez l'Auteur , rue S. Anastase, au marais , N°. 12 ; Belin, Libraire , rue S. Jacques, & Lefclapart , pont Notre Dame.

Il m'a paru, dit le Censeur, qu'il y a peu de classes de Citoyens à qui cet Ouvrage ne puisse être utile ; & j'en augure assez bien pour croire qu'il sera favorablement accueilli du Public.

DÉLASSEMENS de mes Travaux de la Campagne , par l'Auteur de la Correspondance Rurale & de l'École du Jardin Fruittier. 2 vol. in-12. A Londres, & se trouve à Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix.

C'est un Recueil de bons mots , d'anecdotes , de pensées , de pièces de vers & de prose , &c. L'Auteur est connu par des Ouvrages plus utiles qui se vendent chez le même Libraire.

INTRODUCTION au Livre intitulé les Terriers ordinaires rendus perpétuels ; in folio grand raisin, avec les plans de deux Seigneuries, l'une à cens divisible, & l'autre à cens indivisible, & leurs terriers absolument complets ; actuellement sous presse, & proposé par Souscription, pour servir à faire connoître le plan & les développemens de cet important Ouvrage, par M. Aubry de Saint-Vibert, Commissaire aux Droits Féodaux. in 8°. de 56 pages. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Blancs-Manteaux. N°. 37, & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, près S. Ives.

Cette Introduction, qui sera réimprimée avec les modifications nécessaires en tête de l'Édition *in-folio*, se délivrera *gratis* aux personnes qui souscriront. Le prix de la Souscription entière est de 36 liv. en

feuilles ; ceux qui n'auront pas souscrit payeront les mêmes objets 48 liv. ; on ne payera qu'en recevant l'Ouvrage, & il suffira de se faire inscrire aux adresses précédentes, ou d'écrire, port franc par la poste.

La clôture de cette Souscription est toujours fixée au premier Juillet de cette année ; mais moyennant que cet Ouvrage se distribuera en six Livraisons, dont la première commencera au premier Mai prochain, il s'ensuit que les personnes qui voudront la recevoir dans son temps seront obligés de souscrire avant cette nouvelle époque. Chacune de ces six Livraisons se payera 6 liv. en la recevant ; & on avertira MM. les Souscripteurs de l'envoyer prendre,

*TABLEAU de toutes espèces de Successions régies par la Coutume de Paris, & computation des degrés de parenté, suivant le Droit Civil & le Droit Canon, par M. C***, suivi du Texte de la Coutume de Paris. vol. in-32. Prix, 1 liv. 16 sols relié A Paris, chez Leboucher, Libraire, quai de Gêvres.*

Ce petit Recueil épargnera beaucoup de peine aux hommes de Loi & de Pratique, qui trouveront sous la main ce qu'ils ne pourroient déterrer qu'avec du temps & des soins dans des Ouvrages volumineux.

La Prophétie accomplie, ou l'Enlèvement Aérien & sa suite, deux Estampes faisant pendant. A Paris, chez les Marchands d'Estampes, & chez l'Auteur, rue des Prouvaires, au Café des Prouvaires. Prix, 12 sols chacune.

Le Concert agréable, d'après le tableau peint par M. Lavrince, Peintre du Roi de Suède; gravé par G. N. Varin, faisant pendant au Mercure de France. Prix 6 liv. A Paris, chez Vidal, Graveur, rue des Noyers, n°. 29. — Cette Estampe est agréable, & d'une composition piquante.

CARTES Physique & Historique de la France, en 22 feuilles in-4°. y compris la Carte Générale, par & chez M. l'Abbé Grenet, Professeur en l'Université au Collège de Lusieux, rue S. Jean de Beauvais, à Paris, pour servir de suite à son Atlas Portatif. Deuxième Livraison. Prix, 15 sols pièce.

Cette deuxième Livraison est de huit feuilles; la première contient la Lorraine & l'Alsace; la deuxième, l'Anjou & la Touraine; la troisième, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois; la quatrième, l'Orléanois; la cinquième, l'Auvergne, le Limousin & la Marche; la sixième, la Bourgogne, Franche-Comté & Lyonnais, partie septentrionale; la septième, *Idem*, partie Méridionale, & la huitième, le Berry, le Bourbonnois & le Nivernois. La première Livraison étoit de sept feuilles; ainsi il paroît déjà 15 feuilles de cet Ouvrage intéressant, toutes également soignées. La dernière Livraison paroîtra l'été prochain. L'Auteur avoit annoncé 23 ou 24 feuilles; mais il n'y en aura que 22, y compris la Carte Générale.

La Mappemonde de l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, chacune de deux feuil. sur pap. chapelet fin. Prix, 12 liv., & colorée à la Hollandoise, 16 liv. A Paris, chez Crépy, rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie.

M Moithey, Ingénieur-Géographe du Roi, & Professeur de Mathématiques de MM. les Pages de LL. AA. SS. Mgr. le Prince & Madame la Princesse de Conry, a dirigé cet Ouvrage.

STABAT MATER, à quatre voix & chœurs; dédié aux Amateurs; composé par M. Joseph Hayden, Maître de Chapelle de S. A. S. Monseigneur le Prince régnant d'Estéshazy, exécuté pour la première fois au Concert Spirituel, le 9 Avril 1781. Prix 24. liv. A

Paris, chez Siéber, Marchand de Musique, rue St-Honore, entre celle d'Orléans & celle des Vieilles Étuves, n°. 92.

Rien ne prouve mieux l'excellence du *Stabat* de M. Hayden, que le succès qu'il a eu à côté de celui de *Pergolèse*, consacré depuis long-temps par l'admiration universelle. Il a mérité de partager les suffrages, & c'est un triomphe bien complet. Cette partition est gravée avec soin, & a l'extrême mérite d'être chiffrée, attention d'autant plus utile que cet Ouvrage doit être considéré particulièrement comme un morceau d'étude.

TROIS Concertos pour le Clavecin, deux Violons & Alto, par M. Edelmann Œuvre Quatorzième. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, N°. 27.

Airs de Panurge dans l'Isle des Lanternes, avec accompagnement de Harpe ou Piano Forté, par M. Leroi, Maître de Chant. Œuvre Neuvième. Prix, 4 liv. 16 sols. A Paris, chez l'Auteur, Marchand de Musique, place du Palais Royal, café de la Régence. Les Airs s'y vendent aussi séparément.

Numéro 3 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs. Prix séparément, 2 liv. ; abonnement, 15 & 18 liv. A Paris, chez le sieur Bornet l'aîné, rue des Prouvaires, près S. Eustache, au Bureau de Loterie.

TROIS Sonates pour le Clavecin, avec un Violon, par M. Adam. Œuvre Quatrième. Prix, 7 liv. 4 sols. — *Ouverture de Renaud*, de M. Sacchini, pour le Clavecin avec Violon, par le même. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Thomas du Louvre, maison de Mine l'Esprit, vis-à-vis un Notaire.

NUMÉROS 1 à 6 de la Muse Lyrique, Journal avec accompagnement de Guitare, pour lequel on souscrit chez Mme Baillon, Marchande de Musique, rue neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu.

NUMÉROS 18, 19 & 20 des feuilles de Terpichore, pour la Harpe & pour le Clavecin. Prix 1 l. 4 s. chaque séparément ; on souscrit à Paris, chez Cousineau, père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & chez Salomon, Luthier, place de l'École.

NUMÉROS 10 & 11 du Journal de Harpe. Prix séparément 12 sols chaque. Abonnement 15 livres, franc de port, pour 52 livraisons, qui paroissent tous les Dimanches très-exactement. A Paris, chez Leduc, Successeur de M. de la Chevaudière, ci-devant rue Traversière, actuellement rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6.

TROIS Sonates pour le Clavecin, avec Flûte obligée, par M. Devienne, le jeune, Musicien de M. le Cardinal de Rohan, prix 6. liv. port franc, par la poste. A Paris, même adresse que ci-dessus.

TROISIÈME Concerto à Violoncelle principal ; à grand Orchestre, par M. J. B. Bréval. Œuvre 2^{te}. Prix 4 liv. 4 sols. — **Six Quatuors concertans & dialogués, à deux violons, alto & basse**. Œuv. 18^e & 4^e des Quatuors ; par le même. Prix 9 liv. — **Six Duos, pour Violon & Violoncelle**, par le même. Œuv. 19^e & 6^e des Duos. Prix 7 liv 4 sols, chez l'Auteur, rue Faydeau, n°. 28, & le Roi, Marchand de Musique, place du Palais Royal, Café de la Régence.

Ouverture del Gelofo in Cimento (du Jalous à l'Epreuve) pour le Clavecin , avec Violon , par M. Bambini , Maître de Clavecin. Prix, 2 liv. 8 sols. Même Adresse que ci dessus.

Le Tête à tête aérien , Pot-pourri chantant , avec Harpe : paroles de M. Chambon, accomp. de M. Pétrini. Ouv. 7e, Prix 3 liv. A Paris, chez l'Auteur , rue Montmartre , vis-à-vis celle du Jour , n°. 272.

Six Ariettes & petits Airs pour le Clavecin ou la Harpe , par M. Dreux , le jeune, Maître de Clavecin ; dédiés à la Reine. Prix séparément 2 liv. 8 s. chez Mlle Gérard , Marchande de Musique, rue de la Monnoie , à la Nouveauté.

T A B L E.

<i>Le Zéphyr & l'Aigillon , Principes généraux de Belles-</i>	
<i>Fable ,</i>	145
<i>Conte ,</i>	146
<i>Romance.</i>	147
<i>Réponses à la Question ,</i>	151
<i>Charade , Enigme & Logogryphe ,</i>	152
<i>Pièces intéressantes & peu connues ,</i>	154
<i>Leçons ,</i>	166
<i>Manuel du Minéralogiste ,</i>	171
<i>La dernière Héloïse ,</i>	175
<i>Concert Spirituel ,</i>	178
<i>Comédie Française ,</i>	179
<i>Comédie Italienne ,</i>	183
<i>Annonces & Nouvelles ,</i>	185

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu , par ordre de Mgr le Garde des Sceaux , le *Mercur de France* , pour le Samedi 26 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , le 25 Mars 1785. GUIDÉ



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, le 4 Mars.

LE projet de la Cour étant de diminuer le nombre des Compagnies dans les Régimens, on a réformé 150 Officiers, dont la plupart recevront la pension arrêlée nouvellement; & les autres seront placés dans le nouveau corps de Chasseurs.

Le chambellan de Stanbusch est désigné pour aller résider à Naples, en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi.

Ce matin le froid est devenu si rigoureux que le thermometre de Réaumur marquoit 15 degrés au dessous de la glace.

Les deux Belts sont entierement pris de glace.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 9 Mars.

Le Baron de Sprengporten, Co'onel & N°. 13, 26 Mars 1785. 8

Chevalier de l'Ordre de l'Épée, parti depuis un mois de Stockholm pour la Hollande, où il doit être employé, servit en Pomeranie durant la dernière guerre. Le Roi l'a fait voyager pour voir les principales armées Européennes, & lui a accordé une somme pour les frais de sa route, ainsi qu'une pension viagère à son épouse. Il est accompagné d'un jeune Officier Suédois, nommé *Gaân*, qui s'est trouvé au siège de Gibraltar.

Le Professeur *Kreutzfeld* vient de mourir à Königsberg : Auteur d'Ouvrages estimés, personne n'a poussé plus que lui la modestie & le désintéressement. Sa défiance de lui-même contrastoit avec l'amour propre familier aux Auteurs. Un Discours de sa main sur la meilleure manière de prévenir l'infanticide, avoit partagé le Prix de l'Académie de Berlin; mais il est mort avant de savoir le sort de son Ouvrage, dont le succès lui auroit donné sans doute mauvaise opinion de ses Juges.

Un Amateur d'Histoire naturelle & de Médecine a fait dernièrement une expérience intéressante. Il connoissoit par M. Tissot & par d'autres l'usage du mercure contre la morsure des chiens enragés : cela lui a donné l'idée de guérir les chiens enragés eux-mêmes par la même voie. Il a mêlé 6 grains de précipité blanc avec de la viande rôtie coupée en petits morceaux. L'effet du remède se manifesta d'abord par de fortes évacuations, & après avoir répété la dose trois jours de suite, il n'est resté aucune trace

de la maladie. Des essais réitérés ont depuis confirmé cette méthode de guérir la rage.

M. *Luders*, Physicien de Glucksbourg qui, depuis 68 ans est occupé d'observations météorologiques, & qui annonça dans le temps le froid extraordinaire de l'année dernière, vient de publier de nouvelles observations, où il prétend que l'hiver actuel se prolongera jusqu'au 11 Avril, & que l'Été prochain sera peu chaud. Selon lui, le tremblement de terre de 1755 & celui de la Calabre ont influé sur le dérangement des saisons.

Il paroît certain que le staroste Ryx, valet de chambre du Roi de Pologne, impliqué dans le complot d'empoisonnement contre le Prince Czartoryski, a été déclaré innocent, & remis en liberté.

L'Evêché de Culm vient de vacquer par la mort de l'Evêque. Le Comte de Hohenzollern, Abbé d'Olive, qui avoit la coadjutorerie de cet Evêché, y est allé le 10 de ce mois pour en prendre possession.

Un Ecrivain politique porte à 10 millions de florins les revenus de la Bavière, du haut Palatinat, de Neubourg, de Sulzbac, du Palatinat du Rhin, de Juliers & de Berg; il évalue la population de ces pays à deux millions deux cent mille âmes, & estime leur étendue à 2051 mille quarrés. Le même écrivain assure que les Pays-Bas Autrichiens ont 816 mille quarrés d'étendue, qu'ils renferment une population de 880,000 âmes,

& que les revenus montent à 6,521,145 flor. Toutes ces différentes évaluations sont fort inexactes.

L'année dernière on a compté à Petersbourg 6,052 naissances, dont 3,123 garçons & 2,929 filles (il n'y avoit dans ce nombre que 16 morts nés) & 5,244 morts, dont 3,728 de sexe masculin, 1,516 du sexe féminin, & 1,367 mariages. La plus grande mortalité a eu lieu au mois de Mai. Parmi les morts il y avoit 988 enfans au-dessous d'un an, 208 personnes depuis l'âge de 15 jusqu'à 20, & 493 personnes depuis l'âge de 20 jusqu'à 25 ans.

On assure que l'Impératrice de Russie a donné des ordres d'établir près de Riga des magasins pour une armée de 50,000 hom.

DE VIENNE, le 10 Mars.

On revient sur les Valaques depuis quelques jours, c'est-à-dire qu'on en rapporte quelques nouvelles circonstances fabuleuses mêlées d'un peu de vérité. La douceur du Gouvernement envers ces rebelles paroît indisposer la Noblesse. Un troisième chef, qu'on nomme *Krisan-Gioërs*, a été pris dernièrement. Celui-ci révèle tout ce qu'on lui demande, & même ce qu'on ne lui demande pas. On parle de quelques mouvemens des paysans dans la Gallicie; mais si vaguement, qu'on ne peut rien croire encore de ces bruits hasardés.

L'excommunication de M. Eybel, auteur de l'Ouvrage, *Qu'est-ce que le Pape?* ne pa-

roit lui nuire aucunement. On prétend que le Cardinal Migazzi ayant mis la Bulle du Pape à ce sujet sous les yeux de l'Empereur, ce Prince pria S. Eminence de faire attention aux affaires importantes dont il étoit occupé, & de remettre ces discussions à un temps plus convenable. M. Eybel travaille à un nouvel ouvrage, sous le titre, *Qu'est-ce que l'Excommunication ?*

Les Religieuses Nobles de la Congrégation de S. François de Sales reçurent un billet signé *Joseph II*, qui contenoit un ordre de se préparer à quitter leur Monastere. Dans leur consternation, elles hasardèrent de s'adresser à S. M., pour en obtenir au moins un délai, & pour lui rappeler qu'elle leur avoit promis de les conserver. L'Empereur étonné ne savoit rien de ce billet. La main de S. M. étoit si adroitement imitée, qu'on avoit peine à discerner celle du faussaire.

Il passe pour certain que les bataillons de campagne des régimens de *Langlois*, *Stein* & *Pellegrini* ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher. Les magasins en Bohême, trop près des frontieres, seront reculés & transportés dans l'intérieur. On en établit de considérables entre *Pless* & *Thérésienstadt*. La suite de S. M. avoit été avertie, selon le bruit public, de se tenir prête incessamment, mais depuis deux jours on assure que le voyage de S. M. I. dans les Pays-bas est de nouveau contremandé.

Le jeune Comte D. ayant perdu sur sa parole la

somme de 18,000 florins dans un jeu prohibé ; contre le Général B. & le Major Comte de B. S. M. qui en fut informée , déclara la dette nulle, condamna ces deux Seigneurs à 600 ducats d'amende pour les pauvres , & leur défendit , sous peine de cassation , de jouer à l'avenir aucun jeu de hasard.

Dans la nuit du 11 au 12 de Février, écrit-on de Prague, l'air étant assez froid & ferein , on entendit plusieurs coups de tonnerre sans éclairs apparens.

Un professeur d'Inspruck avoit avancé hautement dans sa chaire *que d'après les probabilités physiques, le monde existoit au moins depuis six mille ans.* Quatorze de ses élèves trouverent une hérésie dans cette proposition. D'après cela, ils crurent devoir former une requête contre le professeur, & l'adresserent au gouvernement. Elle parvint jusqu'à l'Empereur qui, après en avoir pris lecture, ajouta au bas, de sa main, *Et les supplians seront déboutés de leur plainte, comme têtes écervellées & turbulentes, & déclarés incapables de poursuivre le cours de leurs études.*

Le montant de la caisse des pauvres étoit à la fin du mois de Janvier de 19,409 flor. dont 10,762 ont été distribués ; le nombre des pensionnés sur cette caisse étoit à la même époque de 5644.

On apprend de Lemberg que le second escadron du nouveau corps d'Uhlans en est parti le 4 Février pour se rendre à Tarnow.

Wenceslas Kunchakh , Meunier à Iglau, à qui

l'on doit l'invention de plusieurs machines utiles, vient de construire une nouvelle machine au moyen de laquelle on peut nettoyer dans un jour autant de laine que 20 personnes en nettoieraient avec des peignes ou des chardons.

On a notifié à l'Université de cette ville de ne plus exiger des aspirans aux grades, dans quelque faculté que ce soit, l'ancienne formule de profession de foi & le serment de fidélité au Saint-Siège. Il lui est enjoint de composer une nouvelle forme d'obligation que puissent également prêter les sujets de toutes les religions tolérées dans l'empire.

Sa Majesté se plaît souvent à visiter elle-même les hôpitaux. Elle s'y est encore rendue dernièrement, a tout examiné avec le plus grand soin, a assisté au traitement des malades, & a sur-tout porté toute son attention à ceux qui sont infectés des maux vénériens. Elle a ordonné que tous ceux qui seroient atteints de cette cruelle maladie fussent dorénavant traités gratuitement; ce qui ne s'est pas pratiqué jusqu'aujourd'hui; qu'on accueillît tous ceux qui se présenteroient, & que les militaires qui viendroient se déclarer d'eux-mêmes reçussent une gratification après le traitement. Le soin de la génération future l'occupe autant que la présente.

DE FRANCFORT, le 14 Mars.

La rigueur excessive du froid au commencement de ce mois est constatée par des lettres de toute l'Allemagne. Depuis le 15 Février trois pieds de neige ont couvert les environs de Ratisbonne; le haut Palatinat

en a eu jusqu'à neuf pieds. Le Danube étoit entièrement gelé , & le thermometre de Réaumur à 21 degrés au-dessous de zéro à Ratisbonne. A Lépſiek, le même thermometre est descendu le 28 Février à 22 degrés : le froid étoit donc de 3 degrés & demi plus considérable qu'il ne le fut à Dresde en 1740 , & en Allemagne l'année dernière. Le ciel étoit très-serein , le vent nord-est , & le barometre à 28 degrés 1 ligne.

Il est à remarquer que depuis l'inondation inouïe du Rhin & du Necker l'année dernière , les eaux de ces deux fleuves ont été si basses , que la navigation en a souffert. On n'a pas d'exemple que les bras du Rhin aient été à peu près à sec une année entière, comme ils l'ont été pendant celle qui vient de s'écouler. La même observation a été faite en Hollande ; la principale cause de ce phénomène , à ce que j'imagine , doit se trouver dans la longueur de l'hiver & la courte durée des chaleurs de l'Eté , durant lequel les glaces des Alpes qui alimentent le Rhin , n'ont été fondues qu'en très-petite quantité. L'on apprend de Geneve que le lac Lemane a gelé aux environs de la ville assez solidement pour donner un passage sûr à plus de 500 personnes.

Nos vieillards ne se rappellent pas d'avoir vu un hiver aussi rigoureux que celui-ci ; à Ginsheim le Rhin s'est pris entièrement dans une seule nuit, de sorte que toute communication étoit arrêtée entre Mayence & ses environs ; ce qu'il y a de

Angulier, c'est que plus de 40 fontaines sont tarries vers l'angle que forment le Rhin & le Mein se réunissant, tellement que les habitans sont obligés de puiser de l'eau de ces fleuves pour eux & pour le bétail. Dans certains endroits, il y a jusqu'à 12 & même 18 pieds de neige, dans plusieurs villages la neige est au niveau du premier étage, de sorte que les hommes & les troupeaux entrent dans les maisons par les fenêtres; plusieurs cabanes isolées sont presque ensevelies dans la neige.

On lit dans quelques Gazettes Allemandes que le rocher sur lequel est assise la forteresse de Kaminieck, s'est fendu avec un bruit effroyable qui a été entendu jusqu'à Choczim : de la crevasse sont sorties des étincelles qui inquiètent pour la forteresse où se trouvent d'ailleurs de grands magasins à poudre. Selon ces mêmes Gazettes, l'Empereur a demandé un chapeau de Cardinal pour son frere l'Electeur de Cologne.

Le Baron d'Assebourg, Envoié de Russie, est arrivé le 17 Février à Ratisbonne : comme son séjour à la Diète est ordinairement très-court, & que ses arrangemens domestiques en annoncent un très-long, on en conclut qu'il est chargé de traiter des affaires de la dernière importance.

Le Roi de Prusse a ordonné une enquête contre le sieur *Favre*, son Secrétaire de légation à Madrid. La conduite irrégulière de ce Secrétaire & sa désobéissance à l'ordre de se rendre en Prusse, émané de S. M., l'ont rendu justement suspect.

G S

Une lettre de Berlin, dont l'authenticité nous paroît très suspecte, s'exprime en ces termes :

Les mouvemens des troupes autrichiennes commencent à inquiéter notre Cour. Les trois différens camps que l'Empereur veut former au printemps prochain, paroissent plutôt destinés à agir offensivement que défensivement. On assure que l'ouverture de l'Escaut n'est pas l'unique objet dont S. M. I. s'occupe dans ce moment. Notre Souverain a conséquemment donné ordre d'acheter 10,000 chevaux ; plusieurs Entrepreneurs ont offert de fournir tout ce qui sera requis au transport de l'artillerie & des équipages. Les Officiers obtiendront des chevaux aux dépens du Roi. On vient d'inviter S. A. S. M. l'Electeur de Saxe, à fournir 12,000 hommes de ses troupes, pour établir, avec 40,000 Prussiens un camp près de Konigstein, tandis qu'une autre armée prussienne, composée de 80,000 hommes, doit s'assembler dans les environs de Schweidnitz, pour pénétrer, si le cas l'exige, en Bohême & en Moravie.

Le jeune Prince Charles-Frédéric, fils du Prince héréditaire de Bade, est mort le premier de Mars, dans les convulsions de la dentition.

Le Marggrave de Bade & la Ville libre & Impériale d'Offenbourg ont signé, au mois de Janvier dernier une convention qui permet à leurs sujets respectifs de prendre les successions qui pourront leur échoir dans les endroits des dominations respectives, sans en payer aucun droit quelconque.

Des lettres de Vienne portent que l'Empereur a envoyé dix Commissaires dans le

royaume de Hongrie pour y examiner les griefs des Comitats, & en dresser des procès-verbaux. L'Empereur a aussi ordonné qu'à l'avenir le quintal de livres reliés venant de l'étranger payera à l'importation un droit de 5 florins. Les livres brochés ne sont pas compris dans cette nouvelle taxe.

Il est arrivé à Hanovre, le 3. de ce mois, un courier de Londres, qui a apporté l'ordre de compléter les troupes de cet Electorat, & de les augmenter même de 10,000 hom.

L'Empereur a envoyé l'ordre à la Régence d'Inspruk de supprimer 22 Chapitres & Couvens; savoir, les Chapitres de Stamp, de Mariaberg, de Gries & de Welchmichel; 2 Couvens de Recollers à Inspruk & à Kalkern; 2 Couvens d'Augustins à Secfeld & à Rothenberg; le Couvent des Dominicains à Botzen; le Couvent des Jéromites à Meran; les Carmes à Linz; les Couvens des Capucins à Kizbiel, Inspruk, Ried, Flandres, Mels, Lana, Eppan, Botzen, Pludenz, Rezbau & Brigenes ou Feldkeirch & enfin les Chapitres collégiaux de Borgo, de Bohen & de Jinninchingg. Tous les Bénéfices sans charge d'ame seront également supprimés dans cette Province.

Des lettres de Heilbronn portent que les approvisionnemens de bled, d'avoine & de seigle, enmagasinés dans cette ville pour les troupes de l'Empereur montent déjà à 300,000 mālter, & que l'on a reçu l'ordre de les augmenter encore de 200,000. 12000 tonneaux de farine doivent se trouver prêts à Heilbronn, au mois de Juin prochain, pour le service des troupes Impériales.

I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 28 Février.

L'escadre du Chevalier Emo est encore à Malthe, d'où elle se portera au retour de la belle saison contre Tunis. Ce Commandant tient toujours en croisière à la hauteur de ce dernier port, un vaisseau de guerre, une frégate & un chebec. Il attend plusieurs vaisseaux Vénitiens qui doivent renforcer son escadre.

Le bruit court ici, écrit-on d'Alger, que les Espagnols vont tenter un nouveau bombardement contre cette Place. L'Empereur de Maroc a prévenu la Régence de ce dessein. Cette nouvelle nous a été confirmée par deux Vaisseaux arrivés de Gibraltar. On attend actuellement les lettres de Marseille pour dernière confirmation. Alors on prendra des mesures pour la défense la plus sûre, d'autant plus que nous craignons un débarquement, ce qui nous alarme beaucoup plus qu'un bombardement. Il est vrai que dans le dernier débarquement des Espagnols, la Ville a souffert réellement fort peu; cependant notre Roy n'est pas sans inquiétudes, son courage est fort abattu, & la misère de nos habitans augmente de plus en plus par l'anéantissement du commerce.

Il a été publié & affiché à Florence un édit daté du 20 Février 1785, relatif à une convention entre S. M. I. & notre Souverain, pour que les sujets de la Lombardie Autrichienne & ceux de Toscane puissent à

l'avenir user & jouir de tout droit légitime sur les biens meubles & immeubles de quelque nature qu'ils puissent être.

DE BOLOGNE, le 27 Février.

Les dernières lettres de Rome nous ont appris la mort de S. E. le Cardinal Lazare Opitius Pallavicini, Génois, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, causée par une fièvre inflammatoire très-violente. Ce Cardinal étoit âgé de 65 ans & 4 mois. Il avoit été élevé à la pourpre par le Pape Clément XIII le 26 Septembre 1766, sous le titre de saint Pierre-aux-Liens.

Voici un état exact des promotions qui ont eu lieu dans le Consistoire, tenu par S. S. le 14 de ce mois.

Sa Sainteté a créé & publié Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine dans l'ordre des Prêtres Joseph Garampi, Nonce à la Cour de Vienne; Joseph Doria, Nonce à celle de Versailles; Nicolas Colonna de Stigliano, Nonce à la Cour de Madrid; Vincens Ranuzzi, Nonce à celle de Lisbonne; Grégoire-Barnabé Chiaramonte, Religieux Bénédictin de Mont-Cassin & Evêque élu d'Imola; Nicolas Gallo, Secrétaire du Tribunal de la Consulte; Jean de Gregori, Auditeur Général de la Chambre Apostolique; Jean-Marie Riminaldi, Doyen des Auditeurs de Rote; Paul Massei, Commissaire Général des Armes; François Carrara, Secrétaire de la Congrégation dite du Concile; & dans l'Ordre des Cardinaux Diacres Ferdinand Spinelli, Gouverneur de Rome; Antoine-Marie Doria, Maître de la

Chambre de Sa Sainteté, & Charles Livizzani, Président d'Urbain. Sa Sainteté a créé encore & réservé *in petto* cinq autres Cardinaux, ce qui porte le nombre de ces derniers à neuf, en y joignant les quatre réservés dans les Consistoires précédens ; savoir deux dans celui du 23 Juin 1777 ; un dans celui du 16 Décembre 1782, & un dans celui du 20 Septembre 1784. Il ne reste plus qu'un chapeau vacant dans le sacré Collège.

Les nouveaux Nonces désignés sont les Prélats Duguani, pour Paris, Caprara pour Vienne ; Vincenti, pour Madrid ; Bellisoni pour Lisbonne ; Viaci, pour Lucerne ; Ruffo, pour Florence. La Nonciature de Bavière, dont l'établissement a été demandé depuis peu de tems par l'Electeur Palatin, n'est pas encore remplie.

On assure que le S. Pere a nommé le Cardinal Buoncompagni, Nonce extraordinaire auprès de la Cour de Russie, pour continuer les négociations, entamées par le Cardinal Archetti, relativement à la réunion des églises Latine & Grecque. On ne sçait pas encore si S. E. acceptera cette commission importante, puisqu'il faudroit, pour la remplir, que ce Cardinal se rendît à Pétersbourg. Ce qu'il y a de certain, c'est que la religion Catholique fait, dit-on, les plus grands progrès en Russie par les soins des Peres de la Société de Jesus, qui y sont établis, & qui s'occupent essentiellement de la réunion des deux Eglises ; réunion très-favorisée par le Prince Potemkin & par d'autres grands Seigneurs.

DE NAPLES, le 26 Février.
La frégate angloise la *Médée*, comman-

dée par le Capitaine Campbell, est arrivée dans ce port. Elle a apporté 12 canons de bronze aux armes de notre Souverain, dont le Roi d'Angleterre fait présent à S. M. On attend aussi la frégate de la même nation, la *Thétis*, qui a à bord quelques autres pièces d'artillerie, destinées au même usage.

Les Comédiens François ont représenté dernièrement *Alzire*, Tragédie de M. de Voltaire. Le même jour, on a voulu faire déclamer deux Vieillards François qui, depuis maintes années, enseignent ici la langue françoise, mais leur caducité & leur figure peu avantageuse empêcherent tellement le public de les bien recevoir, que l'on fut obligé de baisser la toile avant qu'ils eussent achevé.

On prétend qu'il faudra beaucoup de temps pour lever en totalité la taxe de 20,000 ducats, mise sur les Moines & autres Ordres religieux, pour subvenir aux dépenses de l'établissement d'une maison d'orphelins, & en conséquence le gouvernement s'est déterminé à taxer tous les couvens de Religieuses.

La province de la Calabre continue d'être un théâtre de désolation. Nous apprenons qu'on y a ressenti le 4 de ce mois, une autre violente secousse de tremblement de terre, qui a causé de nouveaux dominages. Malgré les soins paternels que prend le Souverain pour soulager le plus efficacement possible la misère où se trouve réduit cette malheureuse province; la santé de ses habi-

tans souffre prodigieusement des exhalaisons qui émanent des eaux stagnantes & du manque des choses nécessaires à la vie.

On construit à Malthe deux galères du même nombre de bancs que les nôtres pour le service du Roi d'Espagne, & il y a actuellement dans ce même Port quatre vaisseaux de ligne espagnols qui attendent qu'elles soient entièrement achevées pour les conduire ensuite dans les Ports espagnols. Ces préparatifs font croire que l'Espagne se propose de tenter dans peu une nouvelle entreprise contre Alger.

L'Internonce apostolique résidant ici, a présenté deux Mémoires au Gouvernement, l'un pour demander la suppression d'un Livre de l'Abbé Gestari, qui traite de la permutation de l'Evêché de Bamberg avec la ville de Bénévent; l'autre pour que, conformément aux Canons du Concile de Trênte, les causes de dissolution de mariage soient jugées par les Ecclésiastiques. On a répondu au premier qu'on ne pouvoit blâmer un Sujet de défendre les droits de son Souverain.

ESPAGNE.

DE CADIX, le 22 Février.

Le vaisseau du Roi, le *Péruvien*, qui sortit de Lima, fut obligé de relâcher à Rio-Janeiro, entra hier dans cette baie, étant parti de ce dernier port, le 28 Octobre; son chargement consiste en 7 millions 406,728

piastres fortes en especes d'or ou d'argent, dont près de 500 mille sont pour le Roi, & le reste pour le commerce. Le surplus de la cargaison consiste en cuivre, quinquina, cacao, &c. Il appareilla de Rio Janeiro avec la frégate du Roi, le *S. François de Paule*, venant aussi de Lima, qui avoit été chercher un asyle dans le même port. Ayant marché pendant huit jours ensemble, une brume les sépara, & cette frégate ne peut pas tarder à paroître. Quant au *S. Pierre d'Alcantara*, qui se sépara du Péruvien près du cap Horn, pour aller se radouber au port de la Conception, où nous savons qu'il est arrivé, nous ne l'attendons que dans le mois de Septembre.

Au commencement de ce mois, il est entré dans notre port les navires suivans venant de la Havane, savoir les deux saïques le *St. Narcisse* & le *Jesus Marie & Joseph*, la frégate la *Conception*, frétée pour le compte du Roi : le paquebot de la *Vera Cruz*, les frégates la *Milagrette*, la *Conception*, le *bon Succès* & la *Solidat*, qui ont apporté savoir, la première, 36552 écus, 3000 quintaux de bois de teinture & 330 cuirs en poil ; la seconde 22900 écus, 12820 arrobes de sucre & autres effets ; la troisième 6937 arrobes de tabac en poudre, en feuilles & à fumer ; 7393 écus, 3167 arrobes de sucre, 100 quintaux de bois de teinture, 200 cuirs en poil & autres marchandises ; la quatrième 250 quintaux & 40 livres de cuir pour S. M., 186144 écus, 78 marcs d'argent travaillé, 10 arrobes de cochenille, 30000 vanilles 891000 cuirs tannés & autres effets ; le cinquieme 6e madriers de bois pour les

Roi, 6050 écus & autres effets; le sixième 652400 écus, 69 arrobes de cochenille, 1335 arrobes de kermès, 44 arrobes d'anil, 60 arrobes de jalap, 8925 écus, 19 arrobes de fleur d'archiote, & 281 cuirs tannés; le septième 390 quintaux & 29 livres de cuivre en tablettes pour le Roi, 557340 écus en argent, 17 marcs & demi d'argent, 1398 arrobes de cochenille, 1331 arrobes de kermès-terrestre, 450 arrobes d'anil, 711 arrobes de jalap, 111 de Salsepareille, 1000 cuirs tannés, 82300 vanilles, & 70 arrobes de gomme; enfin le huitième étoit chargé de 300 quintaux de cuivre pour S. M., 627393 écus, 366 arrobes d'anil, 361 arrobes de cochenille, 396 arrobes de jalap, 274 cuirs tannés & de 70 arrobes de fleur d'achiote.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 12 Mars.

M. Holland, distingué par ses vertus & par son habileté, ayant résigné, depuis la démission de M. Hastings, le Gouvernement de Madras qu'on lui destinoit; ce poste important vient d'être confié au Général Campbell qui succédera à Lord Maitland.

Les affaires de l'Irlande occupent tellement M. Pitt, qu'il a été forcé de demander à la Chambre des Communes de renvoyer l'examen de la réforme Parlementaire au 20 de ce mois.

Ce Ministre fait délivrer à la Chambre tous les papiers qu'elle croit propres à l'éclair-

rer sur le nouveau système de commerce. Il donne aux représentans du peuple le temps d'approfondir son opération, d'en rendre compte à leurs commettans, & il examine de son côté avec la plus scrupuleuse attention toutes les observations que lui font les Villes de commerce. Cette conduite a inspiré tant de confiance aux Négocians de Londres qu'au lieu de s'adresser directement au Parlement pour lui représenter les suites funestes du traité de commerce projeté entre l'Angleterre & l'Irlande; ils ont résolu d'aller de nouveau conférer avec M. Pitt. Le parti de l'opposition qui comptoit se servir de la requête des Négocians pour faire échouer le système de M. Pitt, est furieux de cette démarche modérée, & répand dans les papiers publics que la majorité des Négocians a été gagnée; ces propos sont sans fondement; les Négocians qui estiment généralement M. Pitt, ont voulu, avant de s'opposer à son opération, lui proposer des moyens propres à la rendre moins nuisible aux intérêts de l'Angleterre.

Le Parlement d'Irlande inquiet de ces délais, & craignant que le traité futur ne soit rejeté par le Parlement d'Angleterre, a suspendu de passer différens bills, pour établir, en vertu de l'arrangement proposé; de nouvelles taxes & de nouveaux droits.

Le 8 de ce mois, l'ordre du jour portant qu'il seroit fait un appel de la Chambre des Communes, Lord Surrey se leva & rappella à la Chambre que l'une des raisons alléguées par le Chancelier de l'Echiquier, lorsqu'il proposa cet appel, étoit la réforme parlementaire. Il espéroit donc que l'honorable Membre voudroit bien indiquer l'époque à laquelle il se proposoit de mettre cette affaire sur le bureau.

M. Pitt dit qu'il lui étoit difficile de donner une réponse précise à la question du noble Lord; mais que son zèle à cet égard n'étoit point refroidi. L'importance des arrangemens de commerce à prendre avec l'Irlande, & la nécessité de ne statuer définitivement sur cet objet qu'après avoir reçu les renseignemens convenables, le mettoient dans l'impossibilité de fixer un jour particulier pour la discussion de la réforme parlementaire. Il croyoit cependant qu'il présenteroit un bill relatif à cet objet avant les vacances de Pâques. Il proposa ensuite un nouvel appel de la Chambre à la quinzaine, à compter de ce jour.

M. Fox pria le Chancelier de l'Echiquier de donner à la Chambre quelque idée des mesures qu'il se proposoit d'adopter relativement à la réforme parlementaire, il dit que l'honorable Membre ne devoit point s'y refuser; s'il étoit jaloux de sa propre réputation, puisque l'appel de la Chambre avoit pour objet principal la discussion de cette affaire; il souhaitoit qu'elle fût terminée, avant qu'on eût pris un parti définitif sur les arrangemens de commerce avec l'Irlande.

M. Pitt renouvela ses protestations de zèle à l'égard de la réforme parlementaire, il étoit contraint d'y apporter quelques délais, vu l'importance du système de commerce qu'il s'agissoit d'établir entre l'Angleterre & l'Irlande. Ce dernier objet prenoit tout son temps & ne lui permettoit pas de donner une attention suivie à aucune autre. Il remercia ironiquement M. Fox du soin qu'il prenoit de sa réputation; il espérait que la discussion des grands objets en question, loin de lui nuire, fourniroit une nouvelle preuve de la pureté de ses intentions.

Le Lord Avocat d'Ecosse présenta une pétition de la Chambre de Commerce de Glasgow.

Il observa qu'on s'étoit efforcé de persuader à la Chambre que le système de commerce avec l'Irlande avoit répandu une alarme générale dans cette partie de l'Ecosse. La pétition actuelle donnoit tout lieu de présumer que les bruits de cette nature étoient dénués de fondement ; le principe du Bill, relatif aux liaisons de commerce entre l'Angleterre & l'Irlande, y étoit approuvé. On se contentoit de demander quelque délai, afin d'avoir le temps d'examiner ce Bill plus en détail. On fit lecture de la susdite pétition qui, conformément aux ordres de la Chambre, fut mise sur le bureau.

Le Chevalier Cunningham dit qu'il sçavoit, à n'en pouvoir douter, que le Bill en question avoit répandu l'alarme, non-seulement parmi les négocians, mais aussi parmi les propriétaires fonciers, dont les intérêts seroient très-lésés, si l'on souffroit que ce Bill passât en loi. Il rappella ce qu'il avoit avancé dans une séance précédente sur les importations des grains d'Irlande, & il pria le Greffier de la Chambre de lire une section d'un des articles du traité d'union, laquelle se rapportoit à cet objet.

M. Pitt tourna en ridicule le zèle de l'honorable Membre. Il lui observa qu'il devoit attendre, pour produire ses objections, que l'affaire fût soumise à l'examen du comité. Je dois cependant, ajoute-t-il, le tranquilliser relativement à la lésion que le Bill pourroit faire éprouver aux propriétaires fonciers de l'Ecosse, en lui apprenant que je n'ai point le dessein d'apporter aucuns changemens aux loix actuellement en vigueur, lesquelles sont relatives à l'importation & à l'exportation des grains. M. Pitt proposa que le Comité fût ajourné au 10 ; son intention n'étoit pas que cette affaire fût terminée ce jour-là ; mais

Il désiroit seulement que le Comité fût à portée de recevoir des renseignemens ultérieurs qui pussent le guider. Il annonça à la Chambre que le Comité des Négocians intéressés au commerce des Îles avoit déclaré par une résolution, que le Bill, relatif au commerce de l'Irlande, n'étoit point de nature à former l'objet d'une Requête au Parlement.

Le Lord Penryn reprocha à M. Pitt de n'avoir pas rendu fidèlement le sens de la susdite résolution.

On alla ensuite aux voix, & la motion de M. Pitt passa.

On fit dans cette séance la troisième lecture du Bill pour nommer un Comité chargé d'examiner les émolumens des personnes qui occupent des emplois publics, & après des débats assez longs, mais peu intéressans, le Bill passa.

M. Fox étant parvenu à faire déclarer par la Chambre des Communes, que la procédure, commencée par le Grand-Bailli de Westminster étoit illégale, proposa le 9 de faire biffer sur les registres de la Chambre toutes les délibérations qui pourroient avoir autorisé cette procédure; mais sa motion fut rejetée par une majorité de 105 voix. Il paroît cependant que la proposition de M. Fox étoit une conséquence naturelle de l'ordre donné par la Chambre au Grand-Bailli de déclarer l'élection, sans vérifier les voix.

La grande réduction sur les subsides de l'armée & de la Marine; ceux de cette dernière sont descendus de 400,000 liv. sterling par mois à 40,000 liv.) le restant

des dernières taxes, les économies sur la Milice, les réductions d'émolumens dans les Offices publics, & divers autres augmentations de revenu, font supposer qu'il n'y aura pas d'emprunt cette année.

Si le Chevalier de l'Echiquier fonde la dette de la Marine jusqu'en Août 1783, il retirera au moins la moitié des billets actuellement en circulation. Cette opération contribuera à diminuer l'escompte de 4 pour cent, au moyen de nouveaux billets; & elle le mettra en état de créer de nouveaux billets de l'Echiquier pour telle somme dont il pourra avoir besoin dans le cours de cette année, sans faire de nouvel emprunt. En même temps il aidera les teneurs de fonds consolidés, en déclarant que son intention n'est point de faire aucun emprunt.

Lorsque l'infatigable & vertueux M. Dempster reviendra de l'Irlande, dont il est allé examiner les pêcheries, il sera absolument maître de ce sujet important, & en état de présenter au Parlement le meilleur système possible pour l'encouragement de cette branche lucrative de commerce.

Samedi dernier, les garçons tailleurs se sont présentés à *Guildhall*, (Hôtel de Ville de la Cité) pour y demander une augmentation de gages à laquelle les maîtres s'opposent de toutes leurs forces. Le prix de journée de ces ouvriers, fixé par la loi, est

actuellement de trois schellings & un demi sol (3 liv. 13 s. tournois) & ils demandent qu'il soit porté à trois schellings, sept sols & demi. Durant la guerre de 1756, il s'éleva un pareil débat. Sur le refus obstiné des maîtres tailleurs, tous les ouvriers abandonnerent le travail, & il fut impossible de les engager à le reprendre. A cette époque, on levoit un nouveau Regiment de Dragons : ils allèrent au Colonel, & offriront de le remplir sur le champ, ce qui fut accepté sans balancer : on les laissa libres de nommer à leur gré le Régiment, qu'ils appellerent le Régiment d'*Hampden*, du nom du célèbre Restaurateur de la liberté au dernier siècle. Ces nouveaux Dragons firent des merveilles ; ils surpasserent en bravoure tous les autres Corps, & sur-tout à la bataille de *Minden*, où leur impétuosité fit le plus grand effet.

Il est étrange, dit un de nos Papiers que le Parlement soit sourd aux cris continuel contre un abus facile à prévenir. Tout le monde fait que les Marchands Hollandois vendent en détail le charbon tiré de nos propres minieres, un cinquieme meilleur marché que ne le font nos détailliers. Si les Hollandois ont la facilité des transports par eau dans toutes leurs Provinces, n'avons-nous pas aussi une riviere navigable vers notre Capitale, garnie d'excellentes cales à chaque distance de vingt verges pour ainsi dire ? Il est clair que c'est la rapacité de ceux qui tiennent cette branche de commerce qui renchérit tellement le prix du charbon, & l'on ne peut que plaindre

plaindre la dernière classe du peuple , qui dans la rigueur de cette saison voit sa misère considérablement augmentée par le monopole des Charbonniers Anglois.

Le 4 de ce mois , la Compagnie des Indes a fait vendre cinq cent trente neuf caisses d'indigo , apportées de l'Inde , au prix de cinq à sept schellings la livre. C'est la plus grande quantité de cette teinture qui ait été jamais importée en Angleterre de nos possessions orientales. Cet Indigo , d'ailleurs , est d'une excellente qualité.

Le mercredi , 2 du mois courant , le Comte Mansfield entra dans sa quatre-vingtième année , & ce jour - là présida le Tribunal à Guildhall. Sa santé est raffermie , & son esprit dans toute sa vigueur. M. Thomas Gorman , marchand distingué de la cité , qui ce jour là se trouvoit chef [Foreman] des Jurés ; présenta au Lord Mansfield , le bouquet qu'il est d'usage de lui offrir le jour de son anniversaire.

Les planteurs des îles ne se sont pas divisés pour savoir s'il falloit présenter une requête à la chambre des Communes , contre le traité avec l'Irlande , mais pour savoir s'il convenoit de confirmer les procédés de leur comité. Leur résolution ne s'est donc point opposée précisément à ce que l'on présentât une requête ; mais elle prouve seulement qu'ils ont jugé convenable de conférer avant tout avec M. Pitt.

N°. 13, 26 Mars 1785. h

Voici le précis de ce qui s'est passé dans leur assemblée.

Lord Penthyn ayant rapporté la réponse peu satisfaisante de M. Pitt, le Comité des Planteurs voulant entrer dans l'idée du Ministre, nomma un sous-Comité, pour considérer s'il ne seroit pas possible d'adopter des restrictions ou des réglemens suffisans pour prévenir les conséquences fatales d'un Commerce absolument libre entre la Grande Bretagne & l'Irlande.

Le sous-Comité s'assembla samedi dernier & après une délibération de plusieurs heures : il prit les résolutions suivantes :

« Après l'examen le plus mur & le plus sérieux,
 » le Comité n'a pu trouver aucunes restrictions
 » ni aucuns réglemens suffisans à son avis, pour
 » prévenir les effets pernicieux que produira l'im-
 » portation des productions des Isles en Angle-
 » terre par le canal de l'Irlande ».

Cette résolution fut présentée au Comité le lundi ; il l'adopta & prit à son tour la résolution suivante :

« Le Comité est d'avis que dans tous les cas ;
 » il soit présenté aux Communes d'Angleterre
 » une humble pétition, dans laquelle les Mar-
 » chands & Planteurs des Isles exposeront les al-
 » larmes & les inquiétudes que leur cause le
 » Traité de Commerce projeté entre l'Angle-
 » terre & l'Irlande, & supplieront que cette par-
 » tie du Traité, qui doit permettre l'importation
 » des productions des Isles, soit brutes ou manu-
 » facturées, d'Irlande en Angleterre, ne soit
 » point passée en loi ; & qu'il leur soit permis
 » (à eux Supplians) s'il est nécessaire, de plai-
 » der à la barre de la Chambre devant le Conseil
 » en faveur de leur dite Pétition ».

Le Comité convoqua le même jour une assem-

blée générale des Planteurs & Marchands des Isles. Cette assemblée s'est tenue hier à la Taverne de Londres ; mais jamais on n'en a vu de plus extraordinaire. Des personnes de toutes classes se sont mêlées parmi les vrais membres de l'assemblée. Des personnes absolument inconnues aux Planteurs, délibérèrent comme des partisans déclarés du Ministère, & s'opposèrent aux résolutions du Comité, de manière qu'elles parvinrent à empêcher qu'il fût présenté de Pétition au Parlement contre ce système allarmant.

Après un débat très-long, on alla aux voix pour décider si la Pétition seroit ou non présentée au Parlement. Il y en eut 40 pour, 59 contre.

Alors l'Assemblée nomma un Comité de huit personnes pour conférer avec le Ministre. De manière que le Corps des Planteurs & Marchands des Isles à sucre n'est réellement pas plus avancé qu'il ne l'étoit il y a 15 jours.

Nous avons perdu le premier de ce mois, l'un de nos meilleurs Officiers de Marine, le Capitaine *Elphinston*. Dans la pénultième guerre, il commanda la frégate le *Richmond*, de 32 can. avec laquelle il fit échouer & brûla la *Félicité*, qui lui étoit supérieure en force. Il conduisit ensuite toute la flotte de Sir George Pocock, & les transports de troupes sous les ordres de Lord *Albermale*, destinés à l'attaque de la Havanne, & passa hardiment l'ancien détroit de Bahama. En 1769, il commanda en qualité de contr'Amiral, une division de la flotte Russe, dont les victoires furent en grande partie son ouvrage. Dans la dernière guerre, il monta le *Magnificent*, de 74 canons,

& se distingua par la bravoure & par son expérience.

On lit de nouveaux détails sur l'administration de M. Hastings, dans une lettre du fort Guillaume de Calcutta, en date du 24 Avril 1784.

« Le Barrington, arrivé ici le 4 du courant, m'a apporté vos lettres; elles m'ont causé le plus grand plaisir, ainsi que le recueil de papiers & pamphlets qui les accompagnoient; nous les avons lus avec un empressement dont vous ne pouvez pas vous faire une idée. Le superbe discours du Chancelier a été traduit dans toutes les langues connues dans l'Indostan; c'est un homme qui nous inspire la plus grande admiration, par la noble intrépidité qu'il a déployée, & qui nous fait le comparer à M. Hastings. Lord Walsingham mérite aussi les plus grands éloges.

Je vous annonçai dans ma dernière l'arrivée de M. Hastings à Lucknow; il y a fait des merveilles; on prétendoit qu'il n'en tireroit pas une roupie; que le pays étoit absolument ruiné, & que l'anarchie & la rebellion y étoient montées à un si haut degré, qu'il courroit à Oude les plus grands dangers pour sa personne; observez, je vous prie, combien ces rapports étoient faux. Il a reçu à Lucknow au-delà de 46 lacques de roupies, & payé tous les arrérages dus aux troupes d'Oude, y compris celles du détachement de Bombay qu'il renvoya, & qui ont été réformées depuis. Il a envoyé cinq lacques à Bombay, & cinq autres à Calcutta; il a aidé aux Ministres du Nabab à faire un arrangement pour cinq ans avec des personnes d'une probité reconnue, & a persuadé au Visir d'adopter un système économique qui mettra de très-grosses sommes dans

les coffres , déduction faite de toutes les dépenses du Gouvernement. Il se propose de quitter Lucknow dans le courant du mois prochain ; c'est sur les pressantes sollicitations du Visir qu'il a prolongé son séjour. Je vous annonce aussi avec plaisir que les pluies abondantes qui sont tombées depuis peu donnent les plus flatteuses espérances pour la récolte : si cet espoir n'est pas trompeur , le Visir sera à même de s'acquitter entièrement envers la compagnie dans le courant de l'année prochaine.

M. Hastings a déclaré publiquement qu'il étoit résolu à quitter le Bengale au mois de Janvier prochain. Vous ne pouvez vous faire une idée de la consternation qu'a occasionnée cette nouvelle parmi nous ; nous attendons avec la plus vive impatience quelles sont les réponses qu'il fera aux dépêches que lui a apportées M. Halked. On assure que des personnages du plus haut rang en Angleterre l'engagent fortement à rester ici , & je ne doute pas qu'il n'y consente , si le Parlement a été dissous , & si on ne lui a pas nommé un successeur : s'il conservoit son Gouvernement , il seroit obligé de quitter Calcutta à l'approche de la saison de la pluie ; sa santé n'étant pas rétablie de l'attaque qu'il essuya en 1782.

L'argent est très rare ici ; cette disette a été occasionnée par les sommes énormes que l'on a tirées sur nous de Bombay & de Calcutta , par le paiement qu'il a fallu faire à l'armée des arrérages dûs , & plus que tout cela , par le peu de confiance que les natifs ont dans la stabilité de l'administration actuelle : la nouvelle de la résignation de M. Hastings a jeté la plus grande confusion dans le pays. Je suis persuadé que si nous apprenions la dissolution du Parlement & la formation d'une nouvelle Administration favorable à

M. Hastings ; & qu'il voulût consentir à rester parmi nous , le pays remonteroit avant peu au plus haut degré de prospérité ; j'admire les remarques curieuses de M. Burke sur l'état du délabrement où il prétend que sont les domaines de la Compagnie , en comparaison des autres provinces de l'Indostan ; mais M. Johnson nous écrit de la Cour de Nizam , où il remplit actuellement les fonctions de Résident de la Compagnie , qu'il n'a pas trouvé sur la route un seul village qui eût l'air peuplé comme il pourroit l'être , ni vu aucunes traces de culture depuis la sortie des terres de la Compagnie.

Je vois aussi qu'on a voulu faire quelques changemens au plan adopté par M. Hastings pour la collecte des revenus ; j'espère qu'on n'osera pas pousser la hardiesse jusqu'à ce point : nous devons à ce plan ingénieux une augmentation annuelle dans nos revenus , de 40 lacques , indépendamment d'un demi-million sterling , provenant du produit du sel.

On a prodigué en Angleterre les titres & les décorations à des gens qui ont causé la ruine de la nation , & M. Hastings qui a sauvé l'empire , a été traité avec la dernière indignité ; il a néanmoins été vengé avec éclat : les ministres de la coalition n'eussent point perdu leurs places , s'ils ne se fussent point permis d'attaquer aussi indécemment ce grand homme.

Nous avons licencié six régimens dans le cours du mois de janvier dernier , & l'on vient d'expédier les ordres d'en réformer cinq autres , aussi-tôt que le Colonel Pearce sera arrivé à Cutak ; ce qui sera dans le courant de Septembre prochain. Les ordonnances de la compagnie ne s'escomptent actuellement qu'à 20 & 25 pour cent ; mais elles seront dans peu à 15 , nos ar-

rétrages diminuant tous les jours. Sur la quantité des lettres de change qui ont été tirées sur nous de Madrafs , plusieurs ont été payées dans l'espace de trois mois , aucunes ne l'ont été au-delà de 4 mois après leur échéance ; nous jouissons de la paix la plus profonde ; & malgré les désordres inséparables de la guerre , nous avons encore d'immenses ressources : si les premières nouvelles que nous recevrons d'Angleterre sont telles que les lettres du Major Scott nous le font espérer , croyez que toutes les difficultés seront surmontées.

Le Docteur Jefferies , courageux associé du courageux M. Blanchard , vient de recevoir des lettres de bourgeoisie de la ville de Douvres , où on lui a donné un splendide repas , & une représentation de l'Orphelin de la Chine , imitée de Voltaire , & jouée par des Amateurs.

Lorsque M. Fox , dit un Papier ministériel , présenta au Parlement son Bill de l'Inde , il fit usage d'une quantité d'argumens pour justifier la précipitation extraordinaire avec laquelle ce bill fut passé , sans que les Membres pussent le digérer & l'examiner. M. Pitt , au contraire , plaide de la manière la plus impartiale pour qu'il soit fait un examen scrupuleux du Traité avec l'Irlande , & il acquiesce volontiers à toutes les requêtes qui paroissent avoir pour objet d'éclairer ceux qui par devoir sont obligés d'en découvrir & d'en montrer les imperfections. Mais il est facile d'assigner les raisons de la conduite différente de ces deux Ministres. Le premier savoit fort bien (& il ne l'avoit que trop éprouvé) que

si son plan venoit á être examiné , sa dangereuse constitution en assureroit la chute. Le dernier fait parfaitement au contraire , que plus on critiquera ses mesures , & plus elles deviendront populaires.

F R A N C E.

DE VERSAILLES , le 16 Mars.

La Comtesse de Sainte-Aldegonde a eu , le 27 Février , l'honneur d'être présentée au Roi & à la Reine par Madame , en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

Dom Coutans, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur , a eu , le 9 de ce mois , l'honneur de présenter au Roi , à la Reine , à Monsieur & à Monseigneur Comte d'Artois , la 14e. suite de son Ouvrage de Topographie des environs de Paris , qui renferme *Chartres , Epernon , Auneau , &c.*

Le sieur de Mirys, Secrétaire des Commandemens du Duc de Montpensier , a eu , le 6 de ce mois , l'honneur de présenter au Roi , à la Reine & à la Famille Royale , qui l'ont honoré de leurs souscriptions , la seconde livraison des figures de l'*Histoire Romaine*.

Le 13 , la Comtesse d'Estampes & la Comtesse d'Argenteuil, Abbesse du Chapitre d'Epinal , ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la premiere par la Marquise d'Estampes ; & la seconde par la Marquise d'Estourmel.

DE PARIS, le 16 Mars.

Quelques-unes de nos Provinces méridionales ont partagé avec la Suisse, l'Allemagne & le Nord, les rigueurs du froid qui a régné dans ces différentes contrées, à la fin de Février & les premiers jours de Mars. Le Roussillon, dont la plaine voit très-rarement de neige, en a eu plus de deux pieds : le dégel est survenu immédiatement après : plusieurs communications ont été interrompues.

Le Mercredi 2 Mars, à huit heures du matin le feu a pris au hameau d'Echenon, dépendant de la Paroisse de Saint-Jean-de-Lône en Bourgogne, 27 maisons étoient déjà consumées par les flammes. Une bise violente menaçoit de les porter dans les autres habitations ; on désespéroit même de les garantir ; les suites de cet événement affreux ne sont pas encore connues. On écrit ces détails presque au milieu des flammes. On a appris depuis qu'elles n'avoient été totalement éteintes que le surlendemain 4. Ce malheur succede à un autre. Trois chefs de famille, mordus par un chien enragé le 17 Janvier dernier, sont morts à l'hôpital de Dijon dans le premier accès de la rage. Ils laissoient pour seule fortune à leurs enfans leurs maisons, qui viennent d'être la proie des flammes. Une multitude de malheureux dispersés, sans pain, sans asyle, se trouvent réduits à la plus affreuse misère. Ceux à qui leur fortune permet d'exercer des actes d'humanité, sont priés de remettre au sieur Delamotte, Notaire à Paris rue de la Verrerie, les sommes

h 5

qu'ils destineront au soulagement de ces habitans ; ou de les faire passer au sieur Martenne , Sub-délégué à Saint Jean-de-Lône en Bourgogne.

L'ignorance où nous sommes & où nous avons trouvé différentes personnes que nous avons questionnées sur l'objet de la lettre suivante , nous détermine à la publier , en priant ceux qui sont à même de satisfaire la curiosité de son écrivain de nous communiquer leurs informations.

Le desir d'apprendre le sort actuel de l'enfant soi-disant trouvé sur les côtes de Normandie , & dont tous les papiers publics nous ont entretenus il y a plusieurs mois , me porte à m'adresser à vous pour savoir , par la voie de votre Journal le succès des instructions qu'on lui donne. Ma curiosité à son égard peut être justifiée par l'intérêt que je lui ai témoigné dans sa misère ; puisque c'est dans ma famille qu'il a trouvé les premiers secours qui l'ont conduit au sort heureux dont je présume qu'il jouit.

Ce fut à la foire de Guibray près Falaise , à la fin d'Août 1783 , & non en Mars 1784 , qu'il a été rencontré , & tout porte à présumer que ses parens l'auront abandonné , ou toutes autres personnes auxquelles il auroit été à charge. Sa familiarité avec tout ce qu'il voyoit , & son peu d'étonnement sur tout ce qui l'entouroit , me firent croire que , quoique étranger , il devoit être depuis long-temps en France ; & son habillement , quoique des plus misérables , l'annonçoit ; il avoit une mauvaise redingotté ou surtout , une culotte bleue , beaucoup trop longue , des bas & des souliers tous en pieces. Depuis plusieurs jours il étoit à la foire , lorsqu'étant couché dans un champ , on lui vola 7 à 8 livres

argent de France ; ses cris firent arrêter le voleur , ce fut alors que je le vis. Je le menai au magasin de ma mere qui en eut pitié , elle le nourrit & coucha le reste de la foire ; il vint à Caen sur les voitures qui portoient nos marchandises. J'avois dessein de l'emmener avec moi à Nantes où je devois me rendre au mois d'Octobre suivant , pour le faire embarquer , si je trouvois quelque Capitaine étranger qui entendit son jargon ; mais un Danois qui passoit alors par Caen , m'ayant assuré qu'il n'avoit rien du langage des habitans du Nord , je me désistai de mon intention. Ma mere ne voulant pas l'abandonner , l'adressa à M. le Comte de Paudouas , alors Echevin de ville , pour le placer à l'Hôtel-Dieu. Il s'y porta avec cet empressement qui caractérise ses inclinations bienfaisantes. Tant qu'il fut dans cette maison , il gagna l'amitié des Religieuses par sa douceur & ses manieres adroites & intéressantes ; il étoit remarquable par son goût pour la propreté , voulant être toujours bien poudré , & ayant témoigné par ses signes qu'il lui falloit des manchettes aux chemises qu'on lui avoit données. Ma mere après quelque tems l'avoit placé chez un ouvrier orfèvre , où il ne put rester long-temps ; son intention étoit de le mettre chez un autre avec lequel elle s'étoit déjà arrangée , lorsqu'elle tomba malade , ne put exécuter ce qu'elle avoit entrepris. Ce fut dans ces entrefaites , aux Fêtes de Pâques 1784 , qu'il fut présenté à l'épouse de M. l'Intendant de Caen , qui s'y intéressa d'après le récit qu'on lui fit de ses qualités , & M. l'Intendant le fit passer à Paris.

J'ai l'honneur d'être , &c.

FLEURIAU DE BELLAMARE.

La même cause d'ignorance absolue de

h 6

notre part nous met dans le cas de demander les éclaircissémens nécessaires aux Gens de l'Art, sur une demande conçue en ces termes :

Près de trente-cinq ans de service me donnent droit d'avoir que que confiance dans mon expérience , je puis assurer avec vérité qu'ayant toujours été très-appliqué à remédier aux inconvéniens qui naissent sous nos pas , l'étude la plus suivie ne m'a procuré que très-peu de découvertes avantageuses , & que tel Auteur qui s'est acquis de la réputation , ne marcheroit qu'avec peine dans une route qui peut-être est l'objet de ses mépris. Pour donner un exemple de ce que j'avance , je demande à tout Artiste , à tout Amateur de Cavalerie de m'indiquer par la voie de votre Journal ou directement une manière d'attacher les chevaux de façon qu'ils ne puissent s'échapper. Plus de dix essais en ce genre ont été infructueux ; des chevaux méchans ou vigoureux ont rompu , soit par force ou par adresse toutes les entraves qu'on leur a opposées.

La question que je propose paroîtra frivole aux génies qui ne considéreront pas les suites fâcheuses que peut avoir le mal que je souhaite qui soit réparé , si l'on avoit l'état des accidens qui sont arrivés dans l'armée , faute de bons licols , l'on en seroit effrayé ; je viens d'en être moi même la victime : un cheval échappé dans l'écurie où étoit le mien , lui a cassé la jambe , & m'a fait perdre un animal auquel j'étois aussi attaché par ses excellentes qualités que par les bons services qu'il m'a rendus.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Le Chevalier DE MARNE , Lieutenant au Régiment Royal Cavalerie , & chevalier

de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis.

On nous a priés de rendre publique la lettre suivante, écrite par le Roi de Pologne actuel, à M. l'Abbé Proyart, auteur d'une vie estimée du feu Roi Stanislas Leczinski.

Monsieur l'Abbé Proyart, si je n'ai pas répondu plutôt à votre lettre du 30 Octobre, c'est que j'ai voulu me laisser le loisir d'apprécier l'ouvrage qu'elle me présentait. Je l'ai lu attentivement, avec cet intérêt que l'on donne à des situations qui ont des rapports à celles où nous nous sommes trouvés ; on aime à démêler ce qu'elles ont de commun dans leurs effets. La lecture de votre livre m'a donné ce plaisir ; le fond des choses & les formes qu'elles ont reçues de l'Historien, y ont également concouru. Je desirerai que la marque ci-jointe de mon estime en soit aussi pour vous une de ma reconnoissance : Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, M. l'Abbé Proyart, en sa sainte garde.

STANISLAS AUGUSTE , Roi.

M. Houël vient de mettre au jour le 19e. chapitre du Voyage de la Sicile, de Malthe & de Lipari, dont nous avons indiqué le mérite antérieurement, d'après les talens de l'artiste & le témoignage du public (1).

On trouve dans ce dix-neuvième chapitre plusieurs planches qui représentent des basaltes de différentes formes & grandeurs ; l'Auteur joint à ces desseins précieux par leur exactitude des observations sur la formation même des basaltes, qui rendent ce chapitre très-intéressant pour les Naturalistes. Les deux dernières planches repré-

(1) Prix 12 liv. chez l'Auteur, rue du Coq S. Honoré.

sentent le fameux châtaigner de cent chevaux, situé sur la pente de l'Etna. Cet arbre étonnant par sa grosseur a pris son nom de l'étendue de son ombrage. Jeanne d'Arragon, disent les gens du lieu, vint visiter l'Etna, accompagnée de toute la Noblesse de Catane ; elle étoit à cheval ainsi que sa suite : un orage survint, elle se mit sous cet arbre, dont le vaste feuillage servit à garantir la Reine & tous les Cavaliers ; mais les Savans regardent cette tradition comme une erreur populaire.

Les travaux de M. Didot l'aîné se succèdent sans interruption. Il vient d'achever l'édition *in-18.* des Œuvres de Racine en 5 vol. papier-velin, imprimés en caractères neufs, gravés exprès (1). Le texte un peu plus petit que les précédens, les surpasse encore en netteté ; & il est beaucoup plus aisé à M. Didot de multiplier ses chef-d'œuvres, qu'à nous de varier les éloges dus à chacun des ouvrages de cette précieuse collection ; savoir au *Télémaque*, 4 vol., & au *Discours sur l'Hist. Univ. de Bossuet*, 4 vol.

P R O V I N C E S - U N I E S.

LA HAYE, le 20 Mars.

La Bourgeoisie d'Utrecht vient de mettre en pratique contre la Régence les principes démocratiques allégués par nos Ecrivains poléniques contre l'autorité Sta-

(1) Prix 30 liv. chez M. Didot l'aîné, rue Pavée S. André-des-Arcs.

thouderienne. On ne s'attendoit pas que le peuple regarderoit d'abord le pouvoir le plus près de lui, le plus immédiat, le plus gênant, & qu'en vertu des idées de liberté si fortement prêchées par quelques Provinces, il détruiroit l'Aristocratie des Régences patriciennes, qui fait le système général du gouvernement des villes de la République. Une place étant vacante dans le Conseil municipal d'Utrecht, ce Corps y a nommé, suivant l'usage, un Citoyen qui a eue en sa faveur la pluralité des suffrages; mais l'élection ayant déplu à la Bourgeoisie, quelques Députés de celle-ci ont exigé que ce choix fût annullé; & il l'a été. Cette affaire occasionne la plus grande effervescence; ce que font les Bourgeois d'Utrecht, ceux d'Amsterdam, de Leyde, de Harlem, &c. &c. sont fondés à le faire également; voilà un premier succès encourageant: il sera curieux de voir, comment ces Sénats aristocratiques, qui défendent si bien leur autorité contre les atteintes du Stathouder, s'y prendront pour la défendre contre le peuple même.

Il est fort peu question de guerre, de préparatifs, & nous nous regardons comme en pleine paix. Cependant, l'on fait courir en ce moment le bruit d'une réponse peu satisfaisante de l'Empereur à la dernière résolution des Etats Généraux.

On a fait, dit-on, à la République plusieurs demandes, telles qu'une indemnité de 16 millions à la place de Maestricht, la cession de l'E-

c'use en Flandre, du Comté de Vroenhoven & Pays d'Outre-Meuse, la liberté de l'Escaut, &c. D'autres disent que l'*ultimatum* de l'Empereur porte, que puisque les Etats-Généraux se refusent à la concession de Maestricht, il revient à la demande sur l'Escaut, & leur donne quatre mois de réflexions à dater du départ du courrier de Vienne.

M. de Kalitcheff, Ministre de Russie, a remis aux Etats Généraux un nouveau Mémoire exhortatoire, & où, dit-on, on invite de nouveau la République à reprendre les négociations & à satisfaire S. M. I.

M. le Comte de Maillebois est attendu ici à chaque instant.

On prétend qu'il a fait communiquer aux Etats Généraux un plan, suivant lequel il se fait fort de défendre avec 60 mille hommes le territoire de la République contre cent mille combattans. Il prouveroit dans ce plan, que les Autrichiens ne peuvent attaquer l'Etat qu'entre la Meuse & le Rhin, & que le pays est en sûreté depuis Berg-op Zoom jusqu'à Bois-le-Duc, par la facilité de couper les passages par des inondations; qu'en conséquence les Autrichiens ne pouvant y pénétrer sans s'être emparés de Maestricht, qu'il ne seroit pas prudent de laisser derrière eux, il est de la dernière importance de garnir suffisamment cette place de troupes & de munitions. Il prétendoit aussi que les autres forts situés au-delà à Maseik, devoient être démolis, parce que les Autrichiens pourroient s'emparer aisément de cette ville, y perfectionner les ouvrages & y établir un campement, afin de couper la communication entre la Hollande & Maestricht. Alors ils pourroient se borner à tenir Maestricht bloqué

pendant qu'ils pénétreroient entre le Wahal & le Rhin, jusques dans le Bétuwe où ils établiraient leurs quartiers.

Parmi les détails que la frégate la *Junon*, arrivée en Angleterre, a donnés de la situation de l'Inde, elle a appris que les *Malais*, à l'instigation des *Portugais*, ont attaqué l'établissement des *Hollandois* à Malacca. Ce n'a pas été une simple conspiration de l'espèce de celles qu'ils ont souvent tramées : ils sont venus en corps d'armée d'environ 14 mille hommes, tomber sur les *Hollandois*, qui n'étant gueres préparés à cette attaque, ne purent employer tous leurs moyens de défense ; ils alloient succomber, & ils préparoient même déjà des bâtimens pour abandonner la place, lorsque redoublant d'efforts, ils parvinrent à repousser l'ennemi. Quelques jours après, les *Malais* reparurent au nombre de 40 mille, portant tous leurs armes redoutables & des fleches empoisonnées. Les *Hollandois* n'étoient au plus que 800, mais comme ils avoient eu le temps de faire leurs dispositions, & de placer du canon à terre, ils dispersèrent ces barbares, les poursuivirent même dans leur déroute, au point que s'ils n'ont pas exagéré, il en périt 4 mille, ou sur le champ de bataille, ou dans leur fuite.

Cette nouvelle nous vient de Paris, & l'on n'en dit rien en Angleterre même, où personne ne devoit l'ignorer, si la *Junon* l'avoit apportée réellement.

(186)

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 23 Mars.

Suivant nos lettres de Vienne du 8 de ce mois, les Croates, les bataillons francs & l'Artillerie qui avoient fait halte, ont reçu ordre de marcher sans délai vers les Pays-Bas.

On assure qu'il a été publié dans toutes les Eglises de l'Electorat de Cologne, une défense de recruter pour les Hollandois, & la promesse d'une récompense de 15 rixdales à tout Juge qui dénoncera l'un de ces Recruteurs.

Voici la liste des quartiers occupés par les Régimens Autrichiens dans nos Provinces.

A Bruxelles. Général en Chef.

S. A. R. le Duc de Saxe-Teschén.

Général-Commandant de l'Artillerie.

Le Comte de Murray.

Général d'Artillerie en second.

Le Comte de Ferraris.

Lieutenans - Généraux.

Le Comte Wenzel Colloredo.

Le Comte d'Arberg.

Général - Major. D'Alton, à Luxembourg, 2 bataillons. Régimens. De Deutschmeister. De Preiss. 2 bataillons. Deux compagnies d'Artillerie avec la réserve 1 demi. Kaunitz, troisième bataillon.

Général - Major. Le Baron de Staader, à Louvain. Rég. Lattermann, à Namur, 2 bat. de Tillier, à Louvain, 2 bataillons. Bender, à Bruxelles. 2 bat. Furman, Gren à Brux. 2 bataillons.

Général - Major. Le Comte Harrach, à Tirl.

Wurmser Hussards, à *Louvain*. 1 Div. **Wurmser Hussards**, à *Tirlem.* 2 divisions. En tout, 13 bat. & dem. & 3 div.

Avec l'Etat Major. Batail. 13. div. 3 Régimens. **Wurmser Hussards**, à *Arsches*, 1 div. **Ellerhaff Huss.** à *Je soigne.* 1 div. **d'Arberg Dragon**, à *Liere*, 1 div.

Avec l'Etat-Major. Rég. **D'Arberg Dragon**, à *Geel*. 1 div. **D'Arberg Drag.** à *Tongerloo*. 1 dem. div. **D'Arberg Drag.** à *Herve & Batrice*, pays de *Limbourg*. 1 dem. div. **Murray**, 3me. bataillon, à *Herve*.

Général - Major. Le Baron de *Lelien*, à *Mons*. **Cobourg Drag.** à *Mons*, 2 div.

Avec l'Etat-Major. Rég. **Cobourg Drag.** à *Ath.* 1 div. **Toscan Drag.** à *Gand & Oudenarde*, ou à *Tournay & Oudenarde*, comme l'*Artillerie* sera montée par le *Commissaire-Général*, 3 div. **D'Arberg.** 3me. div. de *Drag.* qui se forme à *Mons*, 1 divis.

Général - Major. Le Duc d'*Uxel*, à *Anv.* Rég. **Clefsayt**, à *Anvers*, 2 bat. *Ligne*, bat. camp. à *Anvers*. 2 bat. *Ligne*, 3me. bat. à *Lierre*, 1 bat. **Kauwitz**, à *Malines*, 2 bat.

Général-Major Le Comte de *Culam*, à *Gand*. Rég. **Hayden**, Grén. à *Termonde*, 1 bat. **Murray**, à *Gand*, 2 bat. **Vierfet**, à *Bruges*. 2 bat. **Vierfet**, 3me bat. à *Ostende*. 1 bat. 3me Rég. de garnison, *Nieuport*. 1 bat. En tout, 28 bataillons & 15 divisions.

Général - Major.

Benzenstein, à *Malines*.

Du 2me Régiment d'*Artillerie* : partie à *Malines*, partie détachée aux canons des Régimens avec la munition d'*Artillerie*. 1 bat.

Général - Major.

Zehenter, à *Bruxelles*.

à Détachement de *Pontoniers*.

Namur. Chasseurs.
Pionniers.

Total, bataill. 29, div. 15:

à Le détachement de l'Etat-Major d'Ar-
Bruxelles. tillerie.

Directeurs du Génie, à *Bruxelles.*

à Une Compagnie de Mineurs.

Namur. Une Compagnie de Sapeurs.

On écrit de la Haye, que le Fiscal de la République est parti pour Maestricht, où il va examiner les personnes accusées d'avoir voulu livrer cette place aux troupes de l'Empereur.

On apprend de Luxembourg que le Baron de *Stein* y est arrivé le 10 avec 300 recrues, qui complètent le corps de Volontaires de son nom. Ce corps se trouve porté à 1300 hommes exercés journellement.

Articles divers tirés des Papiers anglois & autres.

Le vaisseau de guerre Hollandois *l'Amiral Tirk Hides de Vries*, qui est arrivé à Smirne, paroît avoir causé quelques inquiétudes à l'Internonce de la Cour de Vienne, lequel a présenté un Mémoire à la Porte, où il demande l'intervention de l'autorité du Gouvernement, pour empêcher que les Hollandois ne commettent en ces parages quelques hostilités. Le Capitan-Pacha a effectivement reçu ordre d'y mettre les empêchemens nécessaires pour l'intérêt général du commerce. (*Nouvelles d'Allemagne*, n°. 40.)

Les Freres Etudiens du couvent des Capucins de Vienne se sont très-peu distingués cette année. Une aventure comique a fait à ce sujet lancer contr'eux une pasquinade. L'âne d'un Mcûnier,

s'étant échappé, avoit pénétré dans leur cour, & le portier avoit eu de la peine à l'en chasser. Le lendemain on lut au dessus de leur porte : *In propria venit & sui eum non receperunt.* (Cour. de l'Esc. N^o. 21.)

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

Cause entre Marie Dumas, veuve Michel, tutrice de ses enfans mineurs. — Et Michel Promlet, & Michel Marias.

Les dispositions universelles d'un aïeul, en faveur des enfans légitimes de sa fille naturelle, sont-elles valables ? C'étoit la principale question agitée dans cette cause. Voici le fait : *Marie P...*, sur la foi d'un mariage projeté, s'étoit abandonnée à un sieur C..., qu'elle devoit épouser ; elle en avoit eu un enfant, *Catherine C...*, la mort précipitée du sieur T... l'empêcha de la légitimer par un mariage subséquent. *Catherine C...* épousa *Joseph Michel*. Elle n'avoit rien reçu de sa mere, qui, mariée depuis la mort du sieur C..., avoit à peine de quoi vivre : cependant *Catherine C...* aida, autant qu'elle put ; *Marie P...*, & inspira à ses propres enfans les mêmes sentimens pour leur aïeule naturelle. *Marie P...* n'avoit jamais perdu de vue sa fille, ni ses enfans, qui lui avoient toujours témoigné, ainsi qu'à son mari, l'attachement le plus tendre. Parvenus l'un & l'autre à un âge fort avancé, ils se retirèrent chez *Martin Michel* leur petit-fils, & y vécurent jusqu'à leur mort. *Marie P...*, après la mort de son mari, par un juste senti-

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 25 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel de Serpente,

ment de reconnoissance, & pour s'assurer le reste de ses jours les mêmes soins qu'elle avoit éprouvés, crut devoir faire à *Martin Michel*, son petit-fils, une donation entre-vifs de tout ce qu'elle avoit, qui consistoit en une petite maison, un petit jardin & une piece de terre, le tout évalué 1200 liv., à la charge par le donataire de la loger, nourrir & entretenir sa vie durant, tant en santé que maladie. Elle n'eut jamais lieu de se repentir de son bienfait. *Martin Michel* & ses enfans remplirent envers *Marie P...* jusqu'au dernier moment toutes les obligations qui avoient été les conditions de la donation, sans que les dégoûts & les besoins inséparables de la vieillesse ralentissent en rien leurs devoirs. A peine *Marie P...* eut-elle les yeux fermés, que des Collatéraux disputèrent à ses arrières-petits-enfans naturels ses minces dépouilles, que leur pere avoit certainement acquises à titre onéreux, sous prétexte de l'incapacité où sont les bâtards de recevoir, soit directement, soit indirectement, dans leur descendance des dispositions universelles. — Les enfans de *Martin Michel* ont soutenu la validité de la donation qui avoit été le prix des soins & de l'entretien qu'ils avoient fourni à la donatrice pendant toute sa vie. Arrêt du Parlement de Toulouse du 22 Mars 1779, qui, réformant les Sentences des premiers Juges, sans avoir égard à la demande en cassation, par incapacité, de la donation de *Marie P...* formée par *Michel Brouellet* & *Michel Marias*, maintient la tutrice en la propriété & jouissance des biens compris dans la donation, avec dépens.

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre M. le Procureur - Général & les Héritiers

riers de Jean d'Alleré, Officier-de-Bouche chez le Roi.

— *Legs universel à un Enfant trouvé, à nommer & choisir par M. le premier Président, peut-il être déclaré nul comme fait, incertain & personne.*

Rien n'est quelquefois plus singulier que certaines dispositions testamentaires : cependant lorsqu'elles ne sont pas contraires aux bonnes mœurs, ni aux loix, on ne peut se dispenser de les maintenir & d'en ordonner l'exécution, attendu le droit incontestable & la liberté naturelle à tout homme, de disposer de son bien comme il lui plaît, sauf les justes exceptions & réserves que les loix ont mises à cette liberté générale & indéfinie. — Le sieur *Jean d'Alleré*, seul auteur de sa fortune, étoit pourvu d'une charge d'Officier-de-Bouche chez le Roi, vieux garçon, n'ayant point de parens proches & beaucoup de parens éloignés ; il a fait son testament le 1 Avril 1773. Par cet acte, quelques dispositions particulières, il a institué deux Légataires universels, l'un de tout son mobilier, l'autre de tous ses immeubles. Le Légataire du mobilier étant une personne connue, & la disposition n'ayant pas été contestée, il est inutile de s'étendre à ce sujet. Toute la difficulté portoit sur la disposition relative au legs universel des immeubles. Elle étoit conçue à peu-près de cette manière : « Je donne & legue tous mes immeubles quel- » conques, ensemble ma charge d'Officier Frui- » tier chez le Roi, à un enfant trouvé de la » maison des Enfans-Trouvés de Paris, l'un des » plus âgés étant dans ladite maison, du sexe » masculin, qui sera nommé & choisi par M. le » Premier-Président du Parlement. J'institue le-

» dit enfant mon Légataire universel en cette
 » partie , à la charge de prendre & porter mes
 » noms de baptême & de famille , & de se faire
 » recevoir dans ma charge d'Officier - Fruitier
 » chez le Roi , si par les soins & bons offices de
 » M. le Premier-Président , il peut être agréé
 » & reçu dans ledit Office , à la charge , en
 » outre , qu'en cas de mort dudit enfant , avant
 » son mariage ou sans enfant légitime , le mon-
 » tant dudit legs universel passera au profit d'un
 » enfant trouvé , mâle , choisi & nommé par
 » M. le Premier-Président , aux mêmes charges
 » & conditions de porter mes noms ». — Après
 la mort du Testateur , arrivée en 1783 , & l'ou-
 verture faite du Testament , M. le Procureur-
 Général , instruit de cette disposition , fit assigner
 les héritiers de *Jean d'Alleré* , pour voir pro-
 noncer la délivrance du legs universel des im-
 meubles du Testateur au profit de l'enfant trouvé
 qui seroit nommé & choisi par M. le Premier-
 Président. — Les héritiers ont demandé la
 nullité du legs universel , sous prétexte qu'il étoit
 fait *incertæ personæ*. M. l'Avocat - Général *Scy-
guier* a conclu à la délivrance du legs univer-
 sel au profit de l'enfant trouvé aux conditions
 portées au Testament. — Arrêt du 27 Août
 1782 qui a ordonné que le Testament dudit *Jean
d'Alleré* seroit exécuté selon sa forme & teneur ;
 ce faisant a condamné les héritiers de *Jean d'Alleré*
 à rendre & restituer tous les immeubles de la
 succession de *Jean d'Alleré* & tous les titres de
 propriété desdits immeubles & papiers relatifs ,
 dépendant de ladite succession , à l'enfant trouvé
 qui seroit nommé & choisi par M. le Premier-
 Président , conformément au Testament & aux
 charges , clauses & conditions y portées : a con-
 damné lesdits héritiers aux dépens.

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 2 A V R I L 1785.



A P A R I S;
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Mars 1785.

P IÈCES FUGITIVES.		des Inscriptions & Belles-
<i>Épître à Mlle Em. de P**</i> , 3		Lettres, 26
<i>Impromptu</i> , 6		Tableau de la situation ac-
<i>Épître à Mme la Comtesse</i>		tuelle des Anglois dans les
<i>Gabrielle Digoine</i> , 49		Indes Orientales. 34
<i>Vers adressés à Mlle Gavau-</i>		Morceaux extraits de l'Histoire
<i>dan cadette</i> , 51		Naturelle de Pline, 57
<i>Mor de Coclès</i> , 52		Recueil de quelques Pièces de
<i>Couplets à M. Blanchard</i> , 53		Littérature, 69
<i>Épître</i> , 97		Histoire Universelle, 76
<i>L'Origine de l'Inconstance</i> , 99		L'Enfer des Peuples Anciens,
<i>Epigramme</i> , 100		123
<i>A une jeune Demoiselle</i> , <i>ibid.</i>		Pièces intéressantes & peu
<i>Le courage de l'Amour & de la</i>		connues, 154
<i>Nature, Anecdote</i> , 101		Principes généraux de Belles-
<i>Le Zéphyr & l'Aquilon</i> , 145		Lettres, 166
<i>Fable</i> , 145		Manuel du Minéralogiste,
<i>Conte</i> , 146		172
<i>Romance</i> , 147		La dernière Héloïse, 175
<i>Réponses à une Question</i> , 151		Variétés, 36, 79, 132, 156
<i>Charades, Enigmes & Logo-</i>		Académie Française, 131
<i>gryphes</i> , 7, 55, 121, 152		SPECTACLES.
NOUVELLES LITTÉR.		Concert Spirituel, 178
<i>Apologues & Contes Orien-</i>		Comédie Française, 179
<i>taux</i> , 9		Comédie Italienne, 183
<i>Dissertation qui a remporté le</i>		Annonces & Notices, 41, 88,
<i>Prix de l'Académie Royale</i>		141, 185

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 2 A V R I L 1785.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

É P I T R E

*A M. SABATIER DE CAVAILLON,
sur un Article d'un Journal , où il louoit
beaucoup un de mes Ouvrages.*

A M I , la vapeur dangereuse
Dont s'est enivré mon orgueil,
N'étoit qu'une amorce trompeuse
Qui m'attiroit vers un écueil.
Dicté par la voix du génie,
Sans doute un éloge flatteur
Est pour l'oreille & pour le cœur
Une agréable mélodie;
Mais le serpent dort sous la fleur;
Trop souvent la cruelle envie

A ij

M E R C U R E

S'éveille à ce bruit séducteur.

A peine , au littéraire empire ,

Mes vers sont annoncés par toi ,

Et déjà siffle contre moi

L'affreux dragon de la satire.

Vois ce reptile meurtrier ,

Mon petit succès le désolè :

Il viendra flétrir le laurier

Dont , grâce à ta main bienévolè ,

S'énorgueillit mon jeune front ;

Et dans les flots d'un noir poison ,

De ma poétique auréole

Éteindre enfin chaque rayon.

LA GLOIRE est une enchanteresse

Perfide comme la beauté ;

Le caprice , la cruauté

Suivent la cour de la Déesse ;

Souvent sa plus tendre caresse

Annonce une infidélité.

Ah ! si d'une angoisse éternelle

Son souris veut être acheté ,

Si de maint rival irrité

Le poignard doit payer mon zèle ,

Toi , son amant toujours fêté ,

Vole au séjour de l'immortelle ;

Ma servitude est trop cruelle ,

Moi , jé reprends ma liberté.

De te suivre aux lieux où tu planes ,

DE FRANCE

5.

Je n'aurai point l'ambition ;
Ami, l'air de cet horizon
Est trop subtil pour mes organes.
A ma Muse un vallon suffit :
Elle a les mœurs d'une Bergère ;
Le théâtre qu'elle chérit,
C'est un petit bois solitaire ,
Où, sous l'ombrage du mystère ,
Son luth résonne à petit bruit.
Sans doute au Temple de mémoire
Son nom ne sera point écrit ;
Mais si Sabatier lui sourit,
Doit-elle envier d'autre gloire ?
On ne verra point son portrait
A la tête d'un mince Ouvrage
Se pavanant d'un air coquet ,
Du Lecteur séduit , stupéfait ,
D'avance obtenir le suffrage.
Mais qu'importe une vaine image ?
Dans son ami vivre en effet ,
Est la félicité du sage.
Laisse-la donc fuir à son gré
Une lice en proie à l'orage :
Sentier fleuri , bien resserré ,
Plait à son goût , sied à son âge ;
Entre deux remparts de feuillage ,
Tel un ruisseau coule ignoré.

(Par M. Morel , d' Aix.)

A ii)

*RÉPONSE aux Vers de M. BURET , inférés
dans le N^o. 4 du Mercure de France.*

ENFANS de la sincérité ,
Vos vers dictés par la Nature
Offrent une moralité
Dont tout bas se plaint l'imposture ,
Et qui flatte ma vanité.
De votre cœur novice encore ,
Et de votre Muse au berceau ,
Si le double hommage m'honore ,
Philinte , du jour le plus beau
Il est aussi pour vous l'aurore.
Cultivez ce jeune rosier
Où les boutons en abondance
Étonnent l'œil du Jardinier ;
Et livrez-vous à l'espérance
De le voir devenir laurier.
Mais voulez-vous que Mnémosyne
Et votre Lecteur satisfait ,
Respirent l'odeur d'un bouquet
Cueilli sur la docte colline ?
Je vais vous donner un secret :
« N'y laissez pas la moindre épine. »
De Juvénal , de Despréaux
L'Univers connoît le mérite ;
Toutefois leurs brûlans pinceaux

N'ont pas fait un seul prosélite.
 Sur l'amour-propre révolté
 Le talent perd tout son empire ;
 Le zèle sans l'aménité
 N'obtiendra jamais un sourire.
 Aux beaux jours du peuple Romain ,
 Temps heureux qui ne dura guère ,
 Croyez-vous qu'on fût plus sincère ,
 Et moins flatteur & plus humain ?
 Moi, j'ai la preuve du contraire.
 A Janus, ce Dieu respecté ,
 Et né chez ces prétendus sages ,
 Auroit-on prêté deux visages ,
 Si la candeur, la vérité
 Eussent habité leurs rivages ?
 Dans le physique & le moral ,
 Jadis, comme au siècle où nous sommes ,
 Le bien fut à côté du mal :
 Ainsi les Dieux ont fait les hommes.
 Cessons des regrets superflus :
 Des régions non moins ingrates
 Eurent leurs Nérons , leurs Titus :
 De tous temps on vit les Socrates
 Contemporains des Anitus.
 Pourquoi porterions-nous envie
 A ces mortels trop célébrés ?
 Les Vertus, les Arts, le Génie
 Dans nos foyers sont honorés.

A iv

Le Tibre eut Horace , Virgile ,
 Pline , Antonin , Burrhus , Caton ;
 La Seine a Vergennes , Delille ,
 Louis , Suffren , Breteuil , Buffon.
 Satisfaits de notre partage ,
 Sachons mieux nous apprécier ;
 Laissons les Zoïles crier ;
 Le silence est la voix du sage.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)

NOUVELLE QUESTION A RÉSOUDRE.

*Lequel des deux prouve plus d'amour ,
 celui qui quitte le Trône pour sa maîtresse ,
 ou celui qui veut conquérir une Couronne pour
 la lui offrir.*

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Sourire* ; celui
 de l'Énigme est *Lanterne* ; celui du Logo-
 gryphe est *Harpie* , où l'on trouve *phare* ,
pie , *épi* , *répi* , *hier* , *raie* , *api* , *haie* , *harpe*.



C H A R A D E .

MON premier, belle Iris, est le tems des Amours ;
Mon second , avec art , flotte sur vos atours ;
Ah ! soyez donc mon tout pour embellir mes jours.

É N I G M E .

J'AI le visage long & la mine naïve ;
Je suis sans finesse & sans art ;
Mon teint est fort uni , la couleur assez vive ,
Et je ne mets jamais de fard.
Mon abord est civil ; j'ai la bouche riante ,
Et mes yeux ont mille douceurs.
Mais quoique je sois belle , agréable & charmante ,
Je règne sur bien peu de cœurs.
On me proteste assez , & presque tous les hommes
Se vantent de suivre mes loix.
Mais que j'en connois peu dans le siècle où nous
sommes
Dont le cœur réponde à ma voix !
Ceux que je fais aimer d'une flamme fidelle ,
Me font l'objet de tous leurs soins ;
Et quoique je vieillisse , ils me trouvent plus belle ,
Et ne m'en estiment pas moins.
On m'accuse pourtant d'aimer trop à paroître
Où l'on voit la prospérité ;

A ♡

Lorsqu'il est vrai qu'on ne me peut connoître
Qu'au milieu de l'adversité.

(Par M. l'Abbé Métrail, Aumônier de
l'Hospice Royal.)

L O G O G R Y P H E.

JE suis un remède puissant.

Pour mettre fin aux larmes d'un enfant.

Avec cinq pieds l'on me compose;

Veut-on les retourner ? je suis la même chose.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Poétique de la Musique, par M. le Comte de la Cépède, des Académies & Sociétés Royales de Dijon, Lyon, Toulouse, Rome, Stockholm, Hesse, Hambourg, Munich, &c. *La sensibilité fait tout notre génie*, Piron. 2 vol. in-8°. De l'Imprimerie de MONSIEUR. A Paris, chez Didot jeune, Mérigot jeune, & Théophile Barrois, Libraires, Quai des Augustins; la Veuve Esprit, au Palais Royal; Belin, rue S. Jacques, & Vasse, rue de la Harpe.

L'ART de la Musique est bien jeune en France, en le considérant du côté de ses

liaisons avec l'Art Dramatique. On se rappelle sa première époque, & il n'est encore qu'à sa troisième. Les Spectacles Lyriques florissoient en Italie: Louis XIV, qui encourageoit tous les Arts, ne voulut pas que celui de la Musique fût négligé; & l'Italien Lulli, secondé merveilleusement par les talens de Quinault, fonda sur notre Scène la mélodie de son pays, qu'il tâcha d'ajuster avec nos paroles. Mais tandis que cet Art, indigène en Italie, y prenoit un accroissement rapide, il sembloit qu'exotique en France, il fût condamné à y demeurer dans l'état où il étoit lorsqu'il y fut transplanté. Bientôt les deux mélodies, si semblables dans leur origine, devinrent tout-à-fait différentes; mais l'orgueil national ne voulut pas voir que cette différence venoit des progrès de l'une & de l'inertie de l'autre; il aimait mieux se persuader qu'il avoit une musique particulière, & la préférer à sa rivale.

Rameau vint, & ce grand Homme, dont le génie ne demandoit qu'à s'étendre, tira en partie notre musique de son état de langueur. Il donna plus de vigueur à l'harmonie, dont il avoit simplifié l'étude; il lui fraya des routes nouvelles, en multiplia les effets, donna enfin à nos Ouvrages Lyriques une meilleure forme, & malgré les contrariétés qu'éprouve tout novateur, il fit faire un pas immense à l'Art, resté immobile jusqu'à lui. Mais ses efforts n'avoient osé s'étendre que sur les chœurs & la sym-

A vj

phonie. Le chant François lui parut l'idole sacrée de la Nation; il crut, comme les autres, que la langue en avoit invinciblement déterminé la forme; & quoique né avec un génie mélodieux, comme il l'a prouvé dans ses airs de danse, il laissa notre Scène en proie à ces éternels récitatifs, d'un chant trop soutenu pour de la déclamation, & trop froids, trop languissans, trop uniformes pour exprimer jamais le véritable accent des passions.

Enfin, les bouffons Italiens dessillèrent les yeux de la France. Leurs Ouvrages Dramatiques ne pouvoient réussir long temps chez une Nation qui, plus que toute autre, a su perfectionner cet Art; mais leur musique avoit plu; des hommes remplis de goût, de zèle & de patience, essayèrent d'y adapter des paroles Françaises, & le plus grand succès couronna leurs efforts. On put dès-lors s'appercevoir que si notre poésie avoit paru résister à la mélodie Italienne, la faute devoit en être attribuée, non à l'inflexibilité de la langue, mais à la paresse ou à l'orgueil des Auteurs qui ne vouloient pas prendre la peine de lui donner les formes que la musique exige, ou qui croyoient que cet Art devoit plier sous le leur.

Reléguée sur nos Théâtres Comiques, Polyymnie s'y retranchoit, s'y fortifioit, & sembloit attendre qu'une occasion heureuse lui facilitât la conquête de la capitale de son empire. Un François, l'Auteur d'Erne-

Finde, tenta le premier ce hardi projet; on applaudit à son audace; mais son pays ne fut point converti. Un homme d'un génie ardent, plus heureux, & qui peut-être avoit mieux médité les changemens nécessaires; qui, en portant des coups plus sûrs & plus profonds, ménageoit d'avantage les préjugés reçus; qui, connoissant le goût dramatique de la Nation, s'en étoit habilement servi pour faire adopter les réformes musicales, & payoit ainsi, par des beautés des deux genres, les sacrifices qu'il exigeoit, M. Gluck fit à lui seul toute la révolution; bientôt les plus grands Maîtres de l'Italie embellirent son système, & par leurs talens réunis, l'art lyrico-dramatique est maintenant fixé parmi nous.

C'est à cette époque que devoit paroître une poétique de la musique. Quand un Art est encore inculte, le génie apperçoit bien le point où il veut atteindre, mais il ne voit pas le chemin qu'il doit suivre sous les broussailles dont il est couvert. Il les essaye tous, écarte ou détruit les obstacles qui l'arrêtent; & à force de constance & de fatigues, arrive enfin au but désiré. L'homme de goût épie alors sa marche, distingue ses vestiges sur le sentier qu'il a tracé, en forme une carte fidèle, & l'offre pour guide aux jeunes Artistes qui veulent suivre la même carrière.

Mais pour oser indiquer la route des Arts,

il faut soi-même être digne d'y marcher. Il falloit être Horace pour donner aux Latins une poétique; il falloit être Boileau pour en donner une aux François. Quoique les titres de M. le Comte de la Cépède ne soient pas encore aussi bien constatés que ceux de ces grands Hommes, il n'en est pas moins vrai que ses talens & ses connoissances en musique, lui donnent le droit de rassembler en un corps les règles de cet Art que lui ont fait découvrir ses observations.

Le fond de cet Ouvrage est très-neuf; par-tout où la musique est cultivée, il existe un nombre prodigieux de traités de composition, livres presque toujours insuffisans, qui n'enseignent que les loix de l'harmonie, & qui sont à la musique ce que les grammaires sont aux langues. Une rhétorique, l'art d'écrire, de se former un style pur & correct, varié suivant les genres différens, seroit sans doute un Ouvrage très-utile; mais on ne l'a point encore tenté. Ce n'est pas-là le but de M. de la Cépède; il suppose ces connoissances acquises, & s'attache principalement à leur connexion avec la poésie, & sur-tout à l'application qu'on en peut faire à l'Art Dramatique.

J'ai dit que ce sujet étoit neuf; cependant plusieurs Auteurs en ont déjà traité quelques parties. On trouve des idées relatives à cet objet dans le petit Traité de d'Alembert sur les libertés de la musique; on a vû autrefois un Ouvrage de M. le Chevalier de Ch. sur

l'union de la Poésie & de la Musique, Livre rempli de vûes excellentes, qui malheureusement n'existe plus, qui parut dans un temps où peu de personnes étoient encore en état de l'entendre, d'en sentir tout le mérite, & qui manque maintenant à nos Poètes Lyriques, lorsqu'il leur seroit de la plus grande utilité. On connoît encore des observations sur la Musique & sur la Métaphysique de cet Art, par M. de C. Le Dictionnaire de Rousseau offre aussi plusieurs articles épars qui ont rapport à l'objet que traite M. de la C.; mais aucun autre avant lui n'avoit rassemblé un corps d'observations & de principes pour en composer un système.

S'il est avantageux de parler le premier d'un Art à l'instant où il se forme, il y a bien aussi quelques inconvéniens. Cet Art n'a point alors de nomenclature; on est pauvre de phrases qui puissent exprimer des idées nouvelles; on est obligé d'en emprunter aux autres Arts; & comme la convention n'est point encore établie, l'expression est toujours vague & douteuse, on est obscur malgré soi. L'Auteur économe dans sa disette, craignant d'épuiser bientôt ses ressources précaires, revient souvent aux mêmes tours de phrases; il en résulte des répétitions fatigantes, de la monotonie, du dégoût. Il faut avouer que cet inconvénient se fait sentir dans l'Ouvrage de M. de la C.; mais il est à propos de le faire connoître avant que d'en porter un jugement.

Il traite d'abord de l'origine de la Musique ; & pour présenter ses idées sous une forme plus agréable , il emploie une fiction ingénieuse. Il suppose dans le climat le plus fortuné , l'homme & sa compagne jouissant d'abord d'un bonheur sans mélange ; les accens ordinaires ne peuvent suffire à l'expression de sa félicité ; sa voix se déploie & soutient des sons qu'il élève & rabaisse avec rapidité ; sa démarche s'anime , il saute de joie ; & pour mêler moins de fatigue à l'expression de ses transports , il se laisse retomber par intervalles égaux , ses sauts sont accompagnés de ses chants , auxquels il ajuste des paroles coupées avec ordre , & analogues au bonheur de sa situation : ainsi naissent à la fois la chanson , la danse & la poésie.

Mais le bonheur durable n'a jamais été le partage de l'homme ; il perd sa compagne , & l'expression de ses regrets , de sa douleur , ses plaintes , ses cris , ses transports de crainte & d'espérance , enfin toutes les passions qui l'agitent , donnent naissance à la vraie musique , qui , née au milieu des pleurs , dit M. de la C. , ne peint bien que les événemens tristes , les sentimens sombres & profonds , & n'exprime qu'à demi la joie & la sérénité. Cette opinion de l'Auteur le conduit à une idée fine & heureuse. « Il faut , dit-il , avoir dans l'âme une certaine candeur pour goûter tous les charmes de cet Art céleste. Tout ce qui nous attriste , tout ce qui réveille en nous des

» idées sombres , porte naturellement l'âme
» à se replier sur elle-même. Si l'on ne peut
» supporter qu'avec peine la vûe de son
» cœur , on fuira tout ce qui oblige à l'exa-
» miner : l'homme vertueux pourra donc
» seul goûter sans trouble les tendres émo-
» tions que la vraie musique inspire. L'en-
» nemi de la vertu ne doit chercher que la
» gaîté & les chansons. »

Cependant l'homme a retrouvé sa com-
pagne; le bonheur renaît pour lui, mais non
pas aussi pur qu'il le goûtoit auparavant.
L'inquiétude l'altère, il peut perdre encore
le bien qu'il a déjà perdu. Ainsi, l'accent qui
exprime ses sentimens est encore celui de la
vraie musique. Cette compagne chérie, qui
partagea sa peine, partage aussi sa félicité du
moment. Elle exprime ses transports de la
même manière, & voilà le premier *duo*.
Bientôt leur retraite est violée par une trou-
pe barbare qui y pénètre les armes à la main,
& sépare le couple heureux. Leurs adieux,
leurs efforts pour se réunir forment un *duo*
pathétique. Une tempête a épouvanté les ha-
bitans rares de ces contrées; le calme ra-
mène dans les cœurs l'espérance & la joie; ils
élèvent leurs voix & leurs actions de grâces
vers le ciel, & forment le premier *chœur de*
joie, comme ils ont formé le premier *chœur*
religieux pendant leur effroi. C'est ainsi que
M. de la C. décrit l'origine des différens
genres de musique, & même celle des di-
vers instrumens.

Le Chapitre suivant traite de la nature de la musique, de la partie physique, de sa composition, indépendamment des goûts & des styles divers, ainsi que des différentes applications qu'on en peut faire. Cet article contient plusieurs propositions qui mériteroient d'être discutées; mais ces discussions formeroient elles-mêmes un Livre, & ne peuvent entrer dans un extrait. Au reste, comme la variété d'opinions sur les causes, n'influe en rien sur la réalité des effets, ce Chapitre me paroît l'un de ceux dont on peut tirer le plus de fruit. L'Auteur y analyse très-bien les loix de la mélodie, la formation des phrases musicales, leurs proportions, enfin tout ce qui doit constituer des *airs*, ce qu'il appelle avec raison un morceau de musique par excellence.

M. de la G. traite ensuite des effets de la musique. Ce qu'il dit à ce sujet est presque toujours très-juste, très-bien senti; mais peut-être s'est-il trop livré aux idées métaphysiques; elles enveloppent tous ses préceptes, qui, dans une pareille matière, ne pouvoient être exprimés trop clairement. Les tableaux poétiques que l'Auteur a prodigués dans son Ouvrage, loin d'en rendre la lecture plus amusante, comme il l'a cru sans doute, ne la rendent que plus fatigante. L'esprit de recherche qui anime le Lecteur, est étonné, fâché de se voir distrait par des peintures brillantes qu'il n'a point désirées. L'œil qui cherche péniblement un

point imperceptible , se trouve blessé de l'éclat d'un beau jour qui le récréeroit dans un autre temps. Familier avec ses idées , M. de la C. , bien sûr de les retrouver quand il le voudroit , a pu se livrer sans danger aux écarts de son imagination ; mais comment ses Lecteurs reconnoïtroient-ils les routes de ce labyrinthe si nouvelles pour eux , après que leur attention en a été si fort détournée ?

On en peut dire autant de son second Livre , où il traite de la *Tragédie Lyrique* , de son ensemble , des passions , des caractères que le Musicien y doit peindre. Le Chapitre des passions est sur-tout profondément senti ; mais M. de la C. en a plutôt tracé les tableaux , qu'il n'a réellement indiqué au Compositeur la manière de les rendre. C'est-là sur-tout que se fait sentir la disette d'*expressions convenues* entre l'Écrivain & le Lecteur. Voici un exemple. » Pour » peindre la HAINE , que le Musicien cher- » che les couleurs les plus noires , les accords » les plus *horribles* , les chants les plus propres à inspirer la consternation & l'effroi : » que la mélodie porte ce caractère sombre qui désigne le tourment secret & les » sinistres projets de la haine ; que les accompagnemens peignent en même temps » le feu cruel qui la *brûle elle-même* , feu » qu'elle n'avoit allumé que pour consumer l'objet de ses pensées funestes , » qu'elle n'a pu jeter sur une tête inno-

„ cente , mais ennemie , & qui ne pouvant
 „ suspendre son action , la *dévore elle-même*
 „ sans jamais l'anéantir ; que de temps en
 „ temps des cris échappés dans l'orchestre ,
 „ de grandes masses d'une harmonie *hor-*
 „ *rible* , amenées quelquefois d'un mouve-
 „ ment assez lent , annoncent les transports
 „ de la haine , qui cherche à éclater , & fa-
 „ voix qui , ne pouvant être toujours rete-
 „ nue , frappe l'air de cris aigus ; & lors-
 „ qu'enfin le jour terrible est arrivé , lors-
 „ que la haine ne se contient plus , lorsque
 „ ses *horribles* serpens sifflent sur sa tête ,
 „ qu'elle allume ses brandons , & que la
 „ fureur conduit ses pas précipités , que le
 „ Musicien se serve pour la peindre des
 „ moyens indiqués pour représenter la fu-
 „ reur ; mais qu'il n'oublie jamais les *teintes*
 „ *noires , horribles & effrayantes* qui doi-
 „ vent caractériser la haine. »

On sent combien tout ce qu'il y a de pré-
 ceptes dans ce morceau est vague & indé-
 terminé ; il étoit difficile de faire autrement ,
 l'Auteur en avertit lui-même ; mais ce défaut
 de clarté ne vient-il pas un peu de celui de
 précision ? Si au lieu de décrire d'une manière
 si emphatique & si diffuse , la haine & ses
 effets , l'Auteur s'en étoit rapporté à l'ima-
 gination & aux connoissances morales du
 Musicien ; s'il lui avoit en place développé
 les procédés , pour ainsi dire mécaniques ,
 qui doivent être employés à la rendre ; si
 sur-tout il s'étoit appuyé sur des exemples

connus, s'il eût analysé quelques morceaux, de ceux qui sont entre les mains de tout le monde, je crois que son Ouvrage auroit un bien plus grand mérite d'utilité. Il cite à la vérité plusieurs exemples dans les Chapitres qui traitent du récitatif, des airs, des duos, des trios, &c. mais ces exemples se bornent à des Opéras que probablement M. de la C. a mis lui-même en musique, & qui ne sont pas encore connus du Public. Comme les Lecteurs ne peuvent vérifier la citation, ni faire ainsi l'application du précepte, comme elle n'offre aucune image à leurs yeux, elle ne leur sert presque à rien.

Le morceau que nous venons de transférer, peut encore donner une idée du style de M. de la C. A travers sa prétention on y verra pourtant de la négligence. On y verra que l'Ouvrage, conçu & médité longuement, a peut-être été écrit trop vite; que l'expression qui devoit y être si naturelle, est presque toujours vague à force d'être recherchée. Entend-t-on d'une manière bien nette ce que c'est que des *accords horribles*, une *harmonie horrible*, &c. Cette épithète favorite de l'Auteur est employée avec profusion sans jamais donner d'idée plus précise. Il peut s'apercevoir lui-même de la gêne de son style, par la fréquence des répétitions des mêmes phrases, des mêmes idées qu'on y rencontre sans en voir la nécessité.

Les mêmes défauts obscurcissent d'excellens préceptes dans les Chapitres du récitatif, des

airs , des duos , des chœurs , des ouvertures de Tragédies Lyriques. Et quoique les matières y soient traitées avec une abondance qui ressemble à la profusion , beaucoup d'objets cependant y manquent du développement dont ils auroient besoin. Ce que l'Auteur y dit du rythme , par exemple , ne me paroît pas assez approfondi. Il me semble que M. de la C. n'a pas assez senti l'influence que doit avoir le rythme poétique sur le rythme musical. Ce sujet , à peine indiqué , méritoit à lui seul un Chapitre ; mais avant de le faire , je l'inviterai à lire le petit Ouvrage de M. de Ch. , dont j'ai déjà parlé.

L'Auteur jette ensuite un simple coup-d'œil sur la Comédie Lyrique , sur la Pastorale , sur la Musique sacrée & sur la musique de chambre ; il renvoie , pour les détails plus étendus , à ce qu'il a dit de la Tragédie Lyrique , qui est , avec raison , son principal objet. L'article de la Pastorale ne contient qu'un canevas d'une action théâtrale fort tragique & fort noire , qu'il propose au Poète , sans s'occuper beaucoup du parti qu'en pourroit tirer le Musicien.

Telle est la marche de cet Ouvrage , dans lequel on trouve d'excellens principes , des vûes très-justes , des préceptes très-vrais , mais étouffés sous le poids des descriptions , mais présentés d'une manière beaucoup trop diffuse & indistincte. M. de la C. a trop souvent oublié qu'il parloit à des Musiciens , & que des Musiciens ne sont pas ordinaire-

ment des Littérateurs ; qu'il en est même beaucoup de fort habiles dans leur Art & de fort peu instruits dans les autres, qu'on peut avoir l'âme très-poétique sans être familier avec les expressions de la poésie. Il falloit donc parler leur langue & non leur en créer une. Un Livre élémentaire ne devoit pas être au-dessus de la portée du commun des Musiciens ; ceux qui sont en état d'entendre celui-ci, n'ont déjà plus besoin des préceptes qu'il renferme.

Est-ce donc un mauvais Ouvrage que cette *Poétique de la Musique* ? Point du tout : presque tous les matériaux en sont excellens ; ils sont sûrement le fruit d'une méditation longue & profonde ; M. de la C. paroît très-pénétré des principes de son Art, & de ses rapports avec la poésie dramatique ; mais je crois qu'il s'est trompé sur la forme qu'il a donnée à son Ouvrage ; que le style, trop éclatant & trop peu soigné, y nuit extrêmement ; que la profusion de richesses qu'il y a semées, n'y répand que la confusion & l'ennui. En un mot, quoi qu'il puisse être utile, même dans l'état où il est, je crois qu'il gagneroit beaucoup à être refondu dans une Édition nouvelle, & personne sans doute n'est plus capable de refaire ce Livre que son premier Auteur.

Que M. de la C. pardonne une sévérité qu'il ne doit qu'à l'estime qu'inspirent sa

personne & ses talens. La médiocrité seule appelle l'indulgence; elle seroit humiliante pour lui. C'est d'après cette même estime, que j'ose ici l'inviter à revoir son Ouvrage, à y développer quelques objets qui en ont besoin, & à faire de grands sacrifices sur le reste. Une *Poétique de la Musique* est pour nous, dans ce moment, de la plus grande utilité. Il seroit dommage que les précieuses leçons contenues dans celle-ci, fussent perdues; & je craindrois pour elles ce sort fâcheux, si elles restoient cachées sous ce trop grand amas de fleurs où l'Auteur les a enfevelies.

(*Cet Article est de M. Framery.*)

V A R I É T É S.

FRAGMENS D'UN OUVRAGE DE M O R A L E.

Du bon Cœur.

TOUT le monde entend ce que c'est qu'un bon cœur; cependant il n'est pas aisé de l'expliquer; chacun mettant plus ou moins dans le sens du mot, aucun n'en a précisément la même idée. Ces choses sont bien mieux senties qu'expliquées, & il vaut mieux les peindre que les définir.

Les bons cœurs sont ces hommes chez qui la bonté paroît une sorte d'instinct, tant elle se montre
dans

dans leurs plus soudains mouvemens & dans toutes leurs actions. Ils participent plus ou moins des différentes passions ; mais , dans leur ame , chaque passion reste pure & modérée. Ils se plaisent à aimer & à être-aimés , à vivre utiles aux autres & contents d'eux. S'ils voyent quelqu'un souffrir , ils se mettent à sa place , & ils volent à son secours , comme s'il s'agissoit d'eux mêmes. S'ils ont de quoi donner , ils en éprouvent le besoin , & ils s'y livrent. Si on les a outragés , on les ramène aisément , & il semble qu'ils se soulagent , en pardonnant. S'ils ont eux-mêmes offensé quelqu'un , cette pensée les trouble , les importune , & il n'y a ni dépit , ni mauvaise honte qui tiennent ; il faut qu'ils avouent leur faute , & qu'ils la réparent. Ils peuvent sortir de leurs devoirs ; mais , à la manière dont ils se comportent dans le mal , on voit que leur cœur pâtit , que leur esprit n'est pas dans son assiette : un reproche , une prière , la réflexion du lendemain arrêtent un mauvais dessein , avant son exécution , & ils rentrent dans la justice & l'honnêteté , comme dans leur naturel. Ils pourront aussi avoir des défauts tournés en habitudes , & analogues à leur tempérament ; mais ce fera pour eux une raison d'en valoir mieux dans d'autres parties. Ils sont en général bien pensans & bien disans de tout le monde ; on les dupe longtemps & souvent ; & à cet égard ils ne se corrigent jamais bien. Un de leurs défauts est d'être trop faciles à appaiser , comme à irriter ; ils ont plutôt des emportemens que de la sévérité contre les malhonnêtes gens. Mais c'est sur-tout dans leurs familles qu'ils sont intéressans à contempler. Leur vieux père leur fait encore peur , quand il prend sa voix sévère ; mais , malgré les brusqueries chagrines de son humeur , ils n'ont pas de fêtes sans lui , ou ils les quittent pour lui ; & leur infirme aïeule les voit tous accourir à sa plainte ; jamais le lit où elle

achève de mourir n'est délaissé. Leurs femmes ont tout droit sur eux ; ils ne savent à qui s'en prendre , quand ils les voyent tristes & fâchées ; elles les gouvernent un peu trop ; mais eux seuls ne s'en apperçoivent pas ou ne s'en plaignent pas. Quant à leurs enfans , ils ne respirent que pour leur fortune ou leur bonheur ; toutes peines sont adoucies par cette idée , & le temps n'amène pas assez tôt leur vieillesse , pour leur donner le doux spectacle de la prospérité de ce qu'ils ont de plus cher. S'ils les voyent tourner au vice & à la honte , hélas ! c'est une douleur qui ne les quittera qu'en leur donnant la mort. Leurs parens , les camarades de leur jeunesse , les anciens amis de la famille , les bons voisins , tout cela leur appartient : ils ont pour chacun de bons offices , & des plaisirs ou à imaginer ou à offrir : & c'est leur faire une peine sérieuse , que de les refuser. Ce n'est pas pour eux qu'il n'y a plus de Patrie. Il ne s'y passe rien qui ne les touche. Leur cœur fond de reconnoissance pour le Prince dont on leur peint l'humanité , pour le Magistrat dont on leur vante la justice ; & une bonne ou mauvaise nouvelle , dans la Gazette , fait , pour plusieurs jours , la joie ou la tristesse de leur maison. Quand ils sont chez l'étranger , leur sein palpite au doux nom de leur Pays , & ils n'embrassent pas un Compatriote comme un autre homme. Lorsqu'ils reviennent , après une longue absence , dès qu'ils apperçoivent , du haut d'une colline , le lieu tant regretté qui les a vu naître , leurs pas se précipitent ; tous les objets qu'ils voyent s'approcher dans les derniers restes de leur route , le troupeau du Village couché à l'ombre du bois voisin , les enfans qui se jouent dans la prairie , le clocher de la Paroisse , la dernière Croix & la première maison , tous ces objets sont autant d'amis qu'ils reconnoissent , & avec qui leur tendre ivresse s'épanche par des larmes. Enfin , rien ne manque à leur bonheur ,

s'ils retrouvent sous le toit paternel le respectable vieillard dont ils viennent honorer les cheveux blancs, & la tendre épouse dont ils vont embellir la vie.

Voilà les vertus & les plaisirs des bons cœurs. Remarquez qu'il n'y a rien de sublime, rien d'extraordinaire dans tout cela. Tel est le caractère de la bonté. Notre âme n'a pas besoin de s'exalter pour l'acquérir & la garder; elle y naît & s'y conserve d'elle-même, ne s'y cache que pour reparoître, & agit sans s'user; elle anime la vie entière, la couvre & la pare de ses fruits. La nature, qui a placé dans la bonté le bonheur des hommes, a voulu aussi qu'elle leur fût douce & facile.

Du bon Esprit.

COMME le bon cœur consiste à bien sentir & à bien faire, le bon esprit consiste à bien voir & à bien juger. Il semble que ces deux qualités s'appellent & ne soient que les parties d'un seul tout. Elles ont effectivement bien de l'influence l'une sur l'autre. Un bon cœur avertit d'une foule de choses qu'on n'apercevrait pas sans lui, & il donne des inspirations qui dirigent mieux que les vues les plus fines de l'esprit. Le bon esprit, à son tour, étend & perfectionne les affections d'un bon cœur. Mais ces deux mérites, qui se secondent mutuellement, ne s'unissent pas toujours; & alors il manque quelque chose à l'un & à l'autre.

J'ai dit que le bon cœur ne supposoit pas une âme sublime; je dis aussi que le bon esprit va fort bien sans les grands talens, quoiqu'il cependant une âme sublime & un grand talent soient nécessairement fondés ou sur un bon cœur ou sur un bon esprit.

Je distinguerai encore le bon esprit dans la culture des Sciences & des Arts, & le bon esprit dans la con-

B ij

duite de la vie ; il s'en faut bien qu'ils aillent toujours ensemble. Le bon esprit, dans la conduite de la vie, ne s'élève pas toujours à cette raison étendue, forte & exquise, qui fait la base de tous les grands talens. Celle-ci seroit bien plus propre à contenir le bon esprit de conduite. Mais de vives passions, auxquelles elle tient ordinairement, qui la servent bien dans ses travaux, parce que là elle fait les régir, la troublent & la bouleversent par-tout ailleurs ; & voilà pourquoi de très-beaux génies, hors de leurs ouvrages, souvent ne se ressemblent plus, & ne font que des folies ou des sottises,

A quoi reconnoît-on les bons esprits, & qu'est-ce qui les caractérise ? Jamais ni trop lents ni trop précipités en rien, en tout ils cherchent toujours leur place, & s'y tiennent ; savent également faire leur fortune, la pousser & l'arrêter. Ils peuvent essuyer des revers, tomber dans de grands malheurs ; mais ils trouvent dans leur constance de quoi les soutenir, dans leur active prudence de quoi les réparer. Comme il y a toujours, dans leurs desseins & leur marche, de la sagesse, de la modération, de la patience, ils réussissent ordinairement. Les événemens & les hommes leur sont plus favorables que contraires, parce que ne comptant jamais beaucoup que sur eux-mêmes, ils sont toujours prêts également à les mettre à profit, ou à se passer de ces secours étrangers. Il n'est pas aisé de les tromper, parce qu'ils font attention à tout, & qu'ils jugent bien. Ils ne se défient pas de tout, parce qu'il est une confiance sage & utile. Ils ne trompent pas non plus ; ils ont le jugement trop sain pour se compromettre dans les dangers de l'artifice : les finesses les contrarient & embarrassent leurs voies, qui ont besoin d'être simples & ouvertes. Ils font peu de fautes, & ils s'en corrigent. Si leur cœur ne leur fait pas au besoin de la vertu, leur esprit, ami de l'ordre,

s'arrête dans la règle. Leurs passions les échauffent & les éclairent, sans les troubler; celles des autres ne les subjuguent pas, accoutumés qu'ils sont à ne céder qu'à la raison. D'ailleurs, rien ne leur en impose, rien ne les éblouit; ils écartent d'abord les apparences, dissipent les obscurités, & arrivent à la réalité des choses. Un sens juste se fait sentir dans leurs moindres paroles; leur esprit est fécond en vues sûres & heureuses; & ils ramènent souvent de leurs écarts des génies supérieurs. On les remarque peu d'abord, on les goûte beaucoup ensuite. On aime à s'en rapporter à eux; & l'utilité dont ils sont à tout moment, & sur beaucoup d'objets, leur donne un certain empire. Enfin ils sont communément aussi heureux qu'ils le méritent, parce qu'ils jouissent sans cesse de ce calme des passions où ils se maintiennent, & de toutes ces satisfactions qui naissent de l'habitude de l'ordre & de la règle.

Tableau de la tendresse Fraternelle.

Tout prépare l'union fraternelle à bien des égards; mais plusieurs choses aussi peuvent y substituer une inimitié d'autant plus ardente, que, née contre l'ordre de la nature, rien ne sera plus capable de la modérer. Des frères & sœurs passent ensemble la première partie de leur vie; ils ont les mêmes plaisirs, les mêmes peines, les mêmes intérêts: les mêmes personnes les aiment & doivent en être aimées. Tant de rapports sont bien puissans pour les lier d'un attachement qui se prolonge sur toute leur vie. Mais, d'un autre côté, ils ont aussi des occasions de se choquer sans cesse par leur humeur, leurs passions, leurs prétentions; si leurs caractères se contrarient, tout ce qui devoit les unir, tournera en causes de haine. Ils peuvent croître dans la plus furieuse discorde, comme dans l'union la plus intime. Il faut donc dis-

B iij

poser autour d'eux tous les objets propres à les unir, écarter ceux qui pourroient exciter la division. Il faut travailler sur les caractères, pour qu'ils se marient par tous les endroits où ils s'appellent, pour qu'ils se plient dans tous les points où ils se combattent.

Il y a aussi une différence dans la situation des frères & dans celle des sœurs, qui doit influer sur leurs sentimens réciproques. Les frères sont appelés à l'intimité entr'eux par un grand nombre d'objets communs, sur lesquels leurs ames & leurs esprits peuvent sans cesse communiquer. Mais ils sont aussi attirés vers leurs sœurs par la douceur & les grâces particulières à ce sexe; & celles-ci, à leur tour, aiment à s'appuyer sur des êtres plus forts, à qui leur cœur se livre d'autant plus, qu'il en espère davantage. L'amitié, entre frères, offre plus de secours, elle fait plus élever l'ame, féconder l'esprit; elle demande de plus grands sacrifices, & ne peut subsister qu'entre des ames généreuses. Elle a besoin de tous ces soins délicats, moins faciles, & moins aimables entre des hommes. Par-là elle est exposée à plus de dangers, & à peut-être moins de charmes. L'amitié, entre les frères & les sœurs, réunissant les qualités des deux sexes, qui, quoique opposées, sont si propres à s'unir, a plus de douceur, promet plus de durée; & si elle élève moins l'ame & l'esprit, elle les perfectionne peut-être davantage. L'une & l'autre donnant un grand bonheur, & se formant plutôt par le rapport des inclinations que par le choix des volontés, il est inutile d'établir entr'elles une préférence.

Mais qui pourroit être insensible à leurs touchans attraits? C'est de ces premières affections que naissent les plus douces & les plus longues satisfactions de notre vie. Dans l'âge du repos des passions, & de l'absence des soins & des affaires, elles accroissent la vivacité des premières impressions, & en embel-

lissent l'innocence. Vous, à qui il fut donné de goûter, dès vos jeunes ans, l'amitié fraternelle, rappelez-vous, racontez-nous tous ses plaisirs, tous ses bienfaits; comment ce penchant s'étoit formé au sein des jeux de votre enfance, où tout s'attristoit pour l'un par l'absence de l'autre, tout se ranimoit par son retour; combien il vous étoit doux de posséder une ame de votre âge, dans laquelle vous voyiez naître & se développer les mêmes pensées, les mêmes sentimens qui vous agitoient; combien vous vous attachiez tous les jours davantage par vos naïfs épanchemens, par vos mutuels sacrifices, par vos peines, par vos plaisirs, par vos projets & vos espérances, dont l'accroissement de votre amitié étoit toujours le plus heureux événement! dites nous aussi combien ce sentiment ajoutoit à tout ce qu'il y avoit en vous de bon & d'élevé, combien il vous rendoit la gloire plus belle, la vertu plus délicieuse! Quelle sainte émulation il entretenoit dans vos cœurs! Vous desiriez une bonne qualité de plus, pour avoir droit à plus d'amour. Ah! sans la tendresse fraternelle, notre jeunesse perd la meilleure partie des vertus & du bonheur qui lui étoient réservés. Elle ne nous est pas moins précieuse dans un âge opposé. Lorsque l'expérience commence à nous détromper de tout, & que, fatigués des orages de la vie, en cherchant le repos, nous craignons la langueur, notre ame renaît & se calme tout ensemble dans cet attachement, comme dans un doux & dernier asyle. Voyez, aux approches de la vieillesse, ces deux frères qui se possèdent encore. D'autres affections les avoient quelque temps distraits de leur premier sentiment; mais enfin ils se rendent l'un à l'autre: ils se soutiennent dans leur décadence, comme dans leur accroissement ils s'embrassent par leurs pertes comme par leurs jouissances; ils ont un fond commun de regrets, de souvenirs où ils se plaisent à puiser ensemble. Ainsi, l'amitié fraternelle a le doux avantage de

faire la consolation de nos derniers jours , comme le charme des premiers , & de remplacer en tout temps les passions , soit en les prévenant , soit en leur survivant. Aussi généreuse qu'aimable , elle ne consent à céder une partie de notre cœur à des sentimens plus vifs , que pour y régner lorsqu'il ne sera plus ouvert qu'à ses touchantes & pures délices.

Si les enfans doivent avoir des sentimens différens pour leur père & pour leur mère.

On pourroit demander si les devoirs de la piété filiale sont les mêmes envers le père & la mère , s'ils ont droit également aux mêmes sentimens , & dans le même degré. Les Loix favorisent les pères dans le partage de l'autorité paternelle ; nous aurons à traiter de cette puissance , & nous donnerons la raison de ce statut des Loix. Il nous suffit ici d'observer que cette inégalité tient uniquement aux institutions de l'ordre civil ; la nature ne la connoît pas ; elle nous inspire & nous commande la même affection pour notre père & notre mère. On conçoit que cette affection , comme toutes les autres , a plus ou moins de force , suivant qu'elle est plus ou moins excitée , & entretenue par les qualités propres des personnes qui en sont les objets. Il est impossible d'empêcher nos penchans de s'abandonner ainsi à l'impression de leurs causes. Cependant les enfans , comme les pères , doivent se défendre de la prédilection ; toute prédilection tient souvent à une injustice , & fait toujours des malheurs. N'outrons rien néanmoins ; elle ne peut être une faute , que quand elle sort trop du cœur , pour se marquer dans les actions. Il sera toujours permis de préférer ce qui nous paroîtra plus estimable , ce qui nous sera meilleur.

Mais je ne puis refuser à un profond sentiment de mon âme , de demander aux enfans , non pas plus de respect , de reconnoissance & d'amour , mais des soins

plus tendres pour leur mère. Dans ces momens de bonheur, où le cœur se tourne vers les personnes qui lui ont fait le plus de bien, pour les aimer davantage, & les réjouir de sa joie, je cherche ensemble les auteurs de mes jours; mais, je l'avoue, mes regards s'arrêtent sur ma mère avec encore plus d'attendrissement, & mes réflexions, mes souvenirs viennent incessamment l'augmenter. C'est-elle qui m'a porté dans son sein; avant de naître, je lui avois déjà causé des douleurs; en naissant, je pouvois lui donner la mort. Combien de peines & de soins lui a coûté ma première enfance! le cri de ses entrailles la réveilleoit dans le silence des nuits, & prévenoit la voix de mes besoins. Chaque instant de ma fragile existence a fatigué sa sensibilité; chacun de mes dangers ajoutoit à son amour. Trompée par lui, en me prodiguant ses caresses, que je ne sentoie pas, elle jouissoit déjà des miennes, qui n'étoient que les signes de mon bonheur. Elle a reçu mon premier sourire, qu'elle reçoive aussi ma dernière pensée! Aujourd'hui encore, à tout moment, je retrouve sa vigilance & sa tendresse dans ces besoins du cœur, que l'âme maternelle seule fait deviner. Au milieu des souffrances particulières à son sexe, ces soins la charment & la consolent. Exclue des nobles travaux & des fréquens plaisirs accordés à la force & à l'indépendance de l'homme, elle s'occupe à aimer, elle jouit dans ce qu'elle aime, & n'aime rien comme son enfant. Oh! comment pourrai-je donc la payer de cet excès d'amour qu'elle seule pouvoit m'accorder? Que mon père me demande ma soumission, ma confiance, le sacrifice de ma fortune, de ma vie, je suis à lui comme il fut à moi, & mon bonheur ne se séparera pas de mon devoir, il me sera doux de lui tout rendre, de lui tout donner. Mais je réserve pour ma mère ce qui peut davantage la toucher, ce qui lui est plus nécessaire, tout ce qu'il y a de plus sen-

Bv

fible, de plus délicat dans les égards, dans les prévenances, dans les épanchemens, dans les consolations; & pour les bien connoître, j'irai les chercher, les étudier dans son cœur. Quand même, en portant plus de respect à mon père, je donnerois à ma mère plus d'amour, pourroit-il s'en offenser? Ne fut-il pas un fils aussi? Pourroit-il blâmer en moi des sentimens dont il s'est félicité dans son cœur? Ma mère n'est-elle pas la compagne de sa vie? Quel cœur noble fut jamais jaloux de voir beaucoup aimer ce qu'il ne peut trop chérir? Heureux donc ceux qui ont encore ces devoirs touchans à remplir, qui, en entrevoyant le repos & le bonheur pour eux-mêmes, les augmentent dans leur pensée par l'espoir de les répandre sur un objet si cher & si sacré! & malheureux ceux qui l'ont perdu avant le temps, qui l'ont perdu sans avoir accompli le vœu de leur pieuse tendresse, & qui, en concevant des pensées dignes de lui plaire, ne peuvent plus les adresser qu'à son ombre!

(*Cet Article est de M. de L. C.*)

L'Ouvrage d'où sont tirés ces morceaux est destiné à entrer dans le Dictionnaire de Morale de la nouvelle Encyclopédie.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

POUR nous conformer à l'usage établi dans ce Journal depuis plusieurs années, nous allons rendre compte, en peu de mots, des différens Ouvrages représentés sur ce Théâtre.

depuis l'ouverture de Pâques 1784, jusqu'à la clôture de cette année.

Les Opéras nouveaux sont : *Les Danaïdes*, poème de M. ***, musique de M. Saliéri ; *Diane & Endimion*, poème de M. D. L...., musique de M. Piccini, *Dardanus*, poème de la Bruère, avec des changemens par M. Guillard, musique de M. Sacchini, & *Panurge*, poème de M. M. **, musique de M. Grétry. Les autres Ouvrages dont on a continué ou repris la représentation sur ce Théâtre, sont : *Castor & Pollux*, *Armide*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, de M. Gluck ; *Atys*, *Renaud*, *Didon*, *Chimène*, *le Seigneur Bienfaisant*, la *Caravane* & l'Acte de *Tibule*, de Mlle Beaumenil. La multiplicité de ces Ouvrages, mis ou remis dans le courant d'une année, est une nouvelle preuve de l'activité & du zèle de l'Administration, ainsi que des Sujets de l'Opéra.

Mlle *Levasseur* & Mlle *Duplan* ont demandé & obtenu leur retraite. La première, qui réunissoit à une voix grande & forte, une grande intelligence de la scène, beaucoup d'expression dans le chant & de dignité dans l'action, a mérité pendant dix ans les applaudissemens du Public dans les rôles les plus importans & les plus difficiles qu'il y ait à ce Théâtre. Mlle *Duplan*, avec un organe convenable à l'emploi dont elle étoit chargée, une figure théâtrale, de la chaleur & du mouvement dans l'action, a

B vj

été constamment très utile à ce spectacle. Ces deux Actrices ont mérité, sur-tout par leur zèle & la continuité de leurs services, la reconnoissance du Public & de l'Administration.

C O U P - D' Œ I L sur le travail fait aux Théâtres François & Italien, pour l'augmentation & le mouvement du Répertoire, dans le cours de la dernière année Dramatique. (19 Avril 1784 au 12 Mars 1785.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE travail qui se fait, chaque année, aux Spectacles Royaux, pour l'augmentation de leur Répertoire, ne dépend pas toujours du zèle des Comédiens. Il se rencontre quelquefois des circonstances qui en ariètent l'essor, ou qui, du moins, ne lui permettent pas de répondre à l'empressement du Public & des Auteurs, en représentant un certain nombre d'Ouvrages nouveaux. Deux illustres Voyageurs, qui, à l'amour le plus vif pour les Arts, réunissent la munificence qui les soutient & les connoissances qui peuvent les éclairer, ont séjourné dans cette Capitale pendant quelques mois de l'année dernière. Pour leur donner de notre génie dramatique une idée digne de la réputation dont il jouit,

on s'est fait un devoir de représenter devant eux les productions immortelles qui ont fait la gloire de notre Scène Nationale, & qui l'ont placée au premier rang des Théâtres, tant anciens que modernes. Les chef-d'œuvres des Molière, des Corneille, des Racine & des Voltaire, & quelques Ouvrages plus récents, que les Connoisseurs & le Public ont honoré d'un suffrage constant & soutenu, ont étalé à leurs yeux les véritables richesses de la Comédie Françoisse, qui, pendant ce temps, s'est livrée très-sobrement à l'étude des nouveautés, non-seulement par cette raison, mais encore parce que la curiosité générale, fixée alors sur un Ouvrage original & piquant, sembloit donner l'exclusion à tout autre, & ne promettre qu'un succès très-équivoque aux essais des Auteurs impatiens. Il seroit donc injuste de partir du tableau que nous allons présenter, pour reprocher aux Comédiens François d'avoir manqué de zèle. Leurs représentations ont été non-seulement fort variées, mais très-soignées. Nous aimons à croire que les obstacles qui s'opposoient à la satisfaction personnelle de nos modernes Écrivains ne subsistant plus, ils mettront désormais autant d'ardeur à les satisfaire, qu'ils en ont mis à se concilier l'estime & l'admiration des deux augustes Spectateurs devant lesquels ils ont développé les trésors de notre Littérature dramatique.

Ouvrages nouveaux : *La Folle Journée,*

ou le *Mariage de Figaro*, Comédie en cinq Actes & en prose, par M. de Beaumarchais; le *Bienfait Anonyme*, * Comédie en trois Actes & en prose, par M. P.....; *Corneille aux Champs Élysées*, Comédie en un Acte & en vers; la *Fausse Coquette*, Comédie en trois Actes & en vers, par M. Vigée; *Cléopâtre*, Tragédie en cinq Actes, par M. Marmontel; l'*Avare cru Bienfaisant*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. D.....; *Abdir*, Drame Tragique, en quatre Actes & en vers, remis depuis en trois Actes, par M. de S....., & les *Épreuves*, Comédie en un Acte & en vers, par M. Forgeot.

Ouvrages remis : Les *Druïdes*, Tragédie en cinq Actes, par M. le Blanc; *Oreste*, Tragédie en cinq Actes, de Voltaire; *Rome Sauvée*, Tragédie en cinq Actes, du même Auteur; *Venceslas*, Tragédie en cinq Actes, de Rotrou, & la *Coquette Corrigée*, Comédie de la Noue, en cinq Actes & en vers.

Ce dernier Ouvrage avoit été remis en 1777, & n'avoit pas été revu sans plaisir. A la remise de cette année, il a eu plus de succès qu'à la précédente. Le rôle de la Coquette principalement a produit beaucoup

* Cet Ouvrage a été donné pour la première fois en 1783; mais depuis l'Auteur y a fait des changemens si considérables, qu'il est devenu absolument neuf à la seconde représentation, donnée le 21 Août 1784. Ce n'est donc point faire un double emploi que de le placer dans le nombre des nouveautés.

d'effet, parce qu'il a été joué par Mlle Contat d'une manière très-intéressante. Ce qu'elle a laissé éclater au cinquième Acte, de décence, de sensibilité & d'intelligence, lui a fait infiniment d'honneur ; mais on peut desirer que cette Actrice étudie encore avec quelque soin le caractère de Julie, qu'elle laisse appercevoir dans le cours des trois premiers Actes, que la coquetterie de cette jeune personne est plutôt une erreur de son esprit que la faute de son cœur, & que dans le quatrième elle prépare plus adroitement & par une dégradation de nuances plus délicate, le retour sur elle-même qui produit le dénouement. *Le mieux*, quoi qu'on en dise, n'est pas toujours l'ennemi du bien. Mlle Contat est déjà fort bien dans le rôle de la Coquette Corrigée ; mais elle y peut être mieux, & dans l'essor que commence à prendre sa réputation, cette aimable Comédienne se doit de chercher le mieux qui lui manque pour mériter d'autres suffrages que ceux de la multitude.

La Comédie Française a donc joué cette année huit Ouvrages neufs, & elle en a remis cinq au courant du Répertoire. A ce travail il faut ajouter les *Deux Frères*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. de Rochefort, représentée à la Cour le 8 Mars 1785. En tout quatorze Ouvrages.



COMÉDIE ITALIENNE.

LE travail de ce Spectacle a été à peu-près le même que celui des années précédentes ; & pour peu qu'on y réfléchisse , on sentira facilement que ce travail lui est absolument nécessaire pour réveiller la curiosité publique & amener l'affluence. Son Répertoire de Comédies proprement dites , n'est pas d'une grande richesse ; & quant à son Répertoire Lyrique , les Ouvrages qui le composent , si on en excepte un très-petit nombre , ne sont guères que des fleurs éphémères qui s'épanouissent au lever du soleil , & qui sont flétries à son déclin. Il faut donc qu'un grand nombre de nouveautés stimule , pour l'avantage des Comédiens Italiens , l'attention toujours prête à s'assoupir. Aussi ne négligent-ils rien pour fixer sur leur Théâtre l'œil des Amateurs de nouveautés. Cette année ils ont donné vingt-trois Pièces nouvelles à Paris , deux à la Cour , & ils en ont remis trois au courant du Répertoire. En voici le détail.

Ouvrages nouveaux : *La Confiance Dangereuse* , Comédie en deux Actes & en vers , par M. de la Chabeaussière ; les *Deux Tuteurs* , Comédie en deux Actes & en prose , mêlée d'ariettes , par M. Fallot , musique de M. d'Alejrac ; le *Temple de l'Hymen* , Comédie Épisodique , en trois Actes & en vers , par M. Desforges , remise depuis en un

Akte ; l'*Épreuve Villageoise*, Comédie en deux Actes & en vers , mêlée d'ariettes , par le même , musique de M. Grétry ; le *Dormeur Éveillé*, Comédie en quatre Actes & en vers , mêlée d'ariettes , par M. Marmon-
tel , musique de M. Piccini ; les *Cousines Rivales* , ou l'*Orgueilleuse* , Comédie en un Acte & en vers , par M. D.... ; le *Duc de Bénévent* , Comédie en trois Actes & en vers , par M. Rauquil Lieutaud ; *Léandre Candide* , ou les *Reconnoissances en Turquie* , Comédie-Parade , mêlée de vaudevilles , par M. R.... ; les *Deux Rubans* , Comédie en un Acte & en vers , mêlée d'ariettes , par M. Parisau , musique de M. de Blois ; l'*Amour à l'Épreuve* , Comédie en un Acte & en vers , par M. F.... ; *Memnon* * , Comédie Lyrique en trois Actes , par M. G.... , musique de M. R.... ; *Fanfan & Coles* , Comédie en un Acte en prose , par Mme de Beaunoir ; la *Brouette du Vinaigrier* , Comédie en trois Actes & en prose , par M. Mercier ; *Richard-Cœur-de-Lion* , Comédie en trois Actes & en prose , mêlée d'ariettes , par M. Sédaine , musique de

* Nous n'avons point rendu compte de cet Ouvrage , donné le 26 Août 1784 , & qui depuis n'a pas été joué. C'est le Conte de Voltaire découpé en Scènes d'une manière mal-adroite , & écrit d'un style digne des Ronfard & des Chapelain. La musique, essai d'un Amateur , a mérité des éloges. On a regretté que , comme une des victimes du Roi Mezence , elle fût clouée sur un cadavre.

M. Grétry; les *Étourderies*, ou les *Amours de Chérubin*, Opéra-Comique, par M. D....., en trois Actes mêlés de vaudevilles & de musique, par M. Piccini fils; les *Docteurs Modernes*, Comédie-Parade, mêlée de vaudevilles, par MM. A. B., &c.; la *Fausse Inconstance*, Comédie en un Acte & en vers, par M. Rad...; les *Amans Timides*, Comédie en un Acte & en vers; *Lucette*, Comédie en trois Actes & en prose, mêlée de musique, par MM. Piccini père & fils; les *Deux Frères*, Drame en deux Actes & en vers, par M. Milcent; *Alexis & Justine*, Comédie en prose & en deux Actes, par M. Monvel, musique de M. D. Z; *Colombine*, ou *Cassandre le Pleureur*, Farce, mêlée de musique, par MM. F..... & Champein, & la *Femme Jalouse*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. Desforges.

Ouvrages remis: *Isabelle & Fernand*, Comédie en trois Actes, mêlée d'ariettes, par MM. F. ... & Champein; le *Mort Marié*, Comédie en deux Actes, par M. Sédaine, & *Florine*, Comédie en deux Actes, mêlée d'ariettes, par MM. Imbert & Defaugiers.

Ouvrages représentés à la Cour: le 29 Octobre 1784, le *Barbier de Séville*, musique du célèbre Paësiello, paroles arrangées par M. Framery, & le 4 Mars 178, , *Théodore*, ou le *Bonheur Inattendu*, Comédie en trois Actes & en prose, par M. de M. Desv., musique de M. Davaux.

Cette liste, à la bien considérer, ressem-

ble plus à un registre mortuaire qu'à une nomenclature dramatique. De tant d'Ouvrages représentés dans l'espace d'un an, à peine en est-il * resté six. Le zèle de MM. les Comédiens est sans doute très-louable ; mais ne seroit-il pas aussi de leur intérêt d'être plus sévères dans le choix des Pièces qu'ils admettent à réception ? A force de donner des Ouvrages médiocres, disons le mot, des niaiseries, ne doivent-ils pas craindre d'éloigner ce même Public qu'ils se proposent d'attirer ? Nous le craignons au moins. Nous appréhendons surtout que la prédilection qu'ils semblent accorder à un genre méprisable, à un genre digne des plus vils tréteaux, à la parade enfin, n'écarte de leur Théâtre les Auteurs qui sont capables d'enrichir leur Répertoire, principalement celui des Comédies Françaises, qui est si pauvre & si maigre. Ils peuvent, en quelque façon, devenir les Émules du Spectacle de la Nation, en représentant des Ouvrages estimables, en attirant nos bons Écrivains ; néanmoins ils négligent cette ressource, aussi flatteuse pour leur amour-propre qu'elle seroit utile à leurs intérêts, **

* Un vers d'Horace sera le commentaire de l'acception qu'il faut donner à ce mot *rester* : *Fabula quæ posci vult & spectata reponi.*

** Si MM. les Comédiens Italiens veulent s'en convaincre, ils n'ont qu'à jeter les yeux sur les recettes produites par les représentations de *Tom-Jones* à Londres & de *la Femme Jalouse*.

& pour accueillir , qui ? bon dieu ! c'est bien-là le cas de répéter , avec Cicéron : *Qua est..... tanta hominum imbecillitas , ut ; inventis frugibus , glande vescantur ?*

ANNONCES ET NOTICES.

LES Deux Mentors , Traduction libre de l'Anglois de M. *** , par M. de la P..... 2 vol. in-12. Prix , 3 liv. 12 sols. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez Hardouin , Libraire , au Palais Royal , sous les arcades , N°. 14 , & Gattey , rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois.

On doit être favorablement prévenu pour ce Roman , en apprenant qu'il est de l'Homme de Lettres à qui nous devons la Traduction Française de *Tom-Jones*.

Le même Libraire a mis en vente aussi des *Anecdotes Historiques* sur les principaux personnages qui jouent maintenant un rôle en Angleterre.

L'Isle Inconnue , ou *Mémoires du Chevalier de Gastines* , publiés par M. Grivel , des Académies de Dijon , de la Rochelle , &c. Nouvelle Édition , corrigée & augmentée. 4 vol. in-12. Prix , 7 liv. 4 sols. A Paris , chez Moutard , Imprimeur-Libraire , rue des Mathurins , hôtel de Cluny.

Les éloges que nous avons donnés à cet Ouvrage , dans sa nouveauté , ont été justifiés par son débit & par les contrefactions qu'on a faites. L'Auteur , pour le rendre plus digne encore de son succès , l'a revu avec soin , sans se permettre de toucher au fonds , par la raison que ce n'est pas un Roman , mais une Histoire qu'il met au jour.

On a mis à la tête de cette Édition une Lettre Anonyme, dans laquelle on répond au reproche qui a été fait à ce Roman de ressembler à celui de *Robinson Crusoé*.

Réponse à l'Auteur des Doutes d'un Provincial, proposée à MM. les Médecins Commissaires, &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez Bailly, rue S. Honoré, à la Barrière des Sergens.

Voici encore une Brochure à distinguer parmi cette foule d'Écrits enfantés pour ou contre le Magnétisme. L'Auteur de cette Réponse combat son Adversaire d'une manière pressante. Son ton est un peu vif ; mais son style est saillant, & annonce un homme d'esprit, digne de lutter avec l'Auteur ingénieux qu'il entreprend de réfuter.

Amusemens Physiques, & différentes Expériences divertissantes, composées & exécutées, tant à Paris que dans les diverses Cours de l'Europe, par M. Joseph Pinetti de Willedal, Romain, Chevalier de l'Ordre Mérite de Saint Philippe, Professeur de Mathématiques & de Physique, protégé par toute la Maison Royale de France, Pensionnaire de la Cour de Prusse, &c. C'est une nouvelle Édition, augmentée par l'Auteur de six nouvelles Expériences Physiques, & de nouvelles gravures. Elle se trouve à Paris, chez Hardouin, Libraire, au Palais Royal, sous les arcades à gauche, N^o. 14, & chez Gattey, Libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise.

Œuvres de Théâtre de M. de Voltaire, in-12, 8 vol. Prix 12 liv. broch. A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, place des Quatre Nations.

Le prix de cette édition, imprimée avec netteté, & en gros caractère, est fort modique ; mais le

Libraire avertit que cette modicité de prix n'aura lieu que jusqu'au premier de Juillet prochain ; passé ce temps elle vaudra le prix ordinaire , qui est de 20 liv.

On trouve chez le même quelques exemplaires du *Siècle de Louis XIV* , & du *Siècle de Louis XV* , 4 vol. in-12 ; on les payera 6 liv. br. au lieu de 10 liv. ; & l'on prend séparément le *Siècle de Louis XV* , on le payera 2 liv.

Alexis & Justine , Comédie - Lyrique , en deux actes & en prose , mêlée d'ariettes , représentée pour la première fois à Versailles devant Leurs Majestés , le vendredi 14 Janvier 1785 , & à Paris , sur le Théâtre de la Comédie Italienne , le lundi 17 : paroles de M. de Monvel ; musique de M. Desfaides. Prix 1 liv. 10 sols. A Paris , chez Brunet, Libra. place de la Comédie Italienne.

On a reproché à cette pièce de ressembler à *Félix*. C'est un enfant trouvé , dans un berceau , devant la porte d'un Fermier , à qui il est adressé. Le Fermier en prend soin , l'élève avec sa fille Justine ; & depuis 15 ans , n'ayant plus de nouvelles des parens d'Alexis , qui lui avoient fait passer quelque argent annuellement , sans se faire connoître , il consent à unir Justine & Alexis , qui s'aiment. Mais tandis qu'il fait dresser le cocherat de mariage , M. Longpré , père d'Alexis , vient le réclamer , seint de vouloir rompre ce mariage ; & satisfait de l'épreuve qu'il a faite , approuve enfin l'union des deux amans.

L'action de cette pièce est assez commune jusqu'au dénouement , qui a paru intéresser , tel qu'il a été arrangé après la première représentation. Des détails heureux , le mérite de la musique & le jeu supérieur de Madame Dugazon , ont fait réussir l'ouvrage.

LA FEMME Jalouse , Comédie en cinq actes & en

vers, par M. Desforges, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le mardi 15 Février 1785; & à Versailles, le 11 Mars suivant, devant Leurs Majestés. A Paris, chez Pault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

Cette Comédie doit beaucoup ajouter à la réputation de son Auteur, déjà connu au Théâtre Italien par plusieurs ouvrages qui ont réussi.

L'Ami de l'Adolescence, par M. Berquin, septième & huitième Cahiers, formant le quatrième vol. de cet Ouvrage. La Souscription pour 12 vol. en vingt-quatre Cahiers est de 13 liv. 4 sols pour Paris, & de 16 liv. 4 sols pour la Province, port franc par la poste. S'adresser à M. le Prince, au Bureau de *l'Ami des Enfans*, rue de l'Université, N°. 28, & affranchir le port de lettre & d'argent.

Numéro 3 du Journal de Violon, ou Recueil d'Airs nouveaux, arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse. Prix séparément, 2 liv. 8 sols; abonnement pour douze cahiers, 18 & 21 liv. On s'abonne en tout temps, ainsi que pour le *Journal de Guitare*, dont le prix est de 12 & 18 liv. A Paris, chez Mme Baillon, Marchande de Musique, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu, à la *Muse Lyrique*.

N. B. Lorsque nous marquons deux prix différens pour un abonnement, comme ici 18 & 21 liv., 12 & 18 liv., nous sommes persuadés que nos Lecteurs comprennent de reste que cela signifie 18 liv. pour Paris & 21 liv. pour la Province. Nous n'ajoutons pas même franc de port, parce qu'il est clair que cette augmentation de prix n'est que pour couvrir les

frais d'envoi. Ainsi, cette explication une fois donnée, nous continuerons d'employer cette formule.

TREIZIÈME Recueil de Musique, arrangée pour le Cistre ou Guitare Allemande, contenant les plus jolies Ariettes, avec Accompagnement & Airs variés, terminés par une Sonate, par M. Pollet l'aîné. Œuvre dix-septième. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, Cloître S. Merry, maison de M. Gerbet, Négociant.

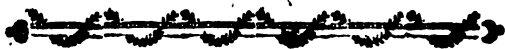
Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux voyez les Couvertures.

T A B L E.

<i>ÉPITRE à M. Sabatier de Fragmens d'un Ouvrage de</i>	
<i>Caveillon,</i>	3
<i>Réponse aux Vers de M. Bu-</i>	3
<i>ret,</i>	6
<i>Charade, Enigme & Logo-</i>	6
<i>gryphe,</i>	8
<i>La Poétique de la Musique,</i>	10
<i>Morale,</i>	24
<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	34
<i>Comédie Française,</i>	36
<i>Comédie Italienne,</i>	40
<i>Annonces & Notices,</i>	44

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 2 Avril 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 1 Avril 1785. GUIDI,



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 24 Février.

ON dit que les Bosniaques s'opposent à la fixation des limites entre la Porte & l'Empereur, & qu'ils ont demandé la permission de soutenir leurs droits les armes à la main. Pour réponse, le Grand Visir, suivant les mêmes bruits, a fait étrangler les députés de la Bosnie : rigueur qui a occasionné une révolte générale, s'il faut en croire quelques feuilles publiques.

Le gouvernement, à ce qu'on débite, a donné ordre d'ajouter à notre marine 40 barques canonnières, & un grand nombre de bombardes.

Le nouvel Hospodar de Moldavie a eu le 22 Janvier sa première audience du Grand Seigneur.

A L L E M A G N E.

DE HAMBOURG, le 16 Mars.

La convention de la ville de Dantzick
N°. 14, 2 Avril 1785. a

avec le Roi de Prusse a été enfin ratifiée par ce Monarque , le 8 de ce mois. Dans la correspondance respective , qui a eu lieu à cette occasion entre les parties contractantes , S. M. P. dit au Magistrat de Dantzick qu'elle a accordé de son propre mouvement des conditions que ses droits légitimes l'autorisoient à refuser ; qu'elle n'a regardé qu'à l'équité & qu'aux avantages mutuels du commerce , & que si de part & d'autre les clauses de cet accord sont fidelement observées , Dantzick se convaincra qu'elle n'a rien perdu au changement de maître de la Prusse Polonoise.

Voici la teneur de cette convention définitive , aujourd'hui publiée officiellement.

I. Le Magistrat de la ville de Dantzick reconnoît que le procédé de cette dernière envers S. M. ainsi qu'à l'égard de ses sujets , a été ouïré & porté jusqu'à l'offense par erreur ou préoccupation d'esprit ; & qu'après cet aveu il se croit dans l'obligation de faire des excuses du passé à S. M. au nom de ladite ville , avec promesse qu'à l'avenir il réglera sa conduite de manière à ne plus donner aucun sujet de mécontentement à S. M. ni de plainte fondée à ses sujets.

II. » Le commerce & le passage libres des sujets royaux , tant par eau que par terre , par le territoire de la ville de Dantzick , ayant formé le point principal de la contestation , le Magistrat déclare par la présente , & s'engage solennellement , au nom de ladite ville & de tous ses ordres , à accorder dorénavant à tous les sujets du Roi , soit par eau ou par terre & sur tous les bras que forment la Vistule , la même liberté de com-

commerce & de navigation par le territoire de la ville à l'égard de tout ce qu'ils jugeront à propos de transporter d'une partie des Etats du Roi dans l'autre , que celle dont jouissent les habitans mêmes de Dantzik , soit en naviguant sur la Vistule , soit en transportant par terre leurs marchandises , par les Etats dépendans de S. M. ladite ville s'engageant en outre à rétablir le chemin & le passage par le Gansekrug , & à en permettre l'usage aux sujets du Roi , à la réserve cependant à sa volonté de séparer ce chemin dans les endroits , où il s'approche trop des fortifications , ou si cela n'étoit pas faisable , d'y établir des barrières qui se fermentoient la nuit , & n'en permettroient l'ouverture que de jour , en y attachant un droit de passage , en conformité de ceux perçus dans d'autres endroits , & auxquels les sujets du Roi seront assujettis sur un pied d'égalité avec les habitans de la ville.

III. » En revanche , le Roi ayant sincèrement à cœur le bien-être de la ville de Dantzik , & souhaitant de lui conserver particulièrement le commerce des marchandises de Pologne , S. M. lui abandonne exclusivement ledit commerce d'exportation sur mer en tant qu'il peut se faire sur la Vistule par la ville & le territoire de Dantzik , de manière que les habitans de cette ville jouiront seuls du droit de transporter sur la Vistule toutes les productions de la Pologne & autres marchandises quelconques destinées pour Dantzik , & à être exportées au-delà sur mer.

« En conséquence S. M. ordonne sérieusement à ses sujets de s'abstenir de tout commerce exportatif de mer par la voie de Dantzik & du Fabrwaſſer ; & afin qu'on se conforme d'autant plus à son intention à ce sujet , elle donnera

les ordres les plus mesurés aux Officiers du bureau de péage au Neu-Fabarwasser pour y veiller exactement, & ne permettre à aucun de ses sujets de se mêler du commerce d'exportation sur mer. De plus, le Roi permettra à la ville de Dantzik d'y constituer pour elle & de sa part un agent qui puisse avoir l'œil à ce qu'il ne se commette aucune contravention à cet égard, & qu'il n'y soit exercé aucun commerce de mer par les sujets prussiens, soit en productions de Pologne, soit en celles de Prusse.

» Mais, pour prévenir tout désordre, dispute ou querelle qui pourroient résulter des visites que ce Commissaire se croiroit en droit de faire sur les navires prussiens, il ne sera point autorisé à en faire; mais il se contentera dans tous les cas où il pourra remarquer ou soupçonner quelque exportation sur mer par un bâtiment prussien, de faire son rapport à ce sujet aux Officiers du bureau des péages, qui y remédieront sur le champ; sinon il en donnera avis au Magistrat même de Dantzik, qui se fera rendre justice par la voie du Résident du Roi, ou par celle du Ministère, s'il le jugeoit nécessaire, lequel ne manquera pas de redresser promptement tout ce qui aura pu être commis en contravention de cet article.

La ville de Dantzik étant ainsi suffisamment rassurée contre toute exportation sur mer de la part des sujets prussiens, ceux-ci en revanche, jouiront de la liberté de se procurer toutes leurs nécessités, effets, marchandises de quels lieux qu'ils jugeront à propos, & de les transporter librement par le territoire de la ville de Dantzik; comme celle-ci reconnoît avec gratitude les sentimens de générosité de S. M. à son égard, elle promet de ne pas charger lesdites mar-

chandises ou effets des sujets du Roi en passant par le territoire de la ville, des droits & péages excédans ceux que les propres habitans ont coutume de payer en pareils cas.

IV. » Le commerce d'importation par mer du côté de Fabrwasser sera libre aux sujets des deux parties contractantes; mais afin d'observer une juste balance, S. M. consent que sur tous les effets & marchandises appartenans aux sujets prussiens & importés du côté de la mer, le Magistrat de Dantzik soit autorisé à faire percevoir tels droits d'entrée & de transit par le Fabrwasser, qu'il jugera à propos, pourvu toute-fois qu'ils n'excèdent point ceux qu'on a coutume de payer aux bureaux de péages prussiens. En revanche ledit Magistrat promet de faire lever les droits susdits au Blockhaus & non dans la ville, afin que les bâtimens prussiens ne soient plus dans le cas de décharger leurs cargaisons, ni forcés d'entrer dans la ville : consent en outre ledit Magistrat que les connoissemens que produiront les maîtres de ces mêmes navires aux Douaniers Dantzikois, soient reçus & reconnus par ceux-ci comme des documens valables, & leurs cargaisons exemptes de toute visite.

» Mais dans le cas d'un soupçon fondé que pourroit former le Magistrat sur l'infidélité de ces connoissemens, par laquelle ces douanes seroient injustement fraudées des droits qui leur sont dûs, il sera en ce cas autorisé à faire arrêter au Blockhaus le navire suspecté, pour lui faire subir la visite selon l'ordre prescrit, à laquelle cependant doit assister nécessairement le Résident du Roi, & au défaut de celui-ci, son chargé d'affaires, lesquels auront été préalablement avertis, afin d'empêcher par leur présence tout désordre ou violence, & écarter la

partialité qui accompagne d'ordinaire une pareille visite.

Le Magistrat de Dantzik promet de plus d'accorder le passage libre & exempt de tous droits de péage & de *transit* à tous les effets & biens appartenant en propre à S. M. Prussienne, tels que les sels communs, porcelaine, fer, tabac, uniformes de troupes, fusils, poudre, & généralement toutes les munitions & armes de toutes espèces qu'exigent l'entretien de ses armées, ainsi qu'aux transports des sels appartenans à la compagnie ou commerce maritime, qui seront munis de passeports signés par le ministère de Prusse.

La Suite à l'Ordinaire prochain.

M. le Baron de Caché, chargé d'affaires de l'Empereur à Varsovie, a présenté le 19 Février au conseil permanent, une note concernant les plaintes du prince Czartorski, général de Podolie. Par cette note, dans laquelle le prince est nommé Vassal, Général & Capitaine des Gardes de l'Empereur, on demande que le comte de Malachowski, chef du département des affaires étrangères, fasse examiner par son tribunal le procès criminel actuellement instant. Comme les cas de cette nature relèvent du tribunal du Feld-Maréchal de la Couronne, cette demande éprouvera de grandes difficultés. Elle a été discutée au conseil permanent, & le sera encore.

Le Docteur Busching porte dans sa feuille hebdomadaire le nombre des maisons contribuable dans le Comté de Bentheim, des cercles du Bas-Rhin & de Westphalie, à 1458 ; savoir, 339 dans

le Bailliage de Bentheim , 173 dans celui d'Emblithheim , 260 dans ceux de Neuenhans & de Velthausen , 185 dans celui de Nordhorn , 255 dans celui de Schuttorf , 224 dans celui de Velfen , & 22 dans celui de Wietmersch. La contribution de ces maisons monte par mois un peu au delà de 1773 thalers.

On évalue la population actuelle de la ville de Francfort-sur-l'Oder , à 10,000 ames.

Un journal de commerce porte l'exportation annuelle du froment du royaume de Sicile à 500,000 salmas , dont 10 & demi font un last d'Amsterdam. Ce commerce seul procure au pays une somme d'environ un million & demi de Ducats.

Parmi les Fabriques du royaume de Suede ; les Fonderies & les Forges de fer sont les plus considérables. On porte à 400,000 schispfunds le fer tiré des diverses Provinces de ce Royaume. 3000,000 à 320,000 schispfunds de ce fer passent par an à l'étranger ; l'Angleterre & la Hollande en reçoivent les deux tiers , & le reste est envoyé en France & en Espagne. Les ports de Stockholm & de Gothenbourg sont les principaux entrepôts de cette marchandise. Le meilleur fer de ce Royaume est appelé le fer d'Oeregrund ; il est tiré des mines & forges de la Province de Roslag & exporté , la plupart pour l'Angleterre , du port d'Oeregrund. La seconde sorte de fer est appelée Eyra ; ce fer a la même longueur & la même solidité que la première sorte , mais il est moins large ; on en fait annuellement des envois considérables à la côte de Guinée. Indépendamment de ces deux sortes de fer , on fabrique encore du fer en barres minces , de 17 à 18 pieds de long.

&c. &c. Les clous fabriqués annuellement en Suede, montent à 15 jusqu'à 20,000 schiffsfunds, dont 10,000 sont exportés à l'étranger; les ancres à 1,000 schiffsfunds, dont 5 à 600 passent dans l'étranger & les canons de fer exportés, à 10,000 schiffsfunds. La France tire de la Suede beaucoup de fer-blanc éramé; le tonneau en contient 450 feuilles & pese 1 schiffsfund 1 quart. — La plupart des marchandises d'acier fabriquées en Suede, sont d'acier natif; on en fait peu d'acier cimentatoire; il seroit cependant à désirer pour l'intérêt de ce Royaume, qu'on y fabriquât davantage de cette dernière espece d'acier, & qu'on parvînt à la préparer à la maniere des Anglois. Le meilleur acier de Suede est celui de Forssmark; il en passe par an à Rouen environ 700 faisseaux, dont chacun pese 169 livres de Suede. La meilleure espece d'acier cimentatoire est fabriquée à Osterby; & est connue sous le nom d'acier de *Vénise*; la plupart de cet acier est exporté en Espagne on porte à environ 30,000 quintaux l'acier cimentatoire fabriqué dans ce Royaume; la Russie en tire par an 3,000.

Suivant des lettres de Pétersbourg, l'Impératrice se propose de nouveaux changemens dans l'armée. Les Compagnies de réserve pour chaque Régiment d'Infanterie, qui furent supprimées en 1764, seront rétablies; les Compagnies des Grenadiers formeront des brigades particulieres, & les Corps des Chasseurs seront répartis en 20 Régimens, dont chacun sera composé de 700 hommes. On n'a parlé que très-imparfaitement de l'attention qu'a portée la dernière diete de Pologne sur l'autorité royale: ce pouvoir a reçu de

nouvelles limites , qu'on assure avoir été déterminées en six articles.

Le Roi , qui autrefois avoit le droit de conférer toutes les dignités & places , comme la nomination des Evêques , des Sénateurs , des Palatins , des Castellans , &c. &c. y a renoncé , & il ne lui reste plus que la prérogative de choisir un des trois Candidats proposés par le Conseil permanent.

2°. Les autres emplois civils sont restés à la nomination du Roi , mais il ne peut rien faire dans les quatre Départemens pendant l'intervalle d'une diète à l'autre ; les places vacantes pendant cet intervalle seront à la nomination du Conseil permanent qui y procédera par la voie du scrutin.

3°. Le Roi a renoncé au droit de nommer aux emplois militaires. L'avancement se fera selon l'ancienneté ; & quant à la nomination au Généralat , le Roi proposera alors au Conseil permanent le plus ancien Officier avec l'Officier qui a le mieux mérité de l'Etat.

4°. Les Ministres-d'Etat seront regardés comme Sénateurs & pourront être nommés à la Diète membres du Conseil permanent.

5°. Le Roi a renoncé au droit de dispenser les revenus royaux , à condition qu'ils seront employés pour le bien de l'Etat de la manière la plus avantageuse.

6°. La Diète a exclusivement le pouvoir de nommer par la voie du scrutin les membres du Conseil permanent.

Ces Articles avoient déjà été projetés à l'avant-dernière Diète , mais l'opposition du Roi & de son parti en empêcha la sanction. A la dernière Diète ils ont été agréés unanimement & inscrits dans la Matricule du Royaume.

DE VIENNE, le 16 Mars.

C'est le Pere provincial des Freres de la Charité, qui a instruit l'Empereur des abus & des désordres qui regnent dans le nouvel établissement de l'Hôpital général. Les malades, à ce qu'on présume, vont être repartis dans différens hospices aux faubourgs, c'est à-dire, qu'on remettra les chotes, à peu de chose près, sur l'ancien pied. L'immense hôpital général sera divisé en deux parties; l'une réservée aux malades, sera confiée aux freres de la Charité, & l'autre sera transformée en casernes.

Le comte Joseph de Kaunitz Rittberg, Ambassadeur de S. M. I. à la cour de Madrid, & fils du Chancelier Prince de Kaunitz, est mort le 3 Février, à l'âge de 41 ans. Ayant obtenu un congé pour venir en Allemagne rétablir sa santé, il s'étoit embarqué à Alicante pour passer à Marseille, & il est expiré pendant la traversée.

George Krischan, ce troisieme chef des rebelles Valaques, dont nous avons parlé, s'est étranglé dans sa prison avec sa ceinture. Ses membres ont été exposés au dessus des portes de Carlsbourg, à Deva, à Hunyad, 150 autres prisonniers sont actuellement entre les mains des commissaires pour être jugés suivant les regles du pays.

Un Ecolésiaistique éclairé nommé *Adamowich*, durant le dernier soulèvement des Valaques en Transilvanie, a donné un exemple remarquable à ses collegues & à leur troupeau. Lorsque les ches

des révoltés voulurent l'entraîner dans leur parti, sous prétexte que l'Empereur leur avoit ordonné d'exterminer la Noblesse de Hongrie ; ce digne Ecclésiastique répliqua : « Je n'ai d'ordre ni verbal ni par écrit de mon Supérieur ; je connois » l'Empereur pour un Prince trop humain , pour » croire qu'il ait donné des pouvoirs semblables, » Supposé même que l'intention du Monarque » fût de vous assiler, il m'est impossible de » croire qu'il vous chargeât d'ordres aussi sangui- » naux, qui sont diamétralement opposées » à sa Religion & à son caractère humain. Sans » vouloir écouter davantage vos propositions, » je vous déclare que ni moi ni aucun de mes » paroissiens ne contribueront à la réussite de » vos projets ». Des que l'Empereur eut été informé du procédé de cet Ecclésiastique, S. M. ordonna au Commissaire Impérial de lui remettre une médaille d'or, sur laquelle est empreinte l'effigie du Monarque.

Une Gazette allemande parle en ces termes de la faillite de la compagnie Asiatique & de la fuite du Comte de Proli.

Cette chute vient très mal-à-propos dans l'état actuel de notre différend avec la Hollande ; il n'y a pas d'apparence que notre Cour prête du secours à cette compagnie, d'autant plus que celle-ci lui doit une somme de 180 mille florins pour des planches de cuivre qu'elle a vendues en Espagne, au lieu de les envoyer pour le compte de la Cour en Amérique. On a admiré la générosité du Comte de Fries, qui instruit, il y a quinze jours, de l'état chancelant de cette compagnie, n'a pas laissé d'accepter une de ses lettres de change de 10 mille florins. On dit que les Hollandais ont accéléré l'époque de cette faillite, en faisant présenter dans un seul jour à

la Compagnie pour plus de 800 mille livres de lettres de change de Paris, qui ont été protestées faute de paiement.

Cette dernière assertion n'eût pas été omise par les gazettes Flamandes, si elle avoit eu aucun fondement.

Il faut ranger dans la même classe des bruits suspects l'article suivant, donné avec confiance par quelques papiers publics.

On fait de bonne part, que l'Empereur est décidé à entretenir constamment à l'avenir un corps de 20,000 hommes dans la Lombardie; ce n'est pas qu'il y ait quelque chose à craindre de ce côté; mais cet arrangement est une suite du nouveau système de S. M., qui veut toujours avoir en temps de paix un corps de troupes dans ses provinces éloignées, prêt à tout événement. La Galicie sera pourvue d'un pareil corps.

Dans l'ignorance où l'on est des véritables causes, qui de nouveau ont fait suspendre le départ de l'Empereur pour les Pays-Bas, on imagine que la crainte du dégel du Danube & des accidens qui peuvent en résulter, a déterminé cette résolution. Les neiges ont rendu les routes impraticables: ainsi, quoique le conseil aulique de guerre ait expédié 14 estafettes pour ordonner à divers régimens de se préparer à leur départ, ce voyage ne peut être subit, & les événemens ultérieurs le rendront peut-être inutile.

M. de Born vient de faire en grand l'essai de son invention, pour séparer l'or & l'argent, en présence d'une commission impé-

siale ; & il a prouvé, selon sa promesse, qu'avec sa méthode on obtient en douze heures autant d'argent, qu'en six semaines par le procédé ordinaire.

Un pauvre ouvrier qui avoit reçu des secours de l'Institut des pauvres, déclara à la dernière répartition des aumônes que sa conscience ne lui permettoit pas d'y participer, vu qu'il venoit de recevoir une somme qui lui étoit due, & qu'elle lui suffisoit pour sa subsistance ; ensuite il restitua à l'Institut les diverses charités qui lui avoient été données pour le soulagement de sa vieillesse.

La conduite du Hospodar de Moldavie envers les cours de Vienne & de Pétersbourg a causé, dit-on, sa déposition. Il refusoit de livrer les déserteurs des deux puissances, ce qui donna lieu à des plaintes de leur part. On parle d'un grand nombre de troupes Ottomanes qui se rassemblent près de Silistrie, pour fortifier les garnisons de Belgrade, d'Orsowa & de Wihacz.

On vient de consigner dans un Journal Allemand l'anecdote suivante, écrite de Prague.

Le Révérend François-Xavier-Casimir Strachowitzy de Arachowite, Conseiller intime de l'Empereur, premier Prélat du Royaume de Bohême, &c. &c., força souvent les habitans du voisinage à prendre la bière brassée sur ses terres. Parmi ces acheteurs forcés, se trouva une veuve avec trois petits enfans, laquelle, par plusieurs malheurs imprévus, étoit réduite à devoir 22

florins au Prélat, qu'elle ne pouvoit payer sur le champ. Elle le supplia d'avoir patience pendant quelques semaines, pendant lesquelles elle espéroit gagner par son travail de quoi le contenter. Le Prélat, sourd à ses prières, la fit jeter en prison, où elle gémit pendant cinq semaines : elle y seroit restée plus long-temps, si une dame connue par ses bienfaits, ne l'avoit délivrée. La Comtesse Douairiere, Anne de Martinits, née Comtesse de Sternberg, est accoutumée de visiter les prisons avant la Semaine-Sainte, & de s'informer auprès des prisonniers de la cause de leur emprisonnement, elle rencontra à sa dernière visite la veuve malheureuse, qui lui raconta la cause de sa détention. La Comtesse ne se fiant point au récit de la veuve, envoya quelqu'un au Prélat pour demander si cette femme avoit dit la vérité ; celui-ci ne rougit point d'avouer la chose ; la Comtesse le pria instamment de mettre en liberté sa prisonniere, qui étoit prête d'accoucher. Le Prélat assura qu'elle resteroit en prison jusqu'à ce qu'elle eût payé. La Comtesse paya pour elle. Les revenus du Prélat montent à 30,000 florins.

Le sieur Pinkman a essayé en grand la culture de la rhubarbe dans le district de Sambor, & l'on espere qu'elle réussira parfaitement. Des Lettres de Trieste disent que l'exportation du Tabac de Hongrie, qui avoit diminué depuis la paix avec les Américains, a augmenté aujourd'hui considérablement. On doit ce nouvel avantage à la maison de Commerce de Grassin - Vita-Levi. — Plusieurs Négocians de Trieste seront réunis pour former une nouvelle So-

cière de Commerce ; ils ont remis leur plan au Gouvernement , dont ils attendent l'agrément.

DE FRANCFORT, le 21 Mars.

Le premier de ce mois, MM. Sulzer & Oertel de Géra ont réussi par le froid factice de neige & de Salpêtre , à congeler le mercure entre 7 & 8 heures du matin , le thermomètre de Réaumur étant à 24 degrés au-dessous de zéro. Ceux qui ont dit que c'étoit-là le premier essai de ce genre qui eût réussi , ignoroient sans doute , qu'en 1783 , la Société royale de Londres décerna la médaille annuelle donnée par le Chevalier Godfrey Copley à M. Hurchins , qui avoit déterminé exactement le degré de froid , où commence la congélation du Mercure. Ces expériences avoient été antérieurement & très-exactement exécutées à Pétersbourg.

Son Altesse Electorale , le Duc de Bavière , vient de défendre dans toute l'étendue de ce Duché toutes les assemblées des Francs-Maçons , autrement dits, les *Illuminés*. On donne pour raison de cette défense que ce corps est déchu de son premier institut , & qu'il est de la saine politique de le supprimer , parce que dans son état actuel il ne peut qu'occasionner des désordres , exciter une défiance générale & fomenter des factions dans le secret des assemblées. En conséquence, il lui est défendu dorénavant de recevoir aucun Associé. Il est expressément enjoint à tout Gouverneur ou Commar-

dant des places de veiller exactement à l'exécution de cette ordonnance. On confisquera à l'avenir tout l'argent & autres effets qu'on pourra surprendre. La moitié en sera distribuée aux pauvres, & l'autre sera la récompense des dénonciateurs.

Des inculpations aussi vagues, à l'aide desquelles on ne cite aucun fait contraire à la notoriété publique, indiquent suffisamment qu'on a surpris la Religion du Prince, ou, ce qui est plus probable, que la confrérie de ces *Illuminés* n'est point de la même nature que la Franc-Maçonnerie.

A quelques lieues de Fribourg en Brisgau, on a vu jusqu'à 40 pieds de neige accumulés les premiers jours de Mars. Une partie des rochers, qui forment la cataracte du Rhin, à Clausenbourg, est à découvert, ce qui n'est pas arrivé depuis 30 ans. On perpétua alors la mémoire de cet abaissement des eaux du fleuve, en gravant sur les rochers l'année de cet événement. Ceux qui ont demandé pourquoi l'on ne profitoit pas de cette circonstance pour couper ces rocs qui interceptent la navigation, n'ont sûrement jamais été sur les lieux, & auroient dû sentir qu'on ne découpe pas des montagnes en 8 jours comme on fait sauter un caillou dans un champ avec de la poudre à canon.

Le Rhin étoit si bas à Manheim, le 2 de ce mois, qu'on l'a vu à 10 pieds & six pouces au-dessous de sa hauteur moyenne. Jus-

qu'au 15 le Mein a charié des glaçons.

L'on a appris que dans le consistoire du 14 tenu à Rome, le Pape accorda, d'après des instances réitérées, le *Pallium* à l'Archevêque, Eleêteur de Cologne, & à l'Archevêque de Gnesne, à ceux de Ravenne & de Tarragone.

On a compté, en 1782, dans la partie du Duché de Gueldre, appartenante au Roi de Prusse, une population de 47,278 ames, &, dans la principauté d'Ostfrise, 102,594 ames. Le Militaire n'est pas compris dans cette énumération.

La population de Potzdam, lit-on dans une feuille périodique, étoit en 1781 de 20,530 personnes de l'Etat civil, & de 8,326 de l'Etat militaire. La recette de l'accise montoit à 95,000 rixdalers, & celle de la Douane à 30,000. — La même feuille périodique porte à 96,052 rixdales l'entretien ordinaire & annuel d'un régiment de Cavalerie du Roi de Prusse, le traitement du Mestre-de-camp est de 3,254 rixdalers & celui du Mestre-de-camp-Lieutenant de 698. —

La perte des droits d'accise pendant les 3 foires qui se tiennent à Francfort sur l'Oder, fait pour la Chambre des Finances un objet annuel de 10,750 rixdalers.

I T A L I E.

DE MODENE, le 4 Mars.

Nous apprenons que l'évasion du Marquis Dayia, des prisons de l'inquisition de Bolo-

gne où il étoit détenu , & qui passe actuellement ici-les jours dans la plus grande tranquillité , a ranimé le zèle de ce Tribunal , même contre des innocens. L'Inquisiteur de Faenza , ayant appris la nouvelle de cette évasion , se transporta aussi-tôt à Bologne pour entamer le procès. Un nommé Louis Fayallé , âgé d'environ trente ans , attaché au Saint-Office en qualité de Camérier , fut soupçonné d'avoir facilité l'évasion du Marquis ; il fut arrêté chez lui , dans la nuit du 27 Décembre dernier , par un grand nombre d'archers , qui le conduisirent chargé de chaînes à Faenza , & l'emprisonnerent. Après deux mois d'examens les plus rigoureux , son innocence fut enfin clairement prouvée , & il recouvra sa liberté , & revint à Bologne portant sur son visage & sur toute sa personne les marques des souffrances qu'on lui avoit fait essuyer. On attend impatiemment l'issue d'une affaire conduite avec tant d'éclat ; les soupçons portent aujourd'hui sur un Religieux Convers , que l'intérêt seul a déterminé trahir le Saint-Office.

DE FLORENCE , le 10 Mars.

Les Docteurs Giorgi & Cioni , Médecins de cette ville , qui s'occupent depuis quelque tems à faire l'analyse de l'eau , & à chercher à la changer en air suivant les procédés de MM. Meunier & Lavoisier , ayant obtenu des résultats très-différens de ceux de ces Chy-

mistes , viennent de publier le Prospectus d'un ouvrage sur cette matiere.

Voici l'extrait d'une lettre d'Alger , écrite à Livourne , en date du 15 Février.

« La défense à laquelle cette régence se prépare paroît incroyable aux Européens ; l'esprit de patriotisme de tous nos habitans & leur indignation contre le joug que nos ennemis voudroient nous imposer , l'emporte sur la haine implacable que le despotisme des chefs du Gouvernement a inspiré aux particuliers. Leur fureur contre les Espagnols étouffe en eux ce ressentiment & suspend l'exécution d'une vengeance terrible , dont la mémoire eût passé à la postérité. L'amour de la patrie se reveille dans tous les cœurs & nous nous préparons à la défendre vaillamment. Il paroît que nos ennemis projettent de venir avec toutes leurs forces nous exterminer à la prochaine saison. Nous nous attendons bien à cette attaque. On a déjà commencé sur nos chantiers la construction de 20 Chaloupes canonnières , & de 6 Batteries flottantes. Ces dernières suffiront pour faire face à l'Escadre Espagnole. En attendant nous pensons à envoyer la nôtre en croisière. Soyez donc certain que cette année la force décidera cette crise & qu'elle fera notre perte ou nous rendra la tranquillité , &c. »

Le sieur François-Antoine Tavelli , Architecte de l'Empereur , très-habile minéralogiste , a découvert dans des montagnes du territoire vénitien certaines matieres fossiles qui donnent un véritable sel catartique , très-semblable aux sels d'Epsom , de Seidlitz , de Seirfutz , &c. , si estimés en médecine. Ce sel est plus doux & supérieur aux

sel dont on fait usage dans les Pharmacies sous le nom de sel d'Angleterre.

DE ROME, le 6 Mars.

Les Commissaires chargés de trouver des remèdes à la rareté d'espèces & aux abus qui en résultent, ont pris les arrêtés suivans.

1°. Il est défendu à tout Particulier de faire le trafic d'argent monnoyé, & le Privilège exclusif en sera conféré au Mont-de-Piété. 2°. Il sera mis en circulation un certain nombre de billets de la valeur de cinq jusqu'à dix écus Romains, & les billets dont la valeur excédera cette somme seront payés en une monnoie dite *Plateale*. 3°. Tous les gages portés au Mont-de-Piété & sur lesquels il sera prêté plus de dix écus, seront assujettis à un intérêt de cinq pour cent. Cette disposition étoit nécessaire pour mettre un frein aux spéculations de plusieurs riches particuliers qui portoient leur vaisselle au Mont-de-Piété pour faire valoir les fonds qui leur étoient avancés sur le gage. 4°. Il sera battu pour six mille écus Romains de monnoies formées d'un argent de bas-alloi, & pour deux mille écus de monnoie d'or, & ces sommes seront employées à l'extinction des billets. 5°. Les Débiteurs du Mont-de-Piété seront tenus de liquider leurs dettes dans l'espace de six années. 6°. La Chambre de la Monnoie & le Mont-de-Piété feront toutes les diligences nécessaires pour réaliser tous les capitaux. 7°. Il sera fait choix de nouveaux Commissaires pour travailler à la confection des Loix somptuaires.

ESPAGNE.

DE CADIX, le 1 Mars.

Des lettres de Tanger, du 12 Janvier, contiennent le détail suivant :

Avanthier vers midi , une grande frégate à trois mats , appelée la Citta Vienna , échoua en naviguant à pleines voiles dans cette Baye. Parti le premier Octobre , sous Pavillon Impérial , de Smirne pour Amsterdam , ce vaisseau arriva le 25 Novembre à Gibraltar , avec 15 Passagers Maures. Après y avoir subi une Quarantaine de 48 jours , le Chirurgien-Major de la Garnison visita , par ordre du Gouverneur Elliot , l'Equipage entier & le trouva en parfaite santé. Mais comme ce navire avoit 200 balles de coton à bord , & que Gibraltar manque de lazaret , le Général Elliot ne voulut pas le recevoir. Le malheur survenu à ce vaisseau , a été occasionné par les Maures qui se trouvoient à bord. Desirant rentrer dans leur pays natal , ils prièrent le Capitaine de vouloir , en passant le long de la côte , les mettre à terre. Remplissant leur demande & voulant donner à la chaloupe , qui avoit porté les Maures sur le rivage , le tems de revenir à bord , la marée forte , accompagnée du vent soufflant de l'Est , le repoussa sur un écueil près de la montagne , nommée Apenberg , à l'opposite de Gibraltar , sur lequel ce navire toucha avec tant de violence , qu'il y eut sur le champ six pieds d'eau à fond de cale. Ce ne fut donc qu'avec beaucoup de travail que le Capitaine put faire échouer son navire sur le sable , dans l'endroit le moins profond de la Baye. L'équipage , au nombre de 25 , se jeta avec précipitation dans la chaloupe , tandis qu'à force de rame il gaignoit la côte : le vaisseau se renversa & fut submergé sous l'eau , jusqu'au mât d'artimon. Ces infortunés , après avoir lutté assez long tems contre la violence du vent , arriverent enfin sur le rivage. Epuisés de fatigue & presque mourans , on leur demanda d'où ils venoient ? Ils répondirent , de Smirne. Mais n'ayant

pas avec eux la Lettre de santé du Général Ellib ; ils exhibèrent une espèce de Lettre circulaire du même Général , adressée à tous les vaisseaux Impériaux , pour les avertir de la rupture redoutée entre l'Empereur & les Hollandois. Il en résulta qu'on ne voulut pas les admettre , que malgré leurs humbles supplications , on les assaillit d'une grêle de pierres , dont plusieurs gens de l'équipage furent blessés. Quoique la Mer fût très-irritée & extrêmement haute , ils furent forcés de sortir à la rame , de la Baye , sans savoir où aller. Alors , par un bonheur inespéré pour ces malheureux , trois barques Espagnoles entrèrent dans la Baye pour s'y mettre à l'abri , & la moins grande de ces barques les reçut tous à son bord.

Aujourd'hui , le Consul d'Espagne a envoyé son Secrétaire & son Dragoman à bord de la barque où ces infortunés s'étoient réfugiés. C'est à leur rapport qu'on doit les particularités énoncées ci-dessus. Le Consul Hollandois ayant appris que ce navire avoit été destiné pour Amsterdam , fit venir sur le rivage le Capitaine , appelé Lubibratich. Ce Capitaine ayant amené avec lui son Ecrivain & son Pilote , tous les trois déclarèrent , en présence des autres Consuls : que leur navire avoit été chargé par des Maisons Hollandoises , Imperiales & Grecques à Smirne , pour compte de Négociants à Amsterdam , qu'ils ne connoissoient pas , vu qu'étourdis par la terreur , ils avoient oublié les polices à bord ; qu'ils savaient néanmoins fort bien d'être adressés à M. Antonio Curtowitch , Négociant à Amsterdam ; qu'il leur avoit été ordonné de ne pas faire leur Quarantaine à Gibraltar , mais de faire voile pour l'Angleterre , pour y attendre un changement heureux du différend existant entre l'Empereur & L. H. P.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 16 Mars.

La lettre du Chevalier *Edward Hughes* au Gouvernement, apportée de l'Inde par la Frégate la *Junon*, contient en substance ce qui suit :

L'Amiral a fait voile de Bombay le 12 Mars de l'année dernière, avec le *Sultan* de 74 canons, à bord duquel il avoit arboré son pavillon ; la *Défenſe* de 74, l'*Aigle* & le *Worceſter* de 64 ; le *Bristol* de 50 ; l'*Active* & la *Junon* de 32 ; l'*Eurydice* de 28, & le *Lizard*, cutter de 14 canons. Dans la vue d'éviter les dépenses qu'occasionneroient les Bâtimens de transport, il fit embarquer sur les vaisseaux quelques troupes dont on avoit le plus grand besoin, à la côte de Coromandel, lesquelles montoient à plus de 1100 hommes ; il se procura des provisions en abondance pour le voyage qui fut de six semaines ; les vaisseaux n'ont éprouvé aucun accident, & les équipages ont joui de la meilleure santé. L'Amiral est entré dans la rade de Madras le 23 Avril au soir. Deux jours après, il fit partir une des frégates pour le Bengale, avec des lettres pour le Gouverneur-Général & le Conseil. L'Amiral apprend que son intention est de se rendre à Trinquemale, dans un tems convenable pour terminer, en conséquence de ses instructions, les objets qui n'avoient pas encore été réglés avec le Commandant François.

L'article de la lettre de l'Amiral, où il est parlé des François & des Puissances de l'Inde, &c. &c., est tenu fort secret.

Sept nouveaux vaisseaux de la Compagnie des Indes se rendront cette année en Asie. Quatre de ces vaisseaux, qui sont destinés

pour la Chine, en reviendront le plutôt possible après avoir fait leur chargement, afin de fournir de thé les Marchés de la Grande-Bretagne.

On a commencé le 14, à 9 heures du matin, la vente du thé à l'Hôtel de la Compagnie des Indes. Le nombre des acheteurs a été considérable, & il n'y a pas eu, comme autrefois, de tumulte dans la manière de diriger cette vente. Il n'a été vendu que des caisses de thé verd, dont le premier prix qui étoit de 2 sols sterlings 4 deniers par livre, est monté à 3 sols 1 denier. Le thé de la première qualité n'a pas été vendu plus de 3 sols 2 & demi deniers la liv. Il n'y a point eud'altercation entre les Marchands de thé & les Directeurs qui ont présidé à cette vente.

Lord *Balcarras*, nommé en second pour commander l'armée dans l'Inde sous le Général *Sloper*, en a fait le 11 de ce mois ses remerciemens à S. M.

Les Ministres ont décidé qu'il n'y auroit point d'entrevue entre M. *Hastings* & le Lord *Macartney*, son successeur au Gouvernement du Bengale. M. *Hastings* passant pour l'ennemi du noble Lord, il pourroit résulter des conséquences de leur conférence. Pour éviter cet inconvénient, M. *Hastings* remettra son Gouvernement au Conseil à sa prochaine assemblée; & lors du départ de l'Ex-Gouverneur, le Conseil enverra des dépêches à Madraff au Lord *Macartney* pour lui annoncer cette nouvelle.

Les Planteurs & les Négocians intéressés au commerce des Isles, ne s'opposent pas au traité de commerce entre l'Angleterre & l'Irlande. Us ont eu les conférences les plus satisfaisantes

satisfaisantes avec M. Pitt, & moyennant quelques réglemens particuliers que ce Ministre leur a promis de proposer aux Législateurs des deux Royaumes, pour empêcher l'introduction frauduleuse des sucres étrangers, ils ont pris la résolution de ne point présenter de requête au Parlement, & de s'en rapporter uniquement au zèle & à l'honnêteté du premier Ministre.

Voici le sommaire des demandes & des réponses qui ont eu lieu entre le Ministre & les Négocians des Isles, dans leurs conférences.

1°. L'Assemblée peut elle être assurée que le Parlement adoptera les réglemens les plus propres à empêcher l'introduction des denrées coloniales de l'Etranger dans nos Isles.

Réponse. Oui, autant que cela dépendra de moi.

2°. L'assemblée peut-elle espérer que l'Irlande se conformera à l'acte de Navigation, relativement aux bâtimens venant des Isles, de sorte qu'il n'y ait que les bâtimens anglois Irlandois qui soient reçus dans les Ports d'Irlande ?

Réponse. L'acte de Navigation est déjà en vigueur en Irlande. Je ne doute point que l'Irlande ne se conforme aux nouveaux réglemens qui pourront paroître convenables.

3°. L'assemblée peut-elle être assurée que la Douane d'Irlande sera assujettie aux mêmes réglemens que celle de la Grande Bretagne, relativement aux certificats dont doivent être munis les bâtimens venant des Isles, & que l'Irlande sera soumise à tous autres réglemens

N°. 14, 2 Avril 1785.

b

qui seront jugés convenables pour empêcher l'importation des denrées coloniales de l'Etranger dans l'un & l'autre pays ?

Réponse. J'aurai soin que l'on prenne à cet égard, des mesures efficaces.

4°. L'assemblée peut-elle être assurée que les productions des Isles angloises & autres Isles de l'Amérique seront assujetties, dans le cas de leur importation en Irlande, à des droits égaux à ceux payés dans la Grande-Bretagne, & que les loix passées à cet égard en Irlande, seront rendues permanentes ?

Réponse. Je n'ai aucun lieu de douter que l'on établisse cette parité de droits.

5°. L'assemblée peut-elle être assurée que l'on adoptera, relativement à l'exportation des sucres raffinés de l'Irlande, les mêmes réglemens observés dans la Grande-Bretagne, dans le cas de l'exportation de cet article, afin d'empêcher qu'il ne passe en contrebande dans la Grande-Bretagne, après en avoir obtenu la gratification ?

6°. L'assemblée peut-elle être assurée que l'Irlande adoptera les réglemens actuellement en vigueur dans la Grande-Bretagne contre les bâtimens faisant la contrebande ?

Réponse. Je pense que les deux susdites dispositions ne sont susceptibles d'aucune difficulté.

7°. Peut-on prendre de telles mesures pour que, dans le cas où les susdits réglemens seroient enfreints par l'Irlande, les concessions actuelles de la Grande-Bretagne à l'égard du commerce des Isles, soient annulées ?

Réponse. Oui.

Les Manufacturiers ont eu aussi des conférences avec M. Pitt sur ce sujet si important & si délicat, sans être aussi satisfaits que les Planteurs.

Ils ont supplié le Ministre de modifier son système à l'égard des Manufactures. Ils lui en ont représenté les dangers ; mais M. Pitt leur a répondu de la manière la plus positive, qu'il lui étoit impossible de proposer aux Législateurs de l'Angleterre & de l'Irlande, de faire le moindre changement au plan agréé par le Parlement d'Irlande, & que cette Législature considéroit comme la base du Traité de Commerce. Il ajouta qu'il falloit que ce plan passât en entier dans le Parlement d'Angleterre ou bien qu'il fût rejeté. D'après cette déclaration, les Manufacturiers de la Cité de Londres ont présenté une Requête à la Chambre des Communes, pour s'opposer au Traité de Commerce qui est actuellement sous les yeux de cette Chambre. Ces Manufacturiers ne sont point les premiers qui aient fait entendre leurs griefs à la Chambre basse ; ceux du Comté de Lancaster & de la ville de Bristol ont déjà présenté au Parlement une Requête tendante au même objet. La Requête de Bristol étoit signée par 50,000 personnes. On a calculé que les Requêtes de Manchester, de Birmingham & de Sheffield, qui ne sont point encore arrivées, seront signées au moins par 150,000 Manufacturiers. M. Pitt, à ce qu'on assure, avoit désiré calmer cette fermentation, en faisant quelques modifications à son plan, on prétend même qu'il en a fait la proposition au Gouvernement d'Irlande ; mais que le Vice-Roi a répondu qu'il aimeroit mieux se démettre de sa place que d'entreprendre de faire consentir le Parlement d'Irlande au moindre changement dans le plan qu'il avoit adopté.

Le 14 Mars, la Chambre-Basse examina l'importante question des fortifications à ajou-

ter aux ouvrages actuels de Portsmouth & de Plymouth : il n'est pas indifférent de connoître les motifs de l'opposition de vues qui regne à ce sujet.

M. Gilbert mit sous les yeux de la Chambre le Rapport du Comité des Subsidés relativement aux estimations de l'Artillerie.

M. Bastard rappella à la Chambre que dans un des débats précédens on avoit passé une motion tendante à ce que ce Rapport fût examiné de nouveau par le Comité. Il fit à cet égard quelques observations , & opina encore pour que le Rapport fût renvoyé à l'examen.

Le Capitaine Lutrell s'opposa à cette motion. Il observa que l'établissement des fortifications de Portsmouth & de Plymouth ne nuiroit en rien aux forces maritimes , puisqu'on n'en armeroit pas un seul Vaisseau de moins pour cela. Au contraire , dit-il , c'est en vain que nous chercherons à augmenter le nombre de nos Vaisseaux , si par de semblables fortifications nous ne leur laissons la liberté d'agir , nous ne les empêchons de servir dans nos ports de défenses stationnaires. Quel est l'homme qui s'opposera à ce qu'on élève ces fortifications , s'il se rappelle le danger où se trouverent nos chantiers dans la guerre dernière. On vit Portsmouth réduit à la nécessité d'enlever les bouées qui en marquoient l'entrée , comme si Portsmouth eût été un port de l'Isle d'Otaïhiti , connu seulement des naturels. Si nous augmentons nos Escadres , la France, l'Espagne & la Hollande en font autant. Si nous construisons des Vaisseaux au-delà d'un certain nombre , il nous devient impossible de trouver des hommes pour former leurs équipages. On l'a assez éprouvé dans la guerre dernière. Les Ports qu'on propose de

fortifier sont tellement situés que n'ayant point d'avantage de situation à prendre , il faut pour les défendre une Escadre aussi forte que celle qui les attaque. Ces fortifications permettront à l'Escadre de la Manche de s'abriter occasionnellement toutes les fois que des convois demanderont son escorte. Ces fortifications seront défendues par des hommes qui seroient inutiles étant sur nos Escadres en parade devant l'Ennemi. A supposer même que l'Ennemi s'emparât de ces fortifications, il ne pourroit y tenir long temps & elles seroient bientôt reprises par les forces du Pays. Dix mille hommes suffiroient pour défendre Portsmouth , 15,000 pour défendre Plymouth , & quant à Chatham , il suffiroit d'un petit nombre d'hommes , vu la proximité de la Capitale. Le Capitaine Luttrell entra ensuite dans le détail des dépenses supposées qui selon lui étoient beaucoup moins fortes qu'on ne l'avoit représenté , particulièrement pour l'article des terres achetées qu'on avoit porté à 100,000 liv. , quoiqu'on n'eût dépensé pour cet objet que 55,000 livres. Il finit son discours par un long éloge du Duc de Richmond , Grand Maître de l'Artillerie , & dit que ses talens reconnus prouvoient qu'il étoit injuste de condamner ses plans en général jusqu'à ce qu'on eût reconnu en eux des vices réels.

Le Capitaine Macbride soutint fortement la motion. Il est étrange , dit-il , que dans une affaire si importante on n'ait pas pris l'avis des Gens de l'art. Le Plan auroit dû être examiné & formé sur les lieux , & une fois arrêté il ne devoit pas dépendre de l'inspection du Grand-Maître de l'Artillerie.. ..

M. Courtney pressa ces divers argumens & en présenta de nouveaux , mêlés de beaucoup de sarcasmes contre l'administration actuelle de l'Artillerie.

Dans la construction d'ouvrages de cette nature , dit-il , & vu leur importance , s'ils sont convenablement exécutés , il est surprenant que le noble Duc n'ait consulté personne. Il auroit dû prendre l'avis , non seulement des Officiers Ingénieurs , mais encore des Officiers de Marine ; & relativement à l'étendue des fortifications , quelque Officier Général , d'un mérite reconnu , auroit pu donner ses idées. Tout cela a cependant été négligé. Je prendrai la liberté de le demander au noble Duc ; le Lord Hood , le Lord Howe , le Comte Cornwallis , le Chevalier William Draper ont-ils été consultés ? Le noble Duc a soumis à la Chambre dans le rapport qui a été fait des réparations , un Mémoire qui paroïssoit plutôt être le projet de la Chambre Haute. On nous a exposé , comme un des motifs qui doivent assurer ce plan , la crainte de voir nos chantiers brûlés , ou de voir nos ennemis débarquer sur nos côtes ; c'est ainsi qu'on a voulu engager les Communes à se défaire de leur argent ; mais si l'on considère les dépenses prodigieuses de ces fortifications , peut-être vaudroit-il mieux courir les risques d'un bombardement. Les bois peuvent être mis à flot dans les bassins , la résine & le goudron peuvent sans inconvénient se couler bas : il n'y a donc de matière combustible que le chanvre qui ne peut pas être abrité par ce moyen. On peut alors le placer dans un lieu à l'épreuve de la bombe , ce qui dans un Port est très-facile à faire avec des billots de bois & du goudron. Que penseroit-on d'un Marchand qui , au lieu d'enmagasiner ses marchandises , payeroit quatre ou cinq cents hommes pour les garder sur les quais ?

Tout le monde sait que les ouvrages de fortifications coûtent toujours beaucoup plus qu'ils n'ont été estimés.

Il faudra faire aux fortifications des réparations qui , avec l'intérêt de l'argent , coûteroient à la nation au moins 80,000 liv. par an ; somme qui n'est point à mépriser , quand elle ne serviroit qu'à établir un fonds pour l'amortissement de la dette nationale.

On dit , continua M. Courtney , que les plans proposés ont été approuvés par un Comité d'Ingénieurs ; ce n'est pas que je veuille jeter le moindre blâme sur le Corps que j'estime beaucoup ; mais il me semble que son approbation dans ce cas peut être notée de partialité. J'ai ouï dire que l'avis des Membres du Comité a été divisé. Le noble Duc , néanmoins , n'a pas jugé à propos d'en faire mention. On pourroit demander à sa Grace si le Colonel Debbeig a été consulté ? Certainement , il n'est personne en Angleterre , peut-être même en Europe , de plus capable que lui de donner des lumières sur cette affaire. Il est encore plusieurs autres Officiers distingués qui n'ont pas été consultés. Comment le noble Duc pourra-t-il concilier cette conduite avec le désir qu'il professe de travailler au bien de la Nation ?

Enfin , après une quantité d'observations vigoureuses , M. Courtney termina son discours par opiner fortement pour le ré-examen du rapport.

Le Colonel Barré, aujourd'hui absolument aveugle , & qui ne s'étoit point fait entendre depuis très-long-temps , prit ensuite la parole , & la Chambre prêta la plus grande attention à ce respectable vieillard , qu'on fut très-surpris de voir d'un avis contraire à celui des Ministres.

Après quelques observations générales sur l'im-

portance de l'objet des débats actuels , le Colonel Barré observa que depuis 25 années qu'il avoit l'honneur de siéger en Parlement , il avoit toujours observé du mystère dans les transactions de la Chambre d'Artillerie ; qu'il avoit toujours regardé d'un oeil jaloux cette obscurité dans les procédés , & qu'il étoit charmé de voir le même esprit de défiance parmi les Membres des Communes. Ici , il fit un tableau des dépenses de l'Artillerie dans le tems passé , & démontra leur excès actuel.

L'honorable Membre qui a ouvert le débat , continua le Colonel Barré , a fait un éloge pompeux du noble Duc. Les louanges faites indistinctement sont un hommage à la puissance. Aussi , n'ai je jamais vu de Grand-Maître d'Artillerie , qu'on ne dit être un homme à talent. Mais ce que je puis certifier , ce sont les grandes qualités du dernier Grand-Maître. * J'ai eu l'honneur de servir avec lui ; je fais qu'il cherchoit les occasions de se signaler dans le service , & si jamais homme en place s'en est démis les mains nettes ; c'est bien de lui qu'on peut le dire. Le noble Duc , à la tête de ce Département , a-t-il des droits aux lauriers militaires ? A-t-il jamais cherché le danger ? a-t-il jamais conduit les drapeaux de la victoire ? sans doute , je connois les vertus de ce Lord dans la vie privée , & je le crois assez désintéressé pour me pardonner cette sortie , puisqu'elle a pour but le bien de ma patrie.

Après avoir fait l'éloge du Corps des Ingénieurs , il demanda au noble Duc pourquoi il avoit exercé ses rigueurs économiques sur ce Corps si méritant. Il semble , continua-t-il , que le noble Duc ait voulu aussi imposer une taxe sur les talens. Il a tellement assujéti ce Corps , qu'aucun de ses individus n'ose hasarder des opinions contraires à ses

* Le Vicomte Thowtend.

mesures. Non-seulement il a réduit le nombre des Ingénieurs en pied, mais il a encore limité leur paye. Le Colonel Barré fit ensuite un examen fort détaillé des plans de fortifications projetés par le noble Duc, & les blâma avec rigueur. J'espère, ajouta-t-il, que mon très-honorable ami, qui est à la tête de la trésorerie, & dont je révere l'intégrité & les lumières, ne se soumettra point aveuglément aux demandes du Grand-Maitre de l'Artillerie, & qu'il emploiera son patriotisme ordinaire pour empêcher que les fonds publics ne soient mal employés. Il finit par faire le plus bel éloge des talens militaires du Colonel *Debbeig*, en se plaignant de ce qu'ils étoient négligés & opprimés.

M. *Pitt* entreprit la défense du système du Grand-Maitre de l'Artillerie. Il applaudit aux vertus de ce Lord, & reprocha vivement au Colonel Barré la part qu'il avoit prise aux débats de ce jour.

M. *Bastard* dit ensuite que rien ne lui paroïssoit plus juste que de faire examiner cette affaire par des Officiers-Généraux, & que si M. *Pitt* vouloit s'engager à faire faire cet examen, il retireroit sa motion, & M. *Pitt* prit cet engagement.

Nous observerons, à l'occasion de ces débats, qu'on nous a fait passer l'avertissement que le récit donné dans le Journal du 22 Janvier, au sujet du démêlé entre le Duc de Richmond & le Colonel *Debbeig*, est véritable, & que par conséquent l'exposé qui l'avoit précédé n'étoit pas exact.

Les nouvelles que nous venons de recevoir d'Espagne, concernant nos établissemens à la baye des Malquies sont de la nature la plus alarmante. Les Espagnols ont demandé catégoriquement que les Colons Anglois eussent à

b 5

abandonner leurs possessions ; & comme il s n'ont point reçu de réponse satisfaisante , ils donnent pour raison de leur demande , qu'ils n'ont point nommé d'Ambassadeur à notre Cour ; ils ont en même temps envoyé de Savannah des forces suffisantes pour chasser de la baie des Musquites les Anglois qui s'y trouvent sous la protection d'une frégate envoyée de la station de la Jamaïque. Ce qui donne lieu à ce différend , c'est l'ambiguïté supposée de l'article du traité de paix , où il est parlé de la baie des Musquites.

Un Correspondant météorologique nous informe , d'après une observation exacte , que depuis le 18 Octobre jusqu'à ce moment , ce qui forme une période de 149 jours , il y en a eu 26 seulement où le thermometre n'ait point été en Angleterre de 1 à 18 ; degrés au-dessous du point de congélation. On n'a jamais vu , dans ce climat , une suite aussi constante d'un froid aussi rigoureux.

Nous avons eu pendant l'an-

née dernière 89 j. de gelée.

Pendant l'année 1779 84.

Pendant l'année 1763 94.

Pendant l'hiver remarquable de

l'année 1739 103 j. seulem.

Ce qui fait 46 jours de moins que depuis le commencement de l'hiver actuel jusqu'à ce jour , que vient de commencer le dégel.

L'on assure que le Comte de Dunmore , l'un des seize Pairs Ecoffais actuellement siégeans au Parlement , & ancien Gouverneur de la Virginie , avant la révolution d'Amérique , a été nommé au gouvernement de la Jamaïque.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 23 Mars.

Le Comte Hyppolite de Livry, le Comte Charles de Menou & le Comte Amédée de Calonne - Courtebonne , qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 17, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le Dimanche des Rameaux , le Roi, accompagné de Monsieur, de Madame, de Monseigneur Comte & de Madame Comtesse d'Artois, & de Madame Elisabeth de France, s'est rendu à la Chapelle du Château, où, après avoir assisté à la bénédiction des palmes & à la procession, il a entendu la Grand'Messe chantée par la Musique & célébrée par l'Abbé de Ganderatz, Chapelain de la grande Chapelle de Sa Majesté. Mesdames Adelaïde & Victoire de France ont assisté, dans une des Chapelles collatérales, à la grand'Messe, à laquelle la Vicomtesse de Blangis a fait la quête.

Le même jour, la Vicomtesse de Lomenie, la Comtesse de Canoë & la Comtesse Charles de Menou, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première par la Comtesse de Brienne ; la seconde par la Comtesse d'Harville ; & la troisième par la Marquise de Menou.

Ce jour, le Duc de la Vauguyon , que le Roi a nommé son Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire près Sa Majesté Catholique , a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre en Espagne , étant présenté par le Comte de Vergennes , Chef du Conseil royal des finances , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des affaires étrangères.

Le 21, Madame s'est rendue en cérémonie à l'Eglise de la paroisse Notre-Dame, où elle a communie des mains de l'Abbé de Mostuejous , son premier Aumônier ; la Duchesse de la Vauguyon, sa Dame d'Honneur , & la Comtesse de la Tour d'Auvergne , Dame pour accompagner cette Princesse, tenant la nappe.

Madame Adelaïde de France s'est aussi rendue en cérémonie, le même jour, à la même Eglise, où elle a communie des mains de l'Evêque de Pergame, son premier Aumônier ; la Duchesse de Laval, sa Dame d'Atours , & la Duchesse de Beauvilliers , première douairière , Dame pour accompagner cette Princesse, tenant la nappe.

Madame Victoire de France s'y est également rendue , & a communie des mains de l'Evêque d'Evreux, son premier Aumônier ; la Princesse de Chimay, douairière , & la Princesse de Guistel , Dames pour accompagner cette Princesse, tenant la nappe.

DE PARIS, le 30 Mars.

Le 27 de ce mois, à 7 heures moins un quart du soir, la Reine est accouchée très heureusement d'un Prince, que le Roi a nommé **LOUIS CHARLES**, & titré *Duc de Normandie*. Il a été nommé au Baptême le même jour, à huit heures & demie du soir, par **MONSIEUR**, frere du Roi, & par **Madame ELISABETH**, pour la Reine de Naples. Le canon a annoncé ici cette heureuse nouvelle au public, qui a témoigné dans cette occasion les sentimens dont il est animé pour ses Souverains. Le 28 au soir, il y a eu une illumination générale de la Capitale. La santé de la Reine est aussi bonne que le comporte sa situation, & le Prince nouveau né est bien portant.

Les Lettres ont perdu **M. l'abbé Millot**, de l'Académie Française, precepteur de **M. le Duc d'Enghien**, & auteur de traductions & d'ouvrages historiques estimés.

Quoique le froid n'ait été ici ni bien rigoureux, ni bien long, & qu'il soit tombé très peu de neige, d'autres provinces ont été moins heureuses, comme on en jugera par une lettre du haut Bourbonnois, que nous venons de recevoir.

Une neige prodigieuse, soufflée par tous les vents à la fois, & en tourbillons continuels même impétueux, a duré au moins 20 heures, d'une nuit à l'autre, sans aucune interruption. Chacun a été enfermé chez soi ; l'accès aux Temples pour le culte divin très-difficile, & les chemins tous fer-

més aux voyageurs. Ce qui fait juger que cette neige étoit précipitée & emportée par tourbillons, c'est que dans toutes les régions & directions, au midi, comme au nord, au levant, comme au couchant, au sud-est, comme au nord-ouest, & du nord-est au sud-ouest, &c. par-tout l'on trouve des tas prodigieux de neiges amoncelés des 2 à 3 pieds communément, & quelquefois des 4 à 6 pieds, sur des espaces de 3, 4 à 5 toises de largeur & de longueur. — Dans les environs de ces monceaux, en quelques endroits, une neige comme à l'ordinaire, de 6 à 8 pouces; & en d'autres, beaucoup plus fréquens, il n'y en a point du tout, d'où résulte la plus singulière bigarrure. De mémoire d'hommes, on n'a vu en ce pays tempéré une si affreuse journée, ni une semblable chute de neiges. Le tems au surplus, dès le lendemain & tous les jours, a été très serein, & le froid très-vif.

Une autre lettre d'Amiens nous apprend un fait touchant, dont nous ne saurions mieux rendre compte, qu'en conservant les propres expressions de l'écrivain.

Monsieur, mes affaires m'avoient appelé à notre Hôtel-de-Ville; parvenu dans une des salles principales de cet édifice, j'y trouvai beaucoup de monde réuni. Je ne tardai point à être instruit que le tirage de la Milice étoit la cause de cette assemblée, & que les jeunes gens d'un des quartiers de la ville alloient tirer. Déjà tout étoit préparé pour cette cérémonie; l'ordre dans lequel le tirage devoit se faire étoit arrêté; le fatal billet noir avoit été déposé dans le chapeau & mêlé & confondu avec les billets blancs; un morne silence s'observoit dans cette assemblée nombreuse; une sorte de vénération religieuse étoit imprimée sur la figure des jeunes gens qui

alloient subir la loi du sort ; les mères étouffoient leurs sanglots , & elles paroissoient plus inquiètes de l'événement que leurs enfans qu'il regardoit personnellement ; le signal étoit donné , & le premier de la file se disposoit à mettre la main au chapeau , lorsqu'un vieillard vénérable se présenta au milieu du cercle. Après avoir salué les Magistrats , il adressa la parole aux jeunes gens en ces termes : « Mes amis , nous sommes du même » quartier , & vous me connoissez tous. Vous » sçavez que j'ai travaillé tant que mes forces » me l'ont permis. Vous n'ignorez point que les » infirmités de ma femme l'ont réduite à l'im- » puissance de gagner sa vie , & que mon fils , qui » est parmi vous , est notre gagne-pain & notre » unique ressource. Je viens vous prier de con- » sentir qu'il soit exempt du tirage , & j'ai assez » bonne opinion de vous pour croire que vous ne » me refuserez point »

A peine le bon vieillard eut-il achevé sa petite harangue , que tous les jeunes gens s'écrient d'une voix unanime : *Oui , oui , nous consentons qu'il ne tire point.* Alors il alla prendre son fils , & les bras enlaffés dans les siens , il alla rendre l'espoir & la vie à sa vieille épouse.

Ce trait prouve que le feu sacré n'est point encore totalement éteint ; mais observez , Monsieur , que quand il s'en échappe de temps en temps quelques étincelles , c'est très-souvent dans les dernières classes de nos concitoyens. Il y a longtemps que Virgile en a dit la raison. *Non ignora mali , miseris succurrere disco.*

Henri - Charles Comte de Senecterre , seul mâle de la maison de Senecterre , est décédé en cette ville , le 9 de ce mois , dans sa soixante-onzième année.

Marguerite-Benoît de Blemont , née à

Limoges, le 31 Janvier 1684, y est décédée le 15 Février 1785, âgée de 101 ans & 15 jours. Elle avoit passé toute sa vie dans la plus grande dévotion, jeûnant au pain & à l'eau & couchant sur la paille; elle n'a perdu l'usage de sa raison que deux jours avant sa mort.

Jeanne Lavalade, veuve de Jacques Chazelle, Laboureur, habitant de la ville de Saint-Ferre en Bazadois, est morte le 2 de ce mois, âgée de 105 ans, sans avoir éprouvé la moindre infirmité pendant le cours d'une si longue vie; lorsqu'elle perdit son mari, celui-ci étoit âgé de 100 ans.

Louis-Alexandre, Comte d'Auger, Lieutenant général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant des Gardes du Corps, est mort le 18 Février, en son château de Fleuri-la-Forêt en Normandie, âgé de 83 ans.

Etienne François, Comte de la Porte, ancien Mestre-de-camp en second du régiment de Viennois, & ensuite de celui de Royal-Normandie Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, est mort à Vienne en Dauphiné, le 19 Février, âgé de 42 ans.

N. B. On peut s'adresser pour le nouveau métier à bas dont nous avons parlé, à M. Moisson, ecclésiastique à Uzès en Languedoc; les personnes de la capitale qui désireront se procurer le nouveau métier à bas, peuvent, jusqu'à nouvel ordre, faire parvenir leurs demandes à M. Lancel, inspecteur

général des Manufactures de la province de Languedoc, qui les fera parvenir à l'auteur.

PROVINCES UNIES.

DE LA HAYE, le 27 Mars.

Le coup d'autorité de la Bourgeoisie d'Utrecht contre la régence, dont nous avons rendu compte le N^o. dernier, étant le prélude d'une révolution plus ou moins prochaine dans la constitution de la république, il est bon d'en fixer les circonstances. Voici de quelle manière s'est passé cet acte démocratique.

Le 2 de ce mois le Conseil de la Ville ayant disposé à la pluralité des voix, de la place de Conseiller, vacante par la mort de M. Coekengen de Veeilcoop, en faveur de M. Sigterman, & cette élection déplaisant à une partie de la bourgeoisie, une députation à la tête de laquelle étoit M. Ondaatje qui portoit la parole, demanda que ladite élection fût annullée. Le Conseil s'assembla extraordinairement le 10 à ce sujet; & sur la déduction remise par M. Sigterman, tendant à soutenir la légitimité de l'élection, le Conseil résolut qu'elle seroit tenue pour bonne & valable : mais que pour donner contentement à la bourgeoisie, le serment & l'installation en seroient différés, jusqu'à ce que les points sur les plaintes de la bourgeoisie fussent réglés. Cette Résolution leur ayant été communiquée, les bourgeois détachèrent une Commission, demandant pour le même soir une assemblée extraordinaire du Conseil : le même M. Ondaatje y porta la parole dans les

termes suivans : » Je parle au nom de 1215
 » Bourgeois & Commités de la Bourgeoisie. Sur
 » les instances sérieuses ultérieures de nos prin-
 » cipaux , nous sommes obligés de protester
 » avec la minorité contre la conclusion prise
 » ce matin à la majorité , la tenant pour illé-
 » gitime & désagréable à la Bourgeoisie ; nous
 » refusons par cette raison de reconnoître ja-
 » mais M. Sigterman pour membre du Conseil ,
 » protestant de plus contre la surseance de
 » l'installation , & insistant à ce que pendant la
 » durée de cette assemblée il soit pris une
 » Résolution finale pendant laquelle M. Sig-
 » terman soit déclaré non élu , & qu'il soit
 » fixé un terme pour une autre élection plus
 » selon le goût de la Bourgeoisie. » Ce discours
 fini , la Commission Bourgeoise s'étant retirée
 dans une chambre séparée , le Conseil délibéra
 quelque temps ; enfin la Commission ayant été
 réintroduite dans la salle , il lui fut communi-
 qué que le Conseil se voyant forcé , consentoit ,
 pour satisfaire les Bourgeois , d'annuler l'élec-
 tion de M. Sigterman , que lundi prochain il seroit
 fixé un jour pour nommer un autre membre.
 Cette Résolution fut en même temps annoncée
 à la multitude assemblée devant la Maison-de-
 Ville , qui alors se retira. Depuis ce jour , 19
 des Conseillers ont pris leur démission ; mais
 une Commission particulière du reste du Conseil
 s'est rendue auprès de ces M.M. pour les prier
 de ne point persister dans ce dessein.

A la nouvelle de ces 19 démissions , les
 députés de la bourgeoisie , étonnés appa-
 remment de cette résistance , en ont appré-
 hendé les suites. Ils ont remis aux bourg-
 mestres une proposition par écrit , où en

témoignant, suivant le style usité, leur zele ardent *pour le retour de l'harmonie*, ils ont prié les Magistrats de nommer une commission avec laquelle on pût concerter des moyens d'arrangement. Dans ces entrefaites, la députation des Etats de la province en a convoqué en ces termes une assemblée extraordinaire.

Comme il s'est commis en cette Ville de grands désordres & de maniere que l'on n'a pas craint d'offenser excessivement la Régence légitime, d'interrompre ses délibérations, & de la forcer à prendre une Résolution, en abusant du nom du peuple : d'où il s'est ensuivi que nombre de Régens ne pouvant supporter cette atteinte publique contre la Régence légitime, & contre tout le Corps de la Bourgeoisie qu'elle représente, ont pris le parti de se démettre : d'où il pourroit arriver que la Ville resteroit sans Régence, sans justice & sans protection, au détavantage du repos & de la sûreté des habitans : Etant ainsi hautement nécessaire qu'il y soit incessamment pourvu ; & de plus, les circonstances critiques où se trouve la patrie, rendant indispensables les secours & conseils de tant de braves & habiles Régens : nous avons cru devoir convoquer extraordinairement les Etats de cette Province le vendredi 18 du courant, à 11 heures avant midi, à la salle ordinaire à Utrecht, pour délibérer & résoudre sur les moyens les plus propres à rétablir en cette Ville l'ordre, l'union, le confiance & le repos. — Vous priant de vouloir bien y assister aux jour & heure indiqués.

Le Comte d'Athlone, grand-bailli d'Utrecht, ayant appris que le Conseil avoit

enregistré la cassation de l'élection faite, comme y ayant été contraint par la force, a demandé d'office la communication de ses registres qu'on lui a refusé. Pour prévenir cependant les mouvemens ultérieurs qui pourroient nuire à la tranquillité publique, les Etats feront mettre sous les armes quatre compagnies de cavalerie qui forment la garnison d'Utrecht.

M. le comte de Maillebois est arrivé le 20 au soir dans cette résidence.

Le 18, cinq des paysans arrêtés pour cause de révolte contre la prohibition des couleurs Orange, ont été rigoureusement punis : trois du fouet, & les deux autres condamnés à paroître sur l'échaffaud.

Le Marquis de Verac, Ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne, vient de remettre à L. H. P. un mémoire contenant ce que les directeurs de la compagnie des Indes-Occidentales & les directeurs de la colonie de Berbice doivent à la caisse de Marine & des colonies du Roi, son maître, pour des objets à eux remis, durant la possession d'Essequibo, de Demerary & de Berbice par les troupes Françaises, avec réquisition que cette avance montant à 60535 florins quatre sols douze deniers, soit acquittée le plutôt possible.

Plus de 300 Officiers, dit-on, s'étoient présentés pour servir dans la Légion de Maillebois. Ceux qui ont été choisis, sont presque tous d'anciens militaires qui ont servi avec distinction. Cette Légion qui subsistera, que la guerre

ait lieu ou non , doit être complète le 1^{er}. de Mai ; elle est composée de 3000 hommes savoir : 900 hommes de cavalerie , nommés chasseurs à cheval , 1000 chasseurs à pied , 1000 fusiliers , & 100 hommes d'artillerie. Les principaux Chefs sont Mrs de Cassini , le Baron de Boursec , le Comte d'Amarat , & le Baron de Ctemberg , tous ayant le grade de Colonel en France ; & Chevalier de St. Louis.

La légion de Matha , dont la levée se fait à Liege & aux environs , a déjà 400 recrues ; il lui en faut encore 800 pour la compléter. Ce sont en général des hommes forts & bien faits.

On conjecture , on affirme , ou on devine , que S. M. I. a réduit les conditions d'un arrangement avec la république aux huit articles suivans.

1°. L'envoi d'une commission de députés à Vienne , pour faire des excuses.

2°. La souveraineté absolue de l'Escaut depuis Anvers jusqu'à Safringen , & par conséquent la liberté de navigation & de commerce dans toute cette étendue du fleuve , sans qu'il puisse y être perçu aucun droit de péage.

3°. Seize millions de florins de Hollande en forme de compensation pour la Ville de Maestricht , à laquelle l'Empereur renoncera à ce prix.

4°. La cession du comté de Vroenhoven & du pays d'Outre-Meuse.

5°. Que les forts de Kruisichans & de Frédéric-Henri soient démolis.

6°. La cession & renonciation à S. M. I. des forts de Lillo & de Liefkenshoek.

7°. Que l'on remette à S. M. I. les écluses en Flandres & sur la Meuse, afin que nous ne soyons plus dans le cas d'inonder son territoire.

8°. L'indemnisation des dommages causés à ses sujets par les inondations.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 30 Mars.

On dit que les soumissions pour le nouvel emprunt sont déjà portées au delà de la somme demandée. Deux commissaires sont partis pour aller au-devant des troupes attendues d'Allemagne, & pour examiner les routes qu'elles doivent suivre.

Il est question, à ce qu'on prétend, de former au mois de Mai un camp dans l'endroit appelé *les trouées des cinq étoiles*; la droite en seroit appuyée à l'Ormeau au dessus de Sauvenir, & la gauche à Nielle Saint-Vincent.

L'armée sera sur deux lignes, la cavalerie sur les ailes; les dragons formeront une troisième ligne. La brigade d'Alton sera placée en avant de la gauche entre le village de St. Paul & celui de Tourines-les-Ourdons, où logera un corps de Houlans: un escadron de Wurmsfer gardera Sart à Walbem., & le bois en avant du centre. Le reste du corps avec celui d'Esterhasy couvrira la droite. Plusieurs redoutes masqueront les deux Trouées: dans cette position avantageuse, les forces Impériales seront libres de se porter soit sur Maestricht, ou de passer la Meuse à Maseick; elles pourront en même temps

donner de l'inquiétude à leur ennemi pour Hulst , Breda & le fort de Crevecœur.

Une lettre de Paris dit que :

Mr. Bottineau , ancien Employé du Roi & de la Compagnie des Indes aux Isles de France & de Bourbon , vient de présenter un Mémoire sur la découverte d'un moyen Physique qui annonce les vaisseaux & les terres jusqu'à 250 lieues de distance. Les épreuves de cette découverte ont été soumises par son Auteur , au jugement de plusieurs Gouverneurs , Intendans vérificateurs de la Marine , dont les certificats sont rapportés au bas de ce Mémoire.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS.

Droits des Curés sur les Pensionnaires demeurants dans les Couvens , pour leur administrer les Sacremens & la Sépulture.

L'imprescriptibilité des Droits Curiaux , relativement aux objets dont il s'agit , a été jugée plusieurs fois , & les exemples en ont été déjà rapportés dans nos Feuilles : elle vient encore de l'être tout récemment en faveur du Curé de Saint Firmin de la ville d'Amiens , contre les Sœurs-Grises de la même ville. Elles prétendoient avoir le droit de faire administrer les Sacremens & la Sépulture par leur Chapelain à leurs Pensionnaires , Tourreries & Domestiques. Elles se fondaient sur différens concordats & transactions passés entre les Prédécesseurs Curés de la Paroisse de Saint Firmin , le Curé actuel lui-même , & les Supérieures de leur Couvent. — Une Sentence contradictoire , rendue par les Juges d'Abbeville en 1779 , entre le Curé de Saint Firmin & les Sœurs-Grises , à l'occasion d'une difficulté élevée , que le Curé , relativement à la mort d'une Pensionnaire , prétendoit avoir droit d'inhumer , avoit jugé , conformément

à ces concordats & transactions, & débouté le Curé de sa demande, avec dépens. Le Curé avoit payé les frais, & n'avoit pas interjetté appel de la Sentence, ce qui faisoit un acquiescement formel ; cependant, postérieurement à cette Sentence, le même Curé a refusé de percevoir une redevance annuelle de 12 liv. qu'on lui payoit par forme d'indemnité, & ayant eu connoissance du décès d'une Pensionnaire dans le Couvent des Sœurs-Grises, il a renouvelé sa prétention ; il a fait assigner les Religieuses pour voir dire, que défenses leur seroient faites d'enterrer ladite Pensionnaire, & qu'elles seroient tenues de l'exposer sous la porte de leur Couvent, pour, par ledit Curé, aller faire la levée du corps, & l'inhumer dans son Eglise, & ledit Curé maintenu dans le droit de sépulture sur lesdites Pensionnaires, Tourrrières & Domestiques, avec défenses aux Religieuses de le troubler dans l'exercice de ses droits. — Sur cette demande, Sentence des Juges d'Abbeville qui accueillit la demande du Curé. — Appel en la Cour & Arrêt du 18 Août 1784, qui a reçu M. le Procureur-Général Appellant, tant de la Sentence de 1779, que de celle de 1783. Ce faisant, a mis l'appellation au néant, maintenu le Curé dans l'exercice de ses Droits Curiaux & Parochiaux, notamment en celui d'administrer les Sacremens & la Sépulture aux Pensionnaires, Tourrrières & Domestiques, demeurant dans le Couvent des Sœurs-Grises, avec défenses auxdites Religieuses de l'y troubler ; en conséquence, a ordonné que, le décès arrivant d'une Pensionnaire, Tourrrière ou Domestique, le corps de la défunte seroit exposé sous la porte du Couvent, pour, par le Curé de S. Firmin, en venir faire la levée, & ensuite le faire porter dans sa Paroisse pour en faire l'inhumation, & condamné les Religieuses aux dépens.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 16 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*Sur la Naissance de Monseigneur le Duc DE
NORMANDIE.*

JUPITER eut pour fils & Mars & Cupidon :
Il eut l'un de Vénus & l'autre de Junon.
Anjoïnette & Louis ont fait plus sur la terre
Que dans les cieux le Dieu qui lance le tonnerre ;
Car ils donnent eux seuls aux bienheureux François ;
Un Dauphin , Charles & la Paix.
(*Par M. de Varenne, au College de Lisieux.*)



N°. 16 , 16 Avril 1785.

E

AUX CANONS DE LA VILLE.

DU sentiment & du plaisir

Organes bienfaisans , j'aime votre existence.

La fureur des combats ne vient point vous saisir.

Vos frères ont plus d'importance ;

Mais leur succès s'apprend-t'il sans frémir ?

Sous leurs coups on entend gémir ;

Les pleurs de la douleur coulent en abondance ,

Et vous ne nous offrez que des biens à sentir.

Le Peuple autour de vous boit, mange, chante &
danse :

De ses yeux si l'on voit quelques larmes sortir ,

Ce sont des pleurs de joie ou de reconnoissance :

Toujours d'accord avec notre desir ,

Fêter la Saint-Louis, une heureuse naissance ,

Est l'emploi de votre loisir.

Ces foudres de la guerre , en rompant le silence ,

Avertissent qu'il faut mourir.

Avec leurs feux la mort s'élance ,

Ardente , & prompt à parcourir ,

Pour atteindre sa proie , un intervalle immense.

A l'Amour plus qu'à Mars , heureux d'appartenir ,

Dès que vous frappez l'air , le plus beau jour com-
mence ;

On s'éveille pour vous bénir.

C'est , en un mot , la différence .

DE FRANCE.

99

D'un tyran détesté qui feroit tout périr ,
A notre aimable Roi , le bonheur de la France ,
Et qu'elle fait si bien chérir.

(*Par M. le Marquis de Fulvy.*)

*IMPROMPTU fait en soupant chez M. D***,
le 27 Mars, jour de Pâques.*

QUEL son dans les airs s'élance !
Écoutons bien..... C'est le bruit du canon ;
Il annonce un nouveau Bourbon ,
C'est annoncer la Bienfaisance.

(*Par M. Mayeur de Saint-Paul.*)

IMPROMPTU DES HALLES.

AIR : De tous les Capucins du Monde.

EN accolant ta Catherine ,
Viens-lui payer double chopine.
Au diable soit ton air grognon !
Eh ! y allons gai , mon ami Jacques :
La Reine , avec un biau garçon ,
Nous a donné nos œufs de Pâques.

(*Par M. D. L. P.*)



E ij

*A Mme la Comtesse DE GENLIS, par
les Enfans qui ont représenté sa Comédie
des Flacons,*

O ! LA meilleure des Mamans',
Qui par-tout avez des enfans ;
Enfans à vous par droit de bienfaisance,
Enfans à vous par la reconnoissance !
Si vous réunissez tant de rares talens,
Tant de sagesse & d'élégance,
Tant de charmes & de décence,
Tant de mérite & d'agrémens,
Tant de fraîcheur & de prudence ;
Si-l'on retrouve en vous & Minerve & Vénus,
Et les Grâces & les Vertus,
Nous en devinons bien la cause :
Quand vous étiez encore enfant,
La Nature vous fit présent
De son flacon couleur de rose,
La Raison, de son flacon blanc,
(*A Montbart, du Palais de la Vérité.*)

LE PROVERBE APPLIQUÉ.

UN Curé visitoit souvent
Une Philosophe mondaine,

Es lui disoit sévèrement :
Devenez donc bonne Chrétienne.
Le Pasteur fut enfin congédié ,
Et ne parut plus chez la Dame.
Depuis trente ans il étoit oublié
Lorsqu'on le rappela pour recevoir son âme.
Hélas ! mon cher Pasteur , ayez de moi pitié ,
Je suis toujours de la Paroisse ,
Sur le chemin de l'amitié
Il ne faut pas que l'herbe croisse.
Elle a bien crû depuis trente ans ,
Lui dit le Prêtre avec franchise ;
Et grâce à tous vos mécréans ,
Elle passe déjà le sommet de l'Église.
(*Par M. de Beaufleury , de l'Académie des Arcades
de Rome & du Musée de Paris.*)

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Courage* ; celui
de l'Énigme est *Cloche* ; celui du Logogry-
phe est *Perronet* , où l'on trouve *or , trop ,*
terre , port , pré , Pô , Pétrone , père , ère ,
Poète , pont.

C H A R A D E.

MON premier, bien souvent flatte la vanité,
 Beaucoup plus qu'il ne sert à la commodité;
 Mon second plaît toujours, ou simple ou magnifique;
 Quant à mon tout, Lecheur, qui s'y frotte s'y pique.

(*Par un vieux Caporal du Régiment de la Fère.*)

E N I G M E.

DANS ma course brillante
 Je creuse mon tombeau;
 Le grand air m'épouvante,
 Et j'appréhende l'eau.
 Le soir je suis d'usage
 Chez les Rois, chez les Grands;
 Je naquis au village.
 Je finis, tu m'entends.

(*Par Mlle Brunet la cadette,
 de Fontenay-le-Comte.*)



 LOGOGYPHE.

SANS parler de mon origine ,
 Qui n'est françoise ni latine ,
 Pour te tirer d'embarras ,
 Ami Lecteur , tu sauras
 Qu'à tes yeux souvent l'on m'expose.
 Bon , mauvais , qu'importe la chose ,
 J'occupe un moment ton loisir !
 Voudrois-tu me définir ?
 Je suis de plaisante espèce :
 On me tronque , on me dépèce
 Sans aucun ménagement ;
 Mais un fait plus étonnant ,
 C'est que cette barbarie
 Doit enfin me donner la vie.
 Me suis-je assez dévoilé ?
 Fandra-t'il aussi t'apprendre
 Que je marche avec dix pieds ?
 Si tu n'as pu me comprendre ,
 Avec soin décompose-moi l....
 Je recelle en maint endroit
 Des Franc-Maçons le vain mystère ;
 Et sans changer mon caractère ,
 Je coûte cher à l'Opéra ;
 Joins si tu veux à cela

E iv

Un instrument de musique,
D'usage & d'origine antique;
Je nourris aussi quelquefois
Le misérable Villageois;
Par une marche mesurée,
Du temps je règle la durée;
Je contiens encore un métal
Rare, précieux & fatal;
Si l'on me donne une forme nouvelle,
Je vais occuper la sequelle
Des Coquettes & des Acteurs,
Des Notaires & Procureurs;
Suivant la diverse occurrence,
Je rends un corps plus ou moins dense.
Enfin, Lecteur, je vais finir;
Quoique je puisse encor long-temps t'entretenir.
(Par M. le Chevalier de Breuvery,
Officier de Blaisois.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ILIADÉ D'HOMÈRE , traduite en vers François , avec des Remarques à la fin de chaque Chant , & ornée de gravures , par M. Dobremès. ; vol. in-8°. Prix , 12 liv. brochés. A Paris , de l'Imprimerie du Cabinet du Roi , & se trouve chez la Veuve Duchesne , rue Saint Jacques ; Berton , rue S. Victor ; Froullé , quai des Augustins ; Nyon le jeune , place des Quatre-Nations ; Onfroy , quai des Augustins ; Jombert le jeune , rue Dauphine.

ON prétend que Racine & Boileau avoient projeté de traduire l'Iliade; & quels hommes en étoient plus capables? Pourquoi néanmoins n'osèrent-ils l'entreprendre? C'est qu'ils sentirent combien cette tâche étoit longue & pénible; c'est qu'ils désespérèrent de rendre à la fois la force, la chaleur, & la simplicité d'Homère, simplicité qui tient beaucoup à celle des mœurs qu'il avoit à peindre, & qu'il est bien difficile de faire goûter à des Lecteurs François. Homère est le premier des Poètes; mais les Héros du temps passé & les nôtres sont bien différens: ni leur vie, ni leurs coutumes, ni leur manière de combatte, ne se ressemblent

E v

en aucune sorte. Autrefois la Grèce ne se scandalisoit point de voir comparer de vaillans hommes à un âne au milieu d'un blé verd, ou à une mouche dans une cuisine. M. Dobremès pense que le goût, dans ce cas, permet de paraphraser de la manière suivante : il se trompe. Dans toutes les Langues, ou mortes ou vivantes, soit que l'on invente, soit que l'on traduise, le goût condamnera les vers ci-après :

*Comme on voit cet objet de nos mépris injustes ,
Cet esclave de l'homme aux accents si robustes ,
Ce quadrupède utile, obstiné, paresseux ,
Compagnon dédaigné de nos coursiers fougueux
Que l'avare Cybèle , en des bords aquatiques ,
Nourrit de roseaux verts & de chardons rustiques.*

Ces deux vers ne sont pas dans Homère, mais du moins ils ne sont ni un hors-d'œuvre, ni un contre-sens à l'idée principale, & de plus ils sont poétiques. Continuons :

*Pénétrer tout-à-coup pour venger ses affronts ,
Dans les épis dorés des flottantes moissons ,
Remplir ses vastes flancs d'un froment salutaire ,
Et fouler à ses pieds les trésors de la terre ;
Vainement sur son dos une troupe d'enfans
Fait mugir les bâtons ou les fouets résonnans :
Toujours ferme , tranquille au milieu de l'orage ,
Il dévalle à son gré ce fertile hérisage ,*

Et ne semble quitter ces *succulens* côteaux ,
Que par le seul besoin du pur crystal des eaux.

La comparaison d'Homère ne peut passer que par son extrême justesse. La voici : " Ainsi » qu'un onagre opiniâtre , entré dans un » champ fertile , fait parmi les blés verds » un dégât affreux , malgré les coups mul- » tipliés dont l'accable une troupe d'ex- » fans armés de bâtons ; il méprise leur » foiblesse , & ne sort que lorsqu'il est » rassasié. Ainsi se retire Ajax , malgré les » javelots des Troyens & de leurs Alliés. »

Cette version fidelle suffit pour faire deviner le mérite de l'original , & pour faire appercevoir tout ce que M. Dobremès y a mis de défectueux & au moins d'inutile. Je ne parle pas des fautes nombreuses du style.

Ce n'est pas que M. Dobremès ne paroisse sentir vivement le génie d'Homère ; on retrouve dans son imitation la force & la chaleur du Poète Grec , mais trop souvent aux dépens du naturel & de l'élégance , deux qualités sans lesquelles il ne faut pas essayer de traduire les Anciens , & sur-tout l'Iliade. Homère , en s'élevant , ne sort point de la simplicité , & cette simplicité est encore plus son caractère que l'élévation. C'est un Géant qui marche à grands pas , mais naturellement. Son génie se mesure à la hauteur des objets les plus sublimes , & se trouve , pour ainsi dire , d'une

E vj

grandeur proportionnée pour y atteindre sans jamais se hausser.

Le premier livre de l'Iliade est un des plus beaux de ce Poëme. Il s'ouvre par une scène aussi simple, aussi naturelle, qu'elle est grande & imposante. L'ouverture de la mort de Pompée, si admirée par Voltaire, n'est pas aussi belle ; celle de l'Iliade est aussi noble, aussi dramatique, & a bien plus de mouvement. « Jamais, depuis Homère, observe un Critique, * on n'a vu de Poète assez fort, assez sûr de ses forces, pour ouvrir un Poëme épique par un tableau aussi frappant, aussi varié, aussi plein de mouvemens dramatiques. C'est le chef-d'œuvre de l'Épopée.... Vous entrez rapidement dans le sujet : ce n'est pas le Poète, ce sont les passions qui vous y introduisent. La terre & l'Olympe sont d'abord en mouvement : déjà le merveilieux & l'héroïque s'unissent ; déjà le dramatique se mêle avec chaleur aux descriptions. Quelle simplicité ! quelle majesté ! quelle variété ! quelle rapidité ! Toute l'économie de l'Épopée s'annonce, se développe presque en quarante-huit vers. Ils resteroient seuls de tout l'Ouvrage d'Homère, qu'un vrai connoisseur y découvroit encore le plus grand de tous les Poètes épiques. »

* M. Clément, très-juste appréciateur des Anciens, & très-injuste détracteur des écrivains vivans.

Comme notre objet doit être ici moins de critiquer M. Dobremès, que de mettre à portée d'apprécier au juste son travail, nous nous contenterons d'opposer à sa traduction celle de M. de Rochefort, déjà jugée depuis long-tems, & l'esquisse que nous avons publiée nous-même, il y a quelques années, des deux cent premiers vers de l'Iliade. Ce parallèle peut être agréable, & nous laisserons tout entier aux Lecteurs le plaisir de décider & de juger par eux-mêmes.

Déesse, célébrez la colère d'Achille ;
 Chantez cette colère en malheurs si fertile ,
 Qui , plongeant aux enfers tant de jeunes Héros ,
 Prolongea les affronts & de Sparte & d'Argos.
 Tel fut de Jupiter le décret immuable ,
 Depuis qu'aux champs Troyens la discorde implacable
 Eut marqué de son sceau les fronts impérieux
 D'Atride , Roi des Rois , d'Achille , enfant des Dieux.
 Quel Dieu de ces mortels rompit l'intelligence ?
 Apollon , ce fut vous : pour venger une offense ,
 On vous vit de la haine empruntant le poison ,
 Invoquer le trépas & la contagion ,
 Livrer un peuple entier aux rigueurs de la Parque ,
 Et punir les sujets des fautes du Monarque.

Voilà la façon de M. Dobrenès ; voici celle de M. de Rochefort :

Déesse ? inspirez-moi : chantez , Muse immortelle ,
 La colère d'Achille & sa haine cruelle ,

Qui , versant sur les Grecs un déluge de maux ,
 Envoya chez les morts tant de jeunes Héros ,
 Dont les corps déchirés , laissés sans sépulture ,
 Aux oiseaux dévorans servirent de pâture.
 Ainsi , de Jupiter le décret s'accomplir.
 Depuis que la discorde & l'avengle dépit
 Eurent empoisonné , par leur souffle homicide ,
 L'impatient Achille & l'orgueilleux Atreide
 Quel Dieu mit tant de haine à leur cœur offensé ?
 Le fils de Jupiter , Apollon courroucé
 Des indignes mépris qu'essuya son Grand-Prêtre ,
 Fit expier aux Grecs le crime de leur maître.
 Les peuples gémissaient , & la contagion
 Déployoit sa fureur au camp d'Agamemnon.

Voici la nôtre , très - postérieure à la précédente , mais très - antérieure à celle de M. Dobremès.

Chante , fille du ciel , Achille & sa colère :
 Dis par combien de pleurs , de sang & de misère ,
 Les Grecs ont devant Troye expié son repos ;
 Combien avant le temps périrent de Héros ,
 Dont les restes épars , privés de sépulture ,
 Aux vautours de Phrygie ont servi de pâture ,
 Du jour qui fut témoin des débats odieux
 D'Atreide , Roi des Rois , d'Achille , fils des Dieux.
 Quel Dieu de ces Héros alluma la querelle ?
 Apollon , ce fut toi. Ta vengeance cruelle

Punissoit les sujets du crime de leur Roi.

Telle étoit du destin l'inévitable loi.

M. Dobremès.

Chrysès, du blond Phébus Pontife révéral,
La Thiare à la main, baissant son front sacré,
Présentoit des trésors & supplioit la Grèce
De lui rendre sa fille, appui de sa vieillesse.

« Que les Dieux, disoit-il, pour prix de ce bienfait,

» De l'injuste Ilion punissent le forfait;

» Retournez en vainqueurs sur vos heureux rivages.»

Le Prêtre par ces mots eût gagné les suffrages;

Mais Attride craignant la pitié des Héros:

« Vieillard, lui répond-t'il, vas, fors de mes vaisseaux;

» La Thiare du Dieu que dans Chryse on encense,

» Ici ne t'offriroit qu'une foible défense.

» Ta fille, sous Bellonne, a changé de destins;

» Le fuseau dans Argos occupera ses mains.

» Toi, si tu veux revoir ton temple & ta Patrie,

» Ne viens point de son maître irriter la furie.

M. de Rochefort.

Le Pontife Chrysès, accablé de tristesse,

Pour racheter sa fille, objet de sa tendresse,

Portoit aux vaisseaux Grecs un précieux trésor,

Dans ses tremblantes mains tenant son sceptre d'or,

Et la sainte couronne à son Dieu consacrée,

Il imploroit les Grecs & les deux fils d'Attrée.

- « Atrides , & vous Grecs , que les Dieux immortels ,
 » Détruifant d'Ilion les remparts criminels ,
 » Vous ramènent bientôt dans l'heureufe Achaïe.
 » Acceptez la rançon de ma fille chérie ;
 » Daignez la rendre aux vœux de mon cœur paternel ,
 » Et révèrez le Dieu dont j'encense l'autel. »
- L'armée avec transport applaudit fa prière ;
 Mais Atride s'irrite ; & d'une voix altière :
- « Vas , fors de mes vaisfeaux , téméraire vieillard ,
 » Dit-il , & ne viens plus t'offrir à mon regard.
 » Le fceptre de ton Dieu , ton facré diadème
 » Ne te fauveroient pas de mon courroux extrême.
 » Ta fille a pour jamais perdu fa liberté ,
 » Jusq'au jour où le temps flétrira fa beauté.
 » Et loin de fon pays , ou contente ou plaintive ,
 » Je prétends dans Argos conduire ma captive.
 » Efclave deftinée à mes embrassemens ,
 » Le travail & l'amour rempliront les momens.
 » Vas donc , délivre-moi d'un aspect qui m'offense. »

Troisième Version.

L'orgueil d'Agamemnon , par le plus dur outrage ,
 Du Pontife Chrysès avoit insulté l'âge ,
 Lorsque le front couvert d'un bandeau révééré ,
 Humiliant le fceptre à son Dieu consacré ,
 Il vint , chargé de dons , vers les Chefs de la Grèce
 Redemander fa fille , appui de fa vieillesse.
 « Atride , difoit-il , & vous , Grecs généreux ,

» Puissent les Immortels combler enfin vos vœux ;
 » Puissiez-vous , enrichis des dépouilles de Troye ,
 » Au sein de vos foyers retourner avec joie ;
 » Mais aux larmes d'un père accordez Chryséïs ,
 » Acceptez sa rançon ; j'en apporte le prix ;
 » Ou si mes dons , mes pleurs , vous trouvoient in-
 » flexibles ,

» Craignez le Dieu de Chryse & ses flèches terribles. »
 La douleur du Pontife & son auguste aspect ,
 Attendrissent les cœurs saisis d'un saint respect ;
 Mais Atride aux refus ajoutant la menace :
 « Vieillard , si tu ne veux payer cher ton audace ,
 » Fuis , & loin de mon camp précipite tes pas ;
 » Le sceptre d'Apollon ne te sauveroit pas.
 » Au lit de son vainqueur , esclave destinée ,
 » Attendant qu'aux fuscaux l'âge l'ait condamnée ,
 » Ta fille , dans Argos , gémira loin de toi.
 » Fuis ; ton or ni tes pleurs ne peuvent rien sur moi. »

Ces citations sont très-suffisantes pour faire apprécier la manière de traduire & de versifier de M. Dobremès. Nous ne ferons aucunes observations. Il fait qu'en général on lui a reproché d'avoir plutôt senti les beautés d'Homère , que de les avoir rendues. Des tours forcés , des expressions triviales , des termes vagues , des métaphores usées & rebattues ; enfin , pas assez de respect pour la Langue & pour les règles de la versification : tels sont les vices que l'on a

remarqués dans son style, & qui frapperont si visiblement tous ses Lecteurs, qu'il ne nous a pas été permis de les passer entièrement sous silence. Il pense qu'il est permis tour-à-tour d'abrégér ou d'allonger son original. Nous voulons bien lui accorder ce principe, qui pourroit, dans une autre rencontre, être sujet à discussion. Mais quand il s'agit d'Homère, soit que l'on imite, soit que l'on traduise, il sera toujours indispensable d'écrire en beaux vers. Ce n'est pas que l'on n'en remarque beaucoup dans l'Ouvrage de M. Dobremès. Les suivans prouvent que s'il eût consulté des gens de goût, & que s'il se fût occupé davantage de l'art du style, sa traduction seroit beaucoup moins défectueuse. Nestor exhorte Antiloque son fils à la course des chars, dans les jeux funèbres en l'honneur de Patrocle.

Mon fils, lui dit Nestor, je sais que Jupiter,
Que Neptune sur-tout, dans les jeux de la Grèce,
A conduire les chars ont instruit ta jeunesse.

Il est peu de leçons qu'on puisse te donner ;

Tu saisis bien la borne, & tu sais y tourner.

Mais tes chevaux sont lents ; né jadis pour la gloire,

Ce couple appesanti peut manquer la victoire.

Corrige ce défaut en sage conducteur ;

Triomphe par l'adresse & non par la vigueur.

C'est l'adresse qui fait qu'un Charpentier habile

Au contour des vaisseaux plie un arbre indocile.

C'est l'adresse qui fait qu'un Pilote éclairé,

Par la foudre des vents n'est jamais égaré.
 De même dans notre art, dans l'art *plein de génie*
 De régler des coursiers la bouillante furie,
 L'adresse, ô mon cher fils ! peut aux champs de
 l'honneur
 Suppléer à l'adresse, & faire des vainqueurs.

Au reste, quoiqu'en veuillent dire les partisans des traductions des Poètes en prose, l'équité nous force de convenir que, malgré ses défauts, l'imitation en vers de M. Dobremès, donne une plus grande idée d'Homère que toutes les versions en prose de l'Iliade. Elle ne sera pas lue sans doute par ceux qui ont un goût difficile, formé par l'étude continuelle de Racine & de Despréaux ; mais cette classe de Lecteurs est très-choisie & très-pen nombreuse ; & il y en a beaucoup d'autres pour lesquels la nouvelle Iliade peut être une lecture très-agréable.

VARIÉTÉS.

LETTRE sur Athènes.

Nous avons quitté Malte pour voir un pays plus intéressant ; ce beau pays de la Grèce, où les regrets sont du moins adoucis par les souvenirs. La première Isle qu'on rencontre est Sérigue, si connue sous le nom de Cythère. Il faut convenir qu'elle répond mal à sa réputation. Nos Ro-

manciers & nos faiseurs d'Opéras , seroient un peu étonnés s'ils savoient que cette Île , si délicieuse dans la Fable & dans leurs vers , n'est qu'un rocher aride. En vérité , on a très-bien fait d'y placer le temple de Vénus : pour se plaire - là , il falloit bien un peu d'amour.

Les autres Isles sont plus dignes de leur renommée ; & la fertilité de leur terrain , l'avantage de leur position , la beauté de leur ciel , la douceur de leur climat , embellies par tout ce que la Fable a de plus enchanteur , & l'Histoire de plus intéressant , offrent un des plus ravissans spectacles qui puisse flatter l'imagination & les yeux. Mais je n'en pouvois jouir comme les autres ; chacun m'affligeoit inhumainement d'un plaisir que je ne pouvois partager. On me disoit : voilà la patrie de Sapho , d'Anacréon , d'Homère. Hélas ! j'étois aveugle comme lui , & jamais je ne l'avois si douloureusement éprouvé ; mais du moins je découvrois à-peu-près la position de ces lieux , & je voyois tout cela un peu mieux que dans des livres.

Enfin , nous avons été forcés de relâcher par un vent contraire , si l'on peut appeler un vent contraire celui qui nous a donné le tems de voir Athènes.

Je ne chercherai pas à vous exprimer mon plaisir en mettant le pied sur cette terre célèbre ; je pleurois de joie ; je voyois enfin tout ce que je n'avois fait que lire ; je reconnoissois tout ce que j'avois connu dès l'enfance : tout m'étoit à la fois familier & nouveau ; mais ce que je n'oublierai de ma vie , c'est la sensation que m'a fait éprouver l'aspect du premier monument de cette ville à jamais intéressante.

Vous avez peut-être observé qu'en lisant tous les prodiges qu'on nous raconte des Anciens , il reste un fonds , sinon d'incrédulité , au moins de défiance qui nuit au plaisir , & inquiète l'admiration : leur

grandeur même leur fait tort , & l'on craint qu'il n'y ait un peu de leur fable dans leur histoire. Ainsi plus d'un voyageur est arrivé dans l'Egypte , prévenu contre tout ce qu'on nous raconte de son ancienne magnificence ; mais les Pyramides existent , qui font foi de tout le reste , & il n'y a pas d'incrédulité qui ne vienne se briser contre ces masses-là.

C'est ce que j'ai éprouvé dans Athènes , moins gigantesque dans ses monumens , mais plus véritablement grande que l'Egypte. Les mœurs , le gouvernement des Athéniens , leur ville même n'existe plus que dans quelques débris ; mais à peine les eusse-je aperçus , qu'une idée de grandeur se répandit sur tout ce que je n'avois pas vu , & sur tout ce que je ne pouvois plus voir. Les trois seules colonnes qui restent du temple de Jupiter , m'ont rendu tout vraisemblable , tant ces restes sont frappans de magnificence & de simplicité. Je ne pouvois me lasser de voir ces grandes & belles colonnes , du plus beau marbre de Paros , intéressantes par les temples qu'elles décorent , par le souvenir des beaux siècles qu'elles rappellent , & sur-tout parce que l'imitation , plus ou moins exacte de leurs belles proportions , fut & sera dans tous les tems , & chez tous les peuples , la mesure du bon & du mauvais goût. Je les parcourais , je les touchois , je les mesurois avec une insatiable avidité ; elles avoient beau tomber en ruines , je ne pouvois m'empêcher de les croire impérissables. Je croyois faire la fortune de mon nom en le gravant sur leur marbre ; mais bientôt je m'apercevois avec douleur de mon illusion. Ces restes précieux ont plus d'un ennemi , & le tems n'est pas le plus terrible. La barbare ignorance des Turcs , détruit quelquefois en un jour ce que des siècles avoient épargné. J'ai vu étendue à la porte du Commandant une de ces belles colonnes dont je vous ai parlé : un ornement du temple de Jupiter alloit orner son harem,

Le temple de Minerve , le plus bel ouvrage de l'antiquité , dont la magnificence mit Périclès , qui l'avoit fait bâtir , dans l'impossibilité de rendre ses comptes , est enfermé dans une citadelle , construite en partie à ses dépens. Nous y sommes montés par un escalier composé de ses débris ; nous foulions aux pieds des bas-reliefs sculptés par les Phidias & les Praxitèles , je marchois à côté , ou j'enjambois pour n'être pas complice de ces profanations : un magasin à poudre est établi à côté du temple. Dans les dernières guerres des Vénitiens , une bombe a fait éclater le magasin , & tomber plusieurs colonnes , jusqu'alors parfaitement conservées. Ce qui m'a désespéré , c'est qu'au moment de descendre on a donné ordre de tirer le canon ; j'ai craint que cette commotion n'achevât d'ébranler le temple , & M. de trembloit des honneurs qu'on lui rendoit.

Le temple de Thésée qui , si l'on excepte quelques colonnes hors d'à-plomb par l'effet d'un tremblement de terre , réunissoit toute la solidité d'un bâtiment nouveau , à tout l'intérêt de la plus vénérable antiquité , est en proie , à ce qu'on mande , à la même barbarie. Son beau pavé de marbre , respecté par tant de siècles , & foulé par tant de grands hommes , est enlevé par l'ordre de ce même Commandant , trop ignorant même pour savoir le mal qu'il fait.

Après ces temples , on voit encore avec plaisir dix-sept colonnes de beau marbre , reste de cent dix , qui soutenoient , dit-on , le temple d'Adrien. Devant est une aire à battre le bled , pavée de magnifiques débris de ce monument. On y distingue avec douleur des fragmens sans nombre des superbes sculptures dont le temple étoit orné. Entre deux de ces dix-sept colonnes , s'étoit guindé , il y a quelques années , pour y vivre & mourir , un hermite Grec , plus fier des hommages de la populace crédule qui le nourrissoit , que les Miltiades & les Thémistocles ne l'ont jamais

été des acclamations de la Grèce. Ces colonnes elles-mêmes font pitié dans leur magnificence. Je demandai qui les avoit ainsi mutilées : car il étoit aisé de voir que ce n'étoit point l'effet du tems. On me dit que de ces débris on faisoit de la chaux. J'en pleurai de rage.

Dans toute la ville c'est le même sujet de douleur. Pas un pilier, pas un seuil de porte qui ne soit de marbre antique, arraché par force de quelque monument. Par-tout la mesquinerie des constructions modernes, est bizarrement mêlée de la magnificence des édifices antiques. J'ai vu un bourgeois appuyer un mauvais plancher de sapin sur des colonnes qui avoient porté le temple d'Auguste : les cours, les places, les rues sont jonchées de ces débris ; les murailles en sont bâties. On reconnoît avec un plaisir douloureux une inscription intéressante, l'épithaphe d'un grand homme, la figure d'un héros, un bras, un pied qui appartenoit peut-être à Minerve ou à Vénus ; là, une tête de cheval qui vit encore ; ici des cariatides superbes enchâssées dans le mur comme des pierres vulgaires. J'apperçois dans une cour une fontaine de marbre ; j'entre : c'étoit autrefois un magnifique tombeau, orné de belles sculptures ; je me prosterne ; je baise le tombeau : dans l'étourderie de mon adoration, je renverse la cruche d'un enfant, qui rioit de me voir faire ; du rire il passe aux larmes & aux cris : je n'avois point sur moi de quoi l'appaiser, & il ne seroit pas encore consolé, si des Turcs, très-bonnes gens, ne l'avoient menacé de le battre.

Il faut que je vous conte encore une superstition de mon amour pour l'antiquité. Au moment où je suis entré tout palpitant dans Athènes, ses moindres débris me paroissoient sacrés. Vous connoissez l'histoire du Sauvage qui n'avoit jamais vu de pierres. J'ai fait comme lui. J'ai rempli les poches d'abord

de mon habit , ensuite de ma veste , de morceaux de marbre sculptés , et puis , comme le Sauvage , j'ai tout jeté , mais avec plus de regrets que lui.

Pour comble de malheurs , les Albanois ont fait sur ces côtes une incursion meurtrière ; il a fallu se mettre à l'abri par des murs : la malheureuse antiquité a fait encore ces frais-là , & la défense de la ville moderne a coûté plus d'un magnifique débris de la ville ancienne.

S P E C T A C L E S .

CONCERT SPIRITUEL.

Nous rassemblerons , suivant notre usage , en un seul tableau , les différens talens qui se font entendre à ce Concert pendant la quinzaine de Pâques. La nature de ce Journal ne nous permettant pas , comme à ceux qui paroissent tous les jours , de rendre compte de la sensation du moment , notre devoir est de recueillir , autant qu'il dépend de nous , les opinions publiques après qu'elles sont fixées ; & lorsqu'elles se combattent , ce qui arrive presque toujours , on auroit tort de regarder comme notre sentiment particulier & personnel , celui vers lequel nous paroissions incliner ; si nous étions seuls de notre avis , nous n'aurions certainement pas la prétention de le proposer au Public , qui n'en a que faire ; mais lorsque
notre

notre cause est appuyée d'un grand nombre de suffrages, il est assez naturel que nous la débattions. Tout ce qu'on peut exiger de nous, c'est une très grande bonne-foi, & nous osons y prétendre; nous ne dissimulons aucun des argumens de nos adversaires; nous ne chercherons jamais à les affoiblir.

Il y a eu peu de nouveautés pendant cette quinzaine, & ce n'est pas un reproche à faire au Directeur de ce Concert. Il a suffisamment prouvé que son zèle n'épargne jamais ni soins ni dépenses pour satisfaire le Public; mais l'attention de ce même Public, absorbée par la sensation que produisoit M. David, l'auroit rendu insensible à tout ce qu'on lui auroit présenté de nouveau dans un autre genre. C'eût été risquer une diversion désagréable & nuisible, même aux talens qui se seroient trouvés en concurrence.

On a cependant distingué parmi les compositions nouvelles, une Ode de J. B. Rousseau, mise en musique par M. l'Abbé le Sueur. Il falloit déjà beaucoup de talent pour introduire de la variété dans un sujet aussi monotone, pour plier aux formes musicales une versification aussi rétive; car il faut oser l'affirmer, rien n'est si peu lyrique que la poésie qui prenoit ce titre dans le siècle passé. M. l'Abbé le Sueur a vaincu ces obstacles. Son chant est agréable & plein d'expression; son harmonie pure, & son orchestre surtout fort brillant. On voit qu'il s'est nourri

N°. 16, 16 Avril 1785.

F

d'excellens modèles. Il en avoir déjà donné des preuves dans un *Stabat*, qu'il a fait entendre l'année dernière à l'Eglise des Innocens, dont il est Maître de Musique. Pourroit-on lui reprocher de ne pas toujours atteindre à la gravité de son sujet, quand on en est dédommagé par des formes plus gracieuses & plus intéressantes. Cet Ode a eu en général beaucoup de succès ; & on paroît s'accorder à regarder M. l'Abbé le Sueur comme l'un de nos jeunes Compositeurs dont on doit attendre le plus. On a aussi applaudi un Oratoire de Mlle Beaumesnil, déjà entendu à ce Concert, & qu'une exécution beaucoup meilleure a laissé juger avec plus d'avantage ; un Hyérodrame de M. l'Abbé Lepreux, dans lequel on a trouvé beaucoup de mérite, & le *retour de Tobie*, Oratoire de M. Chardiny, auquel on n'a peut-être à reprocher que quelques longueurs. Ce léger défaut, qui prouve moins le manque de talent que le peu d'habitude de se faire entendre, peut être aisément corrigé si l'Auteur reçoit des encouragemens, & cet essai nous a paru prouver que M. Chardiny en mérite. Nous ne passerons pas sous silence une symphonie de M. Janson l'aîné, dans laquelle on trouve une belle harmonie & beaucoup d'effets.

MM. Guérillot & Gervais sur le violon, ont reçu les témoignages les plus flatteurs de la bienveillance du Public. MM. le Brun, de Vienne, Sallentin, également en pos-

session de lui plaire, ont acquis de nouveaux droits à ses applaudissemens dans différentes symphonies concertantes de MM. de Vienne & Bréval, où le mérite de la composition se trouvoit réuni à celui de la manière la plus séduisante. Nous nous contenterions de répéter à M. Dupont les éloges qu'il a tant de fois mérités, si dans le Concerto qu'il a joué le jour du Vendredi-Saint, il n'avoit encore paru supérieur à lui-même; à moins que la perfection de son jeu ne fasse toujours naître ce sentiment de l'exécution la dernière fois qu'on l'entend. Un éloge peut-être plus flatteur pour lui, & non moins mérité, est celui que nous devons à sa jeune nièce, Mlle Landrin, âgée de neuf ans, & qui a fait entendre sur le Forté-Piano, des talens aussi précieux que prématurés. On ne sent en elle ni la foiblesse, ni la froideur de l'enfance, & elle fait un honneur infini à Mlle Bertheau, maîtresse de clavier dont elle est l'Elève, & qui n'a pu, sans beaucoup d'adresse, tirer un tel parti de ses heureuses dispositions. Un Artiste, qui, sur ce même instrument, mérite une mention particulière, c'est M. Vion, de l'Académie Royale de Musique, auquel un jeu très-brillant & très-net, & beaucoup plus d'expression que l'instrument n'en paroît susceptible, ont mérité les plus vifs applaudissemens. On auroit désiré seulement d'avoir plus souvent l'occasion de lui en

donner de semblables. Nous renouvelons avec plaisir les éloges que nous avons donnés plus d'une fois à M. Cousineau sur la harpe, & à Mme Gautherot sur le violon. Cette virtuose, d'un talent rare, & que beaucoup d'Artistes auroient raison d'envier, n'a pas besoin de l'indulgence due à son sexe pour faire le plus grand plaisir.

Il nous reste à parler des chanteurs. On a continué d'admirer la belle voix de Mlle Buret, & de désirer que Mlle Windling exerçât davantage la sienne. M. Beauvalet a chanté le *Stabat* avec M. David, & a eu du succès à côté de ce redoutable rival. MM. Rousseau, Chéron & Laïs, dont les talens sont universellement estimés & chéris, en ont donné de nouvelles preuves dans les différens motets & oratoires qu'ils ont exécutés. Nous insisterons davantage sur le dernier, parce qu'il s'est trouvé dans une circonstance particulière.

Quelques mauvais esprits, de ceux qui aiment mieux troubler la gloire des Artistes, que de jouir de leurs talens, se sont avisés de mettre M. Laïs en opposition avec M. David, comme si la différence de genre, de méthode, de langage, de convenances nationales, n'avoient pas dû détruire entre eux toute espèce de comparaison. Ne seroit-il pas ridicule de comparer à M. Vestris le plus habile des danseurs Indiens, lorsque l'art de la danse est appuyé sur des opinions très-

différentes en Europe & en Asie? Il n'est résulté de ce parallèle peu convenable, que beaucoup d'animosité entre les deux Partis. Une autre circonstance est venue à la traverse. Il est d'antique usage d'exécuter, le Vendredi-Saint, le *Stabat de Pergolesi*; M. le Gros n'avoit pu s'y conformer cette année; il lui manquoit deux personnes pour le chanter: le Public qui n'a pas su, qui n'a pas voulu savoir la cause de cet obstacle, ou qui n'en a tenu compte, en a témoigné son humeur de cette manière peu décente qui commence malheureusement à s'introduire à ce spectacle comme aux autres. C'est pendant le *Stabat* de M. Hayden, que le mécontentement s'est manifesté; on s'en est pris à cet Ouvrage, qu'un succès de plusieurs années auroit dû mettre à l'abri de toutes disgraces; c'est pendant un des plus beaux morceaux, chanté supérieurement par M. Laïs; mais peu de jours auparavant, M. Laïs y avoit obtenu lui-même des applaudissemens aussi universels que mérités: il étoit donc impossible qu'il s'attribuât ces murmures, il étoit impossible que le succès de M. David y influât en rien. M. Laïs a trop de preuves de l'estime du Public, pour que la manière de ce virtuose étranger, qui est & qui doit être si différente de la sienne, ait pu l'altérer un moment.

Parlons maintenant de M. David, & tâchons d'obtenir de nos Lecteurs une distinction, que beaucoup de ses Auditeurs n'ont

F 11]

pas voulu faire ; celle de l'accent de sa langue , de la méthode de son école , des convenances nationales , du goût du peuple sur lequel cet Artiste s'est formé. Il n'est pas douteux que si M. David se présentoit tel qu'il est sur notre scène lyrique , qu'il y chantât le *Cantabile* françois , comme il nous a fait entendre au Concert le *Cantabile* italien , il n'est pas douteux qu'il ne méritât des reproches. Mais si l'on veut bien faire attention qu'il est Italien , qu'il chante de la musique italienne , faite sur des paroles italiennes , & qu'il doit y mettre par conséquent l'accent que cette langue & que cette musique exigent ; que ne pouvant créer le goût de son pays , c'est à lui de s'y conformer ; que le goût de l'école actuelle demande , de la part du chanteur , non-seulement beaucoup d'habileté , d'adresse & de facilité dans l'exécution des passages , mais encore de multiplier ces passages mêmes pour donner de plus grandes preuves de talent ; si l'on fait attention à toutes ces choses , on jugera peut-être M. David d'une manière plus juste ; on n'examinera pas s'il a raison de faire ce qu'il fait , mais seulement s'il le fait bien. C'est surtout de la part des *Tenori* qu'on exige cette manière ; parce que leur voix n'ayant pas le timbre flatteur & intéressant des *Dessus* , on veut qu'ils rachettent , à force d'ornemens , ce qu'on trouve qui leur manque du côté de l'expression. C'est surtout dans le *Cantabile* que cette manière doit être admise. Dans les

morceaux d'un mouvement vif , s'ils sont d'expression , les ornemens y seroient déplacés ; s'ils sont de bravoure , le Compositeur a tout fait , il ne reste presque plus rien à faire au chanteur. Le *Cantabile* , au contraire , est fait tout exprès par le Compositeur , pour laisser à la voix une liberté entière. Le mouvement en est lent , pour qu'il en puisse remplir les intervalles par toutes les broderies que son génie lui fournira ; les accompagnemens en sont très simples , afin de ne pas couvrir & absorber cette multitude de notes que le chanteur est obligé d'y répandre. Un *Cantabile Italien* exécuté tout nud , seroit d'un ennui insupportable ; il ne plaît que par la variété qu'y introduit le chanteur. Le mot seul de *Cantabile* l'indique , c'est un morceau *chantable* , c'est à dire , où l'on déploie toutes les ressources du *chant*. Gardons-nous donc bien d'y attacher une idée de pathétique , qui ne convient qu'au *Cantabile François* ; c'est de cette confusion de mots , de l'ignorance de la valeur des termes , que naissent les plus grands reproches qu'on ait faits à M. David. « Mais , dira-t on , les paroles » sont pathétiques , elles expriment la plus » vive douleur ; la Musique a dû les exprimer comme elles : le Chanteur a donc » tort toutes les fois qu'il dénature cette » expression. » Cette objection spécieuse nous meneroit ici trop loin , & doit être examinée dans une dissertation particulière ; nous nous contenterons de dire ici , que si ce re-

proche est fondé, c'est aux peuples de l'Italie qu'il faut s'en prendre & non aux chanteurs obligés de se plier à leur goût. C'est ainsi que M. David doit être jugé, il doit l'être d'après les conventions de son pays, & non d'après les nôtres. Sa manière a excité le plus vif enthousiasme parmi le plus grand nombre de ses auditeurs, il a dû la conserver; s'il eût chanté plus simplement, il eût eu d'autres partisans, mais probablement en moins grand nombre. Au reste, il a prouvé à tous qu'il pouvoit aussi chanter simplement, & avec la plus profonde expression. C'est ainsi qu'il a rendu le premier duo du *Stabat*, & le *Vidit suum*, dont la teinte lugubre ne paroissoit pas admettre d'ornemens. Il a, non pas brodé, mais créé le verset *Quaerebat*. Il a montré dans ce morceau une habileté rare, & une tête prodigieusement féconde, en établissant, *in promptu*, sur une harmonie donnée, un chant très-différent de celui qui est écrit. Le chant que *Pergolesi* a fait gracieux, mais sans expression déterminée, est il assez saillant pour avoir dû être regretté? N'est-ce pas là le cas où l'adresse de l'exécution remplace heureusement les foiblesses de la Musique?

Ainsi donc, en ne parlant que de ce qui est personnel à M. David, en ne le regardant point comme législateur dans l'art du chant, mais comme soumis aux loix adoptées par la nation, nous ne pouvons nous empêcher de le reconnoître comme le plus

grand Professeur qui se soit encore fait entendre ici. Ce n'est pas pourtant qu'il soit sans défaut. Le *medium* de sa voix n'est pas toujours agréable ; il appuie peut-être avec trop d'affectation sur les sons graves ; peut-être emploie-t-il trop souvent un ou deux passages de sons dégradés en descendant , qui feroient un meilleur effet s'il en étoit plus libre ; mais par quelle habileté ne rachette-t-il pas ces défauts légers ? Quelle méthode excellente ! quelle justesse ! quelle sûreté d'organe ! quelle précision étonnante ! avec quel à-plomb ne retombe-t-il pas dans les mesures les plus lentes sur chacun des tems qu'il veut marquer ! Nous ne conseillerions à personne d'introduire sa manière de chanter sur nos théâtres , sans contredit , elle y seroit déplacée ; mais quand nos Virtuoses , même les plus habiles , s'exerceroient à imiter la légèreté de son exécution , à acquérir la flexibilité de son organe , nous sommes persuadés qu'ils ne pourroient qu'y gagner , & que la facilité qu'ils se procureroient , trouveroit toujours bien sa place. C'est dans ce sens surtout qu'il est intéressant pour eux d'entendre souvent de bons modèles, qu'ils ne sont pas obligés de copier servilement , mais qui leur fournissent des études, dont ils peuvent tirer un excellent parti.



COMÉDIE FRANÇOISE.

CE Spectacle n'a fait ni pertes ni acquisitions dans le cours de l'année dernière. Il y a paru quelques Débutans, dont les essais n'ont pas eu l'avantage d'obtenir de grands succès. Un seul a fixé un moment l'attention générale; mais comme, malgré les pompeux éloges dont on l'a comblé d'abord, les avis des Connoisseurs se sont ensuite partagés sur son compte, nous attendrons encore quelque temps avant de parler publiquement des défauts qu'il montre, des qualités qu'il laisse entrevoir & des espérances qu'il peut donner.

Nous croyons devoir dire ici deux mots du célèbre *Grandval*, * mort le vingt-cinq Septembre de l'année dernière. On fait que cet Acteur débuta pour la première fois en 1729, à l'âge de dix-huit ans, & qu'il se retira en 1762; que deux ans après, c'est-à-dire, en 1764, il remonta sur le Théâtre, qu'il quitta, pour la dernière fois, en 1768. Peu de Comédiens ont joui d'une plus grande réputation. Son talent pour la Tragédie étoit fort subordonné à celui qu'il

* Charles François-Nicolas Racot de Grandval, fils de Charles Racot de Grandval, Musicien & Poète, a fait imprimer quelques Comédies d'un genre très-libre, mais où l'on trouve souvent de l'esprit, de la gaieté & du talent pour la critique.

montrait dans la Comédie ; mais aussi dans ce dernier genre étoit-il d'une supériorité rare dont on se souvient encore. De la noblesse, de la grâce, de l'esprit, de l'intelligence, de la sensibilité, & sur-tout dans le maintien, dans la démarche, & dans la gesticulation une décence presque perdue aujourd'hui sur notre Scène François : telles étoient les qualités distinctives de Grandval. Lorsqu'il se retira en 1762, il emporta les regrets de tous les Amateurs du Théâtre. Lorsqu'il reparut en 1764, il eut le chagrin de ne pas réunir le même nombre de suffrages qu'il s'étoit d'abord conciliés, & ne laissa guères, lors de sa seconde retraite, que la mémoire des succès qu'il avoit obtenus avant la première, Exemple frappant pour tous les Comédiens d'un grand mérite, que le souvenir de l'éclat de leurs premières années aveugle sur la faiblesse de leurs dernières ; & qui non-seulement s'exposent à éprouver la rigueur de ce même Public dont ils ont excité l'enthousiasme, mais encore à se retirer sans réputation & à mourir tout entiers.

Le Mardi, de ce mois, l'Ouverture de ce Spectacle s'est faite par une représentation de *Britannicus*, Tragédie de Racine, & l'un des chef-d'œuvres de ce grand Poète, suivie de l'*École des Maris*, Comédie de Molière, en trois Actes & en vers.

Avant la première Pièce, M. *Saint-Prix* s'est présenté pour prononcer le Discours suivant.

F vj

MESSIEURS,

» Les circonstances qui suspendent pour un tems l'activité de ce Théâtre , consacré au premier de tous les Arts , n'a pas ralenti nos travaux : il n'y a pas de repos pour le zèle , & l'étude doit remplir le loisir du talent ; nous rentrons dans la carrière animés d'une ardeur nouvelle, & disposés à redoubler d'efforts pour mériter vos bontés.

Mais, Messieurs, notre zèle a besoin d'être à la fois encouragé & dirigé ; vous êtes nos Maîtres & nos Juges ; votre censure nous éclaire , votre indulgence excite nos efforts , votre sévérité même est souvent un bienfait.

Le Théâtre François est devenu le Théâtre de l'Europe , & sa gloire fait une des plus belles parties de la gloire nationale.

C'est à nous qu'est confié le soin d'en maintenir la splendeur , & nous sentons toute l'importance d'un dépôt si précieux ; mais vous savez aussi, Messieurs , combien sont difficiles à remplir les devoirs qu'il nous impose.

Le génie des Corneille & des Molière, des Racine, des Voltaire , vit sans doute dans leurs ouvrages ; mais ces chef-d'œuvres immortels n'éclaireroient, ne charmeroient qu'un certain nombre d'esprits cultivés par l'étude & polis par le goût , si l'art du Comédien ne leur donnoit , pour ainsi dire , une vie plus brillante & plus active , en étendant leur influence sur ces multitudes d'hommes rassemblés , où les impressions de chacun , exaltées par les impressions de tous , prennent le caractère de la passion & de l'enthousiasme.

C'est au Comédien à s'élever à la hauteur des conceptions du Poète , à se pénétrer du sentiment qui l'inspiroit , à s'approprier ses pensées , à leur

donner des accens & des gestes , & à peindre aux sens de l'Auditeur les traits qui ne parloient qu'à l'esprit du Lecteur.

Que d'études à faire , que d'obstacles à vaincre pour parvenir à ce but ! *La Nature n'offre au Comédien que des formes fugitives , que des traits épars à saisir & à rapprocher.* Les grands Auteurs qui , avant lui , ont perfectionné l'art , ne peuvent lui servir de modèle , leurs talens sont perdus pour leurs successeurs.

Ceux qui sont aujourd'hui l'ornement de notre Théâtre , & sont en possession d'obtenir vos suffrages , en excitant l'émulation de l'Auteur plus jeune & moins exercé , lui inspirent en même-tems une juste timidité ; *il craint de s'égarer en s'écartant des routes qu'ils ont suivies avec succès , & s'il marche de trop près sur leurs traces , il renonce à cette originalité* , qui seule constitue le vrai talent , & mène à la célébrité.

Vous seuls , Messieurs , pouvez éclairer sa route entre ces deux écueils ; c'est à vous à encourager les tentatives du zèle en reprimant ses écarts ; à couronner le talent consommé par des suffrages qui font son bonheur & sa gloire , & à exciter par votre indulgence le talent naissant à mériter un jour le même succès. »

On ne peut pas dire que le Public ait applaudi ce Discours , puisqu'il lui a été impossible de l'entendre. Soit timidité , soit défaut de mémoire , M. Saint-Prix l'a débité d'une manière decousue. Les Spectateurs se sont efforcés de l'encourager par des applaudissemens réitérés. Cette preuve de l'intérêt qu'on prend à lui , doit l'engager à s'en montrer digne , & à faire les études qui peuvent

le mettre en état de répondre à la haute opinion qu'on a conçue de ses talens, & à laquelle il n'a encore répondu que d'une manière bien foible.

Nous ne ferons pas de longues observations sur ce Discours, dont les idées ne sont pas toutes d'une grande justesse, & qui n'est pas toujours écrit avec beaucoup de clarté. Nous dirons seulement que si l'Art Dramatique est un Art difficile, s'il a un but noble, utile & moral, il n'est pas pour cela le *premier de tous les Arts*. Nous croyons bien que *les impressions exaltées de certaines multitudes d'hommes rassemblées*, peuvent se laisser entraîner par de pareilles exagérations; mais nous croyons aussi que ces exagérations ne peuvent que déplaire à ceux qui ne pensent pas comme *cés multitudes*, & qui savent assigner à chaque chose sa place & son rang. Quelques plaisans ont remarqué que le Maître de Musique du *Bourgeois Gentilhomme* s'exprimoit à peu-près avec le même enthousiasme sur l'excellence de son Art; mais que le Parterre n'étoit pas toujours si facile à induire en erreur que le bon M. Jourdain.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a ouvert ce Théâtre, le même jour, Avril, par une représentation du *Bon Ménage*, Comédie de M. de Florian, suivie de la *Femme Jalouse*, Comédie de M. Desforges, en cinq Actes & en vers.

Avant la première Pièce, M. *Granger*, dont les talens acquièrent tous les jours de nouveaux droits, non-seulement sur l'estime publique, mais encore sur celle des Amateurs les plus exigeans, a prononcé le Discours qui suit.

M E S S I E U R S ,

« La reconnoissance s'exprime simplement ; elle ne veut pas éblouir , elle aime mieux persuader : puisse la nôtre avoir cet avantage auprès de vous ! Eh ! comment pourriez-vous douter de sa sincérité, Messieurs ? Quel Théâtre a plus éprouvé vos bontés ? Quel genre n'avez-vous pas encouragé parmi nous ? Dès long-tems les pièces à ariettes reçoivent de vous un accueil flatteur. Des compositions ingénieuses & brillantes , une heureuse exécution , fruit d'un travail guidé par votre goût & vos lumières , ont établi leur succès, & semblent en garantir la durée. »

« Les applaudissemens que vous avez accordés récemment à des Auteurs dont les talens vous ont toujours été chers , confirment cet espoir. »

« Le Vaudeville a reparu sur la Scène , & sa gaieté vous plaît comme autrefois : enfin , Messieurs , vous avez vu avec intérêt le rétablissement du genre françois sur ce Théâtre : vous vous êtes plu à nous suivre dans cette nouvelle carrière dont vous connoissiez les difficultés : vous nous avez tenu compte au moins des efforts ; & si l'événement a quelquefois trompé notre attente , votre indulgence a toujours adouci nos regrets. Dans des jours plus heureux , chacun de nos progrès a été un plaisir pour vous : vous nous l'avez prouvé , Messieurs , en daignant accueillir plusieurs ouvrages Dramatiques dans le cours de l'année dernière ; & si celui que nous vous

offrons encore aujourd'hui * vous a paru digne d'estime , si nous vous le rappelons en ce moment , c'est moins pour nous enorgueillir de son succès , que pour vous en faire hommage. Oui , Messieurs , nous vous devons tout ; mais nous aimerons toujours à nous le rappeler : toujours occupés de varier vos plaisirs , nous continuerons à vous offrir des Nouveautés dans tous les genres ; nous ne pouvons le faire qu'en nous livrant à un travail constant & pénible : mais quoi qu'il en puisse coûter pour mériter vos suffrages , on l'oublie aisément quand on a le bonheur de les obtenir. »

Ce Discours a été très bien accueilli. Il a été prononcé par son Auteur avec une assurance respectueuse & noble. Le ton simple & modeste qui le caractérise , convenoit parfaitement à la circonstance ; il nous paroît très-préférable à ce ton sententieux & didactique dont on pourroit citer des exemples , & qui est d'autant plus ridicule qu'il annonce autant de vanité que de prétention.

Ce Spectacle n'a éprouvé aucune révolution , & reste cette année dans la position où il étoit l'année dernière. On y prépare *Agnès Bernau* , Drame Heroïque en trois Actes , imité de l'Allemand.

* La Femme Jalouse.

ANNONCES ET NOTICES.

APRÈS le décès du sieur Buy de Mornas, Ingénieur-Géographe du Roi & des Enfans de France, Auteur de l'*Atlas Méthodique & Élémentaire de Géographie & d'Histoire*, le sieur Desnos, Ingénieur-Géographe, à Paris, rue S. Jacques, au globe, a été son Associé pour la composition & l'exécution de cet Atlas, annonce que c'est à lui qu'en appartiennent actuellement les Planches, & que c'est chez lui seul qu'on pourra se le procurer. Cet Atlas, composé de 266 Cartes, se divise en quatre parties, formant quatre volumes, qui peuvent se détacher, & qui se vendent séparément; il offre un cours complet de sphère, de Géographie, de Chronologie & d'Histoire.

Les Livraisons de cet Ouvrage n'ayant pas répondu à l'empressement du Public, plusieurs personnes en ont eu les deux premières Parties sans avoir pu se procurer les troisième & quatrième. Le sieur Desnos les propose au prix de la première Souscription, qui est d'un quart moins que l'Auteur ne les vendoit, pendant l'espace de trois mois. Les 4 volumes reliés en carton, dos de veau, se vendront, grand papier 200 liv., moyen 160 liv., petit papier 130 livres. Le sieur Desnos, propose à ceux qui ont acquis les quatre volumes de cet Atlas, qui complètent toute la Géographie ancienne depuis la création du monde, un cinquième volume servant de suite aux précédens, lequel contient la Géographie Moderne, Politique & Historique en 66 Cartes, par M. Brion de la Tour, Ingénieur-Géographe du Roi, Auteur de l'*Atlas destiné à l'instruction de la jeune Noblesse de l'École*

Royale Militaire , avec un Discours imprimé en marge de chacune , par M. Maclot, Professeur de Cosmographie & d'Histoire. Ce Volume se vend séparément en grand papier 50 livres, moyen papier 42 livres, petit papier 36 livres, & *in-4°*. 27 livres. Le Prospectus très-détaillé de cet Ouvrage se distribue gratuitement chez le sieur Desnos.

Atlas Cosmographique, Méthodique & Élémentaire, Traité complet qui réunit aux connoissances de la Physique & de l'Histoire Naturelle, celles des différentes parties de l'Univers, spécialement de la Terre que nous habitons, la nature, l'ordre, la disposition, le mouvement des Astres; enfin tout ce qui a rapport à l'explication des Globes Terrestre & Céleste, avec Discours gravé en marge de chaque Carte, par le sieur Buy de Mornas, première partie de son Atlas, qui se vend séparément pour l'usage des Collèges, Pensions & de toutes les Personnes qui étudient ou enseignent la Géographie ou l'Histoire, en 57 Cartes, Volume *in-folio*, petit papier 28 livres, moyen papier 36 livres, grand papier 44 liv.

Atlas de la Géographie ancienne, suivi d'un Tableau de l'Histoire ancienne tant Sacrée que Profane, ou Précis Chronologique des principaux événemens depuis la Création jusqu'à Jésus Christ, petit *in folio*, en 28 Cartes, 24 livres, & avec la Géographie Moderne, faisant 96 Cartes, reliées ensemble 60 liv.

L E S Quatre Saisons Littéraires, Recueil Périodique.

Ce Recueil paroîtra quatre fois par an comme l'annonce le titre, afin de rapprocher davantage la publicité de chaque Pièce de l'occasion qui l'aura fait naître. Chaque Recueil contiendra, 1°. les Chançons les plus nouvelles & les plus piquantes,

ou même quelques anciennes qui ne seroient pas connues; 2°. quelques Poésies fugitives; 3°. (pour y jeter plus de variété) des morceaux de Prose, tels que Discours, Contes, Dissertations, Discussions Littéraires, &c; 4°. enfin le Recueil sera terminé par la Nomenclature des Ouvrages en vers & en prose qui paroîtront dans chaque Saison. Le premier Volume de ce Recueil paroît en même-temps que le Prospectus; il contient entr'autres choses deux morceaux de Prose célèbres de feu M. l'Abbé Arnault, de l'Académie Française, dont l'un a pour titre : *Portrait de Jules César*, & l'autre, *Eloge d'Homère*, plusieurs Pièces de Voltaire qui n'ont point été imprimées, des Chansons & des Vers de différentes Personnes de la Cour, & des Pièces de Gens de Lettres très-distingués, &c. &c. &c.

Ce Recueil paroîtra régulièrement au commencement de chaque Saison, c'est-à-dire, le 21 Mars pour le Printemps, le 21 Juin pour l'Été, le 21 Septembre pour l'Automne, & le 21 Décembre pour l'Hiver.

Il faut s'adresser à M. Desfontaines de la Vallée, Propriétaire & Rédacteur de l'Ouvrage, hôtel de Rouen, rue Saint Benoît, n°. 16.

L'Ouvrage se trouve à la même adresse à raison de 1 livre 10 sols le Volume. La Collection entière de l'année, qui sera de quatre Volumes, se payera 6 livres. Les Personnes qui voudront se la procurer, peuvent faire passer cette somme au Rédacteur, qui se chargera d'envoyer exactement chaque Volume à son époque, port franc, soit à Paris, soit en Province.

ŒUVRES de Plutarque, traduites du Grec, par Jacques Amyot, quinzième & seizième Livraisons; faisant les Tomes premier & second du Supplément

in-8°. & in-4°. , papiers d'Angoulême , d'Hollande & vélin.

Ces deux Volumes renferment les Vies d'*Annibal & Scipion , Epaminondas , Philippus Maced. Dionysius , Oct. César , Miltiades , Pausanias , Thrasibulus , Conon , Iphicrates , Galbus , Timotheus , Datanus , Hamilcar , Aristippus , Æneas , Tullus Hostilius , Aristomenes , Tarquinius Vet. L. J. Brutus , Gélon , Cyrus , Jason*, avec les Indices Chronologiques & la Table des Matières à chaque Volume.

Toutes les Vies de ces Hommes Illustres ont été traduites des Langues Grecque , Latine & Angloise par différens Auteurs.

Le troisième & dernier Volume de Supplément, contenant la *Décade ou Vies de dix Empereurs célèbres*, paroîtra dans le courant de Mai prochain, avec la dix-huitième & dernière Livraison, contenant la Table des Œuvres de Plutarque & les cartons pour remettre dans les Volumes précédens.

On souscrit pour cet Ouvrage à Paris , chez J. Fr. Bastien, Libraire & Éditeur, rue S. Hyacinthe, Place Saint Michel, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

La Morale de Jésus-Christ & des Apôtres , ou la Vie & les Instructions de Jésus - Christ , tirées du Nouveau - Testament, 2 Volumes *in-18*, imprimés avec les nouveaux caractères de Didot l'aîné, sur papier vélin d'Annonay. Prix, 6 livres brochés — La même sur papier ordinaire, 2 Volumes. Prix, 3 liv. reliés en bazanne. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée-Saint-André.

Le plan adopté par l'Auteur est sage & propre à remplir le but qu'il s'est proposé. L'Ouvrage est divisé en deux Parties. La première comprend la Vie de Jésus-Christ par l'ordre des temps ; le Dis-

cours en est pris dans les quatre Évangélistes, & ne contient rien qui ne se trouve dans les Textes sacrés. La seconde Partie contient des Règles de conduite pour les Chrétiens, toutes tirées des Épîtres des Apôtres. Pour y répandre plus de clarté, on les a rangées sous différens titres.

L'Auteur présume avec raison que le Public sera charmé d'avoir en un corps d'Histoire tout le Nouveau-Testament sans un mot de changé dans le Texte.

Quant à l'exécution typographique, nous avons tout dit en transcrivant le titre, puisque le nom de M. Didot s'y trouve. Afin que l'Ouvrage pût servir dans les Écoles, dans les Catéchismes, l'Édition a été mise à bon marché, vû la grosseur des Volumes.

BIBLIOTHEQUE Universelle des Dames. Voyages. Tome I. A Paris, rue d'Anjou, la deuxième porte-cochère à gauche en entrant par la rue Dauphine.

Il paroît deux Volumes par mois de cet Ouvrage. Le prix de la souscription est de 72 liv. pour vingt-quatre Volumes reliés, & 61 liv. 4 sols franc de port par la poste pour la Province. On ne pourra s'abonner que pour une demi-année. On imprime sur le frontispice le nom de la personne qui souscrit.

Discours sur la grandeur & l'importance de la révolution qui vient de s'opérer dans l'Amérique Septentrionale, sujet proposé par l'Académie des Jeux Floraux, par M. le Chevalier Deslandes, Capitaine au Régiment de Bretagne, Correspondant du Musée de Paris. A Francfort; & se trouve à Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande, & Musier, Libraire, quai des Augustins.

L'Auteur de ce Discours, dont une moitié n'a

presque aucun rapport avec le titre, paroît avoir voulu prendre pour modèle l'Auteur célèbre du Discours sur l'Histoire Universelle ; un coup-d'œil rapide sur les événemens remarquables qui se sont passés sur la surface du Globe, forme la première Partie de ce Discours.

Ce tableau est tracé avec chaleur ; & si on n'a rien appris après qu'on l'a lu, il faut convenir qu'on ne s'est point ennuyé à le lire.

On a joint à cela quelques Pièces Fugitives assez intéressantes, ce sont des Délibérations du Congrès sur les honneurs rendus aux Officiers Américains tués en défendant leur patrie, & un Extrait de l'Oraison funèbre du Major Général Warren, par M. Franklin.

COLLECTION des Coutumes générales, particulières & locales qui régissent les personnes & biens de la Province au Berry, par M. Pallet, Avocat en Parlement, Historiographe du Berry, de la Société Royale de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts d'Orléans.

Ces Coutumes générales, particulières & locales, sont rares & presque inconnues aux personnes qu'elles intéressent. Il manquoit à notre Jurisprudence de les trouver rassemblées dans un même corps. Cet Ouvrage proposé par souscription formera trois Volumes in-8°. Le prix sera de 15 liv. brochés. On payera en souscrivant 9 livres, & 6 liv. en retirant les Volumes qui seront délivrés ensemble dans le cours du mois de Mai 1785. La souscription sera fermée dans le courant d'Avril. Cette souscription remplie, les Exemplaires excédens seront vendus 18 livres brochés. On souscrit à Bourges, chez J. B. Prevost, Libraire ; & à Paris, chez Monori, Libraire, rue de la Comédie Française, & Legras, Libraire, quai de Conti, en face du Pont-Neuf.

DORS, DORS.... Jolie Estampe gravée par N. F. Regnault, d'après le Tableau peint par lui-même, pour servir de pendant à celle que nous avons annoncée le 27 Mars 1784, N°. 13, sous le titre de: *Ah, s'il s'éveilloit!*

Cette Estampe ne le cède en rien à la première; elle ajoute aux espérances qu'a fait concevoir cet Artiste dans le nouveau genre qu'il a introduit en Gravure. On la trouve, ainsi que le pendant, à Paris, chez l'Auteur, rue de Montmorency, n°. 22, & chez Delalande, Graveur, même maison. Prix, 3 liv. chacune.

JOURNAL de Musique Militaire, ou Pièces d'Harmonie composées & arrangées par les meilleurs Maîtres pour Clarinettes, Cors, Bassons, &c. Prix, 3 livres, & 3 liv 12 sols chaque Cahier franc de port. A Strasbourg, chez J. Reinard Storck, Luthier, Marchand de Musique; près le Pont du Corbeau.

NUMÉROS 20, 21, 22 & 23 des Feuilles de Terp-sycho-re, ou nouvelle Étude de Harpe & de Clave-cin, dédiée aux Dames. Il paroît tous les Lundis une Feuille pour chaque Instrument. Prix, 1 liv. 4 sols. On s'abonne aussi pour l'année chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Pouliés, & Salomon, Luthier, Place de l'École.

Six Quatuors pour deux Violons, Alto & Basse, par M. Chartrain, Œuvre XXII, dédié à Mlle Caroline de Matignon Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Buffi, maison du Receveur de Loteries, & chez Mlle Castagnery, rue des Prouvaires.

Ces Quatuors nous ont paru dignes de la réputation de l'Auteur.

NUMÉRO 4 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs, composé pour deux Violons ou deux Violoncelles. On souscrit à Paris moyennant 15 & 18 livres, chez le sieur Bornet l'aîné, Professeur de Musique, rue des Prouvaires, près-S. Eustache, au Bureau de Loterie.

SONATE à quatre mains pour le Piano-Forte, par M. l'Abbé Vogler. Prix, 3 livres, formant le Numéro 16 du Journal de Pièces de Clavecin par différens Auteurs. Abonnement pour douze Numéros 24 & 30 liv. A Paris, chez M. Boyer, rue de Richelieu, ancien Café de Foy, & chez Mme Lemenu, rue du Roule, à la Clef d'or,

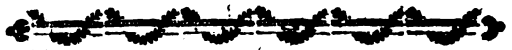
Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux voyez les Couvertures,

T A B L E.

VERS sur la Naissance de	Charade, Enigme & Logo-	
Mgr le Duc de Norman-	gryphe,	102
die,	97 L'Iliade d'Homère,	105
Aux Canons de la Ville,	98 Lettre sur Athènes,	115
Impromptu,	99 Concert Spirituel,	120
Idem.	ibid. Comédie Française,	130
A Mme de Genlis,	100 Comédie Italienne,	134
Le Proverbe appliqué,	ibid. Annonces & Notices,	137

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 16 Avril 1785. Je n'y ai rien trouvé qui pût en empêcher l'impression. A Paris, le 15 Avril 1785. GUIDL



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 31 Mars.

LE froid excessif que nous éprouvâmes le mois dernier & les premiers jours de celui-ci, s'est renouvelé avec la même vivacité. Depuis le 15, on passe l'Elbe à pied, & les gens de la campagne descendent ce fleuve sur des traîneaux. La glace dans le détroit du Sund est encore si épaisse, que le Ministre de Russie, qui se rend à Stoc-kolm, a traversé à pied ce bras de mer, ses équipages étant sur des traîneaux.

On dit que le sieur de Gaffron, ci-devant chargé d'affaires du Roi de Prusse à la Porte, est condamné à un an de prison dans la forteresse de Spandau.

D'après la nouvelle ordonnance militaire en Danemarck, les régimens de cavalerie seront composés à l'avenir de 4 escadrons, au lieu de 5, & on formera trois nouveaux

N°. 16, 16 *Avril 1785.* c

bataillons pour le service de la marine. Chacun de ces bataillons consistera en 4 compagnies ; le premier portera le nom du bataillon de Cronberg, & les autres celui de premier & de second bataillon de Frédéricshavn. Indépendamment de ces bataillons on levera encore deux corps de chasseurs ; l'un pour le royaume de Danemarck, & l'autre pour le duché de Holstein. Le grand hôpital militaire sera transféré d'ici à Ekernforde, où les bâtimens qui servoient autrefois aux fabriques, seront adaptés à cet objet. L'ordonnance qui prescrit le service & les manœuvres, paroîtra aussi incessamment.

On apprend de Berlin que le sieur Kœnig a été nommé par le Roi consul général dans la Walachie & la Moldavie ; sa résidence sera à Jassy.

Plusieurs régimens Russes d'infanterie & de cavalerie sont arrivés dans l'Ukraine Polonoise ; on y en attend encore d'autres.

Le Comte Vincent Potoski vient d'établir à Niemerow, sa résidence, une grande manufacture d'indiennes, pour laquelle il a fait venir des ouvriers de l'Allemagne & de la Suisse.

On apprend de Pétersbourg, que le Lieutenant général Comte d'Anhalt en est parti pour faire un voyage à Archangel & dans les provinces septentrionales.

Les revenus annuels du Trésor de la Couronne de Pologne montent à la somme de 2,167,922 rixdalers. Comme le Trésor ne paie que les som-

mes fixées à la Diète de 1776, il reste chaque année de l'argent en caisse. En 1783 & 1784, la République a acquitté 387,463 rixdalers de la dette nationale. Le don gratuit du Clergé pour cet objet, monte par an à la somme de 100,000 rixdalers. — En 1784, la Capitation des Juifs a fait un objet de 92,290 rixdalers. Comme chaque tête des Juifs est payée de 8 groschen, la population de cette nation en Pologne ne monte, d'après ce calcul, qu'à 276,870 ames.

Le 14 Mars, le Lieutenant général de Saldern, gouverneur de Magdebourg, est mort dans la 65e. année de son âge. On assure que le Lieutenant général de Lengerfeld doit le remplacer.

Une gazette Allemande de commerce a publié le tableau suivant, concernant la proportion de l'or à l'argent, depuis l'an 310, après la construction de Rome, jusqu'à nos jours.

L'an après la construction de Rome,

. 310 comme 1 à 13.

L'an après la construction de Rome,

. 460 comme 1 à 10.

Sous l'Empereur Constantin, comme 1 à 13 & à 12.

Sous Saint Louis, comme 1 à 10.

En 1500, comme 1 à 12.

En Espagne, après la découverte du Pérou,

. comme 1 à 16.

En Espagne, comme 1 à 14 $\frac{2}{10}$.

En Allemagne, en 1559, comme 1 à 11 $\frac{1}{12}$.

Idem., en 1656, comme 1 à 14 $\frac{1}{4}$.

Idem., en 1667, comme 1 à 13 $\frac{1}{3}$.

Idem., en 1690, comme 1 à 15 $\frac{1}{10}$.

Idem., en 1738, comme 1 à 15 $\frac{1}{18}$.

<i>Idem.</i> , en 1710,	comme 1 à 13 $\frac{1}{4}$
<i>Idem.</i> , en 1763,	comme 1 à 14 $\frac{1}{2}$
En Hollande,	comme 1 à 14 $\frac{1}{4}$
En Angleterre,	comme 1 à 15 $\frac{1}{2}$
En France,	comme 1 à 14 $\frac{1}{10}$
En Savoie,	comme 1 à 14 $\frac{1}{2}$
En Suisse,	comme 1 à 15.
En Russie,	comme 1 à 15.
Au Japon,	comme 1 à 8.
Dans l'Inde, au-delà du Ganges,	comme 1 à 11.
En Chine,	comme 1 à 10.

Les données de cette table paroissent souvent être arbitraires, parce qu'on n'a point de preuves certaines qu'il existe 10, 12 ou 15 fois moins d'or que d'argent. M. Achenvall, célèbre publiciste d'Allemagne, avoit calculé qu'en Europe l'augmentation annuelle de l'or à l'argent étoit dans la proportion de 2 à 3. Cette proportion feroit encore plus grande si les Indes orientales, le Levant, la vaisselle d'argent & les manufactures n'enlévoient pas annuellement une quantité prodigieuse d'argent. Mais il faut observer que plus on approche des pays occidentaux, plus la valeur de l'or augmente.

DE VIENNE, le 31 Mars.

Des dispositions militaires non-interrompues ; la certitude d'ordres envoyés à divers régimens ; l'agitation qui regne dans plusieurs cabinets de l'Europe ; enfin ce qu'on publie des différentes causes de division que

présente l'état politique de l'Allemagne, fortifient les soupçons de ceux qui s'attendent à des événemens importants. Cependant l'on craint peu ici une rupture avec la Hollande, ce différend étant à des termes conciliatoires, dont on espere encore une heureuse conclusion.

L'Empereur a été de nouveau incommodé d'une érépelle, aujourd'hui entièrement dissipée. Le travail assidu & opiniâtre, auquel S. M. I. est livrée depuis long-temps, paroît être la cause de cette indisposition qui se manifesta déjà sur les yeux du Monarque l'année dernière.

Le cardinal Migazzi, notre Archevêque, est très-dangereusement malade. On regarde sa vie comme assez exposée, pour qu'on lui désigne publiquement un successeur, qui, selon le bruit public, sera le Cardinal Hertzau.

Le 21, une troupe de 150 maçons est partie pour la *Bohême*, munie de toutes sortes d'outils. On dit qu'ils sont destinés à travailler avec la plus grande diligence aux fortifications de la forteresse de *Pest*, qui doit être mise au plutôt dans le meilleur état de défense; ces travaux, exécutés dans un moment où la saison est encore si rigoureuse, ont sans doute pour cause les mouvemens qu'on apperçoit sur les frontieres de la *Silésie*. Les transports de munitions & d'artillerie se continuent toujours autant que la saison peut le permettre.

Journellement on voit arriver des recrues qui sont aussitôt incorporées dans les

régimens. On recrute même depuis quelques jours dans cette capitale avec une nouvelle activité ; & demain une levée générale doit avoir lieu.

La crainte d'un dégel subit & de ses suites ne s'est point encore dissipée : la police a pris toutes les précautions pour empêcher des accidens , & on a fait vider les maisons les plus exposées au débordement. L'Empereur a donné à cette occasion des preuves de son activité, de sa popularité, de son humanité ordinaires, en se transportant lui-même plusieurs fois sur les lieux, visitant les travaux & les encourageant.

La faillie du Comte Charles Proli d'Anvers, & celle de la Compagnie Asiatique d'Ostende & de Trieste, qu'elle a entraînée, a causé ici une sensation d'autant plus vive, que l'existence de cette Compagnie passoit pour être le principal motif des démarches concernant l'Escaut, & que les instances du Comte de Proli ont beaucoup contribué à en hâter le développement. On ne sait pas encore si l'Empereur donnera de ses propres Finances pour venir au secours de la Compagnie : elle doit encore au Trésor une somme de 180 mille florins pour des plaques de cuivre, qu'elle a vendues en Espagne, au lieu de leur procurer, suivant ses offres, un débouché en Amérique. On évalue toute la banqueroute à 20 millions, dont 400 mille florins sont dûs à une maison de commerce très connue d'Amsterdam, & environ la même somme à une maison de Livourne. Le reste de la masse retombe pour la plus grande partie sur une multitude de Particuliers, ruinés aujourd'hui par leur trop grande confiance

en la Compagnie & en son Directeur. Si la Compagnie peut se relever jamais, ce ne sera que par le secours du Gouvernement & par l'assistance de notre célèbre Banquier, le Comte de Frieß, & de la puissante maison de Romberg à Bruxelles.

Au défaut d'informations bien certaines sur le supplice des deux chefs Valaques à Carlsbourg, voici ce qu'on raconte, vrai ou faux des circonstances de cet événement.

Lors de l'exécution de Horiach & de K'loska, 2000 Valaques des Comitats de Zalanthe & d'Huniade se trouverent à Carlsbourg ; ces paysans s'imaginoient, lorsqu'ils reçurent l'ordre de s'y rendre, qu'il s'agissoit de corvées, mais ils furent conduits par trois Régimens du Cercle, soutenus par de la Cavalerie, & furent obligés d'être, ainsi que leur chef Horiach, spectateurs du supplice de K'loska, qui fut roué, sans être étranglé, & sans recevoir le coup de grace. Tandis qu'il vivoit encore, on lui a coupé la tête, & ensuite on l'a écartelé ; il n'y a pas de juremens & de blasphèmes qu'il n'ait proférés ; mais le bruit & le roulement continuel d'un grand nombre de tambours empêcherent qu'ils ne fussent entendus des spectateurs. Horiach s'avança avec courage & fermeté pour subir le même supplice, en disant : *Je meurs pour la Nation* ; il ne poussa aucun cri, & ne donna aucune marque de douleur. Leurs membres écartelés ont été exposés sur les grands chemins, & leurs têtes plantées sur des piquets devant la porte de leur maison.

On va actuellement procéder à la punition des 150 Valaques remis à la justice des différens Comitats, pour être jugés & exécutés, selon les loix du pays. Le même jour que se fit l'exécution, un

vieux Valaque, nommé Nicolas Pops, que l'on présume être le pere de Kloska, vouloit emmener de la Valachie 600 Valaques, le Prince de Valachie qui en fut informé, en avertit notre Consul, qui le fit arrêter & conduire à Hermanstadt. On est fort curieux d'apprendre quel motif a pu l'engager à tenter un coup si hardi ; comme il n'a pas encore été interrogé, on ne peut encore rien dire sur son compte.

Les nouvelles de la Moldavie annoncent la construction prochaine de trois ponts sur le Danube ; un détachement de 500 Turcs est arrivé de Serrai en Valachie.

Le 17 de ce mois nous avons perdu le Comte Antoine de Collorédo, Feldt-Maréchal, Capitaine de la Garde Noble Allemande, & Directeur de l'Ecole militaire : il étoit âgé de 77 ans, & en avoit passé 56 au service. Le public lui donne pour successeur le Duc de Brunswick, ci-devant Feldt-Maréchal des troupes de la Hollande.

Ce qui doit faire rejeter ce bruit, c'est que l'Empereur a élevé le Comte Jos. François de Kinsky au grade de Lieutenant Feldt-Maréchal, & lui a conféré le poste de Directeur général de l'Académie militaire, vacant par la mort du Comte Antoine de Colloredo.

Le nombre des Protestans & des Grecs non unis dans cette capitale, monte à 1550, & dans la Basse-Autriche à environ 300.

On dit ici que plusieurs régimens en garnison dans la Hongrie ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher dans les Pays-Bas.

L'Abbaye des Bénédictins de Zvettel dans la Basse-Autriche vient d'être supprimée.

On apprend de la Croatie, que le cordon des troupes sur les frontières, a été renforcée.

Les préparatifs de guerre se continuent : on vient d'acheter environ 2000 pieces de toile pour des tentes : divers contrats de fournitures sont passés journellement à différends ouvriers : d'ici à six semaines, les Cordonniers des faubourgs doivent livrer 12000 paires de souliers, les Fourbisseurs 8000 sabres, & les Tisserans 14000 aunes de draps pour des manteaux : la Pologne Autrichienne fournit immensément de recrues.

L'Empereur a fait couper dans les bois de son domaine plusieurs mille cordes de bois, que l'on transporte ici pour les besoins de la ville. S. M. I. en a fixé le prix, qui est très-moderé.

Le froid est toujours rigoureux ici, & il tombe encore quelquefois de la neige ; le vent se soufient à N. N. O. Depuis le 28 Février, le thermomètre de Réaumur n'est plus remonté au-dessus du point de congélation.

Le nouveau Règlement pour le Mont-de Piété qui vient d'être publié, réduit à 8 pour cent les intérêts ; ils étoient auparavant à 10 cinq sixiemes. On écrit de Leutschau, que le 2. de ce mois le feu a pris dans cette ville ; mais qu'avec peu de travail on est parvenu à l'éteindre, sans qu'il ait causé de grands dommages.

L'Empereur a ordonné que la Chambre

des finances du royaume de Hongrie , soit incorporée au conseil du Gouvernement établi à Bade , & qu'à l'avenir le trésor de la Transylvanie fasse partie du Gouvernement civil de cette province.

Le 9 Mars , les nouveaux grands Palatins & Commissaires royaux , nommés par l'Empereur pour présider les cercles du royaume de Hongrie , ont prêté le serment de fidélité entre les mains de S. M. en présence du Comte de Palfy , vice-Chancelier de Hongrie & de Transylvanie.

DE FRANCFORT , le 4 Avril.

Il n'y a pas de doute sur l'activité & sur le redoublement des préparatifs militaires qui se multiplient en Autriche. Les Régimens destinés à différentes marches n'attendent pour se mettre en route que l'instant où les chemins couverts de neige seront praticables ; d'un autre côté , la Russie fait avancer de nouvelles troupes vers l'Allemagne & dans l'Ukraine ; les Turcs paroissent aussi en mouvement. Dans cet ébranlement de tant de Puissances , on s'attend à en voir bientôt le véritable but. A Vienne & en Bavière , les bruits d'échanges projetés se renouvellent ; on dit même qu'un grand Monarque n'a point dissimulé ses craintes à l'Impératrice de Russie , qui , selon les mêmes lettres , n'a pas paru les partager. A cette occasion , les partisans de la

Maïson d'Autriche ont rappelé l'article 18 du traité de Rastad & de Bade en 1714, par lequel la France s'engage à laisser l'Electeur de Baviere maître d'échanger ses possessions s'il le trouvoit convenable.

Le Baron de *Kern*; qui vient d'être nommé Chancelier des Etats de Baviere, a été obligé, en prêtant le serment de sa nouvelle dignité, de jurer qu'il n'étoit point Franc-Maçon.

On lit les détails suivans dans une lettre de Constantinople du 25 Février.

Depuis long-temps il arrive ici continuellement des Militaires François. Un Navire venu de Marseille a amené ici deux Officiers, quatre Artilleurs & huit Ouvriers pour la fonderie. Ces derniers n'ont passé qu'une nuit en cette Capitale, & ont d'abord été transportés à la petite fonderie des canons, sous la direction du Renegat Anglois Mustapha, Général des Bombardiers, où se trouve déjà un grand nombre d'ouvriers Européens de toutes nations, mais principalement de la France. Quant au Capitaine *Saint-Remi*, venu par ledit navire, il continue à faire son séjour à Pera. Les exercices des canoniers & Bombardiers se font sur tout sous la direction d'Officiers François, régulièrement trois fois par semaine; savoir, les Lundi, Jeudi & Samedi. Les Chefs & Officiers de ces deux Corps doivent y être présents mais ce sont les Officiers François qui commandent toutes les manœuvres, & qui tâchent de leur inspirer l'esprit de la tactique Européenne, ayant pour cet effet des Canoniers & Bombardiers François qui se prétent à montrer aux Turcs la manière dont ils doivent s'y prendre pour réussir & se former.

C'est le prélat Comte de Zoglio que le Pape a nommé, dit-on, à la nouvelle Nonciature de Munick. On est impatient de savoir de quels pouvoirs ce Nonce sera muni. On fait que les évêchés voisins d'Eichstedt, d'Augsbourg, &c. font partie du district métropolitain de l'Archevêque de Mayence. L'Ordre de Malthe établie en Baviere, fait déjà assez de tort à la Jurisdiction épiscopale, parce qu'il a le privilege de l'exemption de cette jurisdiction.

On apprend de Coblence qu'on y leve un corps de Chasseurs de 270 hommes pour le service de l'Electeur.

On écrit de Vienne qu'il ne se passe guerres de jours, où il ne se tiennent des conférences secretes au College du Conseil Aulique de guerre, qu'on y presse la levée des recrues, & qu'on travaille sans relâche dans l'arsenal.

Le bruit court que tous les couvens des Servites seront supprimés dans les états Autrichiens. On évalue leurs biens à 19 millions de florins.

Une lettre de Ratisbonne du 16 de Mars rapporte en ces termes un fait assez singulier :

M^r *Weishaupt*, Professeur à l'Université d'Ingolstadt, ayant demandé qu'on fit l'acquisition des Œuvres de *Bayle* & de *Richard-Simon* pour la Bibliothèque de l'Université, le Recteur reçut le 1^{er} du mois de Février des ordres de la Cour, pour qu'il signifiât au Professeur *Weishaupt* de se justifier

par écrit de sa demande. Celui-ci ayant répondu qu'il avoit besoin de ces Ouvrages pour ses Leçons publiques sur l'Histoire & la Philosophie ; il fut envoyé un second Décret au Recteur , qui portoit en substance « que le prétexte allégué par le Professeur *Weishaupt* ne l'excusoit point ; que l'on en pouvoit induire qu'il étoit adonné à la secte philosophique , dont Bayle avoit été le créateur , & que par conséquent , il seroit enjoint audit Professeur de faire sa profession de foi devant le Sénat académique , les portes de la salle d'assemblée ouvertes ». Un autre Décret du 11 Février , fit connoître à M. *Weishaupt*, que vers la fin de l'année académique , il devoit donner la démission de sa Chaire & chercher à se placer ailleurs , & qu'en attendant, on lui accordoit une pension de 400 flor. mais à condition de ne point se présenter à Munich, & de quitter Ingolstadt & les environs. Sur cette intimation, M. *Weishaupt* déclara qu'il n'avoit pas besoin de cette pension , & qu'il étoit décidé de quitter Ingolstadt dans l'espace de 10 à 12 jours. L'Université écrivit cette réponse à Munick , & reçut le 19 Février le Rescrit suivant : « Comme » ce Professeur est un boudeur orgueilleux , & » qu'on ne perdoit en lui qu'un maître de loges » renommé, il doit être renvoyé dès-à-présent ». On assure que M. *Weishaupt* a quitté l'Université d'Ingolstadt , & est allé à Gorha.

Le professeur Bergstrœsser à Hanau vient de renouveler son engagement pour la publication de l'ouvrage , orné de planches, dans lequel il se propose d'indiquer une méthode sûre de dicter ou de donner des ordres jour & nuit dans un camp de deux cents mille hommes, plus ou moins, sans que personne puisse en être instruit, à l'ex-

ception de ceux qui doivent les connoître. Il promet l'impression de l'ouvrage en Allemand & en François, aussitôt qu'il sera à couvert des frais d'impression dont il a déjà reçu les deux tiers. La souscription sera encore ouverte pendant trois mois : elle est de 6 liv. pour un exemplaire, Dans le nombre de ses souscripteurs, on trouve trente-sept Princes souverains, plusieurs Ministres & les noms les plus distingués. En France, l'Auteur n'a eu jusqu'ici que 2 soumissions, celle du Prince Soubise, & de M. de Boullogne : on souscrit à Paris, chez Royez, Libraire, au bas du Pont-Neuf.

I T A L I E.

DE MILAN , le 25 Mars.

On continue les préparatifs pour former des magasins à l'usage de la citadelle. On prétend que le couvent des Augustins de S. Marc sera employé à cet effet, & que ces Religieux ont déjà reçu l'ordre exprès de quitter leur monastere. Les nationaux passeront dans l'autre couvent de leur Institut, appelé Incoronata, près de la porte Comasine, & les étrangers retourneront dans leur patrie.

On apprend de Come que le Gouvernement y a supprimé deux Monasteres; l'un de Bénédictines, sous l'invocation de sainte Magdelaine; l'autre d'Augustines, sous celle de saint Dalmat.

DE LIVOURNE, le 23 Mars.

Voici l'extrait d'une nouvelle lettre d'Alger, en date du 28 Février, & propre à faire connoître la situation actuelle de cette place.

Il regne ici une désolation générale; les Rédonins menacent de se révolter; les Espagnols, d'un autre côté, arment contre nous. Cet orage terrible nous met dans la plus grande agitation. Le Bey est furieux contre ses Ministres, qui par leurs vexations ont fomenté cette guerre civile, qui peut nous être plus funeste que la persécution des Espagnols. Le bruit avoit couru que l'on avoit intimé au Consul Vénitien d'ôter son pavillon, signal ordinaire d'une déclaration de guerre; mais cet événement n'a point eu lieu. On travaille vivement aux Boulevards, & particulièrement au Château dit *Moro* & aux fortifications du Mole. Le Bey de Constantina a été averti de nous faire passer les secours qu'il nous doit dans des circonstances semblables, pour les distribuer sur la côte & dans les lieux les plus exposés à l'invasion des troupes ennemies.

DE ROME, le 22 Mars.

On apprend de Naples que le départ de quatre frégates, de quatre chebecs, de deux paquebots, de quatre galeres & du vaisseau le *S. Joachim* est ordonné pour les premiers jours de Mai, & que l'on travaille à faire des uniformes neufs pour 500 soldats de marine, & pour autant de Volontaires de marine, ainsi que pour 300 Albanois.

On a déjà placé dans la nouvelle salle du Musée Clémentin au Vatican la grande Urne de sainte Helene, de porphyre rouge, ornée de bas-reliefs, & habilement rétablie par le sieur Giov Pierantoni, sculpteur du Musée.

DE NAPLES, le 19 Mars.

Dans le mois de Janvier dernier, en faisant une excavation hors des murs de Palerme, près la porte d'Ossuna, pour rebâtir un mur de la maison de campagne du Baron Quaranta, on a découvert un souterrain profond, voûté & taillé en apparences dans la masse du roc. Les ouvriers qui y descendirent, ne purent avancer fort loint dans cette espece de caverne, quoiqu'elle parût indiquer des rues, parce qu'elle étoit encombrée de pierres & de terre amoncelée. Ils trouverent cependant dans une niche de pierre des restes d'un cadavre humain. Le prince de Torremuzza, averti de cette découverte, se rendit aussitôt sur les lieux. Il examina lui-même les souterrains, & vit avec plaisir que c'étoient des catacombes taillées dans le roc, & du même genre que les catacombes de Rome, les latomies de Syracuse & les catacombes de l'Eglise de S. Janvier de Pezzenti à Naples. Dans le court espace de temps que le Prince y resta, il apperçut diverses rues toutes assez hautes pour y marcher à l'aise, & assez

larges pour y passer trois à quatre hommes de front. On a observé que chacune de ces rues intérieures se divisoit en plusieurs autres, & que toutes recevoient la lumiere de certains soupiraux, pratiqués de distance en distance à la superficie du terrain. Dans les parties latérales de ces rues, sont creusées des niches dans lesquelles on déposoit les cadavres. Et en effet on trouve à chaque pas des crânes & des fragmens d'os humains & des morceaux de vases de craie. Le Prince de Torremurza qui est chargé par le Roi de veiller à l'entretien & à la conservation de toutes les antiquités de la province de la vallée de Mazzara, de même que le Prince de Biscari l'est des antiquités des provinces de Noto & de la vallée de Demona, rendit compte aussitôt de cet événement au Marquis de Caracciolo, vice-Roi de Sicile, qui lui a fait donner tous les secours nécessaires pour rendre à son premier état un monument aussi précieux. On a déjà fait ouvrir une autre entrée & plusieurs des soupiraux du souterrain, afin d'y faire circuler un air plus salubre pour les ouvriers chargés d'enlever les terres qui bouchent le passage des rues. On se flatte d'y trouver des monumens intéressans, tels que des inscriptions, des vases, des urnes, &c.

Le célèbre Musicien Paësiello, maître de chapelle, a été nommé par le Roi, compositeur de sa chambre, avec un traitement annuel de 1200 ducats.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 2 Avril.

Le Parlement étant prorogé pendant les fêtes de Pâques, il y a nécessairement de la sécheresse dans le Journal des opérations publiques de cette isle, où tous les esprits sont absorbés par l'alliance commerciale que nous devons contracter avec l'Irlande. Elle tient à des intérêts si puissans, à des calculs si compliqués, à des notions si exactes, qu'une négociation de cette importance exige les plus grandes précautions. Aussi M. Pitt, selon le bruit général, proposera après les vacances aux deux Parlemens de nommer des Commissaires pour discuter les clauses du Traité entre les deux nations, & pour adopter les milieux les plus propres à concilier tous les intérêts.

Dans la foule d'écrivains qui ont donné leurs avis au Public, relativement à ce problème économique, on a distingué quatre Lords, les Lords Sheffield, Rivers, Nugent & Mountmorres : il est également remarquable que les ouvrages de ces quatre seigneurs sont bien pensés, & bien écrits, & très-propres à appaiser les inquiétudes réciproques des deux royaumes.

L'Orateur des Communes se rend tous les jours à la Chambre basse, mais il n'y trouve personne ; & après avoir attendu

quelques instans , il ajourne la Chambre au lendemain. Il remplira cette formalité jusqu'à ce qu'il trouve un nombre suffisant pour former un *quorum*.

On vient de publier l'état suivant des importations & des exportations de la Grande-Bretagne en tabac , indigo , riz , alun & sucre , depuis Noël 1783 , jusqu'à Noël 1784. Cet état a été remis à la Chambre des Communes , par M. Pitt & il est authentique.

Etat des importations & des exportations de la Grande-Bretagne , en tabac , riz , indigo , rhum & sucre , depuis Noël 1783 jusqu'à Noël 1784 , dans lequel on distingue le produit des droits établis depuis 1764.

IMPORTATIONS.

Quantité.	Droits.
Tabac 39,993,442 lb.	2,495,633 l. 13 s. 11 d.
Riz 123,870 quintaux 213 lb.	45,419 l. 4 s. 6 d.
Indigo 1,447,790 lb.	exempt de droits.
	Droits de Douane seulement
Rhum 1,751,093 gallons	39,747 l. 0 s. 8 d.
Sucre 1,782,431 quintaux III lb	1,095,29 l. 15 s. 10 d.

EXPORTATIONS.

Tabac 26,835,821 lb.	1,675,845 l. 9. 9 d.
Riz 117,684 quintaux 12 lb.	43,149 l. 7 s. 6 d.
Indigo 289,133 lb.	exempt de droits.
	Remise des droits de Douane.
Rhum 399,334 gallons.	9,064 l. 4 s. 11 d.
Sucre 111,303 quintaux 118 lb.	68,700 l. 0 s. 10 d.

Produit des droits établis depuis 1764

Tabac 476,806 l. 15 s. 3 d.

Riz 294 l. 0 s. 10 d.

Indigo exempt de droits.

Droits de Douane.

Rhum 3,634 l. 4 s. 11 d.

Sucre 497,971 l. 6 s. 3 d.

N. B. Les Droits & les Remises sur le tabac sont portés ici comme s'ils avoient été payés en entier à l'importation.

JOHN TOMKYNs Inspecteur à la Douane.

Fait à Londres le 21 Mars 1785.

Le bruit d'un changement prochain dans le Ministère se soutient, & il acquiert tous les jours plus de force. On ne varie point sur le choix du successeur que M. Pitt doit avoir ; c'est toujours le Marquis de Landsdown que l'on place à la tête de la Trésorerie.

Le Gouvernement vient d'envoyer des ordres en Irlande pour que deux Régimens de plus se présentent à s'embarquer pour les Colonies. Le nombre de troupes fourni par l'établissement militaire de ce Pays pour cette destination, se monte à 4800 hommes, dont 3000 passeront aux Isles du Vent. A l'arrivée de ces troupes, qui doivent relever la garnison des Isles Angloises, il y aura une augmentation de 300 hommes dans l'Isle des Antiques, de 250 à St. Christophes, de 200 à la Barbade, de 150 à St. Vincent, & en proportion aux autres Isles en sus du nombre fixé par le dernier établissement de paix. Le motif de cette augmentation est, dit-on, que la France n'a pas réduit le nombre de ses troupes à la Martinique, & qu'elle forme à Ste. Lucie une gar-

nison qui sera presque aussi forte que celle qui s'y trouvoit au commencement des dernières hostilités. La garnison de la Jamaïque doit être aussi augmentée d'un Régiment entier & d'une compagnie d'Artillerie.

On se propose de tirer parti des troupes de cette garnison pour les fortifications projetées. Ces travaux commenceront le plutôt possible après l'arrivée du Lord *Dunmore*, nommé Gouverneur de cette Ile.

L'*Inconstant*, vaisseau de 36 canons, commandé par le Capit. White, & actuellement à Deptford, a reçu ordre d'escorter les bâtimens de transport qui doivent conduire des troupes à Gibraltar. Le gouvernement a jugé cette précaution nécessaire, à cause des pirates qui infestent la Méditerranée.

Le gouvernement a ordonné à Plymouth qu'on fît choix d'un certain nombre de charpentiers & de calfats, dans le dessein de les faire passer à Terre-Neuve, pour y équiper plusieurs petits bâtimens destinés à protéger, plus efficacement les pêcheries de cette île.

On a lancé le 26 Mars à *Rotherhithe* un vaisseau de 14 canons, nommé le *Térrible*. Voici les différens vaisseaux de guerre actuellement en construction dans les chantiers du Roi, ou dans ceux des particuliers.

	canons.		canons.
L'Imprenable, .	90	Le Swiftsure, .	74
Le Boyne, . .	98	Le Ramillies, .	74
Windfor-Castle, .	98	Le Colossus, .	74
Le Prince, . .	90	Le Sommerfet, .	74

Le Minotaure , . . .	74	Le Gorgon , . . .	74
Le Majestik , . . .	74	L'Adventurer , . . .	44
Le Captain , . . .	74	Le Wolwich , . . .	44
Le Zéalous , . . .	74	L'Aquilon , . . .	36
Le Vétéran , . . .	64	Le Jason , . . .	36

La semaine dernière la belle maison de campagne de Milord *Spencer* à Wimbledon a été réduite en cendres. Lady *Spencer* y avoit fait un voyage avec son fils Lord *Althorpe*, âgé de 3 ans; l'on ouvrit tous les appartemens pour leur donner de l'air, & l'on ignore comment le feu prit à cinq heures de l'après midi dans une des chambres : l'incendie fut si rapide, & tellement irrémédiable vu le manque d'eau, qu'en peu de temps il ne resta de l'édifice qu'un monceau de ruines. Ce château fut bâti par la Duchesse de *Marlborough*, aïeule du Comte de *Spencer*, & coûta trente-huit mille li. sterl. (plus de 850 mille livres tournois.) La bibliothèque & la collection de tableaux, l'une & l'autre très-considérables, ont été heureusement sauvées, ainsi que les effets les plus précieux.

Le Bureau d'inspection, établi en vertu des ordres du Gouvernement, & qui sera composé d'Officiers expérimentés, de terre & de mer, va commencer ses travaux. Le Duc de Richmond, accompagné du Lord George Lenox, est parti pour Portsmouth, d'où ils iront à Plymouth. Les renseignemens qu'ils puiseront dans cette tournée les mettront en état de faire un rapport éclairé à la Chambre des Communes sur la grande question des fortifications projetées.

L'un de nos papiers calcule de la maniere
suivante les forces de differens Princes
d'Empire.

	hommes.
Hanovre,	30,000.
Brunswick,	5000.
La Lippe-Buckebourg,	1500.
Hesse,	15,000.
Hanau,	1500.
Osnabrug,	1500.
Munster,	5,000.
Dillenburg,	2,500.
Darmstad,	5,000.
Wirtemberg,	3,500.
Fulde,	1500.
Nassau-Weilbourg,	2000.
Ufingen,	<i>idem</i> .
Neuwied,	1000.
Saxe,	30,000.
	105,000.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 6 Avril.

L'état de la Reine continuant à être de
plus en plus satisfaisant, Sa Majesté a vu
aujourd'hui toutes les personnes qui ont les
grandes entrées chez le Roi & chez la Reine.

La Marquise de Monstiers a eu, le 13 du
mois dernier, l'honneur d'être présentée au
Roi & à la Reine par Madame Elisabeth de
France, en qualité de Dame pour accom-
pagner cette Princesse.

Le 2 de ce mois , le Marquis de Chauvelin , Maître de la Garde-robe du Roi , Capitaine au régiment de Noailles , Dragons , a eu l'honneur de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le Baron de Taleyrand , que le Roi avoit nommé son Ambassadeur extraordinaire près le Roi de Naples , a eu , le 3 , l'honneur de prendre congé pour se rendre en cette cour , étant présenté à Sa Majesté par le Comte de Vergennes , Chef du Conseil royal des finances , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires étrangères.

Le même jour , il a été chanté dans les Eglises de Versailles un *Te Deum* , en réjouissance de l'heureux accouchement de la Reine , & de la naissance de Monseigneur le Duc de Normandie. Le soir , il y a eu une illumination générale dans la ville.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Genlis , Ordre de Prémontré , diocèse de Noyon , l'Abbé d'Humieres , Vicaire général de Reims.

Le Comte de Walsh-Sérant , le Comte de Bouillé , le Comte de Lawode de Saint-Haon , le Comte de Tournemire , le Comte de la Marthonie , le Vicomte de l'Aigle & le Chevalier de l'Aigle , qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi , ont eu , le 30 du mois dernier , celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

De

DE PARIS, le 6 Avril.

Depuis quelque temps le public étoit refroidi sur les scènes du Magnétisme animal, & ces ignorans présumoient qu'elles touchoient à leur fin. Ils seront désabusés en apprenant les nouvelles découvertes qui résultent de ce traitement mystérieux : les guérisons, les crises, les extases, les spasmes, les sympathies, n'étoient qu'un prélude, & l'on voit aujourd'hui que les Opérateurs Magnétiques n'ont fait que peloter en attendant partie. Après avoir réglé le cours des astres, & gouverné l'univers avec un fluide invisible ; après avoir disposé des corps & des cœurs, de la santé, de la maladie & des affections morales, ils endorment maintenant les sujets *en rapport*, ce qui est peut-être moins difficile que de les ressusciter. Ils jettent des personnes choisies dans un état de somnambulisme parfait, les font obéir, pendant ce rêve de gens éveillés, à la baguette & aux gesticulations du Magnétiseur, en sorte que leurs volontés correspondent absolument aux siennes ; il y a plus, cette situation est souvent telle, que les somnambules acquièrent un sentiment de préscience, ils ont des révélations de l'avenir, & ils prophétisent à coup sûr. Ainsi les merveilles de l'Astrologie, les oracles, les divinations, dont on s'est moqué fort mal-à-propos, sont aujourd'hui constatés par

N°. 16, 16 Avril 1785. f

l'existence de nos modernes Tiréias; leurs essais sont attestés par des verbaux, signés par des Médecins, Notaires, &c. Le fait le plus étonnant, est que ces choses n'ont point des esprits simples pour témoins, ni des imposteurs pour machinistes. Que penser de leurs illusions ou de leur magie? Ce qu'on a pensé des convulsionnaires qui perçoient de coups d'épée des poitrines invulnérables, qui enfonçoient des clous d'un demi-pied de long dans le ventre de femmes enceintes qui ne s'en portoient que mieux, qu'on a vu crucifier des martyrs de bonne humeur, sautant légèrement de dessus la croix où l'on s'attendoit à les voir expirer. Au reste, comme on entend dire dans *la très-bonne compagnie* que ces miracles-là peuvent bien être réels, & que l'incrédulité les a trop vite révoqués en doute, il faut se résigner à tout admettre & à tout attendre du progrès des lumières.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 2 Mars 1785, rendu à l'occasion d'une lettre sur la peine de mort contre le vol domestique, inséré dans quelques Journaux, il vient d'être fait « très expresse défenses
 » aux Auteurs, Rédacteurs ou Directeurs
 » de tous papiers publics, d'insérer dans
 » lesdits Ouvrages aucunes dissertations ou
 » lettres émanées de Magistrats ou autres
 » sur les matieres de Législation ou de Jurisprudence; de s'immiscer à interpréter

» les Ordonnances, Edits, Déclarations,
 » Lettres patentes, Arrêts ou Jugemens;
 » ainsi que d'insérer dans lesdits Ouvrages
 » aucun article contenant des maximes &
 » assertions contraires au texte desdites Or-
 » donnances, Edits & Déclarations, & ten-
 » dantes à en corrompre le sens, ou capa-
 » bles d'en affoiblir les dispositions ».

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon a tenu sa Séance publique le Dimanche 19 Décembre 1784.

M. Maret, Secrétaire perpétuel, en a fait l'ouverture par un discours dans lequel il a exposé les sujets des prix proposés par cette Compagnie, & dont le programme, qui sera donné ci-après, renferme l'énoncé & les conditions mises au concours.

Cet Académicien, dans son discours, a fait sentir l'importance des questions auxquelles l'Académie invite les Savans à répondre.

Il a lu ensuite le préambule de l'Histoire littéraire de cette Compagnie, & les parties de cette Histoire relatives aux Ouvrages de Médecine & de Physique, lus à l'Académie pendant le cours de l'année.

Il a rappelé dans le préambule les événemens intéressans & glorieux pour cette Compagnie, qui se sont passés cette année, & il a fait un éloge succinct de six des Académiciens qu'elle a perdu dans le même espace de temps, de MM. le Chevalier de Mouhi, Seguiér, Court de Gebelin, Bergman, Grignon & d'Antic. Il a annoncé que celui de M. le Chev. Bonnard seroit fait dans la séance publique du mois d'Août, par M. Mailly, ami de cet homme de Lettres.

M. l'Abbé de la Farre, vice-Chancelier de

l'Académie, & élu Général du Clergé, a lu un Discours intitulé : *Tableau économique & politique de la Bourgogne*, dans lequel tous les avantages naturels de cette Province sont exposés de la manière la plus satisfaisante. L'Orateur y démontre rigoureusement l'influence que doivent avoir sur le bonheur des peuples qui l'habitent, les projets exécutés, les entreprises récentes, formées par l'Administration.

M. Caillet, Adjoint au Secrétaire perpétuel, a fait lecture ensuite de la partie de l'Histoire littéraire de l'Académie, qui a pour objet de faire connoître les Ouvrages de Belles-Lettres lus dans les séances particulières.

Il devoit faire l'éloge de M. le Marquis de Saint Auban, & la séance devoit être terminée par la lecture d'une épître en vers de M. Leroi de Flagis, adressée à un Commerçant, sur les dangers d'un commerce trop étendu, mais le temps ne l'a pas permis.

M. Dombey, Médecin Botaniste, revenant du Pérou, est arrivé à Cadix le 22 Février avec 78 Caisses remplies d'Histoire Naturelle. D. Cordova, Chef d'Escadre qui a ramené ce Naturaliste, a refusé le prix de son transport du Pérou en Europe; M. Dombey a reçu les plus grands encouragemens de D. Joseph de Galvés, Ministre des Indes en Espagne.

Il n'est pas rare que les hivers secs & froids, soit en desséchant ou en gelant les eaux, soit par d'autres causes, occasionnent la rage parmi les chiens. On assure que dernièrement à Dijon 18 personnes mordues sont mortes d'hydrophobie, malgré

tous les secours usités ; qu'à Besançon 20 soldats ont été traités pour la même maladie qui a fait aussi des ravages à Strasbourg.

L'événement de la naissance du nouveau Duc Normandie a fait rechercher les époques où ce titre a été porté par des fils de France. On sait que la Couronne fut en possession de cette Province jusqu'au commencement du dixième siècle, qu'elle tomba entre les mains de *Rollo* & de ses Danois ; Philippe Auguste la reprit sur Jean sans-terre, Roi d'Angleterre, en 1203 ; le Roi Jean, fils aîné de Philippe de Valois, Charles V son fils, & Charles de France, second fils de Charles VII, titré ensuite de Duc de Guyenne & mort à Bordeaux en 1472, sous le Règne de Louis XI. porteront tous trois le nom de Ducs de Normandie, ressuscité aujourd'hui dans le nouveau Prince que la Reine a donné à la France.

On a lu dans l'un de nos Journaux une lettre de M. Ramard, Maire de Lagny, qui racontoit dans un style ingénu le prodigieux succès avec lequel il magnétisoit. Honteux de sa gloire, M. Ramard désavoue aujourd'hui la publicité qu'on y a donnée, & se plaint à nous, en ces termes, de sa réputation.

M. j'ai lu avec autant d'étonnement que de plaisir une lettre signée de moi, & insérée au Mercure du 5 de ce mois, dans laquelle il est rendu compte d'une guérison que j'ai opérée par la voie du Magnétisme. Il m'est agréable sans doute, d'avoir à confirmer la vérité de cette guérison, mais à la fois très-intéressant de vous assurer avec la franchise dont je fais profession, que je ne suis point l'auteur de la lettre ridicule que

la malignité s'est plu à me prêter. Je parle & écris incorrectement peut-être : cependant ce ne sera jamais au point de farcir de barbarismes & de contre-sens une lettre que je me déterminerois à rendre publique. La doctrine & les opérations de M. Mesnier sont devenues pour les uns l'objet d'une admiration fondée & pour bien d'autres une source intarissable de sarcasmes & de mauvaises plaisanteries. C'est probablement à cette source que l'on a puisé pour me couvrir moi-même de ridicule ; & l'on a poussé les choses jusqu'à me prêter un style grotesque & qui n'est pas le mien. Pour mieux accréditer l'imposture, on a joint à mon nom une kyrielle de titres qui à la vérité sont les miens, mais que je ne cite jamais après ma signature, au moins en totalité. Je vous demande donc comme un acte de justice, Monsieur, & j'ose me le promettre de votre honnêteté, de faire insérer dans votre prochain N^o. cette lettre-ci, par laquelle je proteste hautement n'avoir point écrit celle que l'on a signée de mon nom. Je dois cette satisfaction à la vérité compromise, & à mon amour propre par trop molesté.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RAMARD.

Ce que nous devons assurer à M. *Ramard*, c'est que nous n'avons point inventé la lettre pseudonyme ; qu'elle étoit signée de lui ; timbrée de Lagny, & écrite avec cette chaleur de persuasion que l'imposture ne peut guère imiter.

Nous avons encouru un reproche plus grave aux yeux de M. le C. de S., en qui la lettre suivante suppose une prévoyance peu commune & des intentions très-humaines.

Ne soyez pas surpris si par une lettre ano-

nyme , je vous fais part des frayeurs que vous répandez dans tout le Royaume par les absurdités que vous avez insérées dans votre Mercure & qui font une impression singulière sur l'esprit de quantité de personnes respectables. La première est dans le n°. 14 , 3 Avril dernier , qui prédit un bouleversement total en Europe , aux approches de Pâques 1786 , dont l'auteur est un nommé Guisne , Chef du Consistoire du pays de Hanovre ; vous donnez même une certaine autorité à cette prédiction , en assurant que tout ce que ce Négromancien , depuis 1779 , avoit prédit , s'étoit réalisé , notamment la destruction de la Calabre que personne n'ignore. Dès ce moment l'on ne parle plus que de s'expatrier , que d'aller chercher un asyle sûr dans un pays qui du moins ne doit pas être englouti ; des familles dévotées , l'aimable sexe , sur-tout , dont en partie l'esprit n'est pas assez philosophe , le croient déjà perdues & attendent la mort avec une espèce de désespoir ; mais la seconde absurdité & qui renchérit sur la première , y met le comble : elle est de cette année ; n°. 8 , 19 Février , par une prophétie du quinzième siècle , trouvée à Liska en Hongrie , dans le tombeau de Jean Regiomortanus , grand Littérateur . qui plutôt que de l'avoir écrit dans les bons ouvrages qu'il a fait , ne se manifeste qu'aujourd'hui pour annoncer en 1788 la destruction de l'univers par ce distique :

Si non hoc anno totus malus occidet orbis ,

Si non in nihilum terra fretumque ruet ;

Heureusement que par la particule conditionnelle si , il laisse au moins espérer que si ce malheur ne nous afflige pas , ce seront les Monarques qui auront à souffrir , parce que tous les Empires iront sans dessus dessous.

*Cuncti tamen mundi rursus ibunt atque deorum
Imperia,*

Mais où fuir à présent ! où chercher ce port assuré contre le naufrage ! Il n'y en a plus, dit-on, puisque le monde entier doit tomber dans le néant ? Cette dernière histoire, quoique gazette, vient de nous enlever une très-aimable Dame, qui par la crainte de ce terrible avenir, que son époux avoit eu l'imprudence de lui expliquer, a tellement été saisie d'effroi qu'elle a succombé à la suite d'une couche prématurée.

Vous avouerez, Messieurs, que cela doit vous rendre plus circonspects, & que de pareilles sottises, loin d'accréditer votre Mercure, devraient le faire supprimer. On est étonné avec raison qu'un Gouvernement sage, prudent & éclairé n'empêche pas l'impulsion de choses aussi dangereuses, & que vous autres, Messieurs, qui avouez de bonne foi que Guisme cherche à se procurer une place aux Petites-Maisons, quoique son annonce ne soit que particulière, vous al-
liez la dévoiler aux yeux de tout un Royaume.

Ne m'en voulez pas, je vous prie, mon dessein n'est réellement pas de vous manquer, encore moins de vous choquer ; mais j'ai cru bien faire de vous observer qu'il conviendrait beaucoup mieux laisser du papier en blanc, que de le remplir pour affecter une partie du monde, & la laisser dans une perspective des plus cruelles.

Le C. de S.

Nous sommes très-affligés d'avoir fait mourir une Dame en couches, & de porter le désespoir dans le cœur de l'aimable sexe, dont en partie l'esprit n'est pas philosophe ; pour prévenir les fausses couches, nous donnerons un jour la liste des fausses

prophéties ; en attendant, nous assurons A. le C. de S. que le *port assuré* qu'il cherche vainement, est dans une imagination plus calme, dans l'art de discerner des plaisanteries & dans celui d'en faire auprès du lit des femmes en couches, qui croient à l'Almanach de Liege ou aux divinations des Astrologues Allemands.

Quoique la Lettre pseudonyme sur le moyen d'attacher sûrement les Chevaux, ne mérite plus d'attention depuis le déaveu de la personne dont on a pris la signature ; cependant, vu le motif & l'utilité de la réponse insérée dans notre dernier Journal, réponse qui nous parvint en même temps que le désaveu, nous avons cru devoir la rendre publique, sans que l'Auteur puisse s'offenser qu'on ait laissé subsister son nom, attendu que personne n'est à l'abri d'une pareille surprise.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a tenu, le 5 de ce mois, sa Séance publique.

M. Dacier a ouvert la Séance par l'Eloge historique de M. Bignon, Académicien honoraire, après lequel on a lu les Mémoires suivans.

1°. Mémoire sur l'origine & le caractère des loix anciennes de la principauté de Galles, par M. Houard.

2°. Mémoire sur quelques événemens de l'Histoire des Arabes avant Mahomet, par M. Silvestre de Sacy.

3°. Mémoire sur le récit des Historiens anciens & modernes au sujet de l'avènement de Hugues Capet au trône, par Dom Porrier.

4°. Mémoire dans lequel on examine quelle fut l'origine & l'emploi des Méhilles chez les Romains, par M. l'Abbé Mongez.

5°. Dissertation sur les Etrangers domiciliés à Athènes, par M. le Baron de Sainte-Croix.

Jean Joseph-Paul-Antoine de Trémolty, Duc de Montpetat, Baron de Montmaur, Piegon, Rochebrune, &c. Chevalier d'honneur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc de Pologne, est mort à Paris, le 24 du mois dernier, âgé de 69 ans.

Aymard - Jean Nicolay, Marquis de Goussainville, Seigneur d'Osny, d'Yvors & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, Premier Président honoraire de la Chambre des Comptes, est mort ici, le 27 du mois dernier.

Charles-Paul Sigismond Montmorency-Luxembourg, Duc de Boutteville, Premier Baron & premier Baron Chrétien de France, Lieutenant général des Armées du Roi, est mort à Paris, le 26 Mars.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, le 10 Avril.

Le Conseil d'Utrecht a repris de la vigueur, comme on en peut juger par ses dernières résolutions. Il a cassé celle du 11 Mars arrachée par la force, qui annulloit l'élection de M. *Sigterman*, nouveau membre du Conseil : mais on a décidé de surseoir à son installation. D'après cela les 19 Conseillers qui avoient donné leurs démissions, se sont rendus aux instances de leurs

Confreres & des Etats, & même de la Bourgeoisie, très embarrassée de ses procédés, & ces Magistrats ont repris leurs places, jusqu'au terme de leurs commissions. Pour applanir les obstacles au retour de la concorde, M. *Sigterman* se conformant à la conduite passée, a eu assez de sagesse & de patriotisme pour déclarer qu'il étoit satisfait, & qu'il refusoit son élection.

Les 19 Régens rentrés en fonctions, ayant ensuite exposé à leur Compagnie les motifs de leur première démarche, fondée sur la tyrannie populaire exercée contre la liberté des délibérations, il fut résolu de mettre cette liberté à couvert pour l'avenir; en statuant, 1°. De ne consentir à aucune assemblée extraordinaire de la Bourgeoisie: 2°. De n'admettre aucune de ses députations; 3°. De dissoudre l'assemblée du Conseil au premier attroupement près de l'hôtel-de-ville; 4°. De recommander à la Justice une enquête sérieuse contre les auteurs des derniers mouvemens. A la suite de ses résolutions, la Régence a fait publier un placard contre les attroupemens, discours séditieux, assemblées populaires, &c.

Cette publication, qui fait connoître l'étendue du danger auquel on travaille si tard à remédier, porte entr'autres.

Que LL. NN. VV. trouvent bon par la présente, de défendre à un chacun, de la manière la plus rigoureuse, de s'assembler, ou faire quelques attroupemens dans les environs de la Maison

de Ville & autres lieux, lorsque les Seigneurs du Conseil ou de la Justice doivent s'assembler, ou le sont déjà, ainsi que d'y entrer par voie de force &c. sous peine, contre ceux qui s'en rendroient coupables, d'être arrêtés & punis suivant l'exigence du cas par corps, & même de la mort, sans distinction de personne, comme perturbateurs du repos public. Défendent en outre les Seigneurs de la Justice à tous teneurs de logemens, Maîtres de Cafés, Aubergistes, & tous ceux qui vendent des liqueurs fortes; biere, &c. de permettre & recevoir dans leurs maisons aucunes personnes qu'ils savent avoir desseins tendant à l'interruption de la tranquillité publique, ou au mépris de l'autorité du Magistrat: défendant aussi par la présente toute assemblée quelconque, dans quelque lieu que ce puisse être, sous peine pour ceux qui les auront permises chez eux, comme Aubergistes, Maîtres de Cafés, &c. ou ceux qui s'y seront assemblés, d'être punis rigoureusement, ainsi qu'il sera jugé convenable, suivant l'exigence des cas.

LL. NN. VV. défendent encore par la présente à qui que ce soit de faire assembler des Compagnies bourgeoises, soit en entier soit en partie, armées ou non armées, dans les Eglises & autres bâtimens publics, ou places, sans ordre exprès des Capitaines respectifs de ces Compagnies, & sans leur présence & celle des autres Officiers, à l'exception des cas fixés par l'Ordonnance à l'égard du feu, sous peine pour ceux qui s'en rendront coupables, d'être condamnés, outre la correction arbitraire, à une amende de 150 fl. en faveur de la caisse militaire de la Bourgeoisie.

LL. NN. VV. ayant, par un zele sincere pour le bien de cette Ville, & pour maintenir dans les circonstances critiques actuelles le bon ordre & le

repos si hautement nécessaires , jugé convenable de rappeler à la bonne Bourgeoisie d'Utrecht son devoir solennellement juré , & de rappeler aux Bourgeois , dans la présente , la promesse comprise dans leur serment , par laquelle chacun devenant Bourgeois , s'engage solennellement , pour soi-même & pour ses descendans , pour aussi long-temps qu'il appartient au corps de la Bourgeoisie , avec invocation du Tout-Puissant , comme témoin : « qu'il sera fidele & attaché aux Ma-
 » gistrats ou Conseil de la Ville d'Utrecht , com-
 » me à son légitime Supérieur ; qu'il les respec-
 » tera , leur obéira & les soutiendra comme il
 » convient ; qu'il aidera à effectuer , exécuter &
 » maintenir toutes les Ordonnances faites ou à
 » faire pour le bien-être de la Ville ; qu'il ne
 » se rendra , ni ne contribuera à aucune assem-
 » blée illicite , dans laquelle il se trameroit quel-
 » que chose contre ledit Magistrat & Régence
 » légitime : mais que dès qu'il en aura connoi-
 » sance , il en donnera avis audit Magistrat , &
 » s'opposera de tout son pouvoir à toutes telles
 » actions , desseins & assemblées. » — Enfin les Seigneurs de la Justice ont jugé nécessaire , vu que jusqu'ici on n'a pu découvrir les premiers instigateurs & moteurs des susdits mouvemens tumultueux du 11 Mars dernier , de promettre une prime de cent ducats d'argent , payables par le Trésorier de cette Ville , à celui ou ceux qui pourront découvrir un ou plus de ces moteurs , de manière qu'il puisse être livré à la Justice & être convaincu du crime , & que le nom du dénonciateur sera tenu secret , s'il l'exige.

Il est une maxime sacrée pour tout homme d'honneur , & qui devroit l'être pour chaque Ecrivain , c'est que toute accusation non prouvée doit être censée nulle ; à plus forte

raison, lorsqu'elle implique des absurdités & des invraisemblances propres à révolter tous les gens de sang froid, & qu'elle est envenimée par le fanatisme politique qui remplace aujourd'hui en Europe le fanatisme de religion. Ces motifs ont dû faire rejeter, jusqu'à la démonstration, les soupçons d'un complot tramé par le Duc Louis de Brunswick pour livrer Maestricht à l'Empereur, sans doute de moitié dans la conspiration. Il étoit nécessaire & naturel que les Etats Généraux fissent des recherches pour découvrir la vérité; dans ce but, ils ont envoyé à Maestricht, un Avocat Fiscal, chargé d'approfondir le mystère de la trahison ou de la calomnie. Cet Officier a fait arrêter le sieur *van der Stype*, Substitut du Grand Bailli, prévenu de correspondre avec Aix-la-Chapelle; on lui a donné les arrêts dans sa maison où il est gardé par un détachement militaire, & aussitôt les gazettes n'ont pas manqué d'appeler cet acte une découverte, & de publier la Lettre suivante que l'une d'elles se fait écrire sous la date de la Haye.

» Les Partisans du Duc Louis de Brunswick; & en général tous les partis contraires aux intérêts de la République, ont été confondus à l'arrivée de la réponse que S. M. le roi de Prusse a faite à la lettre que les Etats Généraux lui avoient écrite, relativement à l'affaire communiquée par M. le Rhingrave de Salm. Cette réponse affirme, que S. M. en a parlé au-Comte

sus-nommé ; qu'il y a par conséquent lieu à des recherches sur ce sujet : mais que le Roi auroit désiré que son nom n'eût point été compromis dans cette affaire , étant fort éloigné de se porter pour accusateur , & surtout dans une chose qui n'est point encore éclaircie. Cette réponse en prouvant sans réplique , que les soupçons conçus n'étoient point absolument illusoires , a démonté tout le parti , qui triomphoit déjà des prétendues visions du Rhingrave : Mais il a été tout-à-fait altéré par les nouvelles véritablement alarmantes , reçues de Maestricht , dont voici le précis. D'après les opérations de M. l'Avocat-Fiscal Tulling , on a arrêté le Vice-Bailli ou Substitut du grand-Bailli de ladite ville , nommé van der Sylpe : l'on a fait la saisie de tous ses papiers , & l'on y a trouvé trente lettres du Duc Louis de Brunswick : plusieurs sont chiffrées ; & l'on est maintenant occupé à examiner sérieusement , & comme il convient , tout le contenu de cette correspondance , qui pour le moins est suspecte. L'on regrette beaucoup aujourd'hui qu'en se pressant trop tôt de parler en public de cette affaire , l'on ait donné le tems aux coupables (s'il y en a en effet , comme il paroît probable) de prendre leur mesures , & de soustraire à la vigilance du ministère public les preuves qui pourroient les convaincre. Un événement aussi étonnant met ici tout le monde en suspens : on craint même de parler , tant il paroît de noirceur & d'odieux dans toute cette trame. Au reste la découverte de cette correspondance , qu'on ne peut plus nier aujourd'hui , donne un beau relief à la lettre , insérée il y a quelques semaines dans la Gazette Hollandaise de Maestricht & dans plusieurs autres , avec une affectation d'autant plus ridicule , que cette pièce

étoit de tout point dénuée de sens commun , & très-injurieuse même pour ceux au nom de qui elle paroît avoir été faite. Une affaire aussi inquiétante par sa nature , puisqu'il s'agit d'un attentat plus ou moins prouvé contre une possession aussi précieuse de la république , occupe la plus vive attention de leurs Hautes-Puissances & aura sûrement des suites aussi sérieuses , que l'occasion l'exige.

Les esprits tranquilles observent là-dessus, qu'au lieu de 30 lettres du Duc de Brunswick, il pourra s'en trouver mille à Maëstricht , & la calomnie exister encore dans toute sa noirceur ; que si l'on doit faire un procès criminel à tous ceux qui correspondent avec ce Duc , cette enquête pourra aller fort loin ; enfin , que puisqu'on ne cite pas un mot de ces correspondances qui tendent à justifier le fait en question , il faut qu'elles soient bien innocentes : au reste , le tems découvrira le voile & cette époque n'est pas éloignée.

On parle de transférer ici M. *Van Slype* pour l'interroger plus particulièrement : ce Magistrat est dans la plus parfaite sécurité ; lui-même a remis toutes ses lettres à l'Avocat Fiscal de la République , & ne paroît nullement intimidé de ces recherches. Cette fermeté de l'innocence a tellement déconcerté les esprits violens , qu'ils sont réduits à la ressource de faire croire que les coupables ont été avertis , qu'ils ont eu le temps *le se mettre en garde* , que la preuve échapera par leur adresse ; argument avec le-

quel on est toujours sûr de déshonorer l'innocence, lorsqu'on n'a pu parvenir à la perdre juridiquement.

Il y a eu ces jours derniers trois assemblées extraordinaires des Etats Généraux, & des Etats de Hollande, à l'occasion desquelles, la Gazette d'Amsterdam contient le paragraphe suivant.

On assure qu'il est question d'examiner les dépêches d'un courier arrivé hier de Paris sur le différend connu avec S. M. l'Empereur, il auroit été, dit-on, insinué à L. H. P., que leur dernière réponse à l'*ultimatum* impérial n'étant pas suffisante pour satisfaire l'Empereur, ils doivent opter entre un sacrifice plus grand ou la guerre. On ajoute que jusqu'à présent il n'auroit encore rien transpiré de leurs dispositions, sinon que jusqu'à présent les Députés des diverses Provinces n'avoient eu de leurs Commettans d'autres instructions que de se refuser à toutes les prétentions Impériales. Mais que comme il s'agissoit positivement de guerre, ils ne pouvoient donner aucune réponse, avant que d'avoir consulté de nouveau les Provinces. En attendant, on assure que l'on seroit assez généralement disposé à risquer une campagne, plutôt que de condescendre à des conditions qui ne sauroient être plus onéreuses, quand même on y auroit du désavantage.

Quoique l'opinion la plus générale soit pour la paix, on parle de former deux camps, l'un vers Bois-le-Duc, l'autre vers Berop-Zoom. M. le Comte de Maillebois travaille journellement avec le Stathouder & les principaux membres du Gouvernement.

DE BRUXELLES, le 16 Avril.

Une lettre de Liège, du 28 Mars, contient ce qui suit.

Le Prince de Hesse, Gouverneur de Maëstricht vient demain rendre une sorte d'hommage à notre Prince qui est Cosouverain de cette ville. Il dînera à la Cour, & retournera après son dîner à son gouvernement. Autrefois le gouverneur de Maëstricht venoit prêter à notre Prince pour lui & sa garnison le serment de fidélité; mais nos Etats n'ayant point voulu, sous le regne de George Louis, continuer au Gouverneur les six cens écus d'appointement qu'on lui avoit donnés jusqu'alors, les Etats Généraux saisirent cette occasion de pouvoir dispenser le gouverneur de la prestation du serment. Depuis cette époque, qui rappelle une si étrange économie, la chose est demeurée dans cet état; ce qui ne prescrit pas néanmoins contre les droits de la Principauté, qu'il seroit bien aisé de remettre en vigueur.

Le troisieme bataillon du Régiment de *Ligne* passe de *Lier* à *Bruges*; & le troisieme bataillon de *Vierjet* à *Ostende*, quoique cette derniere place soit couverte de fortes batteries, tant du côté de terre que du côté de mer.

Le Prince de *Ligne* se rendit, le 27 de ce mois, vers les postes avancés des polders & des forts de l'*Escaut*. Delà il députa à *Lillo* un de ses Officiers, qui fut reçu près des palissades avec de grands témoignages d'amitié. Le Commandant de *Lillo* lui dit que c'étoit par ordre

qu'il faisoit écouler les eaux salées des Polders, afin de purger l'air & de prévenir les suites fâcheuses qui auroient pu résulter de l'état de stagnation de ces eaux insalubres. On croit même que les Hollandois en ont déjà ressenti dans leurs forts les effets pernicioeux; & c'est une des raisons qui ont donné lieu à cet écoulement : on fait en outre qu'ils veulent par-là se faciliter les moyens d'étendre les ouvrages avancés desdits forts; ce qui s'exécute, dit-on déjà, selon le plan d'un Ingénieur, qui en a reçu l'ordre par un courrier : c'est vraisemblablement par celui qui a passé par ici le 26.

On redouble d'activité à Luxembourg, pour porter l'artillerie de l'arsenal sur les remparts, pour réparer les fortifications, & pour transporter les poudres dans la ville. On y attend de nouveaux magasins de comestibles. Le corps franc de Stein a reçu ses munitions ces jours derniers, & le régiment de Latterman sa grosse artillerie. On parle d'ajouter quelques bastions à cette place, pour la rendre inexpugnable. A Malines & dans les autres villes du Brabant on continue les amas de munitions de toute espece, & les Hollandois viennent de conclure à Liege un marché pour 40 mille bombes.

Il paroît un plan attribué à M. de Brou, Ingénieur distingué de Vienne, par lequel il propose de prendre Mastricht dans son état actuel, avec 28000 hommes. Voici le précis de ce projet assez extraordinaire.

S. A. R. le Duc de Saxe-Teschén, ayant sous ses ordres les Comtes de Wenzel, Lieutenant-

Général, & d'Harich Général-Major, se portera de Tongres à Smermaes au-dessous de Mastricht, quatre compagnies de Fusiliers occuperont le château d'Opharen, poste essentiel pour protéger la construction d'un pont. Les divisions d'Alton & de Stadler camperont sur deux lignes derrière le ruisseau de Lonacken; la droite à Smermaes, & la gauche vers le hameau de Confeld. La cavalerie sera placée à la gauche de l'infanterie, à l'exception de quelques corps, qui seront mis du côté de Kessel & de Montnaken, pour marquer les postes de Notre-Dame & de Tongres. Le parc de l'artillerie sera établi, partie vers Smermaes & partie vers Feltuaïsen; le quartier-général sera placé à Petersem & Lonacken.

On mettra un demi bataillon dans Tirlemont, un dans Saint Trond & un dans Bisen. L'objet de ces postes est d'assurer la communication de Louvain avec l'armée. Un corps de Houffards sera logé dans le village & le château de Reikem. Le Comte de Rulam se portera devant le fort Saint Pierre avec quatre bataillons, & sept escadrons, & achèvera d'investir Mastricht par la rive gauche de la Meuse. Le Duc d'Urzel, pour en former l'investissement par la rive droite, appuiera sa gauche au-dessus d'Opharen, & fera élever deux redoutes sur la Haute-Meuse, entre le moulin de Gronsfeld & le Camp; l'autre entre le moulin & le pont établi. Ces deux redoutes doivent empêcher les parties de la ville de se glisser le long de la Haute-Meuse, & d'inquiéter les troupes qui y seront campées, en cas que les Hollandois voulussent faire quelque mouvement pour secourir Mastricht; il leur seroit impossible de marcher aux assiégés par la rive droite de la Meuse. On établira la ligne de

défense derrière le ruisseau de Tonacken. Cette ligne sera formée de vingt-trois redoutes ; chacune contiendra un demi-bataillon avec quatre pièces de canons : elle aura son chemin couvert palissadé, & la cuve de son fossé très-profonde & parsemée des puits. Le poste des Dragons sera pris du moulin de Mopertingen, avec ordre de mettre pied à terre, & de se jeter dans le village si le cas l'exige. La cavalerie sera derrière l'infanterie sur plusieurs lignes. On attaquera Maastricht par les deux côtés de la Basse-Meuse : la tranchée sera ouverte par six mille travailleurs, dont quatre mille exécuteront, s'il est possible, à la grande attaque deux mille toises de parallèle, & douze cens toises de communication : les deux mille autres seront à l'attaque de Wyck cinq cens toises de parallèle, & quatre cens de communication : l'attaque de la droite appuyera sa gauche à la Meuse : sa droite sera portée sur la hauteur, proche le chemin de Tongres ; cette droite n'ayant aucun appui, on la formera par une redoute.

Moyennant ces dispositions, & 500 bouches à feu, l'Ingénieur promet d'entrer dans Maastricht, après 40 jours de tranchée ouverte.

Articles divers tirés des Papiers anglois & autres.

M. le Chevalier Keith, Ambassadeur d'Angleterre, s'aborde très-souvent avec le Prince de Kouritz ; & nous croyons pouvoir avancer avec quelque fondement, qu'il s'agit d'une alliance entre la Cour de Vienne, celles de Russie & d'Angleterre ; quoique cette dernière Puissance ait paru jusqu'à présent vouloir garder une exacte neutra-

lié. Cependant toutes ces opérations politiques se passent de la manière la plus secrète. (*Nouv. d'All. n.º. 58.*)

M. Pilatre de Rosier , qui combat depuis long-tems contre les vents pour conserver son Ballon , afin de tenter le passage assez difficile , de France en Angleterre , éprouve un autre fléau non moins redoutable : à chaque instant , le Ballon court les risques d'être dévoré par les Rats ! pour écarter la multitude de ces animaux , qu'attire l'odeur des gommes dont le Ballon est enduit , on est obligé de leur faire continuellement la chasse , soit avec des chats , soit avec des tambours.

Il y a quelques jours que le vent paroissant favorable , on tira , dès le matin , un coup de canon pour premier signal ; les ouvriers préparèrent tout pour le départ : les spectateurs arrivèrent en foule pour être témoins ; on lança le Ballon précurseur ; mais le vent changea tout-à-coup , & M. Pilatre resta ; le petit aérostat , balotté pendant 7 heures , est allé tomber à 6 lieues d'ici , près de la côte. Ces contre-tems désespérèrent M. Pilatre qui , sans être sur mer , est devenu le jouet des vents. (*Nouv. d'All. idem.*)

Le Chevalier James Harris , depuis son retour à Londres , a eu deux entretiens avec le Baron de Lynden , Ministre-Plénipotentiaire de Hollande à notre Cour. Cette circonstance fait présumer que la Grande-Bretagne prend un plus vif intérêt qu'on ne l'imaginoit , à la querelle présente entre l'Empereur & la Hollande.

Il s'est tenu hier chez le Marquis de Carmarthen une assemblée de la plupart des Ministres , & il a été expédié ensuite un courrier à Windsor , où se trouve Sa Majesté.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

Parlement de Paris, Grand-Chambre — Enfant de Fille publique, resté à la charge de sa mère.

Qu'une fille séduite par des promesses de mariage, reclame des dommages & intérêts, & demande que le pere soit tenu d'assurer des alimens au fruit malheureux de la séduction ; la Justice, en ce cas, écoute favorablement les plaintes d'une mere, souvent plus à plaindre que coupable, & pourvoit à la subsistance de son enfant, en fixant néanmoins le dédommagement selon la qualité des Parties ; mais lorsqu'une fille livrée à la prostitution, forme des demandes pour secourir le fruit honteux de son libertinage, contre celui qu'elle estime le plus en état de répondre des condamnations qu'elle sollicite ; alors les Juges ne pouvant démêler quel est le véritable pere, laissent à la mere la charge de l'enfant. — La fille R... nous offre dans cette Cause l'exemple d'une fécondité peu commune. Elle a eu quatorze enfans de quatorze peres différens. Chaque fois qu'elle devenoit mere, elle marchandoit avec celui à qui elle accordoit l'honneur de la paternité, sur le prix du désistement de son action en dommages & intérêts : prix qui étoit plus ou moins considérable, selon la qualité & la fortune de celui à qui elle s'adressoit. — En 1768, la R... est accouchée d'une fille, qu'elle attribua à un sieur Au..., qu'elle fit déclarer pere de l'enfant sur l'extrait de Baptême.

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel de Serpente.

Elle avoit transigé à cet e époque avec le fleur Au... à une femme de vingt-cinq louis, pour se défilier de l'action dont elle le menaçoit. Le fleur Au... mourut en 1771; la fille R... ayant été instruite que ce particulier laissoit une succession opulente, forma sous le nom de la prétendue fille naturelle du fleur Au... une demande contre sa succession, afin de la charger de la nourriture, entretien & éducation de l'enfant. Les héritiers & légataires universels ont eu la bonté d'accepter cette charge. La fille parvenue à l'âge d'apprendre un métier, & après avoir fait sa premiere Communion, a été mise en apprentissage chez une Maitresse Couturiere. La mere voyant l'apprentissage sur le point de finir, a formé sous le nom de sa fille, contre la succession du fleur Au... une nouvelle demande en condamnation d'une pension alimentaire de 1500 liv. Les héritiers n'ont pas été cette fois si complaisans qu'en 1771; ils ont défendu à cette demande. — La Sentence du Châtelet a débouté la fille R... de toutes ses demandes; & l'Arrêt du 4 Septembre 1782, conforme aux conclusions de M. l'Avocat Général Seguiér, en confirmant la Sentence, a ordonné: qu'attendu le danger qu'il y avoit pour une fille de quatorze ans, de fréquenter une fille de si mauvaise vie, que défenses fussent faites à la Couturiere de laisser sortir la fille Au... qu'elle avoit en apprentissage, pour voir la fille R..., sa mere, & a de plus requis contre cette derniere la condamnation de 15 liv. d'aumone pour les pauvres de la Conciergerie, pour raison des cinq enfans dont elle étoit accouchée, & dont les extraits de baptême étoient rapportés.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 23 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*A Madame D'E ** , sur son départ pour
la Provence.*

TU vas revoir les champs de l'antique Provence,
Ces champs où le commerce, ami de l'abondance,
Appelle l'Étranger des bouts de l'Univers;
Où, sensibles à la cadence,

Nos Troubadours galans chantoient ces premiers vers,
Enfans d'une aimable indolence.

Que ne puis-je, guidé par les mêmes destins,
Contempler avec toi ces campagnes riantes,
Ces orangers en fleurs, les cieux toujours sercins,
Ces plaines odoriférantes,

Ces arbres que Minerve a plantés de ses mains,
Et ces plaisirs naîfs, ces danses innocentes,

N^o. 17, 23 Avril 1785. G

Heureux amusemens des tranquilles humains!

Que ne puis-je te suivre en ces douces retraites,

M'enivrer des plaisirs qui naissent sous tes pas!

Chère Élise.

Je verrois chaque jour rajeunir tes appas.

Mais soumis en naissant aux loix de la fortune,

Il nous faut obéir à sa voix importune :

En vain le malheureux espère la fléchir,

Elle est sourde à nos pleurs, & se rit d'un soupir;

. ce monstre armé d'un glaive,

Marchant sur les débris des trônes abattus,

D'un coup imprévu nous enlève

Et les plaisirs & les vertus.

Eh quoi! mes yeux fixés sur les beaux yeux que
j'aime,

Ne verseront donc plus ces pleurs, ces tendres pleurs

Qui de l'amour heureux font le charme suprême?

Tout mortel, je le vois, est né pour les douleurs.

Quand le ciel, du chaos rappelant la lumière,

De l'homme sur ce globe eut marqué la carrière,

Il voulut qu'enchaîné dès l'instant du berceau,

Il trainât sans pâlir ses fers jusqu'au tombeau.

Sachons fléchir tous deux sous sa main rigoureuse;

Mais toi, dont les destins seront moins inconstans,

Jette toujours des fleurs sur les traces du temps:

Mes jours seront trop beaux si ta vie est heureuse.

(Par M. le Chevalier du Puy-des-Islets
Chevau-Léger.)

LES REGRETS DU PREMIER ÂGE,
Romance.

AIR : *Félicité passée.*

BEAU songe de l'enfance,
Quelle étoit ta douceur !
L'âge de l'innocence
Est celui du bonheur.
Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant, perdu le souvenir !

C'EST alors qu'on ignore
Les criminels penchans,
Et qu'on n'a point encore
Pleuré sur les méchans.
Félicité passée, &c.

VOUS, dont la main légère
Ose nous éclairer,
De l'erreur la plus chère
Pourquoi donc nous tirer ?
Félicité passée, &c.

Dès qu'on voit sans usage
Votre fausse grandeur,

G i

A cette affreuse image
On sent mourir son cœur.
Félicité passée , &c.

LUMIÈRE qui m'accables ,
Tu ravis à mes yeux
Les prestiges aimables
Accordés par les Dieux.
Félicité passée , &c.

J'AI donc perdu tes charmes ,
O céleste bandeau !
Puisse du moins mes larmes
Obscurcir le flambeau.
Félicité passée ,
Qui ne peux revenir ;
Tourment de ma pensée ,
Que n'ai je en te perdant , perdu le souvenir !
(*Par Mme la Comtesse de Beauharnois.*)

LA VÉRITÉ ET L'ENVIE ,
Fable Allégorique.

LA Vérité franche , mais indulgente ,
Vint s'établir en imprudente
Dans une brillante Cité,
Dont je tairai le nom. A cette Déesse
On vint faire sa cour ; pour réussir à plaire ,

Elle ne montra point ce front triste & sévère

Que l'amour-propre épouvanté,

Redoute & fuit. A l'honnête étranger

Tout promettoit la paix & la tranquillité,

Quand sa plus cruelle ennemie,

La lâche, l'odieuse Envie,

Près d'elle agita ses serpens.

Ses Ministres, vils & rampans,

Enveloppés d'un voile sombre,

La cherchent, lui portent dans l'ombre

Mille coups, dont pas un n'atteint

L'auguste & paisible Déesse.

Trompés dans leurs projets, honteux de leur bassesse,

Ils semblent hésiter ; mais l'orgueil les contraint

A suivre leur noire entreprise.

On tient conseil, on se divise,

On se rallie.... Enfin, qui triompha ?....

La Vérité n'en parut que plus beile :

Chacun, des envieux, méprisa la séquelle,

Et l'Envie en fureur sous le masque étouffa.

(Par M. le Chevalier de Limoges , Lieutenant
des Maréchaux de France.)



Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Chardon* ; celui de l'Énigme est *Bougie* ; celui du Logogryphe est *Logogryphe*, où l'on trouve *loge*, *lyre*, *orge*, *horloge*, *or*, *rôle*, *pore*, *gorge*.

C H A R A D E.

EN musique aisément on trouve mon premier ;
Mon second dans un siège est craint de tout Guerrier ;
Un *seau* redoutable annonce mon entier.

(*Par M. Robert des Roches ,
de Fontenay-le-Comte.*)

É N I G M E.

SOUVENT un mortel amoureux
Me charge d'exprimer les tourmens qu'il endure ;
Souvent j'ajoute à la parure
De l'aimable objet de ses feux.
De la légèreté , symbolique peinture ,
Je suis nécessaire en tous lieux ;
De mes traits quelquefois on ressent la blessure ;
Mais d'un seul trait aussi je puis faire un heureux.

(*Par M. H. F.*)

L O G O G R Y P H E.

JE suis, cher Lecteur, tour-à-tour
Et temple de la Haine & temple de l'Amour.
Sans être oiseau je vis dans une cage
Que j'ai construit moi-même en mon bas-âge,
Et que j'entretiens chaque jour.
Est-on amant, on parle mon langage ?
Est-on époux, il est bien peu d'usage :
Il est proscriit, dit-on, en Cour.
Si par hasard on m'analyse,
En mes cinq pieds on trouvera
Ce qu'on montre quand on s'en va ;
Ce que voudroit avoir maint & maint Clerc d'Église ;
Un lieu sans couverture & renfermé de murs ;
Un léger mal fréquent chez la coquette ;
Ce qui porte le chef ; un des corps les plus durs ;
Ce qu'on demande en payant une dette ;
Une plante qui sert dans les pâles couleurs ;
Ce que font les dindons auprès de leur poulettes ;
L'instrument musical que portent les Chasseurs ;
Ce que promet la Médecine
Au malade qui se chagrine ;
L'endroit où l'on n'a pas, dit-on, un seul ami ;
Une pièce d'argent ; la note entre *ut* & *mi* ,
Et ce métal moteur des cervelles humaines,
Qui tient tout l'Univers asservi sous ses chaînes.
(Par le Docteur Lamarque , de S. Jean-d'Angely.)

G iv

C l u r e

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUITE des Éloges lus dans les Séances publiques de la Société Royale de Médecine, par M. Vicq d'Azyr, Secrétaire Perpétuel de la Société. Quatrième Cahier. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR.

CE quatrième Cahier contient les Éloges de MM. Forthergill, de Montigny, Duhamel, Pringle, Guillaume Hunter & Sanchez, & une notice plus courte sur la Vie & les Ouvrages de MM. Harmant, Buttet & Verrillart du Ribert. Presque tous ces noms sont célèbres, & tous sont ici dignement célébrés. Ce Recueil d'Éloges devient de plus en plus précieux, 1^o. par le fond des choses. L'analyse des Ouvrages des meilleurs Médecins, l'exposition de leurs découvertes, de leurs idées, de leurs contestations, de leurs erreurs même, forment une Histoire savante & intéressante de la Médecine. 2^o. Par la Philosophie douce, humaine, aimable, pleine de grâces, souvent fine, souvent profonde de l'Auteur. Nous en citerons plusieurs traits, & nous renverrons à l'Ouvrage même pour ce qui concerne les notions médicales, qui ne pourroient que perdre à

être trop abrégées. L'Auteur sépare avec goût la partie de ces notions, qui, ne demandant qu'une exposition courte & rapide, peut entrer dans le texte, & celle qui, exigeant des développemens, devoit être renvoyée dans les notes, & par cette sage dispensation, il se ménage les moyens de faire à la fois, pour les uns un Ouvrage savant, pour les autres un Ouvrage agréable, pour tous un Ouvrage utile.

M. Fothergill, Médecin Anglois, de la Secte des Quakers, paroît avoir été distingué dès l'enfance par sa sensibilité. « Si l'enfant » que vous observez, dit à son sujet M. Vicq d'Azyr, s'émeut au récit des belles » actions, si ses yeux se baignent de pleurs » auprès des malheureux, si la peine ou la » joie de ses proches s'étendent jusqu'à lui, » n'en doutez point, son âme éprouvera » cette réaction, cette sympathie, si pro- » pres à diminuer le poids de nos chagrins, » qui s'affoiblissent en se partageant, & à » multiplier nos plaisirs, qui s'accroissent » au contraire par la communication. »

Ce seul mot: *Nos chagrins s'affoiblissent en se partageant, nos plaisirs s'accroissent en se communiquant*, suffit pour faire sentir les avantages de la société, & sur-tout le prix de l'amitié.

Ce fut cette sensibilité de M. Fothergill qui lui fit choisir l'état de Médecin, comme celui où il auroit le plus d'occasions de servir utilement l'humanité. Il se dévoua tout entier au

soulagement des pauvres. « Si les fonctions
 » de Médecin sont belles, c'est moins dans
 » les palais & parmi les grandeurs, où les
 » motifs, soit apparens, soit réels de l'inté-
 » rêt, ne laissent aucune place à ceux de
 » l'humanité, que dans la demeure étroite
 » & mal saine du pauvre. Là, point de
 » protecteur, point de cupidité; la renom-
 » mée n'approche point de ces asyles: tout
 » s'y tait, hormis la douleur qui les fait si
 » souvent retentir de ses sanglots; les victi-
 » mes de la misère, celles de la maladie &
 » de la mort, entassées, confondues, y of-
 » frent un tableau déchirant & terrible:
 » c'est-là où il est possible de faire le bien,
 » où l'homme peut secourir l'homme sans
 » concours, & même sans témoins; c'est-là
 » où se plaisent la générosité, la vraie bien-
 » faisance, la tendre pitié; c'est-là où l'on
 » est sûr de trouver des larmes à essuyer,
 » des infortunés à plaindre. »

L'Auteur rend aux Médecins le témoi-
 gnage qu'aucun ordre de Citoyens ne rem-
 plit ces devoirs augustes avec autant de zèle
 & de courage.

En rendant compte des observations, des
 découvertes faites en Médecine par M. For-
 thergill; il examine s'il est vrai, comme tant
 de gens le répètent au hasard, que cette
 science ne fasse pas de progrès; & il conclut
 qu'on a lieu d'être étonné, au contraire, de
 l'imminence, de la multitude des faits,

dont la Médecine s'est enrichie depuis Hippocrate.

M. Fothergill prenoit un véritable intérêt à la santé de ses malades, & étoit instruit par son cœur de tous les ménagemens que leur état exige.

« *Peu d'hommes savent mourir*, a dit la
 » Bruyère: ne pourroit-on pas ajouter qu'il
 » y en a moins encore qui sachent comment
 » la mort doit être traitée dans leurs sem-
 » blables? Ces pleurs que l'on verse avec
 » une sorte d'empressement, ces sanglots
 » que l'on étouffe avec bruit, tout cet ap-
 » pareil, que présente-t'il, sinon le tableau
 » d'une mort prochaine, mis sous les yeux
 » de celui qui en est menacé? Ne semble-t'il
 » pas que l'on cherche des applaudissemens
 » pour prix de ses larmes, sans songer com-
 » bien elles sont amères à celui qui en est le
 » sujet? Dans ce moment, comme dans
 » tant d'autres, nous ne demandons qu'à
 » être trompés, pour être moins malheu-
 » reux. Observez ce malade; ses yeux sui-
 » vent les vôtres pour y trouver de l'espé-
 » rance. Pansez ses blessures avec le même
 » soin que s'il pouvoit être guéri..... & que
 » le dernier regard de votre ami soit calme
 » & sans effroi. »

M. Vioq d'Azyr vante, avec raison, l'utilité des tables dans lesquelles on fait mention des causes de mort; il envie cet usage à l'Angleterre & à la Hollande; il y a quel-ques-unes de ces maladies que les familles

croient avoir intérêt de cacher ; & quel intérêt encore , & quelle petite idée comparée à l'intérêt général ! de quel droit s'efforceroit-on de voiler celui de tous nos instans qui est le moins à nous ? L'homme en société ne naît ni ne meurt pour lui seul.

Un des projets de M. Fothergill avoit été de proscrire la traite des Nègres. Ce grand crime des peuples commerçans , dit M. Vicq d'Azyr , ne peut être détruit que par les Souverains. M. Fothergill avoit prouvé que les mêmes vûes de commerce & de culture pouvoient être remplies , sans qu'on eût recours à cette ressource inhumaine. La canne à sucre , objet de la traite des nègres , est peut-être originaire d'Asie & d'Afrique , au moins elle y croît de temps immémorial ; c'est delà qu'elle a été transportée en Espagne , aux Isles Canaries , & enfin en Amérique ; de sorte que , par une combinaison de circonstances singulières l'avidité Européenne a transporté à grands frais des végétaux & des Colons étrangers dans le nouveau Continent , au lieu d'employer les uns & les autres dans celui qui leur étoit propre. M. Fothergill proposoit de rétablir cet ordre , en faisant cultiver la canne à sucre en Afrique.

Né le 8 Mars 1712 , il mourut le 26 Décembre 1780. Nous connoissons peu d'épigraphes aussi belles & aussi simples que celle qui a été gravée sur sa tombe. *Ci-gît le Docteur Fothergill , qui dépensa deux cent mille*

guinées pour le soulagement des malheureux.

M. Mignot de Montigny, Trésorier de France, avoit voyagé utilement en Italie & en Suisse. Ses liaisons avec M. Trudaine, dont le nom sera toujours si cher aux Arts, lui fournirent l'occasion de rendre les plus grands services à sa Patrie. Plusieurs manufactures languissoient en France; le Gouvernement chargea M. de Montigny de les remettre en activité. M. de Machault étoit alors Contrôleur-Général. « On le compte parmi » le petit nombre d'hommes d'État qui ont, » dans leur retraite, deux grands motifs de » consolation, l'estime du peuple & leurs » vertus. Le Public est, pour les Ministres » qui survivent à leurs fonctions, un juge sé- » vère, mais équitable, qui leur prononce » d'avance l'arrêt de la postérité; c'est pour » eux sur-tout que la louange est permise, » parce qu'elle n'est point intéressée. »

M. de Machault avoit donné à M. de Montigny un Coopérateur utile, & qui eut part avec lui à une révolution heureuse qui se fit dans le commerce & dans les Arts. C'étoit M. Olker, Officier Anglois; il avoit été fait prisonnier à la bataille de Culloden, où il combattoit pour le Prince Édouard. Mis à la tour de Londres avec un de ses amis, M. March, il n'attendoit que la mort. Ils trouvèrent le moyen de percer le mur de leur prison; M. March sortit le premier; mais l'ouverture étant trop étroite pour son ami, il eut le courage de rentrer dans sa prison

pour aider M. Olker à se sauver ; ils vinrent en France, & M. Olker se vengea de ses persécuteurs, en révélant les secrets de leurs Arts, dont la France profita. C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut voir le détail de tous les services qu'ont rendus M. Olker & M. de Montigny, des différentes branches d'industrie qu'ils ont créées ou ranimées, des fabriques dont ils ont perfectionné le mécanisme, &c.

M. de Montigny étoit d'un caractère doux & tranquille, qui n'étoit pas sans fermeté. Il mourut avec courage dans le cours d'une maladie assez longue : (c'étoit une hydropisie universelle) il disoit souvent à Mesdames de Meller & de Sabran, ses nièces : *Voilà encore une bonne journée de passée, grâce à vos soins.* Dans ses derniers momens, il exigea qu'elles sortissent de son appartement : *Recevez mes derniers adieux*, leur dit-il, *je sens qu'il est heure pour tout le monde de se retirer.*

« Le mal dont il étoit atteint contribuoit,
 » par sa nature, à rendre ses souffrances
 » plus supportables. Dans les personnes
 » dont les sensations sont vives & le sang
 » allumé, le flambeau de la vie s'éteint en
 » s'agitant & en se consumant d'une ma-
 » nière violente & précipitée : dans ceux
 » au contraire d'une constitution froide,
 » dont les fibres relâchées se pénètrent de
 » sucs & s'engorgent, sa flamme, comme
 » suffoquée par les eaux qui l'environnent,

» perd à chaque instant une partie de sa
 » clarté, & disparoît enfin après avoir
 » passé par toutes les nuances qui peuvent
 » exister entre la vie & la mort.

M. de Montigny est mort le 9 Mai 1782.

Pour louer dignement M. Duhamel, il a fallu le décomposer, il a fallu dire séparément tout ce qu'il a fait : 1°. en général pour l'agriculture, & en particulier pour les jardins, pour les champs, pour la conservation des grains, pour les arbres & les forêts. 2°. Pour la Physique, & en subdivisant encore cet objet, pour la Physique générale, la Chimie, l'Anatomie, la Médecine, l'Histoire des Arts, &c. 3°. Pour la Marine, & en particulier pour l'art de la Corderie, l'art de la construction des Vaisseaux, l'art de conserver la santé des gens de mer, l'art de la Pêche, &c. « J'ai recueilli avec respect, dit son Historien, les principales époques d'une vie utilement employée, & je me suis efforcé de réunir en un seul foyer tous les rayons de sa gloire. »

Le parallèle de M. Duhamel & de M. de Denainvilliers, son frère, est plein d'intérêt & de vérité.

« Ces deux hommes, quoique d'un caractère très-différent, étoient nécessaires à l'existence l'un de l'autre : le premier partageoit son temps & son activité entre les travaux & les voyages. M. de Denainvilliers concentroit dans sa Terre son nom

» & ses plaisirs; s'il travailloit, ce n'étoit
» que pour son frère, qu'il préféroit à tout,
» même à la gloire, puisqu'il a fait pour
» lui ce qu'il n'a jamais voulu entrepren-
» dre pour elle. M. Duhamel apprenoit
» avec joie que ses vassaux étoient heureux;
» il applaudissoit, sans se distraire de ses
» travaux, à tout ce qui pouvoit accroître
» leur félicité; mais M. de Denainvilliers en
» étoit l'instrument; il s'étoit réservé le
» plaisir & les détails de la bienfaisance,
» dont les résultats suffisoient à M. Duha-
» mel. C'étoit M. de Denainvilliers qui
» distribuoit les vêtemens aux pauvres au
» commencement de l'hiver, & qui les
» nourrissant dans la saison la plus rigou-
» reuse, leur donnoit quelques emplois
» pour leur faire croire qu'ils tenoient de sa
» justice ce qu'ils ne devoient qu'à sa géné-
» rosité. M. Duhamel étoit affligé lorsqu'il
» voyoit ses cultivateurs, divisés par la dis-
» corde, consommer le produit de leurs
» moissons dans des procédures dispen-
» dieuses; mais c'étoit M. de Denainvilliers
» qui jugeoit leurs querelles, & chacun
» d'eux avoit en lui un ami commun qui
» rendoit leur accommodement facile. M.
» Duhamel joignoit sans doute les qua-
» lités du cœur à celles de l'esprit; mais ce
» dernier étoit en lui le plus exercé: dans
» M. de Denainvilliers, le cœur l'étoit davan-
» tage. L'un sera célébré dans les fastes des
» Sciences; l'autre a été chanté par un Poète

» sensible , & son nom vivra dans les fastes
» de l'humanité. » C'est de lui que Colar-
deau a dit , dans une Épître qu'il lui avoit
adressée :

Nouveau Titus , assis sur un trône de fleurs ,
Citoyen couronné , tu règues sur les cœurs.
Déjà n'entends-tu pas , au sein de tes domaines ,
Ce peuple qui cultive & féconde tes plaines ,
Tranquille sous les toits que tu viens d'achever ,
Bénir le bienfaiteur qui les fit élever ?

M. Duhamel n'étoit point un homme qui
se piquât de bons mots ni de réparties heu-
reuses , mais les étourdis donnent quelque-
fois si beau jeu aux sages , que ceux-ci ont
de la peine à se refuser à l'occasion. M. Du-
hamel ayant été nommé Inspecteur de la
Marine , rencontra un jeune Officier qui tâ-
choit d'expliquer un phénomène , dont M.
Duhamel avoua ingénument qu'il ignoroit
la cause. Le jeune homme lui demanda iro-
niquement à quoi donc il servoit d'être de
l'Académie. *On y apprend* , répartit M. Du-
hamel , *à ne parler que de ce que l'on sait.*

Un Philosophe , à qui un Empereur , ami
des Lettres , avoit donné une place Littéraire
importante , répondoit souvent aux questions
qu'on lui faisoit : *Je n'en fais rien* , parce
que c'étoit un vrai Savant. Un ignorant lui
dit un jour : *L'Empereur vous paye pour le
savoir.* — *L'Empereur* , répliqua le Philoso-
phe , *me paye pour ce que je fais ; s'il me*

payeroit pour ce que j'ignore, tous les trésors de l'Empire n'y suffiroient pas.

M. Duhamel mourut dans le mois d'Août 1782.

On fait tout ce que M. Pringle, favant Médecin Écossais, a fait pour la Médecine des Hôpitaux & des Armées; il donnoit beaucoup à l'expérience, qui lui avoit beaucoup donné. Lorsqu'il s'informoit dans le cours de ses voyages, de l'état de la Médecine dans chaque pays, il demandoit, non quelle méthode on suivoit, mais quels remèdes on y employoit dans le traitement des maladies. L'empyrisme lui paroissoit le moyen le plus efficace pour l'avancement de cette science. *Qu'il soit au moins raisonné cet empyrisme*, lui disoit un de ses confrères. Le moins qu'il se pourra, répondit M. Pringle, *c'est en raisonnant que nous avons tout gâté.*

L'épithaphe suivante donne une juste idée des talens, des lumières & des vertus de M. Pringle, lequel est mort le 18 Janvier 1782.

M. S.

Viri egregii Joannis Pringle, Baronetti;

Quem exercitus Britannicus,

Celsissima Waltha Principessa,

Regina Serenissima,

Ipsius denique Regis Majestas,

Medicum sibi comprobavit,

Experientissimum, sagacem, Arenuum:

*Quem, studiis Academicis Florentem
Edimburgenses olim sui,
In cathedrâ disciplina ethica dicatâ
Adhuc juvenem collocârunt :
Quem postea, atate ac scientiâ provectum ,
Primum perhonorifico ornavit pramio ,
Deindè ad summam apud se dignitatem evenis
Societas Regia Londinensis.
Qualis fuerit medendi artifex ,
Quali rerum comprehensione præditus ,
Materiam suam multiplicem
Quàm scienter explicuerit & illustraveris ,
Scripta viri doctissimi testentur
Per Europam omnem disseminata ,
Nec foris minùs quàm domi nota.
Quâ autem fide & integritate fuerit ,
Quàm veri tenax & inimicus fraudi ,
Quàm constans supremi numinis cultor ,
Ii quibuscum vixit , testes sunt.*

L'Éloge de M. Guillaume Hunter, Président de la Société de Médecine de Londres, intéresse particulièrement l'Anatomie & l'Art des Accouchemens.

L'Éloge de M. Sanchez intéresse tout le monde ; l'Auteur nous en a lui-même fourni l'extrait dans son exorde, & nous ferions scrupule d'en employer un autre. « Un homme, dit-il, d'une constitution foible & délicate, presque toujours souffrant, d'un

» caractère timide & doux, qui, plein d'ar-
 » deur pour l'étude, n'a aucun desir de la
 » célébrité, qui ne fait nul cas des richesses,
 » & qui, sur-tout, est très-éloigné de tout
 » esprit d'affaires & d'intrigues; cet homme
 » entre dans une carrière dont il ne connoît
 » ni les fatigues ni les dangers; il parcourt
 » les climats glacés du Nord, y est témoin
 » des guerres les plus sanglantes, s'y distin-
 » gue par ses services dans le traitement
 » des épidémies les plus désastreuses, est
 » porté par ses succès à une des Cours les
 » plus brillantes de l'Europe, y est comblé
 » d'honneurs, & compromis enfin dans la
 » querelle des Rois; il perd tout au milieu
 » de la tempête; il tremble même pour ses
 » jours; mais la fortune, qui veut plutôt
 » l'instruire que l'affliger, lui rend le calme,
 » dont ses revers lui font sentir tout le prix.
 » Pour cette fois, les leçons de l'expérien-
 » ce & du malheur ne sont point perdues.
 » Cet homme estimable, à l'abri de toute
 » secousse, vit tranquille, réunit ses obser-
 » vations, les écrit ou les publie, & ne
 » meurt qu'après avoir été long-temps un
 » modèle de bienfaisance & de vertu. »

On peut, par ce précis, juger de l'intérêt
 de l'Éloge entier : il faut le voir dans l'Au-
 teur; nous ne voulons ni ne pouvons sup-
 pléer son Ouvrage, nous ne devons qu'avertir
 nos Lecteurs de ce qu'il renferme, &
 leur prouver combien il mérite d'être lu.
 L'Auteur pense beaucoup, écrit bien; & en

peignant l'âme pure & vertueuse des vrais Savans , il fait connoître , aimer & respecter la sienne.

LE JALOUX , *Comédie en cinq Actes & en vers libres* , par M. Rochon de Chabannes , représentée pour la première fois , sur le Théâtre de la Nation , le 11 Mars 1784 , & le 16 du même mois à la Cour. A Paris , chez la Veuve Duchesne , Libraire , rue S. Jacques.

C'ÉTOIT un projet hardi , que celui de porter au Théâtre le caractère du Jaloux. Si le succès promettoit de la gloire , il devoit rencontrer mille difficultés , une , entre-autres , presque insurmontable , l'opinion. On sait que Molière a échoué dans le *Prince Jaloux* , & que depuis cet homme immortel , plusieurs Ecrivains ont vainement tenté de réussir dans une entreprise où ce premier des Poètes Comiques du monde n'a pas été heureux. M. Rochon de Chabannes a eu le courage de braver le préjugé défavorable que tant d'inutiles essais avoient élevé ; il s'est présenté dans la carrière , & les applaudissemens qu'il a reçus ont prouvé qu'il n'est pas toujours impossible de vaincre de vieilles préventions. Avant d'examiner comment il a traité son sujet , & les moyens qu'il a employés pour parvenir à plaire , jetons un coup d'œil rapide sur quelques-uns des Drames qui ont précédé le sien , & dans lesquels

niâtré. Il y a au reste du mérite dans cette Comédie, & elle a un but véritablement moral, quoiqu'il soit étranger à son titre.

L'Auteur de la *Double Extravagance* a mis aussi au Théâtre François une Comédie en trois Actes & en vers, intitulée le *Jaloux*. Cet Ouvrage manqué de comique & d'intérêt. Il est assez raisonnablement conduit; mais les motifs de la jalousie de Verville ont été généralement désapprouvés. Un certain Lindor a aimé avant lui Orphise, sa maîtresse, lui a fait inutilement la cour, & est mort en l'adorant; & voilà l'extravagant Verville qui s' imagine que Lindor a été aimé, qui le regarde comme un rival, & qui devient jaloux de ses mânes. On peut convenir que si la jalousie mène souvent à la démence, jamais elle n'a fait extravaguer personne plus complètement que Verville. Il ne faut qu'un vice de cette espèce pour décréditer absolument un Ouvrage, & c'est celui qui a le plus nuï au succès du *Jaloux* dont nous parlons.

M. Rochon de Chabannes a suivi une route tout-à-fait étrangère à celle de ses prédécesseurs. Il a su rendre le Chevalier de Belgarde intéressant & comique; il en a fait un homme de bonne compagnie, tendre, sensible, délicat, généreux, mais sans cesse emporté par un tempérament jaloux, inquiet, timide & soupçonneux, & réalisant ainsi par l'effervescence de son imagination trop active, toutes les chimères de la jalousie. Voilà
sans

sans doute les ressorts qu'il falloit faire mouvoir pour plaire à des Spectateurs François. Nous ne donnerons point ici une nouvelle analyse de cette Comédie, dont l'action devient un peu lente au troisième Acte; c'est-à-dire, à l'instant où elle doit acquérir beaucoup de chaleur; elle est assez connue pour que nous nous en dispensons: nous allons seulement examiner comment le caractère du Jaloux est établi, comment il est mis en Scène, & comment il se développe depuis l'exposition jusqu'au dénouement.

La Scène est à la campagne, dans un château du Baron, oncle de la Marquise. L'*humeur inégale & chagrine* du Chevalier, en a banni toutes les personnes qui s'y étoient rendues. Rien de ce qui a jusqu'alors excité sa jalousie n'a pu résister à ses boutades: tout a fui. Cet éclat a donné à la Marquise une humeur légitime, qui a produit entre les amans une Scène assez vive. Valsain, un parent de la Marquise, vient lui rendre visite, & passer quelque temps au château du Baron. Les politesses d'usage que la Marquise lui fait à son arrivée, alarmant d'abord le Chevalier, & de ce moment il considère Valsain comme un amant à qui on le sacrifie. Tout devient pour lui matière à soupçon. Un geste, un signe, un regard jettent le trouble dans son âme. Aussi amoureux que jaloux, il force bientôt Valsain à s'expliquer sur ce qu'il pense de sa parente; & très-étonné de ce qu'elle ne lui a pas inf

N^o. 17, 23 Avril 1765.

H

piré le plus violent amour, il s'indigne de ce qu'il appelle l'insensibilité de celui que cinq minutes auparavant il regardoit comme un rival, & il s'en indigne au point qu'il est prêt à lui proposer un défi, s'il ne consent à rendre justice aux charmes de sa belle; Scène très-piquante, où par une conséquence bien digne d'un homme amoureux & jaloux, tour-à-tour il craint qu'on aime & se dépite de ce qu'on n'aime pas sa maîtresse. On ne peut que savoir gré à l'Auteur d'avoir ainsi rapproché toute l'ivresse de l'amour de l'excès de la jalousie. On est porté à excuser un Jaloux quand on le voit ainsi idolâtrer, diviniser sa maîtresse. Par le délire dont on sent qu'il est pénétré, on juge du prix qu'il attache à la possession de ce qu'il aime, on devine que sa jalousie provient en partie de la crainte de ne pas être digne d'occuper tout entier un objet fait pour être adoré; & si cette considération ne sauve pas tout-à-fait un amant du ridicule attaché à la jalousie, au moins force-t'elle à lui accorder de l'intérêt.

Le Chevalier inspire très-vivement cette espèce d'intérêt, sur-tout dans la Scène troisième du second Acte, où il laisse éclater toute sa tendresse, & motive les causes de ses fréquentes inquiétudes. *Eh voilà donc*, dit la Marquise,

*Eh voilà donc mon esclavage ,
Les scènes de dépit & les scènes d'humeur*

DE FRANCE.

172

Que j'essuyerois dans mon ménage,
Si j'avois le bonheur d'être unie à Monsieur.

LE CHEVALIER.

Si vous étiez ma femme ! ah ! pouvez-vous , cruelle
Douter un seul instant des soins d'un cœur fidèle !

Vous seriez ma divinité ;
Vos ordres , vos desirs , tout seroit respecté ;
Et dans une extase éternelle
Je jouirois de ma félicité.

Comparez-vous le sort d'un époux sans alarmes,
Jonissant du bonheur de posséder vos charmes,
A celui d'un amant plein de trouble & d'ennui,
Qui voit jusqu'à l'espoir s'envoler loin de lui ;
Qui même tous les jours , à chaque instant , Madame ,
Se perd auprès de vous par l'excès de sa flamme ?
Tout ce que vous valez , & le peu que je vaur ,
M'inspirent malgré moi de la mélancolie :
Je ne saurois vous voir , de tout point accomplie ;

Sans redouter mille rivaux ;
Et vous éprouveriez la même jalousie
Si j'avois en partage assez de qualités

Pour inspirer à vos sens agités
La même passion dont mon âme est remplie.

On sent qu'un homme qui aime , qui
pense & qui s'exprime ainsi , fait nécessaire-
ment oublier ses torts , quand ils n'ont point
encore compromis l'objet de sa tendresse ;
aussi la Marquise pardonne-t-elle , & le Che-

H ij

valier se propose de ne jamais céder à 'ses soupçons jaloux. Mais ces beaux projets sont bientôt oubliés. Une Comtesse de Valleroy, femme comme on en voit aujourd'hui quelques-unes, qui aime les chiens, les chevaux, la chasse, en un mot tous les exercices qui conviennent à notre sexe, est présentée au Baron & à la Marquise. Vêtue d'abord en amazone, elle quitte bientôt ce costume pour en prendre un qui la gêne moins, & qu'elle affectionne particulièrement, un uniforme de Dragons. Cette extravagance démonte tout-à-coup la tête du pauvre Chevalier. Il sait que la Comtesse de Valleroy a un frère qui lui ressemble beaucoup :

Le beau Comte de Florimon,
Un Adonis moulé sur celui de la fable,
Dont le teint, la fraîcheur, les grâces & le ton
Sont d'une belle & non pas d'un Alcide;
Et l'on conte à Paris cent tours de sa façon
Joués à la faveur de ce minois perfide.

Il se persuade donc que la Comtesse n'est autre que ce Florimon, qui est devenu amoureux de la Marquise, qui a mis Valfain dans sa confiance, s'est fait présenter par lui, & a formé le projet de se faire aimer, après avoir supplanté un rival. Il se pénètre si fortement de cette idée, que rien de ce qu'on peut faire & dire ne le peut tirer de son erreur. Mille fois plus inquiet qu'il n'a jamais été, il ne respecte rien, trouble jusqu'au

repos de la Marquise pour laisser éclater de nouvelles folies à l'instant même où celle-ci, seule avec sa Femme-de-Chambre, qui n'est point dans les intérêts du Chevalier, vient d'excuser sa jalousie avec l'attendrissement & l'indulgence dont un cœur bien épris peut seul être capable. Ce défaut, disoit-elle,

. . . Ce défaut, sans doute insupportable,
Avec un cœur si tendre est peut-être excusable.

Le Jaloux sans amour * qu'aigrit la vanité,
L'homme qui n'a brûlé que de légères flammes,
Jugeant sur ses erreurs l'innocente beauté,
Sont de lâches tyrans qui révoltent nos âmes.
Mais ces hommes ardens, inquiets, véhémens,
Cédant à leurs transports, à leurs emportemens,
Par un excès d'amour qui troublent tous leurs sens,
Intéressent toujours les femmes.

La plus extrême indulgence a ses bornes,

* Ce caractère a été mis au Théâtre en 1781, par l'ingénieux Auteur du *Jugement de Paris*. Le Public a traité son Ouvrage, nous ne disons pas avec rigueur, mais avec une injustice dont, trop malheureusement, on voit de temps en temps quelques exemples. On ne peut que desirer de voir remettre cette Comédie, digne d'un meilleur sort; sur-tout si M. Imbert, en abjurant une complaisance dont il a été la victime, fait représenter son *Jaloux* comme il l'a fait, & purgé de tous les changemens, corrections & additions que des conseils, au moins indiscrets, l'ont forcé de faire à son premier plan.

H iij

& la Marquise finit par se révolter contre l'audace de son Jaloux ; elle refuse d'entendre

Les graves petits faits qui le glacent d'effroi.

Et ce refus, joint aux civilités dont elle honore le prétendu Comte, confirme dans l'esprit du Chevalier l'idée qu'il est trahi. Mais l'instant où il est tout-à-fait exalté, est celui où il voit dans un appartement voisin de celui de la Marquise, une robe de chambre d'homme étendue sur une chaise, & où, quelques minutes après, un mot qu'il interprète à son désavantage, lui fait croire qu'on veut s'amuser à ses dépens. Il s'élance dans l'appartement par une fenêtre du jardin, met les femmes en fuite par son impétueuse apparition. Il est en proie aux tourmens de la jalousie dans toute sa fureur, son délire est à son comble.

Je suis (*dit-il*) épouvanté moi-même & furieux

D'une action aussi hardie.

Mes cheveux hérissés sur mon front pâlisant ,
Sont tout inondés d'eau qui couvre mon visage ;
Et ma langue épaissie en mon palais brûlant ,
Ne sauroit exhaler les transports de ma rage.

Cette citation nous rappelle le jeu sublime de M. Molé dans cette Scène brûlante , & c'est avec un vrai plaisir que nous réitérons ici les éloges que nous lui avons déjà donnés dans ce Journal.

La fin de tous les emporremens du Chevalier le conduit à la plus haute de toutes les folies, à celle qui le couvre de ridicule, & qui le perd dans l'esprit de la Marquise. Il adresse un cartel à la Comtesse, & le lui fait porter par son Valet. Cette situation est d'un bon comique & d'une grande gaité; elle contraste parfaitement avec l'attitude douloureuse où l'on vient de voir le Chevalier, & l'âme affaissée par le spectacle fâcheux des erreurs d'un homme aimable & honnête, mais devenu réellement coupable, se repose avec plaisir sur un incident agréable & neuf. Quand la Comtesse reçoit le cartel, elle s' imagine tout simplement que c'est un billet galant; & comme elle a trouvé le Chevalier très-aimable, elle ne se fâche pas trop de son indiscretion. Elle est très-étonnée quand elle apprend ce qu'on lui propose; elle se pique, & puis tourne la chose en plaisanterie:

J'accepte le cartel : c'est la seule folie

Qui puisse bien répondre à son étourderie.

Ah ! ce défi me rend toute ma bonne humeur :

Il va causer ici la plus vive rumeur,

Charger le Chevalier, pour prix de sa méprise,

De l'indignation de sa chère Marquise,

Me venger de tous deux, dérouter les railleurs,

Et faire de mon bord passer tous les rieurs.

Appelons le valet de mon fier adversaire;

Mais prenons devant lui l'air leste & rassuré

Hi iv

D'un Cavalier, d'un Militaire
Toujours aux combats préparé.

Valsain, le Baron, la Marquise sont témoins du singulier rendez-vous. En vain la Comtesse cherche encore à éclairer le Chevalier ; soins inutiles : il ne respire que la vengeance, & presse l'épée à la main son prétendu rival, qui, heureusement, ne court aucun risque, parce que Valsain est là pour ne laisser aller les choses que jusqu'à un certain point. On sépare les combattans ; & c'est avec beaucoup de peine qu'on force le Chevalier à se convaincre que la Comtesse est réellement une femme. C'est-elle qui, enfin, le désabuse, en lui parlant ainsi :

Je conviens avec vous que je suis un peu folle,
Que je saisis vos airs & votre ton frivole ;
Mais comment ai-je pu troubler votre raison ?
Et quand j'ai pris tantôt la fuite à votre vûe,
Quand, tout-à-l'heure encor, là, non moins éperdue,
J'évitois, Chevalier, ce combat Inégal
Que vous me présentiez en Cavalier loyal,
Pouviez-vous à ces traits méconnoître une femme ?
Reprenez vos esprits.

LE CHEVALIER.

Se pourroit il, Madame !....

V A L S A I N.

Bon ! il en doute encor.

L A C O M T E S S E , *en riant.*

Je ne puis , en honneur ,
Aller plus loin pour vous tirer d'erreur.

Ce dernier trait ouvre les yeux du Chevalier ; mais il l'éclaire en même temps sur tous les inconvéniens attachés à son caractère jaloux. Aussi dit-il à la Marquise ,

Je n'entreprendrai pas d'excuser ma foiblesse ,
Si malgré vos vertus , votre délicatesse
Je n'ai pu vous aimer sans trouble & sans effroi.
Rien ne peut me changer , & je sens que je doi
Renoncer à l'amour , qui n'est pas fait pour moi.

Quoique le Chevalier inspire véritablement de l'intérêt , néanmoins on est bien-aise de le voir forcé de renoncer à l'hymen de la Marquise. La jalousie est un de ces vices que la raison , les résolutions les plus fortes ne peuvent vaincre absolument ; & toute femme qui se détermine à épouser un homme jaloux par tempérament , ne fait naître d'autre pensée que celle d'un mariage malheureux. M. Rochon a donc bien fait d'éloigner son Chevalier ; par ce moyen , il a rempli le but moral que doit se proposer tout Auteur Dramatique , but qui a été oublié par presque tous ceux qui , avant lui , ont peint le caractère du Jaloux.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés doivent avoir prouvé à nos Lecteurs que M. Rochon a bien vû , bien saisi & bien

H v

exécuté le caractère qu'il s'étoit proposé de tracer. Quelques personnes ont désapprouvé le mouvement qui porte le Chevalier à escalader la fenêtre de la Marquise ; & nous nous permettrons de ne pas être de leur avis. En voici la raison. La Comtesse doit coucher auprès de l'appartement de la Marquise , il s'est persuadé qu'elle est un homme ; que l'honneur de sa maîtresse court les plus grands dangers , ou qu'elle le trompe. Exalté par ces idées , il a perdu décidément la tête , il ne peut être arrêté par aucun frein. Avertir ou démasquer la Marquise , voilà tout ce qu'il peut se proposer. Il entre par la fenêtre , parce que les portes sont fermées. L'excès qu'il se permet blesse les convenances sociales , & tant mieux ; car il faut que le Chevalier soit fidèle à son caractère , & qu'il devienne coupable ; mais il ne blesse aucunement les convenances du Théâtre. Il n'y a dans son procédé , tout condamnable qu'il est , ni brutalité ni indécence. Voilà ce qu'on peut appeler atteindre au but , sans toucher la borne.

La critique qu'on s'est permise du travestissement de la Comtesse ne nous paroît pas mieux fondée. Ceux qui l'ont faite n'ont pas songé que , dans son *Prince Jaloux* , Molière s'est servi d'un moyen tout semblable , & que personne ne l'a blâmé , parce que les motifs sur lesquels il est établi sont vraisemblables. Ceux de M. Rochon ne le sont pas moins , puis qu'ils sont tirés de nos mœurs

D E F R A N C E. 179

actuelles. Comme le but de la Comédie est de corriger les usages vicieux , l'Auteur ne manque point de s'élever contre un abus dangereux.

L E B A R O N.

On a toujours tort d'armer la calomnie,

V A L S A I N.

Comment , pour s'habiller en homme !

L E B A R O N.

Mon ami.

Je ne suis point frondeur & du sexe ennemi :
Mais ce goût va souvent bien plus loin qu'on ne pense ;
On veut avoir nos airs , notre ton , notre aisance.

Voilà , dans ce sexe charmant
Qui perd de sa candeur sous notre habillement ,
Où le ridicule commence.

Il faut être de bien mauvaise humeur pour blâmer un ressort , dont il résulte une morale vraie & des effets comiques.

L'intrigue de cette Comédie est très-simple , & nous pensons que ce n'est pas un défaut. La Comédie de caractère nous semble ne pas demander une intrigue trop compliquée. Un nombre suffisant de situations & d'incidens capables de mettre en action le caractère qui fait le fonds de l'Ouvrage , voilà tout ce qu'il faut , à notre avis , à la Comédie de ce genre ; & si , dans ce cas , un Auteur s'embarassoit dans les fils d'une in-

H vj

trigue un peu serrée, ou il nuirait aux développemens qui peuvent mettre sa principale physionomie dans un jour fait pour frapper tous les yeux, ou il fatiguerait l'attention du Spectateur, & feroit un exercice pénible d'un délassement agréable & instructif. Qu'on examine la marche du *Misanthrope*, & l'on se convaincra que notre opinion est fondée sur une grande autorité.

A propos du *Misanthrope*, nous observerons que quelques observateurs ont dit que ce personnage est jaloux, & que Molière lui a donné une coquette pour maîtresse. On est parti delà pour reprocher à M. Rochon de n'avoir pas donné un peu de coquetterie à la Marquise. Ce reproche est bien frivole. Dabord, si la Marquise étoit coquette, le Chevalier seroit justement jaloux, & M. Rochon auroit peint un homme sensible, & non un homme injuste, & c'étoit le dernier qu'il falloit peindre. Ensuite ce n'est pas parce qu'*Alceste* est jaloux que Molière le rend amoureux d'une coquette, c'est parce qu'il est *misanthrope*, & que cette foiblesse fait ressortir davantage la brusque inconsequence, la sauvage & ridicule rudesse de son personnage.

Ce que nous en avons cité, prouve que nous avons eu raison de faire l'éloge du style de cet Ouvrage, auquel on ne peut reprocher que de très-légères négligences, un peu d'uniformité dans le mouvement, & quelques répétitions dont on ne s'apperçoit guères

qu'à la suite d'une lecture réfléchie. Le dialogue est vif, serré, naturel; les détails en sont brillans, & leur éclat n'exclut ni le goût, ni la facilité, ni la grâce. Mérite rare, aujourd'hui sur-tout que le bel esprit étouffe le bon esprit, & que le clinquant est substitué à l'or pur.

Cette Comédie n'a point eu, le jour de sa première représentation, la réussite qu'elle méritoit. On s'est attaché à critiquer quelques détails, au fond inutiles, & par conséquent faciles à retrancher. L'Auteur, docile & courageux, a fait disparaître tout ce qui avoit déplu, & s'est ainsi assuré un succès durable. Il est le seul de nos Écrivains Modernes qui puisse mesurer ses triomphes au nombre de ses Ouvrages; & si l'on descendoit dans l'arène dramatique avec une bannière, il pourroit écrire sur la sienne, par allusion à ses succès : *Nec pluribus impar.*

(Cet Article est de M. de Charnois.)

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

L'OUVERTURE de ce Théâtre s'est faite; Mardi, de ce mois, par une représentation de *Panurge*, qu'on a continué le Vendredi & le Mardi suivans. Le succès de cet Opéra

se confirme par l'affluence qu'il continue d'attirer, & par les applaudissemens qu'il a constamment obtenus.

Dimanche, 10, on a donné une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, dans laquelle Mlle *Saint-Huberti* a joué le rôle de *Clytemnestre*, & Mlle *Dozon* celui d'*Iphigénie*. Cette nouveauté étoit bien faite pour exciter la curiosité & l'empressement du Public ; mais nous ne pouvons pas dissimuler que son attente n'a pas été remplie, & que l'effet n'a pas répondu à l'idée, peut-être exagérée, qu'on s'en étoit faite.

Il étoit impossible que Mlle *Saint-Huberti*, avec l'intelligence supérieure dont elle a donné tant de preuves, n'eût pas conçu le caractère général & les détails du rôle de *Clytemnestre* avec autant d'énergie que de vérité ; mais ses moyens n'ont pas toujours rempli toute l'étendue de ses intentions. Sa voix n'a peut-être pas toutes les qualités qu'exigeroit l'exécution du genre de musique propre à son rôle ; mais avant que de prononcer sur le parti qu'elle saura en tirer, il faut attendre que quelques représentations l'aient mise en état d'établir dans son jeu & dans son chant, l'accord, la précision & l'ensemble qu'il est presque impossible de saisir au premier essai d'un rôle dont le caractère est si différent de ceux dont elle a été chargée jusqu'ici. Elle s'est montrée à la seconde représentation si supérieure à ce qu'elle a été dans la première, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de

son talent dans les suivantes. Elle a joué son rôle avec autant de chaleur que de vérité; elle en a rendu quelques situations d'une manière tout-à-fait neuve, & quelquefois sublime. C'est dans le chant seul qu'elle a laissé quelque chose à désirer. Nous croyons que l'excès de chaleur & de mouvement qu'elle met dans son action, sur-tout au troisième Acte, a nui au timbre & au développement de sa voix, & qu'en sacrifiant quelque chose de l'action à la pureté & à la rondeur des sons, elle obtiendrait aisément de plus beaux effets.

Mlle *Doxon* a donné si peu de voix à la première représentation, qu'à peine a-t'on entendu la moitié de son rôle; & l'on a craint que sa voix ne fût affoiblie. Mais on a jugé à la seconde que le défaut qu'on lui avoit reproché, n'étoit que l'effet d'une intention bien conçue, mais portée à l'excès. Elle avoit cru, sans doute avec raison, que dans ce rôle toujours ingénu, sensible & modeste, caractère si bien exprimé par la Musique, elle ne pouvoit en conserver la grace & la pureté, qu'en donnant à sa voix le moins de force & d'éclat possible; mais elle avoit porté trop loin cette vérité. A la seconde représentation, sa voix a eu plus de timbre, & son chant plus d'effet. Peut-être même que dans quelques endroits, comme dans les adieux d'*Iphigénie*, elle pourroit encore développer davantage son organe sans manquer à la vérité du rôle & de la situation. Nous lui

observerons aussi que l'attention qu'elle porte à rendre tous les détails indiqués par les paroles, nuit quelquefois à l'abandon & à la chaleur ; effet plus précieux que celui qui résulte de la vérité des nuances & des détails. D'ailleurs, il est impossible de n'être pas vivement frappé de l'intelligence rare, de la sensibilité naturelle & vraie, de la justesse des mouvemens, de l'attention continuelle à la scène, qu'elle montre dans toutes les parties de ce rôle ; & quand on fait attention que c'est le troisième qu'elle ait jamais joué, on sentira combien un talent si précieux mérite d'être distingué & encouragé. Nous ne doutons pas qu'aux représentations suivantes, elle ne se montre encore supérieure à ce que l'on a vu à la seconde.

L'Opéra a été très-bien exécuté dans ses différentes parties. Les Ballets sur-tout ont été mis avec un soin qu'on avoit trop négligé depuis quelques années. Mlle *Saurier* & le sieur *Gardel* ont dansé le pas de deux du second Acte avec un ensemble, une élégance & une précision, qui ont mérité des applaudissemens universels. Mlle *Langlois* & le sieur *Vestris* ont exécuté avec la force & la légèreté qu'on leur connoît le pas de deux de l'entrée des filles de Lesbos, & y ont été reçus avec transport. Le Public a vu, avec le plus grand plaisir, rétablir le Ballet qui termine cet Opéra, & auquel on a substitué quelque-

fois, sans raison, des Ballets étrangers à l'action. Mlle *Guimard* a fait le plus grand plaisir dans l'entrée seule qu'elle y danse : on a applaudi universellement ce pas charmant, ainsi que l'air à deux parties qu'elle danse avec Mlle *Langlois*.

V A R I É T É S.

ON vient de trouver le moyen de soumettre le papier le plus nouvellement imprimé, à un apprêt tel que les feuilles ainsi préparées ne peuvent admettre la comparaison de celles qui ne l'ont pas été. Les procédés connus de Manufactures qui *unissent, adoucissent, compriment du papier blanc*, sont évidemment insuffisans pour *unir, adoucir & comprimer du papier imprimé* au point de le rétablir dans le même état où il étoit avant l'impression ; c'est cependant là le but & le succès du nouvel apprêt que nous annonçons.

Pour en faire sentir tout le prix, il suffit d'analyser les moyens que nous possédons, le cylindre & les marteaux des Relieurs. Car à l'égard de la *tissu*, nous n'avons pas même l'idée qu'elle puisse être appliquée à cet usage.

Le cylindre ternit l'éclat du papier, altère ses qualités, donne une trop grande extension aux traits des lettres ; & comme il en développe jusqu'aux moindres défauts, il suppose, pour en faire usage, une perfection dans l'impression à laquelle il est bien difficile d'atteindre ; & c'est pour cette raison qu'il ne peut pas être employé sur des feuilles fraîchement imprimées. D'ailleurs, les Anglois même qui s'en sont servi avec le plus d'avantage, en ont reconnu

l'usage comme long, difficile & même dispendieux. On en a depuis réitéré des essais en France, qui ont eu encore moins de succès.

Les marteaux des Relieurs ne peuvent non plus s'exercer sur des feuilles récemment imprimées. A ce défaut, qui leur est commun avec le cylindre, s'en joint un autre qui en rend l'usage encore plus vicieux. Ces marteaux n'ayant qu'environ trois pouces en carré de surface, ne peuvent agir que partiellement sur celle d'une feuille de papier, & même sur celle d'un feuillet de livre, & chaque fois avec une force aussi irrégulière que les mouvemens qui la produisent: de là résultent nécessairement les godes & les enfoncemens que les meilleurs Relieurs ne peuvent faire disparaître dans les volumes de grand format; & qu'ils ne parviennent à rendre quelquefois peu sensibles dans les petits volumes, qu'en les battant à plusieurs reprises.

Par le nouveau procédé, les feuilles sortant de dessous la presse, peuvent, sans inconvénient, être apprêtées; les qualités du papier sont toutes conservées, il acquiert même un plus bel éclat, l'encre noircit, les lettres conservent leur forme, & un volume ainsi apprêté est réduit à une épaisseur parfaitement égale; & plus irréductible encore que par le marteau du Relieur; il n'est pourtant ni cylindré ni battu. Cette nouvelle découverte est due aux soins & aux recherches de M. Anisson le fils, Directeur de l'Imprimerie Royale en survivance *, qui, assuré de ses succès par les expériences réitérées qu'il a faites depuis long-temps, a bien voulu donner

* C'est à tort que quelques personnes ont cru, pour participer aux avantages de cette découverte, devoir s'adresser à l'Imprimerie Royale, avec laquelle elle n'a rien de commun.

connoissance de ses procédés à une Compagnie qui s'occupe dans ce moment-ci à élever un Établissement où le Public sera incessamment admis & invité à apporter toute espèce de volume, *non relié*, pour y recevoir ce nouvel apprêt, dont on espère que le prix sera proportionné à celui que coûte un livre mal ployé & mal battu.

Nous en avons vu des échantillons, qui nous font désirer d'être bientôt à portée d'y participer nous-mêmes. Les propriétaires des Bibliothèques nombreuses, les Bibliomanes même s'empresseront sans doute de soumettre leurs Livres à ce nouvel apprêt, qui réduit d'un cinquième, & même d'un quart de plus les Livres que les reliures ordinaires, & qui en rend les feuillets tellement cohérens, qu'ils deviennent inaccessibles à la moindre poussière.

ANNONCES ET NOTICES.

CHOIX de nouvelles Causes célèbres, avec les jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des Causes célèbres depuis son origine jusques & compris 1782, Tome I, Volume in-12 d'environ 500 pages. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Ce Choix est fait pour avoir le plus grand succès. Il remplace les Collections épuisées du Journal des Causes célèbres, qui devient chaque jour plus intéressant par la manière dont il est rédigé. L'Édition annoncée par le sieur Moutard étoit désirée depuis long-temps, & l'on doit lui savoir gré d'avoir réimprimé cet Ouvrage presque classique pour toutes les Personnes attachées au Barreau. C'est une Galerie où les individus de toutes les classes de la Société trouvent des portraits ressemblans de la géné-

zation présente, & des scènes morales qui peuvent, en les instruisant, leur épargner bien des chagrins & souvent des malheurs. Si on lit avec avidité les Romans, on doit éprouver encore plus de plaisir à parcourir des histoires qui ont pour base la vérité, & qui sont aussi attachantes par leurs détails que les fictions les plus ingénieuses. On trouve souvent en effet dans les Causes célèbres des événemens plus curieux & plus piquans que dans les Romans. Nous croyons donc que le Choix annoncé par le sieur Moutard, obtiendra l'accueil favorable qu'il mérite. Il sera composé de quinze Volumes in 12 de 500 pages, dont il en paraîtra successivement un chaque mois, à compter du premier Avril dernier. Le prix de la souscription pour ces quinze Volumes est de 37 liv. 10 sols pour Paris, & pour la Province de 45 liv. francs de port. On souscrit chez le sieur Moutard, Imprimeur de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins, & chez M. Desessarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies, rue Dauphine, hôtel de Mouy. On trouvera également chez le sieur Moutard & chez M. Desessarts, le nouveau Choix & les Volumes qui ont paru depuis 1782, & qui font la suite des quinze Volumes de Choix.

COMÉTOGRAPHIE, ou Traité Historique & Théorique des Comètes, par M. Pingré, Chanoine Régulier & Bibliothécaire de Sainte Geneviève, Chancelier de l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, 2 Vol. in 4°. Prix, 24 liv. br. De l'Imprimerie Royale; & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

La connoissance des Comètes est une partie des plus intéressantes de l'Astronomie. Les Personnes qui s'intéressent à cette Science, liront avec plaisir le savant Ouvrage que nous annonçons. Il y a même

une partie qui n'est pas dénuée d'agrément, c'est l'histoire des opinions des anciens Philosophes sur la nature des Comètes, dont on a eu si long-temps des notions fausses, & qui a si long-temps donné l'éveil à la superstition.

Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties. La première expose les progrès qu'on a faits dans la connoissance des Comètes; la deuxième contient l'histoire de toutes les Comètes dont les Philosophes ou les Historiens ont fait mention; la troisième traite des différentes questions relatives aux Comètes, comme de leur retour, de leur queue, &c.; la théorie du mouvement des Comètes forme la quatrième & dernière Partie.

HONNEURS rendus au Connétable du Guesclin. Cette Estampe nationale de vingt-deux pouces & demi de large, sur dix-huit & demi de haut est gravée d'après le Tableau de Brenet, Peintre du Roi, par B. L. Hentriquez, Graveur du Roi & de S. M. I. de toutes les Russies, Membre de l'Académie Impériale de Saint-Petersbourg. A Paris, chez Hentriquez, rue de la Vieille Bouclerie, la porte-cochère près la rue Maçon, n°. 18. Prix, 12 liv.

Cette Estampe répond à la réputation de l'Auteur.

Les Saisons, Poëme, par M. de Saint-Lambert, de l'Académie Française, nouvelle Édition, in-12. Prix, 3 liv. rel. A Paris, chez Rissot, Libraire, quai des Augustins.

Les Éditions fréquentes qui se font de cet Ouvrage prouvent qu'il n'a pas eu un succès du moment, & promettent à l'Auteur une gloire durable, qui n'est pas toujours le sort des Ouvrages qui font le plus grand bruit.

RÉFLEXIONS sur divers sujets, pour servir de

suite à celles qui ont été publiées, par M***. A Londres; & se trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, & au Palais Royal.

L'objet de ces Réflexions est important, & l'Auteur est connu par des productions estimables.

GALATÉE, Roman Pastoral, imité de Cervantes, par M. de Florian, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthièvre, des Académies de Madrid, de Lyon, &c. quatrième Edition, in-18, avec figures. Prix, 6 liv. papier vélin broché, & 4 liv. papier ordinaire. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée-Saint André, & Debure l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Les Editions multipliées de ce charmant Ouvrage, justifient bien les éloges que nous lui avons donnés dans sa nouveauté.

Leçons Élémentaires de Calcul infinitésimal, pour servir de suite au Livre de M. Mazéas & d'introductions aux Sciences Physico-Mathématiques, par M. l'Abbé Raymond-Roux, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris au Collège des Grassins. A Paris, chez P. D. Brocas, Libraire, rue S. Jacques. Prix, 4 liv. 4 sols broché.

On connoît l'importance du calcul qui fait la matière de cet Ouvrage, & la manière dont il est fait nous a paru ne laisser rien à désirer.

ANTI-DICTIONNAIRE Philosophique pour servir de Commentaire & de Correctif au Dictionnaire Philosophique & aux autres Livres qui ont paru de nos jours contre le Christianisme; Ouvrage dans lequel on donne en abrégé les preuves de la Religion, & la réponse aux objections de ses adversaires, quatrième Edition, 2 gros Volumes in-8°.

A Avignon ; & se trouve à Paris, chez Pichard, quai & près des Théatins.

REMARQUES d'un François, ou Examen impartial du Livre de M. Necker sur l'Administration des Finances, pour servir de Supplément & de Correctif à son Ouvrage, in-8°. A Genève ; & se trouve à Paris, chez l'Éditeur, rue de Seine, n°. 65, & chez les Marchands de Nouveautés. Prix, 2 liv. 10 sols.

MÉTHODE nouvelle & raisonnée pour la Clarinette, où l'on donne une explication claire & succincte de la manière de tenir cet Instrument, de son étendue, de son embouchure, de la qualité des anches que les Commencans doivent employer, du vrai son, du coup de langue, & en général de tout ce qui a rapport à la Clarinette. Cette Méthode renferme aussi quelques Leçons où les différens coups de langue sont mis en pratique, douze petits Airs & six Duos très-propres à former les Élèves, par M. Van-der-Hagen, Musicien des Gardes - Françaises. Prix, 2 liv. A Paris, chez M. Boyer, ancien café de Foy, rue de Richelieu, & Mme Lemenu, rue du Roule, à la clef d'or.

NUMÉRO 22, 23 & 24 des Feuilles de Terpsichore pour la Harpe & pour le Clavecin. Prix, chaque Feuille, 1 liv. 4 sols. On s'abonne aussi pour l'année chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & chez Salomon, Luthier, Place de l'École. Ces Feuilles paroissent tous les Lundis.

Six Quatuors concertans à deux Violons, Alto & Basse, par M. Hoffmeister, Œuvre VII, Prix, 9 liv. — Huitième Concerto à Clarinette principale, deux Violons, Alto & Basse obligés, Cors & Hautbois ad libitum, composés & exécutés au

Concert Spirituel par MM. Michel & Vogel. Prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Imbault, rue & vis-à-vis le Cloître S. Honoré, maison du Chandelier.

Recueil de Romances & d'Ariettes, avec Accompagnement de Clavecin, par M. Darondeau, Œuvre IV. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Moulins, Butte S. Roch, n°. 9.

ERRATA. Dans l'avant-dernier Numéro, on a oublié de mettre à la Pièce de Vers intitulée : *A Maman, pour le jour de sa Fête*, le nom de l'Auteur. C'est Mlle de Saint-Léger.

T A B L E

<i>A Madame de **</i> ,	145	<i>Séances publiques de la Société Royale de Médecine</i> ,	
<i>Les Regress du premier Age</i> ,			
<i>Romance</i> ,	147		152
<i>La Vérité & l'Envie</i> , Fable		<i>Le Jaloux</i> , Comédie,	165
<i>Allégorique</i> ,	148	<i>Acad. Roy. de Musique</i> ,	181
<i>Charade, Enigme & Logogryphe</i> ,	150	<i>Variétés</i> ,	185
<i>Suite des Eloges lés dans les</i>		<i>Annonces & Notices</i> ,	187

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 22 Avril. Je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 23 Avril 1785. GUIDI.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 28 Février.

LE Consul de Russie à Sinope qui fut insulté par la populace, au moment où il arboroit son pavillon sur son hôtel, est venu ici informer de cette avanie le Ministre de sa Souveraine, qui en a demandé satisfaction : elle lui a été accordée, & l'on a envoyé des ordres au Juge de Sinope, par lesquels il lui est enjoint de prévenir & de punir de pareils désordres.

Le Capitain Bacha est attaqué d'une pleurésie qui a fait craindre pour sa vie. La Porte perdrait en lui le meilleur, & peut-être le seul officier de sa marine. Ses travaux, son activité, ses talens & sa hardiesse l'eussent fait regretter de tout l'Empire ; mais on le regarde comme hors de danger.

La caravanne de la Mecque, après avoir été harassée par les Arabes Bédouins, est

N°. 17, 23 Avril 1785. 3

arrivée à Damas , dont elle a calmé les inquiétudes. Comme les pèlerins se sont plaints de la disette de vivres pendant la route , le Grand-Seigneur a ôté le gouvernement de Damas au Pacha qui conduit cette caravane , & lui a donné pour successeur le Pacha de S. Jean d'Acre.

La révolte dont on a parlé dans quelques gazettes d'Europe étoit imaginaire : mais un nouvel incendie , promptement éteint , se déclara il y a peu de jours, dans le quartier de Balata.

D A N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 2 Avril.

Un placard royal du 16 Mars permet l'importation de l'huile de baleine venant de l'étranger dans les Duchés de Sleswic & de Holstein , le Comté de Ranzau & la seigneurie de Pinneberg & Altona , moyennant un droit de douane de 8 schellings & un accise de 24 schellings par tonne.

Une lettre de Tranquebar , du 7 Septembre 1784 , apprend qu'à cette époque il se trouvoit au Bengale 13 bâtimens Danois , qui retourneront tous en Europe au mois d'Octobre prochain. Deux bâtimens Danois sont à Batavia.

La glace est encore inébranlable près de Corsoer , mais il roule beaucoup de glaçons du côté de Sprogoe.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG , le 7 Avril.

Le 25 de ce mois, six bâtimens sont partis du port de Cuxhafen sur l'Elbe, pour aller faire la pêche de la baleine.

Les droits des exportations de Pétersbourg, pendant l'année dernière, sont montés à la somme de 1,330,141 roubles & 98 copeiks. Pendant la même année il est entré au port de Cronstadt 858 bâtimens; il y avoit dans ce nombre 365 anglois & 107 Danois.

Par les tables d'importation & d'exportation en Islande, depuis 1624 jusqu'en 1779, on voit que l'usage du tabac n'est devenu commun dans cette île qu'en 1748, & celui du café, du thé, du sucre, qu'entre les années 1764 & 1772.

On lit dans la savante feuille hebdomadaire du docteur Busching, l'extrait suivant concernant la véritable rhubarbe de la province de Schidscher dans l'empire de la Chine.

Il existe dans la Province de Schidscher, une montagne qui renferme, à ce que l'on prétend, des mines d'argent, d'or & de pierres précieuses. Cette montagne, dont la couche supérieure est de terre rouge & pierreuse, est couverte de neige pendant l'hiver & l'été: dessous la neige & dans une terre noire, vient sans aucune culture, la meilleure rhubarbe, d'un jaune d'or, ayant cependant des endroits qui tirent vers le

blanc ; la tige est longue & épaisse ; les feuilles sont grandes , ovales & dentelées , & la graine en est ronde & grosse. A 100 werstes de cette montagne , vers le sud , est la ville de Gandsheu , dans le voisinage de laquelle se trouve une montagne de terre glaise blanche ; C'est ici que croît la rhubarbe d'un jaune de safran. Cette espèce de rhubarbe est plus astringente que la première ; mais elle lui ressemble quant à la tige & à la graine. A 300 werstes de Gandsheu est située la ville de Landsheu , près de laquelle est une montagne couverte de roches & d'une terre noire rougeâtre ; dans cette terre vient la rhubarbe de pierre , dont la tige & les feuilles ont la même forme que celle des deux espèces précédentes ; mais la graine est rouge & plus dure. Les Buchads , qui demeurent dans ces villes & dans celles de Senin , résidence du Gouverneur , font le commerce avec ces espèces de rhubarbe , & les vendent aux Russes. A cent werstes de Senin croît une espèce de rhapsodique brun , oblong , boiseux & à larges raies ; il est plus astringent & plus amer que la véritable rhubarbe , & a une odeur qui approche de celle du cuir de Russie. Sa tige , ses feuilles & sa graine sont plus petites & plus rouges que celles de la véritable rhubarbe. Les Tangures tirent de la terre ce rhapsodique , en font des paquets & les attachent aux branches d'arbres pour les éventer. Lorsqu'ils en ont amassé une quantité assez considérable , ils en chargent des bœufs , des mulets & des ânes , & les vendent à ix Buchards ; ceux-ci font ensuite des trous dans les racines & les sechent ; & quand elles sont suffisamment seches , ils en chargent des chameaux , chacun de 10 à 12 poids , & les transportent ainsi à Kizet sur les frontières de la Russie.

La mystérieuse affaire du Prince Adam Czartoriski seroit entierement éclaircie, si l'on pouvoit ajouter une foi entiere aux circonstances rapportées dans une lettre de Varsovie du 21 Mars. Voici de quelle maniere est racontée l'histoire de ce complot.

Il est hors de doute aujourd'hui que la délatrice, la nommée *Ouvragumoff* (ou *Ugramow*), est une aventuriere notée déjà précédemment pour diverses impostures, nommément pour celles qu'elle avoit avancées, pendant le séjour du Roi à Grodno, à la charge du Prince Adam Czatoryski, Général de Podolie. Accoutumée à répandre les calomnies les plus atroces & les plus invraisemblables, uniquement par des vues d'intérêt, elle avoit mis alors à la charge du Prince Adam Czatoryski le même genre d'accusation d'une prétendue trame, formée contre le Roi, sur le même pied qu'elle a débité ensuite au Prince Czatoryski, une calomnie semblable à la charge de M. le Général Komazewski & du sieur Ryx, Valet-de-chambre du Roi. Les fictions de cette femme, à Grodno, n'en imposèrent point, & on ne les releva pas. Cependant elle ne cessoit de revenir à la charge : elle offroit même de fournir des preuves de son accusation ; & au retour du Roi à Varsovie elle engagea M. le Général Komarzewski & le sieur Ryx à se rendre chez elle, pour prendre connoissance des prétendues preuves, qu'elle promettoit. Piquée alors de ce que ses insinuations n'avoient pas produit leur effet, & ne lui avoient pas procuré les avantages qu'elle en attendoit ; qu'enfin on persistoit à lui demander des preuves, cette femme forgea un projet tout-à-fait opposé, celui de s'adresser au Prince Adam Czatoryski lui-même

pour lui en imposer aux dépens de ceux contre qui elle avoit conçu la plus vive rancune : elle lui dénonça une prétendue trame formée contre sa vie ; & pour appuyer cette dénonciation , elle résolut de se servir des relations qu'elle s'étoit ménagée avec M. le Général Komarzewski & avec le sieur Ryx. Dès-lors toutes ses démarches furent combinées pour donner le change aux deux parties ; son billet d'invitation au sieur Ryx fut à double sens : il y étoit dit qu'elle s'acquitteroit enfin de ce qu'on avoit exigé d'elle. Ce billet pour le sieur Ryx ne pouvoit être interprété par lui , sinon relativement aux preuves & indices ultérieurs d'une trame formée contre le Roi , qu'elle vouloit développer & fournir. pour le Prince Adam Czatoryski le même billet avoit une toute autre signification : il supposoit à ses yeux qu'il s'agissoit de l'exécution de la trame formée contre ce Prince. Ougrumoff fit plus , elle détermina le jour & l'heure que le sieur Ryx seroit chez elle , ce qui lui étoit fort aisé à exécuter de la manière dont elle s'y étoit prise : elle demanda que deux personnes de la part du Prince Adam Czatoryski fussent aux écoutes pour épier sa conversation avec le sieur Ryx. On choisit , pour cet effet , de la part du Prince , Général de Podolie , deux personnes ; savoir, M. le Comte Stanislas Potocki & le sieur Taylor. Ce dernier est un Négociant Anglois , qui , ayant fait faillite à Londres , s'est évadé ici & a fait un assez long séjour en cette Capitale , sans avoir d'état fixe : ses liaisons avec la nommée Ougrumoff sont très-intimes , & , selon toutes les probabilités , il a concerté avec elle toute la scène.

Les arrangemens ayant été pris , comme nous venons de le dire , l'accusatrice fut si bien jouer son rôle , que M. le Comte Stanislas Potocki

crût que véritablement rien ne manquoit à la certitude des preuves. Ougrumoff commença son dialogue avec le sieur Ryx en lui demandant pourquoi M. le Général Komarzewski n'étoit pas venu avec lui ? — *C'est que je ne l'ai pas trouvé chez lui*, répondit Ryx. — Eh bien ! j'ai finalement la personne du Prince Adam Czatoryski dans ma manche, poursuivit cette femme intrigante, j'en puis faire tout ce qu'on voudra. — Sur ce propos & autres de ce genre, le sieur Ryx qui rapportoit le tout aux promesses insidieuses que cette femme avoit faites de fournir les preuves de la trame formée contre le Roi, est accusé d'avoir prononcé dans ce moment le mot d'applaudissement, *bravo*, tandis que lui-même prétend avoir modifié l'expression de cet applaudissement par la réponse, *fort bien, Madame*. Quoi qu'il en soit sur ces mots, sans se donner le temps nécessaire pour éclaircir mieux le fond de la conversation, M. le Comte Stanislas Potocki & le sieur Taylor entrèrent brusquement dans la chambre où se tenoit ce pourparler, saisirent le sieur Ryx, & le dénoncerent comme criminel à la Justice.

» Telle est toute cette histoire, qui dès le commencement a paru suspecte aux gens les plus éclairés, & qu'on a néanmoins représentée dans l'Etranger comme fondée sur des faits au dessus de tout soupçon. Jusqu'ici cependant aucun fait n'a été prouvé en Justice, qui ait pu donner le moindre poids à l'imposture atroce de cette femme contre ceux qu'elle a accusés en dernier lieu. D'un autre côté les témoignages les plus avérés ont prouvé, qu'à Grodno cette même femme avoit fait une dénonciation également calomnieuse d'une prétendue conspiration contre la Personne du Roi. En conséquence, la Juris-

dition du Grand-Maréchal , convaincue évidemment que toute l'accusation ne rouloit que sur un singulier mal-entendu , ménagé adroitement par la nommée Ougrumoff ; voyant de plus que toutes ses allégations étoient incohérentes , contradictoires & sans preuves , tandis que les impostures , dont sa vie est remplie , ne sont sujettes à aucun doute , cette Jurisdiction a fait lever les arrêts du sieur Ryx , & garder la seule personne véritablement coupable ; sçavoir , la nommée Gugrumoff. Les dépositions faites par M. le Comte Stanislas Potoki , par le sieur Taylor & , par la femme Ougrumoff , ont été-écrites avec soin : Mais le témoignage formel de ces personnes n'a pas été admis ; celui de M. le Comte Stanislas Potocki à cause de sa parenté avec le Prince-Général de Podolie , de plus parce qu'il étoit en même-temps partie intéressée dans le procès , & ajourné par-devant le même Tribunal pour avoir saisi le sieur Ryx avant de recourir en Justice ; celui du sieur Taylor , par nombre de raisons graves , & parce qu'étant aussi dans la complicité de la saisie du sieur Ryx , il étoit intéressé à ce que ce dernier fût coupable. Le témoignage de la délatrice n'a pu être admis à cause des fausses dépositions , qui se sont déjà manifestées de sa part , & de toutes les impostures dont elle est notée ».

Après ce prononcé de la Jurisdiction du Grand Maréchal , aucunes preuves d'ailleurs n'existant contre les Accusés , le Prince-Général de Podolie a renoncé à la poursuite ultérieure du procès ; & l'attention du Public est fixée maintenant sur le Decret définitif , qui concernera la femme dont l'imposture a occasionné tout ce procès.

Si ces détails sont vrais , il faut convenir que la marchande de conspirations a Varso-

(153)

vic, est bien la plus imbécile des créatures. La seule démençe peut s'aviser d'un pareil rôle, en le jouant avec autant d'ineptie.

DE VIENNE, le 8 Avril.

Le Prince Joseph de Lobkowitz a été nommé par l'Empereur Capitaine de la Garde-Noble Allemande, & le Comte de Nostiz Capitaine de la Garde à pied.

Le 28 Mars, l'Empereur se rendit à l'Eglise de la Cour, accompagné du Cardinal Migazzi, Archevêque de Vienne, que les gazettes avoient mis à l'agonie. Après le service, S. M. assise sous un baldaquin, revêtit avec les cérémonies usitées, de la barette de Cardinal, le Prélat Garampi, Nonce Apostolique.

On doit faire partir de cette ville un des régimens qui en forment la garnison, pour se rendre en Bohême où il sera remplacé par un des régimens actuellement en Hongrie.

On écrit de Lemberg, en date du 13 Mars, que 2 régimens de Cavalerie ont ordre de se tenir prêts à marcher, & que les absens par congé des différens corps militaires en Gallicie ont été rappelés. Dans la même province on a interdit aux Juifs de prendre à ferme des biens seigneuriaux, des biens de roture qu'ils ne cultiveroient pas eux-mêmes, des moulins, des communes, des dixmes, l'exportation du sel, &c. &c.

Le 31 du mois dernier, S. M. I. donna audience à plusieurs Ministres étrangers, entr'autres au Ministre de Venise qui lui a an-

noncé l'état actuel de la flotte de la République, & à l'Envoyé du Roi d'Angleterre, comme Electeur d'Hanovre, qui l'a informée de l'augmentation de troupes ordonnée dans cet Electorat.

L'Empereur a fait remettre par son Consul général en Valachie, une lettre à l'Hofpodar, où il remercie ce Prince de son empressement à renvoyer dans le temps ceux des rebelles de Transylvanie qui s'étoient réfugiés sur son territoire.

La glace du Danube a commencé à se rompre ; les glaçons roulent sans obstacle dans ce fleuve, de sorte qu'il y a lieu d'espérer qu'il n'arrivera aucun malheur.

Le froid diminue aussi ; le 2 de ce mois à 8 heures, le thermometre de Réaumur étoit à 1 degré & demi au-dessus de zéro : il n'est pas descendu depuis.

On apprend de Clagenfurt, que le 13 du mois de Mars il est tombé une si prodigieuse quantité de neige, que les routes en sont devenues impraticables.

On écrit de Presbourg, que dans la nuit du 21 au 22 Mars le Danube a commencé à charier des glaçons, & qu'on espere que ce fleuve en fera bientôt débarrassé.

Des lettres de Constantinople portent qu'il y est arrivé il y a quelque temps un bâtiment de Tanager, chargé de 3200 tonneaux de poudre à canon, & de 1200 quintaux de salpêtre, & un autre bâtiment de

Raguse, avec une cargaison de chanvre & de cordage.

On écrit de la Bohême qu'une famille entière, le mari, la femme & trois enfans ont été trouvés morts de froid dans une cabane à quelques lieues de Zurch; ils furent surpris par le froid dans le moment où ils étoient à table, & se préparoient à manger du toin haché & bouilli; l'abondance de neige qui interceptoit toute communication, ne leur ayant pas permis depuis plusieurs jours de sortir de leur cabane pour se procurer des vivres.

DE FRANCFORT, le 11 Avril.

On est toujours à Vienne dans l'incertitude, relativement aux affaires publiques. Il se confirme que l'Ambassadeur d'Angleterre a de fréquentes conférences avec le Chancelier d'Etat. Des lettres de Tropau assurent qu'on y a publié une amnistie générale pour les déserteurs Prussiens.

Le Comte Fink de Finkenstein, Lieutenant général de cavalerie, & chef d'un régiment de dragons en Prusse, est mort dans la 76e. année de son âge. Il avoit servi le Roi pendant 58 ans.

Suivant une lettre de bas Rengersdorf, près de Gorliz, le 28 Février, entre 6 & 7 heures du matin, le thermometre de Réaumur y avoit marqué 32 degrés au-dessous du point de congélation. C'est le plus grand

froid que l'on ait jamais éprouvé en Allemagne.

Quelques lettres de Pétersbourg font mention en ces termes d'une nouvelle bien sérieuse, si elle est authentique, & qu'on prétend tenir de Géorgie & d'Astracan.

Nous sommes menacés de quelques incursions de la part des hordes vagabondes de la Grande-Tartarie indignée de la conquête de la Petite-Tartarie, dont ils ont toujours regardé les habitans comme leurs freres. Les Tartares Ufbeck, réunis aux Turcomans qui habitent entre le Mont-Taurus & le Caucase, se sont assemblés pour délibérer de quel côté ils feroient leurs invasions au printemps : leurs Chefs semblent avoir choisi à cet effet les campagnes fertiles arrosées par le Volga, après avoir ravagé celles de la Georgie, dont les Princes sont devenus les objets de leur haine, depuis qu'ils se sont soumis à la Russie. Le Sultan de Samarcande a envoyé des émissaires dans la Petite-Bulgarie, pour engager les Chefs de cette nation féroce à se porter sur nos terres Hyperboréennes, tandis qu'il s'avanceroit à la tête de 300 mille hommes du côté de la mer Caspienne. Ces nouvelles alarmantes, ajoute-t-on, ont donné lieu à un conseil secret, où il a été résolu de faire passer de ce côté les troupes qu'on destinoit pour l'Europe.

Une autre nouvelle toute aussi suspecte, est celle-ci qu'on écrit de Venise :

On assure ici qu'une des plus grandes puissances de l'Europe vient de proposer à notre Sénat un plan d'alliance, par lequel nous nous engagerions à lui fournir 40 vaisseaux de ligne tout équipés, dont deux de 80. canons, un de

100 , & les autres de 74 & de 64 , & nombre de frégates à proportion. Elle nous donneroit en compensation tous les revenus des pays qu'elle possède en Italie , qui montent à un million & demi de ducats , auxquels Elle ajouteroit 19 millions de florins d'Allemagne. Par un autre article , nous serions tenus d'augmenter notre militaire de 12000 hommes qui s'uniroient à 35000 des siens pour tenir en échec différentes Cours d'Italie. Les 40 vaisseaux de ligne se porteroient dans toutes les parties du monde où la puissance requérante jugera à propos ; excepté cependant en Amérique au-delà des tropiques , &c.

Comme les cruautés des Gentilshommes Transylvains sur leurs vassaux ont été la principale cause de la rébellion des Valaques, l'Empereur a ordonné des recherches & une punition sévère des coupables. Le Baron de Vesselins , qui s'étoit permis d'énormes vexations , vient d'être saisi & emprisonné dans la forteresse de Kuiststein.

Les ennemis de M. l'Abbé *Diesbach* , Précepteur de l'Archiduc *François* , ont témoigné ouvertement , moins cependant par haine contre lui , que contre son ordre , combien il étoit dangereux de confier l'éducation de ce jeune Prince à un Ex-Jésuite , ils présenterent même au Monarque un Ecrit , qui indiquoit la méthode observée par l'Abbé *Diesbach* , pour instruire l'Archiduc dans la Religion. L'Empereur garda cet Ecrit deux jours , & le troisième jour il le leur renvoya , après avoir mis ces mots au bas : *C'est dans ces principes que je veux qu'on élève l'Archiduc.*

L'Electeur de Baviere a tenu dernièrement le Chapitre de l'Ordre de S. Hubert , & a

créé huit nouveaux Chevaliers, entre lesquels se trouvent deux Seigneurs Flamands, le Duc *Louis d'Arenberg* & *Louis Lamoral Prince de Ligne*. Cet Ordre créé en 1444, est un des plus distingués en Europe, & ne se donne à peu près qu'à des Princes de maisons souveraines, ou Princes d'Empire.

I T A L I E.

DE VENISE, le 24 Mars.

Le 19 de ce mois, le feu a pris, on ne fait comment, à l'un des trois vaisseaux de ligne destinés contre Tunis. Ce bâtiment étoit récemment sorti des chantiers, & se trouvoit au quai des Esclavons vis-à-vis la Piété. Lorsque le feu prit, il n'y avoit à bord que quelques matelots, & malgré tous les secours possibles, le vaisseau a été totalement incendié. Heureusement qu'étant sorti des chantiers depuis peu, il n'étoit point encore entièrement armé. La perte a été par conséquent moins considérable. Le Sénat a fait arrêter le Capitaine, quoiqu'il fût absent lors de cet événement. Il s'est trouvé à côté du vaisseau un bâtiment marchand, destiné pour Constantinople, avec une cargaison de 50 mille ducats, qui a également été presque entièrement consumé.

Il a été publié à Trieste, par ordre du Gouvernement, le decret suivant de S. M. Impériale, en date du 26 Février.

S. M. I. & R. Apostolique, ayant considéré qu'aucun Ecclésiastique, soit Evêque ou Capitulaire, sans exception, ne peut vaquer à deux

emplois sans que l'un ou l'autre ne soit négligé ; Elle a daigné ordonner en conséquence le 10 Février dernier que chacun des Ecclésiastiques qui jouissent de deux Emplois dont l'un soit une Cure , ait à la résigner pour que l'on y nomme quelqu'autre Ecclésiastique en état de la desservir. On peut être assuré qu'il sera fait les recherches les plus rigoureuses pour découvrir les contrevenans , auxquels on infligera le châtiment convenable.

DE NAPLES , le 27 Mars.

Le Roi ayant ordonné d'ériger des cimetières hors de la ville , on a commencé à établir le premier hors de la grotte qui conduit à Pozzuoli ; & pour fournir aux dépenses , le Roi a appliqué à cet usage le revenu de la riche Abbaye , dite du Charbon , qui a été déclarée de droit patronage royal.

A peine la frégate la Cérés a-t-elle été lancée , qu'on a commencé la construction d'une autre , que le Roi a nommé la Pallas.

Outre le vaisseau de 74 canons , appelé la Parténope , actuellement en construction à Castelmare , & qui sera achevé au mois de Novembre , il y a encore sur les chantiers deux corvettes de 18 can. nommées la Flora & la Stabbia.

E S P A G N E.

DE MADRID , le 1 Avril.

Le 27 de ce mois , D. Henrique , de Meneses , Marquis de Lourizal , Ambassadeur extraordinaire de S. M. T. F. , a fait ici son entrée publique , pour demander solennellement en mariage au Roi la Sérénissime

Infante Dona Carloto Joaquina, sa petite-fille, pour l'Infant de Portugal D. Juan : l'après midi le Roi, le Prince & la Princesse des Asturies, & les sérénissimes Infants-d'une part, & M. l'Ambassadeur de Portugal de l'autre, comme chargé de pouvoirs de Leurs Majestés Très-Fideles & de l'Infant Don Juan, ont signé les articles du contrat de mariage. Ensuite se sont faites les fiançailles de leurs Alteſſes, dans lesquelles le Roi a représenté l'Infant de Portugal, & le Prince & la Princesse des Asturies ont été pareins. Le soir même, M. l'Ambassadeur a donné en son hôtel une fête magnifique, & les jours suivans ont été également fêtés.

Pendant le cours de l'année dernière il est entré dans le Port de Deva 160 Bâtimens, dont trois de la Marine Royale, un Anglois, un Danois, cinq François, dont le plus fort de 205 tonneaux, & le reste nationaux. Sur ce nombre 65 ont chargé des bois de construction destinés pour Cadix & le Ferrol, pour le compte du Roi, & les autres du bled destiné pour l'approvisionnement de la Marine & de l'armée, au compte de la Banque nationale ; quelques-uns avoient à bord des affûts de canons pour les Fabriques Royales de Placentia ; d'autres du sucre, du bois de campêche, des cuirs de Buenos-Ayres, du Minerai, & des marchandises seches pour le commerce de Victoria & d'autres particuliers.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 9 Avril.

Les Lords de l'Amirauté viennent de mettre fix nouvelles frégates en commission, en

ordonnant de les équiper en toute diligence.

Il est décidé que le Chevalier Ed. Hugues, Commandant de la marine Anglaise dans l'Inde, quittera cette station aussitôt l'affaire de Trinquemale terminée. Il ramenera deux vaisseaux de ligne, avec une frégate, & il laissera dans l'Inde deux vaisseaux de ligne un de 50 canons, une frégate, deux corvettes & un sloop.

Tous les chantiers de la Marine Royale ainsi que les chantiers particuliers où l'on construit pour le compte du Roi, sont dans la plus grande activité. L'on prétend qu'avant la fin de l'été, on lancera un vaisseau de 110 canons, un de 98, un de 90, trois de 74, un de 50, un de 44 & dix frégates.

Conformément aux listes remises au bureau de l'amirauté par les Commissaires des différens chantiers, il se trouve actuellement à l'ordinaire, c'est-à-dire en magasin, à Plymouth, 31 vaisseaux de ligne, deux de 50 canons, 11 frégates & 4 sloops. A Portsmouth, 46 vaisseaux de ligne, un de 50 canons, 23 frégates & huit sloops. A Shcerness, un vaisseau de ligne, deux de 50 canons, dix frégates & 9 sloops. A Chatam 24 vaisseaux de ligne, 7 de 50 canons, dix frégates & 4 sloops. A Woolwich, & Deptford, trois vaisseaux de ligne, 37 frégates & 17 sloops.

On a fait dernièrement à Chatam une expérience très-importante; elle consiste à verser sur les bords & sur les planches em-

ployées à la construction des vaisseaux , une composition de liqueur saline , qui rend les bâtimens , une fois imprégnés de ce liquide , impénétrables aux attaques des vers. Les bois du nouveau vaisseau de 100 canons , le Royal George , sont préparés suivant cette méthode , qu'on va employer également pour la Reine Charlotte , autre vaisseau de 100 canons prêt à être mis sur le chantier. Les planches de l'Imprenable de 90 canons sont saturées de la même liqueur.

On sera peu surpris du nombre des nouvelles constructions navales , lorsqu'on observera qu'on a dépecé ou vendu une très-grande quantité de vieux bâtimens qu'il s'agit de remplacer , en sorte qu'en peu de tems notre marine sera presque entièrement remontée à neuf.

La Chambre des Communes s'est assemblée le 4 , & a nommé un Comité pour juger l'élection du Buckinghamshire. Cette affaire n'a point été seule traitée dans cette séance. M. Pitt a entamé & terminé le même jour l'affaire du commerce de l'Amérique. Il a proposé de renouveler pour un an les pouvoirs donnés au Roi pour régler provisoirement , & selon les loix de la navigation , le commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique. Cette motion a passé , & le bill qui renferme ces pouvoirs ayant été lu trois fois , fut renvoyé à la Chambre des Pairs.

La fameuse réforme parlementaire sera

décidément proposée par M. Pitt dans 15 jours. Ce premier Ministre, vers la fin de la séance du 4, annonça qu'il mettroit dans huit jours son plan sous les yeux de la Chambre; mais M. Eden ayant observé que ce terme étoit trop court & trop rapproché des vacances, & ayant engagé M. Pitt à le prolonger, celui-ci y consentit sans balancer, & il fut enjoint à tous les Membres de se rendre le 18 à la Chambre, sous peine d'être écroués.

M. Grenville, de même nom & famille que le célèbre Auteur des loix relatives aux élections des Membres du Parlement, a reconnu que les loix de ce Législateur étoient défectueuses à plusieurs égards, & qu'elles faisoient naître beaucoup de querelles & de procès, dont l'examen fastidieux empêchoit la Chambre de s'occuper des affaires de l'Etat : en conséquence il a demandé le 7 à la Chambre des Communes la permission de lui présenter un bill pour modifier & corriger les loix relatives aux élections. Cette proposition, après quelques débats, fut agréée.

On ne doit pas s'étonner, dit-il, qu'un système aussi compliqué exige des modifications. Les changemens que j'ai à proposer sont de telle nature, qu'ils auroient mérité le suffrage de l'Auteur même du bill, s'il eût vécu assez long-tems pour reconnoître ce que ce bill a de défectueux. L'un de ses principaux inconvéniens est le délai qu'éprouvent les affaires publiques. Cette circonstance exige la plus sérieuse attention.

La Chambre doit s'occuper en premier lieu des moyens de couper court à toutes ces requêtes qui lui sont présentées lors d'une élection contestée ; cet abus est parvenu depuis peu à un degré allarmant. Les prétextes les plus frivoles donnent lieu à des requêtes qui tendent non-seulement à molester le membre élu légalement & à lui occasionner des dépenses énormes , mais aussi à détourner plusieurs Electeurs de leurs occupations & à causer un embarras inutile à la Chambre. Je pense que si les deux parties s'engageoient réciproquement à rembourser les frais de la procédure à la personne dont l'élection seroit reconnue valide , les requêtes de cette nature seroient alors moins multipliées. — Un autre objet qui intéresse également la dignité de la Chambre est la manière actuelle de constater les droits des Electeurs ; cet abus est si frappant , que toute preuve à cet égard seroit surabondante. Il est donc à désirer que l'on adopte quelque mesure à la faveur de laquelle on puisse éviter les inconvéniens & les frais qui sont la suite des procédures du Comité, chargé à Londres de prononcer sur la validité des droits des Electeurs. — M. Grenville observe ensuite que les Comités étoient à la vérité autorisés à punir les Officiers qui président aux élections , lorsque leur conduite avoit été repréhensible , mais qu'il étoit bien rare que ces Comités usassent de ce pouvoir ; qu'en conséquence il seroit convenable qu'il fut enjoint au Comité de faire connoître à la Chambre l'opinion qu'il a de la conduite des susdits Officiers , afin qu'ils soient punis si le cas y échet.

Quant au nombre de Membres , dit-il , nécessaire actuellement pour qu'on puisse baloter

un Comité , la Chambre , selon moi , **devroit** statuer que , dans le cas où il n'y auroit que 39 Membres propres à être élus , ce nombre suffiroit , au lieu qu'à présent il en faut 49 en vertu du bill. — M. Grenville finit par une observation. On sait , dit-il , que tout Comité est dissous lorsque le Parlement est prorogé. Ne devroient-ils pas être autorisés à siéger jusqu'à ce que l'affaire qui les occupe ait été terminée.

La motion de M. Grenville fut secondée par M. Montagne , & agréée à l'unanimité de la Chambre.

On a appris , par des Lettres du Portugal , que le Gouvernement de ce Royaume étoit sur le point d'ôter les droits imposés sur les marchandises irlandaises. Dans ce cas , les Irlandois supprimeroient de leur côté les droits qu'ils viennent de mettre sur le vin de Portugal. Ce droit , qui monte à 30 l. sterl. par tonne , avoit déjà singulièrement favorisé en Irlande l'importation des vins de France.

La Chambre des Communes reçoit tous les jours des nouvelles requêtes contre le système de commerce de M. Pitt , & elle les renvoie au Comité chargé de lui en faire le rapport. L'universalité des villes de commerce est aujourd'hui soulevée contre l'arrangement tel qu'il a été proposé par le Ministre. Dans un des principaux magasins de Manchester on a pris la résolution de ne laisser sortir aucun ouvrage de fabrique , tant que les nouveaux droits imposés l'année dernière subsisteront.

Dans une des dernières assemblées de la compagnie des Fabriquans en soierie il a été prouvé

que le commerce des rubans emploie plus de 40,000 personnes, & qu'un quart du produit des Fabriques passe chez l'Etranger. Par conséquent, si l'on permet aux Irlandois de fournir de cet article les marchés étrangers à meilleur marché que nous, ce qui arrivera inmanquablement, si l'arrangement proposé a lieu, il faudra que 10,000 personnes passent ou qu'elles restent à charge à leurs Paroisses respectives.

L'on affirme positivement depuis quelques jours que ni le Lord Landsdown, ni le Marquis de Buckingham ne rentreront dans le ministère. Le premier, à ce qu'on rapporte, eut une conférence au Palais de la Reine avec le Chancelier qui employa tous ses efforts pour l'engager à reprendre place dans le Cabinet. Ces instances furent inutiles, le Marquis de Lansdown ayant mis à sa condescendance des conditions inacceptables : le principal étoit que le Duc de Richmond, Grand-Maître de l'Artillerie fût exclu du Cabinet. Cette opinion particulière de Lord Lansdown a été clairement manifestée dans la Chambre des Communes par son ami & confident intime le Colonel Barré.

Le Brigadier général Nelson, maintenant à Bombay, a été confirmé dans la Présidence de cette place par les directeurs de la Compagnie des Indes. Les autres Candidats étoient les Colonels Braithwaite & Keating & le Lieut. Col. Haitrey.

Le 65^{me} Régiment, commandé par Lord

Harrington, doit s'embarquer pour le Canada, au lieu du 6^{me} Régiment, d'abord destiné à ce service. Peu de Seigneurs & de Colonels donnent un aussi bel exemple de zèle & d'attachement à leur devoir, que Lord Harrington. Il leva son régiment à ses propres dépens dans la dernière guerre ; il l'a conduit successivement sur les côtes brûlantes de l'Afrique, sous le dangereux climat de la Jamaïque, & aujourd'hui, il va le suivre dans les régions glacées du Canada. Il est le véritable tuteur de ses soldats : on ne voit point ce Seigneur livré à une folle & honteuse dissipation, ni passer sa vie chez des courtisanes ou dans des académies de jeu. La Comtesse d'Harrington est la fidèle compagne de son époux dans tous ses voyages, & elle va le suivre au Canada avec ses enfans.

Le 4 de ce mois, le Club des *Whigs* a tenu son assemblée de tous les mois à la Taverne de Londres ; elle a été composée d'environ 120 Seigneurs ou Gentilshommes, présidés par le Duc de Portland. Les *Cavendish*, les *Bentinck*, les *Keppel*, les *Spencer*, & autres Membres des familles d'anciens *Whigs* étoient présens. On y but diverses santés, entr'autres à la glorieuse mémoire de *Guillaume III*, à la Constitution, telle qu'elle fut réglée par la révolution, aux amis de la Liberté dans tout le globe, à la Cause, en faveur de laquelle *Hampden* versa son sang sur le champ de bataille, & *Sydney* sur l'échafaud.

Par les dernières nouvelles reçues de la Jamaïque, en date du 22 Janvier, l'on apprend que le bruit couroit d'ordres expédiés

au Commandant de l'île d'envoyer des forces suffisantes sur la côte des Mulquites, & de repousser la force par la force, en cas que les Espagnols s'y portassent à quelques violences contre les sujets de la Grande-Bretagne. En conséquence, on a dépêché le sloop le Swan à la côte des Musquites, pour y prendre des informations sur les procédés & sur les forces des Espagnols.

Les mêmes lettres font mention d'avis allarmans, reçus, dit on, à la Havanne, & tenus secrets, par lesquels le vice Roi du Mexique informe le Gouverneur de Cuba de nouvelles commotions de la part des Naturels.

Le décroissement de la population de l'Amérique depuis le commencement de la dernière guerre est actuellement avoué par le congrès. Leur premier calcul fut publié en 1775, pour établir une taxation proportionnelle dans chacun des Etats. Il se montoit à 3,137,809 ames. En Janvier 1784, on a fait une nouvelle computation dans laquelle on n'a trouvé que 2,389,000, ames: de manière qu'en un espace de seulement neuf années, il paroît que la population de l'Amérique a diminué de 748,569 personnes.

Cette diminution apparente tient probablement aux dénombremens enflés présentés par le Congrès en 1775, dans des vues politiques. Il importoit alors d'exagérer les forces & la population des Etats-Unis. La guerre, & l'expatriation des Royalistes ont enlevé sans doute un grand nombre d'habitans, que les émigrans d'Europe ne tarderont pas à remplacer. Le

Le Bureau de l'Artillerie évalue dans son exposé, les dépenses nécessaires aux diverses constructions ou fortifications projetées, aux sommes suivantes.

Un fort près de Stokes-Bay, tracé sur le terrain, & d'après l'arpentage, estimé devoir coûter . . . 135,920 l. 13 sh. 11 d.

C'est d'après l'estimation ci-dessus que les suivantes ont été calculées.

Un fort près Frater-Lake, 110,000 « « « «

Un fort près des lignes de Hilsa, 110,000 « « « «

Un fort sur les hauteurs de Maker (Maker-Heights) avec des ouvrages avancés, 110,000 « « « «

Un fort à Merryfields, avec des ouvrages avancés, 90,000 « « « «

Total des nouveaux —————
ouvrages projetés, . . 535,920 l. 13 sh. 11 d.
—————

Pour l'achat des terres.

Les terres pour les forts de Stokes-Bay & de Maker-Heights sont achetées, mais point encore payées.

Les terres de Stokes-

N^o. 17, 23 Avril 1785.

h

Bay, y compris le terrain sur lequel est élevé le fort Monckton, & l'arrérage des rentes depuis cinq années, montent à...

11,747 16 7 $\frac{1}{4}$

Les terres à Maker-Heights content, . . .

13,245 7 6

L'achat d'autres terres devant dépendre de la valeur que les Jurés-Experts jugeront à propos d'y mettre, on ne peut pas l'évaluer juste; mais la quantité de terrain dont on aura besoin à Merryfield, sera probablement à peu près la même qu'à Maker-Heights, & peut être évaluée à

14,000 " " "

Le terrain dont on a besoin à Frater-Lake, n'est pas si considérable que les terrains achetés à Stokes-Bay & Fort Monckton, & ne passera vraisemblablement pas...

10,000 " " "

Le terrain dont on a besoin à Hilsa est fort peu de chose, & ne passera pas de

3,000 " " "

Valeur totale des terres dont on a besoin,

54,693 4 1 $\frac{3}{4}$

Pour les changemens & la réédification d'an-

ciens ouvrages, & pour
achever ceux qui ont été
commencés avant ou pen-
dant la dernière guerre,
& qui sont considérable-
ment avancés,

Pour des changemens
& améliorations jugées
nécessaires au Fort de
Cumberland, 15,000 « «

Pour la reconstruction
du château de South-
Sea, 6,700 « «

Pour achever le Fort
Monckton, estimé d'après
le dernier arpentage, . . . 42,407 17 $3\frac{1}{2}$

Pour achever les ou-
vrages qui couvrent le
chantier de Portsmouth,
autant qu'il sera jugé né-
cessaire, si les fortifica-
tions projetées ont lieu, 27,790 11 1

Total de la somme né-
cessaire pour changer,
reconstruire & finir les
anciens ouvrages, . . . 101,898 3 $4\frac{1}{2}$

Total de celle pour
l'achat des terres, . . . 54,963 4 $1\frac{1}{2}$

Total de celle pour les
fortifications nouvelles, . 535,970 13 11

TOTAL général des
sommes nécessaires pour
défendre les chantiers de
Portsmouth & Plimouth, 692,562 1 $5\frac{1}{2}$
h 2

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 15 Avril.

Le Comte de Thy, qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, & eu, le 7 de ce mois; celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Monseigneur Comte d'Artois & Madame Comtesse d'Artois ont tenu, le 3 du même mois, sur les fonts de Baptême, dans la Chapelle du Château, la fille du Comte de Fougieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant général de la province de Bourbonnois, ancien Sous-gouverneur du Roi & des Enfants de France, & Premier Maître - d'hôtel de Monseigneur Comte d'Artois. Les cérémonies du Baptême ont été suppléées à l'enfant, qui a été nommée Charlotte-Thérèse, par l'Evêque de Saint-Omer, Premier Aumônier du Prince, en présence du sieur Brocquevielle, Curé de la paroisse Notre-Dame.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le 10 de ce mois, le contrat de mariage du Chevalier de Saint Georges, sous le nom du Baron de Bar, Lieutenant de vaisseau, avec Demoiselle de la Rochebousseau.

La Reine, qui continue à être toujours aussi bien que son état le permet, a vu, le 12 du même mois, toutes les personnes qui ont les entrées de la chambre, tant chez le Roi que chez Sa Majesté.

(173.)
DE PARIS, le 21 Avril.

Il est question, comme d'une entreprise aujourd'hui autorisée, de l'établissement prochain d'un nouveau pont de pierres sur la Seine, projeté depuis long-temps, vis-à-vis la place de Louis XV. L'habile Ingénieur, qui a dirigé le pont de Neuilly, est chargé de cette nouvelle construction : ce pont, à ce qu'on dit, sera nommé le *Pont triomphal*, épithète dont on ne voit pas bien l'étymologie. Au lieu de piles il sera soutenu par des colonnes, sans doute à l'imitation du magnifique pont de *Black's Friars* à Londres, & l'on en évalue la dépense à 3 millions.

La belle température du Printemps au mois de Mai a succédé aux froids du mois dernier. Depuis quinze jours, le vent de Nord-Nord-Est permanent a maintenu le ciel serein, & le soleil dans tout son éclat. Au milieu du jour, le thermomètre a été souvent à 10 & à 12 degrés au-dessus de la glace. La durée du vent de Nord & de la sécheresse retarde les progrès de la végétation ; & surtout celle des pâturages. Dans plusieurs provinces, la disette de foin est au dernier degré, & le malheureux paysan a été obligé, en divers endroits, de tuer ses bestiaux, faute d'herbages.

Le somnambulisme magnétique a attiré jusqu'à ces jours derniers un concours étonnant d'amateurs distingués. Ce phénomène

sans pareil a opéré beaucoup de conversions ; la malice des douteurs paroissoit confondue ; des personnes de tout rang , & d'états où le bon sens ne doit pas être rare , sont convaincues qu'une fille ENDORMIE devoit leurs pensées les plus secrettes. La célébrité de la jeune fille , si heureusement née , qui se livroit à ces inspirations , a tout-à-coup diminué à l'occasion de quelques remarques , sans doute téméraires , & auxquelles nous nous gardons bien de donner créance. On a prétendu qu'elle répondoit au geste horizontal , parce que dans cette position , le bandeau qui couvre les yeux de l'inspirée , lui permettoit un coup d'œil furtif ; mais qu'elle manquoit aux ordres , lorsque le geste vertical se faisoit du haut en bas. Une Dame de la plus haute condition , & aussi distinguée par ses lumieres que par sa naissance , a trouvé , à ce qu'on ajoute , un moyen ingénieux de déconcerter la somnambule : ce moyen consistoit à parcourir des yeux deux ou trois phrases d'un livre , à montrer le passage avec sa main , & à dire , *devinez , Mademoiselle , voilà ma pensée*. La pauvre fille , selon le cri public , est toujours restée muette. Cependant les deux conditions essentielles , la pensée & un geste quelconque , se rencontroient dans cette facheuse épreuve.

Le corps de la Marine à Brest a célébré par des réjouissances l'heureux accouche-

ment de la Reine & la naissance de M. le Duc de Normandie.

Vendredi, 1^{er} Avril, M. le Comte d'Hector, Commandant de la Marine, reçut la Lettre du Roi, qui lui annonçoit l'heureux accouchement de la Reine, & la naissance de Monseigneur le Duc de Normandie. Il fit tirer aussi-tôt 19 coups de canons de la Batterie Royale, pour l'annoncer au Port & à la Rade, & il fit part de cette nouvelle intéressante au Corps assemblé à son Comité.

Le 6, à dix heures & demi, le Corps de la Marine s'est assemblé chez lui, ainsi que MM. les Officiers retirés du service, le Corps de l'Administration, les Corps municipaux, de Justice & de l'Amirauté, & même M. le Comte de Moynier, Commandant de la Place avec son Etat-Major, les Chefs & une partie des Officiers de la Garnison, qu'il avoit invités à se rendre à bord du Royal Louis, pour y assister au *Te Deum*. Ils ont eu l'honnêteté de se rendre chez M. le Comte d'Hector, & de l'accompagner à bord de ce vaisseau, où on l'a chanté. Il a arboré le Pavillon amiral, & a été pavoisé, ainsi que tous les Bâtimens qui sont armés dans le Port. Pour faciliter l'abord de ce vaisseau, on avoit fait un pont de radeaux, vaste, commode & sûr, qui aboutissoit à la calle neuve du bassin de Brest.

Le Corps Royal de Marine, dans la plus superbe tenue, étoit en bataille devant le Magasin général, où il a fait trois décharges de mousqueterie pendant qu'on chantoit le *Te Deum* : cette salve a été suivie successivement de 21 boîtes tirées devant le Magasin de l'Artillerie, & de 21 coups de canon tirés de la Batterie Royale.

Les vaisseaux qui étoient en rade, pavoisés

comme ceux qui étoient dans le Port , ont fait les mêmes salves de mousqueterie & de canon.

Pendant la Messe , Madame la Vicomtesse de Lang'e a fait la quête , & ce qu'elle a produit , a été distribué aux pauvres appartenans à la Marine.

Les Marins & habitans , qui bordoient le Quai , & qui remplissoient les maisons & les bâtimens du port & voisins du Port , ont crié des vive le Roi multipliés , qui exprimoient vivement leur satisfaction , & leur sincère & respectueux attachement pour le Souverain bien-faisant à qui ils doivent leur bonheur , & pour le service duquel ils brûlent d'avoir des occasions d'employer tous leurs talens , & même de sacrifier leurs vies.

M. le Comte d'Hector a donné à dîner à 40 personnes , Officiers-Généraux & Chefs des détails de la Marine & des Corps étrangers ; pendant le repas , l'excellente Musique du Corps Royal de Marine a exercé ses talens , & lorsqu'on a porté les santés du Roi , de la Reine & de Monseigneur le Duc de Normandie , elles ont été saluées de 21 coups de boîtes tirées sur le Quai de l'Artillerie , de 21 coups de canon de la Batterie Royale & des mêmes salves des Bâtimens qui sont en rade.

A la sortie du spectacle , on a tiré un feu d'artifice sur la terrasse de l'hôtel du Commandant de la Marine , dans lequel les spectateurs nombreux , qui remplissoient le champ de bataille & les maisons voisines , ont distingué avec joie , vive Monseigneur le Duc de Normandie. Il a été suivi de l'illumination générale de tous les bâtimens situés dans la ville qui appartiennent au Roi & des maisons des particuliers qui viennent à la Marine , & qui ont voulu donner ce témoignage public de leur satisfaction.

Le peuple de Brest, composé, pour la plupart, de Marins militaires ou destinés à l'être, accoutumés aux cris de *vive le Roi* pour les moindres circonstances, faits par état pour manifester dans les quatre parties du monde, sa puissance, ses bontés pour lui, leur attachement pour sa Personne, peuvent être regardés comme les sujets les plus fideles & les plus zélés pour son service, & dans cette circonstance si intéressante, ils ont témoigné la joie qu'ils ressentoient de voir perpétuer & augmenter son auguste Famille, avec une effusion de cœur qui démontre évidemment la sincérité & l'étendue de leurs sentimens patriotiques, le vif desir qu'ils ont d'avoir des occasions d'en donner des preuves.

L'on aura lu dans quelques Feuilles publiques la restitution faite par le Capitaine P. J. au Comte de S. en Ecosse, de la vaiselle qui lui fut enlevée par ce Capitaine, pendant la dernière guerre. Nous recevons à ce sujet les détails suivans qu'on nous donne comme authentiques.

Le Capitaine P... J... fit une descente en Ecosse pour s'emparer de quelques Gentilshommes Anglois, à l'effet d'inspirer la crainte de représailles. Supposé que l'Angleterre eût agi avec trop de rigueur envers les prisonniers américains. Après avoir enlevé d'emblée deux Forts garnis de 36 pieces de canon, qui auroient pu l'incommoder dans son rembarquement, il chercha des otages. Plusieurs Seigneurs, dont on fouilla les Châteaux, avoient disparu; la Troupe trouva dans l'un une caisse d'argenterie, qu'elle emporta à bord, & qui étoit de bonne prise. L'alarme fut donnée, & le Capitaine P... J... obligé de se rembarquer, continua sa croisière,

personne n'ignore les détails de ses belles actions pendant la durée de la guerre.

A la paix, cet Officier, devenu seul propriétaire de la caisse d'argenterie, par le remboursement qu'il avoit fait des parts de son équipage, écrivit à Madame la Comtesse de S. . « Qu'il étoit bien fâché qu'elle eût été privée de son argenterie pendant la guerre, qu'il la prioit de lui indiquer à Londres une personne à laquelle il put l'adresser, & de la recevoir sans aucune condition ».

Sur la réponse que fit cette Dame, remplie des sentimens de reconnoissance, le Capitaine P... J... demanda à M. le Comte de V... la permission de faire passer cette caisse de l'Orient à Calais en exemption de droits. Ce Ministre renvoya sa demande à M. le C. G., qui fit réponse au Cap. P... J... en ces termes : « J'ai reçu M. &c., je suis flatté de concourir à une aussi belle action, je viens, en conséquence, de donner des ordres aux Fermiers - Généraux ; ce trait me prouve que la vraie valeur est inséparable de l'humanité & de la générosité, &c. ».

Il falloit encore prendre la même précaution pour faire entrer cette argenterie en Angleterre. M. le Duc de D. Ambassadeur de S. M. B., flatté de répondre aux vues généreuses du Cap. P... J... fit apposer son cachet sur cette caisse, qui est présentement à Londres pour être remise à ses anciens propriétaires, sans aucuns frais.

Nous ajouterons à ce récit une circonstance qui ne diminue rien du mérite de cette action, & probablement ignorée du Capitaine P. J. ; c'est que le Comte de *Selkirck*, dont il est ici question, étoit le seul Pair Ecoffais qui eût épousé la cause de l'Amérique ; qu'il l'avoit épousée avec la plus grande

chaleur , & qu'il fut très-malheureux pour lui que le hasard eût si mal servi les intentions du brave Commandant dans le choix de la descente.

Nous avons fait connoître dans le N°. 9 de ce Journal l'établissement des balises , formé à l'Isle d'Oleron par Mr. Compère Laubier , Négociant. Une lettre qu'il vient de recevoir , constate l'utilité de cette formation.

Ce seroit manquer à la reconnoissance que je vous dois , si je laissois passer sous silence l'événement arrivé à mon Bâtiment l'Utile-Maitre-Chevalier , lequel se trouvant en pêche , a été surpris par la tempête que nous avons ressentie la nuit du 12 au 13 Mars , il prit le parti de courir sa bordée sur votre Isle avec le peu de voiles que la violence du vent lui permettoit de porter , & prêt à périr à tout instant par l'impétuosité de la mer , il a eu connoissance sur les 5 heures de l'anse de la Peroche , au moyen des deux balises que Sa Majesté y a fait mettre après les mémoires que vous avez présentés ; il y a mouillé , & passé la nuit ; il étoit temps qu'il trouvât ce refuge , car il y avoit trois pieds d'eau dans la Calle , & l'équipage n'avoit plus de force pour manœuvrer. Ainsi c'est à vous , Monsieur , à qui je dois le salut de mon Bâtiment , & de trois chefs d'assez nombreuses familles.

Signé DECHEZEAU.

Les affiches de Dauphiné renferment l'extrait d'une lettre écrite d'Espagne sur un objet important de police publique , & dont le contenu mérite d'être rapporté.

h 6

Madrid est distribué en plusieurs quartiers subdivisés eux-mêmes en différens districts. M. le Comte de Florida-Blanca jugea à propos, il y a quelques années, de former dans chacun de ces districts un Bureau composé des personnes les plus respectables, tant par leurs mœurs que par leurs lumières, & choisies indifféremment parmi le Clergé & parmi les Laïcs. Le but principal de leur institut, est de visiter journellement & de soulager les familles réellement pauvres, en procurant de l'ouvrage à celles qui peuvent travailler, & des secours à celles qui, par des maladies & d'autres accidens, sont tombées dans la misère. Il s'en trouve parmi ces dernières, qui se laisseroient périr dans l'oubli plutôt que de se résoudre à quitter leur résidence. Il regne dans ces Bureaux de charité une ardeur & une émulation vraiment admirables, dans les emplois que les membres exercent alternativement, sans autre récompense que les applaudissemens de ses compatriotes & les bénédictions des infortunés qu'ils soulagent. Les uns sont infatigables à recueillir dans chaque district les moyens de pourvoir aux nécessités des indigens. Le Roi & la famille royale y contribuent très-généreusement. Les autres s'occupent à maintenir quantité de petits établissemens, où l'on voit avec joie la jeunesse abandonner ses occupations frivoles, pour chercher à s'instruire dans des vrais principes de la Religion & de l'amour du bien public. D'autres enfin sont chargés de porter chez eux aux malades dépourvus d'assistance, tous les secours nécessaires, au lieu de les laisser transporter dans les Hôpitaux. Nous allons donner le dernier rapport d'un de nos Baillis, M. Manuel Cisternes, qui s'explique en ces

termes : « Ayant reconnu l'extrême répugnance qu'ont en général les pauvres malades à se laisser transporter dans les Hôpitaux , nous nous sommes appliqués à mettre leurs femmes, ou leurs familles , à même de leur procurer la plus grande aisance & tous les secours possibles dans leurs propres maisons. Les huit Bureaux de Charité de mon quartier , (qui n'est pas le plus considérable de cette Ville) ont réussi , avec les secours généreux des habitans , à soulager tous les pauvres malades dans le sein de leurs familles , à leur donner des Médecins , Chirurgiens , Apothicaires , lits , &c. &c. en sorte que dans le courant de l'année dernière , nous avons administré dans notre quartier toute l'assistance imaginable à 305 malades , dont 12 seulement sont morts. Les sommes employées à cette œuvre si louable , sont montées à 28438 réaux de veillons. En suivant cette méthode , nous tâcherons d'éviter les conséquences funestes qui résultent de l'entassement des malades dans un même bâtiment , qui , malgré toutes les précautions que l'on peut prendre pour empêcher l'air infecté des Hôpitaux , aggravent au lieu de soulager les maux des infortunés qui sont rassemblés dans ces monumens d'ostentation , dont les apparences sont si trompeuses. »

Ces établissemens ont été imités avec le plus grand succès dans toutes les provinces ; ce qui , plus qu'aucun autre expédient , a diminué de beaucoup la mendicité. Selon toutes les apparences , notre fameux Hôpital-général , & beaucoup d'autres , ne serviront plus qu'aux étrangers , que nos Bureaux ne pourront pas renvoyer d'abord à l'endroit de leur résidence ordinaire , ainsi qu'ils le font généralement de tous les pauvres inconnus qui y sont portés,

Sur la Requête présentée au Roi en son Conseil, par les sieurs Martin, Fleisselle & Lamy, contenant, que les Fabriques Angloises de Bas, Toiles & Velours de Coton, ne doivent la supériorité qu'elles ont sur celles de France, qu'à la perfection de la filature opérée par une Machine que l'on fait mouvoir ; que jusqu'à présent cette Machine n'avoit point été connue en France, & que ce n'est qu'à force de dépenses, de voyages, même de danger, que le sieur Martin est enfin parvenu à en découvrir le mécanisme, & à en avoir les plans ; qu'il est en état d'en établir une pareille en France, & de la perfectionner, tant pour la filature du coton, que pour celle de la laine ; que cette Machine présente des avantages précieux pour tout le Royaume, en ce qu'elle tend à perfectionner la qualité des marchandises, de manière à entrer en concurrence avec celles d'Angleterre & de l'Inde ; mais qu'il falloit pour l'établir & l'entretenir, des dépenses au-dessus des facultés des sieurs Martin, Fleisselle & Lamy. Requéroient à ces causes les Supplians, qu'il plût à S. M. autoriser l'établissement d'une Manufacture Royale au lieu de l'Epine, sur la rivière de Juine, près Arpajon, Généralité de Paris, avec permission de se servir d'un plomb particulier, & de faire circuler leurs marchandises fabriquées & filatures dans tout le Royaume, & les exporter à l'Etranger, sans être tenus de les présenter aux Bureaux de visite & de marque, à l'effet d'être revêtues de celles prescrites par les Réglemens, accorder aux Supplians, pendant l'espace de 12 ans, le privilège exclusif pour la construction & l'usage de la Machine qu'ils ont introduite en France, & qui a pour objet la filature continue du coton & de la laine, y compris les Machines à préparer, carder en rubans, tirer, filer en gros, filer en fin, doubler & retordre, en même temps ; ordonner qu'il leur

soit payé, à titre de gratification, sur les fonds à ce destinés, une somme de 30,000 livres; faire défenses à tous particuliers de contrefaire ou imiter pendant ledit tems de 12 années ladite Machine, sous peine de confiscation des Machines de filatures, & de 50,000 liv. de dommages & intérêts, au profit des Supplians; ordonner que les engagemens qui seront contractés entre lesdits Entrepreneurs & leurs Ouvriers, seront exécutés selon leur forme & teneur; accorder l'exemption de Milice & de logemens de gens de Guerre aux Entrepreneurs ou Directeurs, & aux quatre principaux Ouvriers de ladite Machine; enjoindre au sieur Intendant & Commissaire départi en la Généralité de Paris, de tenir la main à l'exécution de l'Arrêt à intervenir. Vu ladite Requête: Oui le rapport du sieur de Calonne, Conseiller Ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances, LE ROI EN SON CONSEIL, a autorisé & autorise l'établissement d'une Manufacture de filature, Fabrique de mousseline & autres étoffes en coton; a accordé & accorde auxdits sieurs Fleisselle, Martin & Lamy, pendant l'espace de 12 années, un Privilège exclusif pour la construction & l'usage de la Machine qu'ils ont introduite en France, & qui a pour objet la filature du coton & de la laine, y compris les Machines à préparer, carder en rubans, tirer, filer en gros, filer en fin, doubler & retordre en même tems; à la charge toutes-fois de ne pouvoir, en raison dudit Privilège, inquiéter, ni rechercher les établissemens du même genre, qui auroient été formés précédemment, si aucuns se trouvoient; ordonne qu'il sera payé auxdits sieurs Fleisselle, Martin & Lamy, à titre de gratification sur les fonds à ce destinés, une somme de 30,000 liv. pendant lesdites cinq années, en cinq paiemens égaux, d'année en année; fait S. M. défenses à tous particuliers,

de contrefaire ou imiter pendant ledit tems de 12 ans, ladite Machine, sous peine de confiscation des Machines de filatures, & de telles autres peines qu'il appartiendra; accorde aux Entrepreneurs, aux Directeurs, & aux deux principaux Ouvriers de ladite Manufacture, l'exemption de Milice & de celle du logement de gens de Guerre, pour l'intérieur de l'établissement seulement. Enjoint S. M. audit sieur Intendant & Commissaire départi en la Généralité de Paris, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt. Fait au Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles, le 18 Mai 1784. Signé, LE MAÎTRE.

Vu le présent Arrêt, Nous ordonnons qu'il sera exécuté selon sa forme & teneur, sauf l'exemption de Milice sur laquelle nous nous proposons de faire des représentations. A Paris, ce 23 Février 1784. Signé, BERTIER.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 84, 3, 39, 23, & 54.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 20 Avril.

Le 2 de ce mois, la *Marguerite*, navire Prussien, a été jetté à la côte près de Nieuport, avec une cargaison pour Amsterdam, de vin, d'eau-de-vie & de café, qu'on espère de sauver en totalité.

L. H. P., dit-on, viennent de faire remettre à M. de Maillebois un tableau exact de la population de la Hollande, selon lequel les Provinces-Unies contiennent :

En hommes & en garçons au des-

sous de 20 ans. 610,123

En femmes & filles au-dessus de

20 ans.	610,826
En hommes & garçons entre 20 &	
50 ans.	598,114
En femmes & filles de même âge.	600,198
En hommes & en garçons entre	
50 & 65 ans.	120,000
En femmes & en filles de cet âge.	121,315
En hommes & en garçons entre	
65 & 80 ans.	51,518
En femmes & en filles de cet âge.	51,826
En hommes & garçons au-dessous	
de 80 ans.	7,300
En femmes & en filles.	7,412

La population est donc de. 2,758,632

L'armée hollandoise, par les dernières résolutions de L. H. P., est portée à 55 mille hommes de troupes réglées, & à 12 mille hommes de troupes légères divisées par légions, tant à pied qu'à cheval. Il paroît que les compagnies de fusiliers de quelques-uns de ces derniers corps ne seront pas en état d'entrer cette année en campagne; quant aux dragons, aux hussards, aux grenadiers, ils seront prêts à marcher au premier signal.

M. de Maillebois a proposé aux Etats-Généraux de renouveler l'usage des canons de cuir, semblables à ceux dont Gustave Adolphe se servit en Allemagne lorsqu'il en fit la conquête; en remédiant cependant aux défauts qui les avoient fait abandonner. Cette artillerie légère & portative seroit surtout très-utile dans un pays, comme la

Hollande, entrecoupé de canaux & de fossés, & pourroit servir à écarter les nuées de Pandoures, de Croates & de Monténégrins qui, en cas d'invasion, ne manqueroient pas de se jeter sur le territoire des Provinces-Unies pour y exercer le pillage.

Un des fils de feu M. de Musquiz, ancien Ministre des Finances de ce Royaume, est attendu de jour à autre dans cette Capitale, dit une lettre de Madrid, pour régier avec le reste de la famille les affaires de sa succession. On ne sera pas peu étonné lorsqu'on saura que cette Succession d'un homme, qui a été pendant 18 ans Ministre des Finances d'un grand Royaume, & en même temps chargé pendant quatre années du Département de la Guerre, ne monte qu'à 200 mille liv. de notre Monnoie en Capital. Mr. J. Musquiz laisse quatre enfans. Ainsi c'est 50 mille liv. pour chacun; il est vrai que l'Aîné sera plus riche, comme héritier de sa Mère. Cet exemple, qui rappelle les beaux jours d'Athènes ou de Rome, où ceux qui avoient gouverné la République ne laissoient pas quelquefois assez de bien pour se faire enterrer, est commun en Espagne. On cite à ce sujet D. F. Arriaga, qui mourut il y a huit ou dix ans. Ce Ministre, qui avoit eu les Charges les plus lucratives, comme celles de Gouverneur de Caragues, de Président de Contraction de Cadix, &c. qui fut vingt ans Ministre, mourut si pauvre, que deux de ses sœurs, retirées dans un Couvent de Valladolid, n'auroient pas eu de quoi subsister, si le Roi n'avoit continué de leur faire une pension de 700 liv. telle que ces demoiselles la tenoient de leur frere pendant sa vie.

Les Amirautés respectives de Hollande ont représenté aux Etats-Généraux la néces-

fité urgente d'équiper une Escadre additionnelle , pour relever les Vaisseaux qui croisent dans la Méditerranée , sous les ordres du Contre Amiral *Van Kinsbergen* , cette Escadre n'étant avitaillée que jusqu'au mois d'Octobre prochain. Il faudra remplacer aussi quelques Vaisseaux de guerre , qui servent de Convoi aux Navires Marchands. Cette nouvelle Escadre doit être composée de quinze Navires ; savoir , six Vaisseaux de 60 canons , quatre de 50 , & de cinq Frégates de 36 à 40 canons. Les Amirautés requierent L. H. P. de faire parvenir sans délai cette proposition aux Confédérés , pour qu'ils y donnent leur consentement le plutôt possible , & qu'ils autorisent le Conseil d'Etat à former la Pétition nécessaire à cet effet.

On s'occupe , écrit-on de *Malines* , à préparer deux équipages de siège. On a déjà enmagasiné 2 millions 500 mille livres de poudre. Dès que les ports de la *Baltique* seront ouverts , nous recevrons de *Russie* 250 pieces de canon de 24 & beaucoup d'autres de 12 & de moindre calibre , ainsi qu'un grand nombre d'obus , de mortiers & de pierriers. Nous attendons d'un moment à l'autre un grand Seigneur de *Vienne* pour concerter les plans de la campagne prochaine. Au premier jour on fera couper dans les forêts royales tous les bois nécessaires à la construction de plusieurs redoutes flottantes. On va construire aussi plusieurs bateaux qui contiendront 70 hommes , & porteront 2 pieces de canon : ils ne prendront pas plus d'un pied & demi d'eau. Il nous arrive de toutes parts des instrumens de pionniers ; on en

a commandé 80 mille. Tous ces préparatifs doivent être faits pour le 15 du mois prochain.

Heureusement ce que l'on fait avec certitude de l'état des négociations fait espérer que ces préparatifs seront inutiles.

M. le Baron d'Ensfedel, Gentilhomme Saxon, a obtenu, dit-on, du Roi de France, la permission de s'embarquer avec deux de ses frères & plusieurs de ses compatriotes, sur un bâtiment frété par S. M., qui le conduira au *Sénégal*. Le projet de M. d'Ensfedel est de remonter le fleuve de ce Royaume aussi haut qu'il lui sera possible; de s'enfoncer ensuite dans les terres, & d'aboutir dans l'*Abyssinie*, d'où, en descendant le *Nil*, il passera en *Egypte* & au *Caire*. L'imagination est effrayée de la hardiesse de ce projet, dont aucun voyageur n'a encore tenté l'exécution. Le climat, les bêtes féroces, les hommes, les sables, tout offre des dangers effrayans. Si M. d'Ensfedel réussit, ce voyage sera un des plus mémorables qui aient jamais été faits. On sait combien l'intérieur de l'*Afrique* est peu connu. On sait en même temps que cet intérieur recèle de la poudre d'or qui en est tirée, par le *Sénégal* d'un côté, & de l'autre, par les caravanes du *Caire*.

Articles divers tirés des Papiers Anglois & autres:

Le Gouvernement d'Espagne paroît décidé à abolir l'inquisition. Il doit paroître sous peu un ouvrage, où seront exposés les inconvéniens & les dangers de ce tribunal odieux, où la voix du fanatisme prononce d'une manière si arbitraire & si irrévocable contre la vie & la liberté du citoyen. *Nouvell. d'Allemagne*, n° 57.

Les différens préparatifs qui se font en *Ukraine* & en *Lithuanie*, où doit se rassembler une armée Russe, ont excité l'attention d'une certaine Cour à un tel point, qu'elle a aussi -rôt

envoyé ordre à son Ambassadeur à St. Pétersbourg de s'informer sans délai près des Ministres de S. M. l'Impératrice , de la cause & du but de ces mouvemens : la réponse qu'il a reçue , est dit - on , que des raisons particulières exigeoient de la part de cette Cour un telle conduite. *Gazette des Deux-Ponts* , n° 29,

Cause extraite du Journal des Causes célèbres.
Défenses faites à un Charlatan de continuer son métier.

Cette affaire qui a été jugée depuis peu en Allemagne , offre un exemple d'une juste sévérité contre une classe d'hommes , plus dangereux que les maux qu'ils prétendent guérir. Avant de rendre compte des faits particuliers du procès du Charlatan étranger , nous croyons que nos Lecteurs nous sauront gré de rappeler en peu de mots , l'histoire des plus fameux Charlatans modernes qui ont paru sur la scène du monde pour le malheur du genre humain.

Tous les siècles & tous les peuples ont eu des charlatans. Nous ne remonterons point aux premières époques de l'histoire des Nations , pour citer des exemples , nous nous bornerons à rappeler les noms de ceux qui ont paru depuis la fin du dernier siècle.

Le premier que nous voyons paroître en France , à cette époque , est un certain Marquis Italien qui avoit un spécifique qu'il vendoit deux Louis la goutte. Il étoit bien difficile qu'un remède aussi cher ne fût pas excellent ; aussi eut-il la plus grande réputation. Il étoit universel. Il guérissoit toutes les maladies , excepté de la mort ; mais le Charlatan prétendoit que la mort

[1] On souscrit en tout temps pour le Journal des Causes célèbres , chez M. Desjarts , Avocat , rue Dauphine , Hôtel de Mony , chez Mérigot le jeune , Libraire , & Quai des Augustins. Prix , 18 liv. pour Paris , & 24 liv. pour la Province.

n'étoit pas une maladie. Ainsi , son spécifique faisoit les plus belles cures toutes les fois qu'on ne devoit pas mourir.

Au Marquis Italien , succederent deux Capucins qui annoncerent qu'ils apportoitent des pays étrangers des secrets merveilleux. On les accueillit & on les combla de présens. Les malades , les plus désespérés , s'adresserent aux deux charlatans , & aucun ne guérit ; mais on reconnut bientôt que les deux Capucins étoient des imposteurs qui avoient voulu tromper le public.

Un Charlatan , nommé le *Médecin des bœufs* , attira , peu de temps après , les regards de la Capitale. Il étoit établi à Seignelay , bourg du comté d'Auxerre. Il prétendoit connoître toutes sortes de maladies par l'inspection des urines ; charlatannerie facile , usée & de tout pays. Il passa pendant quelque tems pour un oracle ; mais on l'instruit mal , il se trompa tant de fois , que les urines oublièrent le chemin de Seignelay.

Un Cordelier ayant lu , dans un livre de chymie , la préparation de quelques médicamens , obtint de ses supérieurs la liberté de les vendre & d'en garder le profit , à condition d'en fournir gratis à ceux du couvent qui en auroient besoin. Un Prince essaya de ses remèdes ; mais ils produisirent de si mauvais effets , que le nouveau chymiste perdit son crédit.

Un Apothicaire du Comtat d'Avignon , se mit sur les rangs , avec une pastille qui guérissoit radicalement toutes les maladies. Ce remède merveilleux , qui n'étoit qu'une composition d'arsenic & de sucre , produisit les effets les plus funestes. La pastille & son inventeur furent bientôt exposés au mépris public.

Un Capucin , qui avoit été autrefois garçon Apothicaire , crut , di-on , avoir fait la décou-

verte la plus précieuse à l'humanité, en composant une espece de sel végétal, & un syrop qu'il appelloit *mésentérique*. Il distribuoit ce remede pour routes les maladies, & prétendoit qu'il avoit la propriété de purger avec choix les humeurs qu'il falloit évacuer. On assure que ce Capucin étoit de bonne foi ; mais il n'en étoit pas moins un ignorant & un charlatan.

Un Prêtre Normand se fit annoncer comme ayant trouvé le secret de purger toutes les humeurs nuisibles ; mais les mauvais effets de son purgatif ne tarderent pas à lui enlever la confiance qu'il avoit usurpée.

A ce Prêtre succeda un particulier qui prétendoit avoir découvert une huile qui rendoit les gens immortels. On imagine aisément que cette huile fut promptement en vogue ; mais l'inventeur étant mort lui-même quelques mois après, son prétendu secret tomba dans l'oubli.

Tout le monde a entendu parler du Médecin de Chaudrais.

Enfin, un faiseur de pillules qui produisoient des effets supprenans dans les coliques inflammatoires, se montra sur la scène ; mais malheureusement pour lui, & pour la fortune de son remede, il fut attaqué d'une colique inflammatoire, & ses pillules augmentèrent tellement ses douleurs, qu'il mourut en quatre jours. Cet événement fit oublier le remede & celui qui l'avoit inventé.

L'Angleterre n'est pas plus exempte que la France de la *vermine* des charlatans ; mais ils s'y présentent sous des dehors différens. C'est presque toujours dans les places publiques qu'ils distribuent leurs remedes. Lorsqu'ils se font annoncer, ils assurent qu'ils guérissent toutes les maladies avec leurs *spécifiques* & la *bénédiction de Dieu*.

Comme rien n'est plus propre à en imposer au vulgaire que d'étonner son imagination ; les charlatans des Isles Britanniques se sont annoncés sous le titre de docteurs nouvellement arrivés de leurs voyages , dans lesquels ils ont exercé la médecine & la chirurgie par terre & par mer , en Europe & en Amérique , où ils ont appris des secrets surprenans , & d'où ils apportent des drogues d'une valeur inestimable pour toutes sortes de maladies.

L'Allemagne a également ses charlatans. Celui dont nous allons rapporter le procès y exerçoit encore , l'année dernière , ses funestes talens.

Ce charlatan s'étoit fait annoncer comme ayant acquis les secrets les plus merveilleux pendant un voyage qu'il avoit fait en Asie. Il avoit rapporté un remède unique , qui suivant lui , guérissoit tous les maux. Les Magistrats de la ville ayant reçu plusieurs plaintes contre ce particulier , ordonnèrent que son remède seroit soumis à l'examen des gens de l'art. Ceux-ci découvrirent qu'il étoit composé de drogues violentes & nuisibles , altérées & présentées sous une forme inconnue. Le magistrat chargé de veiller à la sûreté publique , fit arrêter le charlatan , & l'on instruisit son procès. Ayant été interrogé , il répondit qu'il étoit vrai qu'il en avoit imposé au public , & qu'il tenoit son remède d'un charlatan étranger , qui lui avoit communiqué son secret.

Par jugement du mois d'Octobre 1784 , il a été fait défenses au charlatan de continuer son métier , sous peine d'être puni corporellement. Ce jugement a sauvé l'humanité d'un de ses fléaux.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 30 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*COUPLET sur la Naissance de Monseigneur
le Duc DE NORMANDIE.*

AIR: *La foi que vous m'avez promise,*

Q'UNE Famille auguste & chère
Long-temps donne des Rejetons;
Jamais pour parfumer la terre,
La Rose n'eut trop de Boutons;
Le Laurier des Vertus le gage,
Et l'apanage des Héros,
Pour les couvrir de son ombrage
N'aura jamais trop de rameaux.

N°. 18, 30 Avril 1785.

I

*A Mlle V***, qui avoit prêté à l'Auteur
les Œuvres de M. le Marquis de Villette.*

GRACES à vous, dans ce Recueil charmant
J'ai fait mon cours de goût & de philosophie ;
Il est pour moi le code du génie,
Et les tablettes du talent.

VILLETTE s'est ouvert un chemin à la gloire,
Mais sans s'affujétir toujours au même ton :
Il touche tour-à-tour le pinceau de l'Histoire
Et la lyre d'Anacréon.

Avec quel goût, quelle souplesse,
Par quel prestige, & quel art enchanteur,
Il fait donner à la sagesse
Un air piquant & séducteur !
Dans ses Écrits je reconnois Tibulle,
Peignant la volupté dans les bras de l'Amour :
Ou c'est Ovide, ou c'est Catulle
A qui j'applaudis tour-à-tour.

SA Muse, agréable & légère,
Peu contente de ses attraits,
Pour nous charmer & pour nous plaire,
De la séduction emprunte tous les traits.
Tantôt orgueilleuse coquette,
Elle prend roses, diamans,

Tout l'attirail des ornemens
 Pour s'assurer de sa conquête.
 Tantôt belle par sa fraîcheur,
 Comme la tendre Bergerette,
 Simple ruban & simple fleur
 Font tous les frais de sa toilette.

POURSUIS , Marquis , ta brillante carrière ;
 Fête l'Amour , célèbre les Héros ;
 Et , d'une main délicate & légère ,
 Répands des fleurs sur leurs tombeaux.
 Joins à la palme Littéraire
 Le myrte heureux qu'on moissonne à Paphos.
 Embellis tout sous tes rians pinceaux.

• • • • • • •
 • • • • • • •

(Par M. Bas...t.)

*A Madame B....., qui me reprochoit de
 ne lui avoir point adressé de Vers.*

SI j'étois homme , ma Chloé,
 Je sens que ma plus douce envie
 Seroit de peindre ta beauté,
 Tes grâces & ta modestie.
 Je passerois auprès de toi
 Les jours fortunés de ma vie;
 En la soumettant à ta loi,

I ij

Je la trouverois embellie ;
 Mon bonheur seroit de t'aimer ,
 D'être sans cesse à te le dire :
 D'un môt tu saurois me charmer ,
 Me rendre heureux par un sourire ;
 Je saurois plus que t'adorer.
 Mais le sort, qui de nous dispose ,
 Me créa bien pour t'admirer ,

(Par Mme. Dufrenoy.)

*LE Rendez-Vous Manqué, ou l'Amant
 qui va & vient.*

AIR : De Manon Giroux.

VIENDRAS-TU, dis-moi, de grâce ?
 Oh ! oui, tu viendras !.....
 Cependant le temps se passe ;
 Tu ne viendras pas !.....
 Tu n'es pourtant pas volage !.....
 Oh ! oui, tu viendras !.....
 Le temps est passé ; j'enrage.....
 Tu ne viendras pas !

(Par le Cousin Jacques.)



C O N T E.

DANS ces temps si vantés, où le séjour céleste
Étoit peuplé de trois cens Dieux,
Les plus doux passe-temps des habitans des cieux
Étoient le vol, l'adultère & l'inceste.
Dans ces jours fortunés d'innocence & de paix,
On bâtit des temples aux vices;
Et les hommes dans leurs forfaits
Avoient toujours des patrons pour complices.
Vous pensez que la vérité
Alors étoit fort incommode,
Aussi, par-tout la fausseté
Étoit la déesse à la mode.
Mais le père des Dieux, l'incorruptible temps,
Qui dévore tous les enfans,
Lassé de leurs mauvais exemples,
Anéantit ce peuple de brigands,
Renversa leurs autels, dispersa leur encens,
Et laissa seulement subsister quelques Temples,
De sa vengeance antiques monumens.
Ainsi périt cette race immortelle.
On m'a dit cependant (je ne l'assure pas)
Que dans la chute universelle
La fausseté put seule échapper au trépas.
Quand elle vit le temps s'avancer pas à pas,

Et lever l'arme meurtrière ,
On croit qu'elle a su s'y soustraire
Par un beau compliment que le dieu crut sincère ,
Et fit tomber la faux de son terrible bras.
Mais elle abandonna la céleste contrée ;
Seule elle s'ennuyoit sous la voûte azurée ,
Et vint se loger à Paris ,
Qui fut pour elle un nouvel empire.
Chez les Grands & chez les petits ,
Chez les sots & les beaux-esprits
Aussitôt elle fut admise ;
A son accent , à son souris ,
On la prenoit pour la franchise.
Ceux qui m'ont fait ce conte ont encore ajouté
Que pour régner en sûreté
Sur un peuple souple & volage ,
Elle quitta depuis le nom de fausseté ,
Qu'elle se farda davantage ,
Et se nomma l'honnêteté.

(*Par M. Hoffman.*)



Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Famine*; celui de l'Énigme est *Plume*; celui du Logogryphe est *Cœur*, où l'on trouve *cu*, *cure*, *cour*, *cor*, *cou*, *roc*, *reçu*, *rue*, *roue*, *cor*, *Cure*, *Cour*, *écu*, *ré*, *or*.

C H A R A D E.

ESPÈRE, ami Lecteur, que tu me connoîtras:
L'article indéfini fait mon premier partage;
Mon second au piquet donne un grand avantage;
Mais qui nomme mon tout, nomme ce qui n'est pas.
(*Par M. l'Abbé de C, . . .*)

É N I G M E.

JE ne suis rien encor, mais à la veille d'être;
Que ne puis-je à tous ceux qui doivent me connoître
Promettre également des plaisirs assurés!
Trop inutile vœu! dès qu'on m'aura vû naître,
Je ferai des heureux & des désespérés.
Tout le monde m'attend, & cependant, peut-être,
Tel songe à m'employer, qui n'en sera pas maître:
On m'appelle d'un nom que je perds en naissant;

Mon futur successeur à l'instant s'en empare,
 Ainsi, jamais présent, par un destin bizarre
 Mon nom meurt & renaît dans le même moment.

(*Par le même.*)

L O G O G R Y P H E.

JE suis le mot chéri de la paresse,
 L'espérance & le tourment des cœurs ambitieux ;
 Toujours à redouter pour qui se trouve heureux ;
 Souvent à désirer pour qui sent la détresse.
 J'ai six pieds, cher Lecteur, combine, désunis,
 Tu trouveras en moi la source des richesses ;
 Le mois cher aux Amours ; celle de nos Déeses
 Qui voyoit par trois noms trois cultes réunis ;
 Le timide gibier qui fuyoit devant elle ;
 De tous nos Orémus la finale éternelle ;
 Ce que Phébus ramène à la fin de son cours ;
 Un Prêtre Musulman ; un courrier d'Artadie ;
 Ce que preux Chevalier adorera toujours ;
 Ce qui meut notre corps & nous donne la vie ;
 Ce qu'on donne à l'autel alors qu'on se marie.
 En est-ce assez, Lecteur ? Tiens, j'ai pitié de toi ;
 En me lisant le soir, on est plus près de moi.

(*Par le même.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE d'Abdalmazour ; suite des Contes Orientaux. Troisième récit du sage Caleb , Voyageur Persan , par Mme Mo. in-12. de 170 pages. A Constantinople , & se trouve à Paris , chez P. Fr. Guesnier , Imprimeur-Libraire , rue de la Harpe.

L'AUTEUR de cette Histoire d'*Abdalmazour* , avoit donné , sous le nom de Mlle *Mor....* , il y a quelques années , une première partie des Contes Orientaux qui réussit , & qui méritoit son succès. En le réimprimant , Mme Mo..... a publié cette seconde partie , dont nous avons grand plaisir à entretenir nos Lecteurs , bien convaincus que ce plaisir sera partagé par eux.

Le cadre choisi par l'Auteur , c'est un sage , vertueux & sensible vieillard , Caleb , qui fait divers récits à ceux qui sont ses amis , & qui mérite d'être écouté par ceux qui ne le sont pas. Mme Mo..... a fort bien saisi le style fleuri , le ton oriental qui convient au genre qu'elle avoit adopté. Mais les fleurs de l'imagination n'excluent point chez elle les fruits de la morale , & la morale ne nuit point à l'intérêt de sa narration , parce que le goût la distribue sagement , & ne l'épuise jamais.

I v

Cette seconde Partie des Contes Orientaux ne contient qu'un seul récit, c'est l'histoire du jeune Abdalmazour. « Le ciel, dit » Caleb, qui le revêtit d'une force surnaturelle, qui lui prodigua l'esprit qui séduit, & la beauté qui enchante, se plut » à le donner pour exemple au monde, en » versant sur sa tête, jusqu'à la dernière » goutte, la coupe de l'infortune. »

Cette annonce est parfaitement justifiée par les aventures d'Abdalmazour, aussi étonnantes que variées. Exposé en naissant dans une corbeille devant la porte d'un payfan, qui ne le recueille que pour avoir sa riche dépouille, élevé par des mains étrangères qui finissent par le chasser, reçu ensuite par le vénérable Hermite *Maserael*, il prend à son école une profonde connoissance des simples & de tous les secrets de la nature; il acquiert sous lui d'autres talens encore.

Delà il passe chez le farouche Tuteur de la belle *Nadine*, qui l'a recueilli blessé & mourant, & qui de ses doigts délicats a pansé ses blessures elle-même. Ce Tuteur, qu'on nomme *Caldec*, étoit plus savant encore que *Maserael*; mais il n'étoit ni aussi sensible ni aussi bienfaisant que lui. Il surprend des signes d'une tendre intelligence entre *Nadine* & *Abdalmazour*. Chassé par lui, ce dernier revient entraîné par son amour; mais il est encore surpris par *Caldec*, qui force les deux amans d'avaler un breuvage empoisonné qu'il leur présente. *Abdalmazour* voit les

yeux de sa chère Nadine fermés par la mort; & lui-même tenu pour expiré, est traîné par les esclaves de Caldec loin de sa maison. La force de son tempérament le rappelle à la vie; mais ses yeux ne s'ouvrent que pour voir le corps de sa Nadine porté par une espèce de convoi, entrer dans une tour dont la porte se ferme aussitôt.

Abdalmazour, frappé du plus affreux désespoir, est encore recueilli par un pêcheur, le bienfaisant *Balbac*, qui se trouve son père, & dont la fille, *Thamir*, devient sa tendre sœur. Là il apprend qu'il est fils de *Chedelbec*, fille du Grand Vizir *Maxouf*, homme ambitieux, & dont la grande fortune n'a pas empêché que sa fille ne se mariât secrètement malgré lui. Balbac, de Général d'armée étoit devenu simple pêcheur. La mort enlève bientôt le père d'Abdalmazour, & ce malheur est suivi d'une nouvelle infortune qu'il faut laisser raconter par Abdalmazour lui-même. Je pêchois seul, dit-il. « Mes filets restèrent vuides : aussi surpris » que consterné, je les jette de nouveau en » m'éloignant toujours; je les trouve aussi » légers, je m'anime à la poursuite du poisson qui me fuit, & je me trouve à plusieurs milles de ma cabanne. Hélas ! les » timides habitans des eaux, plus habiles » que moi, sentoient l'orage prêt à fondre » sur ma tête; ils fuyoient ces bords désastreux; ils demeuroient amoncelés, faisant » d'effroi, immobiles au fonds du fleuve.

I vj

» Nous étions dans la saison des orages ; le
» soleil devenu plus ardent , avoit abandon-
» né l'écrevisse ; & des flancs embrasés du
» Ciron il lançoit des faisceaux de feux ,
» des dards enflammés sur les montagnes de
» l'Arménie ; la neige qui couvre leurs som-
» mets , coule par torrens dans les vallées ;
» le Tygre épouvanté les reçoit dans son
» sein ; des ondes étrangères se mêlent à ses
» ondes , & les eaux du ciel à celles des
» montagnes. Le fleuve s'en charge , les en-
» traîne avec lui , les répand dans les cam-
» pagnes couvertes de moissons ; submerge
» les rives fleuries , & ravage la plaine
» qu'il rendoit fertile..... J'errai toute la
» nuit au gré des vents & des flots : le jour
» parut , les nuages se dissipèrent , la pluie
» cessa , le temps devint plus calme , &
» commençant à m'aider d'une rame , jus-
» ques-là devenue inutile , j'aborde au ri-
» vage. Je marche comme un insensé dans
» les campagnes inondées ; je cours , je m'é-
» lance comme la biche désolée qui cherche
» ses petits , & bravant les fatigues , les
» périls & la mort , je m'ouvre à la fin au
» travers des eaux & de la fange , un passage
» jusqu'à ma sœur. Les ombres de la nuit &
» du trépas l'environnoient ; cependant je
» suis reconnu de *Thamir* ; ses mains gla-
» cées s'étendent vers moi , je les baise & les
» serre dans les miennes ; je la soulève dou-
» cement , je la presse sur mon cœur , &
» soudain ses beaux yeux se ferment , ses

» couleurs s'effacent , sa tête charmante se
» penche & s'abbat sur son sein qui se flé-
» trit ; elle expire dans mes bras. »

Enfin , un grand bonheur vient se mêler
aux infortunes d'Abdalmazour. Il retrouve
sa chère Nadine qui n'avoit pas perdu le jour ;
il devient son époux , & partage avec elle
l'immense héritage de Caldec. Écoutons en-
core l'Auteur lui-même qui fait parler la
tendre Nadine. « Nadine sourit avec grace ,
» rougit avec plus de grace encore , & se
» pressa de répondre : séparée d'Abdalma-
» zour, je ne vivois que pour lui.... Qu'à pré-
» sent sa demeure soit ma demeure , qu'un
» même toit couvre sa tête & la mienne ;
» sois mon maître , fais mes destins ; mène
» moi dans cet asyle que l'amour a préparé ;
» que sans cesse ta douce voix y répète mon
» nom , & que tes yeux , aussi tendres que
» ceux des colombes amoureuses m'y cher-
» chent continuellement !.. Saint Prophète !
» punis moi , si je cesse de rapporter mes
» desirs & mes pensées à mon bien-aimé !
» Que les voûtes élevées par ses soins , s'é-
» branlent sur ma tête ; que leurs pierres
» croulent l'une sur l'autre , frappent tou-
» tes mon cœur , & l'écrasent à la fois !
» Qu'Abdalmazour sente sous les décombres
» mes membres encore palpitans repousser
» son pied ; qu'il entende mon dernier sou-
» pir , & ne s'inquiète pas si j'expire sous
» ces ruines. »

Tandis qu'Abdalmazour jouit du bon-

heur qu'il doit à l'amour , des plaisirs que
 ses richesses lui procurent , & de la confi-
 dération que lui attire sa science , la flamme
 vient dévorer toute sa fortune. Nous ne
 priverons point nos Lecteurs de l'énergique
 tableau que l'Auteur a tracé de ce funeste
 incendie. « D'innombrables tourbillons de
 » feux brûlent nos yeux , & reproduisent
 » au milieu de la nuit la vraie clarté du jour.
 » J'appelle des secours de toutes parts ; on
 » en apporte , on essaye de les rendre uti-
 » les , on s'empresse ; mais de l'orient , qui
 » commence à blanchir , s'élève un vent
 » furieux qui rend tout travail inutile ; il
 » amoncelle & divise les flammes , courbe
 » leurs sommets ondoyans , & les porte
 » bien loin sur les maisons voisines. De
 » longs traits de feux s'échappent des croi-
 » sées , serpentent sur les murs , fillon-
 » nent les toits , s'y attachent , les dévo-
 » rent , les consomment , & les combles em-
 » brasés croulent avec un bruit horrible
 » dans les sonterrains enfoncés. A des tor-
 » rens de feux succède une montagne de
 » fumée ; des cendres brûlantes , des char-
 » bons enflammés , d'énormes risons s'élan-
 » cent de son sein , & retombent en pluie
 » ardente dans le gouffre qui les a vomis. »

Après cet affreux désastre Abdalmazour
 appelé à la Cour du Roi d'*Achem*, guérit ce
 Monarque , retrouve toutes ses richesses , &
 part sur un vaisseau magnifiquement équip-
 pé , pour aller rejoindre sa chère *Nadine* ;

mais l'avarice tente le Capitaine , qui pour s'emparer de tous les trésors que la reconnoissance du Monarque a prodigués à Abdalmazour , l'abandonne dans une Isle déserte & sauvage. Enfin , il a épuisé la coupe du malheur ; il retrouve sa mère , sa sœur , Nardine , & un trône ; & il coule des jours vertueux & constamment fortunés.

Tel est le fonds des aventures d'Abdalmazour , dont nous n'avons pu qu'affoiblir l'intérêt , en les abrégeant. Le peu que nous avons cité , doit donner une idée avantageuse du style de l'Auteur qui possède parfaitement sa langue , & qui écrit avec esprit & sensibilité. On a pu s'appercevoir que sa manière a de la fermeté , même de la force ; nous sommes loin d'inférer de-là que Mme M * * * n'a pas assez sacrifié aux graces de son sexe ; nous en concluons seulement que le talent n'a point de sexe. A des tableaux gracieux qui flâtent l'imagination du Lecteur succèdent souvent des traits de morale qui exercent sa raison. Telle est la réflexion suivante par laquelle nous allons terminer cet article : « ô abîme impénétra-
 » ble ! la vie de l'homme est comme un
 » Livre , dont les premières pages se déta-
 » chent à mesure qu'elles passent sous les
 » yeux. On ne peut en recommencer la lec-
 » ture , ni la ralentir , ni la précipiter : il
 » est également impossible de deviner au-
 » jourd'hui la page du lendemain ; & c'est
 » le désespoir des mortels. »

MÉMOIRE sur les Tremblemens de Terre de la Calabre, pendant l'année 1783, par le Commandeur Deodat de Dolomieu. A Paris, rue & hôtel Serpente.

L'AUTEUR de cet Ouvrage n'a point prétendu donner le journal des tremblemens de terre de la Calabre, ni l'état de la population & des pertes de chaque lieu en particulier; il s'attache à une partie qui paroît avoir été négligée par ceux qui ont écrit les relations de ce funeste événement, c'est-à-dire, à faire connoître la nature du sol, & à en déduire les principaux phénomènes qui ont accompagné les secousses. M. de Dolomieu paroît encore avoir cherché à détruire toute idée de merveilleux, que les premières relations ont paru autoriser; les faits recueillis dans ce Mémoire attesteront long-temps les circonstances locales, & pourront dans tous les tems intéresser & éclairer les Physiciens & les Naturalistes; voilà en quoi l'Ouvrage de M. de Dolomieu nous a paru principalement utile.

Il donne ensuite son système sur la cause de ces désastres, qu'il attribue à l'Etna; sa théorie nous a paru très-claire; elle est fondée sur la suite des faits, & les explique tous d'une manière satisfaisante.

L'Auteur a joint à son Ouvrage quelques notes historiques qui ne sont point rigoureusement de son sujet, mais qu'on seroit bien

fâché de n'y point trouver. Elles sont tracées avec franchise : on n'a point cherché à embellir les faits ; mais ils n'en sont ni moins curieux ni moins intéressans.

« Un quart des victimes du tremblement de terre du 5 Février, dit l'Auteur, auroit survécu , si l'on avoit pu leur porter de prompts secours ; mais les bras manquoient ; chacun étoit occupé de ses malheurs particuliers ou de ceux de sa famille ; on vit dans le même temps des exemples uniques de dévouement & de tendresse , de cruauté & d'atrocité. Pendant qu'une mère échevelée & couverte de sang venoit demander à ces ruines encore tremblantes , le fils qu'elle emportoit entre ses bras , & qui lui avoit été arraché par la chute d'une pièce de charpente , on voyoit des monstres se précipiter au milieu des murs chancelans , fouler aux pieds des hommes moitié ensevelis qui réclamoient leurs secours , pour aller piller la maison du riche. Ils dépouilloient encore vivans des malheureux qui leur auroient donné les plus fortes récompenses , s'ils leur avoient tendu une main charitable ; j'ai logé à Polistena , dans la baraque d'un galant homme , qui fut enterré sous les ruines de sa maison ; ses jambes en l'air paroissoient au-dessus ; son domestique vint lui dérober ses boucles d'argent , & se sauva ensuite sans vouloir l'aider à se dégager.

M. de Dolomieu n'avance aucun fait relatif à ses observations lithologiques ,

qu'après avoir vû ; son voyage a été fait en Mars & Avril de l'année 1784 ; il a été accompagné par M. le Chevalier de Godechart , jeune homme plein d'ardeur , de zèle & de sensibilité ; il a été d'un grand secours à M. de Dolomieu dans ses recherches , dont il a partagé les fatigues avec beaucoup de patience & de courage ; & nous le nommons ici afin qu'il partage aussi la reconnaissance du Public pour un Ouvrage aussi utile qu'intéressant.

NOUVEAUX Mélanges de Philosophie & de Littérature , ou Analyse raisonnée des connoissances les plus utiles à l'Homme & au Citoyen, dédiés au Roi , par M. Gin, Conseiller au Grand-Conseil. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe ; Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins , & Servières, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.

EXCITER la ferveur des fidèles en développant à leurs yeux les principes de la morale , ou offrir aux incrédules quelques nouvelles preuves de la Religion , voilà quels sont les motifs des personnes qui écrivent sur cette matière. L'Auteur de ces Mélanges s'est proposé de réunir quelques vérités premières que nous apprennent le sens intime , qui nous instruit de notre existence & de nos facultés , le spectacle de la nature, les traditions des anciens peuples, & les faits les

moins susceptibles de contestation, & de lier ces vérités par la chaîne des conséquences qui en résultent le plus naturellement.

Cet Ouvrage n'est qu'un abrégé de celui du même Auteur, intitulé *Traité de la Religion par un homme du monde*, qui parut il y a quelques années, en 3 vol. in 8°. Il a eu soin de retrancher de ces *Mélanges* des citations trop multipliées qui chargeoient son grand Ouvrage; & l'on verra avec plaisir réuni dans un volume ce que les cinq autres pouvoient contenir de plus intéressant.

Parmi plusieurs Chapitres, dans lesquels se trouvent souvent réunis l'agrément & l'instruction, on distinguera sans peine celui qui traite de l'origine des langues & de l'abus des mots; celui qui présente le tableau du mal physique & du mal moral; le paragraphe intitulé *des faits*, &c. Mais le Discours Préliminaire nous a paru principalement mériter des éloges par la description brillante & juste de la gloire du siècle, depuis Malebranche & Pascal jusques à M. de Buffon. Nous nous refusons au desir d'en transcrire ici quelques morceaux, afin d'engager nos Lecteurs à lire ce tableau dans l'Ouvrage même. On y verra la justesse avec laquelle sont appréciés tous nos grands Ecrivains; & l'on reconnoîtra, en voyant la manière dont sont classés les Ouvrages, que l'Auteur, en faisant preuve de goût, s'est toujours montré d'une parfaite impartialité. Quoique M. Gin n'ait pas toujours ré-

pondu victorieusement aux objections des fameux Philosophes Sceptiques, tels que Bayle, Rousseau, &c. on lui doit néanmoins des éloges sur le zèle qu'il a mis à les combattre; l'Ouvrage est écrit avec clarté & avec méthode, & est bien fait pour faire honneur à M. Gin, déjà connu par des Ouvrages d'un autre genre.

LES Œuvres d'Hésiode, Traduction nouvelle, dédiée au Roi, enrichie de Notes, & du Combat d'Homère & d'Hésiode, par M. Gin, Conseiller au Grand - Conseil. A Paris, chez les mêmes Libraires.

HÉSIODE est le plus ancien Poète Grec après Homère. Une Pièce contenue dans le Recueil que nous annonçons sembleroit prouver que ces deux Poètes furent contemporains. Cette Pièce, que l'Auteur dit n'avoir point été traduite jusqu'ici dans notre langue, est intitulée : *Combat d'Homère & d'Hésiode aux funérailles d'Amphidamas*. Quoiqu'il en soit de cette opinion, l'opuscule qui a pu y donner lieu, nous a paru assez intéressant.

Les trois principales Pièces qui nous restent de ce Poète, présentent plusieurs genres également intéressans; ceux qui cherchent la force & le gracieux des images, les trouveront dans le prologue *des Travaux & des Jours*, & dans les trois Fables qui le suivent, dans le prologue de la *Thergonie*, dans le combat des Titans & dans la description du

Tartare. Ceux qui s'attachent aux principes d'économie domestique , d'agriculture & de commerce, les trouveront dans *les Travaux & les Jours*.

Cette Traduction nouvelle que nous annonçons, répond à l'idée que M. Gin a donnée de son talent par sa Traduction d'Homère.

On en a tiré 300 exemplaires sur papier vélin d'Annonay. Prix, 6 liv. reliés en carton.

MÉMOIRE sur les Ciseaux à incision, par M. Percy, Chirurgien-Major du Régiment de Berri, Cavalerie, Docteur en Médecine, Membre & Correspondant de plusieurs Académies, Sociétés Littéraires, Instituts Patriotiques; couronné par l'Académie Royale de Chirurgie en 1785. in-4°. avec trois grandes planches gravées en taille - douce. A Paris, chez Michel Lambert, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue de la Harpe, près S. Côme.

L'ACADÉMIE avoit proposé, pour le Prix de cette année 1785, la question qui suit : *En quel cas les ciseaux à incision, dont la pratique vulgaire a tant abusé, peuvent être conservés dans l'exercice de l'Art; quelles en sont les formes variées relatives à différents procédés opératoires; quelles sont les raisons de préférer ces instrumens à d'autres qui peuvent également diviser la continuité des par-*

tias, & quelles sont les diverses méthodes d'en faire usage.

Il n'y a guères plus de cent ans que les Ciseaux sont devenus d'un usage ordinaire dans la pratique des opérations de Chirurgie. On en eut de courbes pour qu'une des lames pût être introduite facilement dans la cavité des plaies & des abcès. Leur construction matérielle, & la grande courbure n'ont été diminuées que par degrés successifs, & amenées au point de prétendue perfection, sous laquelle Garengot les a décrits dans son traité des instrumens. Ce sont ces corrections qui en ont maintenu & consacré l'usage contre toute règle & raison.

L'ignorance & l'impéritie ont introduit les ciseaux dans la Chirurgie. La fatalité des circonstances fit admettre à l'exercice d'une profession scientifique des sujets illitrés, qui avoient abusivement acquis le droit de faire des saignées & quelques pansemens aisés à mettre en pratique. Occupés journellement à exercer la légèreté de leur main, en faisant glisser un instrument tranchant sur la peau du visage sans l'entamer, comment auroient-ils acquis la dextérité nécessaire pour l'exercice des opérations?

C'est par la décomposition méthodique du corps humain qu'on peut parvenir à le connoître; & c'est en le décomposant avec art, & par la dextérité nécessaire aux travaux anatomiques, qu'on apprend à se servir utilement d'un bistouri dans l'exer-

cice des opérations Chirurgicales. Rien n'est si opposé à l'action de la main d'un Chirurgien-Opérateur, que le mouvement du poignet des Barbiers. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient si peu fait d'usage de cet instrument dans la pratique de la Chirurgie; ils y ont introduit celui des ciseaux, par la raison des contraires, ce qui donne un exemple frappant de la vérité de l'axiôme de la philosophie de l'école, *contrariorum eadem est ratio*.

Il ne faut pas confondre les temps, & juger du passé par le présent. Avant que le luxe eût donné naissance à une communauté manufacturière & marchande, qui fait orner les têtes de chevelures postiches, modifiées en tant de façons, *pour réparer des ans l'irréparable outrage*, il existoit un Corps composé de gens qui avoient l'habitude de manier les ciseaux avec art pour tailler les cheveux, la barbe & les moustaches, & leur donner la tournure la plus avantageuse à l'air du visage & au goût de chaque particulier. Intrus dans l'exercice de la Chirurgie, pour le malheur de l'humanité, ils y ont admis l'outil dont ils avoient coutume de se servir avec adresse, & négligé l'usage de l'instrument qui exigeoit une habitude qu'ils n'avoient point acquise.

Il étoit impossible de se dissimuler que le bistouri, en un clin-d'œil, divisoit d'un seul trait ce qu'on ne pouvoit couper quelquefois qu'avec cinq ou six coups de ciseaux;

que l'action de cet instrument meurtrit les parties d'une manière très-douloureuse. Au lieu de le proscrire dans les cas où il n'est pas absolument nécessaire, on a cherché, à l'abri de quelques perfections, à le conserver & à l'accréditer. Il faut entendre sur l'action mécanique des ciseaux à incision, l'Auteur même du Mémoire.

Il justifie ce que l'on a dit sur les causes qui ont si fort accrédité les ciseaux dans la pratique moderne, & dont l'usage étoit si borné dans l'ancienne Chirurgie. On imagineroit qu'ayant été mis en vogue par l'ignorance, le génie a dû en prononcer la proscription : le contraire est arrivé; c'est depuis que la Chirurgie a été cultivée avec le plus de soins, & que la lumière, fruit de l'émulation & du progrès général dans tous les genres de connoissances, a été réfléchie sur l'art le plus important à la conservation des hommes, qu'on a cru qu'il étoit utile de multiplier cet instrument sous des formes diverses, propres à remplir les vûes pour lesquelles on les a ingénieusement imaginées.

L'Auteur ne laisse rien à désirer sur le sujet qu'il avoit à traiter. Il examine la construction des ciseaux & les moyens de la perfectionner. Les formes successives qu'ils ont reçues & les nombreuses variétés qui en existent, leur action mécanique & ses effets sur les parties vivantes, les usages généraux & particuliers de cet instrument, sont l'objet des

des différens Chapitres de cette dissertation,
ornée des figures nécessaires.

COLLECTION *Universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France.*
Tomes I & II, in 8°. A Londres, & se trouve à Paris, rue d'Anjou, la seconde porte-cochère à gauche en entrant par la rue Dauphine. Prix, 48 liv. les 12 vol. pour Paris, & 55 liv. 4 sols pour la Province, francs de port.

DEPUIS long-temps on a reproché, avec raison, à nos Historiens de négliger ces faits particuliers, recueillis avec tant de complaisance par les Historiens Latins, & qui jettent tant d'intérêt dans leurs narrations. Cet inconvénient est difficile, presque impossible à éviter, en écrivant l'Histoire d'une Monarchie.

La riche collection dont nous annonçons les deux premiers Volumes, étoit peut-être le seul moyen de nous donner un corps d'Histoire nationale, exempt de ce défaut. Elle ouvrira aux Historiens une source de richesses, en offrant à leurs Lecteurs un nouveau degré d'intérêt. C'est dans les Mémoires particuliers, qu'il faut chercher ces détails intéressans, qui plaisent davantage à l'imagination, en dépouillant la vérité de ce qu'elle a quelquefois de trop imposant dans les grandes Histoires; c'est là sur-tout qu'on peut voir de petits intérêts opérer les grandes

N°. 18, 30 *Avril* 17⁹⁵.

K

révolutions: on voit dans les Historiens, exécuter en public les grands événemens; les Auteurs de Mémoires nous montrent les fils secrets qui en ont formé la trame.

Mais en avouant l'utilité de ce genre d'Ouvrage, on ne peut se dissimuler le danger qui l'accompagne. Les Auteurs de Mémoires ayant été Acteurs eux-mêmes dans les Scènes qu'ils racontent, leur témoignage peut n'être pas désintéressé; ils peuvent avoir plutôt écrit d'après leurs passions que d'après la vérité; ils peuvent avoir flaté un parti, & calomnié l'autre.

Voilà tout ce qui est à craindre de la part de ces Écrivains; & ce danger est sauvé par le plan qu'ont adopté les Éditeurs; car ils doivent placer à la tête de chaque Ouvrage qu'ils donneront, une notice de la vie privée & publique de son Auteur. En apprenant ce qu'il a été, on saura quel degré de croyance on doit accorder à son témoignage.

Ce n'est pas là la seule mesure que les Éditeurs ont prise pour rendre ce recueil utile à ceux qui lisent l'Histoire, & à ceux qui se proposent de l'écrire: ils confrontent les Mémoires qu'ils impriment avec les Manuscrits qui se trouvent dans les diverses Bibliothèques; ils rectifient ce qui peut avoir été altéré, & choisissent les meilleures éditions; ils élaguent sans rien changer, quand la prolixité ou le défaut d'ordre nuit à l'in-

térêt des Ouvrages qu'ils publient; ils portent l'œil de la discussion & de la critique sur les morceaux qui doivent accompagner chaque Mémoire, & qui deviennent par-là des Pièces justificatives; enfin ils promettent la publication de quelques Manuscrits, au moins par extrait: avec un semblable plan; il n'est pas étonnant que l'annonce de cette collection ait excité le plus grand intérêt; & nous ne doutons pas que son succès ne surpasse même l'espérance des Éditeurs.

La collection commence par le naïf, l'intéressant Joinville, qui fait donner à l'Histoire le ton de la sensibilité, & à la vérité tout l'intérêt du Roman. Ceux qui n'aiment pas le vieux style, liront ces deux premiers Volumes avec moins de plaisir; mais ils savent que l'ordre chronologique, adopté par les Éditeurs, leur faisoit une loi de commencer par les plus anciens Mémoires. Quant aux Lecteurs qui sont sensibles aux agréments de la naïveté, ils seront charmés de la lecture du bon *Stire de Joinville*. Nous ne citerons, pour terminer cet article, que la manière dont il raconte la mort de son Aumônier; on ne lit pas cette Anecdote, sans aimer tout-à-la-fois l'Homme & l'Historien.

« Et si j'estoye bien malade, pareillement
 » l'estoit mon pauvre Prebstre. Car ung jour
 » advint, ainsi qu'il chantoit Messe devant
 » moy, moy estant au lit malade; quand il
 » fust à l'endroit de son Sacrement, je l'ap-
 » perceu si uiez-malade, que visiblement je

K ij

» le veoye pasmer; & quand je vy qu'il se vo-
 » loit laisser tomber en terre, je me jecté hors
 » de mon lit tout malade comme j'estoye, &
 » prins ma cotte, & l'allé embrasser par dar-
 » rière, & lui dis qu'il fist tout à son aise, &
 » en paix, & qu'il prinlist courage & fiance
 » en celui qu'il devoit tenir entre ses mains;
 » & adonc s'en revint ung peu, & ne le lessé
 » jusques ad ce qu'il eust achevé son Sacre-
 » ment, ce qu'il fist; & aussi acheva-il de cé-
 » lébrer sa Messe, & oncques plus ne chanta,
 » & mourust. Dieu en ayt l'ame. »

L'exécution typographique de cet Ouvrage
 est soignée; il en paroît un Vol. tous les mois.

*Le Comte de Valmont, ou Égaremens de la
 Raison; Lettres recueillies & publiées par
 M..... Septième Édition. A Paris, chez
 Montard, Imprimeur-Libraire de la Reine,
 rue des Mathurins. 5 vol. in-12. avec fig.
 Prix, 15 liv. rel.*

LORSQU' cet Ouvrage parut pour la pre-
 mière fois, il fut annoncé dans ce Journal
 comme distingué par ce double caractère
d'agrément & d'utilité, que tout Auteur doit
 se proposer, comme un *Code de principes*
pour toutes sortes de personnes, & un *manuel*
propre à tous les états, à tous les âges, &
principalement à la jeunesse. (Voyez le Mer-
 cure de Juillet 1774.) Six éditions épuisées
 en très-peu d'années, & la septième que
 nous annonçons aujourd'hui, démontrent

hautement la justice de cet éloge, & nous dispensent d'entrer dans de nouveaux détails sur le plan de l'Ouvrage; mais un pareil succès est une espèce de phénomène Littéraire; essayons d'en indiquer les causes, il paroîtra moins étonnant.

D'abord, M. l'Abbé Gérard a donné à son Ouvrage la forme la plus propre à le faire rechercher, même par les Lecteurs les plus dissipés & les moins capables d'une attention soutenue. Le Comte de Valmont n'est pas sans doute un vrai Roman, mais il en a tous les agrémens. La vérité y est mise en action, les situations y sont variées, intéressantes & bien liées. L'art avec lequel il fait contraster les personnages, ajoute encore à l'intérêt qu'ils inspirent. Le Comte de Valmon nous retrace une foule de jeunes gens égarés par les plaisirs, entraînés par les passions, séduits par une fausse philosophie, mais qui, conservant une certaine droiture dans le cœur au milieu de leurs égaremens, & un certain amour pour la vérité, ne sont pas absolument indignes de la connoître. Le Marquis est un de ces hommes qui font honneur à l'humanité par la force de leur âme, la solidité de leur raison, l'étendue de leurs lumières, & le constant attachement à leurs devoirs. Le Vicomte de Laufane est un de ces êtres légers & charmans que l'on s'arrache à la Cour & à la Ville, parce qu'ils ont tout l'esprit qu'il faut pour plaire, mais qui, sans foi, sans mœurs, sans religion, sont

ce que l'on appelle aujourdhui des aimables ruses. La Comtesse de Valmont attendrit par ses malheurs & ses vertus; on l'aime presque autant qu'elle aime son mari & ses enfans; mais on l'estime autant qu'on la respecte.

Ces Personnages ne sont mis en action que pour développer à propos tout ce que la vertu a d'aimable, le vice d'odieux, la science d'estimable, la morale sur-tout de plus pur & de plus sain. Nos grands Traités sur cette science, sur la Religion & l'éducation, n'instruisent pas mieux & plaisent moins. Le Marquis disserte sur les objets les plus importans; mais quelle différence de ses leçons à celles de nos lourds & secs Démonstrateurs, dont la sèche & pesante didactique dégoûte le Lecteur dès les premières pages! La vérité a dans sa bouche le ton qu'elle doit prendre dans un homme de Cour, qui a connu le monde & ses erreurs, mais qui plaint ses victimes, & ne peut les haïr; dans un père toujours sensible & tendre, qui n'instruit que parce qu'il aime, qui n'appelle à la vertu qu'en la faisant aimer. S'il peut être utile de vivre dans le grand monde, c'est sur-tout quand on en rapporte ce que nous appelons le ton de la bonne compagnie, & ce ton règne d'un bout à l'autre dans le Comte de Valmont. Ajoutons à cela un grand fond de sensibilité, une vraie connoissance du cœur humain, un style coulant, facile & correct, des morceaux pleins de force & de chaleur,

de la clarté, de l'évidence dans les raisonnemens ; & tout ce qui peut en retarder la marche, rejeté dans des Notes souvent très-instructives , toujours intéressantes ; nous aurons reconnu du moins en partie la cause du succès de cet Ouvrage, ce qui en a si fort multiplié les Editions, & ce qui fait espérer que celle-ci sera encore suivie de bien d'autres.

VARIÉTÉS.

LETTRE à M. FRAMERY.

M O N S I E U R ,

C'est à la campagne qu'on lit les Ouvrages Périodiques avec le plus de plaisir & le plus d'attention. Je viens d'y recevoir le *Mercur* du 2 Avril, où se trouve inséré l'excellent extrait que vous avez fait du Livre intitulé : *Poétique de la Musique*. L'amour des Beaux-Arts, & ce sentiment, trop rarement éprouvé qu'excite tout Ouvrage, de quelque nature, & de quelque dimension qu'il soit, où on en parle avec justice & avec justesse, où le bon goût se fait également sentir & dans les idées & dans la manière de les exprimer, suffiroient, Monsieur, pour m'engager à vous rendre un hommage public, si je pouvois penser que mon suffrage eût assez de valeur pour se faire remarquer. Mais comme je suis loin d'avoir une pareille présomption, je me hâte de vous faire connoître le motif personnel qui m'autorise à vous entretenir de votre propre Ouvrage. Vous

K iv

avez bien voulu , Monsieur , y parler avec éloges d'un *Essai sur l'union de la Poésie & de la Musique* , que j'ai fait imprimer il y a justement vingt ans. Cette petite Brochure , qui pouvoit contenir 150 pages au plus , fut bientôt débitée & tellement dispersée , que je n'en possède pas même un exemplaire. Quelques Amateurs , quelques Compositeurs , & sur-tout des Compositeurs étrangers , en ont recouvré un petit nombre , & les ont conservés ; ils ont même eu assez d'indulgence pour dire du bien de l'Ouvrage , & assez de modestie pour croire qu'il leur avoit été utile. Depuis que cet *Essai* a paru & disparu , il a été cité souvent , & de manière à flatter l'amour-propre de l'Auteur , qui vous doit , plus qu'à un autre , Monsieur , l'avou que les suffrages des véritables amis des Arts , lui seront toujours infiniment précieux. Il seroit donc très-fâché qu'on imaginât , ou qu'il n'y fût pas assez sensible , ou que d'autres occupations eussent ralenti en lui l'amour des Beaux-Arts , avec lesquels il en est peu qui ne soient très-comparables. En effet , on a demandé plusieurs fois pourquoi je ne donnois pas une seconde Edition de cet Ouvrage. Assurément ce n'auroit pas été une tâche longue ni difficile. Mais j'espère aussi qu'on ne désapprouvera pas les motifs qui m'en ont empêché ; je ne puis , Monsieur , saisir une meilleure occasion de les expliquer.

1°. Cette petite Brochure n'a d'autre mérite que d'avoir énoncé la première , quelques idées qui n'existoient que d'une manière vague & indéterminée dans la pensée d'un petit nombre d'Amateurs , & dont ils n'avoient pas encore imaginé de former un système mieux lié & mieux suivi. 2°. L'époque même où cet *Essai* a paru , est celle où la musique a fait des pas de géant , où MM. Grétry , Philidor , Monigny , &c. ornoient la Scène Italienne de toutes les beautés qui lui étoient propres ,

& en monstroient de temps en temps quelques-unes d'un genre plus élevé, qui indiquoient assez l'usage qu'on en pouvoit faire ailleurs. Que manquoit-il pour que l'Art fît un pas de plus ? Des Poètes Lyriques ; & les Brochures , les Livres même ont-ils le droit d'en créer ? M. Philidor prit le parti de s'en passer. Il fit de grandes & de belles choses avec le plus anti-lyrique des Poètes , qui pourtant avoit su préparer des effets , & avoit du moins fourni des cadres , ne pouvant faire des tableaux. M. Gluck vint ; & pour employer ses talens , il fallut mettre à contribution le Théâtre des Grecs , & celui des Racine & des Corneille. Alors quelques Critiques sévères , quelques personnes difficiles , comme vous & moi , trouvèrent qu'il y avoit peut-être trop de dramatique dans la musique , trop de Tragédie dans l'Opéra. M. Piccini parut à son tour , & les mânes de Quinault furent évoqués avec succès. Il débuta par des Pièces d'un genre mixoyen , plus gracieuses que terribles , plus héroïques que tragiques , & alors on trouva que les émonions n'étoient pas assez fortes , qu'il y avoit trop d'Opéra dans la Tragédie ; mais dans ce combat entre deux immortels rivaux , les Compositeurs étoient en première ligne , & paroissoient seuls , tandis que derrière eux étoient d'un côté Quinault , & de l'autre Sophocle , Euripide , Racine , &c. Tout cela ne marquait pas encore le complément de la révolution. Didon en a été l'époque : Poème neuf , musique neuve , le tout composé en France & pour les François , joué par des Acteurs déjà formés , & devant un Public déjà instruit ; rien n'a manqué à cet Ouvrage. *Omne tulit punctum.....* Et lorsque la musique théâtrale a atteint ce comble de perfection , dont aucune Scène étrangère ne peut fournir de modèle , on croiroit encore avoir besoin d'imprimer ! oh ! Monsieur , vous savez mieux que personne quels sont les véritables services qu'on peut

rendre à la musique ; vous avez mis le Public à portée de connoître , d'entendre des chef d'œuvres. Voi à la vraie poétique dont on a besoin ; voilà comment on accélère le progrès des Arts. La critique , quoique toujours utile , est de peu d'importance tant qu'ils avancent. C'est lorsqu'ils commencent à rétrograder qu'elle doit élever la voix ; qu'elle doit s'efforcer d'en prévenir la décadence. Si cette décadence étoit prochaine ; si notre Nation , qui va si vite en tout sens , avoit atteint le terme de ses progrès ; & qu'il ne s'agit plus que de lui en conserver la jouissance , nous ne manquerions pas de moyens pour remplir cet objet , & c'est la troisième raison qui m'empêche de rien imprimer ou réimprimer. Nous trouverons une excellente poétique musicale dans les Articles que M. Marmontel a faits pour la nouvelle Encyclopédie , articles dont on peut juger d'avance par ceux qu'il a déjà insérés dans le Supplément de l'ancienne. Là , on pourra acquérir des notions justes & précises sans que la patience ou l'amour-propre soient rebutés par l'appareil d'un Ouvrage didactique ; & si cependant on desire que des idées éparses , quoique aisées à rassembler , soient réunies dans un seul corps d'Ouvrage ; si l'on témoigne le même empressement pour une poétique musicale , qu'on a montré pour une poétique Littéraire , tiré également des articles que le même Auteur a fournis à l'Encyclopédie , il y a lieu de croire que nous ne tarderons pas à être satisfaits. M. Marmontel n'a pas dédaigné de faire usage de l'Essai sur l'union de la Poésie & de la Musique. C'est un petit arbrisseau qui se trouve enté sur un tronc robuste. Je le vois avec plaisir acquérir une étendue & une vigueur que je n'aurois pu lui donner. On n'a pas même oublié de retracer son origine. Vous voyez , Monsieur , que l'Art charmant que vous savez si bien aimer & servir , n'est pas compromis ; vous voyez

que mon amour-propre même n'a fait que gagner au sort de mon Ouvrage. Que de bonnes raisons pour se taire, & en est-il jamais de mauvaises pour prendre ce parti? Cette réflexion, qui vient peut-être un peu trop tard, m'avertit de finir ma lettre, & de m'interdire jusqu'au plaisir de vous répéter combien j'approuvais à la justesse de vos réflexions & à l'élégance de votre style.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur,
 Votre très-humble & très-obéissant
 serviteur, *Le Marquis de Ch.*

P. S: Depuis ma lettre écrite, j'ai lu, Monsieur, avec autant de plaisir que d'avidité, le Livre, que M. de Chabanon vient de publier. Nouvelle raison pour garder le silence. Cet Ouvrage ne traite pas seulement de l'union de la Poésie & de la Musique, mais il est lui-même le produit d'une heureuse union entre l'esprit, la science & les talens. Parmi nombre d'observations très-justes & très-fines, celles-là seront particulièrement utiles à la musique. 1°. Que la mélodie en est l'âme & en fait le charme. 2°. Que l'imitation n'est pas son principal objet ni l'unique source des plaisirs qu'on lui doit. Ce dernier principe, que M. de Chabanon a parfaitement développé, je l'avois indiqué superficiellement dans ma réponse au Traité du Mélodrame, imprimé dans un Mercure de l'année 1771; & dans l'article *Beau Idéal* du Supplément de l'Encyclopédie; j'ai osé l'appliquer à la peinture même. En voulant prouver que l'Artiste, dans la composition de ses tableaux, sans en excepter les paysages, étoit obligé de rechercher, d'imaginer même les effets dont l'impression seroit plus agréable à l'œil, j'ai avancé que ceux-là ne connoissent pas les véritables principes des Beaux-Arts, qui attribuent à l'imitation seule les grands effets produits par la musique sur nos Théâtres &

K 3

dans nos Concerts, & par la poésie même, dans nos plus belles Tragédies. Que de préjugés, que d'opinions fausses existent encore dans ce siècle de lumière & du goût ! que de ronces continuent de croître dans les sentiers de la vérité ! mais aussi avec quelle grâce & quelle facilité M. de Chabanon les a-t-il écartées ! il me semble que son opinion est presque toujours la mienne, & que j'en suis encore bien près lorsque j'en diffère. Je crois cependant, & sur ce point, Monsieur, votre jugement affirmera le mien ; je crois qu'il ne donne pas assez d'importance au rythme & au mètre des vers lyriques. Il auroit dû observer que les *duos* & *trios* dialogués ont besoin d'être écrits en vers égaux ou correspondans. Il pouvoit avouer aussi, s'il eût été moins frappé des richesses de la musique, que dans la langue Italienne le rythme a souvent suggéré au Musicien des motifs qu'il n'auroit pas trouvés sans cela. Comme :

Ombra che squallida

Fai qui soggiorno ;

Larva che pallida

Mi giri intorno.....

Quel barbaro che sprezz

Non placheran i vezzi ;

Ne crederà l'inganno

Quel barbaro da te.

Si ces dactyles, revenant toujours à la même place, & si fortement sentis, n'ont rien suggéré au Musicien, je suis bien trompé. D'ailleurs, les vers que les Italiens emploient dans leurs *airs* ont communément leur *accent*, les uns à la troisième, les autres à la seconde syllabe. Comme :

Vo solcando un mar crudele

Senza vete, senza farsà....

Io veggo in contanza

Frà l'ombre del timor....

Se possono tanto

Due luci vezzose....

Ces accens n'aident-ils pas le Compositeur à frapper la mesure sur une syllabe fortement sentie, à mieux arranger sa phrase musicale ? Sur cet objet, que j'ai toujours eu à cœur, je ne m'obstine pas, mais je persiste. Qui prendre pour juge ? M. de Chabanon lui-même.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Jeudi 7 de ce mois, Mlle *Devienne*, Actrice de la Troupe de Bruxelles, a débuté dans l'emploi des Soubrettes, par les rôles de *Dorine*, dans le *Tartuffe*, & de *Claudine*, dans le *Colin Maillard* : elle a continué son début par les rôles les plus brillans de cet emploi.

Peu d'Actrices ont paru avec plus d'éclat sur le premier Théâtre de la France ; c'est-à-dire, ont réuni, sur le champ, un plus grand nombre de suffrages. Une jolie figure, une taille svelte, élégante & souple, beaucoup de jeu dans la physionomie, de la vivacité, de la finesse, une intelligence non-seulement assez étendue, mais encore assez facile

pour annoncer un certain usage du Théâtre : voilà ce qui a séduit le Public, ce qui l'a entraîné souvent jusqu'à l'enthousiasme. Ces qualités, sans doute, sont dignes d'éloges; mais elles sont accompagnées de défauts assez graves, si l'on peut appeler ainsi un débit marqué au coin de l'affectation & de la recherche; un maintien, des attitudes & une gesticulation maniérés; enfin un jeu très-rarement naturel. C'est principalement dans la *Martine des Femmes Savantes*, que les gens sans passion ont remarqué ces défauts, que nous sommes éloignés de regarder comme incurables, mais que de longs efforts & un travail opiniâtre peuvent seuls faire disparaître, sur-tout aujourd'hui que Mile Devienne paroît en avoir contracté l'habitude. Le malheur de tous les Débutans, principalement des Débutantes, qui annoncent des dispositions aux talens, est de s'en rapporter presque exclusivement à la bruyante admiration de quelques esprits bouillans, qui se contentant d'abord de quelques apparences brillantes, crient au miracle, font circuler l'enthousiasme dont ils sont pénétrés, le répandent, établissent ainsi à leurs idoles une réputation passagère, se refroidissent ensuite, & leur font payer, par une sévérité tout aussi condamnable que leur extrême complaisance, les applaudissemens qu'ils leur ont prodigués. Il vaudroit mieux certainement, pour l'avantage de l'Art & du Public, voir d'un œil égal le mérite & les

défauts d'un Comédien , applaudir l'un , l'avertir des autres , & le conduire ainsi sur le chemin des progrès ; que de l'aveugler sur ce qui lui manque , de lui donner de lui-même une opinion exagérée , par conséquent , de le rendre rebelle aux avis utiles. Nous entendons tous les jours le Public se plaindre de quelques Sujets attachés à nos Théâtres Royaux. Pourquoi , disent les mécontents , a-t-on reçu tel ou telle ? Eh ! c'est vous qui l'avez voulu. Quand tel a paru pour la première fois devant vous , & pendant tout le cours de son Debut , vous l'avez vanté comme une merveille , vous lui avez prodigué vos suffrages ; non content de l'applaudir dans ses rôles , vous l'avez fait paroître à la fin du Spectacle , afin de vous rassasier du plaisir de le voir à votre aise. Que disiez-vous alors aux Supérieurs de nos grands Théâtres ? *Voilà le sujet qu'il nous faut , qu'on le reçoive.* On l'a reçu , & vous vous plaignez. Vous avez tort. Moins d'enthousiasme , plus de goût & de raison dans vos choix ; & vous ne vous plaindrez plus. Revenons à Mlle Devienne , & résumons. De la disposition au vrai talent , des qualités essentielles , quelques vices capitaux : qu'elle ait le courage de ne point écouter son amour-propre , d'étrouffer , d'anéantir ce qu'elle a de répréhensible , & elle sera digne de tout ce qu'elle vient d'obtenir de succès.

Le Mardi 11 Avril, on a joué, pour la première fois, *les Deux Frères*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. de Rochefort.

Une Anecdote, tirée du *Spéctateur Anglois*, a fourni le fonds de cette Comédie, qui n'a pas joui d'un heureux succès.

Un père ne voit pas toujours les défauts de ceux qui lui doivent la vie. Il résulte quelquefois de cet aveuglement une très-mauvaise éducation. Pour obvier à cet inconvénient trop commun, deux frères font l'échange de leurs enfans. L'un a un fils, l'autre une fille. Les jeunes gens se voient, se prennent de passion l'un pour l'autre. On fait l'épreuve de leurs caractères par des demi-confidences qui les désespèrent; enfin on les éclaire sur leur destinée, & on les unit. Des incidens brusqués, des situations fausses, & un défaut presque à l'absolu d'intérêt: voilà les causes de la chute de cette Comédie. La réputation que M. de Rochefort s'est acquise par d'autres Ouvrages justement estimés, ne sauroit en souffrir aucune atteinte. Tout le monde n'est point appelé à faire des Pièces de Théâtre:

Chacun son lot, nul n'a tout en partage.



ANNONCES ET NOTICES

SECONDE *Suite de l'Aventurier François*, contenant les Mémoires de Cataudin, Chevalier de Rosamène, fils de Grégoire Merveil, Tomes I & II. A Paris, chez l'Auteur, hôtel de Malte, rue Christine; Quillau l'aîné, Libraire, rue Christine; la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; Méri-got le jeune, Libraire, quai des Augustins; Desenne, au Palais Royal.

La vie du fils de Grégoire Merveil n'est pas moins intéressante & moins curieuse que celle de son père, & il éprouve des aventures du même genre. C'est un jeune homme qui cède à l'ascendant des circonstances, qui en est toujours puni, & qui nous peint ses remords, leçon continuelle pour les jeunes gens, qui ne sont que trop portés à s'applaudir des bonnes fortunes dont celui-ci gémit. « Il est à-peu-près en homme, dit l'Auteur, ce qu'est en femme Manon Lescaut. » Il lui a donné, comme à son père, le nom d'Aventurier François, parce que cette nouvelle Partie de l'Ouvrage est intimement liée avec les précédentes, & qu'elle fait entièrement corps avec elles.

TABLEAU Historique de l'esprit & du caractère des Littérateurs François depuis la renaissance des Lettres jusqu'en 1785, ou Recueil des traits d'esprit, de bons mots & anecdotes Littéraires, par M. T**, Avocat en Parlement, Trésorier de la Guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne. A Versailles, chez Poinçot, Libraire, rue Dauphine; & à Paris, chez Nyon, Libraire, près le Collège des Quatre Nations.

L'Auteur de cette compilation a eu le projet de consacrer son travail à la gloire des Lettres, ce qui doit intéresser ceux qui les cultivent. Le plan qu'il a suivi, c'est de rassembler dans un seul article tout ce qui a rapport à un même Ecrivain, & chaque Ecrivain s'y trouve classé selon la date de sa mort.

COLLECTION complete des Fabulistes, dédiée à M. le Comte de Vaudrenil, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Grand Fauconnier de France, par une Société de Gens de Lettres; proposée par souscription. A. Paris, chez les Auteurs, rue des Nonaindières, n°. 31; Petit, Libraire, quai de Gèvres.

La plupart des Fabulistes, soit par leur rareté, soit par le défaut des Traducteurs, étoient oubliés ou n'étoient point arrivés jusqu'à nous; c'est enrichir la Littérature que de lui rendre une suite de productions morales & intéressantes qui l'honorent en inspirant la sagesse & l'amour de la vertu.

Les Apologues Arabes, Grecs, Persans, Latins; Allemands, Anglois, Italiens, &c. traduits en François, y seront insérés, on y joindra les Fables Françaises. Mais comme on ne prétend point assigner les rangs, on s'asservira à l'ordre chronologique. Une Notice historique des Ouvrages & de la vie de l'Auteur, précédera les Fables qu'il aura composées. La Collection sera terminée par les meilleures Fables qu'on aura extraites des Poètes qui, n'étant point Fabulistes, se sont essayés dans ce genre. Cette Collection formera environ vingt-quatre Volumes in-8°. de 4 à 500 pages chacun, mêmes format, papier & caractère que le Prospectus. Le premier paroîtra au mois de Juin prochain, & les autres successivement de deux en deux mois. En souscrivant on payera 12 livres, & 4 livres en

recevant chaque Volume broché, excepté les trois derniers, qui se trouveront payés par la souscription. On souscrit aux adresses du Frontispice.

COURTIER Lyrique & Amusant, ou Passe-Temps des Toilettés.

Il paroîtra tous les quinze jours, à dater du premier Juin 1785, seize pages in-8o. de cet Ouvrage, sous la distribution de première & seconde Parties. L'une, composée de huit pages à chaque époque, contiendra des Chançons, des Romances, des Ariettes & des Vaudevilles avec les airs notés quand ils ne seront point connus; on promet que les paroles seront toujours choisies de manière à pouvoir plaire, comme jolies pièces de vers, même aux personnes qui ne chantent pas. Et l'autre, formant aussi huit pages, offrira un répertoire amusant d'Anecdotes, de bons Mots, de Traits Historiques, &c.

La Musique sera revue avec la plus grande attention par M. Greffet, Compositeur agréable, connu par plusieurs Airs légers, & qui se propose de répandre dans cette Collection tous ses plus jolis Morceaux.

Le choix des Anecdotes de la seconde Partie & celui des paroles de la première sera fait par un Homme de Lettres d'un goût exercé, mais qui gardera l'anonyme; & MM. les Auteurs ou MM. les Musiciens qui auront fourni dans l'année une douzaine de Chançons dont on aura fait usage recevront la Feuille *gratis* pendant un an au même titre qui les fait jouir de leurs entrées dans nos Spectacles quand ils y ont fait représenter quelques-unes de leurs Pièces. On accueillera aussi avec reconnaissance les Anecdotes, les bons Mots, les Traits Historiques, &c. qui seront envoyés. On nommera

même les Personnes qui le désireront; mais on prévient que l'on n'admettra aucuns morceaux de ce genre que l'on n'ait eu la précaution d'indiquer les sources où on les aura puisés, ou les autorités qui pourront en constater la vérité. C'est à M. Knapen fils seul que l'on est prié d'adresser les objets relatifs à cet Ouvrage. Le prix de la souscription est de 14 liv. pour Paris, & de 16 liv. 8 sols pour la Province. On souscrit dès-à-présent chez Knapen & fils, Libraires-Imprimeurs, rue S. André-des-Arcs, à Paris; mais en quelque temps qu'on le fasse, on recevra les Numéros de l'année qui auront paru précédemment, de manière qu'elle finira & commencera à la même époque pour tout le monde.

Cet Ouvrage bien exécuté peut être agréable, & doit avoir du succès.

CHEF-D'ŒUVRES de l'Antiquité sur les Beaux-Arts, Ouvrage orné d'un grand nombre de Planches en taille-douce, dont soixante-dix ont été gravées par Bernard Picart, n°. 4. Prix, 18 liv. le Cahier. L'Ouvrage comprendra cinq Cahiers, qui se relieront en deux Volumes. A Paris, chez l'Auteur, rue Garéncière, & chez Royez, quai des Augustins.

Nous avons parlé des autres Cahiers de cet important Ouvrage, qui mérite encore des éloges par la célérité des Livraisons.

De la Musique considérée en elle-même & dans ses rapports avec la parole, les Langues, la Poésie & le Théâtre. Prix, 3 liv. 12 sols broché. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage, qui paroît réunir les suffrages des Gens de Lettres & des Personnes qui s'intéressent à l'Art dont il traite.

Le même Libraire vient de mettre en vente une

nouvelle Édition du *Ministre de Wakefeld*, par Goldsmith, traduit de l'Anglois, in-12. Prix, 3 l. rel.

Précis de Recherches & Observations sur divers objets relatifs à la Navigation intérieure de la Province de Bretagne, par M. Obelin de Kgal. A Rennes, chez Nicolas-Paul Vatar, Imprimeur de Nosseigneurs les États de Bretagne.

Cet Ouvrage, qui n'est point susceptible d'être analysé dans ce Journal, annonce dans son Auteur l'amour du bien public; & les lumières que l'étude & l'expérience lui ont acquises peuvent être utiles à l'objet dont il traite. Il a obtenu un succès mérité dans la Province que l'Ouvrage intéresse plus particulièrement.

Le Bureau Littéraire ouvert au Public chez Royet, quai des Augustins, n'offre plus en lecture les Gazettes politiques; mais il aura l'avantage particulier de conserver le dépôt des Papiers publics en diverses Langues les plus propres à faire connoître la Littérature étrangère. C'est avec ce secours toujours prompt, toujours renouvelé, ainsi que par le Recueil des Catalogues des meilleurs Libraires de l'Europe, qu'il desire prouver son zèle aux Amateurs.

Il fait venir & il a déjà quelques Recueils d'Académies étrangères. Outre les Livres anciens & nouveaux, il a actuellement en vente les suites complètes des Journaux les plus propres aux grandes Bibliothèques, la Gazette de France depuis l'origine, & autres Collections utiles.

Les Épreuves, Comédie en un Acte & en vers, représentée au Théâtre François le 29 Janvier 1783, & le 10 Février suivant à Versailles, devant Leurs Majestés, par M. Forgeot. Prix, 1 liv. 4 sols. A

pages, & qui, moins dispendieux, pût être d'un avantage plus général. C'est une boule de métal suspendue à un fil de soie, où les différens degrés de tous les mouvemens sont indiqués assez clairement pour que d'un bout à l'autre de l'empire musical, les Compositeurs puissent faire parvenir leurs intentions précises, toujours vaguement exprimées par les mots d'*Allegro*, d'*Andante*. Tout le monde sent l'avantage de cette pratique si elle étoit admise. Il est fâcheux que quelques Musiciens aient un amour-propre assez mal entendu pour s'y opposer. C'est aux Compositeurs à les convertir. Les morceaux de ce Recueil portent l'indication du Chronomètre simple de M. Renaudin, Instrument très-portatif, qui se vend 6 liv. à l'Adresse ci-dessus.

T A B L E.

C OUPLLET sur la Naissance de Mgr. le Duc de Normandie,	Nouveaux Mélanges de Philosophie & de Littérature, 210
A Mlle V***,	193 Les Œuvres d'Hésiode, 212
A Madame B.....,	194 Mémoire sur les Ciseaux à incision, 213
Le Rendez-vous manqué,	196 Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, 217
Charade, Enigme & Logogryphe,	199 Le Comte de Valmont, 220
Histoire d'Abdalmazour,	201 Variétés, 223
Mémoire sur les Tremblemens de Terre de la Calabre,	208 Comédie Française, 229
	208 Annonces & Notices, 233

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 30 Avril 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 29 Avril 1785. GUIDI.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 27 Mars.

LA santé de l'Impératrice semble s'améliorer depuis quelque temps. Cette Princesse visite fréquemment la Maison d'éducation qu'elle a fondée pour les Demoiselles de qualité, à l'imitation de l'établissement de S. Cyr en France.

Le Comte de Ségur, nouvel Ambassadeur de France à notre Cour, a eu, le 21, sa première audience de S. M. & de Leurs Altesses Impériales.

Le Comte de Bruce, Commandant en chef à Moscou, a informé la Cour qu'on observa le 2 de ce mois, par un temps clair & froid, un Parhélie remarquable, qu'il décrit de la manière suivante.

Le soleil luisant dans sa plus grande splendeur, un cercle très-clair & d'une grosseur médiocre parut l'environner. Un second cercle plus

N°. 18, 30 Avril 1785. i

gros coupoit le soleil ; & dans l'enceinte de ce cercle l'on voyoit cinq météores , en forme de petits soleils , dont deux à côté du soleil , de façon que le même cercle , qui coupoit celui-ci , coupoit également le météore , qui en étoit le plus proche. Les trois autres petits soleils étoient placés dans l'enceinte de la partie inférieure du gros cercle : Celui du milieu étoit dans une ligne perpendiculaire sous le soleil ; & les autres à côté à une petite distance. Vers le centre du gros cercle , perpendiculairement sous le soleil , l'on voyoit un arc fort clair , - semblable à la lune , dont les cornes étoient tournées en bas. Ce phénomène dura aussi long - temps que la splendeur du soleil , & diminua avec elle : Il resta néanmoins une lueur du cercle ainsi que des soleils collatéraux , visible jusqu'à six heures du soir. Suivant un rapport , qu'a envoyé le Général d'Alcharow , le même phénomène a été observé , le même jour 2 Mars , à Ustuschna & à Tscherepow. Dans le premier de ces endroits , on le remarqua au lever du soleil , & à Tscherepow à dix heures du matin. A Ustuschna , l'on vit trois cercles fort clairs autour du soleil , dont les deux cercles intérieurs étoient entiers : Le troisième offroit une grande variété de couleurs ; mais il n'étoit pas complet , & l'on n'en voyoit que la moitié au-dessus du soleil. Le diamètre du plus petit de ces cercles étoit deux fois moindre & celui du cercle extérieur deux fois plus grand que le diamètre du cercle du milieu. Le reste du phénomène étoit précisément le même qu'on l'a observé à Moscou. Sa phase à Tscherepow ne différoit de celle d'Ustuschna qu'en ce que sur le gros cercle il n'y avoit point de cinquième soleil collatéral , ni au - dessous du soleil un

arc semblable à la lune. L'on prétend aussi qu'à Ustaschna le phénomène a été visible au lever de la lune , & que dans celle-ci l'on voyoit une croix. A Jaroslaw, la phase étoit précisément la même qu'à Tscherepow.

Il est très-possible qu'un paraselène ait accompagné le premier phénomène. Quant à la croix dans la lune, la physique ne se mêle point d'expliquer cette sorte d'apparition. Quoiqu'on représente ce parhélie dans plusieurs feuilles publiques, comme la chose du monde la plus extraordinaire, chacun fait qu'elle ne l'est nullement; entr'autres en 1629, le 29 Mars, on observa à Rome 4 parhélies en même temps.

La Crimée est parfaitement tranquille, & gardée d'une manière si formidable, que les Turcs seront peu tentés de la reconquérir. Cette irruption de Tartares, de Turcomans, d'un Sultan de Samarcande, à la tête de 300,000 hommes, dont les gazettes nous menacent, est regardée ici comme une plaisanterie digne de Sir Politick.

A L L E M A G N E.

DE HAMBOURG, le 14 Avril.

Il est tombé une si prodigieuse quantité de neige dans les Duchés de Poméranie & de Cassubie, que les grandes routes en sont entièrement couvertes & impraticables. Les voyageurs sont obligés de se frayer des chemins sur des montagnes, & d'exposer ainsi leur vie au danger le plus éminent.

Depuis le 20 jusqu'au 26 Mars on a passé à pied le Sund entre Helsingor & Helsingbourg. Le 27, la glace se rompit, & la chaloupe de poste ne put arriver à Helsingor ce jour-là à cause des glaçons. Trois Bâtimens Dantzikoïs & un Danois furent enfermés par les glaces du côté de la Suede.

Le passage des Belts est ouvert actuellement, & les yachts peuvent y passer. Le 3, six bâtimens, qui avoient été dans les glaces près de Swederoë, ont été emportés par les glaçons dans la mer du Nord.

C'est une particularité, digne de remarque, qu'à Bergen en Norwege, on n'a point ressenti de froid extraordinaire, & que la navigation de ce côté-là n'a pas été interrompue.

Un de nos Ecrivains politiques observe que, depuis que les petites villes de province, & même les villages ont attiré des commerçans & des métiers, les commerces des grandes villes a diminué d'une maniere sensible. — Cette ville, entr'autres, peut servir de preuve de la justice de cette observation; son commerce étoit autrefois beaucoup plus florissant qu'il n'est actuellement. Il y a des rues entieres où l'on ne voit plus de trace de Commerçans, & dans lesquelles autrefois tous les rez-de-chaussées étoient occupés par eux. — La diminution du commerce dans les autres grandes villes a peut-être la même cause que celle du commerce de Hambourg.

On voit toujours défiler des troupes Russes vers l'Ukraine, & il en est arrivé dans la Livonie.

DE VIENNE , le 15 Avril.

Un quatrieme chef des Valaques révoltés , nommé Inezar , a été dénoncé au gouvernement par les Popes du pays , & emprisonné. Une remarque qu'on ne doit pas omettre , est , qu'on n'a pas trouvé un seul Grec - uni dans le nombre des rebelles. Quant au Baron de Wesseling ou Wesselingi , enfermé dans la forteresse de Kufstein , ainsi que nous l'avons rapporté l'ordinaire dernier , c'est un Gentilhomme protestant , très-riche , très-dur envers ses vassaux , & très-turbulent. On s'est assuré pareillement de son épouse , élevée dans le catholicisme , & qui avoit embrassé la Réforme , à l'instigation de son mari. On l'a confiée à des Religieuses chargées de la ramener dans le giron de l'Eglise. Pour se tirer d'affaire , le Baron a présenté son apologie , dont le point le plus concluant est l'offre de lever trois compagnies de hussards à ses dépens , pour le service de l'Empereur. Une maladie épidémique fait d'assez grands ravages à Carlsbourg & dans ses environs.

Le corps-franc du Bannat , sous les ordres du colonel Brentano , a fait une grande diligence malgré la rigueur de la saison. A son arrivée à Laxembourg , où il a séjourné 24 heures , on lui a donné un nouvel Uniforme ; il a ensuite passé en revue près de cette capitale , d'où il a poursuivi sa route vers les

Pays-Bas. Il est composé de 2500 fantassins & de 500 hussards.

L'Empereur, accompagné du Prince Charles de Lichtenstein, a vu défiler les deux colonnes de ce Régiment.

La correspondance entre notre cour & celle de Russie est très-active depuis quelque temps. A la suite d'une conférence d'une heure entre l'Empereur & le Prince Gallitzin, Ambassadeur Russe, on expédia, il y a peu de jours un courrier au Baron de Herbert, notre Ministre à Constantinople. Le même messager fut chargé de dépêches pour M. de Raizewich, Consul général de S. M. I. à Bucharest. Chacun raisonne & conjecture sur le contenu de ces deux paquets. Dans le premier on suppose que notre cour demande une explication à la Porte sur ses préparatifs, sur la marche de ses troupes vers les frontières, sur les magasins rassemblés à Silistrie, à Belgrade, à Andrinople. La seconde dépêche, à ce qu'on croit, est un avertissement donné au Consul général de veiller attentivement sur le Prince de Moldavie.

Le Chevalier Foscarini, Ambassadeur de Venise, a remis de la part du Sénat à l'Envoyé de Prusse, une note historique & explicative au sujet du différend entre la République & la Hollande.

Le jour de Pâques dernier, les habitans du faubourg de Wieden donnerent une fête aux pauvres : 226 pauvres & 20 enfans furent traités.

tés aux dépens des Paroissiens qui avoient fait entr'eux une collecte à cette intention. Les femmes même des principaux bourgeois ne dédaignèrent pas de préparer le dîner ; le Pasteur de la Paroisse & les autres Religieux avec plusieurs bourgeois voulurent bien eux-mêmes servir la table qu'on avoit préparée à cet effet dans le Couvent qui sert de Paroisse. Un charitable bienfaiteur avoit fait mettre en outre une piece d'argent sous chaque couvert.

Les rigueurs de l'hiver ont occasionné une foule de désastres particuliers. L'on écrit de Likka, qu'un habitant de cette contrée, possesseur d'un troupeau de 200 moutons, qu'il ne pouvoit plus nourrir, faute de fourrages, prit le parti de les faire tondre, & de les abandonner ensuite dans les montagnes, où ils périrent tous.

Les deux derniers hivers ayant nécessité une consommation effrayante de bois de chauffage, on a calculé que dans vingt ans la corde de bois coûteroit ici 20 florins. Les forêts voisines sont épuisées, & les autres trop éloignées pour se procurer du bois, sans de très-grands frais.

Quelques avis de Presbourg font mention d'une nouvelle exécution Ottomane, près de nos frontieres.

Le fameux Abdul Bassa, marié avec une Sultanne, avoit, à l'insu de la Sublime-Porte, rassemblé plusieurs Troupes en Bosnie, d'où est résultée une augmentation des Troupes Autrichiennes postées dans la Croatie ; ce Bassa n'a pas tardé à être la victime de son imprudence.

Un Noir, accompagné de trois autres personnes; tous envoyés de Constantinople, lui a apporté un *Firman*, &, en se disant chargé de lui déclarer que, par une faveur particulière, Sa Hauteffe lui laissoit le choix, de mourir par le sabre, par le cordon, ou par les effets de cette liqueur (qu'il lui présenta dans une petite phiole). Le Basla préféra la liqueur, l'avalala sur le champ, & expira au bout d'une demi-heure.

Le Prince Adam Czartoriski, Général d'Artillerie, & Capitaine de la Garde-Noble de Gallicie, est arrivé ici le 3, venant de Varsovie.

On apprend de Hermanstadt que le 15 Mars on y a commencé la conscription de la Transylvanie, & qu'on s'occupe à augmenter le nombre des Régimens de frontiere. Il sera levé un sixieme Régiment sur les frontieres vers la Domination Ottomane. — En 1779, le nombre des Troupes de frontiere étoit de 10,000 hommes; il sera porté actuellement à 20,000. — L'entretien d'un Régiment de frontiere coûte par an 81,000 florins moins que celui d'un autre Régiment.

L'Empereur a fait remettre à l'établissement des pauvres une somme de 37000 flor.

On assure que, depuis le nouveau régiement de commerce, la recette des Donanes a diminué considérablement.

Plusieurs articles, qui avoient été prohibés, mais que les Etats Autrichiens ne fournissent pas encore en assez grande quantité, viennent d'être exceptés de la regle générale, & peuvent de nouveau être importés en payant les anciens droits.

DE FRANCFORT, le 18 Avril.

Nous parlâmes, il y a quelque temps, du

magnifique projet de réunir par un Canal le Rhin au Danube; projet qui feroit communiquer la Mer noire à la Mer d'Allemagne, & à la Baltique. Voici quelques détails ultérieurs au sujet de ce plan, qui occupe sérieusement la Cour de Vienne.

Charlemagne, en 792 & 793, entreprit d'unir le Danube au Rhin par le Meyn, l'Almat & la Reignitz. Ce grand Monarque n'abandonna ce projet qu'à cause des pluies continuelles qui tomberent dans ces années là, & de la qualité marécageuse du fond. On est autorisé à croire que la direction qu'on avoit résolu de donner alors à ce canal, n'étoit ni la plus courte, ni la meilleure, ni la moins coûteuse. Le canal dont il est actuellement question, n'auroit qu'environ 30 lieues de longueur; 38 écluses suffiroient pour le soutenir dans tout son cours. De ces 38 écluses qui devroient être d'une nouvelle forme, nommées écluses à bascule, 14 porteroient sur elles mêmes un pont assez grand & assez fort pour que la voiture la plus chargée y pût passer sans danger. Pour ouvrir & fermer de semblables écluses, la force d'un seul homme suffit. Chacune d'elles coûtera 20 mille florins; du nombre des 20 écluses restantes, il n'y en auroit que 14 qui devroient encore, suivant la disposition du terrain, porter un pont pour passer à pied ou à cheval. La dépense pour la confection de ces dernières n'est évaluée qu'à 9000 florins: le tems nécessaire pour l'excavation de ce canal ne seroit que de 8 années. Le tarif des droits de péage monteroit, suivant l'Auteur, à environ 896000 florins par an.

La Gazette de Berlin, du 6 Avril contient un article énoncé en ces termes.

« On a lu ici avec surprise tout ce que le

» *Gazetier de Leyde a débité dans le Supplément*
 » *de la Feuille, N^o. 26, touchant un certain avis*
 » *donné par le Rhingrave de Salm ; & on a été*
 » *particulièrement surpris de la hardiesse avec*
 » *laquelle il annonce : Que les Etats-Généraux*
 » *avoient écrit au Roi par un Courier envoyé à Ber-*
 » *lin , pour demander des éclaircissémens sur cette*
 » *matiere ; & que L. H. P. avoient reçu une réponse*
 » *affirmative de S. M. Or, on peut assurer comme*
 » *un fait certain , qu'il n'est arrivé , depuis peu,*
 » *aucun courier Hollandois à Berlin ; que les Etats-*
 » *Généraux n'ont pas écrit au Roi sur la matiere*
 » *en question , & que S. M. n'y a pas répondu*
 » *non plus. Qu'on juge par cet échantillon de la*
 » *véracité du reste ! »*

Une autre Feuille de l'Empire interprète de la maniere suivante les explications qu'on dit avoir eu lieu entre les Cours de Petersbourg & de Berlin.

Un certain projet , dont tous les Papiers publics ont parlé , a donné à la Cour de *Prusse* l'occasion de manifester ses sentimens sur l'état actuel du corps politique , & même de prendre part à la cause importante dans laquelle une partie de l'*Europe* est intéressée. Elle a en conséquence fait faire des représentations sérieuses à la Cour de *Russie* sur divers objets , & principalement sur l'élection d'un *Roi des Romains* , & la création d'un neuvieme Electeur. Comme la réponse qui a été faite à ce sujet au Comte de *Goetz* par le Ministère de *Russie* , n'a point satisfait le Roi de *Prusse* , ce Monarque , dans une conférence qu'il a eue avec le Prince d'*Olgorucki* , lui a témoigné « qu'il étoit
 » assez évident , d'après les démarches de la *Russie* ,
 » que cette Cour paroissoit moins occupée du res-
 » pos de l'*Europe* & du maintien de la balance ,
 » que des intérêts de la Cour de *Vienne* ; qu'il se

» croyoit en conséquence obligé, comme Membre
 » du Corps Germanique, comme garant de la sûreté
 » de la constitution ; enfin comme partie intéressée
 » dans le corps politique de l'Europe, de protester
 » contre tout ce qui pourroit porter quelque
 » atteinte à la sûreté desdits corps ; & qu'en conséquence,
 » il se croyoit obligé de se mettre en état
 » de défendre les droits publics & particuliers de
 » la couronne. »

Le Prince d'Olgarski répondit, d'après ses
 instructions « que l'Impératrice ne connoissoit à
 » l'Empereur aucune vœu qui pussent tendre à
 » altérer la constitution du Corps Germanique ; que
 » S. M. Prussienne avoit pu être induite en erreur
 » à cet égard par des avis faux & controuvés ; que
 » s'il y avoit quelque chose de surprenant & de
 » révoltant dans la situation actuelle du corps politique
 » de l'Europe, c'étoit l'opiniâtreté des Hollandais,
 » & l'éloignement qu'ils montroient pour
 » un accommodement, auquel S. M. Imp. paroîs-
 » soit si disposée ; qu'il n'étoit pas moins étonnant
 » que S. M. Prussienne non-seulement approuvât,
 » mais cherchât même à entretenir & fortifier
 » cette opiniâtreté des Hollandais. Que, quant à
 » la démarcation des limites entre l'Empereur &
 » la Porte, quoique S. M. Prussienne eût paru
 » désapprouver la conduite de son précédent Am-
 » bassadeur, le successeur de celui-ci ne laissoit
 » pas de suivre le même système, & ne cherchoit
 » rien moins que de concourir à ce que ladite dé-
 » marcation eût un prompt succès. Qu'enfin, on
 » ne pouvoit attribuer les dispositions hostiles &
 » les préparatifs des Turcs, qu'à la froideur que
 » S. Maj. Prussienne montrait dans cette affaire.
 » Qu'en conséquence, l'Impératrice de Russie se
 » croyoit de son côté autorisée à protester contre
 » cette conduite de S. M., & à faire ses disposi-

» tions de maniere à être prête à tout événement »

On se plaint à Munich de diverses réglemens , pour gêner en Baviere la liberté d'écrire & de penser ; réglemens qui s'exécutent avec rigueur. Une Commission est investie du droit d'entrer dans les maisons , & d'y fouiller à l'improviste les livres , papiers , écrits quelconques , soupçonnés d'être contraires à la Religion ou à l'Etat ; mais l'on espere qu'une fois instruit des abus de cette Inquisition , l'Electeur en réformera les parties les plus dangereuses.

L'Electeur de Mayence , malade depuis quelque temps , est aujourd'hui dans un état presque désespéré. Ce Prince , né en 1719 , n'est pas très âgé. Deja l'on remarque beaucoup de mouvemens parmi les Compétiteurs à la dignité electorale. Le public paroît jeter les yeux sur le Comte d'Alberg , distingué par ses connoissances , par ses qualités personnelles & par son habileté dans les affaires d'administration.

Le Roi de Prusse a été , & est encore assez incommodé par des abcès dans les jambes , qui , sans être d'un caractère dangereux , ont donné de l'inquiétude. Depuis que la goutte s'est déclarée , S. M. P. a été un peu soulagée ; cependant elle ne reçoit personne encore.

Le Duc régnant de Brunswick a l'inspection générale des Régimens Prussiens d'Infanterie , en garnison à Halberstadt , Magdebourg , & dans l'ancienne Marche. Le Général Gaudi est nom-

mé Inspecteur des Régimens dans la Westphalie. Les soldats absens par congé , arrivent successivement à leurs Régimens. Beaucoup sont arrivés à Berlin sur des traîneaux.

On écrit de Vienne que le Cardinal-Archevêque a pris la résolution de quitter pour jamais cette capitale , & de se retirer dans son Evêché de Waizen , pour y passer le reste de sa vie.

L'Empereur , dit-on , a fait présent d'une terre noble au Conseiller de Born , auteur de la nouvelle méthode de séparer l'or & l'argent du minerai qui les renferme.

On apprend de Nordenstadt , dans le Landgraviat de Darmstadt , que le 2 de ce mois , à quatre heures 20 minutes du matin , on y a ressenti une forte secousse de tremblement de terre , qui cependant n'a occasionné aucun dommage.

I T A L I E.

DE NAPLES , le 3 Avril.

On travaille dans ce port avec toute l'activité possible à l'équipement de l'escadre destinée pour le voyage de nos augustes Souverains : elle sera commandée par D. François Bologna. Leurs Majestés auront avec elles l'Infantè leur fille aînée. La Reine sera accompagnée par la Duchesse de Corigliano , & par quatre femmes de chambre. Le Marquis de Curleto , Don Vincent Montalto , Don Onorato Gaetani & le Prince Belmonte Pignatelli seront de la suite du Roi.

On observa , le 13 de ce mois au matin , un des phénomènes les plus singuliers sur la rivière

de Majuri, dans la Province de Salerne. On vit s'élever une grande colonne de feu, environnée d'un brouillard très-épais, & on entendit en même tems un grand bruit, semblable à celui d'un coup de canon; après quoi, le phénomène disparut. Alors les eaux de la rivière, au-lieu de suivre leur ancien cours, se précipitèrent tout à-coup dans un goufre qui s'est ouvert à l'instant même.

Les éruptions du Vésuve augmentent tous les jours. La lave a déjà coulé à deux mille dans la plaine; & pendant la nuit elle répand une telle clarté, qu'elle éclaire même les murs des maisons de cette ville.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 17 Avril.

Les discussions, les débats, les requêtes, les assemblées, les imprimés au sujet de la grande affaire du commerce d'Irlande ne discontinuent point. Tous les partis sont d'accord sur la question théorétique; mais on ne l'est pas sur la question de fait: savoir, si le prix actuel & les charges des fabrications Angloises peuvent soutenir sans risques l'égalité avec l'Irlande. Comme les erreurs sur cette matière entraîneroient une subversion plus ou moins complète des manufactures Britanniques, il est bon que les difficultés opposées de part & d'autre soient mises au grand jour, afin que les bons esprits puissent en décider. Au reste, quoiqu'un très-grand nombre de villes manufacturières s'élèvent contre le plan du Ministre, il faut bien se garder de prendre ces

réclamations au pied de la lettre. Plusieurs de ces pétitions sont absolument l'ouvrage des ennemis du ministère ; d'autres sont dictées par l'esprit de monopole & de cupidité qui attaque les états commerçans une fois devenus riches : de troisiemes sont l'effet de terreurs anticipées , & de l'ébranlement machinal qu'occasionnent dans tout le royaume les manufactures véritablement menacées.

Quoi qu'il en soit, on ne peut croire M. Pitt assez imprudent pour braver des oppositions aussi respectables , & pour s'être décidé au parti qu'on lui attribue en ces termes, dans le *Général Advertiser*.

Malgré les requêtes dont le Bureau de la Chambre des Communes est surchargé , malgré les témoignages clairs & satisfaisans que les Manufacturiers ont donné à la Barre , en dépit des manœuvres de M. Jenkinson , & de l'opposition unanime qui se manifeste tous les jours par le moyen de la presse , même dans les feuilles dévouées au ministère , le Populaire M. Pitt est déterminé , par un effet de son respect profond pour les Communes de ce Royaume , à terminer l'affaire de l'arrangement de commerce avec l'Irlande le plutôt possible. Il a dépêché , il y a quelques jours , M. Orde pour assurer les Irlandois de leur triomphe certain. La nation n'a plus qu'une ressource : il faut que les grandes villes de commerce & les villes à manufactures instruisent leurs Représentans de la maniere la plus péremptoire. Plusieurs villes ont déjà remercié dans la dernière élection leurs anciens Représentans , parce qu'ils consentoient à ce que

les Communes d'Angleterre résignassent leurs privilèges en faveur de la Couronne. Il faut aujourd'hui qu'elles forcent leurs nouveaux Délégués à voter en faveur du peuple contre le ministère.

Le Comité général des manufacturiers, qui s'est établi à Londres, doit servir d'exemple à tous les autres corps qui s'opposent aux mesures du Gouvernement. Ce Comité a repoussé constamment tout ce qui pouvoit tendre à la sédition, ou être inspiré par l'esprit de parti. Un particulier, d'un caractère violent, s'étant emporté un jour dans la Chambre, elle le reprimanda fortement en lui imposant silence. Cette sagesse donne du crédit & de la stabilité à cet établissement.

La séance de la Chambre des Communes, le 11 de ce mois, fut très intéressante par l'exposé que fit le Chancelier de l'Échiquier de l'état actuel de nos finances, de nos charges & de nos ressources, de nos espérances & des moyens de les réaliser.

Selon le Ministre, les taxes de la dernière année avoient rendu au-delà de ce qu'on pouvoit s'en promettre. Il se flattoit, qu'en adhérant au système d'économie, dont on avoit éprouvé les heureux effets, l'on parviendrait à éteindre insensiblement la dette nationale. Il proposa dans cette vue d'établir un fonds d'amortissement d'un million par année. Je suis persuadé, dit-il, qu'avec la seule ressource des taxes actuelles, je pourrai ajouter un million cette année au fonds d'amortissement. Le produit des taxes montera à 15 millions & demi, &

les dépenses nationales , autant que je puis en juger par des calculs que rien ne semble démentir, n'excéderont pas 14 millions 50 mille liv. sterl. Je ne doute point qu'à l'aide des sages mesures , qui ont été & seront adoptées , le Royaume ne recouvre l'ancienne considération dont il jouissoit parmi les Puissances de l'Europe.

M. Pitt fit ensuite une motion tendante à ce qu'on mît sur le Bureau un état du produit net des taxes depuis la S. Michel 1783 jusqu'à Noël de la même année , & depuis cette dernière époque jusqu'au 5 Avril 1785 , ainsi qu'un état du produit des taxes pendant les mêmes périodes en 1784.

M. *Shéridan* fonda quelques doutes sur ce que le Trimestre indiqué par M. Pitt étoit précisément celui où les taxes montoient à une somme plus forte que celle qui provenoit des taxes levées pendant les trois autres périodes de l'année. Cette circonstance devoit s'attribuer à la taxe des chevaux , à celle sur les Chasseurs , à celle sur les chapeaux , &c. , qui étoient payées tous les ans en une seule fois pendant le trimestre choisi par M. Pitt.

M. Pitt réfuta l'affertion de M. *Shéridan* , en disant qu'il se faisoit des versements continuelx à l'Echiquier , provenans de la taxe sur les chapeaux , & que la taxe sur les chevaux promettoit de rendre plus qu'on ne l'avoit pensé.

M. Fox se permit ensuite quelques ironies ; M. Eden raisonna sur cette matière avec beaucoup d'intelligence & de modération , ainsi que M. Dempster ; après quoi la motion de M. Pitt passa unanimement.

On prendra une idée encore plus exacte du bilan des finances angloises , de la recette & de la dépense , & des augmentations

du revenu public , effectives ou probables, en lisant avec un peu d'attention le résumé suivant du COMPTE RENDU de M. Pitt, dans son discours du 11 Avril.

Ce Ministre établit que l'intérêt de la dette publique lorsqu'elle aura été fondée en entier.) avec les dépenses probables de l'établissement de paix , monte à environ . . L. st. 14,000,000.

D'un autre côté , le produit net des taxes pendant le dernier quartier finissant au 5 Janvier 1785 , a été de 2,738,000.

Et celui du quartier finissant au 5 Avril 1785 , a été de 3,066,000.

. 5,804,000.

Le produit des mêmes quartiers de l'année précédente fut , savoir , au premier Janvier 1784 , de . . 2,585,000.

Au 5 Avril 1784 de 2,198,000.

4,783,000.

Par conséquent le produit des taxes, pendant les six derniers mois qui viennent de s'écouler à été plus fort de plus d'un million que celui des taxes pendant les mêmes six mois de l'année précédente . Le produit seul du quartier finissant au 5 Avril dernier, surpasse de près de 870,000 l. le produit du même quartier de l'année 1784.

Dans cette somme , à la vérité , sont comprises environ 190,000 liv. st. qui sont le produit des taxes imposées l'année dernière ; ainsi les 680,000 l. restantes seulement proviennent des taxes qui subsistoient avant la dernière session. Il faut encore observer que le produit des Douan-

nes pendant le dernier quartier , a doublé & fort au-delà celui des Douanes au même quartier de l'année précédente. Augmentation prodigieuse , due principalement aux différentes mesures adoptées , & aux bills passés en Parlemen. l'année dernière pour prévenir la contrebande. Les effets de ces mesures , indépendamment de ceux que l'on obtiendra par de nouvelles réformes , mettent le revenu public , non seulement à même de suffire aux intérêts de la dette nationale , & aux dépenses de l'établissement de paix , mais à fournir de plus un excédent applicable à l'amortissement de la dette nationale. Car , supposons que les deux quartiers prochains produisent en proportion les mêmes sommes que les deux derniers , le revenu de l'année finissant à la St. Michel 1785 , sera ainsi qu'il suit.

Quartier finissant au 5 Janvier	
1785	2,738,000.
Dito , 5 Avril	3,066,000.
Les deux quartiers suivans . . .	6,132,000.
	11,936,000.

A cette somme il faut ajouter le produit de la taxe des terres & de la taxe annuelle de la drèche, ci . .

2,450,000.
14 . 86,000.

Cette somme est suffisante pour l'intérêt de la dette publique , tant fondée que non fondée , & pour les dépenses de l'établissement de paix.

Mais si nous jettons un coup d'œil sur l'année prochaine , & si nous voulons estimer notre revenu annuel d'après le dernier quartier , nous verrons qu'il nous présente le tableau suivant.

Produit annuel des taxes. L. st. 12,264,000.

Produit de la taxe des terres & de	
celle de la drèche	2,450,000.
	14,714,000.

Il nous reste donc un excédent de 300,000 l. par an pour nous libérer de la dette nationale.

Si nous supposons encore que le produit des deux quartiers restant de cette année, conserve avec celui des deux derniers quartiers, la même proportion que les mêmes quartiers de l'année dernière avoient entr'eux, le total des taxes de cette année sera de 12,600,000 l. A cette somme il faut y ajouter comme ci-devant le produit de la taxe des terres & de la drèche, qui est de 2,450,000 l. Alors notre revenu total se montera à 15,050,000 l. ce qui nous donne 650,000 l. pour le fonds d'amortissement.

Que si les deux quartiers restans de cette année conservent, avec les deux derniers quartiers, la même proportion qu'offrent ceux-ci avec les mêmes quartiers de l'année dernière, le produit de toutes les taxes sera de 16,240,000 l. & nous aurons un excédent de 1,840,000 l. pour le fonds d'amortissement.

Le produit de toutes les taxes, excepté celles sur les terres & sur la drèche, pendant l'année qui a fini à la St. Michel 1784 a été de 10,400,000 l. seulement; l'accroissement du revenu public cette année, au taux le plus modéré, sera d'un million & demi; & il y a tout lieu de croire qu'il sera beaucoup plus considérable encore.

D'après les calculs précédens, il paroît que tout nous porte à espérer que l'année prochaine on sera en état d'établir un fonds réel pour l'amortissement de la dette nationale, & que cette mesure salutaire pourra être opérée avec la seule

addition de très-légères taxes nécessaires pour rembourser l'emprunt modique de cette année & pour constituer le restant non fondé de la dette nationale.

Le nombre de vols qui se commettent tous les jours à Londres, ont enfin déterminé le gouvernement à faire proposer à la Chambre des Communes de passer un bill pour régler la police de cette ville. M. Selwyn s'est chargé de cette motion importante ; & il a prévenu la Chambre, qu'il lui soumettroit incessamment un bill contre lequel il espéroit que personne n'élèveroit la voix.

Un Vaisseau de 50 canons & deux Frégates sont en armement pour l'Inde , & conduiront dans cette station l'Officier qui doit succéder au Chevalier Hughes. Ce successeur n'est cependant pas encore connu , ni probablement nommé , parce que l'armement ne partira qu'après le retour de sir Edward Hughes actuellement en route pour l'Europe , à bord du *Sultan* , de 74 canons, qu'on attend vers la mi-Juin. L'Amiral Byron & sir Edmund Affleck , le dernier de nos Amiraux, ont déjà été désignés ; mais comme les François n'ont qu'un Chet-d'Escadre dans l'Inde, on n'y enverra qu'un Officier de même rang. Ce sera une économie pour la nation.

Dans quelques semaines , on lancera à Harwich l'*Excellent* , de 74 can. & la frégate le *Castor* , de 38 can. L'un & l'autre de ces bâtimens sont construits avec des bois imprégnés de la liqueur salée dont nous avons parlé , & seront doublés en cuivre. On croyoit que le goudron extrait du char-

bon de terre, & dont les beaux établissemens de Lord Dandonald en Ecosse fournissent une marine, étoit de qualité à prévenir la vermoulure ; mais cet avantage n'étoit qu'idéal, puisqu'on recourt actuellement à une méthode qu'on présume être plus efficace.

Selon des lettres de Gibraltar, arrivées à Portsmouth en 22 jours, les Algériens avoient commencé des hostilités envers les Anglois, en prenant deux bâtimens de cette nation, qu'ils ont conduit dans leurs ports. Le Consul Anglois à Livourne, instruit de cet événement, en fit part au Chevalier Lindsay, qui dépêcha une caiche pour s'informer des circonstances & demander la restitution des bâtimens. On ajoute que la Régence n'ayant pas donné de satisfaction, on a dépêché un second vaisseau.

Il y a dans ce moment 540 prisonniers, dont 49 criminels condamnés à mort, & 180 destinés à la transportation.

L'Isle où l'on doit transporter ces malfaiteurs, est, dit-on, située dans la rivière de Gambie, à environ 60 milles de son embouchure. Elle est totalement inhabitée. Le Capitaine More, qui a examiné le cours de ce fleuve jusqu'à sa grande cataracte, à 100 lieues dans les terres, parle de cette Isle comme ayant 20 milles de long sur 6 ou 7 de large. Vers sa pointe orientale, s'élève une montagne extraordinairement haute & très-boisée. Le sol en est extrêmement fertile, & n'attend que le main du cultivateur. Les bois sont remplis de cèdres & de châtaigniers. Comme l'Isle gît par les

3 degrés de latitude septentrionale, les chaleurs sont très-fortes dans les mois de Juillet & d'Août, & vers l'équinoxe, on y éprouve des orages affreux. Le pays des deux côtés de la rivière est peuplé par des Negres guerriers, qui sacrifient à leurs Idoles tous les Blancs qui tombent entre leurs mains, & les dévorent ensuite. On espere que cette circonstance empêchera les nouveaux Colons de déserter.

Le Major Scott qui s'étoit mis sur les rangs pour l'élection des six nouveaux Directeurs de la Compagnie des Indes, cette année, a échoué, par une pluralité de plus de 100 suffrages contre lui.

Le Comité d'Officiers nommés pour examiner le plan des fortifications, tant actuelles que projetées, & en faire son rapport, a fait une vive impression dans l'esprit de la Nation. Le Duc de Richmond, qui a résolu les énormes dépenses dont on s'est plaint avec tant de raison, est lui-même du nombre des Officiers choisis pour examiner les propres projets. Il doit présider les trois plus anciens Officiers. Son frere est aussi l'un des Inspecteurs; & pour ajouter à la régularité du procédé, le Comité ne s'assemblera que dans les tems & lieux qu'il plaira à sa Grâce de choisir. De sorte que si M. le Duc entrevoit que le Comité puisse réprouver son plan, il pourra, comme le Docteur dont parloit le Lord North, *prendre son jour*.

L'auteur de ce paragraphe auroit dû observer également, que ce Bureau n'est pas composé du seul Duc de Richmond & de son frere le Lord George Lenox, mais encore du Lord Thownsend & des Généraux Amherst & Conway, tous trois opposés

d'opinions au Duc de Richmond, de dix Lieutenans généraux , entre lesquels , les Chevaliers Guy Carleton , Draper , Boyd , Gray & le Lord Cornwallis , & de sept Majors généraux , au nombre desquels , MM. Pattison , Greene , Roi , Campbell , c'est-à-dire , ce que l'Angleterre a d'Officiers les plus indépendans , & les mieux instruits.

On ne sauroit donner trop d'éloge , dit le *Morning Post* , au Grand-Maitre de l'Artillerie , de son économie dans toutes les affaires qui intéressent le bien public ; il s'occupe fort peu de flatter la vanité de la nation en conservant ses monumens d'antiquité les plus précieux , pourvu qu'en les détruisant il puisse faire une épargne de quelques liv. sterlings. Il proposa dernièrement de démolir la tour de Jules-César dans le Château de Douvres , pour employer les décombres à la reconstruction des anciennes murailles. Le Lord North , en sa qualité de Gouverneur de ce Château & de Lord Gardien des cinq Ports , s'est opposé fortement à sa proposition , & l'on assure qu'il a engagé un de ses amis à la Chambre des Communes d'en parler avant la clôture des Sessions , par manière de plainte contre le Grand-Maitre.

Lorsque les habitans de Douvres apprirent l'intention du Grand-Maitre de l'Artillerie , de faire démolir la tour de César, ils ignoroient encore que le Lord Gardien des cinq Ports s'y opposeroit aussi fortement qu'il l'a fait. En conséquence , ils avoient déjà résolu de rassembler une somme par souscription pour acheter des matériaux en même quantité que ceux que le Grand-Maitre comptoit
retirer

retirer de la tour, & les lui livrer pour la réparation des murailles du Château.

L'incendie de la maison de M. Lovel Stanhope dans May-Fair, la semaine dernière, a donné lieu à deux traits héroïques, l'un d'amitié, l'autre d'amour maternel. La maison du Comte de Marchmont, absente ainsi que sa famille, touchoit celle de M. Stanhope : Lord Elphinston, ami intime de Mylord Marchmont, apprend l'incendie, vole au secours, pénètre dans la maison, & servant lui même les pompes avec intelligence, parvient à préserver l'édifice. Lady Stanh., sauvée avec grande peine de l'incendie, ne voyant point son enfant autour d'elle, se précipita dans la maison prête à s'écrouler, pour le chercher au milieu de l'embrâsement : on ne la tira du milieu des flammes, où elle alloit périr, qu'en l'assurant que l'enfant avoit été mis en sûreté dès le commencement de l'incendie.

Le carrosse de cérémonie du célèbre Duc de *Marlborough*, si fameux sous le regne de la Reine *Anne*, étoit au nombre des curiosités détruites par l'incendie qui a consumé la maison de Lord *Spencer* à *Wimbledon*. Ce fut dans cette voiture qu'il emmena le Maréchal de *Tallard*, lorsque ce dernier tomba entre les mains de l'armée combinée, après la bataille de *Blenheim*. Les dépêches du Duc en cette occasion sont remarquables par leur brièveté. Sa lettre à la Reine étoit conçue en ces termes :

« Nous avons combattu, & la victoire a été pour nous. J'ai en ce moment avec moi, dans ma

N°. 18, 30 *Avril* 1784.

k

voiture , M. le Maréchal de *Tallard*. Voilà tout ce que peut en apprendre actuellement Votre Maj. Elle en recevra les détails le plutôt possible. »

On apprend par une lettre de M. *Stephen Fuller*, Agent de la Jamaïque, que la ville de *Spanish-Town* va faire élever dans sa place d'armes une statue au Lord *Rodney*. M. *Bacon*, Sculpteur chargé de son exécution, en a déjà présenté le modele. Cette statue en marbre sera soutenue par un piédestal, orné de bas-reliefs. Sur l'un d'eux, sera représenté un vaisseau amenant son pavillon devant Lord *Rodney*. Un autre bas-relief représentera l'Isle de la Jamaïque, assise sur un rocher au milieu de la mer, implorant la protection de la Grande Bretagne. Sur la quatrième face du piédestal, se trouvera l'inscription. La statue aura environ huit pieds de haut.

Le Morning Héraldt rapporte une anecdote assez plaisante sur *George II*.

A la suite du tumulte, dans lequel le Capitaine *Porteus* fut pendu par la populace d'*Edimbourg*, il fut délibéré dans le Conseil, à *S. James*, si l'on ôteroit, à cette Capitale de l'*Ecosse*, ses droits de franchise. A peine le Duc d'*Argyle*, très jaloux de la conservation des privilèges des citoyens d'*Edimbourg*, eut-il appris que cette question étoit agitée, qu'il se rendit sur le champ à la Cour, où il s'opposa avec véhémence à l'exécution d'un pareil projet. Il irrita tellement *George II*, par son importunité & par la hardiesse de ses représentations, que ce Monarque, perdant toute patience, lui jeta son chapeau au visage. Le Duc se retira alors très-déconcerté de ce qui venoit de lui arriver. Comme il descendoit l'escalier, il rencontra Sir *Robert Walpole*, qui l'acosta avec sa politesse ordinaire de courtisan, & lui demanda quel pouvoit être le sujet de son mécontentement; le Duc ré-

pondit que le Roi lui avoit jetté son chapeau au vi. age. « Bagatelle ! » repliqua le Chevalier ; *il m'a battu très souvent , & il me bat même encore de tems en tems. »* — « Oui , reprit le Pair , mais vous n'êtes pas le Duc d'Argyle. »

La première semaine de Mars , en creusant une fosse dans l'Eglise de Charmouth , on trouva une épée fort antique , que l'on suppose être celle du Général Dudda , dont le corps fut déposé en ce lieu il y a 952 ans. L'histoire nous apprend que l'an 833 , le Roi Egbert attaqua les Danois sur la rivière de Char , près de cette ville ; & quoique la victoire ne fût point parfaitement complète de son côté , néanmoins le champ de bataille lui resta. Le Général Dudda & les Evêques de Winchester & de Sherborne , l'un appelé Hereford & l'autre Wigfort furent du nombre des tués. Leurs corps furent enterrés dans cette Eglise , où on les conserve soigneusement.

F R A N C E.

DE VERSAILLES , le 20 Avril.

Le sieur Doray de Longrais , Officier de Cavalerie , a eu , le 15 de ce mois l'honneur de présenter au Roi une pendule de son invention , & qui a été exécutée par le sieur Lamy - Gouge , Horloger à Versailles. Le globe , qui renferme cette Pendule , représente une Montgolfière qui , tous les Di-

k 2

manches, au dernier coup de midi, s'éleva au-dessus d'un socle de marbre qui lui sert d'échafaud, & enleva une galerie dans laquelle sont placés deux Voyageurs aériens. Cet Ouvrage réunit au mérite de l'invention celui de l'exécution la plus parfaite.

Le Comte de Faudas, qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, a eu, le 10 de ce mois, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le lendemain, le Roi & la Famille-Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de Gond, Mestre de-camp-Commandant du Régiment de Champagne, avec Demoiselle de la Rochefoucauld Bayers; & celui du Comte de Beaunay, Garde du Pavillon, Amiral de France, avec Demoiselle Bacon de la Chevalerie.

Le même jour le Marquis de Fouquet a prêté serment entre les mains du Roi pour la Lieutenance générale du Pays Messin, vacante par la mort du Comte de Fouquet son pere.

DE PARIS, le 28 Avril.

L'on se rappelle les volumineuses discussions qui eurent lieu, il y a dix ans, au sujet de la liberté du commerce de l'Inde. M. l'Abbé Morellet attaqua les privilèges, & l'existence de toute compagnie, défendus d'un autre côté par M. Necker & par M. le comte de Lauragais. On épuisa dans cette dispute tous les sophismes de l'esprit de système & les raisonnemens économiques les plus abstraits. L'expérience seule pou-

voit être la pierre de touche des différentes opinions , & l'expérience a condamné celle des adverfaires d'une compagnie exclusive , puisque le Roi vient de rétablir celle-ci par un Arrêt du Conseil d'Etat, du 14 de ce mois. Le préambule de cet Arrêt est un exposé des inconvéniens prévus lors de la suppression de l'ancienne compagnie , & sur lesquels le temps a éclairé l'Administration.

Sa Majesté , par le compte qu'elle s'est fait rendre du résultat des exportations de son royaume , & des retours d'Asie depuis la suspension du privilège de la Compagnie des Indes , a reconnu que la concurrence , utile pour d'autres branches de commerce , ne pouvoit qu'être nuisible dans celle-ci ; qu'en effet l'expérience avoit fait voir que les cargaisons de l'Europe n'étant pas combinées entr'elles , ni proportionnées aux besoins des lieux de leur destination ; s'y vendoient à bas prix , tandis que le concours des sujets de Sa Majesté , dans les marchés de l'Inde , y surhaussoit le prix des achats : Que d'un autre côté les importations en retours , composées de marchandises de mêmes especes , sans mesure ni assortimens , avec excès dans quelques articles , & manque total sur d'autres , étoient aussi défavorables aux Négocians , qu'insuffisantes pour l'approvisionnement du Royaume. En considérant qu'à ces inconvéniens résultans du défaut d'ensemble , se joint l'impossibilité que des particuliers aient des moyens assez étendus pour soutenir les hasards d'un Commerce aussi éloigné , & les longues avances qu'il exige , Sa Majesté s'est convaincue qu'il n'y avoit qu'une Compagnie privilégiée , qui par ses ressources , son crédit , & l'appui d'une protection particulière , pût faire

utilement le Commerce des Indes & de la Chine, Elle a en conséquence accepté la proposition qui lui a été faite par une association de Négocians & de capitalistes dont les facultés, le zèle & l'intelligence lui sont connus, d'exploiter seule, pendant un temps limité, le Commerce de l'Asie, suivant les stipulations du dernier traité de paix, qui l'ont maintenu libre, sûr & indépendant. Les soins politiques, les frais de souveraineté, & les gênes d'une administration trop compliquée, ayant été les principales causes des pertes que l'ancienne Compagnie a souffertes, il a paru convenable que la nouvelle en fût entièrement dégagée, que rien ne pût distraire ni son attention ni ses fonds, de l'objet de son Commerce, & qu'elle fût régie librement par ses propres Intéressés : Sa Majesté s'est occupée en même temps des moyens de conserver aux Îles de France & de Bourbon, tous les avantages compatibles avec l'exercice du privilège qui fonde l'existence d'une Compagnie ; Elle leur a permis le Commerce d'Inde en Inde, la traite des Noirs, le libre échange de leurs productions avec celles de l'Europe, & tout ce qui a paru nécessaire pour assurer l'approvisionnement & le soutien de cette Colonie intéressante.

Les dispositions de cet Arrêt forment 57 articles, dont voici le précis très-abrégé.

Le privilège de la nouvelle Compagnie durera sept ans de paix, à compter du départ de la première expédition ; en cas qu'il s'élève une guerre, les années de guerre ne seront pas comptées. Les sujets du Roi des divers ports du Royaume pourront approvisionner les Îles de France & de Bourbon, qui ne seront point comprises dans le privilège exclusif de la Compagnie, & qui pourront faire le Commerce d'Inde en Inde. Il est accordé à tous les armemens

commencés , complétés & en route pour les mers de l'Inde , à compter du jour du départ de leur port d'armement , 24 mois de délai pour faire leur Commerce & retour au seul port de l'Orient , où la nouvelle Compagnie fera aussi les siens. Le Roi lui cede & accorde gratuitement la jouissance de ce port , des hôtels , magasins , chantiers , corderies , ustensiles , &c. qui lui seront remis après avoir été réparés aux frais de Sa Majesté , qui se charge aussi de leur entretien pour ce qui concerne les grosses réparations. Les fonds de la nouvelle Compagnie sont fixés à 20 millions , dont 6 millions seront fournis par les douze Administrateurs , à raison de 500,000 liv. chacun ; les 14 millions de surplus seront divisés en 14,000 portions de 1000 liv. chaque , pour lesquelles il sera donné des reconnoissances aux personnes qui voudront s'intéresser dans son Commerce.

La fixation du dividende n'aura lieu qu'après la remise du bilan général annuel , à commencer du mois de Décembre 1787. — La Compagnie sera autorisée à arrêter les réglemens nécessaires à son régime intérieur & à la conduite de son commerce , dont S. M. maintiendra la liberté entière , même par la force des armes , s'il en est besoin.

La gabarre le *Barbot* va partir sous les ordres de M. de Suzannet , chargé d'examiner les propriétés d'un nouvel instrument pour déterminer le fillage des vaisseaux : la *Cérés* , commandée par M. de Roquefeuille , a la même destination.

Les travaux de Cherbourg se continuent avec activité. On travaille à terre sans relâche , & on compte placer plusieurs cônes cette année,

L'hiver, dit-on, a raffermi ceux qui sont déjà jetés. Avec le temps, les bois, les pierres se réuniront par le sédiment de la vase, par les coquillages & les plantes marines, de manière à former un rocher inébranlable.

Les lettres de Londres nous apprennent que la convalescence de M. le Comte d'Adhémar est assez avancée, pour avoir permis à cet Ambassadeur le voyage de Bath, dont il va essayer les eaux.

L'on évalue à 14 millions le devis de la dépense pour la construction du nouveau Pont sur la Seine, pour la démolition des édifices qui deshonnorent les anciens ponts, & pour l'établissement de nouveaux quais.

Plusieurs régimens de Cavalerie ont été obligés de changer de quartiers, à cause de la disette de fourrages. Heureusement la pluie, quoique peu abondante, a succédé en ce moment à la sécheresse, & permet encore d'espérer une récolte.

On mande de Pont-Chateau en Bretagne, Terre appartenante à M. le Comte de Menon, Commandant à Nantes, qu'on y a chanté un *Te Deum* pour la délivrance de la Reine : cent habitans de cette Paroisse avoient eu le malheur de perdre par une incendie, le 13 Mars, leurs grains, leurs fourrages, tous leurs meubles & vêtemens. Cet événement ayant été mis sous les yeux du Roi par M. le Contrôleur Général à qui M. l'Intendant de la Province en avoit rendu compte, Sa Majesté a accordé à ces malheureux incendiés une somme de douze mille francs.

On voit actuellement la traduction Française des étonnantes expériences de l'illustre Abbé Spallanzani sur la génération : cette traduction est l'ouvrage d'un de ses amis, son émule dans un autre genre, M. Sénébier, Bibliothécaire public à Geneve. Ces observations, dont on parloit ici depuis quelque temps, pour en faire un texte de mauvaises plaisanteries, de vers & de calembourgs insipides, ne sont point telles que les rapportoit la légèreté publique. Depuis long-temps l'Histoire naturelle n'a point offert de découvertes aussi admirables, & appuyées sur une pareille certitude. L'Abbé Spallanzani présenta une suite de faits, dont les conséquences ne peuvent être problématiques. Tout observateur peut répéter ces expériences; mais avant tout il doit se pénétrer de la nécessité d'une patience à l'épreuve, d'une pénétration soutenue, d'une logique & d'un esprit philosophique, dont le Professeur de Pavie offre un si beau modèle. Quoique ces fameuses expériences semblent établir d'une manière indisputable l'opinion de la préexistence des germes dans les ovaires de la femelle, & développés ensuite par la fécondation, il reste encore quelques objections & quelques doutes en faveur des systèmes opposés.

L'usage de l'acide nitreux ou de l'eau-forte dans les ateliers a occasionné plusieurs accidens : en voici un nouvel exemple.

k 5

Le fils du sieur Guenon, Relieur, âgé de 29 mois, demande à boire : la fille de service aperçoit sur la cheminée un verre à moitié plein d'une liqueur qu'elle prend pour de l'eau ; c'étoit de l'eau-forte pure ; l'enfant en boit environ trois cuillerées. Le pere accourt au bruit de ce malheureux, qui bientôt a un vomissement d'une prodigieuse quantité de sang coagulé. L'Apothicaire appelé prépare une potion composée de quatre onces d'eau, d'une once de sirop de guimauve, d'un gros de magnésie & de trois gros de savon. On administre cette potion à la dose de trois cuillerées tous les demi-quarts d'heure ; le vomissement se calme ; l'après-midi il cesse. Alors on substitua à la potion un looch fait avec l'huile d'amandes douces, le sirop de guimauve, la gomme arabique, la magnésie & l'eau distillée. Le lendemain matin les accidens étoient dissipés, à l'exception d'une salivation, que les parens ont estimée être d'une pinte par vingt-quatre heures, & qui dura jusqu'au quatrième jour. Ce traitement a été ratifié par M. Andry, Médecin de la Faculté, qui avoit été appelé le lendemain de l'accident.

Une Feuille de Province atteste la vérité du fait suivant, que sa singularité nous engage à rapporter.

Un Négociant, natif d'Angers, & actuellement établi à Nantes, ayant épousé Mademoiselle N***, en eut une fille : son épouse, redevenant enceinte, fit une chute à l'époque du septieme mois ; & mourut avec l'enfant (c'étoit une fille) qu'elle portoit : cet homme, pénétré de regrets, ne trouve d'autre moyen de réparer la perte

qu'il vient de faire, qu'en épousant la sœur même de celle dont il pleure la mort. Il obtient des dispenses ; au bout de quelques mois sa nouvelle épouse devient enceinte, & parvenue heureusement au terme de sa grossesse, elle accouche d'une fille. Ensuite elle redevient enceinte, & au terme de sept mois, elle fait une chute au même endroit, le même mois & le même jour que sa sœur, se blesse & meurt, ainsi que l'enfant (c'étoit de même une fille) qu'elle portoit dans son sein.

M. Cannebier, ancien Professeur de Mathématiques à l'Ecole Royale-Militaire, ayant soumis aux lumières de l'Académie des Sciences, une machine planétaire de son invention, sur le rapport de MM les Commissaires nommés pour l'examiner, cette Compagnie a jugé » que le » moyen employé par l'Auteur étoit simple, » ingénieux, & propre à remplir le but qu'il » s'est proposé, qui est de faciliter aux jeunes » gens l'intelligence des phénomènes qui résultent du mouvement annuel & diurne de la terre dans son orbite en conservant le parallélisme de son axe ; & qu'elle méritoit l'approbation de l'Académie. »

Cette machine est effectivement très-simple, à ce qu'on dit, & ses effets évidens. Avec une seule roue & un pignon, l'Auteur a trouvé le moyen de faire exécuter le mouvement annuel de la terre dans un orbite écliptique & douze révolutions sur son axe, qui donnent une idée claire du mouvement diurne de cette planète ; tandis que les machines les plus récentes n'exécutent avec trois roues que le mouvement annuel, & dans un cercle.

Outre cet avantage , la nouvelle machine en offre un bien plus précieux encore , en ce que la terre en conservant le parallélisme de son axe , ne prend d'autre mouvement que les deux qui existent dans la nature , au lieu que les machines à trois roues , même les plus nouvelles , donnent à la terre un mouvement sur elle-même d'orient en occident absolument contraire aux idées reçues , défaut d'autant plus notable , qu'il tend à donner aux jeunes gens une idée précisément opposée au but qu'on se propose , qui est de leur apprendre que les deux mouvemens de la terre annuel & diurne , s'exécutent dans la nature d'occident en orient ; que de leur combinaison résultent les phénomènes du mouvement diurne de tous les astres d'orient en occident , le mouvement annuel du soleil d'occident , les saisons , &c. &c.

Le modele qui avoit été mis sous les yeux de l'Académie exécute 365 révolutions diurnes , tandis que la terre parcourt son orbite : mais comme douze révolutions sur l'axe ont paru suffisantes à l'Auteur pour rendre raison des phénomènes , il en a fait exécuter de pareilles , qu'on peut se procurer au Collège d'Harcourt , rue de la Harpe , pour le prix de 48 liv.

Si quelques personnes desiroient en avoir , soit pour l'ornement des bibliothèques , soit pour leur propre satisfaction , qui exécutassent les 365 révolutions diurnes , L'Auteur se feroit un plaisir de les faire exécuter , & d'y faire adapter un mouvement de pendule selon son goût & le choix des personnes.

Le Parlement de Normandie vient d'homologuer un établissement de charité , formé dans la paroisse de S. Denis près d'Alen-

çon, depuis l'an 1767. Cet établissement est celui d'un Bureau d'assistance, chargé de distribuer des secours aux indigens. Plusieurs Ministres ont désiré qu'on en formât de pareils dans chaque paroisse. M. Colombet, Curé de celle de S. Denis, nous adresse à ce sujet une lettre, dont voici la substance :

Nous n'avons point de mendiants ; on ne trouvera point dans aucun des dépôts du Royaume aucuns des habitans de St. Denis. Nous avons presque réussi à bannir entièrement l'esprit de chicane. Nous n'avons point de fainéans. Je ne crains pas de vous avancer que depuis plus de trente ans que je suis Curé, je n'ai rien négligé pour inspirer aux plus petits enfans le goût du travail. Je fais moi-même les Catéchismes & je je répete souvent au Catéchisme & au Prône que je fais tous les Dimanches, que je serois bien fâché de recevoir à la premiere Communion une fille qui ne sauroit ni coudre ni filer, & un garçon qui n'iroit pas aussi-tôt travailler avec son pere. D'après ces principes, je reçois les enfans de très-bonne heure pour la premiere Communion. Je peux vous assurer qu'ils sont instruits & qu'ils ne connoissent point le mal.

Je continue de donner des prix d'Agriculture aux Cultivateurs de ma Paroisse. La distribution s'en fait tous les ans, la seconde fête de Pâques, à la fin d'un repas que je donne aux Commissaires, aux Experts, à tous ceux qui ont mérité les prix, & aux principaux laboureurs.

Par l'art. 4 du réglemeut de ce Bureau de charité, il est très-fagement défendu d'assister *ni fainéans ni plaideurs*.

L'Académie de Lyon a fait annoncer

dans la séance publique du 12 de ce mois , que le délai , accordé pour le concours du prix , proposé sur *la direction des Aérostats* , a encore donné lieu à l'admission de plusieurs mémoires & d'un grand nombre de supplémens , & qu'après avoir entendu un nouveau rapport de les commissaires , elle a prononcé la clôture absolue du concours , & arrêté qu'elle publieroit son jugement définitif , sans autre délai , dans la Séance publique qu'elle doit tenir après la fête de S. Louis prochaine , pour la distribution ordinaire des prix.

PROVINCES UNIES.

DE LA HAYE, le 25 Avril.

Le 17 de ce mois , M. le Comte de Maillebois assista pour la première fois aux Exercices de la Parade , à laquelle se trouverent aussi le Prince d'Orange , & un grand nombre d'Officiers de la nouvelle Légion , qui portera le nom du Général François. On dit que le Stathouder lui cède la maison de Riswick , pour y recevoir & pour y exercer les Recrues du Corps qu'il va former.

M. *Cornet* , Envoyé extraordinaire de l'Electeur Palatin , a été en conférence avec le Président des Etats Généraux , à l'occasion d'un événement fort singulier. On prétend que le Baron de *Monster* , Gouverneur de Grave , a inondé tous les environs de cette place pour la rendre inattaquable. Sept villages du comté de Ravenstein appartenant

à l'Electeur Palatin ont été submergés dans cette brusque opération, dont M. Cornet a porté des plaintes légitimes.

M. Torniello, Résident de Venise, a demandé une réponse décisive sur le mémoire qu'il a remis à LL. HH. PP. au mois de Décembre dernier, de la part de sa République. Il a accompagné cette demande d'une nouvelle note assez mystérieuse pour le grand nombre de lecteurs, par laquelle il représente que, depuis son premier mémoire, il n'a été fait aucune proposition du côté de sa République, ni de la part des Etats Généraux, & où il s'élève contre les interprétations à double-sens qu'on pourroit donner à de simples entretiens.

La Légion Française, proposée par M. le Comte de Maillebois, sera composée de 16 compagnies de Chasseurs à cheval, de 60 hommes chacune; de quatre compagnies de Chasseurs à pied, de 103 hommes chacune; de seize compagnies de Fusiliers, de 113 hommes chacune; & d'une compagnie d'Artillerie, de 120 hommes: faisant en tout 3108 hommes. Pour l'érection de cette Légion, l'Etat fournira une somme de 514,904 florins. Elle sera complète le 15 Septembre prochain. A la signature de la capitulation, elle tirera la demi-paie, & au 15 Septembre, la paie entière. Le Comte de Maillebois se réserve pour lui deux compagnies de chaque corps. Elle sera mise sur le pied des Régimens nationaux; & dans le cas de réduction, les Officiers jouiront d'une pension proportionnée à leur rang, jusqu'à ce qu'ils puissent être placés ailleurs convenablement.

Le cinquieme bataillon de *Waldeck*, à la solde de la République, a traversé le pays de Munster pour se rendre en garnison à Coeverder, d'après la demande de la Province d'Overyssel.

Il est arrivé à Bréda deux bateaux chargés de canons & de mortiers, destinés à garnir la ligne qu'on forme autour de cette place, où sont attendus plusieurs navires, avec des munitions de toute espee.

Une lettre de l'*Ecluse* en Flandre rend compte en ces termes, de l'évasion d'un parti de déserteurs autrichiens.

Le 6 de ce mois, vers les huit heures du soir, quatorze déserteurs Autrichiens se sont présentés à la barriere du Kruischaes : ayant commencé par leur faire rendre leurs armes, on les a fait entrer avec les précautions convenables, & mis en lieu de sûreté. Le lendemain matin, il en est encore arrivé quinze autres du même complot, tous du régiment du Prince de Ligne, ayant à leur tête un déserteur du régiment de la brigade Ecoissoise de Houston, qui à son arrivée a dit que c'étoit la premiere occasion qu'il avoit trouvée de pouvoir revenir. Suivant leur rapport, ils étoient arrivés le premier de ce mois aux environs de Lille, & partis le même jour à 7 heures du soir, au nombre de 25 ; ils avoient passé deux gardes militaires & deux gardes de paysans, qui ont tiré sur eux, & auxquels ils répondirent pour se sauver ; ils pensoient que quatre d'entr'eux avoient été tués, que le Prince de Salms les avoit pourchivés, & qu'ils croyoient l'avoir vu tomber de son cheval, mais qu'ils ignoroient s'il étoit blessé, & si cette chute avoit été occasionnée

par leur feu ou par celui des payfans ; ils ont apporté avec eux huit fusils & deux sabres. Ils ont été conduits par parties à Lillo , où le Commandant les a fait embarquer sur un navire au service de LL. HH. PP. sous le commandement d'un Officier , de deux Sergens , deux Caporaux & vingt Soldats , pour les mener au Capitaine Haringman , Commandant le vaisseau de guerre Hollandois en station près de Safringen , pour les engager sur son Vaisseau , s'ils vouloient prendre ce parti , ou pour les faire embarquer pour la Hollande , où ils doivent actuellement être arrivés.

Quelqu'apparente , & l'on peut ajouter , quelque décidée que soit la conservation de la paix , on confirme la formation d'un camp entre Berg-op-zoom & Bois-le-Duc , pour y exercer les Troupes.

Les affaires intérieures sont de plus en plus envenimées. On a répandu , il y a quinze jours , pendant la nuit , un libelle dans les rues d'Utrecht , ayant pour titre : *Avis au Peuple d'Utrecht* ; la Princesse d'Orange & la Régence d'Utrecht y étoient spécialement traités comme l'on traite depuis quelques années tout ce que l'Etat a de plus respectable , dans des pamphlets , des harangues , des feuilles périodiques. Le Magistrat d'Utrecht a promis une récompense de 1500 florins à quiconque découvrira l'Auteur de cette production *patriotique* , & 1000 florins à qui en dénoncera l'Imprimeur. Si dans l'origine on avoit eu la sagesse d'user de cette sévérité , on ne seroit pas réduit à l'employer aujourd'hui très-inutilement.

Les Etats de Gueldres, peu touchés des beaux discours de quelques-uns de leurs Membres, & des dispositions de quelques autres Provinces, viennent d'afficher le schisme le plus éclatant. Ils ont résolu de refuser toutes Requêtes tendantes à *l'armement du pays plat, à la réforme du Règlement de Régence établi en 1750, à l'ouverture de la Caisse de la Généralité au sujet de l'acte de consultation entre le Prince d'Orange & le Duc de Brunswick*; ainsi que celles relatives au plan de défense, & à la résolution à prendre contre le Seigneur Duc de Brunswick. En conséquence on a expédié des ordres aux Baillifs & aux Magistrats, de rechercher tous ceux qui ont signé ces Requêtes, d'en exiger les motifs, & le compte des instigations, promesses ou menaces qui les ont produites. L'une de ces requêtes étoit signée d'environ 4000 habitans. Cette méthode des signatures, proscrite même dans les démocraties sages, mettroit la constitution & l'Etat à la merci du premier Citoyen qui, pour quelques écus & pour quelques bouteilles de vin, détermineroit la multitude à signer, s'il le falloit, sa condamnation temporelle & éternelle.

MM. *Capelle de Marsch, Lynden de Oldenaller & de Nyvelde*, opposans à la pluralité des Membres de l'Etat, ont déclaré que, puisqu'ils ne pouvoient emporter la cassation du Règlement de 1750, ils se dégageoient de l'obéissance : de manière que,

si leur avis prévaut jamais , leurs adversaires à leur tour pourront refuser d'obéir à la nouvelle loi. C'est une maniere commode de respecter la Puissance législative.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 26 Avril.

Selon quelques avis apocryphes du Haut-Rhin , les Troupes du Roi de Prusse formeront trois armées sous le commandement du Prince Royal , du Prince Henri & du Duc régnant de Brunswick.

On a imprimé dans les Feuilles publiques de Hollande , que LL. HH. PP. avoient écrit au Roi de Prusse , au sujet des rapports attribués au Rhingrave de Salm , touchant le complot contre Mastricht , & qu'elles avoient reçu une réponse de S. M. dont les mêmes Feuilles ont donné la Relation : La Cour de Berlin a porté plaintes de ces assertions au Ministre de la République , & M. de Thulmeier , Envoyé extraordinaire de la même Cour à la Haye , a reçu ordre de témoigner aux Etats-Généraux le mécontentement de S. M. P. , compromise indécemment par ces impostures.

Les mêmes Gazettes de Hollande , qui avoient affirmé si péremptoirement la découverte de lettres chiffrées du Duc de Brunswick , trouvées chez le Vice Grand-Maire de Mastricht , viennent de se rétracter de

cette calomnie , qui n'en avoit imposé à aucune personne judicieuse. On se retranche aujourd'hui à dire que plusieurs des lettres non chiffrées ont *un sens qu'il n'est pas facile de déterminer* ; ce qui dispense le lecteur de le déterminer lui même , en lui donnant une idée juste de l'ineffimable avantage des amphigouris.

Articles divers tirés des Papiers anglois & autres.

On apprend de Beltz , dans la Moldavie , que deux Turcs ayant pris querelle ensemble , & lâché l'un sur l'autre leurs pistolets , la garnison , composée de 700 hommes , prit tellement l'épouvante au bruit de cette décharge , qu'elle se mit à fuir dans la forêt voisine , croyant avoir les Russes à ses trousses. *Nouvelle d'Allemagne* , n°. 59.

On assure que l'Impératrice de Russie a derechef écrit à l'Empereur que , dans le cas où son différend avec la Hollande ne pourroit se terminer que par la voie des armes , & lui occasionneroit une rupture avec quelqu'autre Puissance , elle seule se préparoit à tenir tête à la Porte , si celle-ci vouloit profiter des circonstances pour attaquer quelques possessions de S. M. I. *Idem.*

Quelqu'un parloit un jour au Duc de Brunswick de l'insolence d'un Gazetier à son égard , & vouloit lui prouver qu'elle n'étoit pas tolérable dans un pays policé. Bon , dit dédaigneusement le Duc , ceux qui connoissent ce Gazetier ne le croiront pas ; ceux qui me connoissent , le croiront moins encore : de plus , c'est la postérité qui me jugera , & les feuilles de cette Ecrivain n'y passeront pas. *Idem. Supplément.*

Le 18, M. Pitt a présenté à la Chambre des Communes son Bill de Réforme parlementaire, en l'accompagnant d'un discours plein d'idées & d'éloquence : malgré ses efforts, le Bill a été rejeté par une majorité de 74 voix : 248 membres ayant voté contre, & 174 pour le Ministre. MM. Powis, Fox, Burke, Lord North ont attaqué le Bill défendu par MM. Duncombe, Wilberforce, & par le Procureur Général.

L'on apprend de la Jamaïque, que les Espagnols ont signifié au Major Lowrie, qui commande sur la côte des Mosquitoes, de se retirer avec les troupes & les habitans au mois de Mars, sans quoi on l'en expulseroit par la force. Le Major Lowrie a fait tous les préparatifs de défense, en demandant des secours au Gouverneur de la Jamaïque, qui a fait embarquer 230 soldats du 3e Régiment, sous la conduite du Capitaine Ingledon, & envoyé sur la côte des Mosquitoes des armes, des vaisseaux & des munitions.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PRÉSIDENTIAL DE LIMOGES.

Cause entre Antoine Chavignier, Marchand forain, & Lazare Richard & sa femme, Aubergistes dubourg de Domneval en Limosin. — Le défendeur volontaire est responsable de sa négligence, & devient garant de la valeur de la chose volée par sa faute.

Chavignier, Auvergnac d'origine, & Colporteur par état, roule dans certains cantons du Périgord & du Limosin, limitrophes de la ville de Thiviers; chaque année il retourne dans son pays vers la fin de Juin, & dépose ordinairement ses marchandises chez un Aubergiste à Douma-

zat ; deux malles fermant à clef , un ballot plein de marchandises & le bât de son cheval. Chavigner & la Servante de Richard monterent ces marchandises dans un des greniers de la maison. Chavigner part , emporte les clefs de ses malles , ayant refusé de se charger des clefs , & assûé qu'elle savoit que les malles étoient pleines ; il revient en Décembre ; à son arrivée , la femme Richard lui dit : vous savez où vous avez mis vos effets , montez les chercher. Chavigner monte au grenier , il ne trouve qu'une de ses malles & le bât de son cheval. Il descend , il demande ce qu'on a fait de l'autre malle & du ballot : les Richard étonnés , montent au grenier avec Chavigner , lui dirent que c'est sa faute s'il a été volé & qu'il auroit dû laisser ses effets dans le cellier qui ferme à clef. Chavigner répond que le cellier est humide , qu'il sert de dépôt aux allans & venans , & que ses marchandises y auroient été exposées à la curiosité de tout le monde ; enfin après nombre de propos , on demande à Chavigner quelles marchandises contenoient la malle & le ballot volés , il en donne l'état , & il les évalue 1600 liv. Les Richard ne contestent pas cette évaluation , & s'occupent à découvrir les voleurs. On apprend que sur la fin de Septembre un nommé Deschamps s'étoit rendu de Dournazat à Thiviers , avec une malle & un ballot , qu'il y avoit vendu beaucoup de marchandises. Les Richard engagent Chavigner d'aller avec eux à Thiviers pour prendre des informations & reconnoître les marchandises. Chavigner s'y rend , il reconnoît chez différens particuliers plusieurs de ses articles : tout fait présumer que Deschamps les a volés ; mais les Richard qui doivent en supporter la perte , parlent d'arrangement , ensuite il ne veulent remettre que la malle & le bat. Enfin

Chavigner ennuyé de propos inutiles, fait assigner Richard & sa femme en restitution de deux malles & du bât dans le même & semblable état qu'il les avoit confiés à leur garde, le 25 ou 26 Juin précédent, sinon qu'ils seroient condamnés à lui payer une somme de 1600 liv. à laquelle il déclare restreindre leur valeur, avec intérêts & dépens. Richard & sa femme conviennent du dépôt, ne contestent point sa valeur; ils disent qu'ils ne peuvent être garans du vol, qu'ils se sont chargés volontairement du dépôt. Ils offrent de remettre la malle & le ballot qui restent, & soutiennent Chavigner non-recevable dans la demande de la malle & du ballot volé, parce qu'ils supposent le droit de Chavigner couvert par la recherche qu'il a faite avec eux du voleur. Ils hasardent malicieusement de dire que Chavigner étoit complice du voleur, qu'il lui avoit donné la clef de la malle, & ils mettent en fait que Chavigner avoit voulu absolument monter ses effets dans le grenier, malgré les représentations que lui avoit fait la femme Richard que le grenier ne fermoit pas à clef, & qu'elle ne vouloit se charger du dépôt que dans le cas où il les laisseroit dans le cellier; que Chavigner avoit dit qu'il avoit intérêt de tenir ce dépôt secret, à cause de ses créanciers, & qu'il lui importoit de le cacher dans le grenier; qu'il étoit convenu de courir tous les risques, & leur avoit promis de ne pas les rendre garans. Ils demandent à prouver les faits. — Chavigner repousse ces allégations, soutient que la preuve ne doit pas en être admise, néanmoins dans le cas où elle seroit ordonnée, il offre de prouver de son côté qu'il demanda à placer les effets dans le grenier, parce que le cellier étoit trop humide; qu'il représenta que si ses effets restoient dans le cellier

ils seroient à la merci du premier venu ; qu'il les monta dans le grenier , du contentement & au vu & su de la femme Richard ; enfin il soutient qu'il n'a fait aucune convention relative aux accidens , & rend plainte à raison de l'imputation de complicité avec le voleur. = Le 4 Mai, Appointement de contrariété sur les faits articulés par les Parties. Chavigner proteste contre l'Appointement , & ne fait sa preuve que pour obéir à Justice. Il ne résulte des enquêtes aucun indice de complicité entre Chavigner & le voleur ; il est établi qu'il a coutume de déposer ses marchandises chez Richard ; qu'il n'a mis aucune constitution à son dépôt ; que le cellier est humide. Les Richard ne produisent que des témoins isolés & incertains sur les faits par eux articulés , & des témoins dignes de reproches , à cause de l'habitude qu'ils ont de venir dans leur auberge. = Le 17 Juin 1781 , Jugement définitif & contradictoire de l'Ordinaire de Chalus , qui condamne Richard & sa femme , solidairement à payer à Chavigner 800 liv. pour la valeur des effets volés , à la charge par lui de se purger , par serment , qu'ils sont réellement de cette valeur ; comme aussi , suivant leurs offres , à remettre la malie & le bât qui sont en leur pouvoir ; met hors de Cour sur les autres fins & conclusions des Parties , sans préjudice à Richard & sa femme de se pourvoir contre le voleur ainsi qu'ils aviseront ; condamne lesdits Richard aux trois quarts des dépens , l'autre quart compensé. = Appel par Richard & sa femme. Le 6 Septembre 1783 , Sentence Présidiale , portant qu'il a été bien jugé par l'Ordinaire de Chalus , mal & sans griefs appelé ; condamne Richard & sa femme à l'amende & aux dépens.

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06541 8702

